

Marc DURAND

# ARCHÉOLOGIE DU CIMETIÈRE MÉDIÉVAL AU SUD-EST DE L'OISE

Relations avec l'habitat et évolution des rites  
et des pratiques funéraires  
du VI<sup>e</sup>me au XVI<sup>e</sup>me siècle



REVUE ARCHEOLOGIQUE  
DE PICARDIE

NUMÉRO SPÉCIAL  
1988 : 180 F

## SECONDE PARTIE

### ARCHÉOLOGIE DU CIMETIÈRE MÉDIÉVAL

#### V - LES MOYENS MIS EN ŒUVRE

Pour alimenter cette recherche, nous nous sommes fondé sur des données de fouilles, de prospection et sur les sources ethnologiques.

##### A - Les fouilles archéologiques

Dans les comptes rendus de fouilles archéologiques, il faut distinguer trois périodes : la première, antérieure au second Empire, la deuxième du second Empire à 1940 et, enfin, celle postérieure à 1940.

Cette dernière comprend :

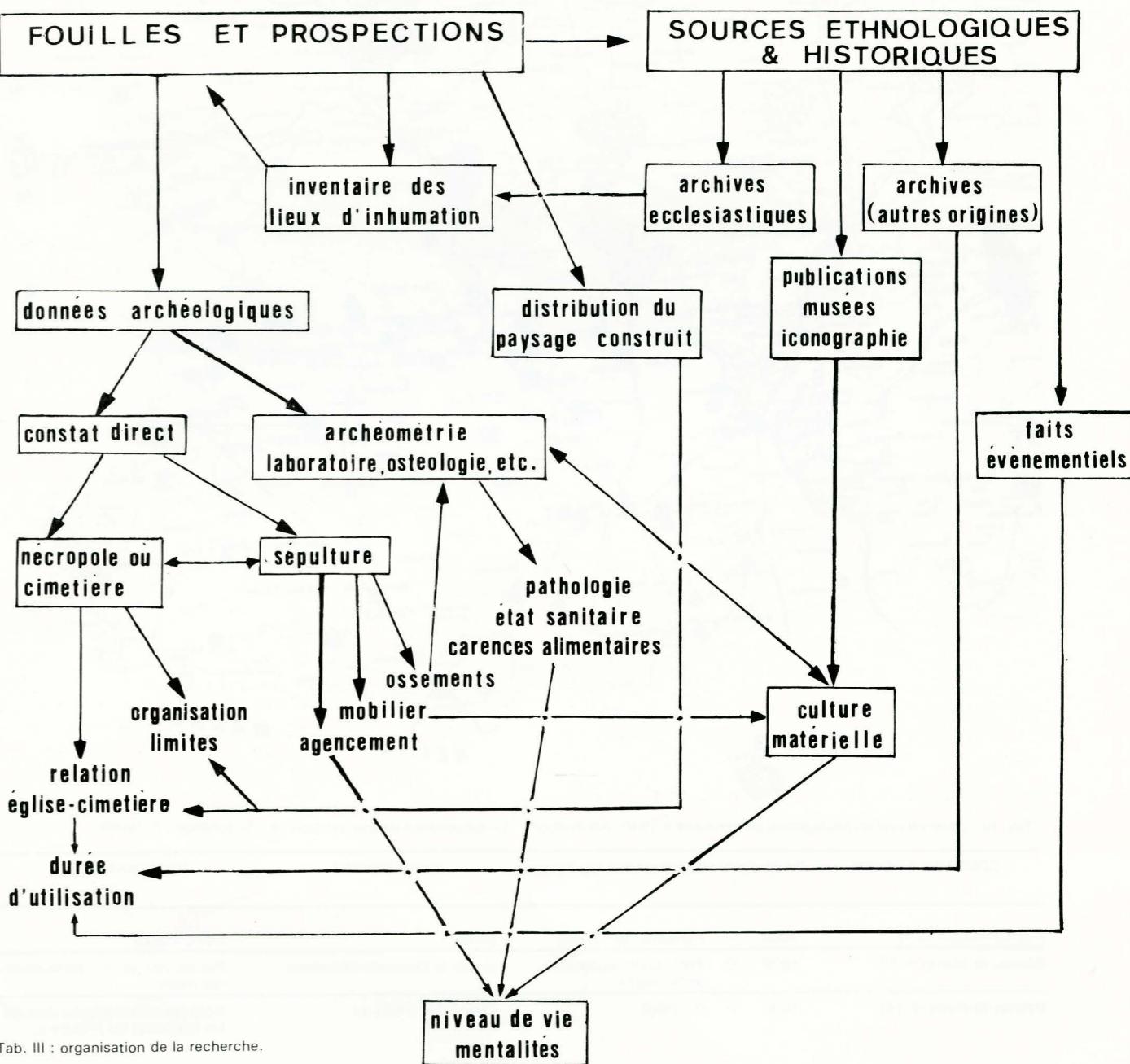
- des travaux effectués par des collègues et amis qui ont accepté de confier une partie de leurs

observations (14) ainsi que nos propres investigations (tab. IV et fig. 25) ;

- des fouilles personnelles, ou de collègues, exécutées dans un rayon n'excédant pas 30 km, à vol d'oiseau, autour de la zone prise en compte (tab. V et fig. 25) ;

- des fouilles plus éloignées, de portée régionale et d'autres, d'audience nationale ou internationale, nettement hors de notre aire d'évolution et de notre sphère culturelle, qui fourniront des points de comparaison avec les résultats enregistrés dans le périmètre référencé (tab. VI).

(14) - Nous remercions tous nos amis du CRAVO, d'avoir spontanément mis à notre disposition les fruits de leurs recherches ainsi que M. Pierre DURVIN, de la Société archéologique de Creil, et M. Jean-Luc MASSY, alors directeur régional des Antiquités historiques de Picardie.



Tab. III : organisation de la recherche.

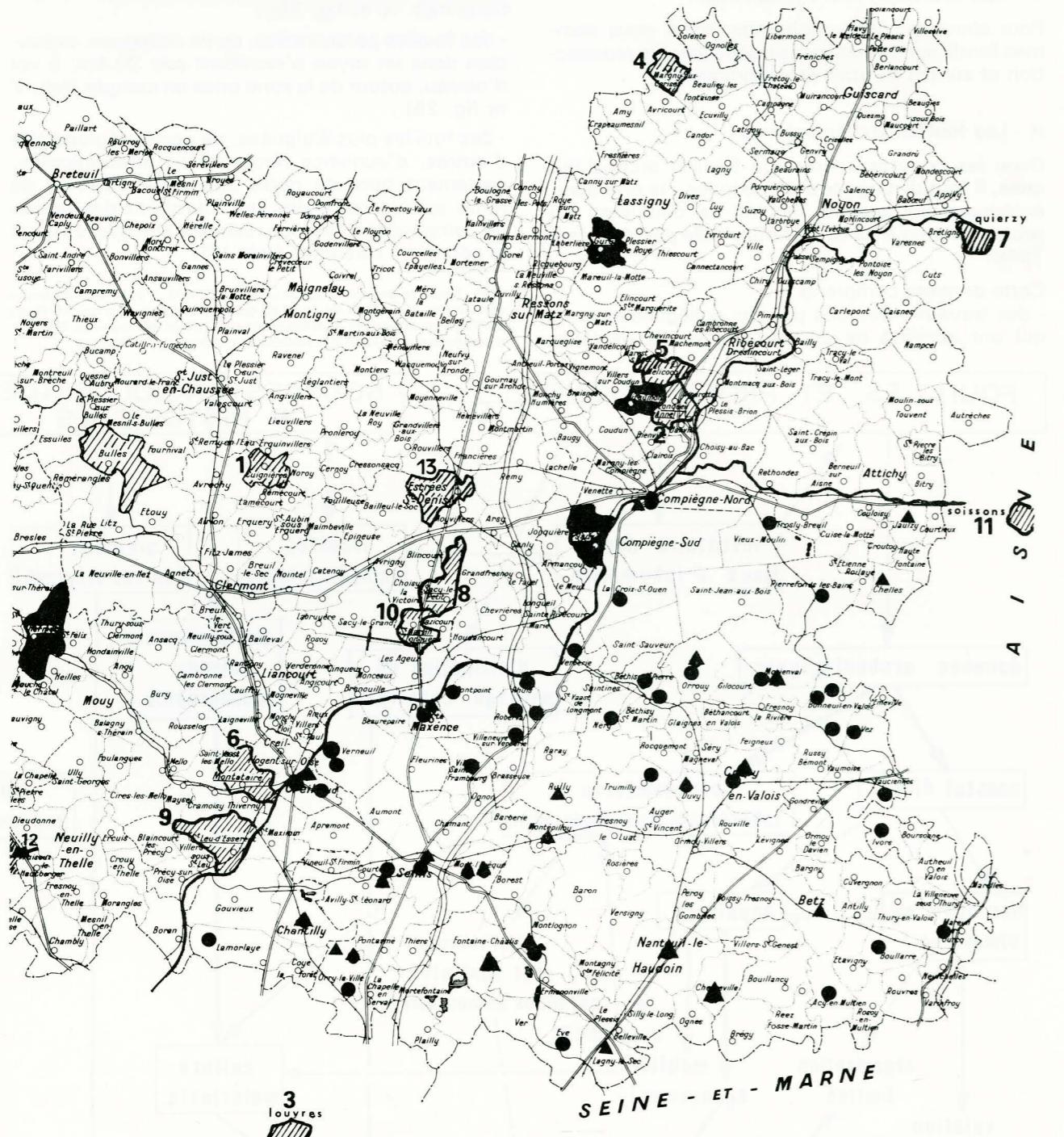
# 1°) - LES CONSTATS POSTÉRIEURS À 1940

## a) - au sud-est de l'Oise

Le tableau IV indique les principaux constats archéologiques, réalisés dans le domaine funéraire, depuis la dernière guerre. En dépit du désir d'être aussi complet que possible, la liste n'est cependant pas exhaustive : quelques interventions

de sauvetage, non relatées, ont certainement échappé à l'inventaire et toutes les observations, plus ou moins sérieuses, faites lors de petits travaux de voirie, d'entretien ou de pose de canalisations n'ont pas été prises en compte. Ces constats sont de trois sortes : observations de travaux publics, sondages et fouilles.

Fig. 25 : fouilles d'archéologie funéraire médiévale de 1852 à nos jours. ● - fouille et observation après 1940 ; ▲ - fouille et observation entre 1852 et 1940 ; ■ - fouille après 1940, hors zone de référence ; ▨ - fouille entre 1852 et 1940, hors zone de référence.



Tab. IV : observations archéologiques postérieures à 1940. Abréviations : O- surveillance de travaux publics ; S- sondage ; F- fouille.

COMMUNE ET CODE	DATE	TYPÉ	RESPONSABLE OU TÉMOIN	EMPLACEMENT	OBSERVATIONS
Acy-en-Multien (B 1)	1965	O	AUROIRE (géomètre)	parvis	Sarcophages
Béthisy-St-Martin (F 13)	1979	O	THUILLIER (étudiant en archéologie)	rue de la Chaussée Brunehaut	Pas de vestiges archéologiques, rue moderne
Béthisy-St-Pierre (F 14)	1980	O	DURAND	Chambrerie (XIII <sup>e</sup> s.)	Vestiges nécrologiques détruits par les bâtiments du XIII <sup>e</sup> s.

Boullare (B 20)	1975	O	Secrétaire de mairie	ancien cimetière côté sud de l'église	Sépultures
Bonneuil-en-Valois (F 17)	1966 à 1982	F	FRANÇOIS	église et cloître de l'abbaye de Lieu Restauré	Sépultures du Moyen Age
	1960	O	Secrétaire de mairie	Richebourg : dans la rue principale	Sarcophages
	1972	S	MALSY	Le Voisin : zone non habitée	Sarcophages
Courteuil (J 30)	1983-1985	F	RACINET	Prieuré de Saint-Nicolas-d'Acy	Sépultures du Moyen Age
Compiègne (D 28)	1971	F	BARDAGGI	Cloître de l'abbaye Saint-Corneille	Sépultures du Moyen Age
Creil (E 33)	1941	S	SCHEIERMACKER (archéologue allemand)	Malassise : village disparu	Sarcophages
	1978	S	DURAND	Côté extérieur nord de l'église	Sépultures non datées
	1981	O	PATIN	Côté extérieur s.w. de l'église	Sépultures non datées
Crépy-en-Valois (F 34)	1980	F	RACINET	Nef de l'église détruite de l'abbaye Saint-Arnoul	Sépultures du Moyen Age
Eve (G 42)	1950	O	CHAMPAULT (maire)	Côté extérieur nord de l'église	Sépultures
Fontaine-Chaalis (G 45)	1966	F	DURVIN	Nef de l'église détruite de l'abbaye de Chaalis	Sépultures du Moyen Age
Ivors (B 53)	1962	F	ROBERT	Sortie nord-est du village	Sarcophages
	1980	F	DURAND	Sarcophages	Sarcophages
La Croix-St-Ouen (D 56)	1981	O	DURAND	Côté extérieur sud de l'église	Pas de sépultures
Lamorlaye (C 59)	1972	S	DURVIN	Le Lys : zone non construite	Sarcophages
Mareuil-sur-Ourcq (B 62)	1965	O	?	Sainte-Marguerite : zone non construite	Sarcophages
Morienvill (F 68)	1979	O	FERRY (maire)	Place de la mairie	Sépultures
Nanteuil-le-Haudouin (G 70)	1985	F	OIRY	Chapelle des Marais	Sépultures médiévales
Néry (F 71)	1945	O	?	Sortie sud-est du village	Sarcophages
	1979	O	DURAND	Parvis de l'église	Sépultures du Moyen Age
	1979	O	DURAND	Chaussée Brunehaut	Voie gallo-romaine
Orrouy (F 77)	1976 à 1978	F	DURAND	Église de Champlieu	Sarcophages et sépultures M.A.
Orry-la-Ville (J 78)	1979	O	DURAND	Autour de l'église	Pas de sépultures
Pierrefonds (A 80)	1971	O	FERRY (maire de Morienvill)	Côté extérieur nord de l'église	Sarcophages
	1976	F	DURAND	Crypte de l'église	Vestiges archéologiques détruits
Pont-Sainte-Maxence (H 82)	1972	F	LHOMME	Jardin du presbytère	Cave du Moyen Age. Pas de sépultures.
Pontpoint (H 84)	1981	S	WOIMANT	Sortie est du village	Habitat carolingien
	1985-1986	F	RACINET	Eglise abbatiale du Moncel	Sépultures du Moyen Age
Rhuis (H 87)	1969	F	MARGOT	Intérieur du village	Sarcophages et sépultures du Moyen Age
	1970	S	MALSY		
Roberval (H 88)	1981	S	DURAND-WOIMANT	Ancien cimet. côté nord de l'église	Base du calvaire et sépultures détruites
Senlis (J 102)	1942	S	AMYOT D'INVILLE	Devant l'église détruite Saint-Rieul	Sépultures du haut Moyen Age
	1972	S	LEROY	Intérieur de l'église Saint-Rieul	Résultats inconnus
	1983	S	DURAND-WOIMANT	Côté ext. nord de Saint-Rieul	Pas de sépultures médiévales
	1963	F	DURVIN	Commanderie Saint-Jean, détruite	Sépultures gallo-romaines ou du haut Moyen Age
	1972	S	HANNAGAN	Extérieur de l'église détruite Saint-Hilaire	Sarcophages
	1974	F	DESBORDES	Église Saint-Frambourg	Sépultures du Moyen Age
	1977	F	DURAND	Côté nord de la cathédrale N.D.	Sépultures XIV <sup>e</sup> s.
	1977	F	DURAND	Intérieur de l'ancienne église	Sarcophages
	1978	F	WABONT	Saint-Pierre	et sépultures du Moyen Age
	1979	F	VERMEESCH	Cimetière ancien de l'église	Sarcophages et sépultures du Moyen Age
	1980	F	VERMEESCH	Saint-Pierre côté nord	Sarcophages
	1981	F	VERMEESCH	Cimetière ancien de l'église	et sépultures du Moyen Age
	1982	F	DURAND	Saint-Pierre côté nord	Sarcophages
	1981	O	DURAND	Sous le clocher de l'église	Sous le clocher de l'église
	1987	F	DURAND	Saint-Aignan	Saint-Aignan
				Crypte de la cathédrale	Pas de sépulture
Trumilly (F 108)	1979	O	DURAND-FRANÇOIS	Hameau de Drucy	Sépultures du Moyen Age
Vauciennes (F 110)	1978	O	DURAND	Zone non habitée	Nécropole gallo-romaine et du haut Moyen Age
Verberie (H 113)	1978	O	DURAND-FOUCRAY	Parvis de l'église	Sarcophages
Verneuil-en-Halatte (H 114)	1978	S	DURAND	Hameau de Montlaville	Sépultures non datées
	1979	S	DURAND	Hameau de Montlaville	Sépultures non datées
	1982	S	SARRAZIN	Hameau de Montlaville	Sépultures non datées
	1950	O	DURVIN	Près du cimetière actuel	Sarcophages
	1979	O	DURAND	Près du cimetière actuel	Sarcophages
Vez (F 116)	1970	O	Maire adjoint	Sud de l'ancien cimetière	Sarcophages
Vieux-Moulin (D 117)	1966	O	STITTARD (maire)	Sud de l'ancien cimetière	Sarcophages
Villeneuve-sur-Verberie (H 118)	1974 à 1976	F	DURAND	Ancienne église de Noël-Saint-Martin	Sarcophages et sépultures du Moyen Age
	1976	S	DURAND	Cimetière actuel	Tombe construite
Villers-Saint-Frambourg (J 119)	1979	O	DURAND	Chevet de l'église	Pas de sépulture

#### a - 1) - Résumé technique

- BÉTHISY-SAINT-PIERRE : Des travaux d'aménagement, dans l'ancienne chambrière du XIII<sup>e</sup> siècle, ont provoqué un sondage, en 1980, au nord-est de l'église paroissiale, près du chevet. Jusqu'à 2 m de profondeur des débris d'ossements humains, mêlés à de la terre de remblai, furent retrouvés dans le volume laissé par une travée disparue de la salle capitulaire. Cette construction avait détruit les inhumations. Il n'y avait pas de traces de sarcophages ; cependant, à quelques mètres de là, les ouvriers communaux qui construisent périodiquement de profonds caveaux dans le cimetière voisin, mettent au jour des sarcophages à partir d'une profondeur de 2 m / 2,50 m.

- BONNEUIL-EN-VALOIS : Depuis 1965, l'équipe de J.L. FRANÇOIS a fouillé, au fur et à mesure des travaux de restauration, différentes parties de l'abbaye de Prémontré fondée en 1131, à Lieu Restauré (doc. annexe IIa-IId). Le cimetière a été repéré à l'est du chœur, mais non fouillé. Il a été utilisé jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, pour les inhumations des défunt des hameaux voisins, conjointement avec celui de Bonneuil. Dans le cloître, une tombe à cuve céphalique, parmi d'autres, a été bien isolée stratigraphiquement dans un niveau du XII<sup>e</sup> siècle (J.L. FRANÇOIS et G. PERRIN, 1976, pp. 180-181 et 188 ; doc. annexe IId).

J.C. MALSY a ouvert un sondage, en 1972, à proximité du hameau de Le Voisin, lors d'une extension de carrière. Des sarcophages trapézoïdaux, en calcaire, contenant des squelettes mais aucun objet mobilier, ont été mis au jour. Le carrière ayant cessé provisoirement son exploitation, la fouille n'a pas été poursuivie.

- COURTEUIL : Philippe RACINET a entrepris, de 1983 à 1985, dans l'ancien prieuré clunisien de Saint-Nicolas-d'Acy, fondé à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, une fouille de sauvetage. Des inhumations ont été rencontrées dont une, à cuve céphalique, en plâtre ; une autre, semi-construite, contenait six poteries de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle (doc. annexe IIIa et IIIb).

- COMPIÈGNE : En 1971, lors des travaux de restauration, par la ville, de l'ancien cloître de l'abbaye Saint-Corneille, fondée au IX<sup>e</sup> siècle, Joachim BARDAGGI a été chargé d'une fouille de sauvetage ; les sondages n'ont fait apparaître que des sépultures médiévales et modernes ainsi que des substructures non datées. Aucune trace d'une occupation carolingienne n'a été décelée. Le mobilier provenant de cette fouille est conservé au Musée Vivenel (tissu et épingle de linceul, céramiques médiévales).

- CREIL : En 1941, le service archéologique de la Wehrmacht, lors de la construction de l'aérodrome de Creil, met au jour des sarcophages près du village disparu de Malassise, à la limite de la commune d'Apremont. Le docteur SCHEIERMACKER les date, alors, des VIII-X<sup>e</sup> siècles. D'après G. MATHERAT, qui relate la découverte, d'autres sarcophages auraient déjà été rencontrés dans cette zone (G. MATHERAT, 1948 a). Toute investigation est devenue impossible ; le site se trouve maintenant sous les pistes bétonnées de l'Armée de l'Air et à la limite du camp militaire.

Lors de la construction d'une nouvelle sacristie, en 1978, sur le côté septentrional de l'église de Creil,

plusieurs relevés stratigraphiques prouvent que le cimetière médiéval avait une extension au nord de l'édifice, contrairement à ce que montre un plan du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ces strates, très perturbées par les bombardements et les travaux de reconstruction, ne fournissent aucune indication de datation sur les sépultures.

- CRÉPY-EN-VALOIS : Philippe RACINET a entrepris, en 1980, une série de sondages dans la nef de l'église détruite du prieuré clunisien de Saint-Arnoul, fondé en 1008. Des niveaux de circulation, dont aucun n'est antérieur au XII<sup>e</sup> siècle, ont été mis en évidence ainsi que quelques sépultures contenant des céramiques funéraires du plein Moyen Age (P. RACINET, 1980 et 1982 ; fig. 26).

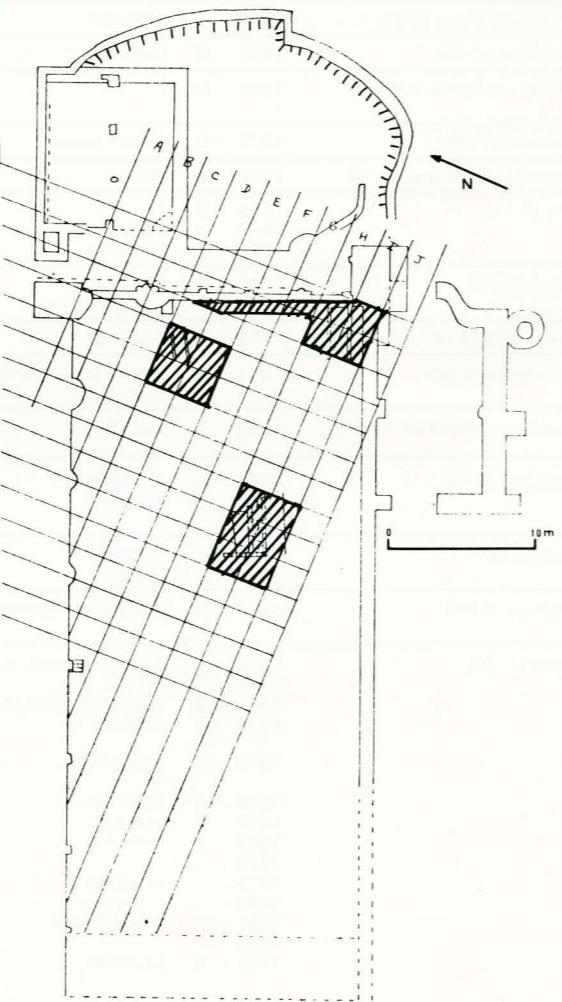


Fig. 26 : plan de l'église prieurale Saint-Arnoul, à Crépy-en-Valois et emplacement des sondages de 1980 (document Philippe RACINET).

- FONTAINE-CHAALIS : Pierre DURVIN exécuta une série de sondages, en 1966, dans la nef de l'église détruite de l'abbaye de Chaalis, fondée en 1136 ; ils lui permirent de mettre au jour trois sépultures et de constater qu'il n'y avait pas d'inhumations derrière l'emplacement de l'autel, ni dans les croisillons (P. DURVIN, 1967).

- IVORS : En 1980, une intervention de sauvetage, dans un lotissement, située dans le même périmètre qu'une première fouille conduite en 1962 (M. ROBERT, 1963) a permis de recueillir quelques objets des VI et VII<sup>e</sup> siècles qui datent des inhu-

mations en sarcophages (M. DURAND et R. SCHULER, 1983).

- LAMORLAYE : En 1972, Pierre DURVIN était appelé pour ouvrir un sondage, à la suite de la découverte d'un sarcophage dans un lotissement du Lys. Il repérait aussitôt une nécropole du haut Moyen Age qui demeure non fouillée pour l'instant. Les sarcophages se situent à environ 700 m de l'église actuelle (P. DURVIN, 1972).

- NANTEUIL-LE-HAUDOUIN : Une fouille de sauvetage a été entreprise en 1985 par Bernadette OIRY à la chapelle des Marais, attestée au XII<sup>e</sup> siècle. Des inhumations en pleine terre, sans matériel, ont été retrouvées autour du bâtiment (B. OIRY, 1987).

- ORROUY : Dans la zone archéologique certainement la plus explorée de l'Oise depuis le second Empire, une fouille a été reprise, de 1976 à 1978, sous l'ancien prieuré-cure de Champlieu. Elle était motivée en raison des pillages clandestins. Outre les interventions de Viollet-le-Duc, des recherches furent menées sur ce site avant et après la première Guerre mondiale.

D'importantes substructures d'une église préromane furent mises au jour ainsi que des tombes médiévales, des inhumations du haut Moyen Age et de l'Antiquité tardive, démontrant ainsi la pérennité de cette nécropole depuis l'époque gallo-romaine jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle (M. DURAND, 1986). Une typologie assez fine des différentes tombes médiévales fut élaborée mais la chronologie resta plus difficile à établir faute de stratigraphies bien ordonnées et d'éléments de comparaison datants (doc. annexe IVa-IVe).

- PIERREFONDS : Une fouille clandestine, en 1976, et des dégagements intempestifs de bénévoles trop zélés nous ont obligé à intervenir dans la crypte de l'église Saint-Sulpice. Plus aucune couche archéologique n'était en place ; pleins d'ardeur, les bénévoles étaient passés allègrement à travers toutes les strates jusqu'à la base des fondations, à tel point que le départ de la première marche d'un escalier se trouvait 42 cm plus haut que son niveau normal de circulation. Plus aucune sépulture n'était en place ; tout espoir de retrouver la tombe du premier fondateur de l'église et du château, que l'historiographie régionale place dans la crypte, est définitivement compromis.

- PONT-SAINTE-MAXENCE : La fouille entreprise par Patrick LHOMME, en 1979, dans le jardin du presbytère à la suite d'un effondrement, au nord de l'église paroissiale, n'a mis en évidence que des substructures médiévales, démontrant ainsi que le cimetière ne s'étendait pas dans cette zone (P. LHOMME, 1980 et doc. annexe V).

- PONTPPOINT : Depuis 1985, la restauration de l'ancienne abbaye du Moncel, par le club du Vieux Manoir, donne l'occasion de fouiller l'emplacement de l'église abbatiale où des sépultures postérieures au XIV<sup>e</sup> siècle sont rencontrées. Le cimetière des Clarisses, au chevet de l'église, a été détruit par l'installation d'un camp de prisonniers, par les troupes allemandes, en 1940.

- RHUIS : Conduite par Hervé MARGOT, de 1969 à 1970, à l'occasion de gros travaux entrepris par les Monuments Historiques dans l'église paroissiale, cette fouille a livré de nombreuses sépultures médiévales et du haut Moyen Age, malheureusement mal datées, ainsi qu'un faible mobilier funéraire (M. DURAND, 1978 a ; doc. annexe VIa-VIb).

- ROBERVAL : A la suite de l'aménagement paysager de l'ancien cimetière paroissial, un sondage, exécuté en 1981, a permis de noter, dans la base d'un calvaire détruit, le remploi d'éléments de tombes construites et de couvercles de sarcophages (M. DURAND et G.P. WOIMANT, 1983).

- SENLIS : A l'occasion de la construction d'un magasin à grande surface, en 1962, Pierre DURVIN a constaté la présence de sépultures en sarcophages de l'Antiquité tardive ou du haut Moyen Age, près de l'ancienne commanderie de Saint-Jean-de-Jérusalem (P. DURVIN, 1963 et fig. 27-1).

En 1972, Pierre LEROY entreprenait des sondages à l'intérieur de la nef de l'église Saint-Rieul, détruite peu avant la Révolution. Ce lieu passe pour le foyer paléochrétien du Senlis antique. Les résultats, qui semblent s'être soldés par un échec, n'ont pas été communiqués et on ignore même les emplacements exacts des sondages. Pourtant, en 1942, des travaux d'aménagement d'une école privée, sur le devant de l'église, avaient livré des sépultures du haut Moyen Age ; un bracelet, de facture gallo-romaine, provenant de ce contexte est conservé au musée de Senlis. En 1983, des travaux d'agrandissement de cette école nous obligaient, G.P. WOIMANT et moi-même, à intervenir dans la partie septentrionale, mitoyenne de l'ancienne église. Aucune sépulture médiévale n'a été rencontrée. Seul, un large fossé, déjà découvert en d'autres points en 1942 (G. MATHERAT, 1967), a été mis en évidence ; au fond de celui-ci se trouvaient des inhumations. Les matériaux de comblement de cet *Antiquum fossatum* (?) datent du Moyen Age et de l'époque moderne (doc. annexe VII et fig. 27-2).

Toujours en 1972, William HANNAGAN a fouillé un sarcophage, près de l'ancienne église Saint-Hilaire, détruite en 1781. Ce sauvetage s'inscrit à la suite de découvertes ponctuelles de témoignages mérovingiens dans la rue Bellon, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle (doc. annexe VIII et fig. 27-3).

La transformation de l'ancienne collégiale Saint-Frambourg en auditorium a motivé l'intervention de la DRAH de Picardie en 1974. En plus d'une tour gallo-romaine, l'équipe de fouille, dirigée par Jean-Michel DESBORDES, a mis au jour les vestiges de la première église fondée par Adélaïde, femme d'Hugues Capet. Les inhumations médiévales, contemporaines et postérieures à l'église collégiale, du dernier quart du XII<sup>e</sup> siècle, n'atteignent pas le niveau de circulation de la fin du X<sup>e</sup> siècle (J.M. DESBORDES, 1974, pp. 5-7 et 1975 ; doc. annexe IXa et IXb ; fig. 27-4).

Dans les jardins de l'évêché, sur le côté nord de la cathédrale, une fouille a permis de découvrir, en 1977, une tour ignorée de l'enceinte gallo-romaine et des inhumations de circonstance, datées du XIV<sup>e</sup> siècle, à l'emplacement des anciennes cuisines du chapitre cathédral, situées entre la muraille du III<sup>e</sup> siècle et le mur gouttereau nord du sanctuaire (doc. annexe X et fig. 27-5 ; M. DURAND, 1987 a).

De 1977 à 1982, une fouille importante s'est déroulée à Saint-Pierre (doc. annexe VIII et fig. 27-6). Notre intervention, à l'intérieur du bâtiment, se place en 1977 et 1978. De nombreuses sépultures médiévales, de différents types, ont été mises au jour, ainsi que les substructures d'un édifice cultuel, de plan basilical, bien antérieur à l'an 1000 (doc. annexe XIa-XIg ; M. DURAND, 1987 b). A l'extérieur, du côté nord, Monique LEMOINE en 1979 et 1980, puis Didier VERMEERSCH en 1981 et 1982, ont fouillé une partie du cimetière paroissial établi dans les ruines d'un habitat gallo-romain. Ils ont retrouvé, en ce qui concerne les niveaux d'inhumations, les mêmes séquences chronologiques qu'à l'intérieur (doc. annexe XIh à XIt) et aussi les vestiges du fossé déjà rencontré à Saint-Rieul ; sa datation a pu être affinée (M. LEMOINE, 1980 et D. VERMEERSCH, 1982).

En 1987, une intervention de sauvetage dans la crypte de la cathédrale n'a pas révélé la moindre présence de sépulture (M. DURAND, non publié).

- TRUMILLY : Aucun mobilier n'a pu faciliter la datation des sépultures peu profondes, en pleine terre, découvertes en 1979, au hameau de Drucy, à l'emplacement d'une chapelle détruite en 1431 (fig. 28).

- VAUCIENNES : Lors d'une intervention ponctuelle, dans une carrière en fin d'exploitation, loin de la zone urbanisée, nous n'avons pu que constater la destruction de pratiquement toute une nécropole du haut Moyen Âge ou du Bas-Empire, faute d'avoir été prévenu à temps. Le peu de mobilier

Fig. 27 : emplacements des fouilles d'archéologie funéraire médiévale dans Senlis depuis 1940. 1- commanderie Saint-Jean-de-Jérusalem ; 2- église Saint-Rieul ; 3- église Saint-Hilaire ; 4- collégiale Saint-Frambourg ; 5- cathédrale Notre-Dame ; 6- église Saint-Pierre.

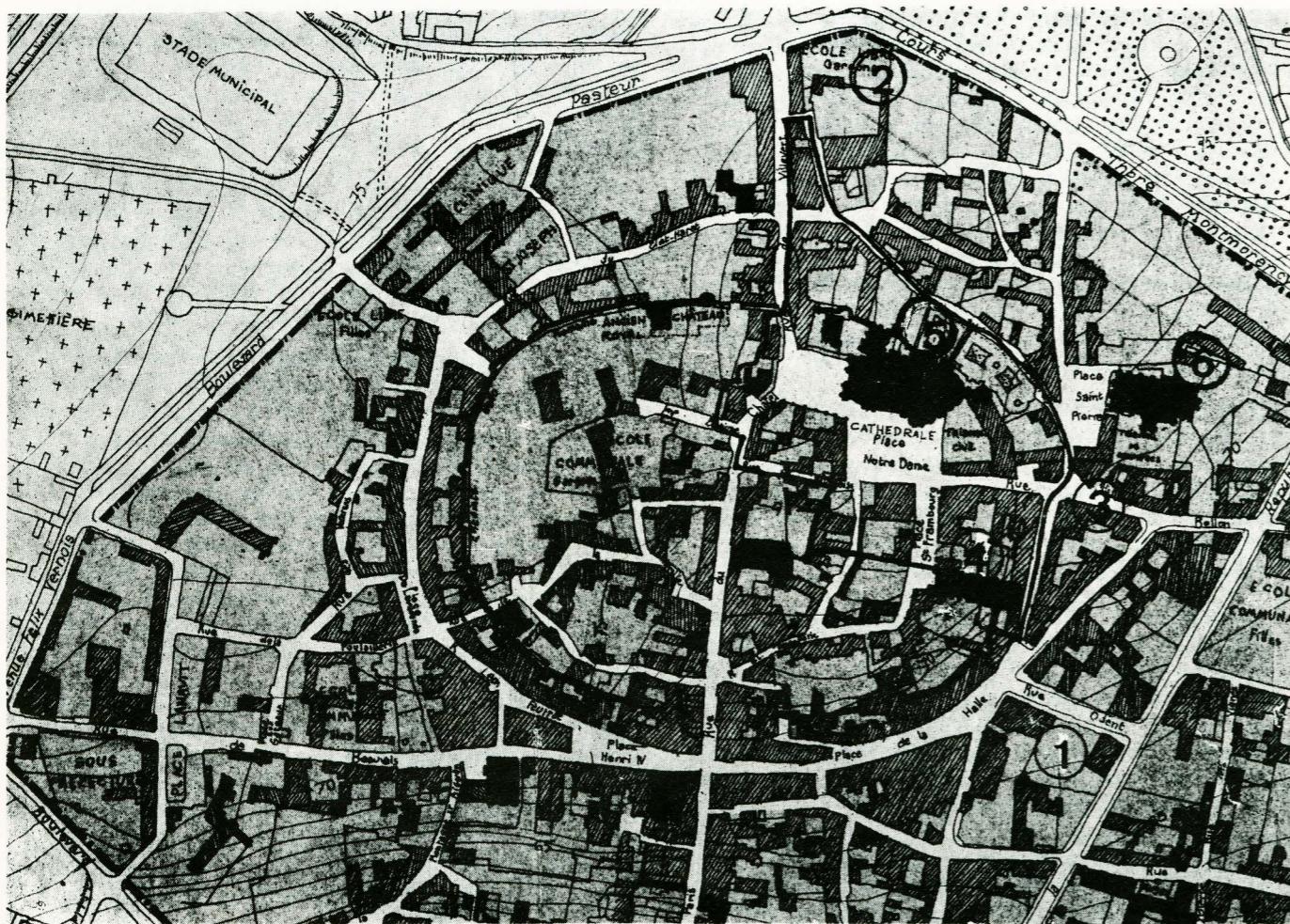


Fig. 28 : sépultures médiévales en pleine terre, découvertes lors de la construction d'un lotissement à Drucy, commune de Trumilly (photo Marc DURAND).

retrouvé s'étage du IV<sup>e</sup> au VII<sup>e</sup> siècle. Seule, la confirmation d'un site au toponyme intéressant (15), permet de combler un vide sur la carte

(15) - «La Sablonnière» ou «La Sablière» masque l'ancienne dénomination, «Le Carnage».

archéologique de la commune (M. DURAND, 1981 et fig. 29).

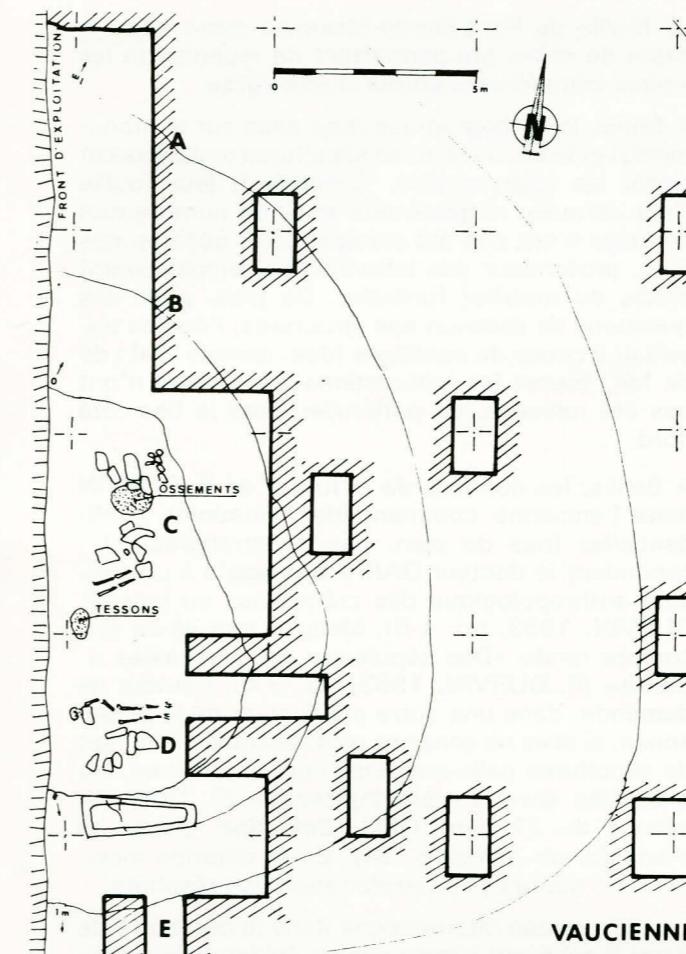


Fig. 29 : répartition des différents sondages lors de l'intervention de sauvetage à Vauciennes (plan Marc DURAND).

- VERBERIE : Sur la place de l'église, des travaux d'adduction d'eau ont permis, en 1978, à Bruno FOUCRAY de relever la présence de sarcophages à faible profondeur (doc. annexe XII).

- VERNEUIL-EN-HALATTE : Des travaux, en 1979, dans une maison ancienne de Montlaville, ont fourni l'occasion de fouiller quelques inhumations en pleine terre. Les fosses présentaient la particularité d'avoir été rubéfiées. Aucun matériel n'accompagnait les défunt. Le contexte monumental et la lecture stratigraphique n'autorisent pas à faire remonter ces sépultures au-delà du XVI<sup>e</sup> siècle (fig. 30). On peut seulement avancer l'hypothèse, sans preuve formelle pour l'étayer, qu'il s'agit de tombes de Huguenots ; une forte colonie de Réformés était installée à Verneuil, dont les célèbres familles d'architectes Androuet du Cerceau et de Brosse (L. GRAVES, 1834, pp. 114-115).

- VILLENEUVE-SUR-VERBERIE : La fouille de 1974 à 1976, dans l'ancienne église paroissiale de Noël-Saint-Martin et dans son périmètre immédiat, a démontré que l'édifice n'est pas antérieur au début du XI<sup>e</sup> siècle ; quelques sépultures, dont une tombe anthropomorphe, administrent la preuve qu'il a été installé sur un cimetière préexistant (M. DURAND, 1977, pp. 36-47 et doc. annexe XIII).

Une autre intervention, en 1976, dans le cimetière du chef-lieu a permis de constater la présence de

sépultures à cuve céphalique des XII et XIII<sup>e</sup> siècles (M. DURAND, 1978 b).

#### a - 2) - Examen critique

Il n'est pas question d'accepter telles quelles les conclusions de fouilles, même les nôtres, sans les soumettre à un examen critique d'autant plus profitable que le recul du temps et l'apport d'autres recherches peuvent les remettre en question. Bien entendu, seront laissés de côté l'aspect monumental et les autres orientations des recherches.

Dans l'ensemble, nous acceptons les observations archéologiques faites au cours des travaux publics ou privés, entre 1940 et 1983, par des personnes dignes de foi (maires, secrétaires de mairie, instituteurs, archéologues) ; nous avons vérifié, en particulier, qu'aucune confusion dans les termes ne s'est produite entre la présence de sarcophages et celle de tombes construites. En principe, les sarcophages sont attribués aux périodes mérovingienne et carolingienne, bien qu'il existe un risque infime que quelques-uns d'entre eux soient d'origine gallo-romaine. Les sondages et interventions ponctuelles effectués à Béthisy-Saint-Pierre, Bonneuil-en-Valois, Creil, Senlis (Hannagan), Trumilly, Verneuil-en-Halatte, Villeneuve-sur-Verberie ainsi que les fouilles de Vauciennes et d'Ivors ne permettent que de définir des limites cémétoriales ou la présence de nécropoles dont l'assiette demeure, le plus souvent, inconnue.

Il faut regretter qu'aucune fouille ne concerne un cimetière ou une église dans son intégralité ; elles

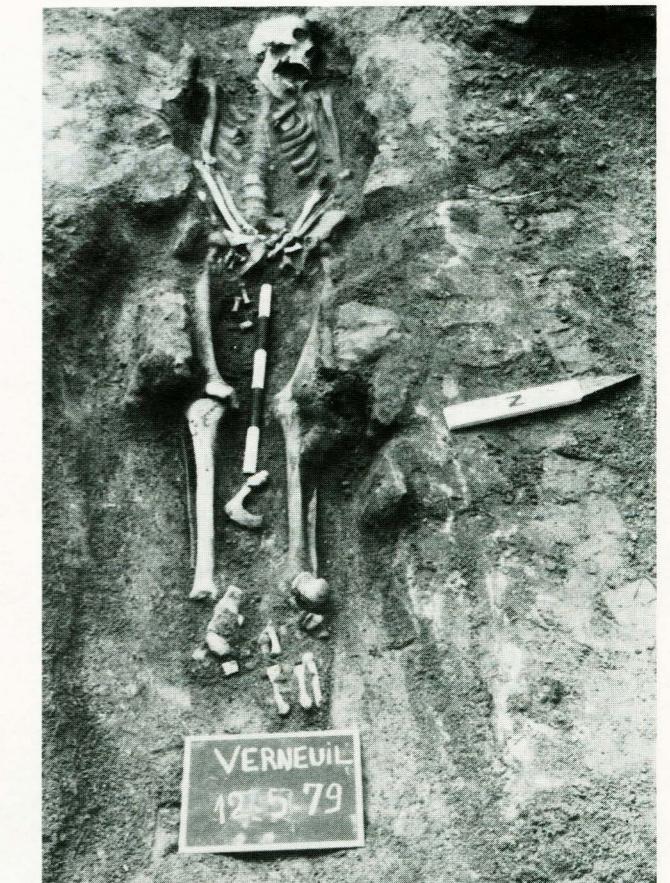


Fig. 30 : inhumation dans une fosse rubéfiée à Montlaville, commune de Verneuil-en-Halatte (photo Marc DURAND).

fournissent, de ce fait, des constats archéologiques scientifiquement justes, mais tronqués et localisés, et il serait délicat d'extrapoler à l'ensemble des sites les résultats obtenus ponctuellement, sans risquer de s'aventurer. L'examen des différentes fouilles retenues amène les réflexions suivantes :

- les travaux, à l'abbaye de Lieu-Restauré, fondés sur une étude minutieuse des stratigraphies et du mobilier, permettent des datations assez fines, mais le responsable se heurtera, lors de sa synthèse, aux destructions occasionnées par l'irresponsable Pierre POTTIER qui n'hésita pas, sous prétexte de sauver l'église abbatiale, à faire disparaître à coups de bulldozer toutes les inhumations devant l'édifice et à son chevet, avant l'intervention des archéologues. Sans préjuger du développement futur de la fouille au prieuré de Saint-Nicolas-d'Acy, il est prévisible qu'elle souffrira du même mal qu'à Lieu-Restauré ; c'est-à-dire la disparition d'une grande partie des sépultures, fouillées à la fin du XIXème siècle, sans qu'il n'en reste d'autre trace qu'une simple mention dans un bulletin du *Comité archéologique de Senlis*. Mais ces deux fouilles, conduites avec rigueur et méthode, permettront d'affiner la chronologie des différents types de tombes.

En l'absence de publication, la fouille de Compiègne ne laissera, comme souvenir, que le mobilier funéraire.

A Crépy-en-Valois, les résultats des investigations archéologiques n'autorisent à prendre en compte que la céramique rencontrée dans quelques sépultures. La surface de fouille trop restreinte, ainsi que la disparition de toutes les inhumations du chevet lors de son dégagement vers 1960 (là aussi Pierre POTTIER a sévi !), excluent toute idée d'entreprendre une étude sur la population cémétériale.

Nous serons très réservé sur les conclusions émises à la suite de la fouille de trois sépultures à l'abbaye de Chaalis ; nous ne pourrons retenir que les observations faites sur le mode d'élaboration de ces trois tombes ; l'inventeur les qualifie, d'ailleurs, de sarcophages (P. DURVIN, 1967, p. 7 et 10).

Nous pensons avoir conduit sérieusement la fouille de l'église du prieuré-cure de Champlieu, mais nous regrettons de n'avoir pas ajouté la superficie du croisillon nord à l'étendue de nos investigations (doc. annexe IVa), afin de comparer la densité des inhumations dans les deux bras du transept qui sont d'une surface égale. En effet, nous avons remarqué, à Saint-Pierre de Senlis, que le nombre des sépultures peut considérablement varier d'un emplacement à un autre. La principale faiblesse du site de Champlieu réside dans le saccage archéologique (il n'y a pas d'autres termes) de la nef et du chœur, autour des années 20, pour la seule quête d'objets, dispersés depuis dans des collections privées, sans que le moindre rapport technique eût été établi. L'autre faiblesse reste l'inconnue qui plane sur les inhumations médiévales du cimetière exploré sous Napoléon III où seuls les sarcophages et les tombes gallo-romaines intéressaient les fouilleurs (V. CAUCHEMÉ, 1906, vol. 3, pp. 107-109 et doc. annexe IVe).

La recherche des sépultures du XIème siècle demeurerait l'objectif principal de l'intervention dans

l'église de Pierrefonds. Elle s'est soldée par un échec et les résultats sont nuls pour l'archéologie funéraire.

La fouille de Pont-Sainte-Maxence entre dans le cadre de celles qui permettent de reconnaître les limites cémétériales autour d'une église.

A Rhuis, la problématique était axée sur le monumental et la découverte de sépultures embarrassait plutôt les responsables. Cependant, leur fouille s'est déroulée normalement mais de nombreuses données n'ont pas été enregistrées : position des bras, profondeur des inhumations, emplacement précis du mobilier funéraire. De plus, pour des questions de datation des structures, l'équipe travaillait à coups de sondages (doc. annexe VIa) ; de ce fait, toutes les inhumations *ad sanctos* n'ont pas été relevées, en particulier dans le bas-côté nord.

A Senlis, les données de la fouille de P. DURVIN dans l'ancienne commanderie demeurent confidentielles (pas de plan, pas de stratigraphie) ; cependant le docteur DARRAS procède à un examen anthropologique des crânes mis au jour (P. DURVIN, 1963, pp. 4-6). Malgré l'intitulé de son compte rendu «Des sépultures gallo-romaines à Senlis» (P. DURVIN, 1963, pp. 3-4), l'auteur se demande, dans une autre publication de la même année, si elles ne sont pas plus récentes : «il s'agit de sépultures gallo-romaines contemporaines des premières années mérovingiennes» (P. DURVIN, séance du 21 avril 1963, *Bull. Soc. d'hist. et d'archéo. de Senlis*, p. 24). Cette datation incertaine ne permet pas l'exploitation des résultats.

Les différentes interventions dans le périmètre de Saint-Rieul n'ont jamais mis en évidence le noyau paléochrétien sulbanecte. La disparition prématuée, dans des conditions tragiques en 1943, de l'abbé AMYOT D'INVILLE nous a très certainement privé de renseignements précieux.

La fouille de Saint-Frambourg souffre des mêmes défauts que celle de Rhuis : recherches privilégiées sur le monumental, observations lacunaires en ce qui concerne le funéraire, d'ailleurs admises par les fouilleurs : «... Entre ces deux moments (de fouilles) aucune observation sérieuse n'a vraiment eu lieu» (doc. annexe IXb).

Axée aussi sur le monumental, la fouille du Jardin de l'Évêché a permis, cependant, la datation de quelques sépultures du XIVème siècle.

A Saint-Pierre, malgré une fouille de longue haleine, de 1977 à 1982, les résultats restent partielles. A l'intérieur de l'église nous n'avons pu ouvrir, quand nous le désirions et où nous le voulions, les sondages nécessaires pour le développement de notre problématique ; nous avons toujours été tributaire de tous les travaux entrepris dans l'édifice. A l'extérieur, si une grande partie du cimetière a été fouillée, il reste que l'élargissement de l'enceinte défensive, au XVIème siècle, a empiété sur le champ des morts, privant ainsi les fouilleurs d'observations archéologiques sur un périmètre inconnu de la nécropole médiévale. Enfin, en raison de contraintes techniques, les parties orientale et occidentale, hors zone menacée, n'ont pas pu être sondées, ne serait-ce qu'à titre d'information comparative et pour en connaître les limites.

A Noël-Saint-Martin, ce sont aussi des résultats partiels qui ont été enregistrés dans l'église et nous regrettons de ne pas avoir étendu notre fouille au parvis, plutôt que de nous être dirigé vers le dégagement du collatéral nord.

En résumé, aucune fouille n'est parfaite. Cela tient à la nature même de ce type d'entreprises que sont les interventions de sauvetage. Le plus souvent, elles ne permettent pas aux responsables de chantier de développer leurs recherches dans le sens qu'ils désirent à cause d'impératifs techniques (gêne à la circulation, sécurité des bâtiments), économiques (respect du cahier des charges et des dates de livraison des travaux), des intérêts privés (champ en culture, propriétés construites) et parce que limitées au cadre étroit de l'aire archéologique à sauver. Malgré leurs résultats fragmentaires, la masse des renseignements recueillis ici et là fournit une somme de données exploitable synthétiquement. Si une fouille de sauvetage débouche rarement sur l'étude exhaustive d'un site, en revanche, prises dans leur ensemble, elles autorisent des travaux de recherche assez fiables au niveau d'un canton, d'une région. Malgré les inconvénients inhérents à ce type de fouille, leur principe doit être maintenu, ne serait-ce que pour les possibilités de comparaisons ponctuelles offertes entre elles.

#### b) - Fouilles autour de la zone de référence

Dans ce cadre, outre nos propres investigations, n'ont été retenus que les fouilles et sondages publiés ou en cours de publication. Le tableau V ne fournit donc pas un état exhaustif des travaux d'archéologie funéraire régionaux, surtout dans les départements voisins de l'Aisne et du Val d'Oise.

Les distances annoncées sont mesurées à partir des limites de l'aire de référence (fig. 25).

#### b - 1) - Résumé technique

La fouille de la nécropole de Cuignières, bien que ne couvrant pas toute sa superficie, fut correcte-

ment conduite. Elle a procuré une série de stèles funéraires, à cercles concentriques sur une face. Le mobilier s'échelonne du VIème au VIIème siècle (R. JACQUINEZ, 1969, et R. LEGOUX, 1980 ; fig. 25-1).

L'intervention de R. JOURNA à Longueil-Annel représente un énorme travail. Il s'agit d'un cimetière à rangées, dont le matériel est encore à l'étude ; malheureusement, une partie de cette nécropole se trouve sous des terres cultivées et ne peut pas être fouillée (doc. annexe XIV et fig. 25-2).

Dans la tour Saint-Rieul, ancien clocher d'une église détruite de Louvres (Val-d'Oise), des inhumations du Moyen Age et des sarcophages reposant sur des niveaux gallo-romains ont été mis au jour entre 1974 et 1978 (P. BALLAVOINE, 1978, et fig. 25-3) ; un de ces sarcophages, en plâtre, présente un décor à motifs chrétiens, rappelant ceux rencontrés dans le Vexin français (J. SIRAT, 1979 a).

L'intervention d'A. RAPIN dans le cimetière du village disparu du Montel a été fort intéressante pour l'étude des rituels et des modes d'inhumation médiévaux. Cette nécropole n'a pas été fouillée dans son intégralité (J.P. ANGOT et A. RAPIN, 1973 et fig. 25-4).

A Mélincocq, quelques mètres carrés d'une nécropole de plein champ du haut Moyen Age, menacée par les labours profonds, ont livré un faible matériel ne permettant pas une datation très fine (R. JOURNA et M. JAUSSAUD, 1973 ; fig. 25-5).

Quant à la nécropole de Montataire, connue depuis le XIXème siècle, elle avait fait l'objet de plusieurs petites interventions de sauvetage (P. DURVIN, 1957 et M. BALLIN, 1960). C. DECORMEILLE-PATIN a repris cette fouille de 1980 à 1983. Presque toute la surface de cette nécropole est constituée de sarcophages en calcaire disposés en rangées ; elle s'étend depuis l'église, vers l'ouest, sur une distance d'environ 200 m et au nord du lieu de

Tab. V : fouilles (F) et sondages (S) d'archéologie funéraire médiévale référencés autour de la zone d'étude.

COMMUNE	DATE	TYPE	DISTANCE Km	RESPONSABLE	LIEU	OBSERVATIONS
Cuignières (60)	1968	F	25	R. JACQUINEZ	Sortie nord du village	haut Moyen Age
Longueil-Annel (60)	1980 à 1982	F	8	R. JOURNA	Sortie nord du village	haut Moyen Age
Louvres (95)	1974 à 1980	F	20	P. BALLAVOINE	Tour St-Rieul	haut Moyen Age et Moyen Age
Margny-aux-Cerises (60)	1972	F	30	A. RAPIN	Le Montel. Village disparu	Moyen Age
Mélincocq (60)	1972	F	15	R. JOURNA	Milieu labouré	haut Moyen Age
Montataire (60)	1957	F	5	P. DURVIN	300 m au N.E. de l'église	haut Moyen Age
Montataire (60)	1980 à 1983	F	5	C. PATIN	400 m au nord de l'église	haut Moyen Age
Quiercy (02)	1975	F	25	G. SAMSON	Prieuré St-Martin	Moyen Age
Sacy-le-Petit (60)	1979 à 1982	F	10	M. DURAND	Sortie N.E. du village	haut Moyen Age
Saint-Leu-d'Esserent (60)	1954 à 1955	F	3	P. DURVIN	Intérieur de l'église prieurale	haut Moyen Age et Moyen Age
Saint-Martin-Longueau (60)	1973	S	7	P. RIGAULT	Sortie N.E. du village	haut Moyen Age
Soissons (02)	1979 à 1981	F	25	G. CORDONNIER D. DEFENTE	Abbaye St-Médard Abbaye St-Médard	haut Moyen Age et Moyen Age

culte sur plus de 300 m. Le mobilier recueilli, homogène, date des VI et VIIème siècles (doc. annexe XV ; fig. 21 et 25-6).

En 1975, à Quierzy, dans l'Aisne, une fouille fut entreprise dans le prieuré Saint-Martin, dans le même secteur que celles exécutées pendant la guerre de 1914-1918, par le docteur WEISE. En plus de quelques inhumations mises au jour, elle confirme les observations de l'archéologue allemand (G. SAMSON, 1985 ; fig. 25-7).

De 1979 à 1982, une fouille de sauvetage effectuée dans une nécropole du haut Moyen Age disposée près d'un tertre, à la sortie nord-est du village de Sacy-le-Petit, a mis en évidence une majorité d'inhumations en pleine terre datées des VI, VII et VIIIème siècles. La butte s'est révélée être le support d'un moulin à vent, détruit au XVème siècle. Elle recourait un tumulus supposé contemporain de la nécropole, très perturbé par les aménagements du socle du moulin. Le mobilier ostéologique est en cours d'étude (M. DURAND, 1980 b, 1987 c et C. LORREN, 1981 ; doc. annexe XVIa-XVIb ; fig. 25-8).

La restauration de l'église prieurale de Saint-Leu-d'Esserent, à la suite des bombardements de 1944, a occasionné une intervention à l'intérieur de l'édifice. Des sépultures du haut Moyen Age ont été mises en évidence ainsi qu'un niveau de circulation médiéval (P. DURVIN, 1956 a et 1975 ; fig. 25-9).

A la sortie nord-est du village de Saint-Martin-Longueau, P. RIGAULT exécuta un sondage dans une nécropole du haut Moyen Age menacée par un lotissement. Le matériel recueilli date un de ces sarcophages du VIème siècle (P. RIGAULT, 1973 et fig. 25-10).

Enfin, à Soissons, dans l'Aisne, nous devons à l'obligance de G. CORDONNIER, puis de D. DEFENTE, de connaître la typologie des sépultures médiévales de l'abbaye Saint-Médard (D. DEFENTE, 1982, 1983 et publication en cours ; fig. 25-11).

#### b - 2) - Examen critique

On peut appliquer à ces fouilles les mêmes remarques que celles qui afflignent les investigations archéologiques de la zone d'étude ; cependant, il est possible que la recherche menée à Saint-Médard de Soissons, si l'environnement n'est pas trop bouleversé par les destructions des deux dernières guerres, apporte un peu plus d'informations que les autres travaux : il semble que la datation des structures précédemment avancée soit sérieusement remise en question (D. DEFENTE, 1983).

Il faut remarquer que toutes les interventions dans les nécropoles du haut Moyen Age sont ponctuelles, fragmentées. L'intégralité de leur superficie échappe aux archéologues sauf, peut-être, à Montataire où l'assiette des sépultures semble assez bien circonscrite mais une bonne partie de celle-ci se trouve dans le cimetière actuel, ce qui exclut toute idée de fouille complète. A Sacy-le-Petit, le même problème se pose en des termes différents : la route départementale a coupé la nécropole ; et le tumulus, fortement entamé par l'installation du moulin médiéval ainsi que par des travaux de voirie à la fin du XVIIIème et au XIXème siècles, risque-

rait de décevoir, sur le plan archéologique, s'il était fouillé (M. DURAND, 1987 C).

A Saint-Leu-d'Esserent, il est dommage que le responsable du chantier ne se soit intéressé qu'aux inhumations mérovingiennes. Il faut dire, à sa décharge, qu'il travaillait conjointement avec l'équipe de restauration des Monuments Historiques et que sa marge de manœuvre demeurait étroite et son temps limité. D'autre part, comme dans beaucoup de fouilles de cette époque, l'aspect monumental était privilégié et l'étude des sarcophages ne venait que renforcer des datations de structures.

Il est regrettable que l'excellent travail de fouille d'A. RAPIN, au Montel, n'ait pu être complété par une étude ostéologique plus poussée et qu'aucune investigation archéologique n'ait eu lieu sur l'ancien village.

#### c) - Autres fouilles

A titre d'éléments comparatifs, quelques fouilles, hors de notre contexte régional, ont été sélectionnées, avec le désir de retenir un choix correspondant aux différents types de fouilles prises en compte : nécropoles du haut Moyen Age, cimetières en milieu clastral, en milieu urbain, églises et cimetières ruraux, églises citadines.

Il faut avouer que ce sont les hasards des publications et de nos lectures qui ont guidé notre choix pour retenir telles fouilles plutôt que d'autres et l'objection d'avoir ignoré certains travaux sera recevable. Cependant, l'important ouvrage sur les recherches archéologiques entreprises à Rougiers (Var) ne nous a pas échappé (G. DEMIANS D'ARCHIMBAUD, 1980) ; nous n'avons pas pu retenir cette fouille, le cimetière de ce village déserté n'ayant pas été exploré.

Le tableau VI fournit la liste des fouilles, hors secteur, prises en compte.

Nous aurions aimé exploiter aussi quelques fouilles réalisées en Picardie, mise à part celle de Goudelancourt-les-Pierrepont dans l'Aisne (A. NICE, 1986). Malheureusement aucune n'a retenu notre attention : les nécropoles de Moreuil et de Nouvion, dans la Somme, bien fouillées, sont incomplètes ; une partie de celle de Moreuil a disparu dans l'urbanisation et celle de Nouvion a été largement entamée par une carrière (D. BAYARD et al., 1981 ; D. PITON et R. SCHULER, 1981 ; D. PITON, 1985). Quant à celle de Vron, elle est aussi incomplète et offre plutôt un exemple régional de cimetière de transition entre le Bas-Empire et l'époque mérovingienne (C. SEILLIER, 1986).

Dans l'Oise, les fouilles poursuivies par CHAMI, depuis de nombreuses années à la Basse-Ouvre de Beauvais, n'ont pas encore fait l'objet d'une publication de synthèse ; en revanche, nous regrettons vivement que la relation des fouilles entreprises dans l'abbatiale de Saint-Riquier (Somme), haut lieu du monachisme carolingien, par le même archéologue qui opère à Thérouanne ne rende pas compte des résultats d'archéologie funéraire (H. BERNARD, 1978). Il est fort regrettable que dix années de fouille dans cette abbaye ne débouchent pas sur la moindre étude de sépultures.

TYPE	LIEU	DATE	RESPONSABLE
Nécropoles du haut Moyen Age	Bulles (60)	1963-1964	Y. LEGOUX puis R. LEGOUX
	Echouboulain (77)	1971 à 1973	Groupe archéologique de la région de Fontainebleau
	Goudelancourt-les-Pierrepont (02)	1980 à 1983	A. NICE
	Hamoir (B)	1967 à 1971	J. ALENUS-LECFERF
	Hérouville (14)	1966	J. DECAENS et CRAM de l'université de Caen
	Rosmeer (B)	1951 à 1975	P. JANSSENS
	Sezeguin (CH)	1973 à 1979	B. PRIVATI et C. BONNET
Églises et cimetières ruraux	Vieuxville (B)	1980 à 1984	J. ALENUS-LECFERF
	Alba (07)	1945 à 1967	LEGLAY et TOURRENC
	Arville (B)	1970	A. MATTHYS
	Querqueville (50)	1975 à 1977	Groupe de Recherches archéologiques du Cotentin
	Saint-Laurent-de-Pelissanne (13)	1970	M. FIXOT et J.P. PROUST
Établissements claustraux ruraux	Beaucaire-Saint-Roman (30)	1966	J. ROCHE
	Bouconville-Vauclaire (02)	1965 à 1981	R.P. A DIMIER (†) puis R.P. COURTOIS
	Saint-Ouen-l'Aumone (95)	1978 à 1981	P. SOULIER
Établissements claustraux urbains	Beaumont-sur-Oise (95)	1984 à 1986	J.Y. LANGLOIS ET al.
	Saint-Pierre de Montmartre (75)	1975 à 1978	P. PERIN
Milieu urbain	La Courneuve (93)	1973 et 1978-79	A. BULARD
	Genève (CH)	1971-1974	C. BONNET
	Orléans (45)	1977 à 1978	DRAH du Centre
	Pontoise (95)	1983-1984	D. VERMEERSCH et M. WABONT
	Saint-Denis (93)	depuis 1973	N. et O. MEYER
	Saints-Innocents (75)	1973-1974	R. LEPROVOTS
	Tours (37)	1969 à 1979	H. GALINIE et L.A.U.

Tab. VI : fouilles postérieures à 1960 prises en compte hors de la zone de référence.

#### c 1) - Résumé technique

La fouille de Bulles (Oise) aurait pu entrer dans notre cadre régional ; compte tenu de ses qualités exemplaires, elle mérite un traitement de faveur. Elle couvre une nécropole de plein champ, à 2 km environ du village actuel. Grâce à la remarquable étude du matériel, les datations des sépultures sont affinées (Y. LEGOUX, 1973 ; P. PERIN, 1980 ; J.L. MASSY, 1981 ; R. LEGOUX, 1982, 1986 ; Y. et R. LEGOUX, 1974, 1978).

Les recherches à Rosmeer (P. JANSSENS, 1978) et à Hamoir (J. ALENUS-LECFERF, 1978 et doc. annexe XVII), en Belgique, concernent des nécropoles mérovingiennes fouillées intégralement ou presque comme à Vieuxville (J. ALENUS-LECFERF, 1985), ainsi que celle de Sezeguin, en Suisse ; cette dernière présente l'avantage de concilier aussi une fouille d'habitat du haut Moyen Age (C. BONNET et B. PRIVATI, 1979).

Plus que le nombre de sépultures mises au jour, c'est le travail de laboratoire entourant la fouille d'Hérouville (Manche) qui nous a décidé à retenir celle-ci (J. DECAENS, 1971).

Quant à la petite fouille d'Echouboulain (Seine-et-Marne), son contexte a attiré notre attention ; elle se situe dans un habitat intercalaire résiduel, en l'occurrence une ferme établie dans une ancienne possession cistercienne (G. DELAHAYE, 1980).

Dans le cadre des églises et des cimetières ruraux, la fouille, assez brève malheureusement, de l'église disparue de Lorcy, à Arville, en Belgique, permet l'étude archéologique d'une chapelle édifiée

fiée vers 700, sur un cimetière préexistant ou contemporain, dont l'histoire écrite ne commence qu'en 1129, lorsqu'elle possède le titre d'*ecclesia* (A. MATTHYS et G. HOSSEY, 1971 et doc. annexe XVIIIa et b).

Les fouilles de Saint-Laurent-de-Pelissanne (Bouches-du-Rhône) ne sacrifient pas, bien au contraire, l'aspect funéraire au profit du monumental (M. FIXOT et J. PROUST, 1971). Il en est de même pour les sanctuaires de Querqueville, dans la Manche (R. DOLD, 1978) et d'Alba (Ardèche), ce dernier établi dès l'Antiquité tardive (Y. ESQUIEU et R. LAUXEROIX, 1975).

Pour les cimetières des établissements claustraux nous avons choisi ceux d'une abbaye urbaine à Paris, Saint-Pierre-de-Montmartre (P. PERIN, 1977 ; B. YOUNG, 1978), d'un prieuré lié au château de Beaumont-sur-Oise, dans le Val-d'Oise (J.Y. LANGLOIS et al., 1986), d'une abbaye royale, dans le même département, à Saint-Ouen-l'Aumone (P. SOULIER, 1978 et 1979 ; doc. annexe XIXa-XIXc) et d'une abbaye en milieu non habité, Saint-Roman, dans le Gard (P. NEUMANN et F. GARCIA, 1974). Pour ces trois derniers sites, nous nous sommes appuyé sur les rapports de fouilles (16). Enfin, des travaux à l'abbaye de Vauclair (Aisne), nous ne retiendrons que le mobilier, à titre d'élément de datation (R. COURTOIS, 1972 ; Groupe SOURCE, s.d. et V. SAUTAI-DOSSIN, 1975).

(16) Nous remercions M. Philippe SOULIER et l'équipe du Service départemental d'archéologie du Val d'Oise d'avoir bien voulu nous confier les résultats de leurs travaux, ainsi que la Société d'histoire et d'archéologie de Beaucaire, responsable de Saint-Roman.

Pour les fouilles de cimetières, en milieu urbain, nous suivons les travaux qui se développent en Seine-Saint-Denis (17), en particulier autour de l'église des Trois-Patrons (O. MEYER et al., 1979 à 1983). Notre attention a été aussi retenue par la fouille de l'église à La Courneuve (J. AJOT et A. BULARD, 1980). En ce qui concerne l'archéologie funéraire de Tours (Indre-et-Loire), nous nous sommes reporté aux travaux effectués, entre 1969 et 1980, dans les vieux quartiers de la ville (H. GALINIE, 1976 à 1980). Nos renseignements sur le cimetière urbain d'Orléans (Loiret) et la fouille du square des Innocents, à Paris sont de seconde main (Y. DE KISCH, 1979 ; R. LEPREVOTS, 1974).

#### c - 2) - Examen critique

A juste titre on pourra faire grief, à cette sélection de fouilles, d'être représentative d'une série de travaux dans les cimetières sans intervention directe sur les habitats environnants ou sans relation avec ces derniers, sauf à Sezagnin, à Saint-Denis et à Tours. En revanche, toutes les fouilles de villages ou de sites médiévaux publiées depuis une décennie ignorent le cimetière (Wharram-Percy en Grande-Bretagne, Dracy en Côte-d'Or, Rougiers dans le Var, etc.). Il est certain, pour apprécier à sa juste valeur l'influence du cimetière sur l'organisation du paysage construit, qu'il faudrait pouvoir mener de pair fouilles d'habitats et de nécropoles ; avec le seul renfort de la prospection de surface, le risque serait grand de faire une part trop large à l'hypothétique. Nous pensons, cependant, que les travaux entrepris à Saint-Denis (93), par l'équipe de Nicole et Olivier MEYER et ceux de Tours (37), par Henri GALINIE, évitent ce travers ; mais, dans ces deux cas, il s'agit du milieu urbain. Pouvoir conduire en zone rurale cette investigation binaire permettrait de connaître précisément l'incidence du cimetière sur l'espace bâti ; encore faudrait-il choisir des villages dont on serait sûr que l'organisation spatiale n'aurait pas subi les influences, l'attrait du château ou de l'ensemble château-église.

Peut-être, la fouille du cimetière et du village déserté de Saint-Jean-le-Froid (Aveyron), que nous connaissons mal, pourrait-elle répondre à ce genre d'interrogation (R. BUCAILLE, 1975).

#### 2°) - FOUILLES DU SECOND EMPIRE À 1940

Il s'agit, tout d'abord, des fouilles conduites sous Napoléon III, dans la région compiégnoise (V. CAUCHEME, 1902-1912) ; elles concernent surtout des nécropoles gallo-romaines et du haut Moyen-Age. Il faudra attendre le courant de notre siècle pour prendre connaissance de ces travaux dans différentes publications ; on peut citer, dans la zone de référence : Chelles (J.C. MALSY, 1972), Jaulzy (J.C. MALSY, 1973 ; F. VALLET, 1977) et Orrouy-Champlieu (V. CAUCHEME, 1906, 3ème vol). Hors de ce périmètre, la fouille de Gury (A. DE ROUCY, 1869-1873 et doc. annexe XX) demeure la plus intéressante (fig. 25).

Ensuite, ont été prises en compte les fouilles et découvertes fortuites faites à l'occasion de travaux publics, publiées par les Sociétés savantes, locales et régionales (18). Nous sommes loin d'être persuadé d'avoir obtenu un résultat exhaustif dans le recensement de ces informations qui se bornent, trop souvent, à quelques lignes imprécises dans des comptes rendus de séances. La fouille de Hermes (relatée par l'abbé RENET, 1880) ne sera pas prise en considération, le nombre de découvertes non situées et la personnalité du fouilleur laissant planer des doutes sur la provenance de certains objets (fig. 25).

Les tableaux VII et VIII fournissent les listes des travaux exécutés de 1852 à 1940.

#### a) - Résumé technique

Les fouilles menées par A. DE ROUCY, avec des moyens importants, pour le compte de Napoléon III, sont techniquement sérieuses pour l'époque ; mais il ne faut pas y chercher la rigueur scientifique indispensable aujourd'hui. La quête d'objets restait l'objectif majeur de ces entreprises.

Une allusion a déjà été faite aux fouilles de Hermes, entre 1878 et 1905, qui demeurent suspectes à nos yeux ; nous n'y reviendrons pas (A. RENET, 1880 ; J. HAMARD, 1901).

Les autres fouilles, conduites par des érudits locaux, ont rarement laissé, dans les bulletins des Sociétés savantes, plus qu'un plan de situation et une brève relation sur leur déroulement. La meilleure part est réservée aux descriptions du mobilier ou au monumental. Bien entendu, la plus grosse partie du matériel est dispersée. C'est le cas pour Creil (L. BOURSIER, 1875), Crépy-en-Valois (Anonyme, 1880), Montlévêque (A. CAVILLON, 1899), Senlis (E. MULLER, 1886), Lagny-le-Sec (A. MELAYE, 1899). Seuls, les commentaires qui accompagnent la fouille de Nanteuil-le-Haudouin sont un peu plus explicites (E. MILLET, 1876). Toutes ces narrations concernent des nécropoles du haut Moyen Age, sauf celle de Lagny-le-Sec qui, selon l'auteur, serait médiévale.

Les relations des observations archéologiques faites ça et là, au cours de travaux publics ou privés, sont encore plus modestes ; elles se rapportent, en général, à des découvertes de nécropoles mérovingiennes dont l'emplacement est, bien souvent, imprécis. Le narrateur n'est d'ailleurs pas toujours l'inventeur du site. La présence d'inhumations est constatée à Chantilly (A. MOREAU, 1876), Duvy (Anonyme, 1912), Montépilloy (A. MARGRY, 1870), Orry-la-Ville (E. DUPUIS, 1874), Pont-Sainte-Maxence (A. DE MARSY, 1892), Rully (F. LOUAT, 1933), Giraumont et Jaux (L. PLESSIER, 1906 et 1911).

Pour la période du plein Moyen Age, des constats d'archéologie funéraire sont établis lors de la désaffection du cimetière Saint-Jacques, à Compiègne (A. DE MARSY, 1901) et de celui de Montlévêque (V.A. DE CAIX DE SAINT AYMOUR, 1875), au cours de travaux dans l'église de Betz, en 1936, par l'instituteur M. DUMONT (non publié) ; à Chaalis, ce sont des sondages dans l'église abbatiale qui permettent la découverte de deux crosses d'évêques (A. DE LONGPERIER-

(17) Nous exprimons nos remerciements à Nicole et Olivier MEYER, de nous avoir autorisé à utiliser une partie des résultats de leurs travaux en cours.

(18) - Société française d'archéologie (Bulletin Monumental)  
- Société des Antiquaires de Picardie  
- Société historique de Compiègne  
- Société archéologique, historique et géographique de Creil  
- Société d'histoire et d'archéologie de Senlis  
- Fédération des Sociétés historiques et archéologiques de l'Aisne.

Tab. VII : travaux archéologiques sur la rive gauche de l'Oise de 1852 à 1940 ; F- fouille ; S- sondage ; O- observation

COMMUNE ET CODE	ANNÉE	TYPE	INVENTEUR OU RESPONSABLE	OBSERVATIONS
Betz (B 15)	1936	S	DUMONT	Caveau et sarcophages dans l'église
Chantilly (C 25)	1876	O	CHAPART	Nécropole du haut Moyen Age
Chelles (A 26)	1863	F	CHORON, DE ROUCY	Nécropole du haut Moyen Age au lieu-dit «Le Parc»
Chèvreville (G 277)	1877	?	?	Le maire offre au musée de Senlis un cercueil en plomb trouvé dans la commune.
Compiègne (D 28)	avant 1890	O	DE MARSY	Observations, lors de la désaffection du cimetière Saint-Jacques
Courteuil-Saint-Nicolas (J 30)	1877	F	HAYAUX DU TILLY	Nécropole du haut Moyen Age, hors agglomération
Creil (E 33)	1875	F	BOURSIER	Nécropole du haut Moyen Age à la périphérie de la ville
Crépy-en-Valois (F 34)	1880	F	?	Sarcophages du haut Moyen Age à la ferme de Mermont et à Geresme
Duvy (F 38)	1912	O	?	Sarcophages dans une ferme à Bazoches
Fontaine-Chaalis (G 45)	1866	F	?	Deux crosses d'évêques sont recueillies dans l'église abbatiale
Jaulzy (A 54)	1866	F	CHORON, DE ROUCY	Nécropole du haut Moyen Age
Lagny-le-Sec (G 58)	1899	F	MELAYE	Cimetière attribué aux Templiers mais plus vraisemblablement du haut Moyen Age
Montépilloy (J 64)	1870	O	MARGRY	Nécropole du haut Moyen Age
Montlévêque (J 66)	1875	O	CAIX DE SAINT AYMOUR	Tombes et dalles relevées autour de l'église
	1899	F	CAVILLON	Nécropole du haut Moyen Age hors agglomération
Morienville (F 68)	1902 à 1907	F	MONUMENTS HISTORIQUES	Nécropole du haut Moyen Age dans l'abbatiale
Nanteuil-le-Haudouin (G 70)	1876	F	MILLET	Nécropole du haut Moyen Age en limite d'agglomération
Orrouy-Champlieu (F 77)	1862-1870	F	CHORON, DE ROUCY	Cimetière médiéval et nécropole du haut Moyen Age
Orry-la-Ville (J 78)	1874	F	DUPUIS	Nécropole du haut Moyen Age à Montgrésin
Pont-Sainte-Maxence (H 82)	1891	O	DE MARSY	Nécropole du haut Moyen Age (non située)
Rully (H 94)	1934	O	LOUAT	Nécropole du haut Moyen Age hors agglomération
Senlis (J 102)	1872	F	GERIN et PUSSANT	Ossuaire de la Charité
	1886	F	MULLER	Fouille du côté nord dans la cathédrale
	1926	O	LOUAT	Cimetière médiéval et fosses de pestiférés au faubourg Saint-Martin
	1934	O	LOUAT	* Saint-Martin

Tab. VIII : travaux archéologiques sur la rive droite de l'Oise de 1852 à 1940 ; F- fouille ; O- observation.

COMMUNE	DATE	TYPE	INVENTEUR	OBSERVATIONS
Giraumont (60)	1910	O	PLESSIER	Nécropole du haut Moyen Age, hors agglomération
Gury (60)	1869	F	DE ROUCY	Nécropole du haut Moyen Age près de l'église
Hermes (60)	1878 à 1905	F	HAMARD	Nécropole gallo-romaine et du haut Moyen Age hors agglomération ; vicus (emplacement de Ratumagus ?)
Jaux (60)	1891	O	?	Nécropole du haut Moyen Age, hors agglomération
Saint-Martin-Longueau (60)	vers 1860	F	?	Nécropole du haut Moyen Age autour de l'église

GRIMOARD, 1866). Félix LOUAT suit les travaux d'urbanisation autour de l'église disparue de Saint-Martin, à Senlis, entre 1926 et 1934. Il constate la présence de nombreuses sépultures en pleine terre dont une bonne partie est imputable à une épidémie de «peste», au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Le mobilier recueilli est pauvre (F. LOUAT, 1926 et 1934).

#### b) - Examen critique

Les publications de V. CAUCHEME et de A. DE ROUCY (*op. cit.*) consignent relativement bien les résultats enregistrés lors de ces fouilles d'une cer-

taine ampleur, d'autant plus que les carnets journaliers du conducteur de ces travaux, CHORON, homme méticuleux et d'une remarquable probité sont parvenus jusqu'à nous (19). Mais la rapidité avec laquelle certaines nécropoles ont été fouillées — en particulier celles de Jaulzy (A 54), où 246 sépultures sont inventoriées en un mois et de Chelles (A 26) où, en 4 mois, 1775 sarcophages sont mis au jour — laisse planer des doutes sur la

(19) Ces carnets sont conservés à la Bibliothèque municipale de Compiègne et au M.A.N., à Saint-Germain-en-Laye.

rigueur des constats scientifiques et des datations proposées. A Chelles, en effet, des monnaies médiévales, trouvées *in situ* et occultées lors de la publication, sembleraient indiquer que cette nécropole aurait été réutilisée, tout du moins partiellement, dans le courant du Moyen Age.

Il est certain que V. CAUCHEMÉ a pris un raccourci dangereux en présentant le cimetière de Champlieu comme un «mille-feuilles» où se superposent régulièrement inhumations gallo-romaines, mérovingiennes puis médiévales (fig. 31 et 32), alors que nos fouilles ont démontré l'enchevêtrement des unes dans les autres (M. DURAND, 1986, pp. 79-80).

Pour les autres fouilles comprises dans ce segment chronologique, leur laconisme et surtout l'imprécision des termes choisis pour décrire les sépultures rendent leur exploitation délicate ; plus d'une fois, le doute s'est emparé de nous pour savoir s'il s'agissait de sarcophages ou de tombes construites (cf. chap. Terminologie). En général, l'orientation des squelettes est relevée, rarement la position. A Lagny-le-Sec, la relation de la fouille informe que le cimetière est médiéval : «... 30 cercueils de pierre, dont quelques-uns renfermaient des armes à l'usage des chevaliers du Temple» (A. MELAYE, 1899, p. 207). Bien entendu, le mobilier n'est pas décrit et a disparu depuis. Plus certainement les fouilleurs ont rencontré une nécropole du haut Moyen Age qu'ils ont attribuée, un peu hâtivement à notre sens, à la dernière occupation du site. Il n'existe pas dans la région d'exemple de fouille de commanderie ; la seule comparaison qu'on puisse faire se situe dans un contexte culturel très différent, dans le Sud-Ouest de la France : comme le signale le responsable de la fouille de «La Salvetat de Serres», en Haute-Garonne, le cimetière est installé au XIVème siècle après l'abandon de la sauveté ; il pense, cependant, que quelques sépultures doivent être contemporaines de l'édifice du XIIème siècle (G. MANIERE, 1977, p. 205 et 222), en particulier la sépulture 15, à fosse anthropomorphe. Aucun vestige d'armement n'a été rencontré dans ces tombes, hormis une pointe de flèche dans un os du bassin d'un squelette plus récent. Parmi l'abondante littérature consacrée aux Templiers, peu de lignes sont réservées aux derniers moments d'un chevalier. Nous relevons, cependant, dans un bref passage concernant la fin d'un blanc manteau : «... comme il n'avait à lui que sa robe, on la lui laissa ; son menu bagage et son épée revinrent à la commanderie» (G. BORDONOYE, 1975, p. 191). Une fouille dans la chapelle des Templiers à Ecoreau-Frettecuisse (Somme), bien qu'assez ancienne (1912), n'a livré que des tombes sans mobilier (G. BEAURAIN, 1928). Tout cela tendrait à confirmer qu'il n'y avait pas d'armes déposées dans les sépultures des Templiers.

Enfin, à l'abbaye de Fontaine-Chaalis, les sondages anarchiques dans l'église ruinée ont soulevé la réprobation des milieux archéologiques de l'époque : «... des fouilles entreprises au hasard dans l'enceinte de l'église de Chaalis (A. DE LONGPERIER-GRIMOARD, 1866, p. VIII). Cet archéologue conteste aussi les attributions, apparemment abusives, des crosses d'évêques découvertes, à des dignitaires ecclésiastiques nommément désignés ; ce qui remet implicitement en

question les datations de ces bâtons épiscopaux et celles des sépultures.

Il est certain que les observations archéologiques faites lors de surveillances de travaux ne feront pas beaucoup avancer la recherche bien que, grâce à elles, il soit intéressant de noter la présence de nécropoles de plein champ dans ce qu'était encore, au XVIIIème siècle, la zone rurale de Chantilly, ainsi qu'aux limites de Crépy-en-Valois, Montépilloy, Montlévêque, Montgrésin (commune d'Orry-la-Ville), Rully et aussi à celles de Girumont et Jaux, hors de l'aire d'investigation (fig. 25). A Duval, c'est une nécropole du haut Moyen Age qu'on rencontre dans l'habitat résiduel de Bazoches et cette constatation est à rapprocher de la fouille d'Echouboisain, en Seine-et-Marne, conduite par le GASF de 1971 à 1973.

### 3°) - FOUILLES ANTÉRIEURES AU SECOND EMPIRE

Les fouilles mentionnées par les érudits locaux avant 1852 émanent principalement de deux auteurs. Louis GRAVES, Secrétaire général de la préfecture de l'Oise, a publié, de 1828 à 1851, des *Précis statistiques* par canton, qui sont des sources précieuses d'informations ainsi qu'une *Notice archéologique sur le département de l'Oise*, en 1856 (rééd. 1974) ; quant à l'abbé Claude CARLIER, curé de Verberie puis prieur d'Andrésy, il livre des renseignements intéressants, mais imprécis, dans une *Histoire du duché de Valois* publiée en 1764. Notons aussi une *Archéologie du département de l'Oise* (E. SOUBERAN, 1926, 1937 et 1953), qui mentionne quelques découvertes anciennes. Bien entendu, ces sources ne fournissent que des présomptions sur des sites archéologiques qui impliquent peu le Moyen Age ; d'ailleurs, aucun témoignage matériel n'est parvenu jusqu'à nous. Il faut donc les utiliser avec prudence, bien qu'on doive remarquer que les grands sites fouillés sous Napoléon III étaient bien connus des «antiquaires» précédents. Le tableau IX fournit la liste des principaux gisements parvenus à notre connaissance (fig. 33).

### B - La prospection de surface

La prospection sur le terrain a permis de mettre en évidence la morphologie du paysage construit, de reconnaître les positions des églises et des cimetières et de repérer de nombreuses nécropoles en milieu inhabité.

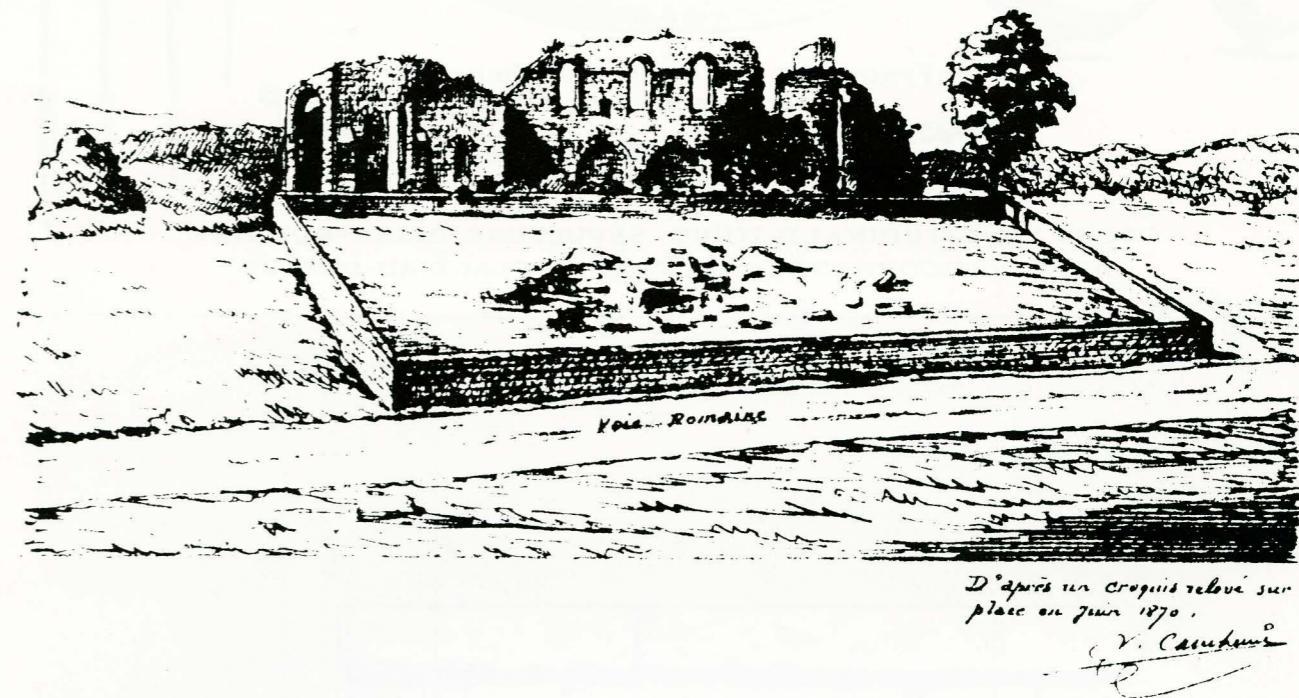
Elle fait apparaître l'extrême complexité du développement de l'occupation humaine entre l'Antiquité tardive et le haut Moyen Age d'une part, puis le hiatus existant entre cette période et la poussée démographique qui transforme le paysage construit à partir de la fin du XIème siècle. La prospection de surface a offert la possibilité de dresser un inventaire des lieux de culte et des cimetières médiévaux. Cependant, cette technique de prospection, la moins onéreuse, n'offre pas de garanties suffisantes si elle n'est pas corroborée par des observations archéologiques plus poussées. La liste de celles-ci, trop courte à notre gré (voir tableau IV), est pourtant suffisante pour éclairer certains points comme celui de l'extension ou de l'amoindrissement, au fil des temps, de la zone d'inhumation autour des églises.

## FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES EXÉCUTÉES DANS LA FORÊT DE COMPIÈGNE

### CIMETIÈRE GALLO-ROMAIN DÉCOUVERT EN 1870 A CHAMPLIEU.

*Enclos de l'ancien Prieuré dans lequel a été rencontré le Cimetière antique.*

*Vue Perspective.*



*Plan du Prieuré avec l'indication des Sépultures antiques.*

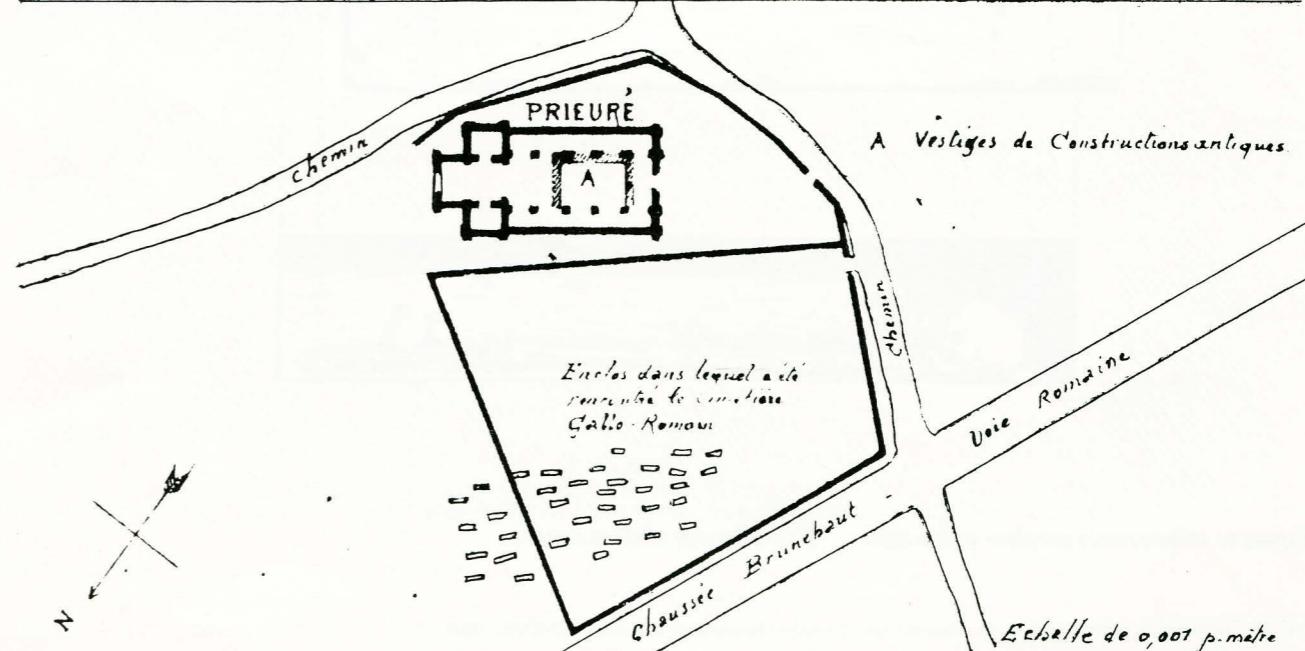


Fig. 31 : plan de situation des fouilles à l'ancien prieuré-cure de Champlieu, sous le second Empire (document Victor CAUCHEMÉ, 1906).

# FOUILLES ARCHÉOLOGIQUES EXÉCUTÉES DANS LA PLAINE DE CHAMPLIEU

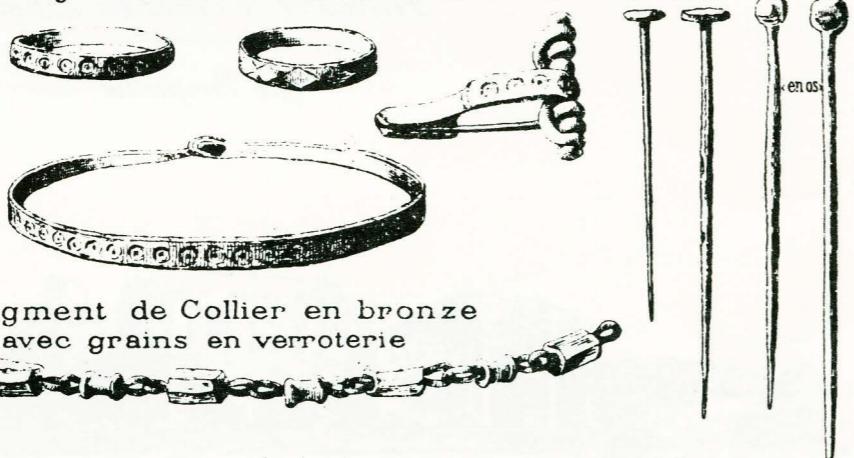
CIMETIÈRE GALLO-ROMAIN DÉCOUVERT EN 1870

## OBJETS TROUVÉS AVEC LE SQUELETTE

Vases en terre cuite  
au  $\frac{1}{4}$  de la grandeur



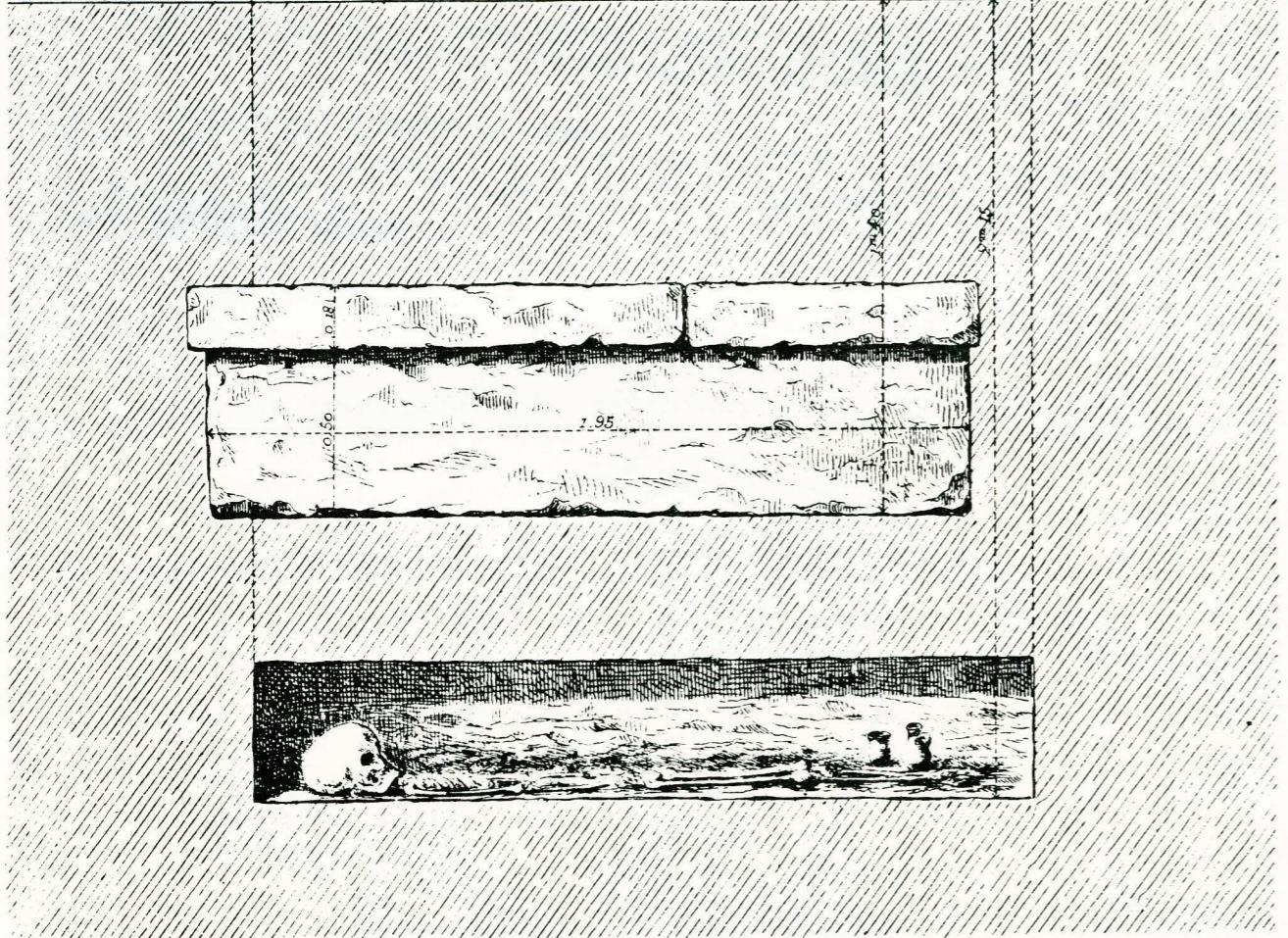
Objets en bronze... Grandeur naturelle



Fragment de Collier en bronze  
avec grains en verroterie

COUPE LONGITUDINALE D'UNE SÉPULTURE GALLO-ROMAINE  
AVEC SARCOPHAGE MÉROVINGIEN PLACÉ AU-DESSUS

Sol extérieur



D'après un croquis relevé sur place en Mai 1870. Échelle de 0°05 p.mètre.

Fig. 32 : mobilier et «stratigraphie» du cimetière de Champlieu (document Victor CAUCHEMÉ, 1906).

Tab. IX : découvertes concernant l'archéologie funéraire médiévale avant 1852.

COMMUNE ET CODE	ANNÉE	SOURCE	OBSERVATIONS
Acy-en-Multien (B 1)	1774	CARLIER	Sépulture collective de 19 bourgeois de Meaux tués dans un combat le 11 avril 1521 contre des déserteurs
Auger-Saint-Vincent (F 4)	?	GRAVES	Sarcophages, dans la cour d'une ferme, à côté de l'église
	?	GRAVES	Sarcophages en pierre du pays dans l'enclos de l'abbaye
Barbery (J 8)	?	GRAVES	Nécropole du haut Moyen Age, hors agglomération
Béthisy-Saint-Pierre (F 14)	1831	GRAVES	Sarcophages dans le cimetière, près de l'église
Betz-Macquelaine (B 15)	1835	GRAVES	Un sarcophage rencontré lors de la démolition de l'église
Bonneuil-en-Valois (F 17)	avant 1843	GRAVES	Sarcophages près de l'église
Le Berval	avant 1843	GRAVES	Sarcophages dans une carrière
Bouillancy (B 19)	avant 1850	GRAVES	Sarcophages autour de l'église
Chelles-Bérognes (A 26)	vers 1836	GRAVES	Sarcophages près de l'église détruite
Couloisy (A 29)	?	GRAVES	Sarcophages derrière l'église
	?	GRAVES	Sarcophages aux lieux-dits «la Platrière» et «le Marteloy»
Fleurines-St-Christophe (H 44)	1829	GRAVES	Tombes en pierre tendre hors agglomération
	1830	GRAVES	Cercueils en pierre tendre à l'emplacement présumé de la maison royale de St-Christophe
Fresnoy-la-Rivière (F 46)	?	GRAVES	Sarcophages à proximité de l'église de Pondron
La Villeneuve-sous-Thury (B 57)	?	GRAVES	Sarcophages hors agglomération
Mareuil-sur-Ourcq (B 62)	avant 1851	GRAVES	Sarcophages près de l'église
La Rivière	1832	GRAVES	Sarcophages près de la ferme
Néry (F 71)	?	GRAVES	Sarcophages au S.E. du village
Orrouy-Champlieu (F 77)	avant 1764	CARLIER	Tombeaux de pierre devant l'église
Pierrefonds (A 80)	1810	GRAVES	Sarcophages près de l'église
	1815	GRAVES	Sarcophages à la ferme du Rocher
Rouvres (B 93)	1820	GRAVES	Cercueils de pierre à la ferme de Migny
Rully-Bray (H 94)	1829	GRAVES	Sarcophages hors agglomération
Saint-Étienne-Royleye (A 96)	?	GRAVES	Sarcophages le long de l'ancienne voie gallo-romaine
Saint-Jean-aux-Bois (D 97)	1817	PHILIPPE	Ouverture de l'enfeu, du côté nord de l'abbatiale, contenant un squelette
Séry-Magneval (F 103)	vers 1800	GRAVES	Sépultures hors agglomération
Vaumoise (F 111)	?	GRAVES	Sarcophages à la sortie nord-est du village
Verberie (H 113)	avant 1764	CARLIER	Sarcophages sous le parvis de l'église

Nous avons tenté de compléter nos recherches par la prospection aérienne sur les emplacements d'habitats et de lieux de culte, connus par le canal de la tradition orale et le concours des archives, mais où aucun indice archéologique n'apparaît sur le terrain. Les résultats ont été décevants (20).

L'exploitation des données de fouilles ne pose pas de problèmes majeurs si les critères d'enregistrement sont respectés ; en revanche, l'interprétation des résultats de la prospection au sol est plus délicate. Elle porterait à des considérations erronées si on ne prenait soin de pondérer certaines constatations et de les valider à l'aide des documents d'archives, la force de l'archéologie historique étant de pouvoir s'appuyer sur des textes.

Pour faciliter notre travail de prospection de surface, nous avons utilisé le fonds de cartes levées dans la première moitié du XIXème siècle (atlas cadastraux, dits cadastres napoléoniens) et, pour

certaines villes, de plans du XVIIIème siècle parfois remarquables de précision (celui de Compiègne, daté de 1734, mérite une mention particulière). Nous avons renoncé aux plans d'Intendance, levés sous Louis XV et Louis XVI ; leur imprécision et les inconvénients d'utilisation les rendent peu pratiques : les échelles de longueur traduisent, bien sûr, les mesures de l'Ancien Régime et les toponymes sont souvent déplacés ; nous avons pu le vérifier à Noël-Saint-Martin, Rhuis, Champlieu et Rouvres, entre autres. Au niveau du repérage général des sites, nous avons utilisé les cartes des diocèses dressées dans le courant du XVIIIème siècle. Elles fournissent de bons clichés de la distribution paroissiale (malheureusement sans ses limites), des établissements conventuels, des chapelles,

(20) - M. AGACHE pense que les échecs essuyés dans notre région proviennent du substrat moins propice à la détection aérienne qu'en Picardie du Nord : parce que plus profond et aussi au mauvais choix des périodes de survol.

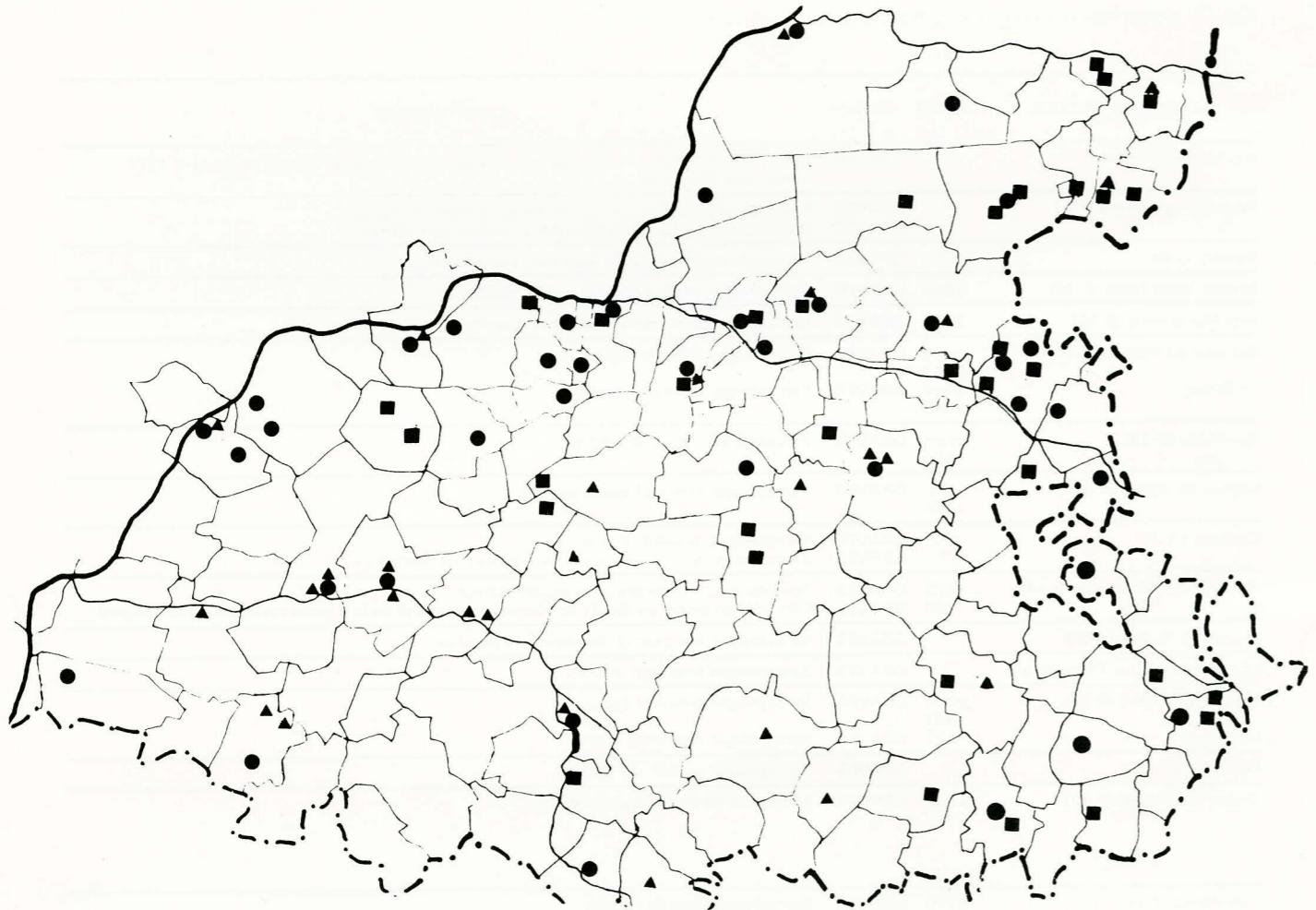


Fig. 33 : observations d'archéologie funéraire médiévale dans la zone de référence : ■ : antérieure à 1852 ; ▲ - entre 1852 et 1940 ; ● - après 1940.

des maladreries et des diverses implantations religieuses. Pour la région de Crépy-en-Valois et de Nanteuil-le-Haudouin, nous nous sommes servi d'un plan de la gruerie, daté de 1609, sur lequel figure l'état du bâti (Arch. nat. NII Oise 10).

Un certain nombre d'obstacles se sont manifestés au cours de cette campagne de prospection. Les principaux sont les conséquences des disparitions de paroisses, des déplacements d'agglomérations au bénéfice d'autres et du développement des localités, au XXème siècle, qui modifie l'aspect du paysage construit, ne permettant plus ainsi de retrouver l'organisation médiévale. Pour surmonter ces difficultés et tenter d'obtenir le cliché le plus réaliste possible de l'état médiéval, nous avons cru bon d'allier aux résultats de la prospection du sol les données d'archives et la documentation écrite des érudits locaux, uniquement lorsque ces diverses sources d'informations se recoupaient. Il va sans dire que cela a occasionné des pertes de données qui risquent de fausser légèrement nos conclusions.

Pour la clarté de la présentation, nous n'avons pas utilisé nos fiches de prospection (fig. 34), mais nous avons résumé leurs informations dans le tableau X.

### 1°) - INVENTAIRE DES LIEUX DE CULTE ET DES CIMETIÈRES MÉDIÉVAUX A LA FIN DU XIVème SIÈCLE

L'impossibilité de remonter au-delà du XIVème siècle pour connaître le tissu paroissial en place au Moyen Age, sur l'étendue de la zone choisie, constitue un handicap sérieux, lorsqu'on voudra mettre en correspondance nécropoles du haut Moyen Age et églises médiévales.

#### a) - Légendes et commentaires

- colonne 1 : code de la commune correspondant à la fig. 4 ou au document annexe I.
- colonne 2 : en majuscules, chef-lieu paroissial selon l'appellation du XIVème siècle ; par exemple : D 99, GEROMESNIL, actuellement Saint-Sauveur - en minuscules, lieu-dit, hameau, ayant le titre d'annexe ou de succursale - en italiques, communauté religieuse située hors agglomération.
- colonnes 3 à 15 : le site de l'église.
- 3 à 9, titre et fonction : cure ; succursale ou annexe ; prieuré-cure ; cimétieriale ; cathédrale ou abbaye ; prieuré ; chapelle. Nous entendons par lieu de culte cimétierial un édifice consacré aux offices (chapelle ou église), attenant ou entouré par un cimetière ; nous considérons que les inhumations *ad sanctos* ne donnent pas le qualificatif cémété-

COMMUNE	ARROISSEMENT CANTON	ORGANISATION ECCLESIASTIQUE										EGLISE			CIMETIERE ANCIEN			AUTRE NECROPOLIS		
		PAROISSE ANNEXE	EVÊCHE DOYENNE CURE	SUCCURSALE	PRIEURÉ-CURE	ATTESTATION	DÉTRUIE EN RUINE EN	ETAT	FONCTION	DÉDICACE	HORS AGG. SITUAZION	ETAT	HORS AGG. IN AGG. CONTRE EGLISE EMPL. INCONNU	ETAT	HORS AGG. ANTIQUE HAUT MA VOIRIE PLAC PROP PRIVEE JARDIN	IN AGG. ANTIQUE HAUT MA HOTEL DIEU LEPROSERIE COMMUNAUTE	RELIG.			
Betz	S.B	<u>Betz</u> M Ay X		1150	X	-														
		Macquelines M Ay X	X	?	D	1835	X	XX	N.D											
Boissy-Fresnoy S.N		<u>Fresnoy</u> M Ay X		1363	X															
		Boissy les Yvelles M Ay X		?																
Bonneuil en Valois	S.C	<u>Bonneuil</u> So. ay X		1053	X			XX												
		Le Berval		?	X															
		lieu Pertame		???	X		X	XA	N.D											
Borest	S.S	<u>Borest</u> Se Se X		?	X			XX												
Boullancourt S.B		<u>Boullancourt</u> R.M. Ay X		1124	X			XX												
Boullans S.B		<u>Boullans</u> M. Ay X		XIIe	X			XX												
		St Martin le Pau.																		

Fig. 34 : exemple de fiche de prospection utilisée pour les églises et les cimetières.

rial à un lieu de culte s'il n'est pas accompagné d'un espace réservé aux morts.

- 10 à 15, état actuel : en usage ; désaffectée ; ruinée (vestiges apparents) ; détruite ; propriété privée. Nous avons classé dans cette dernière catégorie tous les édifices dont nous n'avons pas pu constater l'état.

- Colonnes 16 à 23 : le site du cimetière.

- 16 à 29, situation : en agglomération ; autour ou contre l'église ; hors agglomération ; emplacement inconnu. Nous avons considéré le cimetière comme étant hors agglomération lorsqu'il n'était pas cerné par la voirie ou des maisons sur deux côtés au moins.

- 20 à 23, état actuel : en usage ; désaffecté ; voirie ou place et jardin public ; propriété privée. Dans cette dernière rubrique, nous avons mentionné les cimetières dont nous connaissons les emplacements dans le domaine privé, même s'ils ne sont plus matérialisés sur le terrain ou remplacés par des constructions (fermes, maisons particulières, etc.).

- Colonnes 24 à 29 : autre nécropole médiévale.

- 24 à 26, haut Moyen Age (V-IXème siècles) : dans le cimetière médiéval ou dans le lieu de culte ; en agglomération ; hors agglomération. Nous mentionnons les nécropoles du haut Moyen Age «en agglomération», lorsqu'elles sont dissociées de l'aire du cimetière médiéval quel que soit son état actuel. En ce qui concerne les nécropoles de plein

champ, nous les avons attribuées à l'agglomération la plus proche lorsque la distance est inférieure ou égale à 500 m ; au-delà, nous les avons rattachées arbitrairement au chef-lieu communal sans aucune certitude qu'elles appartiennent bien à ce territoire.

- 27 à 29, cimetières médiévaux spécifiques : communauté religieuse ; hôtel-Dieu ou maladrerie et léproserie ; divers (minorité, lieu de bataille, cimetière privé).

- Colonne 30 : dédicace des lieux de culte à la fin du XIVème siècle. L'hagiomachie des édifices religieux a retenu notre attention afin de mettre en parallèle titulatures anciennes et disposition des habitats avec d'éventuelles découvertes du haut Moyen Age faites à proximité. La démarche n'est pas aisée car, si nous avons pu reprendre, par grandes périodes historiques, une énumération de saints protecteurs, plus en faveur que d'autres (M. ROBLIN, 1978, chap. V/II), cette liste est loin d'être sûre dans le temps, la ferveur pour certains vocables se prolongeant sur plusieurs siècles : le culte marial, en particulier, qui se perpétue jusqu'à nos jours ou la dévotion, bien connue, que portait Louis IX à saint Michel en sont des exemples. Les changements de patronnage, dont les dates de quelques-uns demeurent inconnues, à l'occasion d'une reconstruction (saint Corneille à la place de Notre Dame, à Compiègne) ou pour une raison mal définie (saint Maxence à la place de saint Pierre à

Pont-Sainte-Maxence), doivent nous inciter à utiliser ces informations avec précaution.

Les dates fournies par les documents d'archives que nous avons consultés servent de *terminus a quo*. En l'absence de preuve écrite, nous avons utilisé les éléments architecturaux les plus anciens, encore visibles, datés par l'histoire de l'art pour classer dans le temps les titulatures. Là encore, ces témoignages du monumental indiquent seule-

ment que la population était bien stabilisée à l'époque retenue.

Une grande partie de ces informations seront reprises en traitement informatique, associées à des données archéologiques concernant le parc immobilier médiéval.

b) - Lieux de culte et cimetières médiévaux (liste non exhaustive, tab. X).

Tab. X : inventaire des lieux de culte et des cimetières recensés dans la zone de référence.

CODE COMMUNAL	CHEF-LIEU PAROISSIAL Annexe ou succursale lieu-dit Communauté religieuse (hors agglom.t)	ÉGLISE				ANCIENS CIMETIÈRES				TITULATURE	
		TITRE-FONCTION		ÉTAT ACTUEL		MÉDIÉVAL		AUTRES			
		CURE	SUCCURSALE, ANNEXE PRIEURÉ-CURE	PRÉS DE L'ÉGLISE	HORS AGGLOMÉRATION	SITUATION	ÉTAT ACTUEL	HAUT MOYENAGE	DIVERS		
B 1	ACY-EN-MULTIEN									PIERRE et PAUL LEU ou Loup N.D. PRIX	
B 2	ANTILLY									MAURICE	
C 3	APREMONT Malassise									MARTIN	
F 4	AUGER Saint-Mard <i>Parc-aux-Dames</i>									GEORGES VINCENT MÉDARD ?	
J 5	AULMONT									GERVAIS et PROTAIS	
B 6	AUTEUIL  le Plessis									MARTIN N.D. ?	
J 7	VALPROFOND Avilly									LÉONARD NICOLAS	
J 8	BARBERY									RÉMI	
B 9	BARGNY									DENIS	
G 10	BARON									PIERRE et PAUL	
H 11	Beaurepaire									HUBERT	
F 12	BETTANCOURT									SULPICE	
F 13	BETHISY-ST-MARTIN <i>Saint-Lazare</i>									MARTIN LAZARE	
F 14	BETHISY-ST-PIERRE									PIERRE ADRIEN	
B 15	BETZ  MACQUELINES									GERMAIN (de Paris) MARTIN	
G 16	BOISSY Fresnoy-le-G.									GERMAIN N.D. et ÉTIENNE NICOLAS	
F 17	BONNEUIL  le Berval <i>Lieu Restauré</i>									PIERRE ANTOINE N.D.	
NON PRIS EN COMPTE											

CODE COMMUNAL	CHEF-LIEU PAROISSIAL Annexe ou succursale lieu-dit Communauté religieuse (hors agglom.t)	ÉGLISE				ANCIENS CIMETIÈRES				TITULATURE	
		TITRE-FONCTION		ÉTAT ACTUEL		MÉDIÉVAL		AUTRES			
		CURE	SUCCURSALE, ANNEXE PRIEURÉ-CURE	PRÉS DE L'ÉGLISE	HORS AGGLOMÉRATION	SITUATION	ÉTAT ACTUEL	HAUT MOYENAGE	DIVERS		
G 18	BOREST	CURE	SUCCURSALE, ANNEXE PRIEURÉ-CURE	PRÉS DE L'ÉGLISE	HORS AGGLOMÉRATION	EMPLACT. INCONNUE	EN USAGE	DÉTRUIITE	PROPRIÉTÉ PRIVÉE	EN AGGLOMÉRATION	MARTIN
B 19	BOUILLANCY									DANS CIMET. OU ÉGLISE	PIERRE et PAUL
B 20	BOULLARRE <i>Saint-Martin-le-pauvre</i>									EN AGGLOMÉRATION	ÉTIENNE
B 21	BOURSONNE									HORS AGGLOMÉRATION	MARTIN
H 22	BRASSEUSE									EMPLACT. INCONNUE	PIERRE
B 23	BREGY									EN USAGE	N.D.
J 24	CHAMANT BALAGNY PLESSIS-CHAMANT									DÉFAFFECTÉ	GERMAIN (de Paris)
C 25	CHANTILLY									VOIRIE, PLACE, ETC.	PIERRE
A 26	CHELLES BEROGNE									PROPRIÉTÉ PRIVÉE	SULPICE
G 27	CHEVREVILLE SENNEVIÈRES									DANS CIMET. OU ÉGLISE	MARTIN
D 28	COMPIÈGNE <i>Royal-Lieu</i>									EN AGGLOMÉRATION	MADELEINE
A 29	COULOISY									HORS AGGLOMÉRATION	GERMAIN (Auxerre)
J 30	COURTEUIL <i>Saint-Nicolas</i>									EMPLACT. INCONNUE	ANTOINE
A 31	COURTIEUX									EN AGGLOMÉRATION	JACQUES
C 32	COYE-EN-SERVAL									HORS AGGLOMÉRATION	le CRUCIFIX
E 33	CREIL									EMPLACT. INCONNUE	N.D. puis CORNEILLE
PAROISSE CRÉÉE EN 1692											
F 34	CRÉPY-EN-VALOIS <i>le Plessis-Pommeraie</i>									EN AGGLOMÉRATION	N.D.
DENIS AGATHE LORETTE											
THOMAS BECKETT N.D. et ARNOUL GENEVIEVE											
AUBIN MICHEL											
MARTIN GERMAIN											
N.D. et ÉTIENNE NICOLAS											
MARTIN la TRINITÉ											
VAAST											
B 37	CUVERGNON										

CODE COMMUNAL	CHEF-LIEU PAROISSIAL  Annexe ou succursale lieu-dit  Communauté religieuse (hors agglom.t)	ÉGLISE				ANCIENS CIMETIÈRES				TITULATURE
		TITRE-FONCTION		ÉTAT ACTUEL		SITUATION	ÉTAT ACTUEL	HAUT MOYENAGE	DIVERS	
		CURE	SUCCURSALLE, ANNEXE PRIEURÉ-CURE CÉMÉTÉRIALE	EN SERVICE	DÉSAFFECTÉE RUINÉE	DETRUISTE EMPLACt. INCONNU PROPRIÉTÉ PRIVÉE	EN AGGLOMERATION PRÈS DE L'ÉGLISE HORS AGGLOMERATION EMPLACt. INCONNU EN USAGE	DÉSAFFECTÉ VOIRIE, PLACE, ETC. PROPRIÉTÉ PRIVÉE	DANS CIMET. OU ÉGLISE EN AGGLOMERATION HORS AGGLOMERATION COMMUNAUTÉ RELIGIEUSE HÔTEL-DIEU, MALADRERIE AUTRES	
F 38	DUVY Bazoches									PIERRE ?
F 39	Emeville									LÉGER
G 40	ERMENONVILLE									N.D.
B 41	ETAVIGNY									JEAN OUEN
G 42	EVE Orcheux									N.D. ?
F 43	FEIGNEUX MORCOURT									MARTIN N.D.
H 44	FLEURINES <i>Saint-Christophe</i>									JACQUES N.D et CHRISTOPHE
G 45	FONTAINE-LES-CORNUES Chaalais									SATURNIN N.D
F 46	FRESNOY Pondron Vattier-Voisin BOURGON									DENIS N.D MARCOUL ÉTIENNE
G 47	FRESNOY le Luat DUCY Saint-Mard									MARTIN ? MAURICE puis LOUIS MARTIN
F 48	GILOCOURT									N.D
F 49	GLAIGNES									MARTIN
B 50	GONDREVILLE									GENEVÈVE
C 51	GOUVIEUX Quiquempoix									GERMER FIRMIN
A 52	HAUTEFONTAINE									ÉTIENNE
B 53	IVORS									MARTIN
A 54	JAULZY									la TRINITÉ
J 55	LACHAPELLE JAILLY									REMI N.D
D 56	LA CROIX-ST-OUEN									LAURENT
B 57	LA VILLENEUVE									PIERRE et PAUL
G 58	LAGNY-LE-SEC									JEAN NICOLAS
C 59	LAMORLAYE LE LYS									VAAST JEAN BAPTISTE
G 60	LE PLESSIS									JEAN BAPTISTE
B 61	LEVIGNEN									MARTIN
B 62	MAREUIL Sainte Marguerite Rivière FULAINES									?
B 63	MAROLLES Preciamont									EUPHÈNIE GENEVÈVE JEAN JEAN BAPTISTE



De ces premières données, il ressort que 70,56 % des lieux de culte ont eu assurément une fonction cimétériale mais, dans le cas des églises paroissiales, cet indice passe à 96,50 %, les autres édifices religieux n'assurant cette fonction qu'à 43,20 % ; il faut noter aussi que 68,57 % des églises sont encore en service.

Si on attribue la valeur 100 au quota correspondant aux églises paroissiales à vocation cimétériale (96,50 %), il se dégage que 76,54 % sont situées en agglomération (villes et villages) et 18,14 % en zone non édifiée. Le reliquat, de 5,31 %, crédite les paroisses disparues et les emplacements incertains. Pour la totalité des cimetières recensés et en usage au Moyen Age, 17,01 % sont encore en service, 7,73 % sont désaffectés, 43,81 % recouverts par la voirie, une place ou un jardin public et 31,44 % sont passés dans le domaine privé. Ce pourcentage, relativement important, est imputable aux ventes des biens communaux, à ceux des biens nationaux après la Révolution (abbayes, prieurés), mais aussi à une situation plus ancienne, où le bâti a empiété sur le domaine des morts.

## 2°) CATALOGUE, PAR COMMUNE, DES SITES ARCHÉOLOGIQUE MÉDIÉVAUX

Pour tenir compte des transformations profondes subies par l'habitat depuis la fin de la seconde Guerre mondiale, il a fallu conduire une enquête, commune par commune, sur l'évolution du bâti depuis le haut Moyen Age. L'inventaire des lieux de culte et des cimetières médiévaux est insuffisant pour nous renseigner sur leur rôle dans la fixation de nos agglomérations, si on écarte, à priori, des éléments aussi importants que la grosse unité de production agricole, le château et la maison-forte où, souvent, la différence est difficile à établir.

Il est indispensable de se pencher sur le développement de l'espace bâti pour connaître les origines puis l'importance qu'ont pris les cimetières dans les agglomérations. C'est la confrontation des résultats de fouilles, de prospections et l'appui des sources d'archives qui permettent de cerner le rôle joué par le cimetière dans l'organisation du paysage construit.

### a) Éléments pris en compte

Dans chaque commune, nous nous sommes attaché à situer tous les vestiges monumentaux concernant le Moyen Age : châteaux et enceintes, bâtiments civils et religieux, cimetières.

Afin d'établir le classement statistique, différencier une petite ville d'un gros village demeurait un point épineux à trancher. Nous avons pris le parti de ranger dans la catégorie «ville», des agglomérations devenues de nos jours de gros bourgs. Pour cela, nos critères de sélection, peut-être discutables, mais qui restent dans l'esprit de la définition d'une ville proposée par les historiens (R. FOS-SIER, 1970, p. 245), ont été établis de la manière suivante :

- minimum de 200 habitations au XVIIIème siècle (doc. annexe XXI) ;

- fonctions administratives, civiles, religieuses, militaires importantes et bien définies (siège de bailliage, de doyenné, de châtellenie, etc.) ainsi que des activités économiques certaines sous l'Ancien Régime (concentrations artisanales, foires, greniers à sel) ;  
- attestation d'un système défensif cohérent.

C'est la conjugaison de ces trois points qui semble un minimum acceptable pour considérer une concentration humaine comme correspondant, dans la région étudiée, à la définition d'une ville médiévale. Les indices démographiques, qu'on connaît pourtant bien si on remonte jusqu'au milieu du XVIIème siècle (R. LEMAIRE, 1976 a) ont été écartés, car ils comptabilisent l'ensemble des feux d'une paroisse et ne discriminent pas la population du chef-lieu de celle des hameaux.

### b) - Légendes et commentaires

Tous les extraits de cartes qui accompagnent la nomenclature des communes recensées proviennent des atlas cadastraux du XIXème siècle, à quelques exceptions près, sauf pour les villes de Compiègne, Creil et Senlis où il existe des plans plus anciens. La date précise et l'échelle des grandeurs sont mentionnées lorsqu'elles figuraient sur les originaux.

Les églises sont représentées en traits fins, alors que le bâti civil figure en noir. Les murs d'enclos sont en traits pleins et les constructions détruites, ou celles dont le plan est incertain, en tirets pleins. Sont portées en tirets fins les modifications modernes de la voirie lorsqu'elles sont utiles à la compréhension du site.

Les croix groupées dans les parcelles cimétieriales indiquent qu'elles sont encore en usage ou désaffectées depuis moins de dix ans. Les calvaires figurant sur les anciens plans ont été reportés, mais cela ne signifie pas pour autant qu'ils existent encore aujourd'hui.

En ce qui concerne plus spécialement les constats archéologiques :

- les lignes hachurées correspondent aux renseignements d'archéologie funéraire qui émanent de nos propres investigations ou des observations recueillies auprès de personnes dignes de confiance (maire, conseiller municipal, secrétaire de mairie, géomètre, érudit local), avec les dates de ces constats ;
- les observations stériles, c'est-à-dire celles qui n'ont livré aucun matériel archéologique, sont portées en pointillés ; leur caractère négatif doit être souligné pour marquer les limites des cimetières.

### c) Catalogue par commune

La typologie du paysage construit correspond au schéma classique rencontré dans la France du Nord : habitat groupé et habitat dispersé. Pour éviter des confusions dans l'utilisation des termes «d'habitat groupé» qui recouvrent, à notre avis, un sens plus général et s'appliquent à différentes dispositions des bâtiments groupés, nous avons préféré employer les mots «habitat rassemblé» lorsque celui-ci s'agençait de cette manière autour de l'église, du château ou d'un autre centre polarisateur.

### - B1 - ACY-EN-MULTIEN (fig. 35 et 36)

Cette agglomération, malgré un nombre de maisons un peu inférieur au seuil que nous nous sommes fixé (21) et une population déclinante doit, cependant, être considérée comme une ancienne ville médiévale. En effet, Acy était le siège d'un doyenné important (51 paroisses et succursales ayant un démembrement partiel en 1730) et de plusieurs juridictions (gruerie dès le Xème siècle, prévôté royale, sièges d'un procureur du roi, d'un procureur fiscal). C'était aussi le centre d'une foire importante qui se tenait deux fois par an. L'agglomération fut remparée, mais les fortifications étaient en ruines en 1542, certainement à la suite des événements militaires du XVème siècle.

Le bâti est rassemblé autour de l'église alors que le château, relativement récent, est hors de la ville. M. AUROIRE, géomètre-expert, signale la découverte de sarcophages, sous la place devant l'église, lors de travaux de voirie en 1965 (22).

Le déclin d'Acy a été provoqué par la réorganisation économique du Valois sous Catherine de Médicis. Mal située, en dehors des nouveaux axes d'échanges commerciaux (canal de l'Ourcq, voie de Paris à Soissons par Nanteuil), la cité perd de son importance pour devenir, au XVIIème siècle, un petit bourg. Toutes ces raisons incitent à penser qu'il faut regarder Acy-en-Multién comme une ville ancienne, malgré son aspect de gros village à vocation rurale.

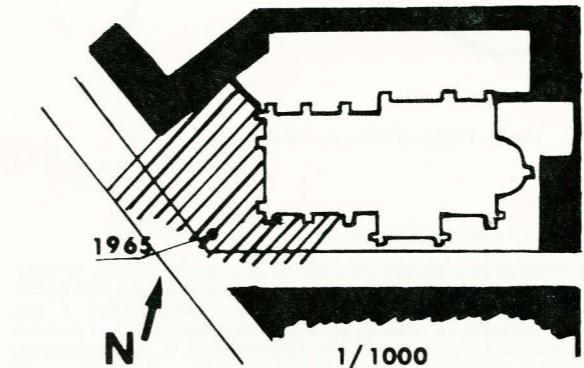


Fig. 35 : plan de l'église d'Acy-en-Multién ; XIXème siècle (document M. AUROIRE).

Quant au reste du village, nous voyons qu'il s'agit d'un village-rue débouchant sur le château ; l'ensemble église-cimetière est placé à l'autre bout, au sud-est, à la limite de la zone édifiée.

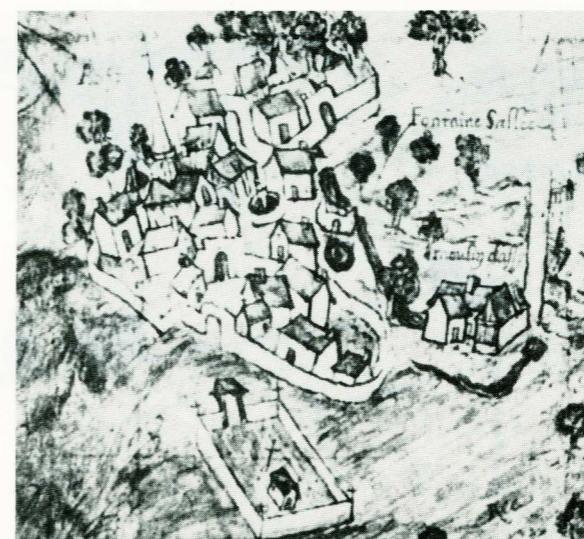
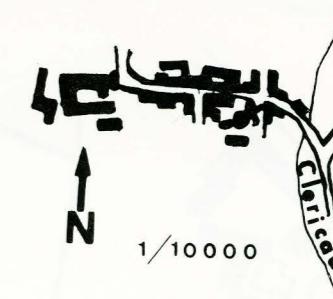


Fig. 37 : plans de masse et de l'église d'Antilly, 1827 et fin XIXème.

### - C3 - APREMONT (fig. 38)

Contrairement à ce que laisse apparaître la lecture cadastrale, Apremont se présente comme un village-rue. En effet, l'axe est-ouest correspond à une ancienne voie gallo-romaine et la titulature à saint Martin est un gage d'ancienneté de la paroisse, bien que l'église date de 1769 ; le cimetière l'entourait.

A la sortie ouest du village, lors de la construction d'un pavillon, l'occasion s'est présentée de constater les vestiges d'un habitat gallo-romain (J.M. FEMOLANT, 1980).

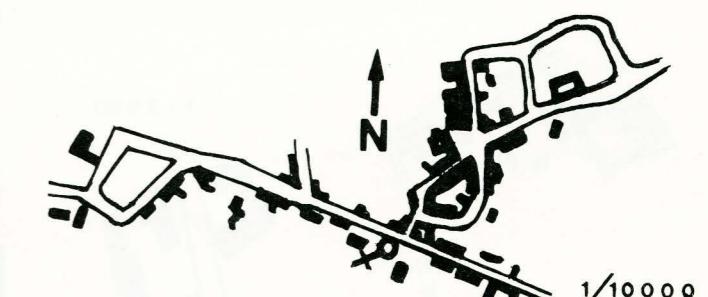


Fig. 38 : plans de masse et de l'église d'Apremont, 1809.

### - F4 - AUGER-SAINT-VINCENT (fig. 39)

La commune est composée de plusieurs hameaux. Le chef-lieu, Auger-Saint-Vincent, est disposé en village-rue. Le cimetière entourait l'église. Des sarcophages ont été retrouvés dans la cour de la ferme voisine et sous le chemin conduisant à l'église (L. GRAVES, 1843, p. 54). Auger-Saint-Mard était une succursale de la paroisse de Fresnoy-le-Luat. C'est actuellement un habitat résiduel constitué d'une grosse ferme. L'église a été démolie ; on ignore son emplacement.

Pour mémoire, signalons la présence de «sarcophages en pierre du pays dans l'enclos de l'abbaye» (L. GRAVES, 1843, p. 57). Il s'agit de l'abbaye du Parc-aux-Dames, fondée au XI<sup>e</sup> siècle et détruite à la Révolution. Elle n'était pas concernée par le bâti communal et ne possédait pas d'habitat parasitaire.

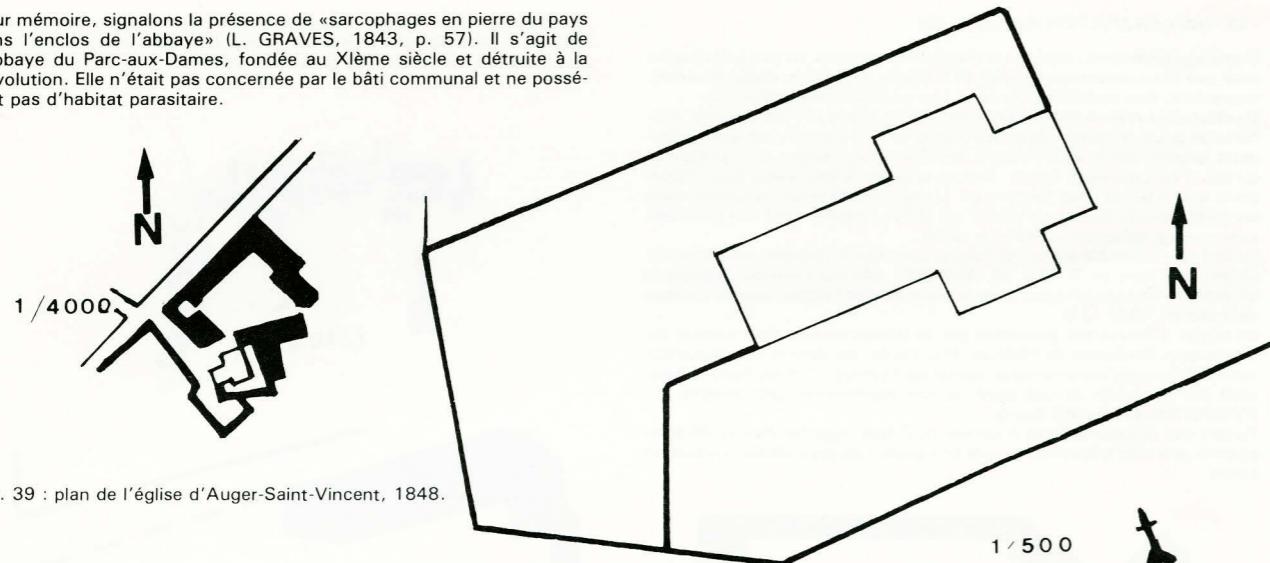


Fig. 39 : plan de l'église d'Auger-Saint-Vincent, 1848.

#### - J5 - AUMONT (fig. 40)

L'échelle au 1/500 utilisée pour dresser le plan de masse du village ne nous permettait pas de le reproduire dans son intégralité. Nous pouvons, cependant, affirmer qu'il s'agit bien d'un village-rue, établi le long d'une voie principale, qui épouse la configuration sinuose du terrain. L'église se trouve sur son cheminement. C'est un bâtiment très restauré, partiellement enterré par les rehaussements successifs du niveau de l'ancien cimetière qui se développe au nord et à l'ouest. A l'examen du plan, il y a tout lieu de penser, qu'à l'origine, il devait entourer complètement l'édifice (F. AGOSTINI, 1978).

#### - B6 - AUTHEUIL-EN-VALOIS (fig. 41)

Malgré les apparences, Autheuil-en-Valois est un village rassemblé autour de l'église paroissiale qui domine nettement le niveau moyen du bâti. Le reste du peuplement s'organise aux environs des ruines du château, dont il ne demeure qu'une tour et les douves, et aussi près de l'ancien prieuré, au sud du chef-lieu.

Le cimetière entoure encore l'église mais l'extension du chœur, vers l'est, aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, le coupe pratiquement en deux parties.

Les bâtiments de l'ancien prieuré clunisien ont brûlé récemment et les ruines de l'église Notre-Dame sont en très mauvais état (P. RACINET, 1982, p. 222). Nous savons que des fouilles clandestines, faites il y a quelques années, dans ce qui constituait le latéral nord et devant le portail, ont mis au jour des squelettes.

Le château du Plessis, au nord du village, possédait une chapelle. Aucun vestige au sol ne permet de la déceler.

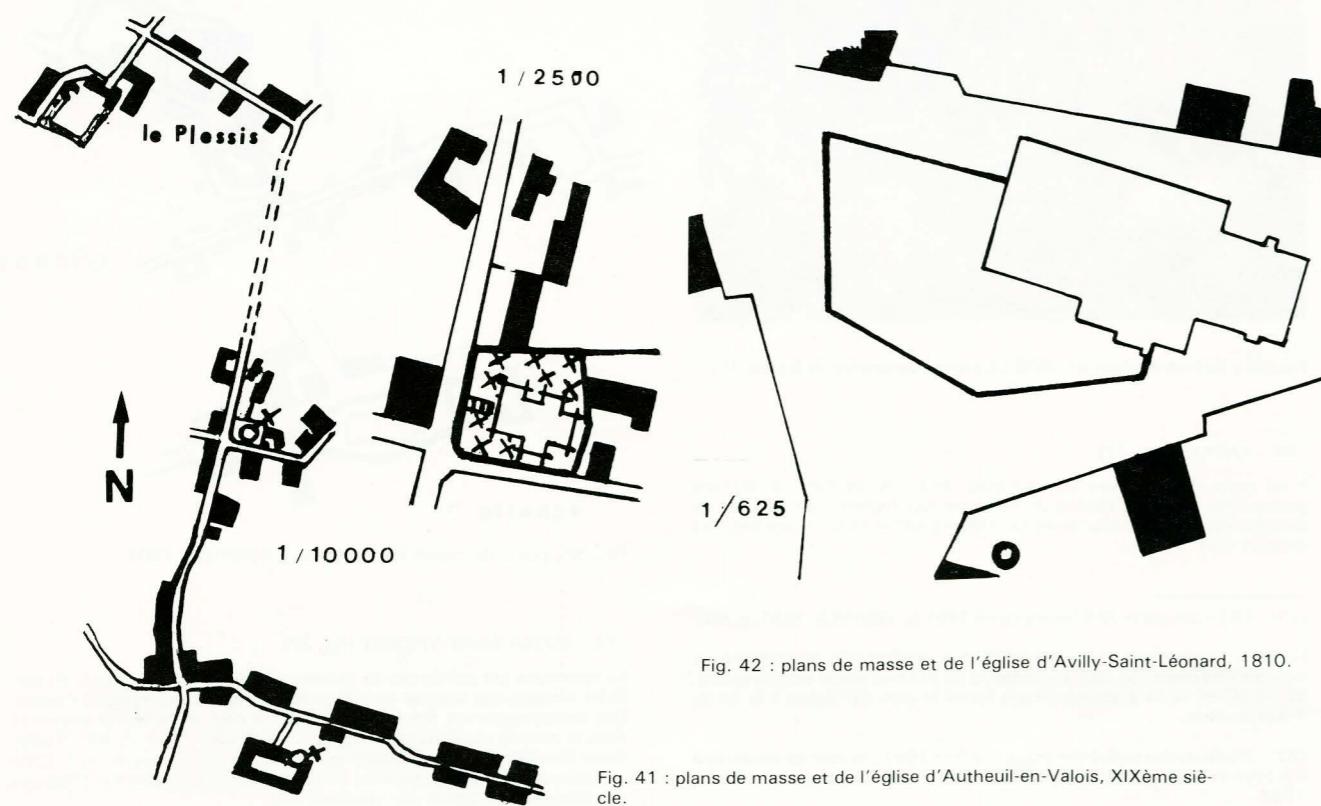


Fig. 42 : plans de masse et de l'église d'Avilly-Saint-Léonard, 1810.

Fig. 41 : plans de masse et de l'église d'Autheuil-en-Valois, XIXème siècle.

#### - J8 - BARBERY

Gros bourg nettement concentré autour de l'église, qu'un petit cimetière entourait ; trois maisons fortes, du XVI<sup>e</sup> siècle, se trouvent en périphérie. A la limite de l'ancienne paroisse de Bray (commune de Rully, H 94), on découvrait, au XIX<sup>e</sup> siècle, des sarcophages au lieu-dit «Le Hamel». Nous avons le sentiment qu'il s'agit de la prolongation de la nécropole connue à Bray sous le nom «Cimetière des Huguenots».

#### - B9 - BARGNY

L'église et le cimetière qui l'entourait, situés sur une éminence, sont séparés du bâti civil. Celui-ci paraît rassemblé, mais les constructions sont clairsemées, séparées par d'anciens vergers et courtis. En l'absence de plans anciens, on ne peut suivre convenablement l'évolution de son développement.

#### - G 10 - BARON (fig. 43)

Ce petit bourg, encore remparé au début du XV<sup>e</sup> siècle, est ramassé autour de son église placée sous l'invocation de saint Pierre et de saint Paul. L'édifice, fortement remanié et agrandi au XVI<sup>e</sup> siècle, a largement empiété sur la superficie du cimetière et se place bien au-dessus de l'altitude moyenne du bâti civil qui l'entoure.

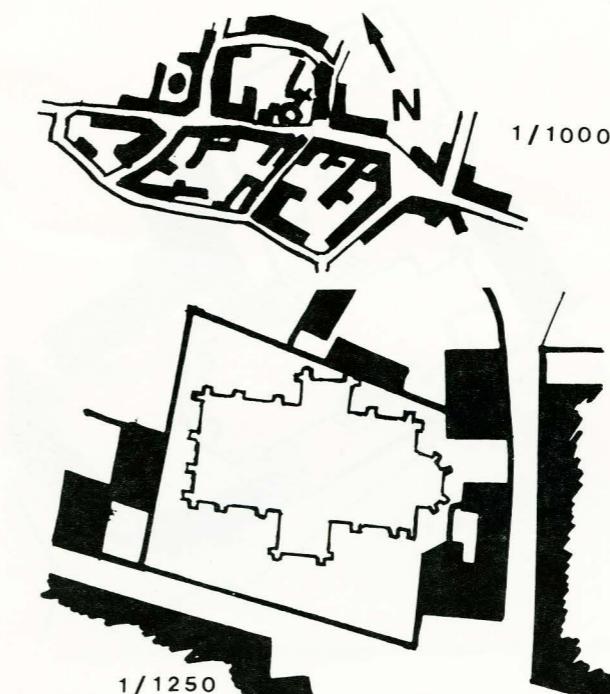


Fig. 43 : plans de masse et de l'église de Baron, 1812.

#### - H 11 - BEAUREPAIRE (fig. 44)

Beaurepaire se présente comme un cas un peu particulier dans la disposition générale du parc immobilier régional. Cet habitat se disperse largement au sud du château et de l'église, ancienne chapelle castrale érigée au rang d'église paroissiale seulement en 1659 par démembrement du ban paroissial de Pont-Sainte-Maxence. Le château actuel n'est pas antérieur à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et les douves sont alimentées par les résurgences de l'Oise, ce qui explique, peut-être, l'éloignement du cimetière. L'ancienne forteresse était située plus à l'ouest ; nous n'avons pas retrouvé de traces de la première chapelle castrale mentionnée dans les pouillés.

N'ayant pu obtenir de renseignements sur l'origine du cimetière actuel, déjà à cet endroit en 1830, avant les directives préfectorales de 1832 sur le déplacement des lieux d'inhumations, nous l'écartons de nos sites de référence.

Fig. 44 : plans de masse et de l'église de Beaurepaire, 1830.

#### - F 12 - BETHANCOURT-EN-VALOIS (fig. 45)

L'habitat, dispersé dans la vallée de l'Auromne, met en relief la position privilégiée de l'église placée à flanc de vallée. Malheureusement, il ne nous a pas été possible de retrouver la disposition du cimetière qui l'entourait, les feuilles de section de l'ancien cadastre de Bettancourt ayant disparu (24).

Deux maisons-fortes, une sur l'Auromne et l'autre à l'ouest de la commune, n'ont pas réussi à polariser l'habitat.



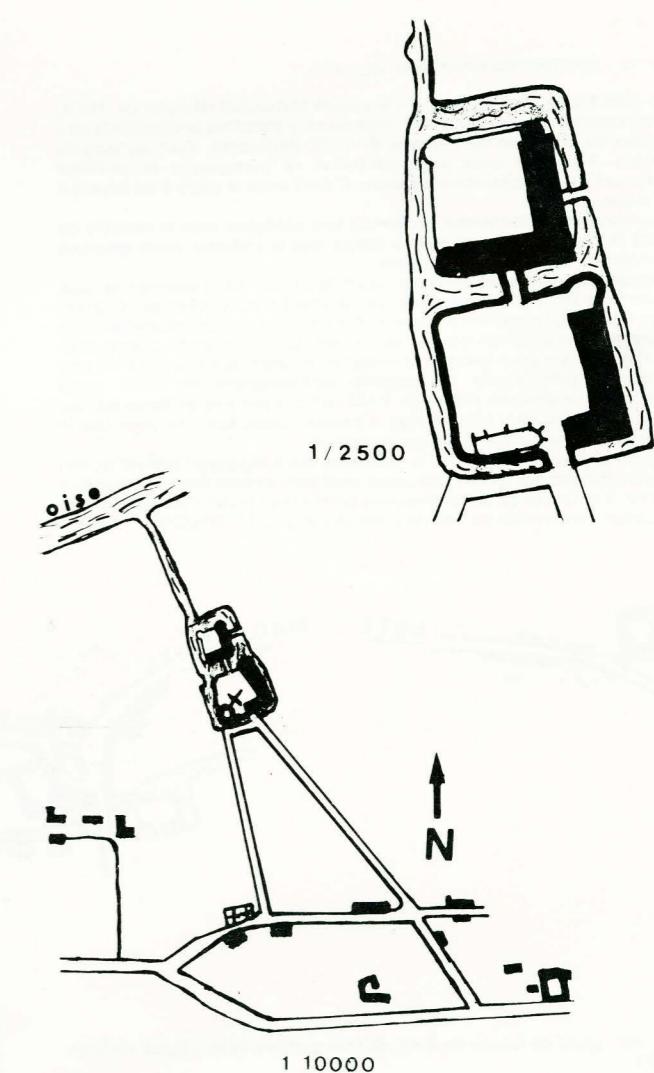
Fig. 45 : plan de masse de Béthancourt-en-Valois, 1828.

#### - F 13 - BETHISY-SAINT-MARTIN (fig. 46)

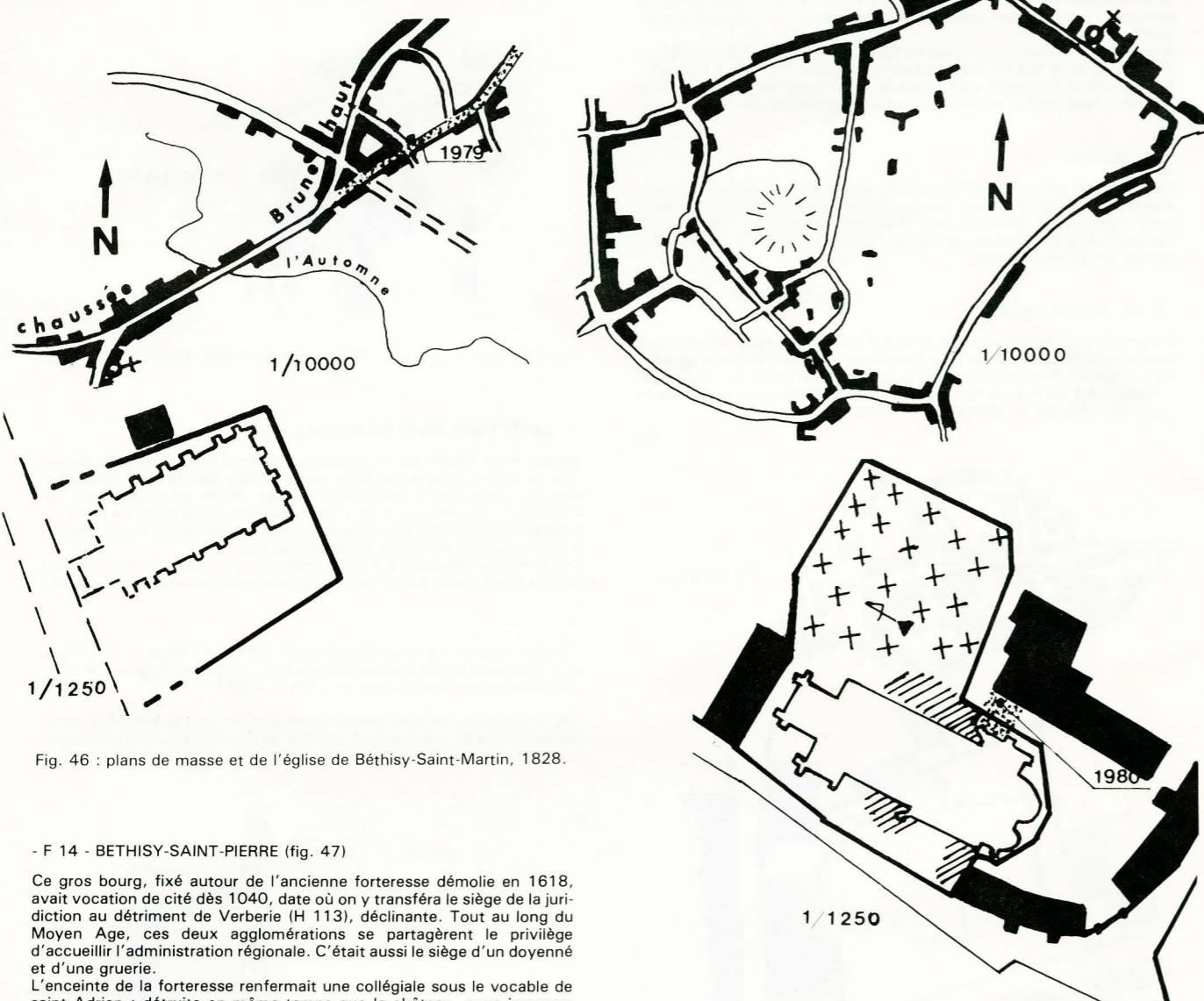
Béthisy-Saint-Martin est un village-rue s'étirant sur la chaussée Brunehaut et le long de la route qui le relie à Béthisy-Saint-Pierre. Cette fixation, sur cette artère, paraît plus récente. Quant au noyau placé sur l'ancienne voie gallo-romaine, c'était peut-être, à l'origine, un *vicus*. L'église et le cimetière qui l'entourait sont à une extrémité, sur le versant, à un niveau plus élevé que le bâti moyen (25). Des contrôles effectués à 2 m de profondeur, en 1979, lors de travaux publics n'ont révélé aucun vestige de voie gallo-romaine dans l'actuelle

(24) Bettancourt : graphie utilisée par L. GRAVES (1843, p. 71). Nous avons retrouvé le plan d'assemblage sur le cadastre de Gilocourt (F 48) ; ces communes furent réunies de 1825 à 1835.

(25) - Le mauvais état de l'atlas cadastral ne nous a pas permis de restituer la surface du cimetière et la position de la voirie, à l'ouest de l'église.



rue de la Chaussée Brunehaut, qu'il faut considérer comme une artère médiévale ; le passage antique se trouverait plus à l'ouest.



#### - F 14 - BETHISY-SAINT-PIERRE (fig. 47)

Ce gros bourg, fixé autour de l'ancienne forteresse démolie en 1618, avait vocation de cité dès 1040, date où on y transféra le siège de la juridiction au détriment de Verberie (H 113), déclinante. Tout au long du Moyen Âge, ces deux agglomérations se partageront le privilège d'accueillir l'administration régionale. C'était aussi le siège d'un doyenné et d'une gruerie.

L'enceinte de la forteresse renfermait une collégiale sous le vocable de saint Adrien ; détruite en même temps que le château, nous ignorons l'emplacement exact du cimetière. L'église paroissiale Saint-Pierre, dont le chœur est l'élément le plus ancien, se trouve hors les murs. Le bâtiment s'est développé, ensuite, vers l'ouest. Le cimetière s'étend au nord. Depuis de nombreuses années les travaux municipaux mettent au jour des sarcophages de chaque côté de l'église. On peut facilement imaginer le sanctuaire implanté sur une nécropole préexistante. Le contrôle archéologique de 1980, dans l'ancienne chambre établie en 1123, s'il n'a pas mis en évidence des inhumations du haut Moyen Âge, a permis, cependant, de noter que le cimetière s'étendait au nord-est du chevet.

A Béthisy-Saint-Pierre, c'est la forteresse qui a organisé l'habitat et non l'église paroissiale, située beaucoup trop loin, incluse dans le périmètre urbain à la faveur de la construction du château royal. Cela confirme la vocation cémétériale du lieu de culte, à l'origine (B. FOUCRAY, 1983).



Fig. 48 : plans de masse de Betz, de Macquelaines et de l'église de Betz, 1827.

(26) - D'après M. DUMONT, ancien instituteur et conseiller municipal, on rencontra dans la nef, près du chœur, lors de travaux effectués en 1936, un caveau et des sarcophages. Le curé du moment fit reboucher rapidement le tout.

#### - G 16 - BOISSY-FRESNOY

Nous possédons peu de renseignements sur Fresnoy-les-Gombries et Boissy, toutes deux attestées au XIII<sup>e</sup> siècle. Fresnoy détenait le siège paroissial où l'église, titrée à saint Pierre, rebâtie en 1776, s'est écroulée en 1816. Une petite chapelle s'élève à sa place (G. MACON, 1919-1920, p. 25). Le cimetière entourait l'église. L'habitat est dispersé. Boissy, sous le vocable de saint Étienne, est rassemblée autour de l'église qui est devenue, maintenant, le siège paroissial des deux agglomérations. Le cimetière se tenait à l'ouest et au nord du lieu de culte.

#### - F 17 - BONNEUIL-EN-VALOIS (fig. 49)

Plusieurs hameaux établis dans une vallée encaissée, creusée par le ru de Bonneuil, se sont assemblés au fil du temps pour former un long village-rue. Seule la jonction avec Richebourg n'est pas encore achevée et la controverse entre historiens locaux n'est pas éteinte, afin de savoir si c'est Richebourg ou Bonneuil qui a fixé, le premier, l'habitat médiéval. Pour notre part, la surveillance exécutée en 1978 sur la zone lotie du « Château », du côté est de l'église, sous la protection de saint Martin et près de laquelle on a découvert des sarcophages au siècle dernier (L. GRAVES, 1843, p. 75), s'est révélée stérile en vestiges archéologiques de type défensif. Il faudrait donc examiner avec plus d'intérêt l'affirmation du prieur d'Andrésy qui assurait que, de son temps « ... on voyait encore les restes du palais de Richebourg » (C. CARLIER, 1764, t. I, p. 163) bien que cette bourgade ne possède ni église, ni chapelle. Cependant des sarcophages y ont été découverts lors de travaux de voirie, en 1960, dans la rue principale (27).

Un autre cimetière mérovingien se trouve près du hameau de Le Voin. Un sondage y a été effectué en 1972.

Dans le Berval, hameau situé dans la vallée de l'Automne, on rencontre une petite chapelle. Elle ne semble pas avoir de fonction cémétériale d'autant plus que, juste au-dessus du village, « de nombreuses tombes en pierre » ont été mises au jour (L. GRAVES, 1843, p. 77).

Le sous-sol de cette commune recèle donc au moins quatre cimetières du haut Moyen Âge. C'est la plus importante concentration que nous ayons rencontrée sur la rive gauche de l'Oise.

L'abbaye de Lieu-Restauré, au bord de l'Automne, fait l'objet de fouilles depuis plus de dix ans. De nombreuses sépultures médiévales ont été exhumées (A. MOREAU-NERET, 1971 et J.L. FRANÇOIS, 1976, pp. 163-189).

#### - G 18 - BOREST (fig. 50)

Le village apparaît organisé autour de l'église dédiée à saint Martin. Elle se trouve placée sur une butte naturelle, au pied de laquelle sourd une source.

L'unique feuille de l'ancien cadastre nous montre que le cimetière entourait l'église. Au nord-est du village se trouvent les bâtiments de l'ancien prieuré et les restes de la chapelle dans une exploitation agricole.

#### - B 19 - BOUILLANCY (fig. 51 et 52)

Compris entre le château et l'église, l'espace construit représente le type même du village-rue débouchant sur l'église. Des sarcophages ont été découverts près de l'édifice religieux, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (L. GRAVES, 1851, p. 76). Le cimetière entoure l'église, avec un déploiement plus important à l'ouest et au nord-ouest.

Situé sur le plateau, à 700 m environ de Boullancy-le-Bas, le Haut-Boullancy constitue le chef-lieu et n'a pas d'église.

Le château est totalement étranger au développement de la surface habitée (V.A. DE CAIX DE SAINT AYMOUR, 1914, pp. 89-121).

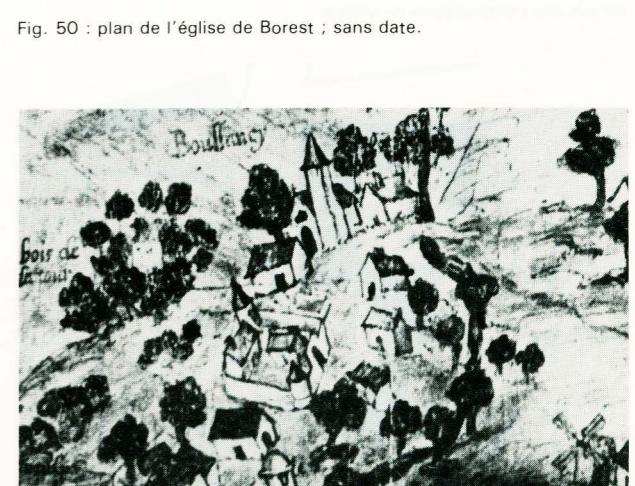
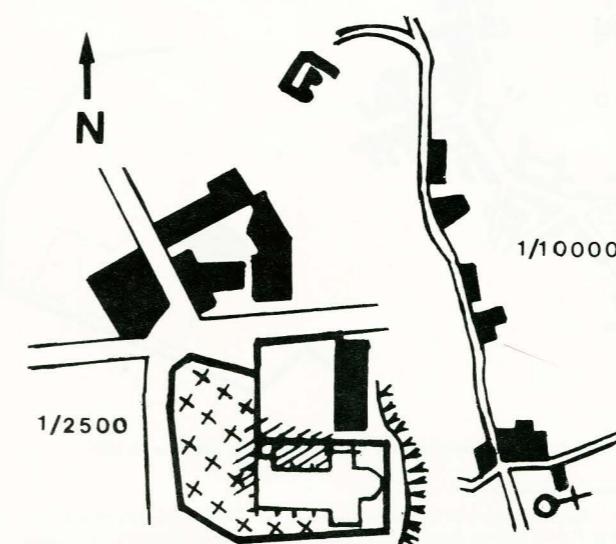


Fig. 51 : plans de masse et de l'église de Boullancy, 1834.

(27) - Renseignements communiqués par M. le secrétaire de mairie de Béthancourt, à l'époque instituteur en poste à Bonneuil-en-Valois.

- B 20 - BOULLARE (fig. 53)

La cure de Boullare, sous le vocable de saint Étienne, semble une ancienne implantation chrétienne. L'église, établie à proximité de deux sources, était séparée de la rue par le cimetière placé devant le portail et sur le côté sud-ouest ; à l'origine, son étendue devait être plus importante, car une construction récente a mis au jour, du côté méridional, de nombreuses sépultures (28). L'agglomération se présente comme un village-rue débouchant sur l'église. L'habitat compris entre le lieu de culte et une grosse ferme, au sud, après les sources, est plus récent.

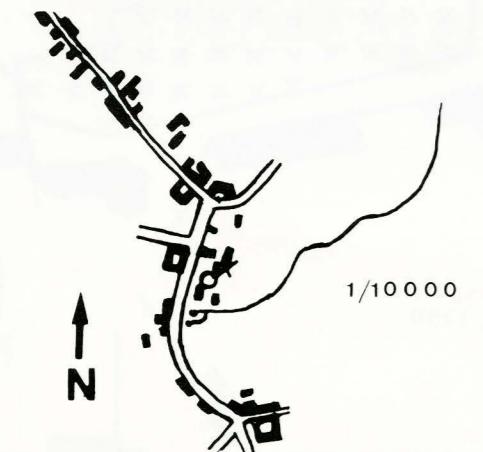


Fig. 53 : plans de masse et de l'église de Boullare, XIXème siècle.

- B 21 - BOURSONNE (fig. 54)

Malgré la perte du plan de masse cadastral du village, on se rend compte, en assemblant les plans des différentes sections, que l'église et le cimetière qui l'entourait sont au point de jonction de deux voies principales le long desquelles s'étire l'habitat. Il est impossible de reconnaître l'antériorité de l'un des axes sur l'autre.

Une petite butte élève l'ensemble cimetière-église au-dessus du niveau moyen des constructions du village.

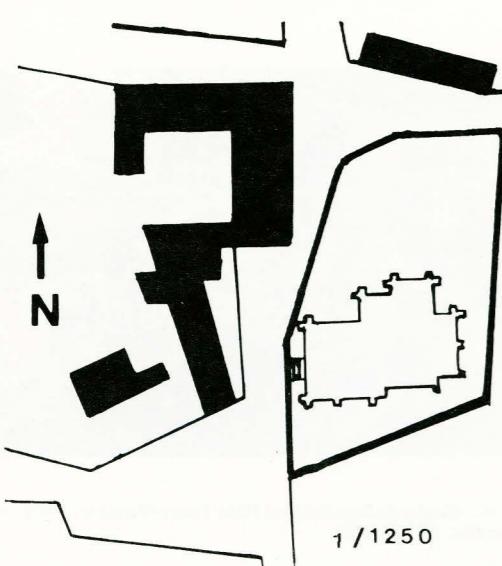


Fig. 54 : plan de l'église de Boursonne, XIXème siècle.

- H 22 - BRASSEUSE (fig. 55)

A défaut de l'atlas cadastral, nous avons dû nous contenter de consulter les plans d'alignement communal de 1857, qui ne comprennent pas de feuille d'assemblage. On s'aperçoit très bien, cependant, qu'il s'agit d'un village-rue débouchant sur l'église, placée au point le plus haut, à la rupture d'une faible pente. Le château médiéval, à l'écart, détruit avant 1730, n'a pas influé sur la disposition du bâti.

Le cimetière entoure l'église ; mais l'agrandissement du chœur l'a coupé en deux.

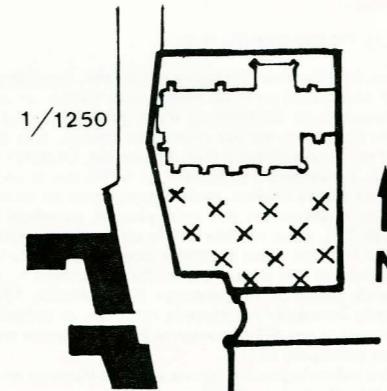


Fig. 55 : plan de l'église de Brasseuse, 1857.

- B 23 - BREGY (fig. 56)

Il est assez curieux de constater que ce petit village était le siège de deux paroisses au Moyen Âge. Les églises, l'une dédiée à saint Pierre et l'autre à saint Germain, ont organisé l'habitat autour d'elles. Les cimetières, propres à chaque paroisse, les entourent. Saint-Germain a été démolie. Il n'en reste aucun vestige visible au sol (29).

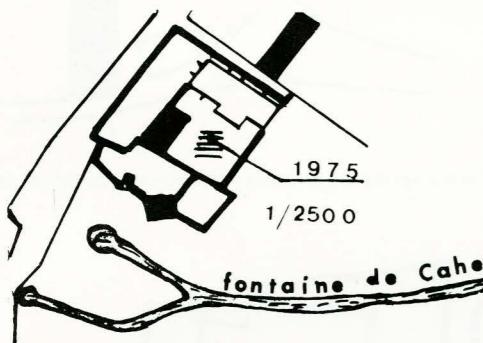


Fig. 56 : plans de masse et des églises de Bregy, 1835 et 1789.

(28) - Renseignements communiqués par M. DAVENNE, secrétaire de mairie. Faute d'avoir été prévenu à temps, aucune constatation archéologique n'a été faite.

(29) - La mairie possède une copie d'un plan de 1789, provenant d'une collection privée, où l'église est encore représentée.

- J 24 - CHAMANT (fig. 57)

L'axe Compiègne-Senlis et la proximité de cette dernière ville ont favorisé le déplacement de l'habitat. Il faut se référer à un plan de XVIIIème siècle (Musée Condé, réf. 84 L et fig. 57) pour remarquer que Chamant s'organisait en village-rue débouchant sur l'église située au point haut, à la limite de la rupture de pente. Le cimetière se trouve hors du village depuis longtemps.

Balagny fait partie du ressort communal. Cette ancienne paroisse comprend quelques grosses fermes groupées autour de l'église, que le cimetière devait entourer.

Le hameau du Plessis, maintenant confondu avec le chef-lieu, est une paroisse éteinte en 1367, après les destructions subies pendant la Jacquerie (L. GRAVES, 1841, pp. 68-69). La guerre et l'urbanisation n'ont laissé aucune trace de l'église ramenée au rang de chapelle et détruite en 1725. Nous ignorons s'il existait un cimetière.

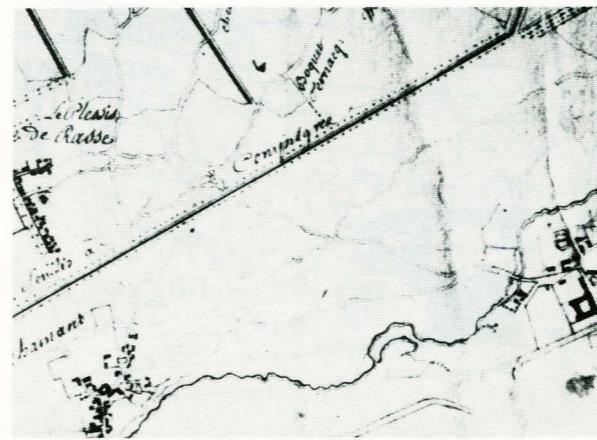


Fig. 57 : plan des terroirs de Chamant et de Balagny, XVIIIème siècle (Musée Condé, Chantilly).

- C 25 - CHANTILLY

Nous ne prendrons pas en compte la paroisse de Chantilly, créée seulement en 1692 par démembrement partiel de Gouville et d'Avilly-Saint-Léonard ; cette dernière localité était d'ailleurs, jusqu'à cette date, la paroisse officielle.

Bien qu'attesté depuis l'an 900, le château n'a fixé un habitat important, et encore dans un environnement éloigné, qu'à partir du vivant du Grand Condé (G. MACON, 1909).

- A 26 - CHELLES (fig. 58)

Il est extrêmement difficile de définir la morphologie et l'origine de Chelles, longtemps confondue avec son homonyme de Seine-et-Marne ; cette dernière fut la résidence des princes mérovingiens et plus aucun doute ne subsiste maintenant à ce sujet (D.J. DUBOIS, 1982, pp. 13-30).

Alors, s'agit-il d'un *vicus* établi le long de la voie gallo-romaine, comme à Champfleuri et Néry ? L'église, dédiée à saint Martin, fut-elle élevée sur un antique lieu de culte païen ou était-elle le sanctuaire du prieuré voisin ? Doit-on la considérer comme l'ancienne chapelle castrale du château, ruiné, situé à proximité ? Dans l'état actuel de nos connaissances, ce sont autant de questions qui demeurent sans réponses précises. Peut-être l'occasion d'exécuter des fouilles dans le périmètre de l'église et du cimetière qui l'entoure, pourrait-elle éclaircir ces points.

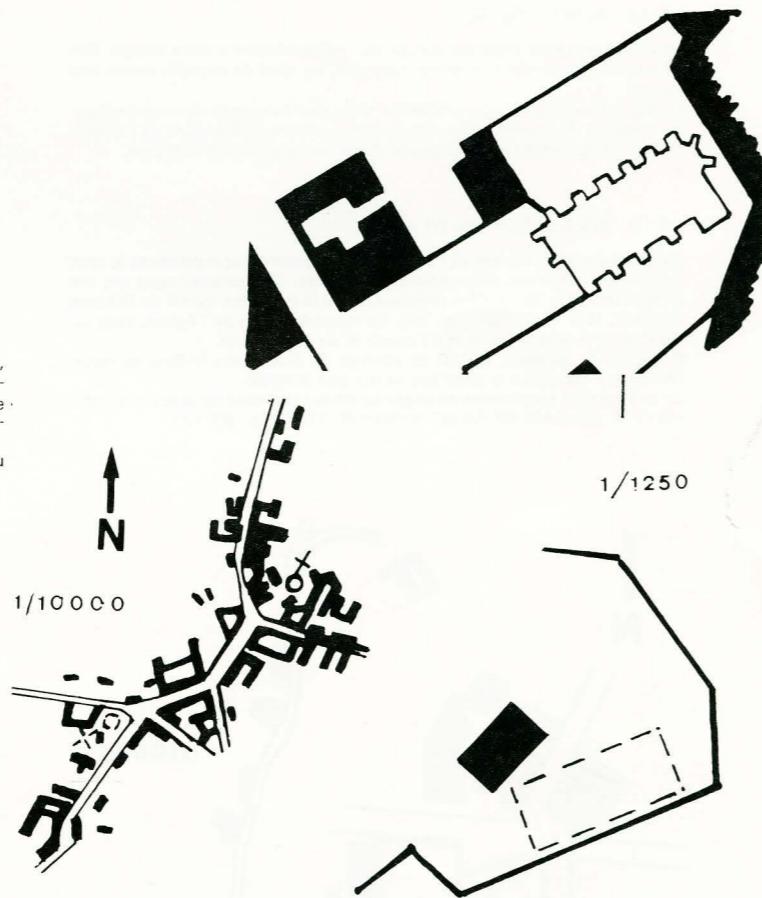


Fig. 58 : plans de masse et de l'église de Chelles, 1836.

L'importante nécropole du haut Moyen Âge, toute voisine, fouillée sous Napoléon III, n'apporte pas, elle non plus, d'éléments suffisants pour comprendre l'évolution de l'habitat (J.C. MALSY, 1972, pp. 75-84). Les références en notre possession nous permettent d'émettre, avec les réserves d'usage, l'avis que Chelles se présentait comme un village-rue ou, ni l'église, ni le château n'ont eu d'influence marquante sur son développement pendant la période médiévale.

D'autre part, on peut considérer que l'écart de Bérogne était détruit après la guerre de Cent Ans. Les ruines de sa chapelle ont été rasées après 1836 ; elles figurent encore sur le cadastre de cette année-là, mais une partie de l'édifice avait déjà disparu en 1810 (L. GRAVES, 1840, p. 66).

Des sarcophages ont été trouvés à proximité et, plus récemment, sur un coteau voisin (30).

Ce hameau s'est reconstitué un peu plus au nord, au début de l'industrialisation, mais aucune racine, sauf le nom, ne le rattache à l'ancienne bourgade médiévale.

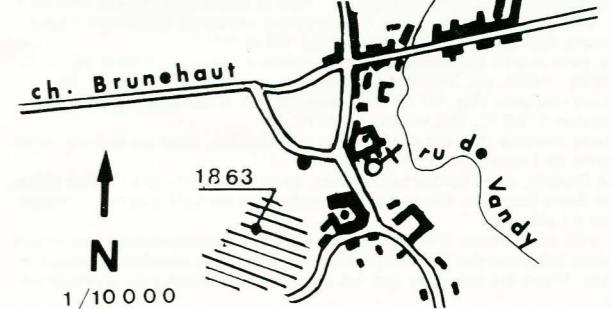
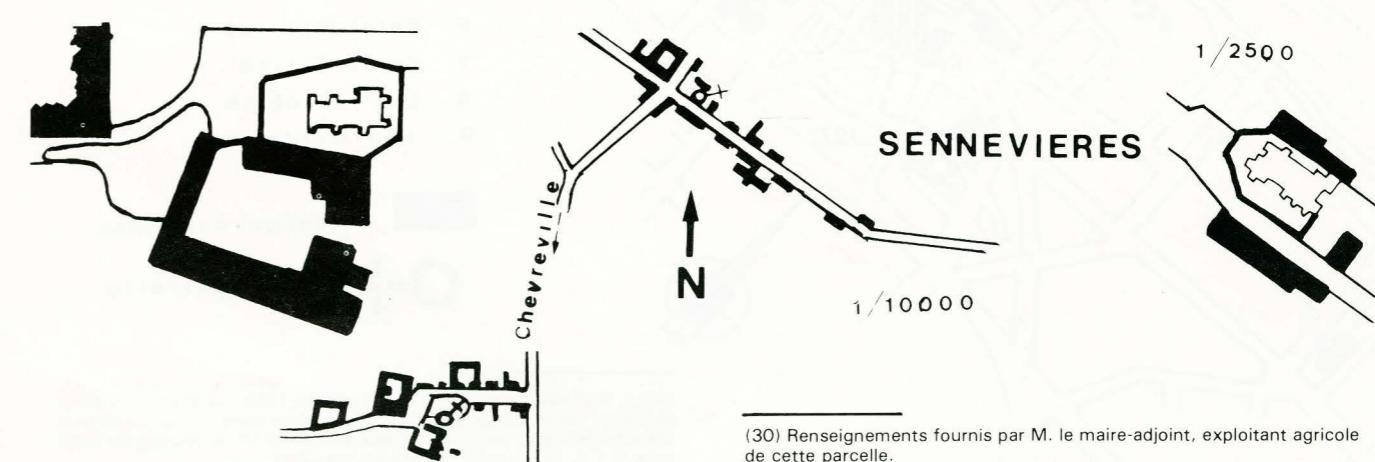


Fig. 59 : plans de masse et des églises de Chevreville et de Sennevières, 1812.

- G 27 - CHEREVILLE (fig. 59)

En 1416, une troupe à la solde des Bourguignons assiège «ce misérable village», pour reprendre l'expression de L. GRAVES, tue toute la population, y compris le curé, et incendie l'agglomération. Le vie ne reprend qu'en 1446 ; l'église, reconstruite au même emplacement, dans des dimensions plus restreintes, était entourée par le cimetière. Deux ou trois



(30) Renseignements fournis par M. le maire-adjoint, exploitant agricole de cette parcelle.

grosses fermes s'articulent autour, pour former une sorte d'habitat rassemblé.  
Sennevières, village-rue étiré, comprenait une église avec cimetière, à l'heure actuelle réduite à l'état de chapelle. Une école, bâtie sur le cimetière, lui est accolée.

#### - D 28 - COMPIÈGNE (fig. 60 à 66)

L'origine de Compiègne, comme bourg constitué, remonte au VIème ou au VIIème siècle ; il se hissa rapidement au rang de ville royale pour devenir une très importante concentration urbaine au Moyen Age, où se sont déroulés des événements de notre histoire nationale. Crée au VIIème (?) sous l'invocation de saint Germain, la première paroisse se trouvait hors les murs (31). Ce fut la seule paroisse jusqu'en 1198-1199. L'église actuelle a été reconstruite en 1482, au même emplacement que celle détruite en 1430 et elle-même rebâtie vers 917 (L. GRAVES, 1850, p. 114). Le cimetière entourait largement l'église. Aucune fouille n'y a été pratiquée (fig. 60 et 61).

Les trois autres paroisses urbaines, créées à la fin du XIème siècle (E. MOREL, 1899, pp. 253-255) étaient :

- Saint-Jacques (fig. 60 et 62), dont l'église a conservé son cimetière jusqu'en 1786 (C. DELVIGNE, 1942) ;
- Saint-Antoine (fig. 60 et 63), dont le cimetière, situé au sud-est, était séparé de l'église (A. SOREL, 1898 et 1900) ;

- Le Crucifix, sans limites territoriales, avait son autel dans l'église abbatiale Saint-Corneille. Elle concernait seulement les fiefs et les laïcs attachés à l'abbaye.

La ville comprenait d'autres établissements ecclésiastiques, auxquels étaient adjointes des églises qui eurent une fonction cimétériale intermitente. N'ont été retenues que les créations antérieures au XVIème siècle :

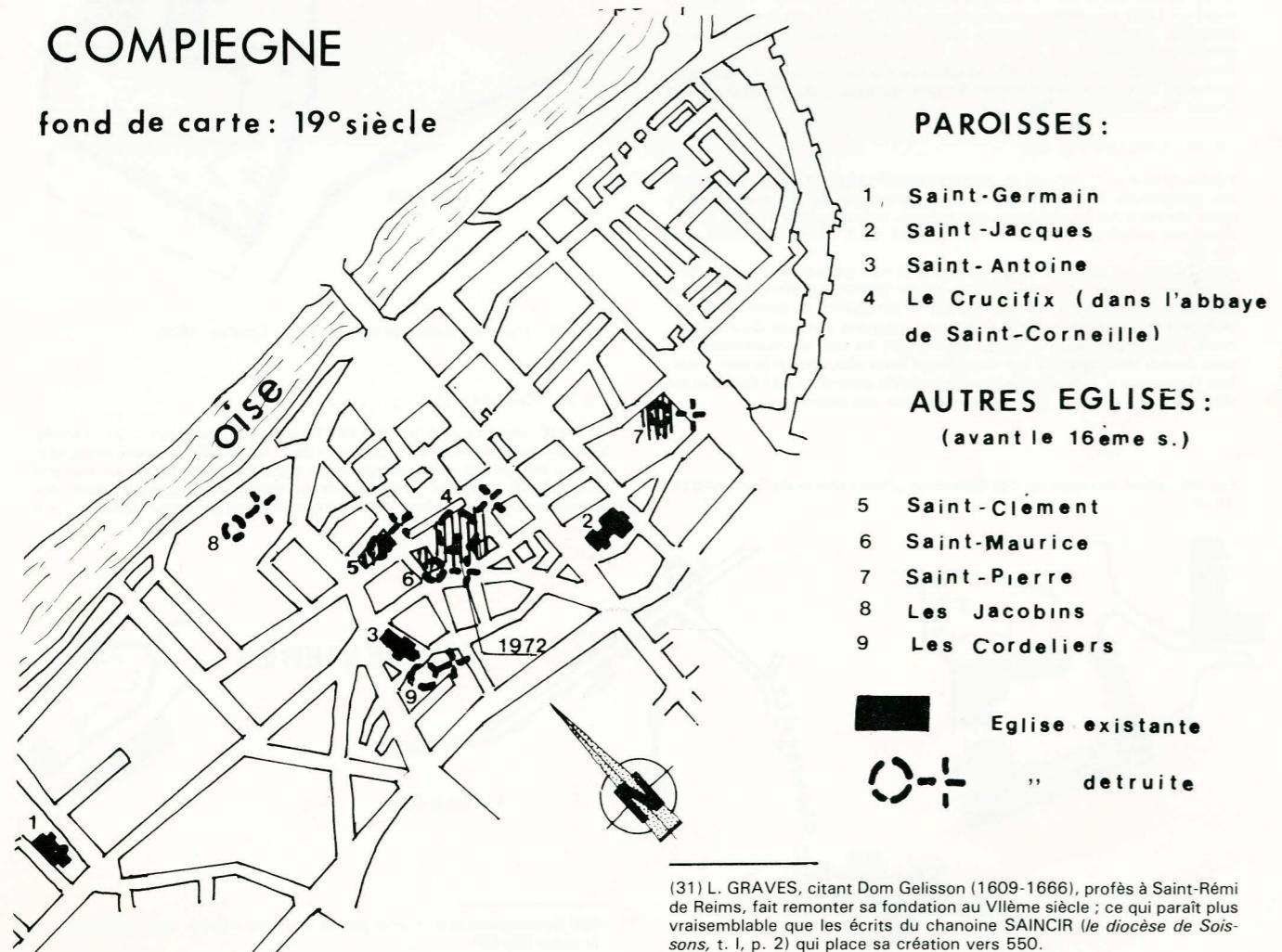
- Tout d'abord l'abbaye Saint-Corneille, fondée en 877 sous le vocable de Notre-Dame (fig. 60 et 64). Ce n'est qu'après sa réédification, à partir de 916, à la suite de son pillage par les Normands, qu'elle prend la titulature définitive à saint Corneille (E. MOREL, 1904a, vol. I et M. VIEILLARD-TROEKOUROFF, 1971, pp. 89-90). Détruite au début du XIXème siècle, il ne reste de cette importante fondation que le cloître, dans lequel des sondages furent entrepris en 1974 (ANONYME, 1975, p. 30, 42 et 48). Le plan dressé par CHANDELIER, en 1734, situe le cimetière sur une toute petite parcelle contre l'abside, au nord-est. Son exiguité laisse supposer qu'il était réservé aux clercs (fig. 64).

- La collégiale Saint-Clément, fondée en 914, était détruite bien avant la Révolution. Nous ne pouvons assurer qu'elle eut des fonctions cimétériales.

Fig. 60 : édifices religieux de Compiègne avant le XVIème siècle.

## COMPIEGNE

fond de carte : 19<sup>e</sup> siècle



riales. Un autre chapitre de chanoines, celui de Saint-Maurice, dont on ignore la date de fondation, fut transféré à Saint-Clément après la destruction de ses bâtiments qui étaient proches de ceux de Saint-Corneille (fig. 64).

- Introduits à Compiègne à partir de 1258, les Jacobins installèrent leur église, vers 1264, le long des remparts. Des notables y furent enterrés : Philippe de Beaumanoir, Guillaume de Flavy (A. SOREL, 1875, p. 286). Tous les bâtiments furent détruits. Il reste quelques vestiges dans le parc du Musée Vivien, tout à fait insuffisants pour permettre de savoir si cette communauté possédait un cimetière ; c'est la raison pour laquelle nous hésitons à classer cette église comme cimétériale (fig. 65).

- Les Cordeliers s'établirent en 1229, derrière l'église Saint-Antoine. Leur propriété empiétait sur une partie du cimetière paroissial. Il ne demeure aucun vestige visible de leur présence (fig. 63).

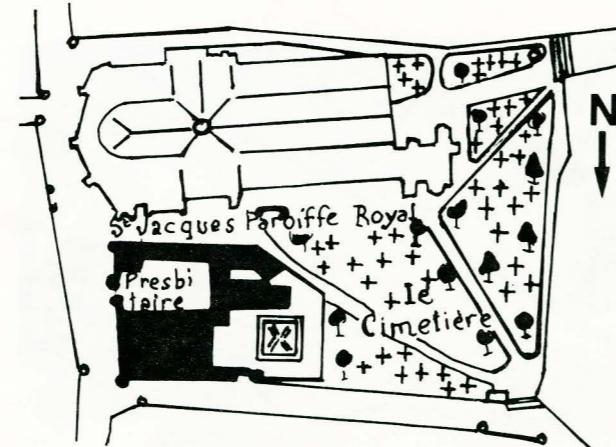


Fig. 62 : plan de l'église Saint-Jacques, 1734.

Fig. 61 : plan de Compiègne au début du XVIème siècle (Société historique de Compiègne, XIXème siècle).

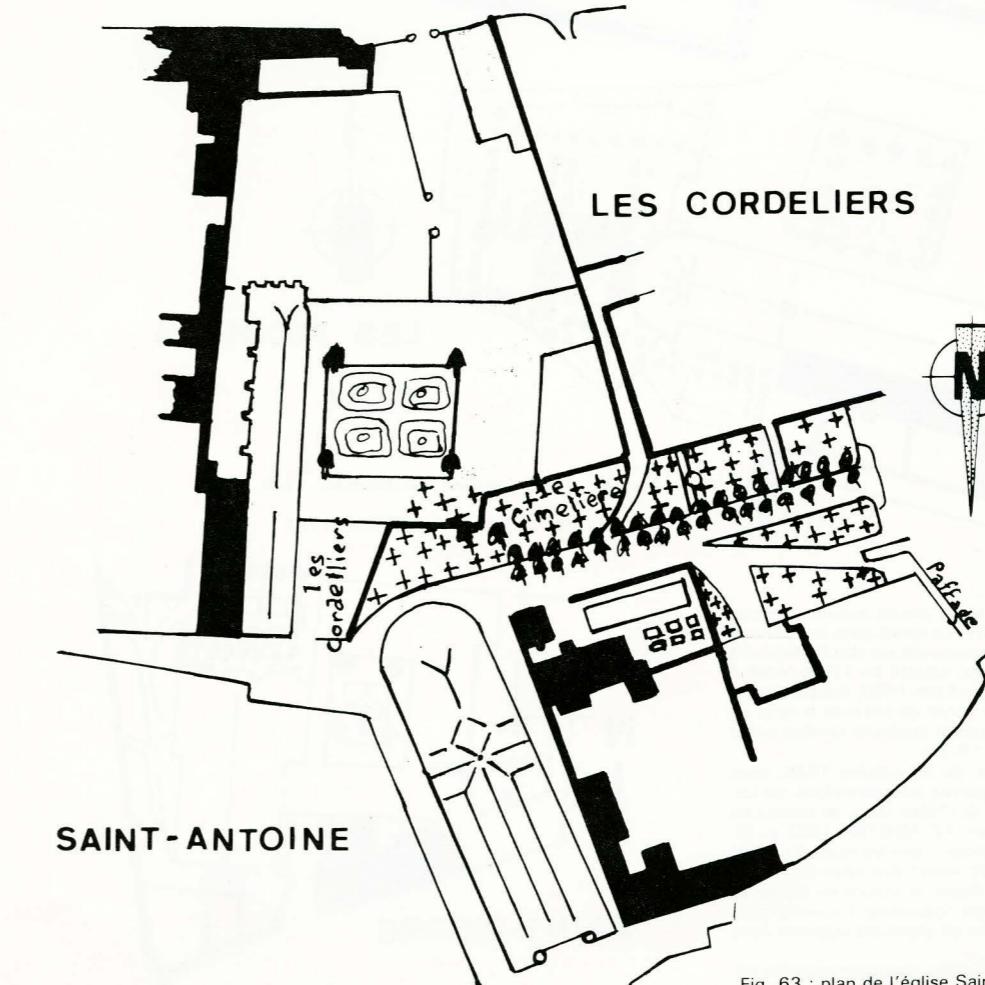
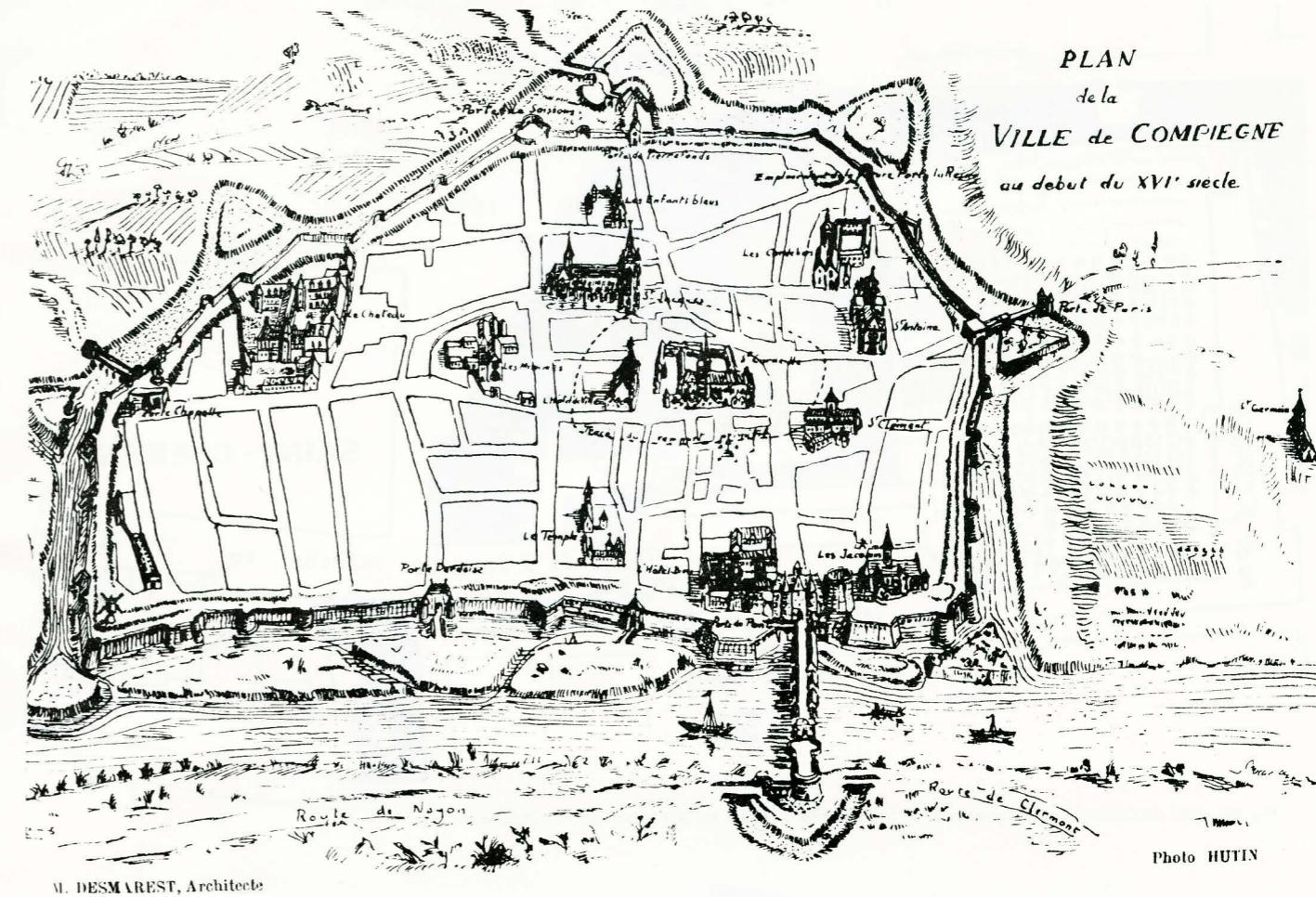


Fig. 63 : plan de l'église Saint-Antoine et des Cordeliers, 1734.

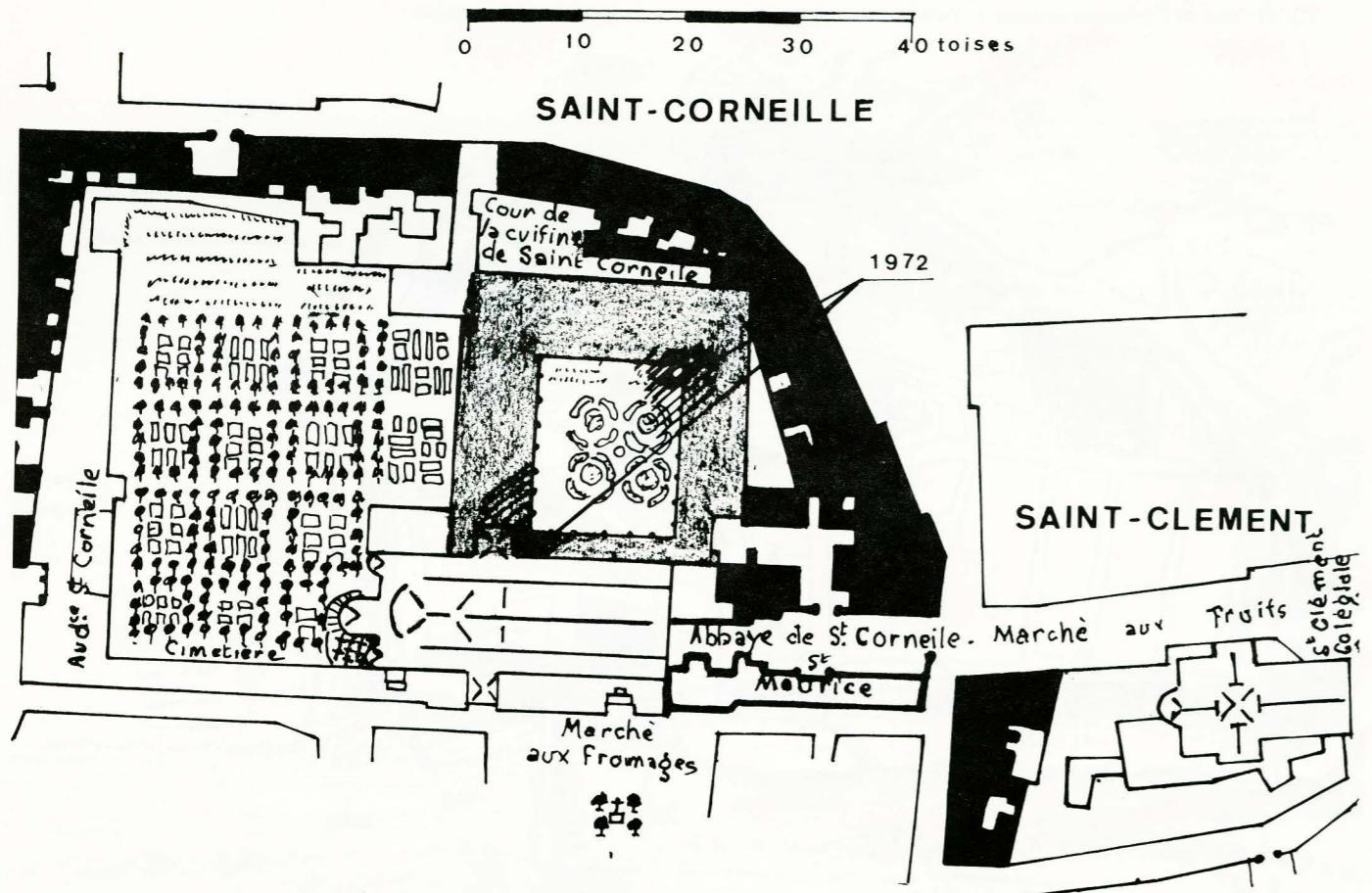


Fig. 64 : plan de l'abbaye Saint-Corneille et de Saint-Clément, 1734, en gris foncé, partie subsistante.

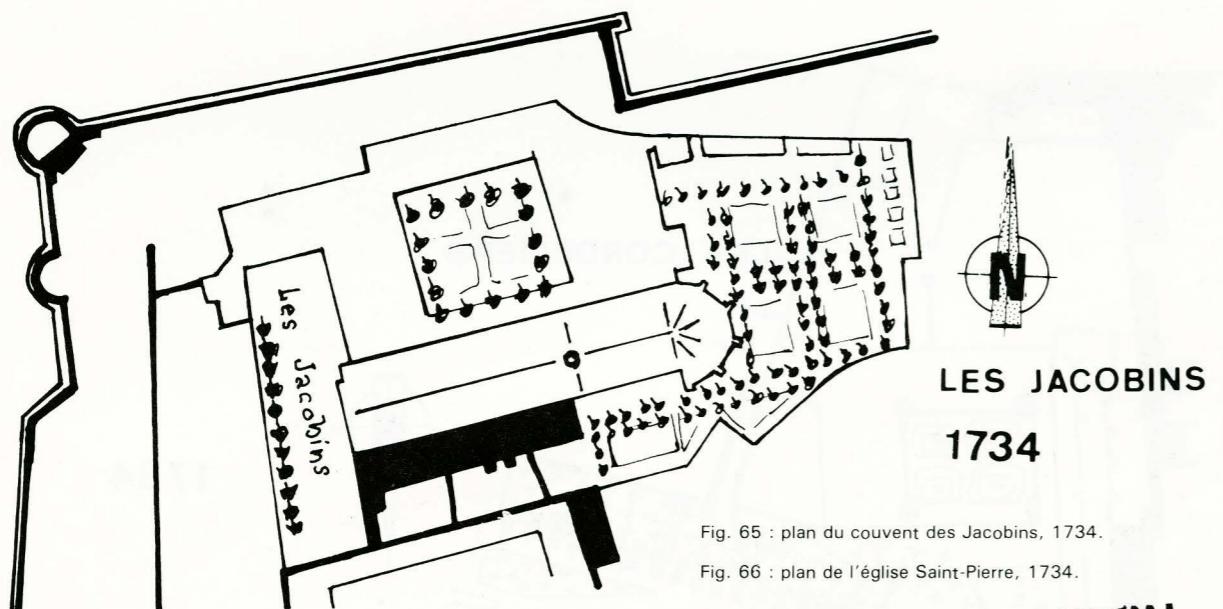
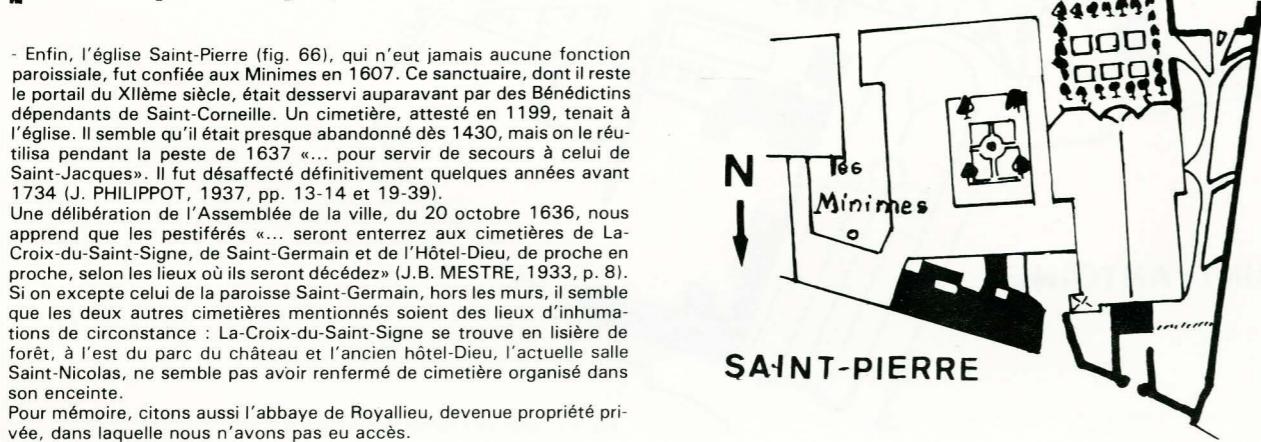


Fig. 65 : plan du couvent des Jacobins, 1734.

Fig. 66 : plan de l'église Saint-Pierre, 1734.



- Enfin, l'église Saint-Pierre (fig. 66), qui n'eut jamais aucune fonction paroissiale, fut confiée aux Minimes en 1607. Ce sanctuaire, dont il reste le portail du XII<sup>e</sup> siècle, était desservi auparavant par des Bénédictins dépendants de Saint-Corneille. Un cimetière, attesté en 1199, tenait à l'église. Il semble qu'il était presque abandonné dès 1430, mais on le réutilisa pendant la peste de 1637 «... pour servir de secours à celui de Saint-Jacques». Il fut désaffecté définitivement quelques années avant 1734 (J. PHILIPPOT, 1937, pp. 13-14 et 19-39).

Une délibération de l'Assemblée de la ville, du 20 octobre 1636, nous apprend que les pestiférés «... seront enterrés aux cimetières de La-Croix-du-Saint-Signe, du Saint-Germain et de l'Hôtel-Dieu, de proche en proche, selon les lieux où ils seront décédés» (J.B. MESTRE, 1933, p. 8). Si on excepte celui de la paroisse Saint-Germain, hors les murs, il semble que les deux autres cimetières mentionnés soient des lieux d'inhumations de circonstance : La-Croix-du-Saint-Signe se trouve en lisrière de forêt, à l'est du parc du château et l'ancien hôtel-Dieu, l'actuelle salle Saint-Nicolas, ne semble pas avoir renfermé de cimetière organisé dans son enceinte.

Pour mémoire, citons aussi l'abbaye de Royallieu, devenue propriété privée, dans laquelle nous n'avons pas eu accès.

#### - A 29 - COULOISY (fig. 67)

La route nationale de Compiègne à Soissons, ainsi que les passages des armées en 1815, 1870, 1878 et 1940 ont modifié, pas toujours au bon gré de la population, l'aspect du paysage construit de cette commune. L'ancien atlas cadastral, par section, n'existe plus (32). Il apparaît, grâce à la prospection sur le terrain et au renfort de la toponymie, que le noyau d'origine se trouvait près de l'église. L. GRAVES avance que «... des sarcophages ont été découverts derrière l'église». Nous supposons qu'il s'agit du cimetière, car aucun indice archéologique n'apparaît dans les champs, vers l'orient. De même, il signale la présence de sarcophages aux lieux-dits «la Plâtriére» et «le Marteloy» (L. GRAVES, 1840, p. 68). Ces microtoponymes, au sud de la route nationale, si proches l'un de l'autre, semblent concerner la même nécropole. Devenue zone pavillonnaire après la première Guerre mondiale, la prospection y demeure impossible.

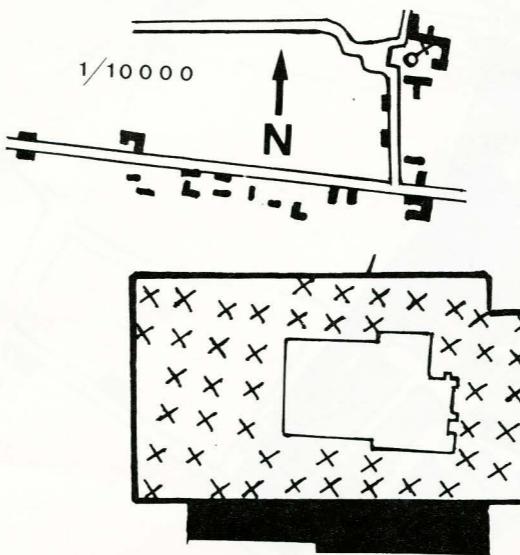


Fig. 67 : plans de masse et de l'église de Couloisy, 1827 et XXème siècle.

#### - J 30- COURTEUIL

Ce village, composé de deux rues parallèles, longe la Nonette. L'église et le petit cimetière qui la cernait sont compris dans le développement de l'une des deux voies. Le hameau de Saint-Nicolas renfermait le prieuré clunisien de Saint-Nicolas d'Acy (A. VATTIER, 1880-1887). Tous les bâtiments claustraux ont été détruits à la Révolution. Une fouille a été entreprise dans les vestiges de l'église prieurale qui paraît assez grandes dimensions (P. RACINET, 1983). Une nécropole du haut Moyen Age existait au lieu-dit «le Cimetière des Chiens» (M. HAYAUX DU TILLY, 1877). Nous ne l'avons pas retrouvée.

#### - A 31 - COURTIEUX (fig. 68)

Ce village-rue débouche sur l'église sis à proximité d'une forteresse détruite au XV<sup>e</sup> siècle ; il reste quelques vestiges dans une grosse ferme avoisinante, au sud-est. Il ne fait aucun doute que cette église faisait partie de l'ensemble castral. D'ailleurs, une tourelle est encore visible dans l'angle du mur de l'ancien cimetière, très petit, placé du côté méridional du sanctuaire. On peut supposer, sans grand risque d'erreur, que la nécropole pouvait aussi se développer au nord ; un puits, en limite de parcelle non construite, accrédite cette hypothèse.

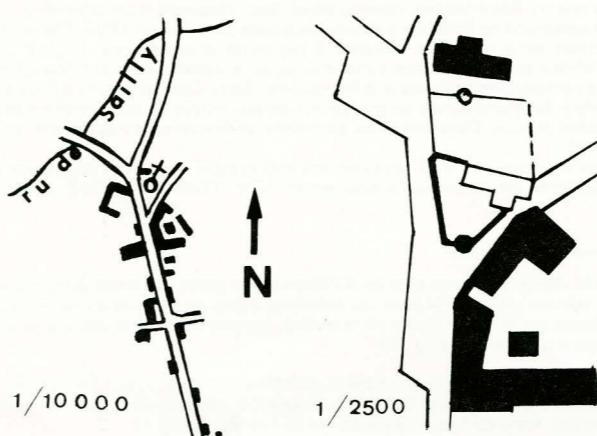


Fig. 68 : plans de masse et de l'église de Courtieux, 1836.

#### - C 32 - COYE-LA-FORÊT (fig. 69)

Il est impossible de savoir si l'église était une ancienne chapelle castrale située dans la basse-cour du château. Beaucoup trop remaniés, la disposition des lieux ne permet pas d'y puiser des éléments d'information. Toujours est-il que l'habitat s'est rassemblé à proximité de l'élément église-cimetière. Cette localité, qui dépendait du diocèse de Paris, ne fut érigée en paroisse majeure qu'au XVII<sup>e</sup> siècle. Le cimetière touchait à l'église du côté méridional.

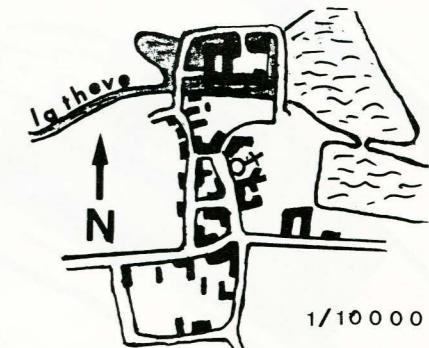


Fig. 69 : plans de masse et de l'église de Coye-la-Forêt, 1810

#### - E 33 - CREIL (fig. 70)

Le château de Creil est attesté, par les textes, dès 949. Son enceinte renfermait une collégiale (Saint-Evrémont) et une chapelle (Sainte-Madeleine). Il ne semble pas que ce dernier sanctuaire ait eu une vocation cimétieriale.

La ville, parée, s'étendait sur la rive gauche de l'Oise. Elle s'est développée autour de l'église paroissiale partiellement ceinturée par son cimetière déjà désaffecté en 1828 (L. GRAVES, 1828, p. 268). Les travaux de rénovation du centre ville, après les bombardements de 1944, en ont complètement modifié l'aspect. Faute de moyens, de personnel, de temps et aussi, il faut bien le dire, du fait de la mauvaise volonté de la municipalité, ni la DRAH de Picardie, ni la Société d'archéologie locale n'ont pu suivre les travaux dans de bonnes conditions. L'ancien cimetière a été détruit sans possibilité d'observations archéologiques. Personnellement, nous avons pu faire, en 1978, quelques relevés stratigraphiques, lors de la reconstruction de la sacristie, sur le côté septentrional de l'église. Nous avons pu surveiller aussi la destruction de l'ilot figuré au

(32) - Le plan de masse figure avec celui de la commune de Croutoy (A 35).

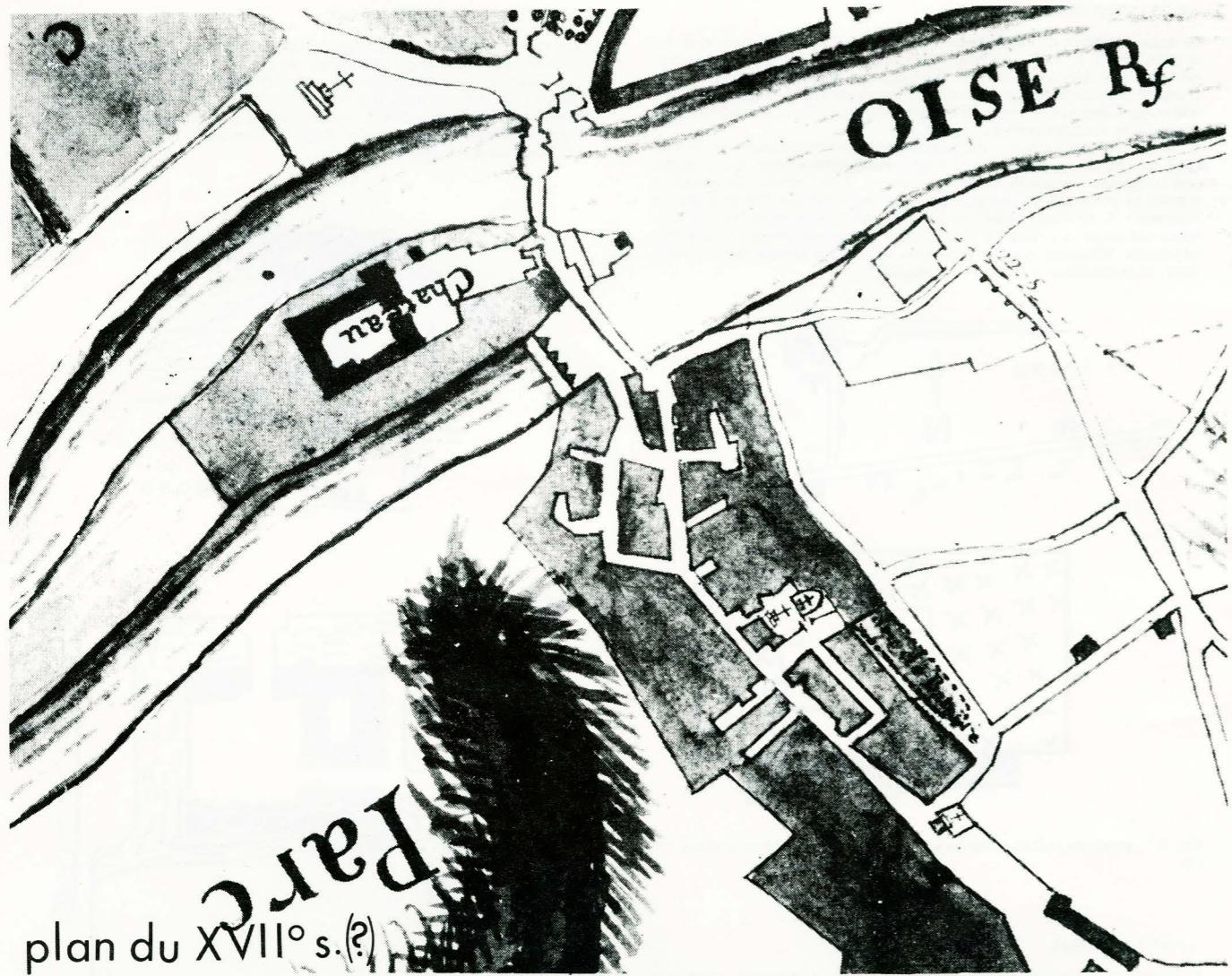


Fig. 70 : plan de Creil, XVII<sup>e</sup> siècle ? (Musée Condé, Chantilly).

sud-ouest de l'église, contre le cimetière, sur le plan du XVII<sup>e</sup> siècle (33). Nous avons constaté la présence de caves voûtées sur piles centrales, du XIII<sup>e</sup> siècle, et de quelques inhumations du côté nord. Des nécropoles du haut Moyen Âge ont été rencontrées à l'est de la cité, sur les versants du plateau au lieu-dit « Saint-Ladre ». Bien que ce toponyme annonce le plein Moyen Âge, le mobilier recueilli dans les sépultures date de l'époque mérovingienne (L. BOURSIER, 1875, pp. XCIV-XCIX et 1883).

#### - F 34 - CRÉPY-EN-VALOIS (fig. 71 et 72)

Certains historiens locaux (C. CARLIER, 1764, p. 3) ont cherché à démontrer l'origine gallo-romaine de cette cité ; mais les exemples qu'ils choisissent pour attester l'occupation romaine se trouvent dans les environs de Crépy et non en ville. Jusqu'à présent, aucun vestige, aucun tesson gallo-romain n'a été découvert en place dans le vieux Crépy. Peut-être, un jour, découvrira-t-on des traces d'habitats de cette époque ; mais elles seront sûrement insuffisantes pour les assimiler aux restes d'un *vicus* et encore moins d'un *castrum*.

Il est préférable de penser que les Mérovingiens, lorsqu'ils déplacèrent leur capitale de Soissons à Paris, ouvrirent une communication plus directe entre ces deux villes pour éviter le crochet par Pierrefonds (A 80) et Senlis (J 102). Crépy se trouve sur cet itinéraire et on ne doit pas rejeter l'hypothèse d'un point fort, établi sous Dagobert 1<sup>er</sup>, en même temps que l'abbaye Sainte-Agathe.

Grâce à la personnalité exceptionnelle de ses premiers seigneurs (34), Crépy prend de l'importance, au détriment de Vez (F 116), jusqu'au siège de 1431 et à l'occupation bourguignonne qui suivit ; la ville s'en releva difficilement ensuite et elle ne retrouva jamais son dynamisme antérieur (35).

Crépy comprenait trois paroisses et abritait trois collégiales, deux prieurés et deux couvents (A. GROSS, 1881) :

- Saint-Denis, la plus ancienne paroisse, s'étendait sur toute la ville fermée. L'église, près du rempart, est partiellement entourée par le cimetière ;

- Sainte-Agathe fut instituée en tant que paroisse vers 1130 et avait juridiction sur toute la ville basse. Pour certains auteurs, la création de cette paroisse serait antérieure à celle de Saint-Denis (J.M. TOMASINI, 1987, p. 225) ;

- Saint-Thomas fut créée en 1242 dans l'église collégiale et son territoire allait vers les faubourgs orientaux (P.M. FLEURY, 1884). Ces deux dernières églises sont détruites. Il existait un cimetière autour de Saint-Thomas ; quant à celui de Sainte-Agathe, il se tenait du côté nord. Le plan de 1609 laisse seulement voir des ruines autour de l'église et un cimetière distant, à Sainte-Lorette, qui a laissé la place, depuis une vingtaine d'années, à des immeubles collectifs.

- Le collège de Saint-Aubin avait son siège dans la chapelle castrale qui renfermait les sépultures des seigneurs de Crépy.

Des sondages effectués en 1980, dans le chœur et la nef de l'église prieurale Saint-Arnoul, ont livré des sépultures médiévales avec mobilier (P. RACINET, 1980, 1982 et 1985). Des sarcophages ont été découverts, avant la guerre, près du château de Geresme, à l'emplacement d'une chapelle dédiée à Sainte-Geneviève ainsi qu'à la ferme de Mermont, au nord de Crépy (ANONYME, 1880, p. XLIV-XLVII).

Le prieuré Saint-Michel, devenu hôtel-Dieu, disposait d'un cimetière. La commune de Bouillant a été réunie à celle de Crépy en 1828. Elle comprenait deux paroisses : établie à proximité d'une source, l'église du chef-lieu entourée de son cimetière, sous le vocable de Saint-Martin, a été partiellement détruite à la Révolution ; Saint-Germain, aux confins de Crépy, fut transformée en grange et l'emplacement de son cimetière est visible autour. Dans les deux paroisses de Bouillant, l'habitat est dispersé.

Aux environs de 1870, un cimetière mérovingien aurait été découvert à Bouillant ; on ignore son emplacement (J.M. TOMASINI, 1987, p. 10).

(33) - Nous datons ce plan du XVII<sup>e</sup> siècle parce que nous savons que le calvaire placé sur le pont, au XVIII<sup>e</sup> siècle, se trouvait au siècle précédent sur la berge droite de la rivière, comme on peut le remarquer en haut à gauche de la fig. 70.

(34) - Raoul 1<sup>er</sup> fortifie le château vers 940. Gauthier II, son fils, fonde le prieuré Saint-Arnoul et fait tracer la première enceinte de la ville. Raoul III épouse Anne de Kiev, veuve du roi de France, Henri 1<sup>er</sup>.

(35) - Le plan de 1609 (A.n NII Oise 10) laisse clairement voir l'état lamentable des remparts et du bâti civil. L'atlas cadastral n'existe plus.

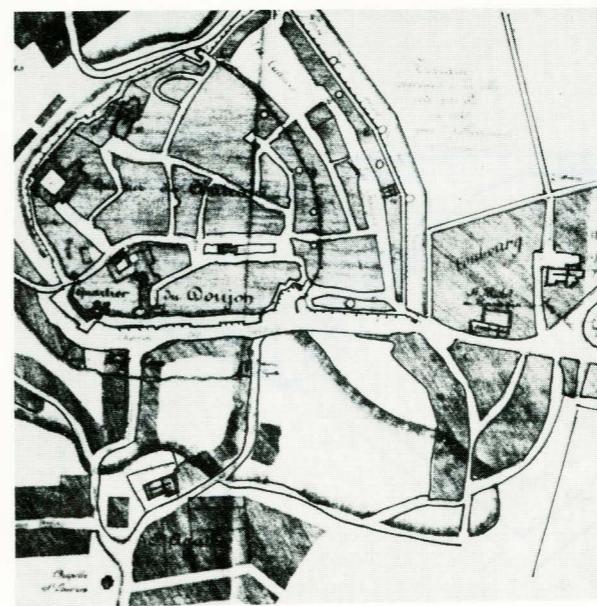


Fig. 71 : plan de Crépy-en-Valois, XIX<sup>e</sup> siècle (Musée Condé, Chantilly).

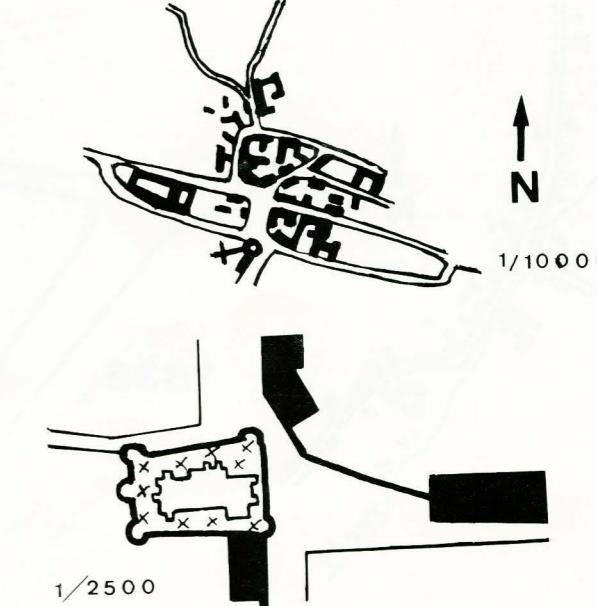
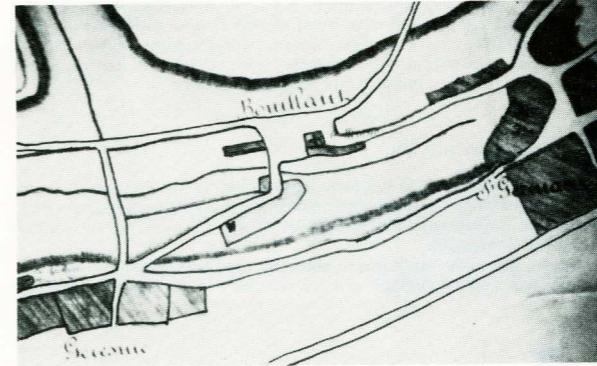


Fig. 73 : plans de masse et de l'église de Croutoy, 1827.

Fig. 72 : plan du faubourg de Geresme et de l'ancienne paroisse de Bouillant, XIXème siècle (Musée Condé, Chantilly).



#### - A 35 - CROUTOY (fig. 73 et 74)

Ce village domine la vallée de l'Aisne, sur une position exceptionnelle ; ce qui lui valut, sans doute, de subir de graves dommages durant les guerres de 1914-1918 et 1939-1945. Il est rassemblé entre l'ancien château, au nord, et l'église à l'extrémité sud. Celle-ci est entourée par son cimetière qui présente la particularité d'avoir son mur d'enceinte percé de meurtrières et ses angles flanqués d'échauguettes à encorbellement. Dans le département, c'est un cas unique de cimetière fortifié (fig. 74). Il n'est pas aisément de savoir si l'église avait une fonction défensive, les restaurations après les deux dernières guerres ayant légèrement modifié son aspect ; mais il y a tout lieu de le croire. Le clocher, point d'observation remarquable, présente des traces de planchers intermédiaires à l'intérieur (36). Cependant l'édifice n'offre pas les caractères spécifiques des églises fortifiées de la Thiérache (J.P. MEURET, 1976). Le système de protection du cimetière ne peut pas remonter au-delà de la fin du XV<sup>e</sup> siècle. On peut donc supposer, sans preuve formelle néanmoins, que le village s'est développé dans l'ancienne basse-cour du château, l'église restant hors du bourg ; ce qui nécessita, par la suite, sa mise en défense. Martimont-le-Haut n'existe plus depuis la fin du XV<sup>e</sup> siècle. L'église fut définitivement détruite vers 1740 (L. GRAVES, 1840, pp. 71-72). Des travaux forestiers récents ont permis de reconnaître l'emplacement de cet habitat et de découvrir quelques sépultures (37).

(36) - Similitudes avec le clocher fortifié de Feigneux (F 43).

(37) - Renseignements communiqués par M. DE BERTHIER, maire de la commune et propriétaire des lieux.



Fig. 74 : vue du cimetière fortifié de Croutoy (photo Marc DURAND).

#### - A 36 - CUISE-LA-MOTTE (fig. 75)

Il s'agit là d'un village-rue sinuex, qui suit le cours du ru de Vandy. Le château médiéval, dont les historiens discutent les origines, était sur la rive gauche du ruisseau.

L'église, dédiée à saint Martin, à l'écart sur un tertre à flanc de coteau au sud-est du village, est étrangère à la disposition du bâti. Son emplacement, son vocable, la morphologie du paysage naturel, font songer à l'implantation d'un édifice chrétien sur une nécropole ou un lieu de culte antique ; mais nous n'en avons aucune preuve archéologique. Il faudra attendre que des travaux aient lieu dans cette église pour en obtenir confirmation.

#### - B 37 - CUVERGNON

L'absence de l'ancien cadastre ne nous permet pas de saisir convenablement la morphologie de cette minuscule bourgade disposée maintenant en village-rue.

Nous constatons, en visitant les lieux, que nous sommes plutôt en présence d'un ensemble — église et cimetière qui l'entourait — placé à proximité d'une grosse unité agricole dont on ne peut plus dire si c'était un manoir ou un château fortifié.

Nous considérons qu'il s'agit là, en l'absence de preuves plus tangibles, d'un habitat qui s'est constitué, ou reconstitué, autour d'une exploitation ne paraissant pas antérieure au XVI<sup>e</sup> siècle, bien que la titulature à saint Vaast de l'église toute voisine soit une présomption d'ancienneté.

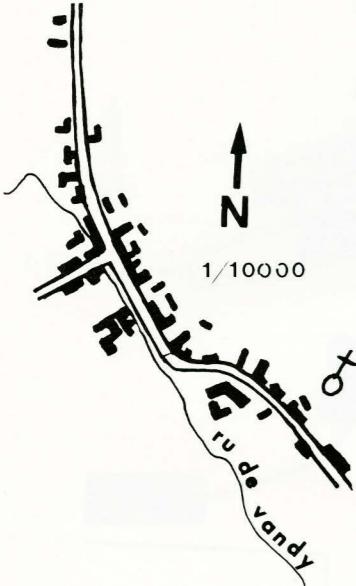
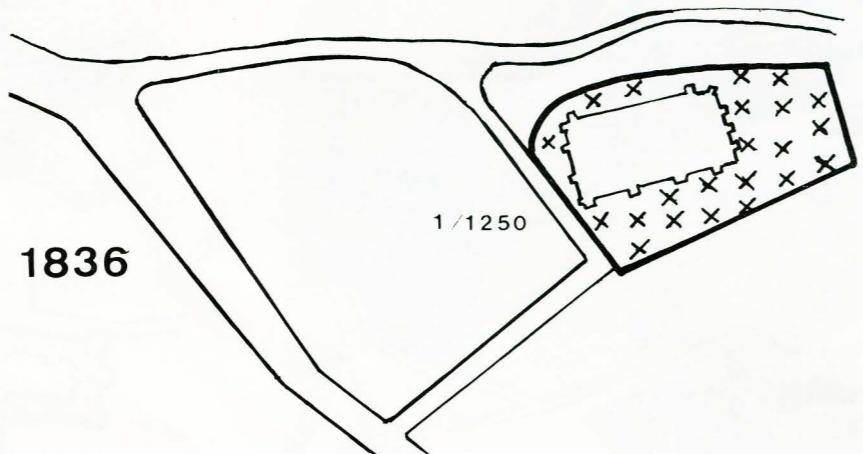


Fig. 75 : Plans de masse et de l'église de Cuise-la-Motte, 1836.



- F 38 - DUVY (fig. 76)

Une partie de ce village se disperse dans la vallée de la Sainte-Marie et l'autre dans les environs de l'église et du cimetière, placés au point le plus haut du vallon, à la limite de la rupture de pente.

Un habitat résiduel demeure à Bazoches, détruit ainsi que l'édifice religieux lors du siège de Crépy en 1431. Bien que cette église «bénéficiait de nombreux revenus» (L. GRAVES, 1843, p. 117), elle n'apparaît pas dans les comptes de décimes de 1362. Des sarcophages ont été trouvés dans une cour de ferme en 1912.

Placer à Duvy l'embryon de Crépy-en-Valois (C. CARLIER, 1764, t. I, p. 90), idée déjà rejetée par les historiens, n'est pas à retenir archéologiquement ; la prospection a prouvé qu'il n'existe pas de vestiges à l'emplacement cité par CARLIER pour appuyer ses affirmations.

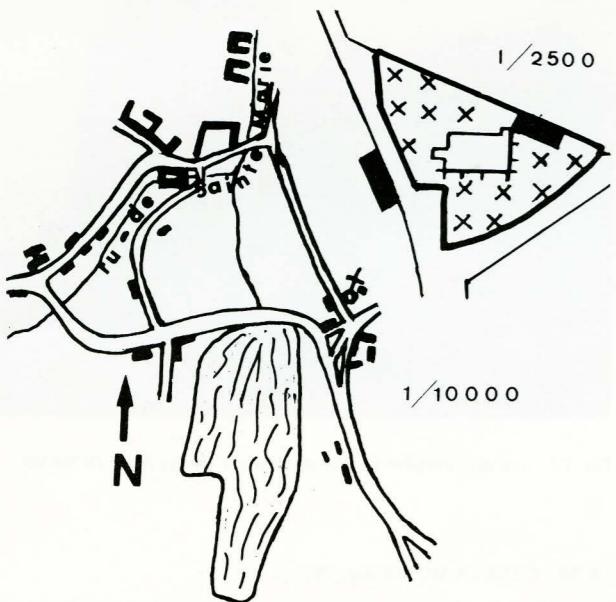


Fig. 76 : plans de masse et de l'église de Duvy, 1827.

- F 39 - EMEVILLE (fig. 77)

Le tout petit village, fortement rassemblé autour de l'église, n'apparaît comme paroisse qu'à partir du XVI<sup>e</sup> siècle. C'était, auparavant, une annexe de Vez (F 116). Le plan de masse cadastral est associé à celui de cette commune. Nous n'avons pas retrouvé les feuilles par section.



Fig. 78 : plans de masse et de l'église d'Etavigny, 1834.

- G 42 - EVE (fig. 79)

C'est un village rassemblé autour de l'église et d'une ferme qui passe pour avoir abrité un prieuré. Cela paraît surprenant, car nous n'avons pas trouvé trace de cette communauté ; de plus, la nomination à la cure était du ressort exclusif du chapitre de Senlis, sans que le prieur du lieu soit sollicité.

Le château, démolie à la Révolution, était à la périphérie du bâti et son emplacement n'a pas influé sur la distribution spatiale du village.

Le cimetière, situé derrière l'église, devait être plus important autrefois, car des travaux de voirie, en 1950, ont révélé des tombes construites au

nord de l'édifice, dans la rue et dans une propriété voisine (38). La grande place, devant l'église, n'a livré aucune sépulture. A l'emplacement indiqué par le toponyme nous n'avons pas trouvé les vestiges archéologiques du village d'Orcheux, disparu à la fin du Moyen Age.

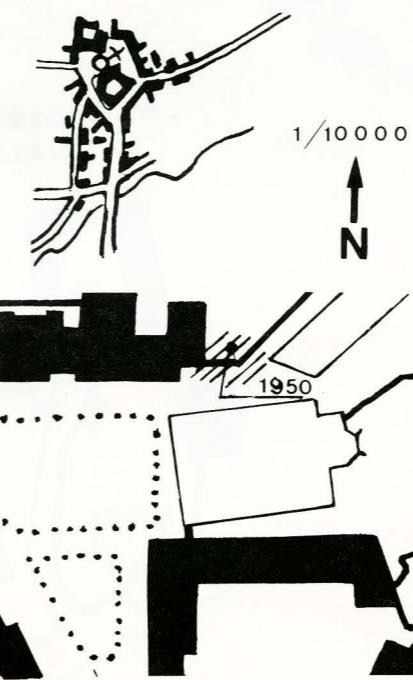
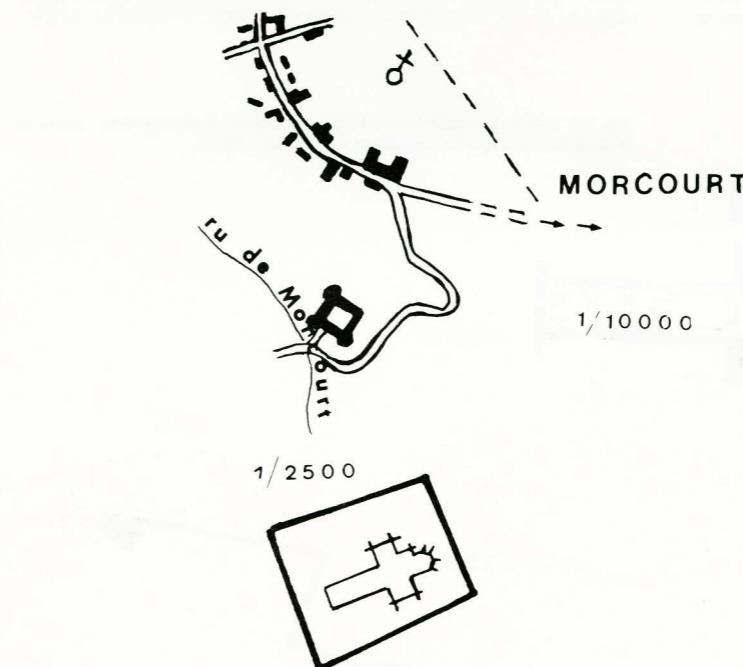


Fig. 79 : plans de masse et de l'église d'Eve, 1812.



- F 43 - FEIGNEUX (fig. 80)

L'habitat de Feigneux est dispersé autour de quelques grosses fermes, dont l'une possède une tour du XV<sup>e</sup> siècle. L'église fortifiée et son cimetière, placés sur un tertre, dominent largement le bâti villageois. Le hameau de Morcourt s'étale le long d'une rue unique. Il possède une église ruinée, cernée par le cimetière, tous deux isolés sur la hauteur, sans aucun chemin d'accès.

On a voulu voir, dans ce sanctuaire, l'ancienne église paroissiale du village disparu de Bourgon, encore attestée au début du XVI<sup>e</sup> siècle (M. ROBLIN, 1966a, pp. 224-226). Cette démarche semblerait justifiée car Morcourt ne laisse aucune trace en tant que paroisse dans les pouillés et le patronage de saint Etienne, à Bourgon, paraît ancien ; mais l'église est loin des emplacements toponymiques indicateurs du village disparu. Ceux-ci se trouvent sur la commune de Fresnoy-la-Rivière (F 46) où d'ailleurs, il faut le reconnaître, la prospection au sol n'a jamais rien fourni. Deux autres hypothèses peuvent être proposées : d'abord le sanctuaire pourrait tout simplement appartenir à la petite communauté de Morcourt, plus importante dans le passé si on la juge par les dimensions de l'église. Un toponyme, placé sur une ancienne voie qui conduisait vers cet édifice, «La Rue Brûlée», ainsi que la tradition orale veulent que le village ait été détruit par incendie, à une date inconnue. L'absence de la mention de cette paroisse dans les pouillés antérieurs au XVI<sup>e</sup> siècle pourrait s'expliquer par son extrême pauvreté, la faisant ainsi échapper aux taxations, et par sa condition d'annexe ou de succursale, comme à Champlieu (Orrouy, F 77) ou à Châvres (Vauciennes, F 110). Enfin, on peut envisager le cas de la christianisation d'un cimetière païen par l'implantation d'un lieu de culte. En effet, chaque année, un important site gallo-romain des environs immédiats, placés au «Bland Terrier», nous livre un matériel abondant et diversifié ne dépassant pas le IV<sup>e</sup> siècle (monnaies, céramiques, petits bronzes). Aucun fossile directeur médiéval n'a jamais été trouvé sur cette portion du plateau, réduisant à peu de probabilités l'idée d'un village médiéval entouré d'une levée de terre (M. ROBLIN, 1966a, p. 225). Seules, des fouilles, qu'on ne saurait envisager dans le contexte actuel, apporteraient une réponse satisfaisante.

Fig. 80 : plans de masse et des églises de Feigneux et Morcourt, 1826.



- H 44 - FLEURINES (fig. 81)

Débouchant sur l'église, ce village-rue s'est redéployé dans le sens nord-sud, après l'aménagement de la route Paris-Lille. Le cimetière entourait l'église, avec un large développement au sud. Au nord de la commune, on a trouvé en 1829, «... quantité de tombes en pierre tendre» (L. GRAVES, 1834, p. 51). Le site a été détruit par l'exploitation d'une sablière. Il est difficile de savoir si cet essartage est antérieur à l'installation de la maison royale de Saint-Christophe-en-Halatte et du prieuré voisin, devenues propriétés privées (A. VATTIER, 1876).

A Saint-Christophe, nous n'avons pas encore retrouvé l'endroit où furent découverts, en 1830, «... des cercueils en pierre tendre». L. GRAVES le situe à l'emplacement présumé de la maison royale.

Fig. 77 : plan de masse d'Emeville, 1828.

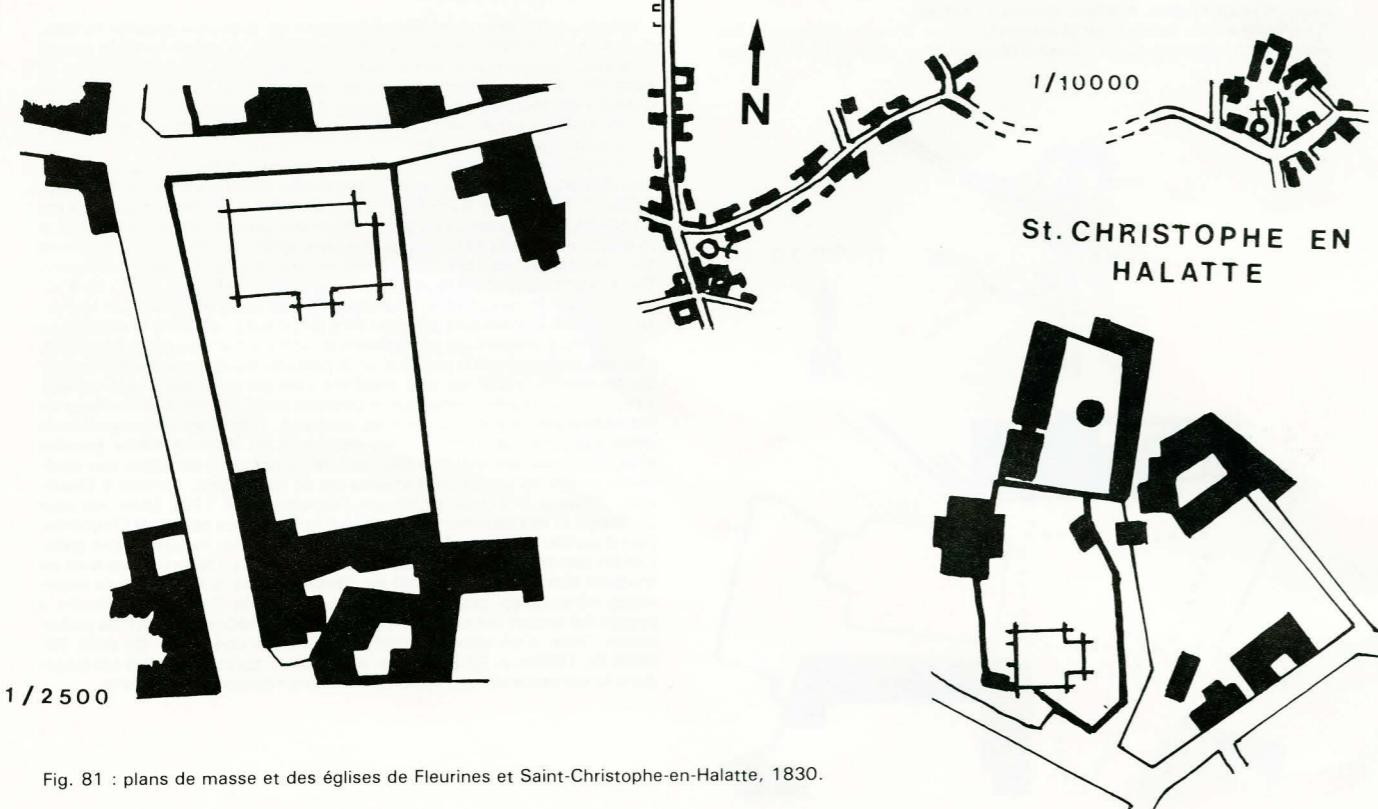


Fig. 81 : plans de masse et des églises de Fleurines et Saint-Christophe-en-Halatte, 1830.

- G 45 - FONTAINE-CHAALIS (fig. 82)

Le nom de la célèbre abbaye a été associé, à une date toute récente, à celui de la commune de Fontaine-les-Corps-Nuds. C'est un village-rue qui englobe l'église, construite en 1817, et son cimetière. Le lieu de culte antérieur, dont nous ne savons rien, était enclavé dans l'ancien château (L. GRAVES, 1828, p. 49). De fortes présomptions et

les témoignages d'exploitants agricoles le placent dans une grosse ferme, au nord de l'agglomération. Nous ignorons s'il existait un cimetière.

Sauf les ruines de l'abbaye, rien ne reste du hameau de Chaalis (L. FAUTRAT, 1919-1920). Plusieurs fouilles se sont déroulées dans l'église abbatiale (A. DE LONGPERIER-GRIMOARD, 1866 ; P. DURVIN, 1967).

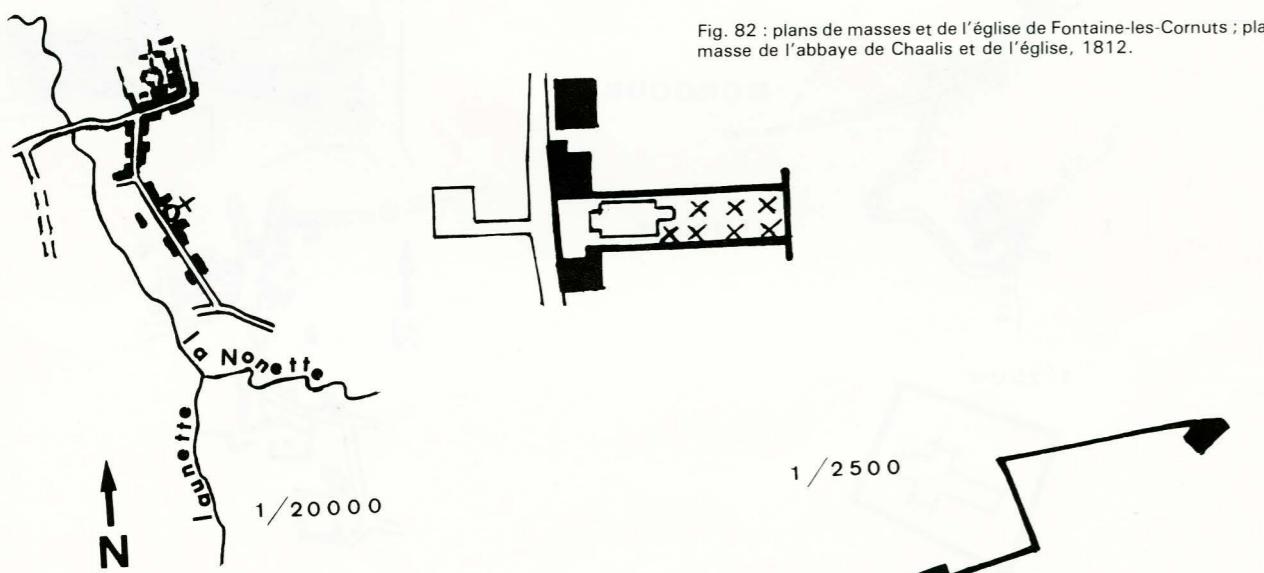


Fig. 82 : plans de masses et de l'église de Fontaine-les-Cornuts ; plans de masse de l'abbaye de Chaalis et de l'église, 1812.

- F 46 - FRESNOY-LA-RIVIÈRE (fig. 83)

Fresnoy se présente comme un village-rue, établi sur la rive gauche de l'Automne, avec son église et son cimetière un peu à l'écart. Les maisons de la rive droite paraissent plus récentes. Aux confins occidentaux se trouvent les indices toponymiques du village disparu de Bourgon.

Vattier-Voisin, hameau de la rive droite, possède une chapelle. Il n'est pas possible, pour l'instant, de savoir si la place qui l'entoure servait de cimetière.

Pondron, réunie en 1825, regroupe son habitat et conserve encore son église entourée du cimetière. Des sarcophages ont été découverts à proximité du village (L. GRAVES, 1843, p. 124).

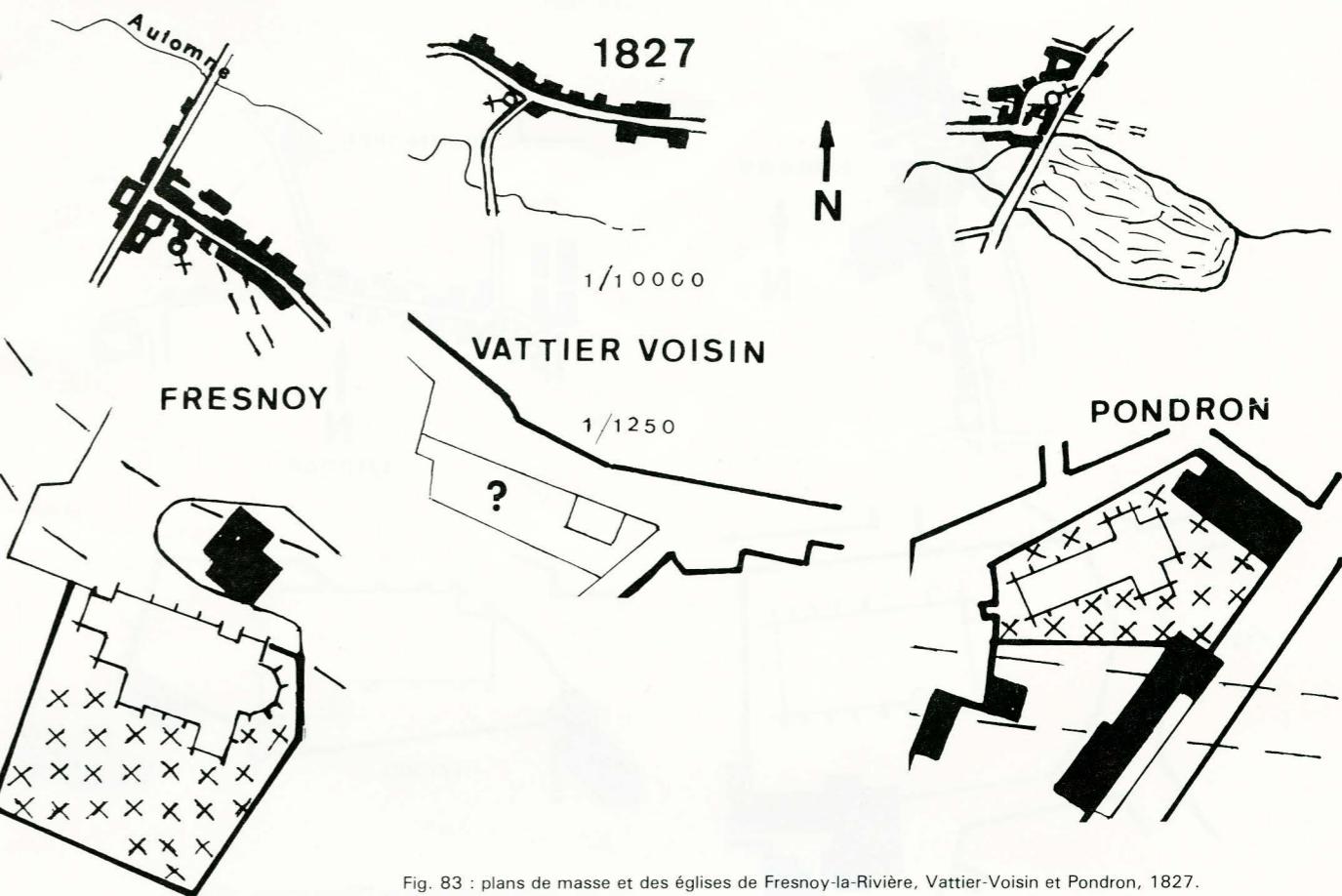


Fig. 83 : plans de masse et des églises de Fresnoy-la-Rivière, Vattier-Voisin et Pondron, 1827.

- G 47 - FRESNOY-LE-LUAT

La commune est composée de trois petites agglomérations réunies en 1825.

Fresnoy, dont l'église paroissiale est placée sous l'invocation de saint Martin, se présente comme un village-rue sinuex. Le cimetière se trouvait au sud du lieu de culte.

Le Luat était une autre paroisse où l'ancienne chapelle du château, transformé depuis en ferme, servait d'église.

Ducy, d'abord titrée à saint Maurice puis à saint Louis, rassemble son habitat autour de l'église et du cimetière. Ducy était succursale de Boasne, commune de Montépilloy (J. 64).

- F 48 - GILOCOURT (fig. 84)

Ce petit village-rue descend vers la vallée de l'Automne et son cimetière entoure encore l'église. Le château est complètement en dehors de la zone construite et le tracé moderne de la RD 332 a redéployé l'habitat le long de son axe (D. GIBERT, 1986).

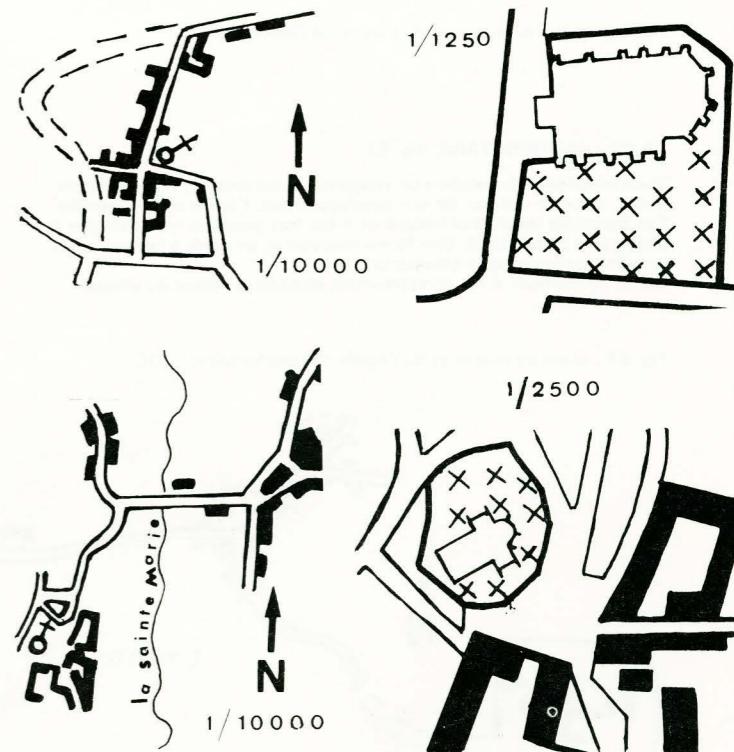
- E 49 - GLAIGNES (fig. 85)

Le bâti, qui se trouve sur la rive droite de la Sainte-Marie, est moderne. Le noyau original du village se place autour de l'église et de son cimetière, sur une butte qui domine la rive gauche du ruisseau. Il ne reste qu'une grosse ferme et le «château», construction pompeuse, élevée non loin de la nécropole et du sanctuaire, sous Napoléon 1<sup>er</sup>, pour Berthier. Tout le reste de l'habitat s'est déperché dans la vallée, sur la rive droite.

- B 50 - GONDREVILLE

L'habitat ancien ne se situe pas le long de la route nationale Paris-Soissons, mais à l'ouest de celle-ci où il se trouve rassemblé autour de l'ensemble château-église. Cette dernière a été reconstruite au début du siècle et elle s'est largement implantée sur l'espace cémétorial désafecté.

Fig. 85 : plans de masse et de l'église de Glaignes, 1827.



- C 51 - GOUVIEUX (fig. 86)

Ce bourg, fort important, a profité de l'essor de Chantilly, après lui avoir cédé une partie de son territoire ; il est pratiquement impossible de savoir, en l'état actuel de nos connaissances, quelle était sa valeur au Moyen Age et comment il s'est développé. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, il apparaît comme un habitat rassemblé autour de l'église et de son cimetière (G. MACON, 1914-1916a). Les origines antiques du terroir sont attestées, au nord de l'agglomération actuelle, par le «Camp de César», oppidum de confluent occupé aussi à l'époque gallo-romaine.

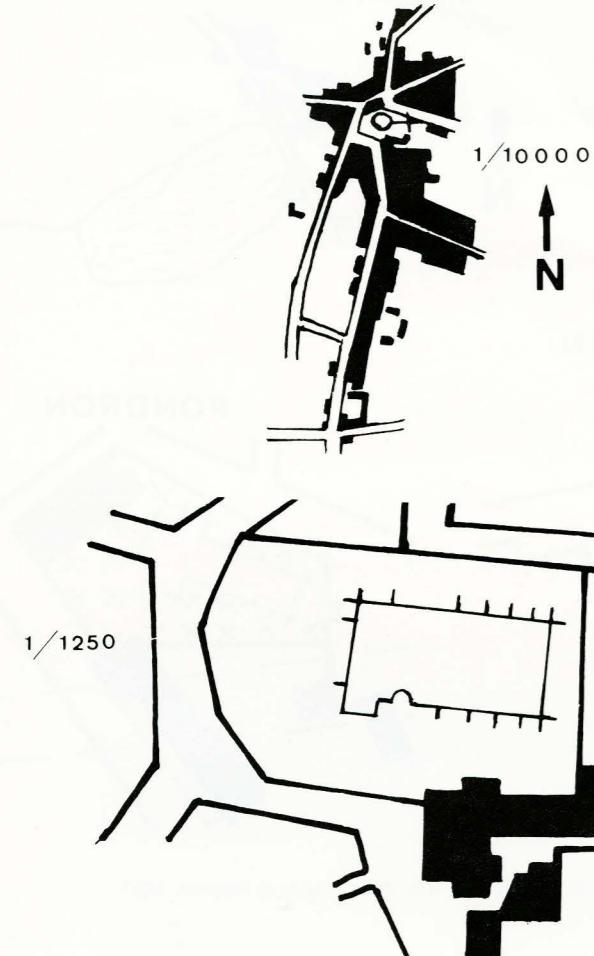
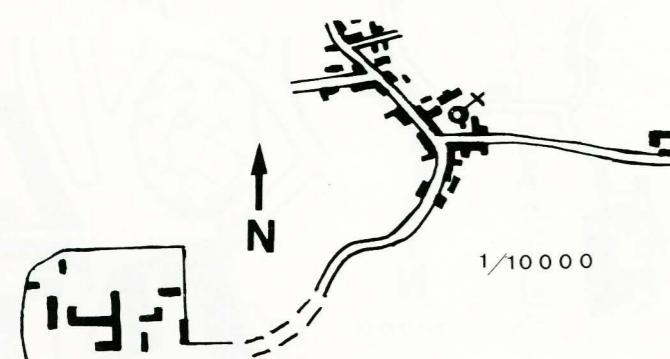


Fig. 86 : plans de masse et de l'église de Gouvieux, 1811.

- A 52 - HAUTEFONTAINE (fig. 87)

Nous sommes en présence d'un village-rue placé dans un vallon qui comprend, dans un quartier de son développement, l'église et le cimetière. Cet ensemble paraît mal intégré et il est fort probable qu'à l'origine il devait être un peu isolé. Une ferme mitoyenne, au nord, à certainement empiété sur le domaine cémétorial. Quant au château, il est complètement étranger à l'essor du village.

Fig. 87 : plans de masse et de l'église d'Hautefontaine, 1836.



- B 53 - IVORS (fig. 88)

Ivors est un village-rue qui débouche sur un ensemble château-église, sans qu'on puisse estimer lequel de ces deux éléments a drainé l'habitat. Il est également impossible de se prononcer sur l'antériorité de l'un par rapport à l'autre, bien que la titulature de l'église, à saint Étienne, la fasse pencher en sa faveur. Le bourg, depuis le Moyen Age au moins, est totalement dissocié de témoins plus anciens : une grosse ferme à l'est du pays, détruite il y a quelques années, recèle des vestiges gallo-romains (mosaïque à l'emplacement actuel des silos) ; un chemin antique la reliait à une nécropole mérovingienne déjà connue (M. ROBERT, 1963), au lieu-dit «le Fond des Planches» et partiellement fouillée en 1980 (M. DURAND et R. SCHULER, 1983).

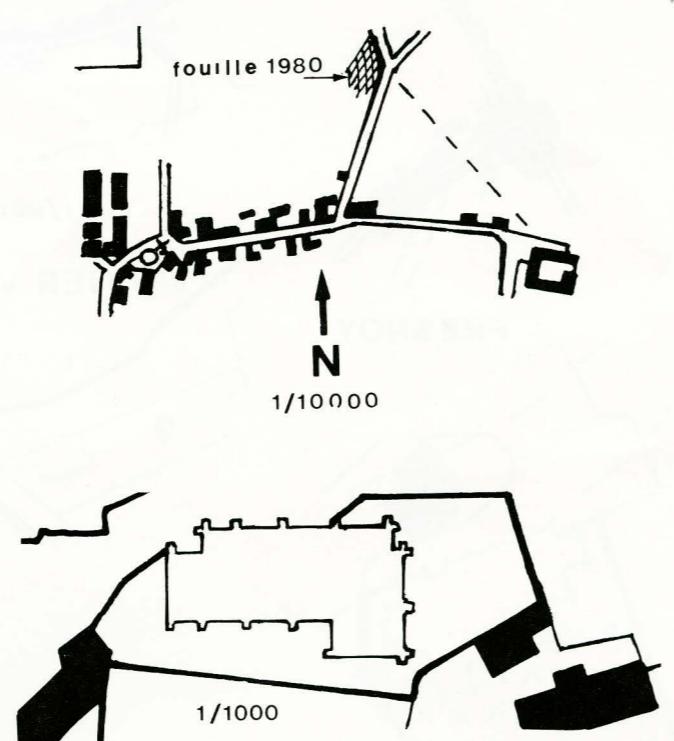


Fig. 88 : plans de masse et de l'église d'Ivors, 1844.

- A 54 - JAULZY (fig. 89)

La route, entre Compiègne et Soissons, a cristallisé des constructions relativement récentes alors que le bâti plus ancien est disséminé à flanc de coteau. Ni l'église entourée de son cimetière, placés sur un mamelon, ni l'ancien château, aujourd'hui détruit, situé à l'ouest du village, n'ont réussi à polariser les habitations. On ne peut pas qualifier, dans ces conditions, de nécropole de plein champ, un cimetière fouillé en 1866, dont la majeure partie date du haut Moyen Age (J.C. MALSY, 1973, pp. 56-64 et F. VALLET, 1977, pp. 35-41). Bien que situé assez loin de l'église, on doit cependant le considérer comme lié à l'habitat, si on tient compte de la topologie et de la disposition des maisons, alors que l'église aurait été installée sur un lieu de culte païen, à proximité d'une source.

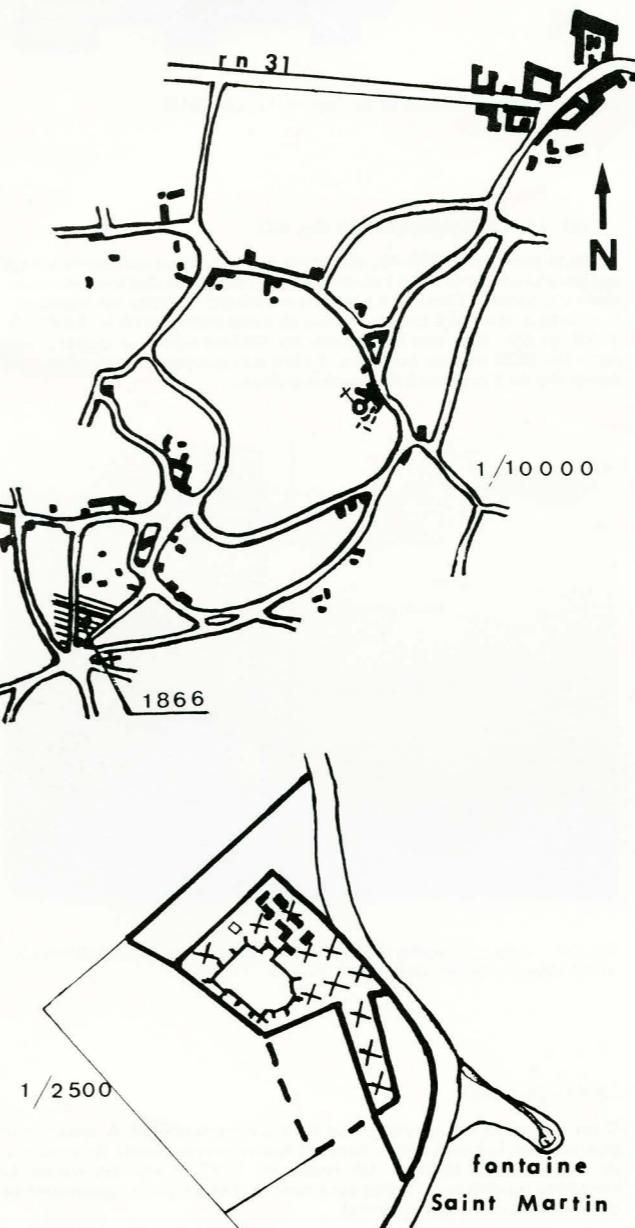


Fig. 89 : plans de masse et de l'église de Jaulzy, XIXème siècle.

- J 55 - LA CHAPELLE-EN-SERVAL

L'atlas cadastral du XIX<sup>e</sup> siècle est en «déficit», c'est-à-dire porté manquant dans les tournées d'inscription du service des Archives départementales et cela jette une ombre sur la position des anciens toponymes. Une étude sur la région de Senlis a mis en évidence les relations étroites qui existaient avec Orry-la-Ville (M. ROBLIN, 1966, pp. 250-256). Cependant, une confusion s'est produite dans ce texte, sur l'emplacement du site du «Vieux Château». Nous le considérons comme l'épicentre du village médiéval qui s'est constitué autour de lui et de sa chapelle castrale ; devenue, par la suite, église paroissiale, elle était cernée par le cimetière, au nord et à l'ouest. La surveillance archéologique que nous opérons sur les lotissements et les travaux d'intérêt public nous permet de bien connaître le terroir et elle nous autorise à quelques rectifications. M. ROBLIN confond le site gallo-romain, partiellement détruit par le lotissement Halphen (P. DURVIN, 1956b, pp. 5-6), qui a fourni un

matériel abondant et indiscutable, mais dispersé dans des collections privées, avec celui du «Vieux Château», porté sur la carte au 1/25000 (39). L'auteur a repris à son compte l'erreur commise par L. GRAVES sur son emplacement, dans sa publication de 1841 ; erreur qu'il atténue, d'ailleurs, en ne précisant pas sa position géographique dans la notice archéologique parue plus tard (L. GRAVES, 1856, p. 181). Quant à Jaily, Jaingy ou Geni, faut-il situer cette paroisse, éteinte en 1245 par l'évêque de Senlis Adam, entre La Chapelle-en-Serval et Pontoise (J 83) ? Des documents d'archives permettraient de le penser (E. DUPUIS et G. MACON, 1903, pp. 69-70), mais la prospection n'a rien donné. De toute façon, aucune raison ne motive le rattachement de cet ancien terroir plus particulièrement à La Chapelle-en-Serval. Les trouvailles faites à «Mahette», au XIX<sup>e</sup> siècle, et les sarcophages rencontrés lors des travaux de l'autoroute A1, sont trop incertains pour permettre de nous prononcer sur ces sites (40).

- D 56 - LA CROIX-SAINT-OUEN (fig. 90)

Les 313 maisons et les 1250 habitants de La Croix-Saint-Ouen, en 1855, demeurent insuffisants pour considérer ce gros bourg comme une petite ville à l'époque médiévale. Fortement concentré autour de l'église, lorsqu'il fut reconstruit après 1359, date de sa destruction par les Anglais et les Navarrais, le village ne prendra son essor qu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle, grâce à l'implantation de quelques manufactures. Le cimetière était contre l'église, à l'ouest et au sud. La ferme du prieuré le jouxtait au nord. L'église avait double titulature : Notre Dame pour la paroisse, saint Ouen pour le prieuré, ancienne abbaye attestée en 843. Il n'y avait pas de rempart, bien que la forme de l'agglomération puisse le laisser supposer.

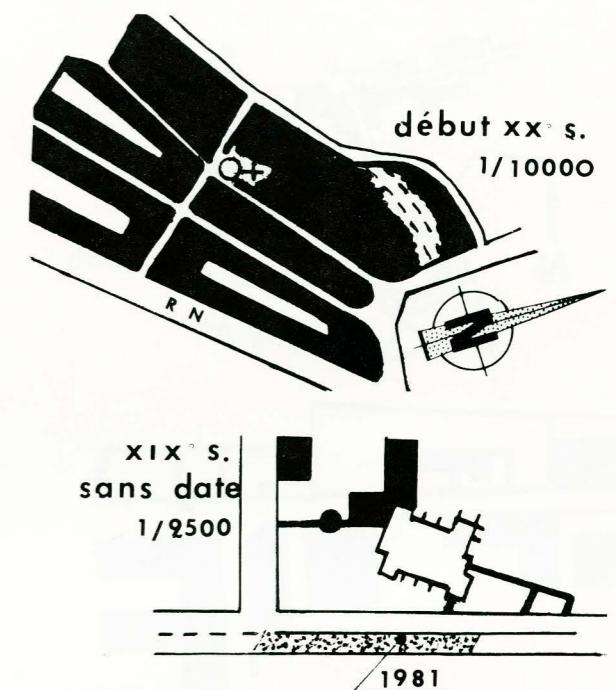


Fig. 90 : plans de masse et de l'église de la Croix-St-Ouen, XIXème et XXème siècles.

- B 57 - LA VILLENEUVE-SOUS-THURY

Nous n'avons pas retrouvé l'atlas cadastral du XIX<sup>e</sup> siècle. La prospection sur le terrain nous a fait connaître un village établi le long de deux rues principales. Le noyau le plus ancien paraît fixé vers l'église et vers une grosse ferme qui pourrait être un ancien manoir fortifié. La ruine du village, attribuée aux guerres de Religion, aurait laissé «de tous côtés des restes de fondation» (L. GRAVES, 1851, p. 89). Les constructions pavillonnaires ont fait disparaître tous ces témoins.

Le cimetière actuel est au sud de l'église. La partie septentrionale de l'ancien cimetière est aménagée en place gazonnée. Il y demeure un puits.

L'emplacement où furent découverts autrefois des sarcophages se trouve en plaine, à l'ouest du village, au lieu-dit «le Sépulcre», à environ 500 m de l'église.

(39) - Carte IGN, Dammartin-en-Goële, n° 1-2 (coord. Lambert X 614, 650 et Y 158, 600).

(40) - La surveillance de la carrière de sable (IGN Dammartin-en-Goële, n° 1-2, coord. Lambert X 616-Y 158) et celle des lotissements au sud du village n'ont fourni aucun renseignement archéologique.

- G 58 - LAGNY-LE-SEC (fig. 91)

Le vieux cadastre n'existe plus. Le village s'est profondément modifié depuis la fin de la dernière guerre et il est impossible d'apprécier à sa juste valeur sa physionomie médiévale. L'église, malgré une titulature ancienne aux saints Pierre et Paul, est récente. Le cimetière se trouve derrière son chevet ; il paraît moderne, lui aussi. Si on se réfère au plan de 1660, les constructions sont concentrées près de l'église et vers la commanderie des Templiers, complètement disparue aujourd'hui. Nous avons déjà fait part de notre sentiment sur les fouilles qui se sont déroulées sur son emplacement, en 1808 : nous pensons qu'il s'agit d'une attribution erronée et qu'il faut plutôt y voir des inhumations du haut Moyen Age ; une ancienne voie gallo-romaine passait, d'ailleurs, à proximité. Le château se trouvait dans le domaine de Longpériers, mais le tracé de la rue circulaire, au nord de l'église, pourrait laisser supposer l'existence d'une motte castrale antérieure, arasée.

- C 59 - LAMORLAYE (fig. 92 et 93)

Lamorlaye est un village-rue englobant l'église et l'ancien cimetière, au tiers de sa longueur environ. A partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, la route nationale et le nouveau château ont fixé un habitat plus récent. L'ancienne forteresse, entre deux bras de La Thève, n'est pas concernée par le développement du bâti.

Le Lys, ancienne paroisse rattachée en 1825, est aussi un village-rue. Le château se trouvait près de la rivière, loin de l'habitat (G. MACON, 1914-1916b). Le cimetière se situe contre l'église, sur les côtés septentrional et occidental. A 800 m environ, au nord-ouest de celle-ci, quelques sarcophages ont été rencontrés (P. DURVIN, 1972).

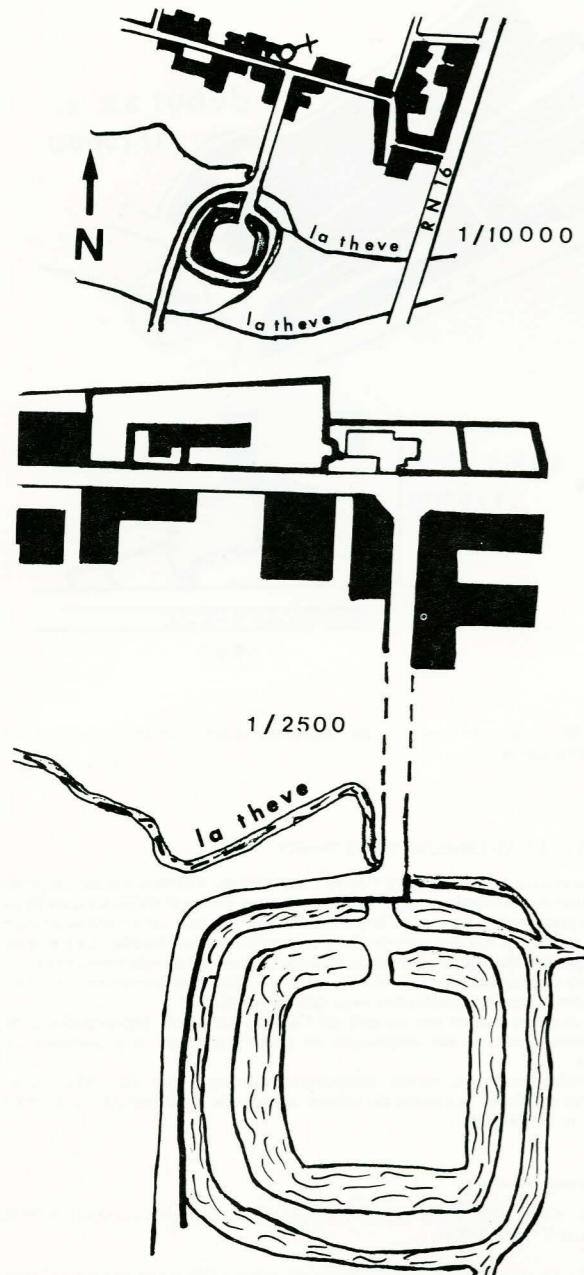


Fig. 92 : plans de masse et de l'église de Lamorlaye, 1810.

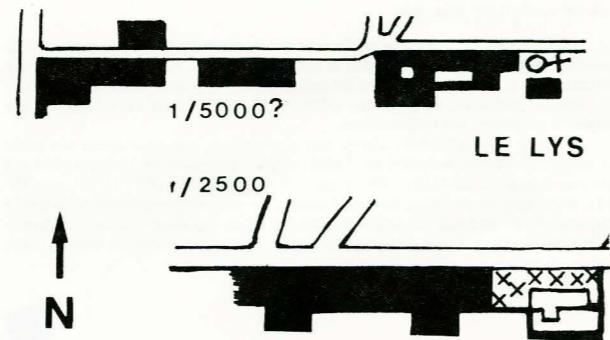


Fig. 93 : plans de masse et de l'église du Lys, 1810.

- G 60 - LE PLESSIS-BELLEVILLE (fig. 94)

Après la guerre de 1939-45, en moins de dix ans, ce minuscule village est devenu une active cité industrielle et il n'est pas aisément d'imaginer comment s'organisait l'habitat à l'époque médiévale. L'église est moderne ; le cimetière était déjà distant du lieu de culte avant 1829 (L. GRAVES, 1829, p. 55). Bien que le cadastre du XIX<sup>e</sup> siècle ait disparu, une carte de 1826 met en évidence, à côté du nouveau lieu de culte, une église placée à proximité de l'ancien château.

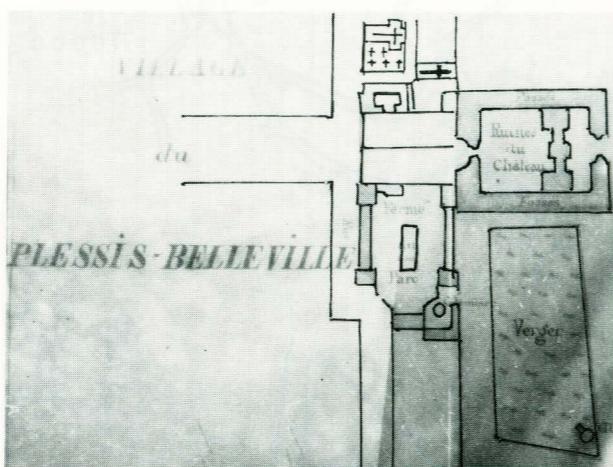


Fig. 94 : plan de l'église et de l'ancien château du Plessis-Belleville, 1826 (Musée Condé, Chantilly).

- B 61 - LEVIGNEN

C'est, actuellement, un village-rue étiré le long de la RN2. A une époque plus reculée, le bourg devait avoir un tissu construit assez lâche autour de l'église et du château. Un dessin de 1732 montre les ruines de l'enceinte du château, l'église sans cimetière et les tours-pigeonniers de deux fermes, mais pas d'habitat.

- B 62 - MAREUIL-SUR-OURCQ (fig. 95)

Le bourg s'est constitué autour du château dont il restait, en 1830, «une tour d'une vingtaine de mètres» (L. GRAVES, 1851, p. 94). L'église n'est pas concernée par ce rassemblement et se trouve à la limite de rupture de pente, au-dessus du village. Le cimetière entourait l'édifice dans lequel on a découvert des sarcophages avant 1851.

L'ancienne paroisse de Fulaines a été rattachée à Mareuil. L'église, dans une propriété privée, est transformée en habitation. Le cimetière l'entourait et la prospection sur le terrain nous a permis de repérer des sarcophages le long de la propriété. Il est difficile de préciser à quelle époque le cimetière et l'église ont cessé d'être en service. Dans le pouillé de 1513 de la province de Sens, la paroisse de Fulaines ne figure plus (A. LONGNON, 1904, p. 463 et suiv.).

En 1965, on a découvert des sarcophages à proximité du hameau de Sainte-Marguerite, détruit à une date inconnue.

De même, selon la tradition locale, le hameau de La Rivière, qui ne comprend plus qu'une exploitation agricole, passe pour être à l'origine de Mareuil ; il aurait été ruiné en 1491. Il possédait une église, dont l'emplacement est inconnu, et des sarcophages auraient été mis au jour au lieu-dit «La Pièce des Tombes» (L. GRAVES, 1851, p. 95). Aucune trace de cette paroisse ou succursale ne figurant dans les comptes de décimes de 1353, son existence est à considérer avec beaucoup de réserve.

# Village de Lagny-le-Secq

1660

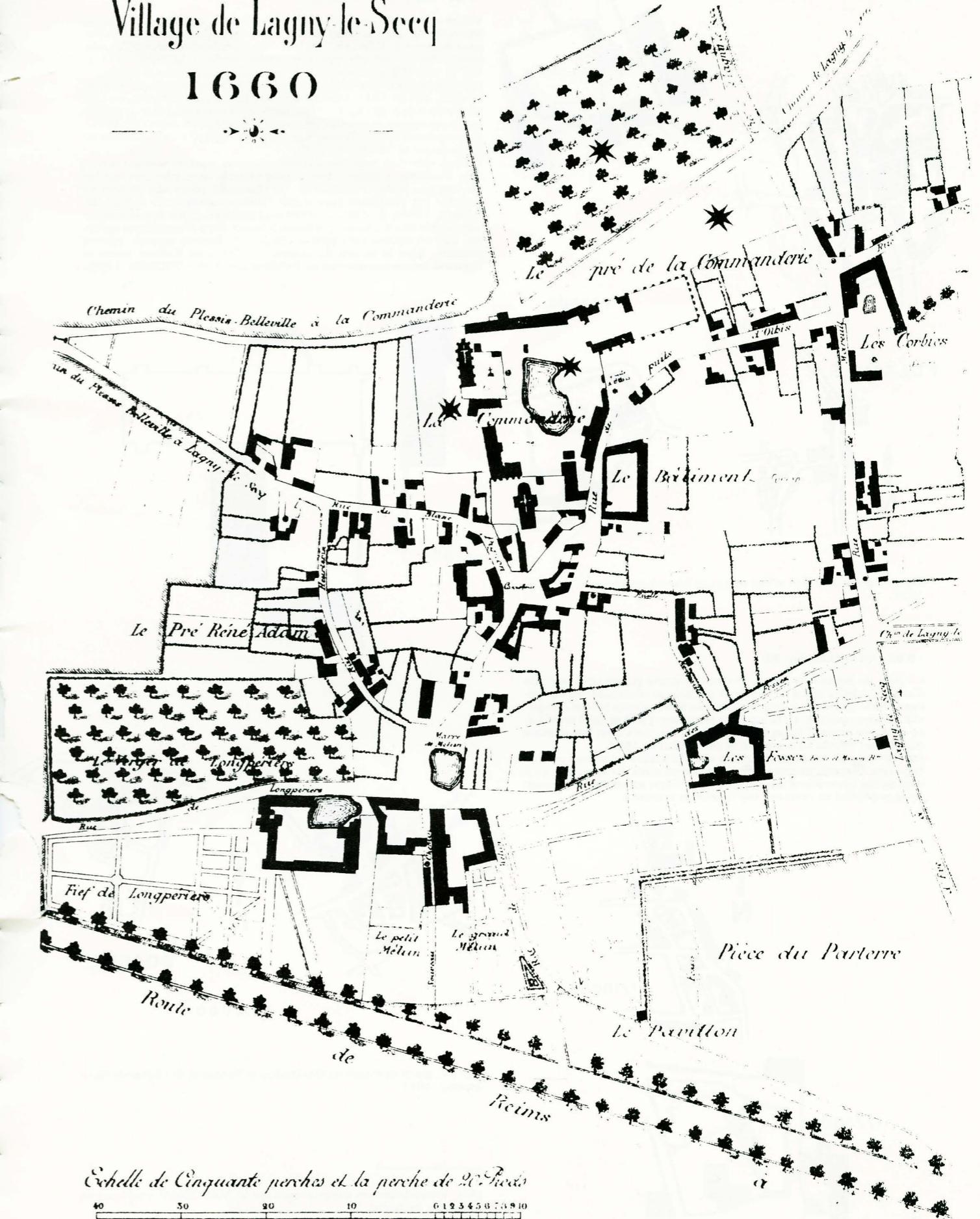


Fig. 91 : plan de masse de Lagny-le-Sec en 1660 (Fond de carte du XVIII<sup>e</sup> siècle).

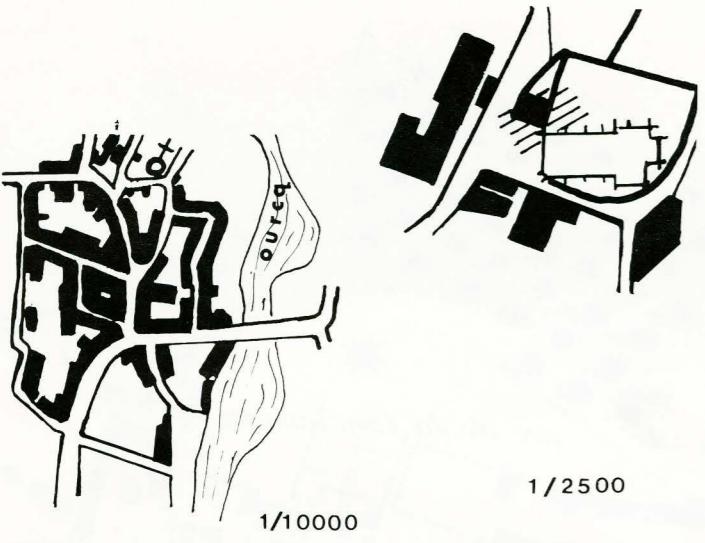


Fig. 95 : plans de masse et des églises de Mareuil-sur-Ourcq et Fulaines, 1827.

- B 63 - MAROLLES (fig. 96)

L'église, en rupture de pente, au-dessous d'une grosse unité agricole (l'ancien château de La Mothe), voit le village se développer en contrebas, à flanc de vallon, le long de deux rues principales orientées approximativement nord-sud. Le bourg a été entièrement pillé et brûlé en 1652. Le cimetière cernait l'église au nord et à l'ouest, mais il est fort possible qu'il se soit étendu au sud avant la destruction de 1652. Les hameaux de Préciamont et de Bourneville possèdent chacun un château avec chapelle, transformées en bâtiments civils. En supposant qu'il y ait eu des inhumations autour de celles-ci, l'état actuel des lieux exclut toute possibilité de retrouver ces cimetières attenants.

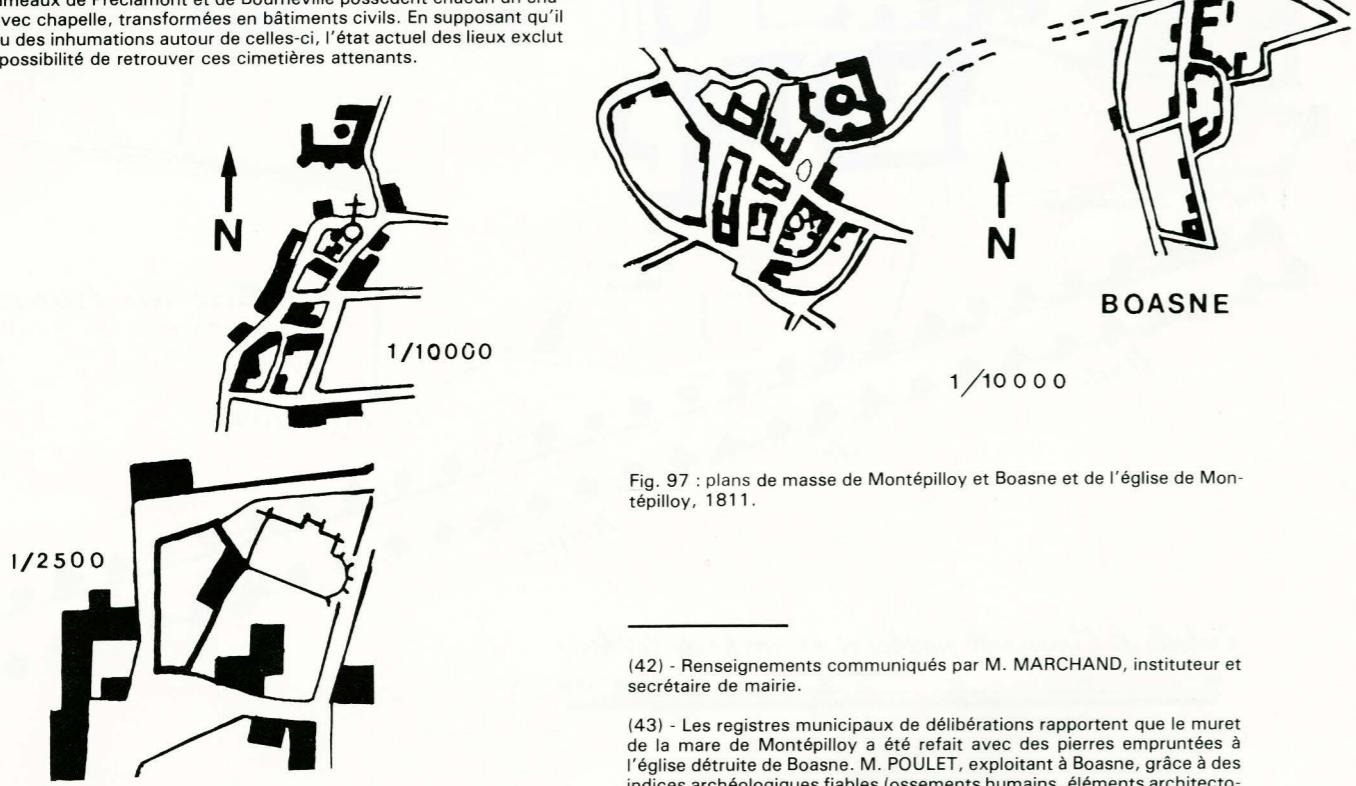


Fig. 96 : plans de masse et de l'église de Marolles, 1837.

- J 64 - MONTEPILLOY (fig. 97)

Village rassemblé, non pas autour de l'église, mais dans l'ancienne basse-cour du premier château en pierre qui existait sous le règne de Philippe Auguste (L. GRAVES, 1841, p. 78). La forteresse, visible actuellement, a été reconstruite à partir du XIVème siècle (J. MESQUI, 1977, p. 127 et 132-138) et l'église date de la même époque. Elle est cernée par des bâtiments et nous ne savons pas exactement où se trouvait le cimetière qui, déjà en 1811, était déplacé. A la lumière des différents travaux effectués autour de l'église, il semblerait qu'il se situait à l'est et au sud-est du sanctuaire, mais cela demeure incertain (42 et G. MACON, 1911). Des sépultures du haut Moyen Age ont été rencontrées sur le territoire de la commune (A. MARGRY, 1870).

Boasne, dont il ne reste que quelques maisons, était un hameau étiré le long d'une rue. L'église, titrée à saint Étienne, et le cimetière ont été détruits peu après la Révolution. Un toponyme voisin «Le Clocher de Boasne» est insuffisant pour placer l'édifice cultuel à cet endroit (M. ROBLIN, 1966a, p. 238). Il semble plus probable, grâce aux renseignements tirés des archives communales et aux dires d'exploitants agricoles, qu'il se trouvait bien dans le village (43). Boasne apparaît, comme paroisse, dans le pouillé du diocèse de Senlis du XVIème siècle et demeure encore mentionnée au XVIIIème siècle (A. LONGNON, 1908).

- G 65 - MONTAGNY-SAINTE-FÉLICITÉ (fig. 98)

L'église, isolée dans la plaine, assez loin du village rassemblé sur lui-même pose un problème. Des bâtiments de l'ancien prieuré, encore visibles en 1812, se tenaient du côté septentrional. Les religieux desservent la paroisse. L'examen de l'unique feuille du cadastre ancien confirme la tradition populaire qui prétend qu'une forteresse s'élevait au milieu du village ; la place actuelle se nomme place du Fort. Une autre tradition orale veut que ce soit une église qui se trouvait sur cette place ; ce qui a amené L. GRAVES à confondre les deux édifices : «... car l'église qui est maintenant à l'extrémité se trouvait placée au milieu des habitations» (L. GRAVES, 1829, p. 55).

Pour notre part, nous nous en tiendrons à ce que nous avons vu et à la toponymie. Nous considérons que le village s'est développé autour d'un point fort et que le prieuré voisin est devenu prieuré-cure.

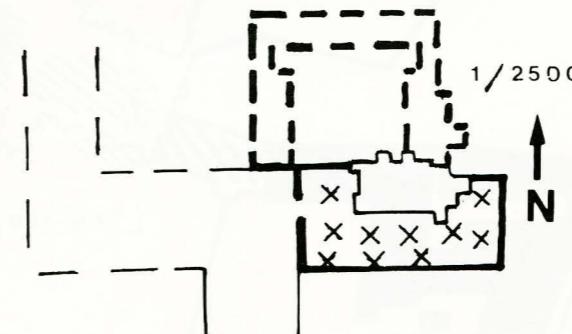


Fig. 98 : plan de l'église de Montagny-Sainte-Félicité, 1812.

- G 67 - MONTLOGNON (fig. 100)

Ce village-rue englobe l'église reconstruite à la fin du XVIIIème siècle, où le portail du XIème siècle demeure le seul vestige visible de l'édifice précédent. Le cimetière entourait le lieu de culte.

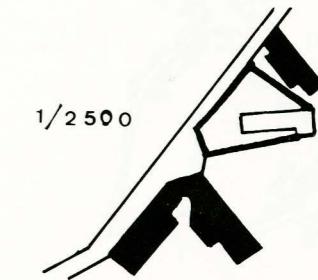


Fig. 100 : plans de masse et de l'église de Montlognon, 1812.

- J 66 - MONTLEVÉQUE (fig. 99)

Il manque la feuille d'assemblage de l'atlas cadastral communal, non daté. M. DE PONTE-ALBA, maire de la commune, nous a affirmé qu'il était antérieur à 1814 ; en effet, des transformations importantes exécutées au château familial, à partir de cette date, ne figurent pas sur les plans de section.

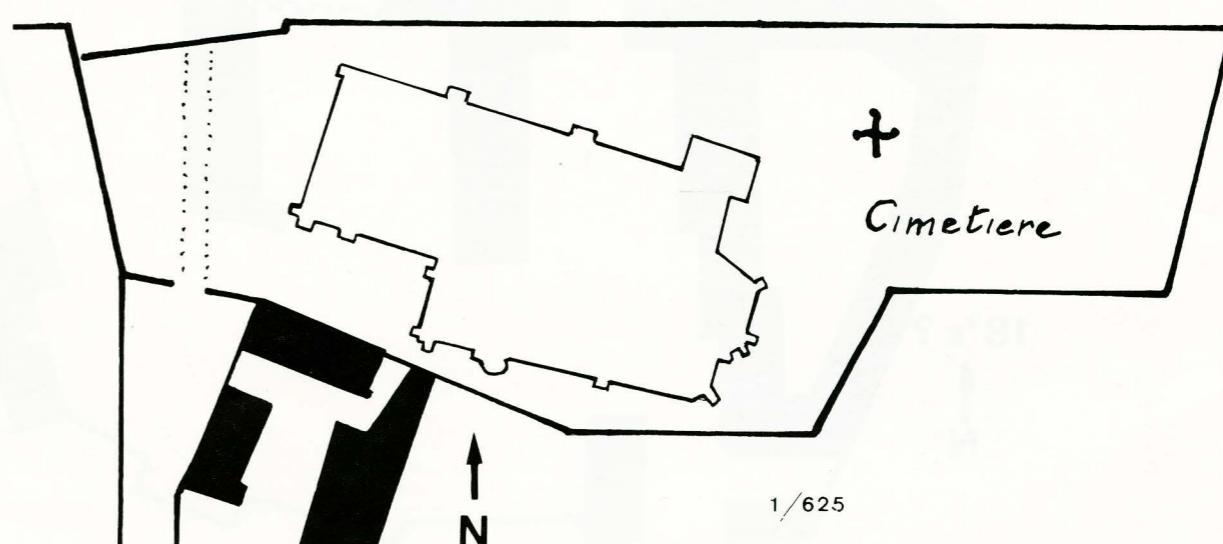
C'est un village-rue ; il prend de l'importance au XIIIème siècle, après que Philippe Auguste ait fait don de la terre au chancelier Guérin, évêque de Senlis, en remerciement de son aide à Bouvines. Le château et l'église, de part et d'autre de l'alignement des maisons, n'ont pas joué un rôle essentiel dans son développement.

Le cimetière entourait l'église. Derrière celle-ci demeure le caveau des Ponte-Alba. Des travaux d'adduction d'eau, dans les années 60, ont mis au jour, dans l'enceinte du cimetière, une dalle tumulaire redressée contre le pignon de l'église. D'autres dalles avaient déjà été rencontrées contre le mur septentrional du sanctuaire (V.A. DE CAIX DE SAINT AYMOUR, 1875). Il n'y avait pas de sépulture côté route et il semble bien que le cimetière soit resté circonscrit dans les limites indiquées par le cadastre du XIXème siècle.

Le château possédait une chapelle détruite en 1431, en même temps que le premier castel (44).

Une nécropole de plein champs, située à «La Croix de Sainte Génisse (ou Jeunisse)» a été fouillée à la fin du siècle dernier (A. CAVILLON, 1899).

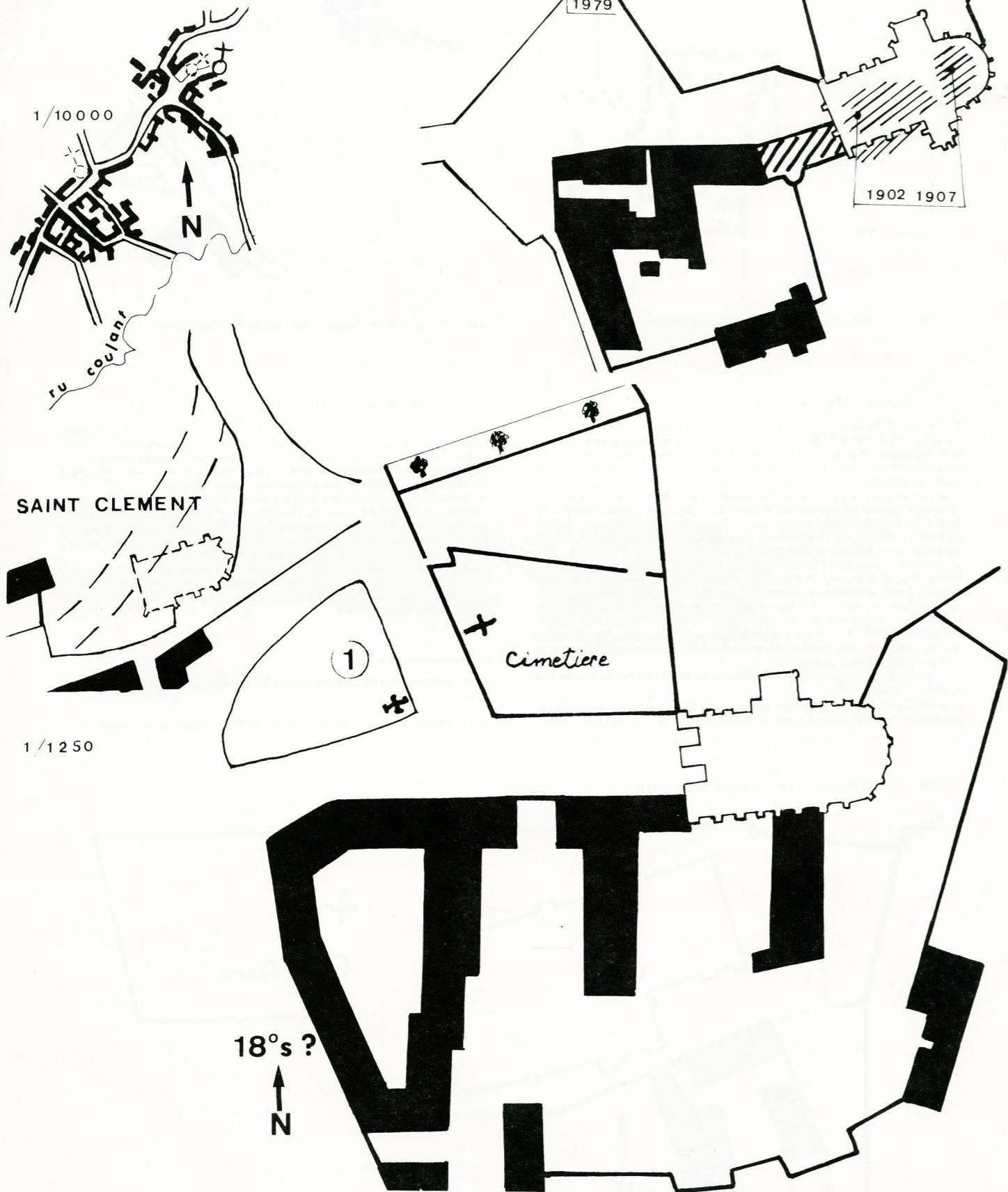
Fig. 99 : plan de l'église de Montlévêque, avant 1814.



(42) - Renseignements communiqués par M. MARCHAND, instituteur et secrétaire de mairie.

(43) - Les registres municipaux de délibérations rapportent que le muret de la mare de Montépilloy a été refait avec des pierres empruntées à l'église détruite de Boasne. M. POULET, exploitant à Boasne, grâce à des indices archéologiques fiables (ossements humains, éléments architectoniques, etc), situe les substructions de l'ancienne église au milieu du village, côté oriental.

Par ailleurs les travaux de restauration de l'église abbatiale, entre 1902 et 1907, ont permis de retrouver des substructions préromanes associées à des sépultures du haut Moyen Âge (J.M. BERLAND, 1965). Enfin, les différents hameaux qui se trouvent dans le finage communal n'avaient pas tous des églises. Cependant, L. GRAVES (1843, pp. 139-140) affirme que «Bury possédait une église dédiée à saint Christophe avec la prétention de posséder un titre curial» ; ceci est invérifiable : rien n'apparaît sur le terrain et aucune mention n'en est faite dans les pouillés. Brassoir, ancienne maladrerie fondée au XII<sup>e</sup> siècle, est devenue une grosse exploitation agricole. Il y avait une chapelle, mais on ignore si elle était cimétériale, ce qui semble néanmoins fort probable. Dans la forêt de Compiègne, Saint-Nicolas-de-Courson accueillait un prieuré dont l'église fut démolie en 1787. Devenue propriété privée, l'accès des lieux est interdit.



#### - J 69 - MORTEFONTAINE

L'environnement a été fortement remanié, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> siècle, par l'aménagement paysager autour du château, qui en fait l'un des plus beaux jardins d'Europe. Le vieux village s'étire le long du parc, entre le château et l'église, placée au point haut et entourée par le cimetière (G. MACON et E. PAULMIER, 1909). De nos jours la liaison entre Plailly (J 81) et Ermenonville (G 40), par la RN 322, a modifié la disposition générale de l'habitat.

#### - G 70 - NANTEUIL-LE-HAUDOUIN (fig. 102)

A la mort de saint Valbert, en 665, un pèlerinage s'est établi en son honneur. Il fut à l'origine d'un prieuré, titré à Notre Dame, fondé à l'emplacement d'une basilique baptismale dans laquelle Valbert, de son vivant, avait placé plusieurs religieux venus du Luxeuil. Vers la fin du X<sup>e</sup> siècle, un château, érigé à proximité, aurait été à la base du développement de la cité (E. LEGRAND, 1922). Tout ceci est fort imprécis et incontrôlable. Il est impossible de savoir si c'est le prieuré qui s'est établi à l'ombre de la forteresse ou, au contraire, si c'est celle-ci qui s'est approchée du lieu de culte. Toujours est-il qu'on peut comparer l'embryon urbain de Nanteuil à celui de Compiègne : un château et une communauté religieuse, nettement séparés de leur paroisse matrice, Saint-Germain pour Compiègne et Saint-Pierre sur le plateau valoisien.

Il n'est pas certain, bien qu'il existe de fortes probabilités, que l'église paroissiale ait été cimétériale. Le cadastre de 1812 place déjà le cimetière à proximité de l'ancien hôtel-Dieu et l'examen du plan de section correspondant à l'église laisse apparaître peu de place disponible pour un cimetière urbain. Il est possible que l'extension du sanctuaire ait annexé une partie du champ de repos. La disposition du bâti a beaucoup changé et ne permet pas de trancher. Un sondage d'architecte, effectué dans les années 60, à la base du clocher-porche, a mis au jour des «sépultures nombreuses» (46). Cette information intéressante demeure cependant insuffisante pour permettre de nous prononcer ; il ne faut pas exclure la présence d'inhumations circonstancielles.

L'église Notre-Dame, détruite à la Révolution, renfermait les tombeaux des seigneurs de Nanteuil (L. FAUTRAT, 1891).

La chapelle Notre-Dame-des-Marais, située hors les murs, était une ancienne prieurale ou un lieu de pèlerinage établi près d'un sanctuaire païen. Quelques sépultures ont été rencontrées lors d'une fouille de sauvetage récente ; mais elles semblent être du Moyen Âge tardif (B. OIRY, 1987).

Un cimetière mérovingien a été partiellement fouillé sur le «Vieux Chemin de Rheims», à la sortie orientale de la ville (E. MILLET, 1876).

A noter que Nanteuil-le-Haudouin fut remparée au XII<sup>e</sup> siècle et siège d'un doyenné seulement à partir de 1640, par démembrement partiel de celui d'Acy-en-Multien.

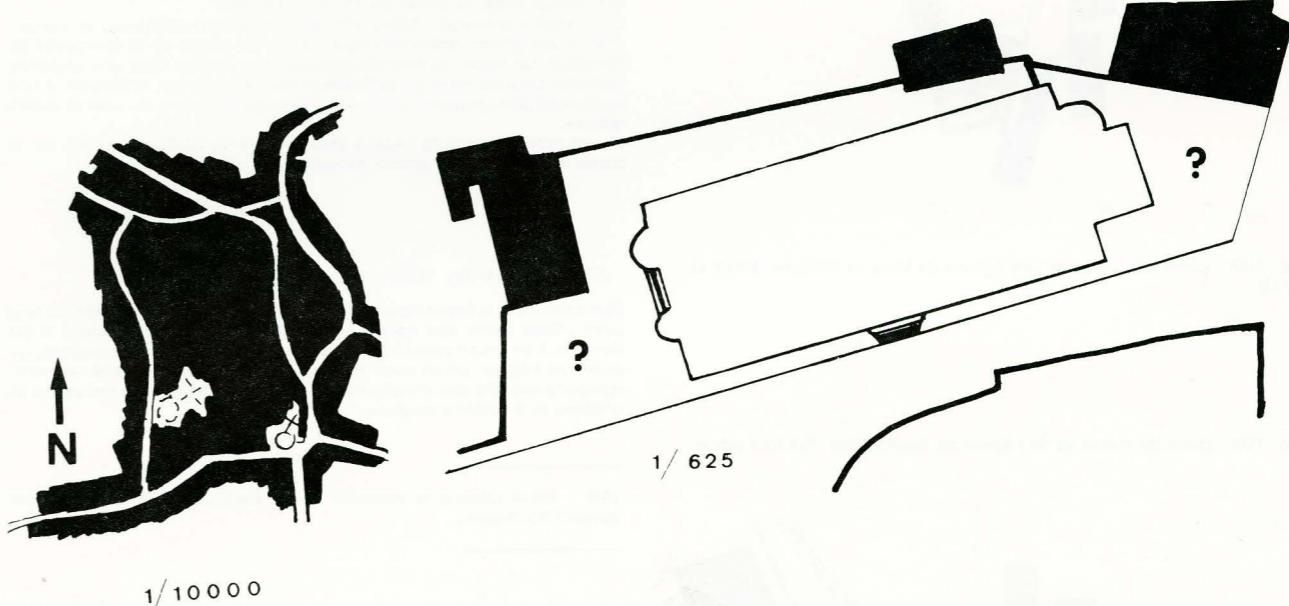
d'abord dû être chapelle castrale. Des sondages, en 1979, à l'occasion de travaux d'adduction d'eau, nous ont permis de reconnaître les limites occidentales et nord-ouest du cimetière.

Des sarcophages ont été rencontrés au lieu-dit «La Croix Rouge» (L. GRAVES, 1843, p. 145). D'autres ont été mis au jour, au même endroit, entre 1939 et 1945. Nous constatons que cette nécropole du haut Moyen Âge se trouve dans la prolongation de la chaussée Brunehaut, qu'un étudit local fait passer, à tort semble-t-il, largement au sud du village (E. LAMBERT, 1972). Nous pensons que l'auteur a été abusé par des plans postérieurs à 1750 et nous avons déjà donné nos raisons pour proposer un tracé plus septentrional (voir note 9). Des travaux d'adduction d'eau ont permis de constater l'existence de cette voie antique, du même type que le tronçon examiné à Ray (H 85) en 1975 (M. DURAND, 1976 a), au carrefour formé par le chemin dans la prolongation de la chaussée Brunehaut avec les routes D 113 et D 98 C.

Pour revenir à l'implantation du cimetière médiéval, il y a tout lieu de penser que l'habitat et la zone d'inhumations se sont déplacés, très certainement avant l'an 1000, lorsqu'un point de défense, dont on ignore l'aspect et le type, s'est établi à l'emplacement où se trouvent les vestiges de l'ancien château. Un habitat résiduel était encore porté sur la carte de 1778, à l'est du village, dans le vallon de la Douy, en dessous de la ferme de Feu, à proximité de «La Croix Rouge». En 1981, la remise en culture de cet espace boisé fut l'occasion de retrouver quelques structures, trop perturbées par les bulldozers pour être étudiées soigneusement. Néry absorba, en 1827, la paroisse de Vérines. Le village, reconstruit après les guerres de Religion, est rassemblé, mais l'église n'occupe pas le point central. Le cimetière se développait au sud-est et à l'est de l'église.

Il existait à Vaucelles, hameau au nord de Néry, une très ancienne chapelle dédiée à sainte Madeleine (C. CARLIER, 1764, T I, P. 450). «Elle fut détruite dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle mais elle existait encore au XVI<sup>e</sup> siècle» (L. GRAVES, 1843, p. 147). Nous n'avons pas retrouvé, sur le terrain, de traces physiques de ce bâtiment, ou du cimetière qui pouvait lui être adjoint, à un endroit que nous situons, cependant, au lieu-dit «La Chaise».

Fig. 102 : plans de masse et de l'église de Nanteuil-le-Haudouin, 1812.



#### - F 71 - NERY (fig. 103)

Archétype du village-rue ouvert, Néry a servi souvent de référence dans nos recherches. L'agglomération, étirée et à l'écart d'un ensemble château-église, ne dépasse pas l'ancienne voie gallo-romaine. Les toponymes du «Vieux Château» et de «La Bretèche» sont suffisants pour que nous localisions celui-ci au nord de l'église. Des vestiges sont encore portés sur une carte de 1778 (47) et il ne fait aucun doute que l'église a

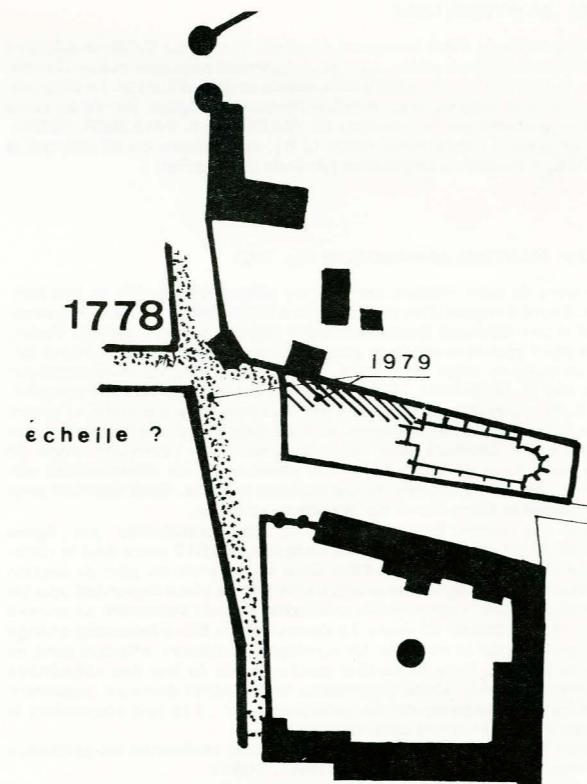
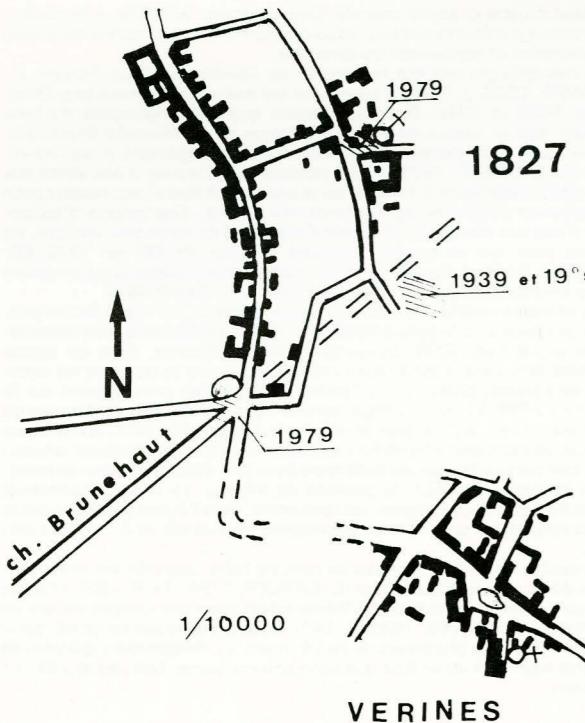
(46) - Information communiquée par M. le secrétaire de mairie.

(47) - Plan du village et seigneurie de Néry-en-Valois, appartenant à Mme la marquise Desbarres (collection privée, dont un extrait existe à la mairie de Néry).

#### - B 72 - NEUFCHELLES (fig. 104)

Village-rue essentiellement étiré le long de la route qui longe le canal de l'Ourcq. L'église est nettement détachée sur le versant occidental. Nous pensons que cet habitat est relativement récent, en tout cas postérieur à 1562-1564, date des travaux du canal. Il est fort probable que l'agglomération se déplace dès la mise en activité de la voie d'eau et qu'un habitat plus ancien, sur le plateau, dut disparaître. Le cadastre du XI<sup>e</sup> siècle, sans date précise, mentionne encore le toponyme «le Village», au-dessus de l'église. De plus, l'ancienne route médiévale, de Paris à la Ferté-Milon, passait sur le plateau. Le hameau d'Houillon, sur cette voie, a aussi disparu.

Quant au cimetière, il n'est pas contigu à l'église. Nous y avons relevé des plates-tombes gravées en 1755. La tranchée d'adduction d'eau, le long du cimetière et face à l'église, surveillée en 1981, s'est révélée vierge de toute inhumation. Mais, à l'origine, existait-il une nécropole à proximité de l'édifice chrétien, dont la partie la plus ancienne ne remonte pas au-delà du XIII<sup>e</sup> siècle ?



- G 73 - OGNE

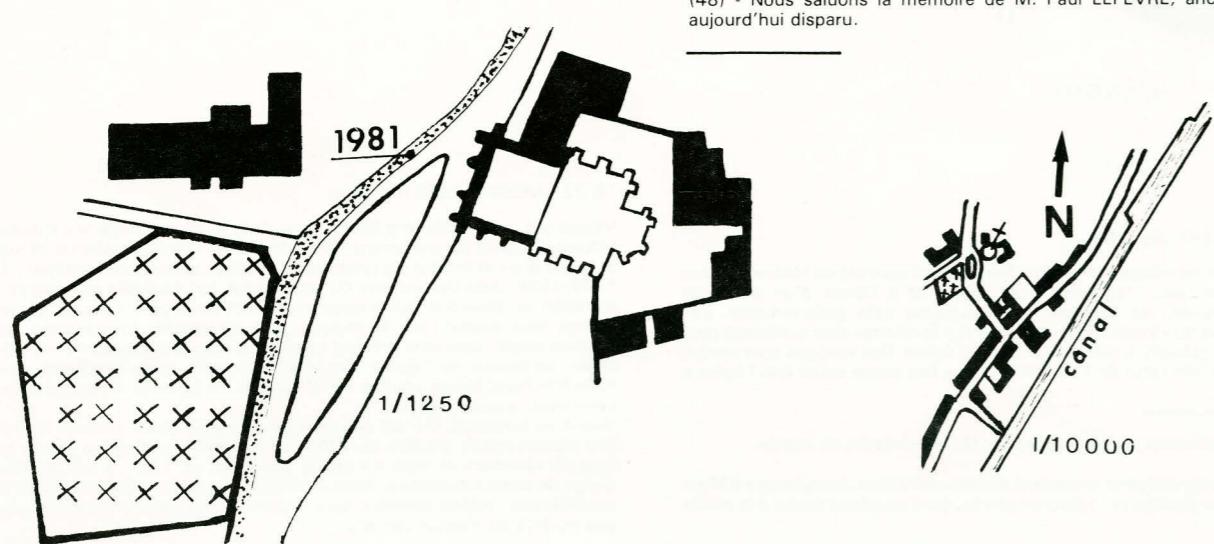
A défaut du vieux cadastre, Monsieur le maire de la commune, exploitant agricole natif d'Ognes, se souvient parfaitement de la physionomie de son village avant la guerre de 1914-1918 (48). Le cimetière entourait l'église, placée au milieu du village-rue et à proximité d'une grosse ferme reconstruite sur les restes de la forteresse de Perreuse. On serait en droit de supposer que l'église était une ancienne chapelle castrale mais la dédicace à saint Pierre peut prétendre à une antériorité plus certaine ; il convient donc de demeurer sur une prudente réserve. La rue actuelle, dont le tracé a été rectifié vers l'église, empiète sur la partie méridionale de l'ancien cimetière.

- J 74 - OGNON (fig. 105)

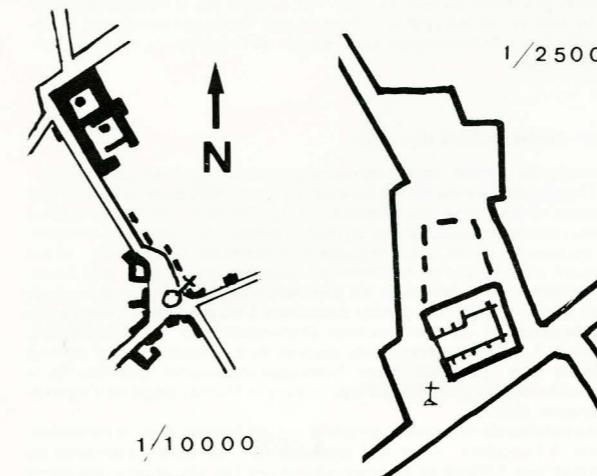
Plus connu par la façon dont son seigneur faisait défiler ses gens, ce tout petit village cerne son église. La plus grande partie du château a été détruite. Il se situait assez loin du centre de la bourgade. Le cimetière, qui entourait l'église, paraît avoir été réduit de superficie au XVIII<sup>e</sup> siècle, époque à laquelle des transformations importantes furent entreprises au château et à l'édifice religieux.

(48) - Nous saluons la mémoire de M. Paul LEFEVRE, ancien maire, aujourd'hui disparu.

Fig. 104 : plans de masse et de l'église de Neufchelles, XIX<sup>e</sup> siècle.



Quant au hameau de Malgenest, il a disparu dans l'exploitation d'une carrière à ciel ouvert au XVIII<sup>e</sup> ou au XIX<sup>e</sup> siècle.



- B 75 - ORMOY-LE-DAVIEN (fig. 106)

C'est un village-rue ouvert, où l'église se cantonne dans le tiers sud-ouest. L'ancien cimetière, maintenant coupé par une rue bordée d'une mare récente, se trouvait du côté méridional de l'église. Il demeure, contre son mur gouttereau sud, une stèle funéraire sur laquelle on peut encore déchiffrer : M.I. NOIRET CURE D'ORMOY 1626. L'inscription est surmontée d'un calice, avec une hostie ou une patène.

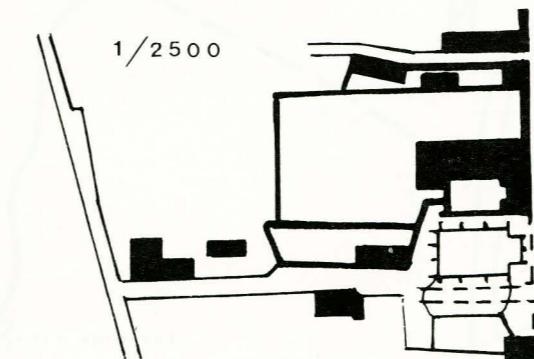
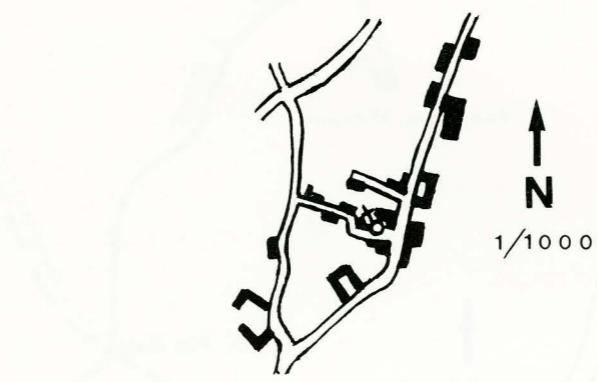


Fig. 106 : plans de masse et de l'église d'Ormoy-le-Davien, XIX<sup>e</sup> siècle.

- F 76 - ORMOY-VILLERS

Une tentative de résistance, en 1940, dans ce long village-rue a entraîné la destruction de la mairie et des archives municipales. Malgré l'absence du cadastre ancien, on s'aperçoit que le village s'est développé de part et d'autre de l'église Saint-Martin, placée sur un tertre. Le cimetière l'entourait. À proximité se tenait un château, dont il reste quelques fondations ; mais la position de l'église ne laisse planer aucun doute sur son antériorité. Villers, hameau de cinq maisons, était déjà réuni à Ormoy au XVII<sup>e</sup> siècle. L'église, titrée à saint Rémi, était détruite bien avant la Révolution. L'emplacement du cimetière demeure connu.

Fig. 107 : plans de masse et des églises d'Orrouy et Champlieu, 1827.

- F 77 - ORROUY (fig. 107)

Le même phénomène qu'à Bonneuil-en-Valois s'est produit à Orrouy : une succession de petits hameaux se sont rejoints pour former un village-rue étiré, englobant dans son développement linéaire le château et l'église. Le cimetière s'étend au nord, contre celle-ci. L'extension, à l'est, est moderne. Nous résumons, en quelques mots, nos connaissances sur Champlieu, déjà traitées par ailleurs (M. DURAND, 1986) : habitat résiduel, situé sur le plateau, à 2 km d'Orrouy, qui se présentait encore, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, comme un village-rue débouchant sur l'église. Les fouilles napoléoniennes, ainsi que les nôtres, ont mis en évidence la permanence de la nécropole depuis l'époque gallo-romaine et celle du lieu de culte depuis le haut Moyen Age au moins. La présence de cette église pré-romane réduit à néant la démonstration de M. ROBLIN sur le déperçement de Champlieu (1978, pp. 237-240).

- J 78 - ORRY-LA-VILLE (fig. 108)

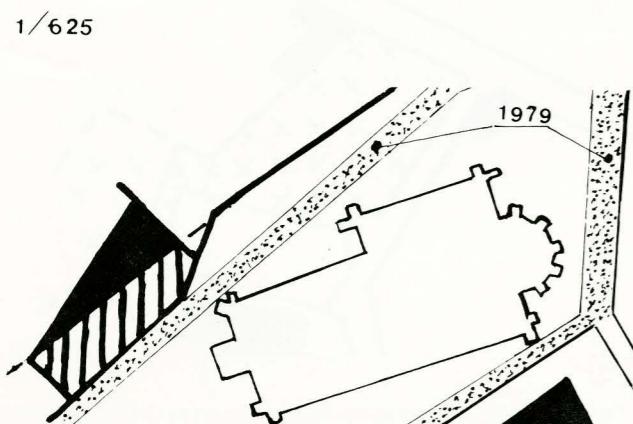
Le village se rassemble autour de l'église et le cimetière se situe assez loin, au nord, dans la plaine. Cette église n'a jamais eu de vocation cémétoire. Nous en avons eu la preuve, en 1979, lors du creusement des tranchées autour de l'église, pour la pose du tout-à-l'égout ; aucune sépulture n'est apparue dans les stratigraphies.

Devant cet état de fait, faut-il imaginer un déplacement progressif, vers le village actuel, d'un point d'origine qu'il faut rechercher aux environs du «Moulin d'Orry» (M. ROBLIN, 1978, p. 200 note 121), avant ou pendant le XII<sup>e</sup> siècle, si on se réfère au style architectural le plus ancien de l'église ? Ou bien doit-on envisager la constitution, au XII<sup>e</sup> siècle, d'une agglomération satellite qui aurait conservé l'usage d'une nécropole appartenant à un habitat plus ancien, maintenant disparu ?

La première proposition correspond à une hypothèse qui ne nous a pas entièrement convaincu (M. ROBLIN, 1966 a, pp. 250-257). L'auteur s'appuie d'abord sur le fait que le «Moulin d'Orry» est situé bien plus au nord sur la Thève, non loin du cimetière, certes, mais tout de même, il faut le remarquer, plus près de Montgrésin (49). Les pièces d'archives qui attestent sa présence ne sont pas plus anciennes que la partie la plus archaïque de l'église (XII<sup>e</sup> siècle) ; elles ne prouvent, en aucun cas, son antériorité. De plus, à Montgrésin, une nécropole du haut Moyen Âge a été fouillée (E. DUPUIS, 1874). Ensuite, M. ROBLIN met l'accent sur la position de deux sources appelées «la Fontaine d'Orry» et «la Fontaine Saint-Rieul», à peu de distance du cimetière. Il suppose que la seconde pouvait être associée à une église voisine et que le site était plus propice à l'habitat. Malheureusement, cette église demeure hypothétique ; le texte de 1505 dit «... le chemin qui mène du cimetière du dit Orry ou anciennement souhaitait être une chapelle qui se nommait l'Eglise Saint-Rieul...» (E. DUPUIS, 1896 et M. ROBLIN, 1978, p. 167 et 1966 a, p. 254). Le toponyme «la Fontaine Saint-Rieul» est insuffisant pour être associé à un édifice cultuel. A titre d'exemple, il existe bien, à Villevert, faubourg de Senlis, une «Fontaine Saint-Rieul» ; il n'y a jamais eu d'église, ni même de chapelle à cet endroit (carte du XVIII<sup>e</sup> siècle, Musée Condé, Chantilly, réf. 84 J). On y faisait tout juste une procession pour les Rogations. A Orry, la croix portée sur le cadastre de 1810 peut indiquer, à la limite, un lieu de pèlerinage. Par contre, il existait à Montgrésin une chapelle, détruite maintenant, fondée semble-t-il sous Louis IX et titrée bien plus tard à saint Louis. D'autre part, la prospection au sol n'a rien donné et la couverture aérienne a décelé des substructions, mais sur le coteau de la rive droite du ru d'Orry, qui ressembleraient plutôt à la disposition d'un habitat gallo-romain qu'à celle d'une église. La présence de sources n'est pas un critère absolu pour la fixation de l'habitat. La plupart des constructions gallo-romaines de la région sont loin des sources et la nappe phréatique est peu profonde ; il existe de nombreux puits dans Orry, dont un, remarquable, dans la cour de la mairie. Quant au lieu-dit «Les Tombes», nous l'avons passé au peigne fin après une récente mise en valeur des terres. Aucun indice particulier d'une ancienne nécropole n'est apparu, confirmant ainsi, du moins sur ce seul point et pour l'instant, les conclusions de M. ROBLIN sur ce toponyme (1966, p. 254 note 4). Enfin la liaison vicinale, que l'auteur pense établie avec le site de «Billy» aboutit, en réalité, à l'ancien hôtel-Dieu de Pontarmé (J 83), éloigné des vestiges archéologiques situés, eux, au bord de la Thève. Le tracé porté en pointillé sur le cadastre de 1810, qui passait à proximité de «La Fontaine Saint-Rieul», au gué du Plat-d'eau, ne conduit malheureusement pas dans la direction souhaitée par l'auteur mais... à Montgrésin. Alors pourquoi, à défaut de preuves moins discutables, ne pas envisager tout simplement l'implantation d'une communauté issue des grands défrichements, dès la fin du XI<sup>e</sup> siècle, bien installée au XII<sup>e</sup> siècle et continuant d'utiliser une nécropole de plein champ d'un habitat plus ancien situé à Montgrésin ou aux environs immédiats ?

Ce cimetière, loin de toute agglomération, pose un problème ; prenons garde, cependant, de trancher et contentons-nous de constater qu'Orry existait bien, autour de son église, au XII<sup>e</sup> siècle.

Fig. 108 : plans du cimetière et de l'église d'orry-la-Ville, 1810.



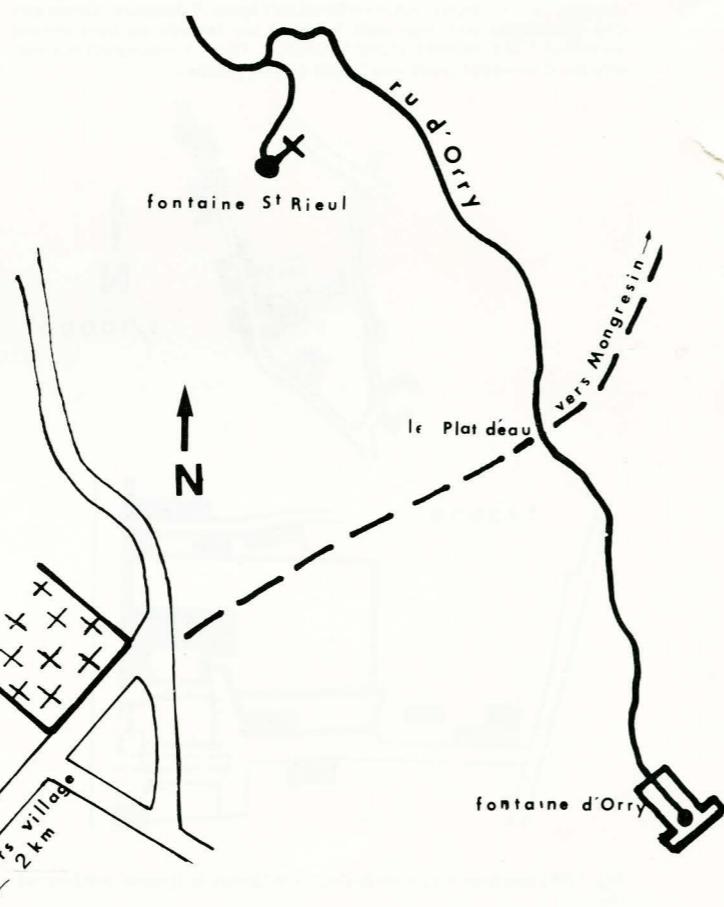
- G 79 - PEROY-LES-GOMBRIES

Le village, rassemblé autour de l'édifice religieux, a perdu tout cachet à cause des constructions anarchiques et des zones pavillonnaires. L'ancien cimetière, qui tenait au lieu de culte, est occupé par la remise des pompiers au nord et, au sud, par le château d'eau. Dans ces conditions, toute reconnaissance de l'ancienne organisation de l'espace construit est rendue impossible.

- A 80 - PIERREFONDS (fig. 109)

Le Pierrefonds primitif, dont il demeure un habitat résiduel, celui qui précéda l'agglomération du XIV<sup>e</sup> siècle, se trouvait au pied de la première forteresse située à l'est, au «Rocher» (J. HARMAND, 1959). Le second château rassembla autour de lui un nouvel habitat, entraînant le remaniement du plan de la cité, selon le processus décrit par G. Fournier : «il est également notable que les châteaux du nouveau type ont pu, non seulement amener un remaniement du plan des villages où ils se dressaient - c'était fatal - mais parfois donner naissance à de nouveaux villages nés du dédoublement de plus anciens établissements» (G. FOURQUIN, 1975, vol. I, p. 383). Pierrefonds pouvait être considéré alors comme une petite ville : présence d'une forteresse imposante, chef-lieu de la plus grande des six châtellenies composant le Valois, siège de l'exemption, gruerie (50).

L'église paroissiale demeure là où elle avait été fondée, avec le cimetière, en face, à l'occident. Il est fort probable que les agrandissements du sanctuaire aux XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles ont fait disparaître une partie du cimetière initial. Nous avons mené, dans la crypte, en 1976, une fouille de sauvetage d'ailleurs peu concluante (M. DURAND, 1976 b). Des sarcophages ont été découverts, à proximité, en 1820 (L. GRAVES, 1840, p. 97) ainsi que le long de l'église, du côté septentrional, vers la crypte, en 1971 (51).



Une autre nécropole du haut Moyen Âge existait en forêt, le long de la chaussée Brunehaut, près du Mont Berny. Il nous semble difficile de la rattacher au contexte médiéval de Pierrefonds.

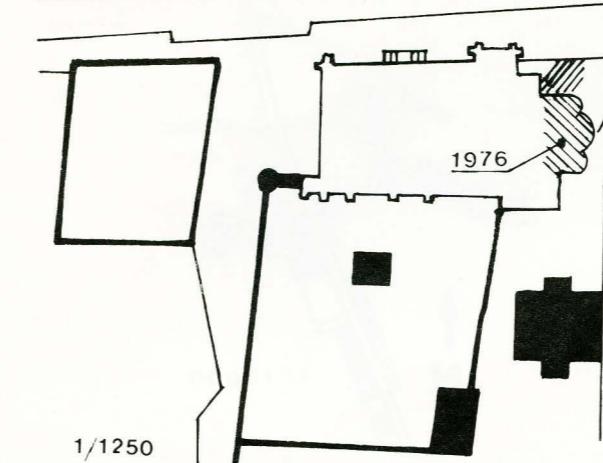
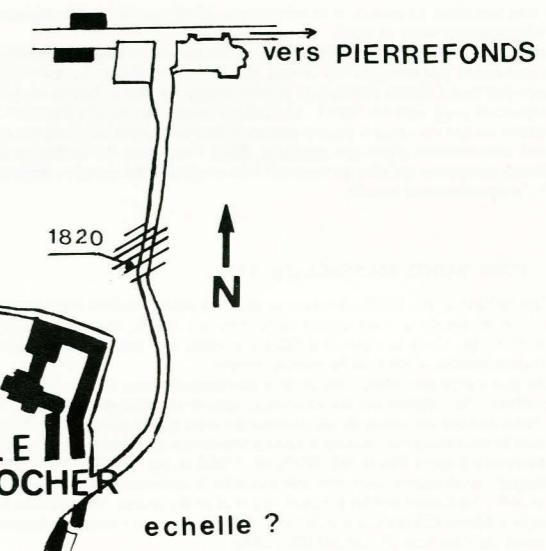


Fig. 109 : plans de situation et de l'église de Pierrefonds, 1838.



- J 81 - PLAilly (fig. 110 et 17)

Il a toujours manqué à ce gros bourg, rassemblé autour de l'église placée au point de jonction de plusieurs voies, des fonctions administratives et commerciales pour en faire une petite ville (G. MACON et E. PAULMIER, 1609). Le vocable de l'église, saint Martin, est une présomption d'ancienneté ainsi que la présence d'un atelier monétairess mérovingien. Le cimetière s'étendait au nord et à l'est du lieu de culte. Faute de fouille,

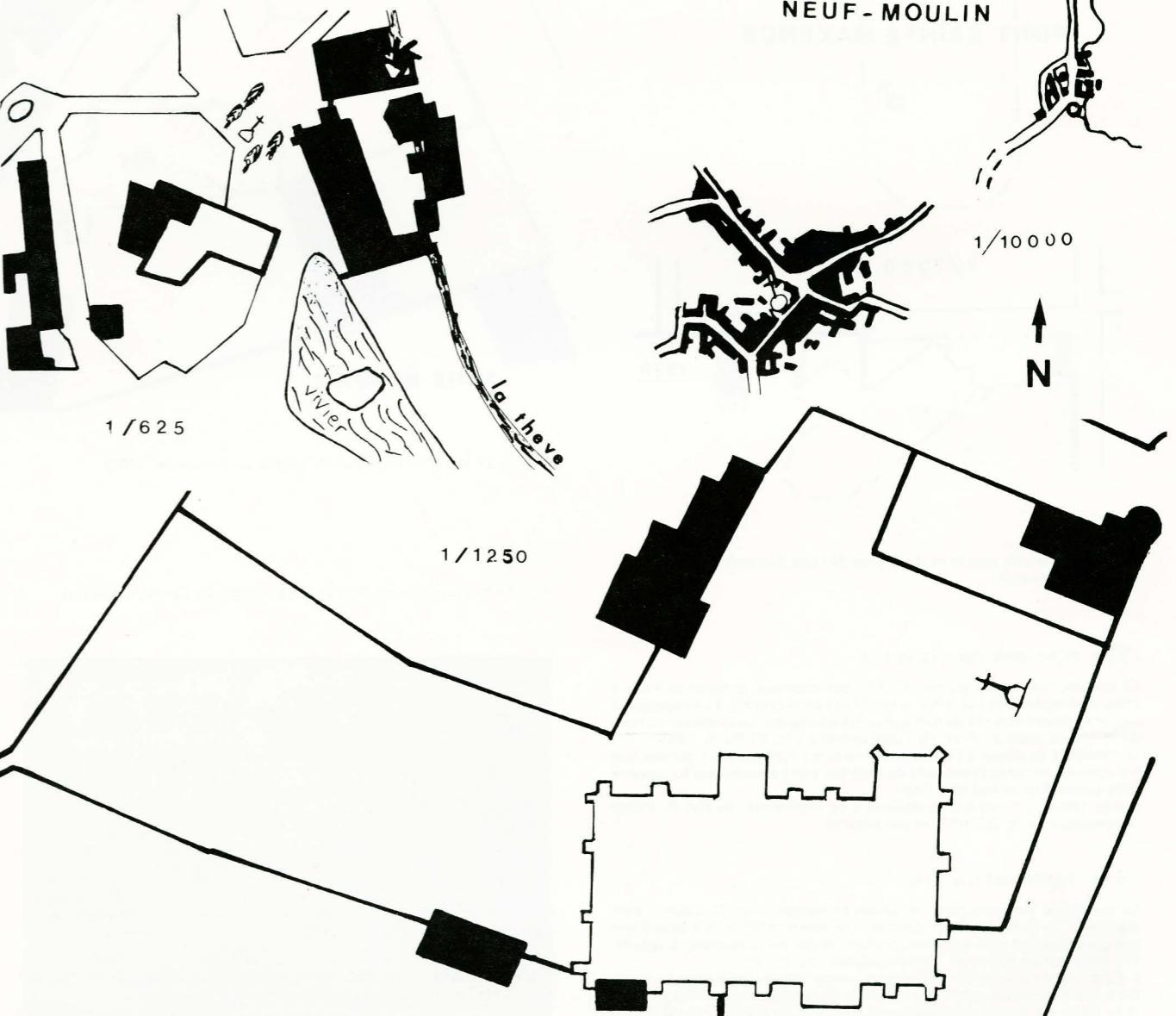


Fig. 110 : plans de masse de Plailly et Neufmoulin et de leurs églises, 1810.

il n'est pas possible de savoir si la nécropole, côté parvis, est antérieure au développement vers le nord.  
Le hameau du Neuf-Moulin, aujourd'hui totalement disparu, comptait encore quelques habitations au début du XIX<sup>e</sup> siècle. L. GRAVES nous apprend que l'église était sous le patronage de Notre Dame et qu'il n'en subsistait plus rien en 1841. La forêt a repris ses droits depuis ; la prospection au sol ne nous a fourni aucun indice sur cette succursale qui n'est pas mentionnée dans les pouilles. Mais l'examen du cadastre de 1810 laisse supposer qu'elle se trouvait aux environs du moulin, dont on connaît l'emplacement exact.

#### - H 82 - PONT-SAINTE-MAXENCE (fig. 111)

De l'atlas cadastral de 1826, il ne reste que les deux feuilles concernant Sarron, commune de la rive droite rattachée en 1825, qui ne sera pas prise en compte. Pour la ville, il a fallu travailler sur les plans d'alignement, moins précis, datés de la même année.  
Il semble que cette ancienne cité se soit développée non pas en fonction de la position de l'église ou du château, lequel se trouvait au bord de l'Oise, mais autour du *vicus* et du réseau de rues qui le composait. Il est admis que la titulature de l'église à sainte Maxence ait remplacé une première dédicace à saint Pierre (M. ROBLIN, 1966 b, pp. 1099-1100). Des sarcophages, mal datés, ont été découverts à proximité (DE MARSY, 1892, p. 49). Le cimetière se trouvait au sud et à l'ouest. Une fouille de sauvetage a démontré qu'il n'y avait pas d'extension de l'enclos cimétierial au nord de l'édifice (P. LHOMME, 1980).

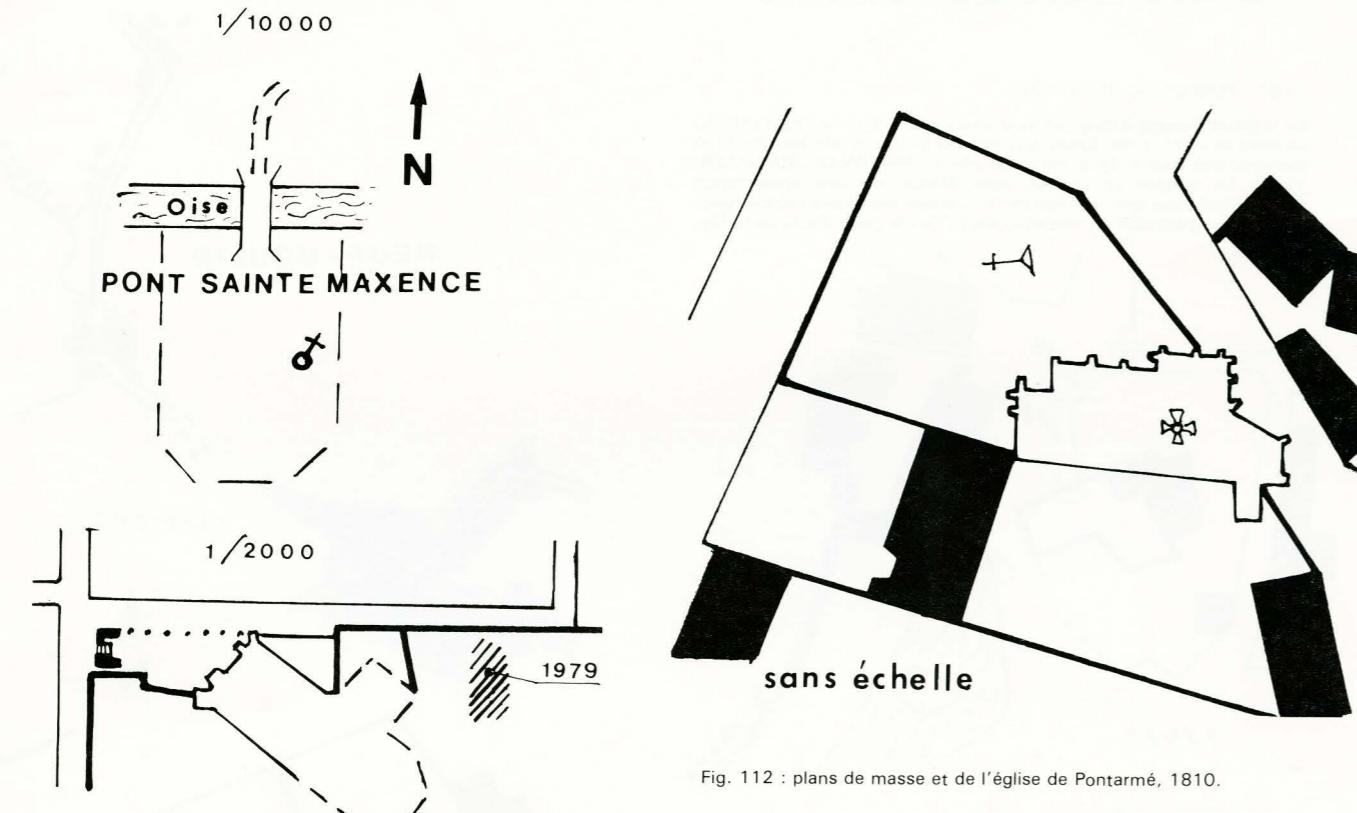


Fig. 111 : plans de masse et de l'église de Pont-Sainte-Maxence, 1826, (*plan d'alignement*).

#### - J 83 - PONTARME (fig. 112 et 113)

Là encore, comme à Fleurines (H 44), par exemple, la route de Paris à Lille, aménagée sous Louis XV, a modifié la physionomie du village qui, à l'origine, devait être rassemblé autour de son église. Le château, au bord de la Thève, reste à l'écart de l'agglomération (E. DUPUIS, 1895). Le cimetière se situait à l'ouest et au nord de l'église, mais il semble que les agrandissements successifs de l'édifice aient empiété sur lui, pour le faire disparaître au sud et à l'est.  
Avant 1667, le cimetière se trouvait à La Ministerie, au sud du village (information de R. BECHET, maire adjoint).

#### - H 84 - PONTPPOINT (fig. 114)

La commune est composée de plusieurs hameaux qui formaient deux paroisses. Le chef-lieu, Saint-Gervais, voit son habitat situé le long d'une rue qui débouche sur l'église encore cernée par son cimetière. L'ensemble, posé sur un mamelon, domine légèrement le bâti.  
L'église de la paroisse Saint-Pierre est ruinée depuis longtemps. Le cimetière, qui l'entourait, se trouvait en face de la seule rue du village.  
A la limite de Pont-Sainte-Maxence, l'abbaye du Moncel, fondée sous Philippe le Bel, est accolée à un petit château ayant appartenu au roi.

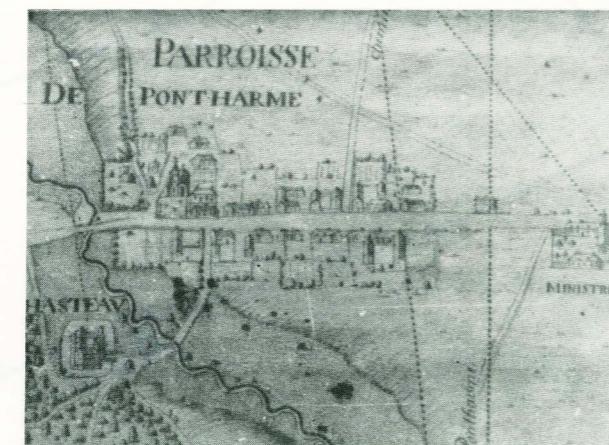


Fig. 113 : Pontarmé au XVIII<sup>e</sup> siècle (Musée Condé, Chantilly).

Une grande partie des bâtiments est détruite. L'abbatiale avait des fonctions cimétieriales (E. MAGNE, 1928). Les travaux de restauration du club du Vieux Manoir ont fourni l'occasion d'une fouille partielle de l'église (1985) où ont été découvertes des sépultures *ad sanctos* ; le cimetière, situé au nord du chevet, a été détruit en 1940 par les Allemands pour y installer un camp de prisonniers. Non loin de là, des éléments d'habitats des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles ont été mis au jour, en 1981.

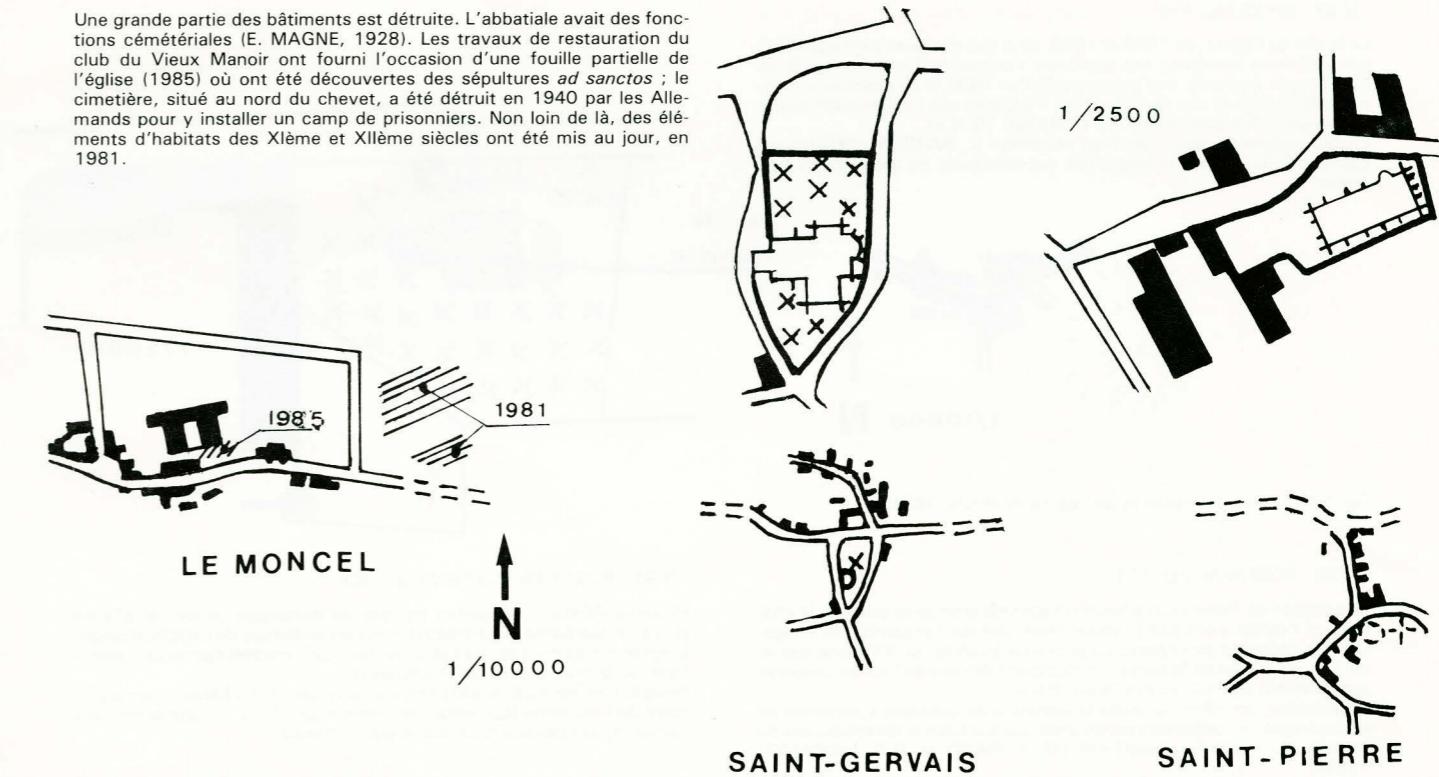


Fig. 114 : plans de masse de Pontpoint et des églises Saint-Gervais et Saint-Pierre, 1830.

#### - H 85 - RARAY (fig. 115)

C'est un village rassemblé, de forme sub-ovalaire, où l'église et le cimetière, qui l'entoure, se trouvent sur un point de la courbe. Le château, relativement moderne (XVII<sup>e</sup> siècle), n'a pas influé sur le plan de l'agglomération. L'existence, vers l'est, d'un château disparu, plus ancien, n'a pu être assurée de façon précise ; il est difficile de savoir si le village s'est développé dans sa basse-cour et si l'église faisait partie de cet ensemble fortifié.  
La Chaussée Brunehaut passe à 600 m au sud du village. Une coupe, pratiquée par nos soins en 1975, lors des travaux de pose d'un gazoduc, nous a permis d'authentifier l'origine gallo-romaine de la voie (M. DURAND, 1976 a).

La Chaussée Brunehaut passe à 600 m au sud du village. Une coupe, pratiquée par nos soins en 1975, lors des travaux de pose d'un gazoduc, nous a permis d'authentifier l'origine gallo-romaine de la voie (M. DURAND, 1976 a).

Reez n'est plus qu'un village-rue de quelques maisons. L'église était déjà détruite au XIV<sup>e</sup> siècle ; un abbé de Saint-Faron, à Meaux, fit élever une chapelle à sa place, en 1349, qui conserva le titre paroissial. Cette dernière s'écroula en 1788. Elle ne figure ni dans les comptes de décimes de 1353, ni dans le pouillé de 1513, mais le plan de la gruerie de 1606 atteste sa présence (fig. 117). De très légers indices de terrain, à l'endroit présumé de l'ancienne église, laissent supposer son existence et celle d'un cimetière qui était, cependant, encore connu en 1851 (L. GRAVES, 1851, p. 105).

Hameau rassemblé autour d'une grosse ferme, Fosse-Martin possède une chapelle, placée nettement à l'écart des habitations. Elle ne paraît pas avoir eu de vocation cimétieriale.

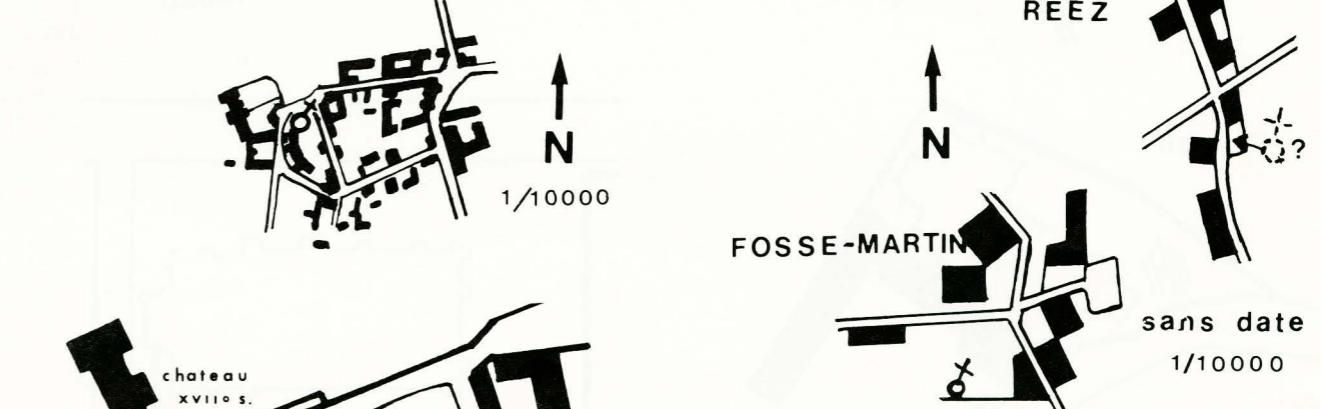


Fig. 115 : Plans de masse et de l'église de Raray, XIX<sup>e</sup> siècle.

#### - B 86 - REEZ-FOSSE-MARTIN (fig. 116 et 117)

Reez n'est plus qu'un village-rue de quelques maisons. L'église était déjà détruite au XIV<sup>e</sup> siècle ; un abbé de Saint-Faron, à Meaux, fit élever une chapelle à sa place, en 1349, qui conserva le titre paroissial. Cette dernière s'écroula en 1788. Elle ne figure ni dans les comptes de décimes de 1353, ni dans le pouillé de 1513, mais le plan de la gruerie de 1606 atteste sa présence (fig. 117). De très légers indices de terrain, à l'endroit présumé de l'ancienne église, laissent supposer son existence et celle d'un cimetière qui était, cependant, encore connu en 1851 (L. GRAVES, 1851, p. 105).

Hameau rassemblé autour d'une grosse ferme, Fosse-Martin possède une chapelle, placée nettement à l'écart des habitations. Elle ne paraît pas avoir eu de vocation cimétieriale.

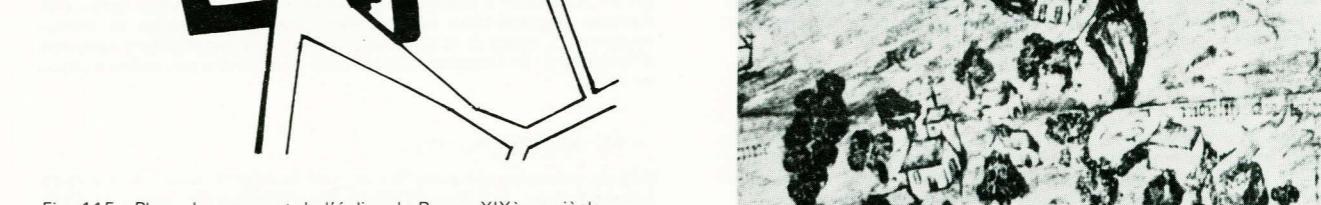


Fig. 116 : plans de masse de Reez et de Fosse-Martin, sans date.

#### - Fig. 117 : Reez en 1609 (Archives nationales, NII Oise, 10).

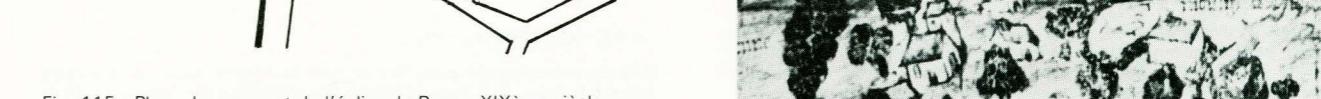


Fig. 117 : Reez en 1609 (Archives nationales, NII Oise, 10).

- H 87 - RHUIS (fig. 118)

La fouille de l'église, en 1969 et 1970, ainsi que quelques sondages dans son périmètre immédiat, ont démontré l'existence d'une nécropole du haut Moyen Âge puis, aux alentours de l'an 1000, d'un sanctuaire chrétien très proche de son aspect actuel. Il apparaît que l'église a été établie sur un cimetière préexistant (M. DURAND, 1978 a). L'hôtel seigneurial voisin est bien postérieur (L. BARDON, 1978) et les constructions, étalées le long d'une rue principale, ne doivent rien à ce manoir.

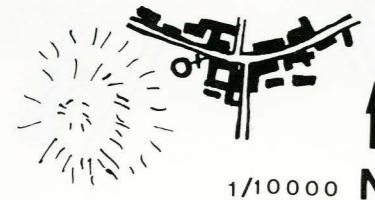


Fig. 118 : plans de masse et de l'église de Rhuis, 1831.

- H 88 - ROBERVAL (fig. 119)

La paroisse de Roberval n'a point d'agglomération principale. Ni le château, ni l'église n'ont fixé l'habitat disséminé sur l'ensemble du finage. C'est la présence du château du prince de Soubise, au XVIII<sup>e</sup> siècle, qui imposa le nom de Roberval, au détriment de celui du hameau dispersé le plus voisin de l'église, Noël-Saint-Rémi. Un sondage, en 1981, a révélé la présence de quelques couvercles de sarcophages, ou de tombes construites, dans la base et les fondations du calvaire du cimetière désaffecté (M. DURAND et G.P. WOMANT, 1983).

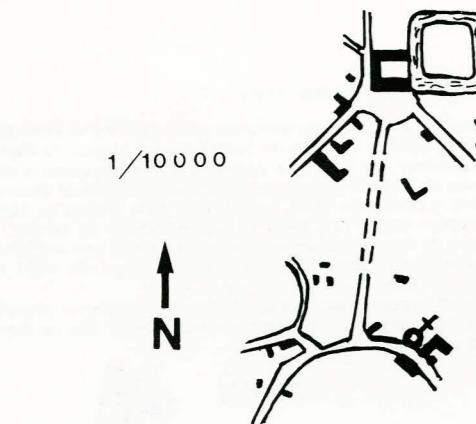


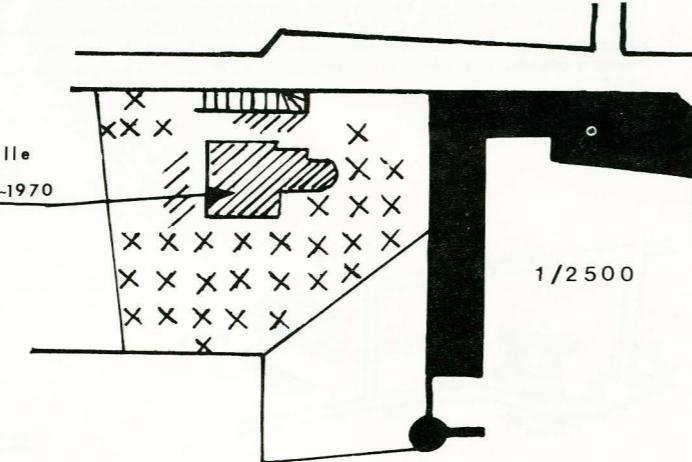
Fig. 119 : plans de masse et de l'église de Roberval, 1931.

- F 89 - ROCQUEMONT

C'est un minuscule village rassemblé où l'église et le cimetière, qui l'entourent, se situent sur une bande périphérique, en rupture de pente, au point le plus haut de la zone construite.

- G 90 - ROSIÈRES

L'église, avec son cimetière, tous deux inclus dans ce village-rue, ne fut érigée au titre paroissial qu'au XVI<sup>e</sup> siècle. Cependant, elle présente encore des éléments architecturaux de la pleine période du gothique. Nous ignorons de quelle paroisse elle dépendait antérieurement.



- B 91 - ROSOY-EN-MULTIEN (fig. 120)

Rosoy-en-Multién, village-rue typique, se développe de part et d'autre d'une grosse ferme, le château demeurant en dehors de l'agglomération. L'église est au bout de la zone construite. Le cimetière l'entourait, sauf à l'est, où le chœur et la rue le limitaient. Nous avons retrouvé, à 300 m environ au sud-est du château, l'emplacement de l'ancienne léproserie ; occupée aujourd'hui par une briqueterie ruinée, nous ignorons si un cimetière y attenait.

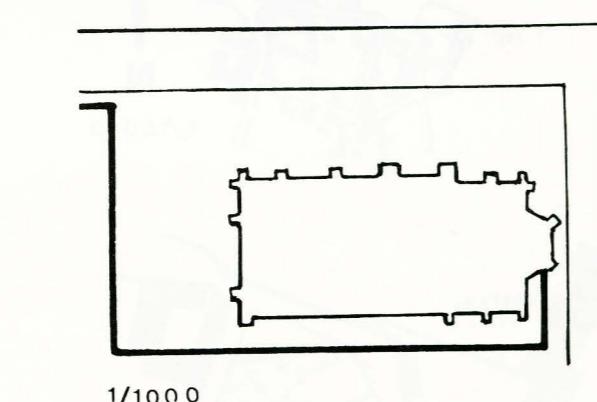
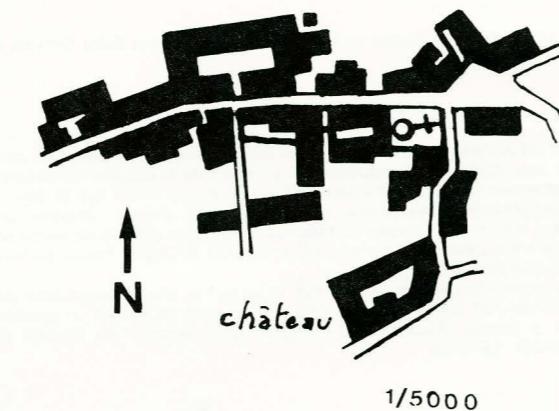


Fig. 120 : plans de masse et de l'église de Rosoy-en-Multién, sans date.

- F 92 - ROUVILLE

On a l'impression d'assister à la formation d'un village-rue dans cette curieuse agglomération où se mêlent maisons modernes et fermes anciennes. L'église et le cimetière ne sont que partiellement ceinturés d'habitations. En l'absence de plan nous ne pouvons pas définir ce type de village.

- B 93 - ROUVRES (fig. 121)

Une rue principale sinuose fixe un habitat disposé autour de plusieurs grosses fermes ; à un bout du village, elle débouche sur l'église. Le cime-

tière l'entourait au nord et au sud-ouest. A l'est et au sud, les bâtiments de la ferme du prieuré Sainte-Catherine le limitaient. Il était déjà déplacé en 1851.

Près d'un écart complètement disparu vers 1707/1710 (la ferme de Migny, à la limite de la commune de Rosoy-en-Multién), des « cercueils de pierre » ont été découverts en 1820 (L. GRAVES, 1851, p. 106). Au cours des labours profonds, durant l'hiver 1979-1980, l'exploitant agricole a remonté plusieurs squelettes et des dalles de grès. Migny a certainement été dévasté pendant les guerres de Religion ; le village était encore imposé en 1513 (pouillé) et il est figuré ruiné sur la carte de la gruerie de Nanteuil datant de 1609.

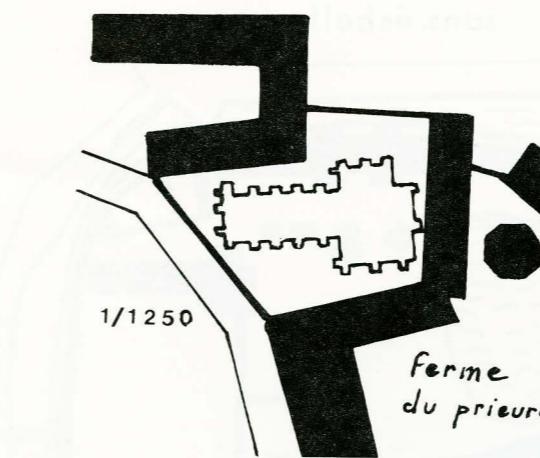


Fig. 121 : plans de masse et de l'église de Rouvres, 1837.

- H 94 - RULLY (fig. 122)

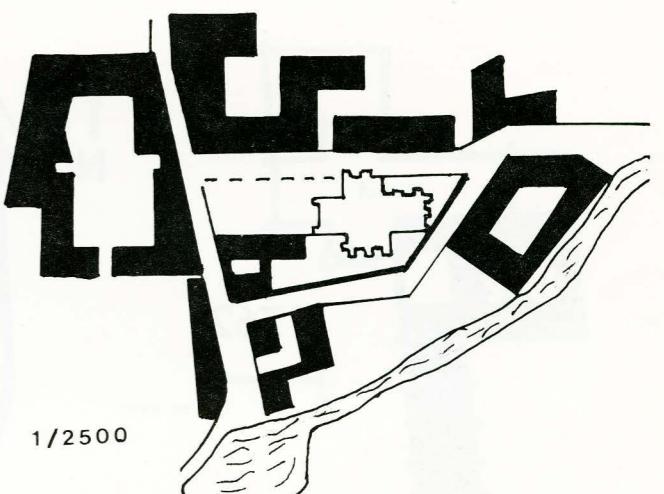
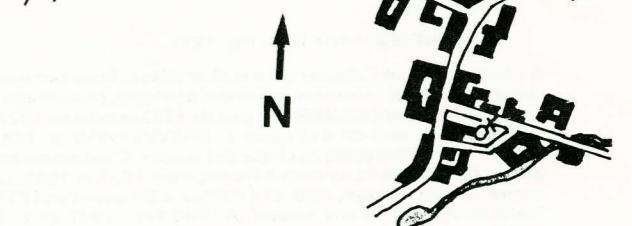
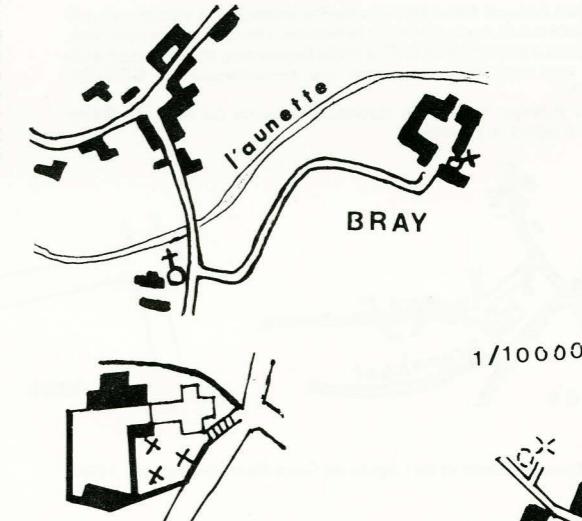
Rully se présente comme un village rassemblé autour de son église ; mais c'est une image du Moyen Âge tardif que nous possédons de ce bourg. Nous savons qu'il fut détruit à plus de 80 % pendant la guerre de Cent Ans (J. FLAMMERMONT, 1879, p. 88). Le cimetière était devant l'église, mais les agrandissements successifs du chœur et du transept (D. VERMAND, 1981) ont certainement fait disparaître ses parties septentrionale et orientale.

A Bray, ancienne paroisse, l'habitat est totalement dissocié de l'église, située sur une petite éminence naturelle, et du prieuré, placé au bord de l'Aunette. Le cimetière se déployait au sud du lieu de culte paroissial. La morphologie du terrain rendait son extension impossible au nord et à l'est. Pas très loin, en direction de Barbery, on a découvert des « cercueils en pierre tendre », au lieu-dit « Le Cimetière des Huguenots » (L. GRAVES, 1834, p. 93).

Autre hameau, Chamicy, ne forme plus maintenant qu'un bourg continu avec Rully. La paroisse, encore existante au XIV<sup>e</sup> siècle, devient une annexe de Rully en 1516 (Pouillé du diocèse de Senlis). Elle possédaient une église, détruite en 1791. Aucun vestige au sol ne la matérialise et il n'a pas été possible de savoir si des sépultures avaient été découvertes dans ses environs présumés. La titulature à saint Brice pourrait laisser supposer un établissement chrétien antérieur à celui de Rully.

Des sarcophages ont été rencontrés à Chamicy, à « La Fontaine aux cailloux » (F. LOUAT, 1933).

Fig. 122 : plans de masse et des églises de Rully et Bray, 1827.



Elle fut arrachée à Russy, par décision administrative, en 1825. A la disparition de la chapelle de Russy, c'est Bémont qui suppléa l'absence de lieu de culte et de cimetière. Ces deux agglomérations ont un habitat dispersé. Quant à Montigny-le-Sec, on ignore tout de son organisation spatiale.

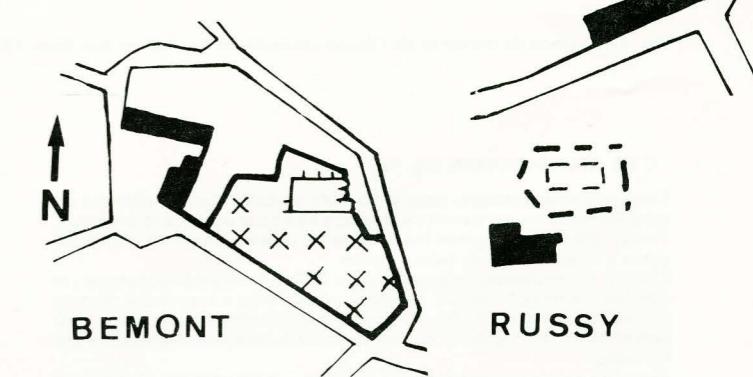


Fig. 123 : plans des églises de Russy et de Bémont, avant 1834.

- A 96 - SAINT-ETIENNE-ROYLAYE (fig. 124)

Anciennement nommé Saint-Etienne-lez-Pierrefonds, ce village-rue présente de nombreuses analogies avec le hameau presque éteint de Champlieu : bâti situé à proximité de la Chaussée Brunehaut, église le long de la voie, avec son cimetière renfermant des sarcophages (L. GRAVES, 1840, p. 109). Roilaye, ou Roilaye, rassemble quelques maisons au nord de Saint-Etienne, sans église ni cimetière.

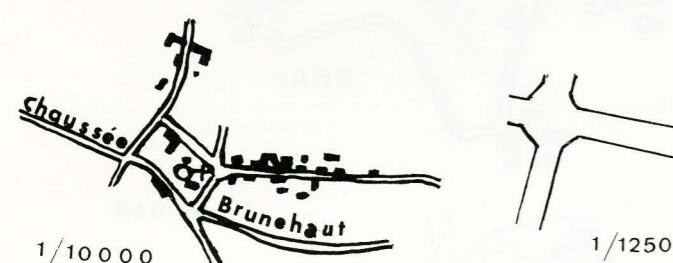


Fig. 124 : plans de masse et de l'église de Saint-Etienne-Roilaye, 1836.

- D 97 - SAINT-JEAN-AUX-BOIS (fig. 125)

A l'évidence, c'est l'abbaye qui a créé le village. Nous sommes en présence d'un habitat rassemblé autour des bâtiments conventuels, à l'intérieur d'une enceinte circulaire. Un plan de 1762 et celui de 1827 placent le cimetière au nord-est de l'église. L. GRAVES (1850, p. 168) signale que «... le cimetière tenait au cœur de l'église». C'est encore sa place. Il a donc été déplacé du nord-est à l'orient entre 1827 et 1855. Un enfeu, contre le mur gouttereau nord, à l'extérieur, a été ouvert en 1817 : il contenait le squelette d'une femme (A. PHILIPPE, 1931 et E. DANGU, 1911).

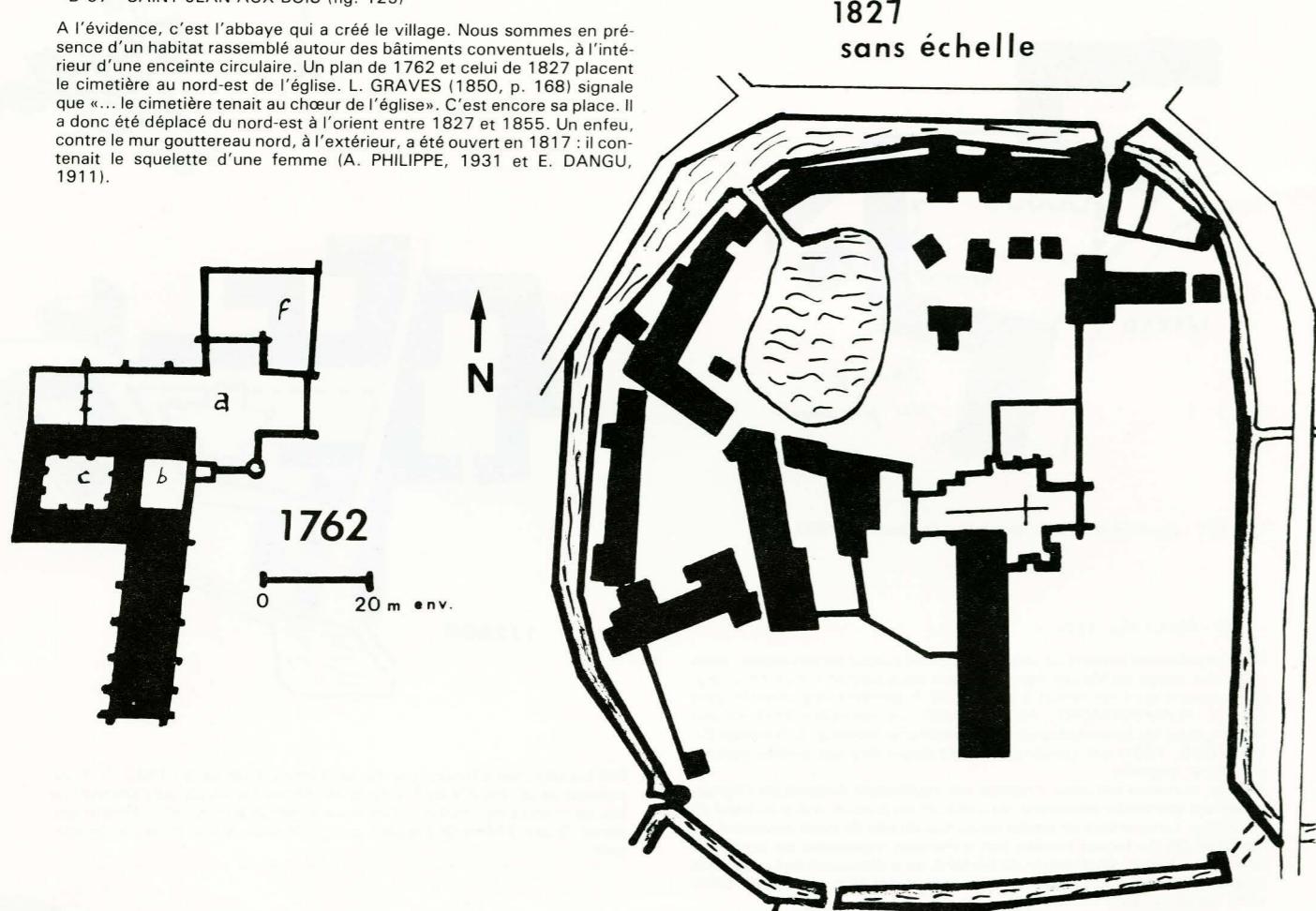


Fig. 125 : plans de masse et de l'église abbatiale de Saint-Jean-aux-Bois, 1827 et 1762.

- C 98 - SAINT-MAXIMIN (fig. 126)

Cette ancienne paroisse, sous le vocable de saint Mesmin déformé en saint Maximin, se composait de plusieurs hameaux dont l'un d'entre eux, Trossy, est devenu aujourd'hui le centre le plus important de la localité, grâce à l'exploitation du banc calcaire.

L'église, sur le plateau, regroupe autour d'elle un noyau d'habitations ; le cimetière entourait l'édifice. Le maire adjoint nous a assuré que, lors de travaux de voirie, en 1966, des sépultures ont été détruites sur le côté septentrional de l'église et qu'une céramique funéraire médiévale a été recueillie.

Bien plus au nord, le hameau de Laversine voit les vestiges d'un ancien rendez-vous de chasse d'Henri II construit à proximité du vieux château détruit ; il renfermait une chapelle dédiée à saint Eustache. Nous ne pensons pas qu'elle ait eu des fonctions cimétariales.

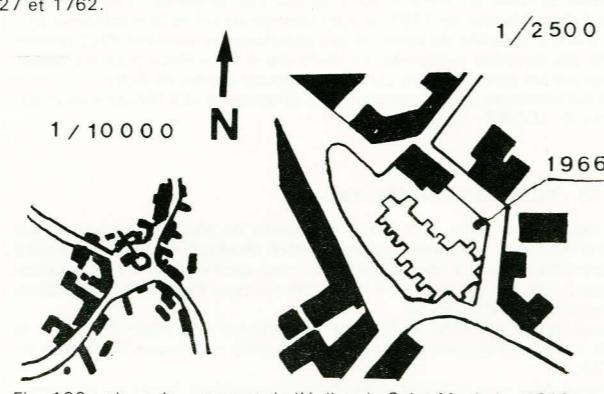


Fig. 126 : plans de masse et de l'église de Saint-Maximin, 1810.

- D 99 - SAINT-SAUVEUR (fig. 127)

Saint-Sauveur, ou Giromesnil avant 1362, est un village-rue qui comprend l'église dans son développement. Celle-ci fut reconstruite dans le courant du XVème siècle, pour exaucer le vœu du capitaine de la citadelle de Béthisy, après un combat victorieux contre les Anglais. L'église changea de titulature et le village de nom, à la suite de ce fait militaire. On ne connaît donc pas l'assiette de l'ancien édifice, dédié à saint Michel, mais il semble que le nouveau sanctuaire empiéta largement sur le cimetière du côté est. La surveillance des travaux de construction d'une école, en 1980 et 1981, au sud de l'église, a prouvé que le cimetière ne s'étendait pas dans cette direction.

Le cadastre de 1826 n'est pas représentatif du village médiéval. La fabrication de bois de brosserie et de cadres, de façon semi-industrielle, à partir de la seconde moitié du XVIIIème siècle, a contribué à fixer une main-d'œuvre le long de la voie principale, étirant ainsi, artificiellement, son développement linéaire.

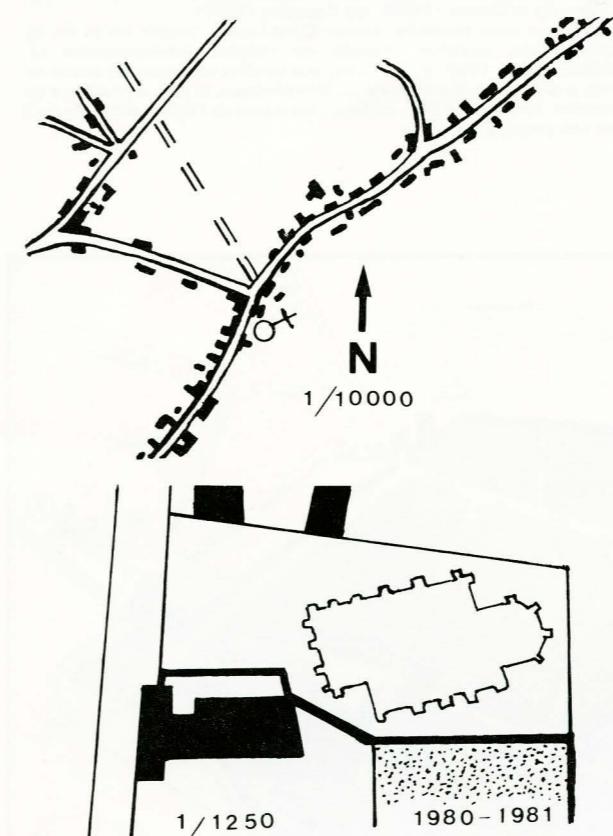


Fig. 127 : plans de masse et de l'église de Saint-Sauveur, 1826.

- H 100 - SAINT-VAAST-DE-LONGMONT (fig. 128)

Village-rue, distendu le long d'une voie le reliant à Verberie, Saint-Vaast-de-Longmont passe, selon C. CARLIER, pour être une ancienne paroisse démembrée de Verberie.

L'église, isolée sur un promontoire et entourée du cimetière, ne peut pas remonter au-delà de la fin du XIème siècle, dans ses parties architecturales les plus anciennes (D. VERMAND, 1983).

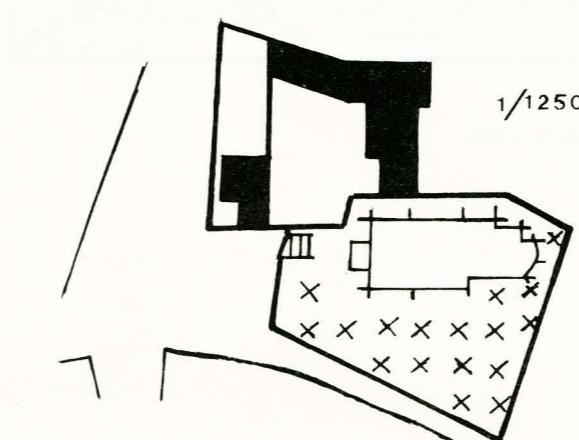


Fig. 128 : plans de masse et de l'église de Saint-Vaast-de-Longmont, 1831.

- F 101 - SAINTINES

Agglomération hypertrophiée depuis le XIXème siècle par la présence de la manufacture d'allumettes, qui a contribué à sa prospérité ; c'est un très long village-rue, avec un tissu urbain plus dense vers l'église devant laquelle se déployait le cimetière. A deux pas, au nord de l'édifice, se trouve une source réputée pour guérir l'épilepsie. Dans le chœur du sanctuaire, du côté septentrional, un caveau sépulcral des seigneurs de Saintines, pillé à la Révolution, existe toujours (L. GRUART, 1977). L'église de Fay, transformée en grange depuis fort longtemps, est le seul vestige de la présence des religieux de Chaalis sur le plateau.

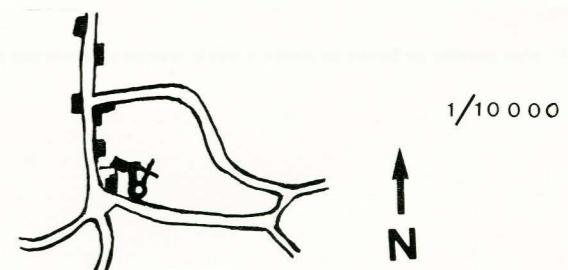
- J 102 - SENLIS (fig. 129 à 140)

Les origines antiques de Senlis ne sont plus à démontrer. La vieille ville est enserrée dans une première enceinte gallo-romaine, du IIIème siècle, plus communément appelée *castrum*. Un second rempart, de l'époque de Philippe Auguste, remanié sous Louis XI, délimite l'extension médiévale (fig. 129).

Sur les 36 églises et chapelles que comprenait la ville, trois seulement étaient *extra muros* : deux paroissiales, Saint-Etienne et Saint-Martin, une conventuelle, Saint-Rémy (MATHERAT, 1948b). Le ressort des huit anciennes paroisses de Senlis est bien connu ; elles n'avaient pas toutes des églises cimétariaires (fig. 129 et E. MULLER, 1880, pp. 475-476). Le tableau X fournit l'état de nos connaissances à leur sujet, quelques-unes de ces églises n'existant plus et leurs cimetières senlisiens ayant été désaffectés à partir de 1780. Aujourd'hui seule la cathédrale Notre-Dame constitue une paroisse pour l'ensemble de la ville.

Tableau X :

Réf. sur plan	Paroisse	Titulature av. 1150 ap. 1150	Cimetière contre l'église séparé	Observations
F	Notre Dame	Michel Gervais	N.D. pas de cimetière	fouillé du côté N, en 1977 : inhumations circonstancielles (fig. 130).
G	Saint-Pierre	Pierre	x	église désaffectée fouillée de 1977 à 1981 (fig. 131).
D	Saint-Hilaire	Hilaire	x	église détruite en 1711 paroisse réunie à Saint-Pierre en 1706
C	Sainte-Geneviève	Geneviève	?	église détruite (fig. 132)
H	Saint-Rieul	Pierre et Paul puis Rieul	x	église détruite (fig. 133)
A	Saint Aignan	Aignan	x	église désaffectée (fig. 134) ; sarcophages sous le clocher (1981).
E	Saint-Martin	Martin	x	église détruite (fig. 135) ; sépultures rencontrées à proximité (1926 et 1934).
B	Saint-Étienne	Étienne	?	église détruite ; paroisse érigée vers 1240 par démembrement de Saint-Pierre



Les plans des églises senlissoises, sauf ceux de Saint-Martin et de Notre-Dame, sont extraits du plan général levé dans le courant du XVIII<sup>e</sup> siècle par l'échevin DELEURME. Ce document est postérieur à 1750, puisqu'y figure la percée de la route de Compiègne, décidée par Trudaine. Le plan de Saint-Martin provient de l'atlas cadastral exécuté en 1791 (collection privée !) et celui de Notre-Dame de l'ouvrage de l'abbé MULLER (1880).

- Les autres églises ou chapelles, à vocation peut-être cimétoriales sont : - la collégiale Saint-Frambourg (fig. 129a et 136), dont la transformation en auditorium a permis de mener une fouille en 1974 (J.M. DESBORDES, 1975 et N. BIANCHINA, 1980 et 1981) ;
- l'église de l'abbaye Saint-Rémi, fondée en 795, partiellement détruite lors du siège de 1589, fut rasée ensuite parce qu'elle avait gêné la défense de la ville. On ignore si elle possédait un cimetière, mais cela semble probable (fig. 129b).
- l'abbaye Saint-Vincent, établie au XI<sup>e</sup> siècle, dont l'église subsiste, devait posséder, elle aussi, son cimetière. Aucun plan, aucune gravure ne permet de le situer (fig. 129c).
- le prieuré Saint-Maurice, fondé par Louis IX, possédait une église (fig. 129d et 137). La chronique locale rapporte que Charles V fit inhumer, *ad sanctos*, un de ses fous, Thévenin de Saint Ligier, en 1374 (L. GRAVES, 1841, p. 140).
- la chapelle Saint-Denis (fig. 129e) fondée par Louis VI le Gros, dans le palais royal, ne semble avoir assuré que la desserte castrale (R. LEMAIRE, 1976b, pp. 109-110 et 119).

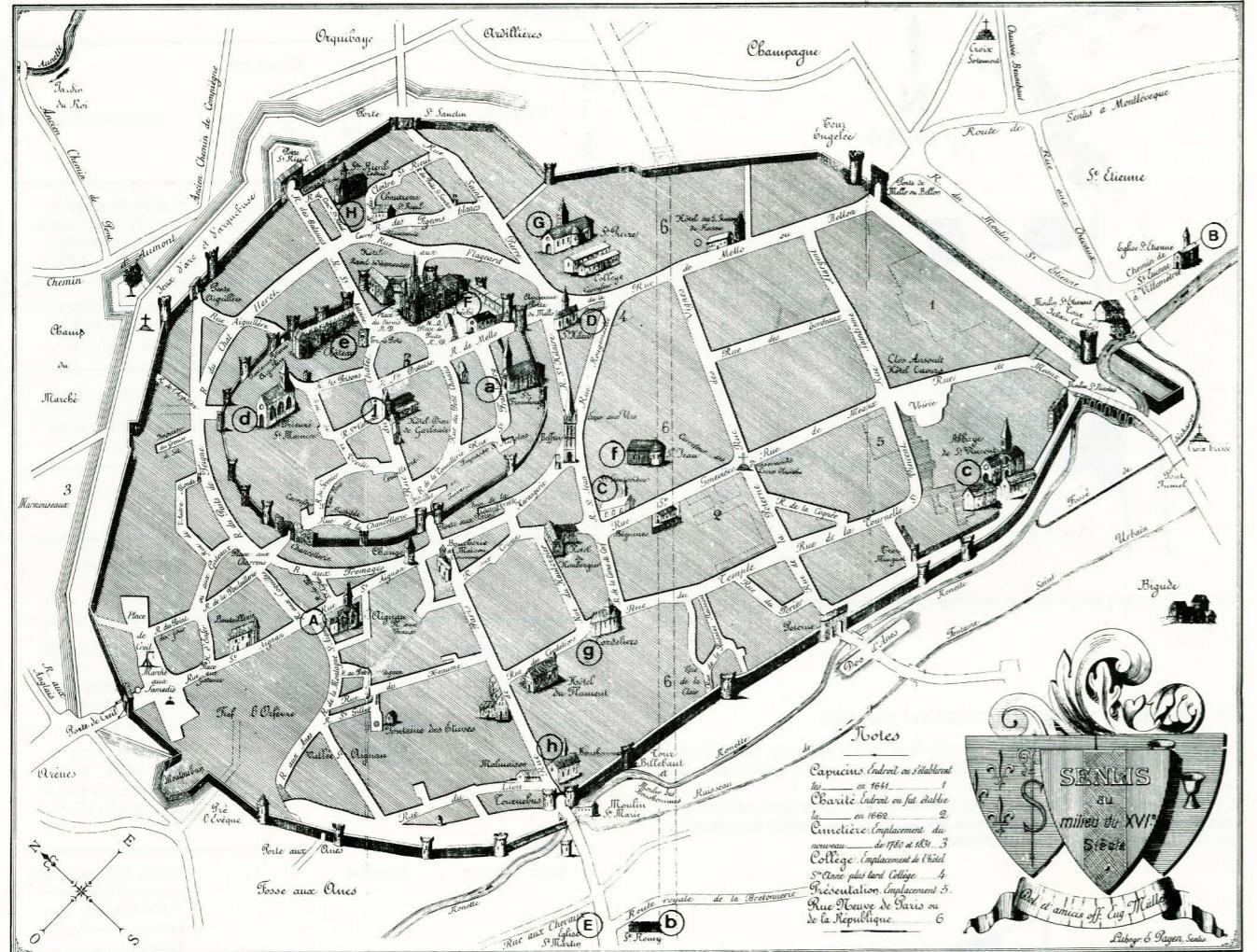


Fig. 129 : plan cavalier de Senlis au XVI<sup>e</sup> siècle (*extrait de l'ouvrage de l'abbé MULLER, 1880*).

- la commanderie de Malte avait une église dédiée à saint Jean, aujourd'hui détruite (fig. 129f et 138). Une fouille de sauvetage a mis en évidence des sépultures antiques (P. DURVIN, 1963).

- l'église des Cordeliers, dont la construction débute en 1228, renfermait les tombeaux des notables senlisians des XIV et XVème siècles (fig. 129g).

- l'église des Frères de la Charité, installée à Senlis à partir de 1303, desservait l'hôpital. Lorsque les religieux perdirent leurs titres et furent remplacés par les Carmes déchaussés, en 1641, «ils se chargèrent de pourvoir à leurs besoins, de les enterrer dans l'église...» (L. GRAVES, 1841, p. 141). Il ne nous a pas été possible de visiter les lieux devenus quartier militaire (fig. 129h et 139).

- l'ancien hôtel-Dieu de Garlande, établi vers 1208, où les services techniques de la ville nous ont assuré qu'il existait des sarcophages, sous la chaussée, devant le portail (fig. 129j et 140). Il n'a pas été encore possible de vérifier archéologiquement ces affirmations.  
Les fondations gothiques du XVème siècle n'ont pas été prises en

Les fondations postérieures au XVI<sup>e</sup> siècle n'ont pas été prises en compte : les Filles de la Présentation (1629), les Filles de la Croix (1695), les Pères de la Charité (1668), les Capucins (1641).  
Hors place et pour mémoire, citons Saint-Lazare, datant de la fin du

Hors plan et pour mémoire, citons Saint-Lazare, datant de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, devenue chapelle de l'hôpital intercommunal (1).

XI<sup>e</sup> siècle, devenue chapelle de l'hôpital intercommunal (J. VERGNET-RUIZ, 1969, p. 8). Enfin, aux confins orientaux du terroir de Senlis, à cheval sur la commune de Montlévêque, le parc de l'abbaye de la Victoire, fondée en 1222, renferme les ruines de l'église abbatiale qu'il n'est pas possible de visiter.

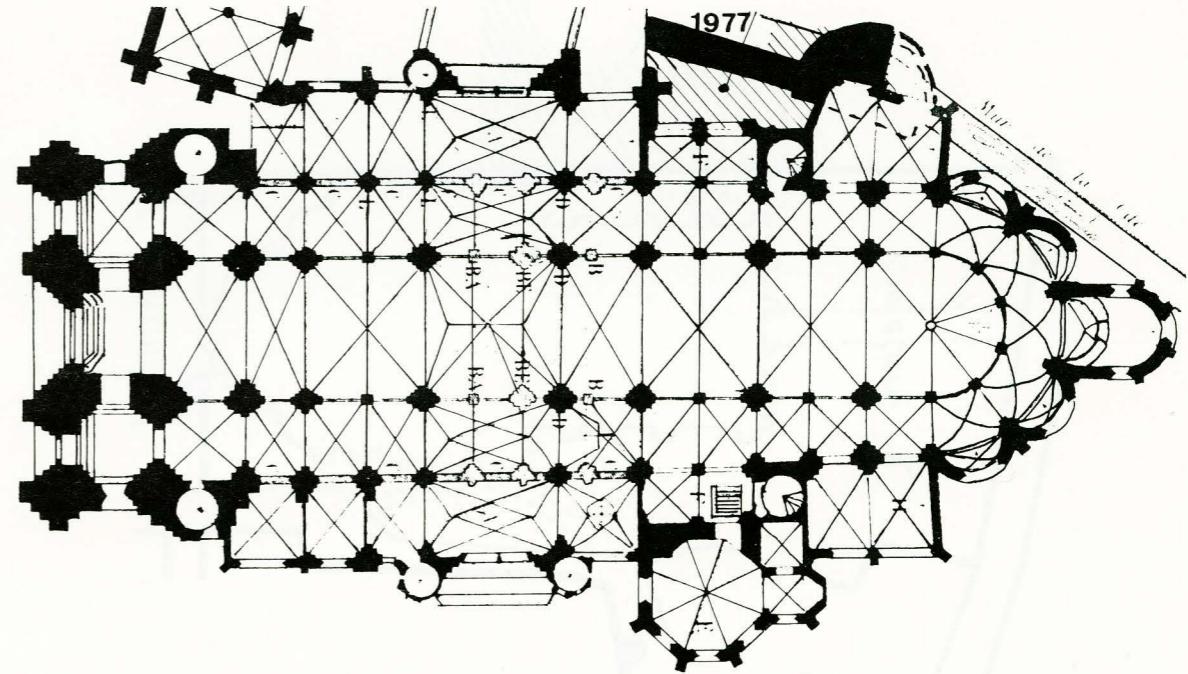


Fig. 130 : plan de la cathédrale de Senlis (extrait de l'ouvrage de l'abbé MULLER, 1880).

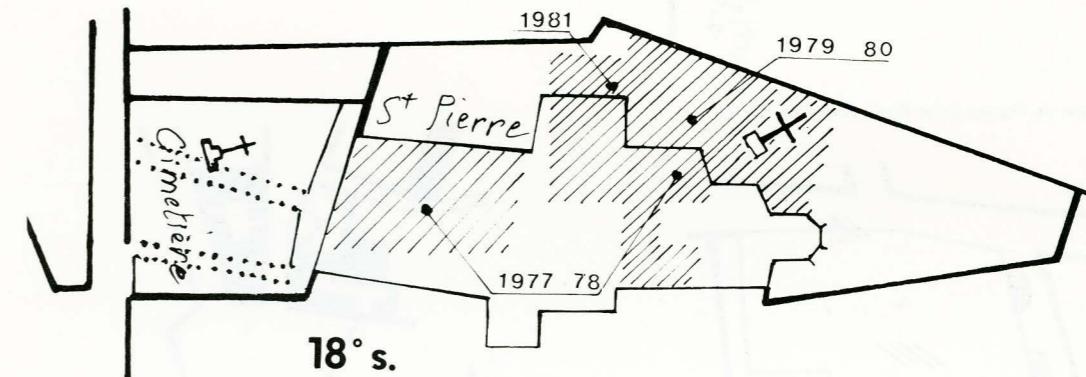


Fig. 131 : plan de l'église Saint-Pierre, XVIII<sup>e</sup> siècle.



Fig. 132 : plan de l'église Sainte-Geneviève, XVIII<sup>e</sup> siècle.

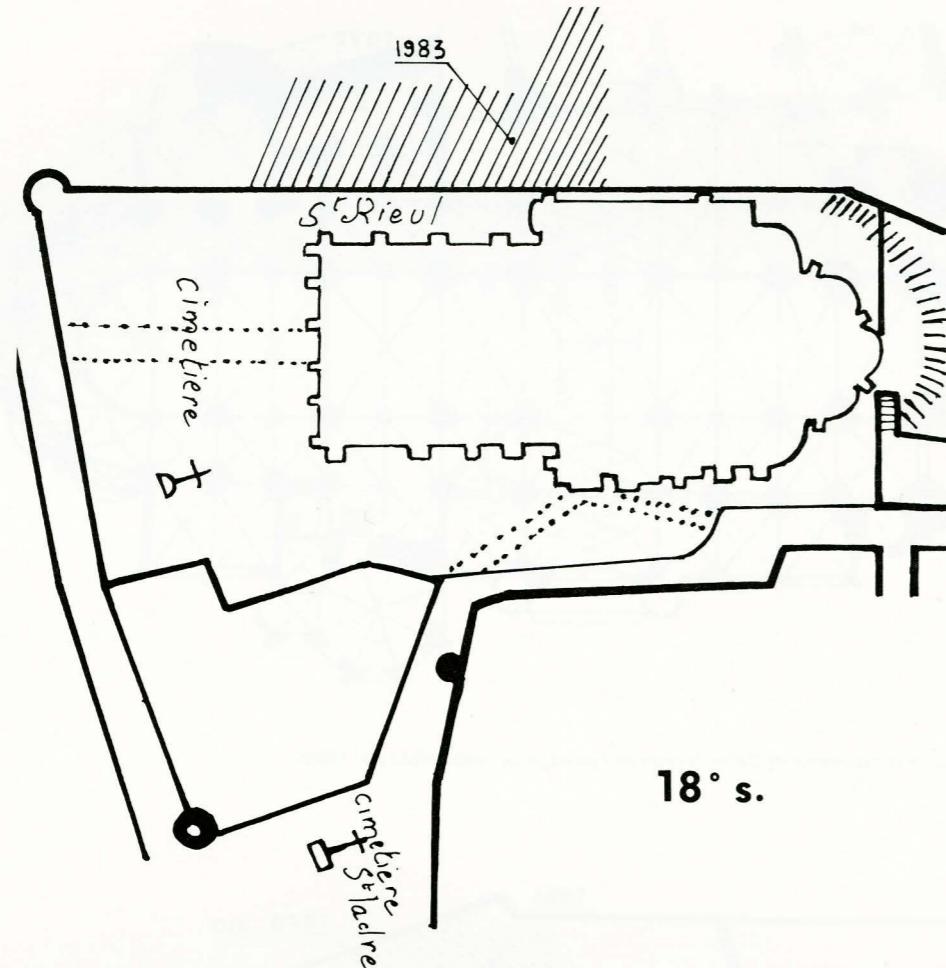


Fig. 133 : plan de l'église Saint-Rieul, XVIIIème siècle.

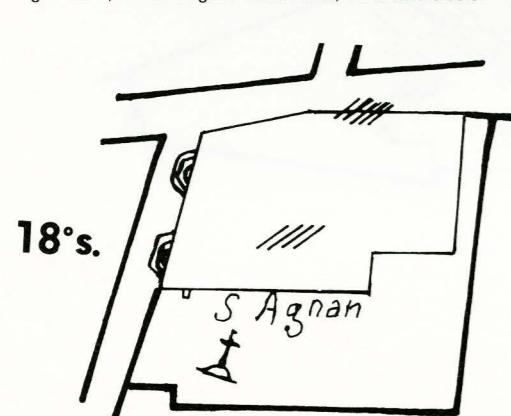


Fig. 134 : plan de l'église Saint-Aignan, XVIIIème siècle.



Fig. 135 : plan du cimetière Saint-Martin, 1791.

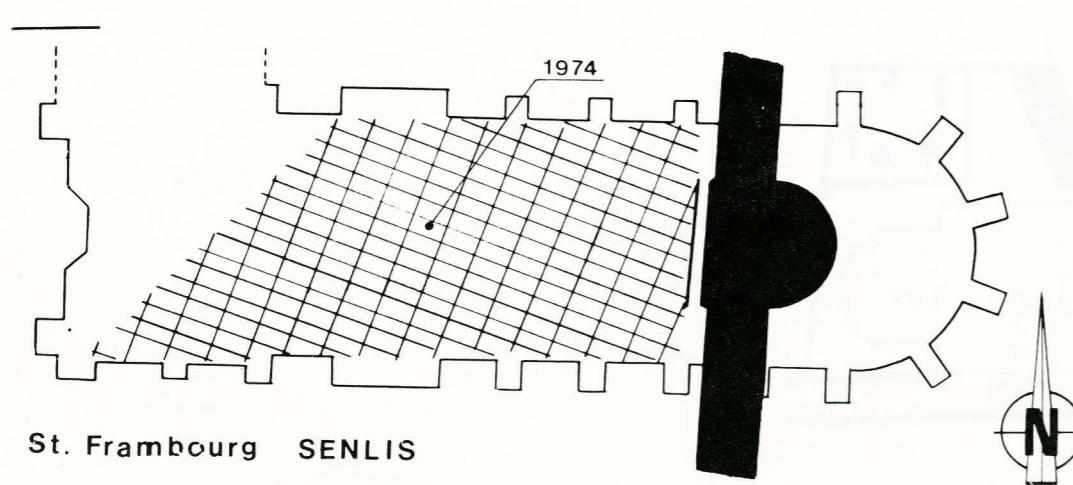


Fig. 136 : plan de la collégiale Saint-Frambourg (document Nicole BIANCHINA).

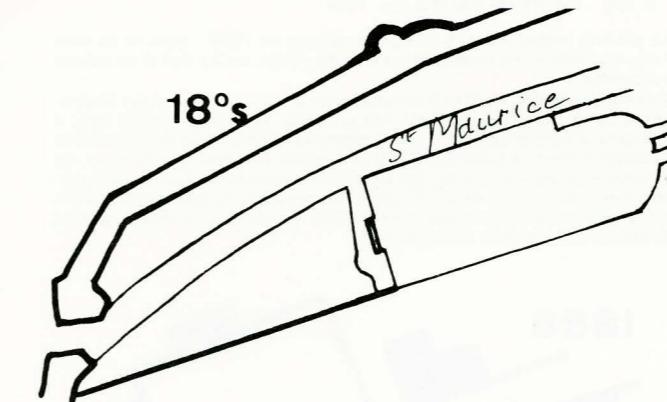


Fig. 137 : plan du prieuré Saint-Maurice, XVIIIème siècle.

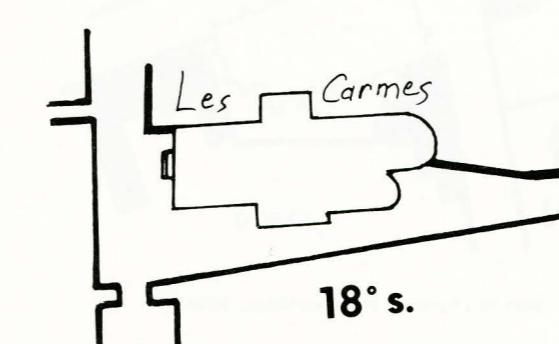


Fig. 139 : plan des Carmes, XVIIIème siècle.

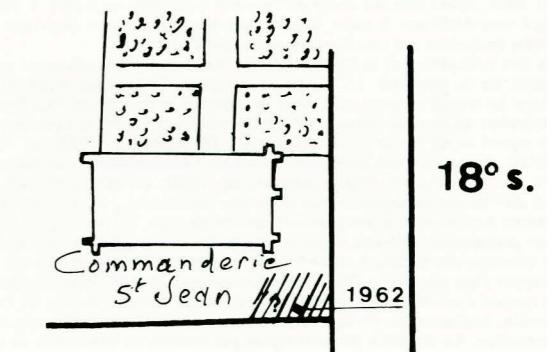


Fig. 138 : plan de la commanderie Saint-Jean, XVIIIème siècle.

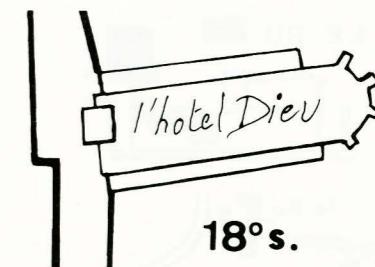


Fig. 140 : plan de l'hôtel-Dieu, XVIIIème siècle.

- G 104 - SILLY-LE-LONG (fig. 142)

Ce village-rue, qui porte bien son nom, aboutit sur l'église précédée de son cimetière. L'extension de celui-ci, à l'occident, est moderne ; nous nous demandons s'il ne faut pas voir, dans la partie au sud du sanctuaire, une portion de l'ancienne nécropole abandonnée après la construction de la cure, à l'angle sud-ouest de l'église. Une autre interrogation vient à l'esprit : le village s'est-il développé à partir de l'église ou vers celle-ci ? Sans que ce soit, pour autant, une preuve, ni même une présomption du foyer originel, une villa a cependant été découverte à la limite de la zone construite, à l'est de l'église, dont le patronage à saint Pierre et saint Paul semble une assurance d'ancienneté paroissiale.

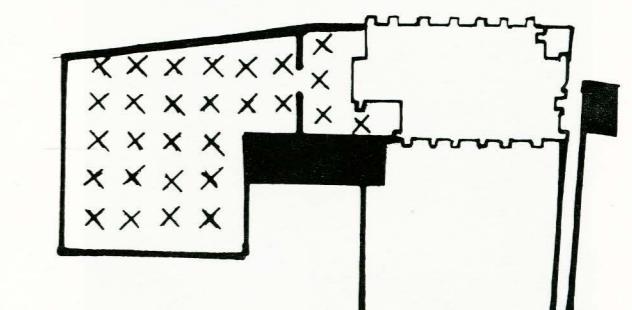
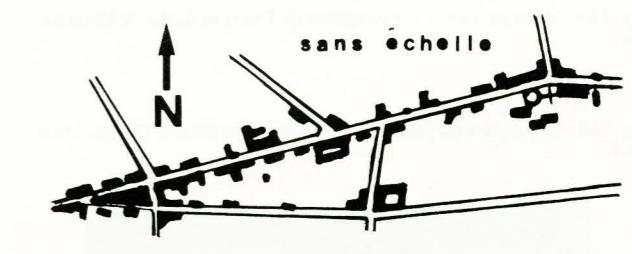
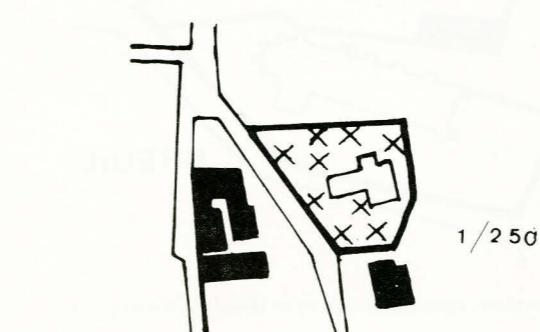


Fig. 142 : plans de masse et de l'église de Silly-le-Long, 1812.

- J 105 - THIERS (fig. 143 et 144)

L'actuel village de Thiers s'est organisé le long de La Thève, en fonction de l'emplacement d'une forteresse du XIIIème siècle démantelée en

Fig. 141 : plans de masse et de l'église de Sery-Magneval, 1827.

1431 (52), après que les Jacques l'eurent incendiée en 1348. L'église, malgré une dédicace à saint Martin, qui laisse présumer pourtant une création ancienne, ne semble pas avoir fixé l'habitat. Il est fort probable que le hameau du Bu (*Le Bus, Buxum*) soit à l'origine de la paroisse. La titulature à sainte Geneviève d'une église détruite en serait le gage. On peut facilement imaginer un lieu fortifié, avec levées de terre et buissons d'épineux (*<busus* étant le buis, le bois, mais ayant aussi le sens de buisson) ; M. ROBLIN, 1978, p. 13 et 113/10), qui aurait été abandonné lors de l'édification du château en pierre. La construction d'une maison, en 1968, à l'emplacement présumé de l'ancienne église aurait livré des sépultures ; la discréption des habitants à ce sujet n'a pas permis d'en savoir plus. On peut aussi imaginer un processus différent : tout d'abord, habitat originel au Bu et chapelle cérémoniale dédiée à saint Martin, implantée en périphérie sur une nécropole plus ancienne. Puis, dans un second temps, développement d'un nouvel établissement humain le long de La Thève, partant de l'église ; enfin, implantation de la forteresse qui polarise la dernière vague de construction. La chapelle devient église paroissiale au détriment de celle du Bu, qui revient au rang de chapelle d'un prieuré.

Dans les deux perspectives, nous sommes en présence d'un village-rue. Le dernier cas de figure n'est pas à écarter, car il est notoire qu'une voie antique, en direction de la capitale, passait à proximité de l'église Saint-Martin (M. ROBLIN, 1978, p. 71).

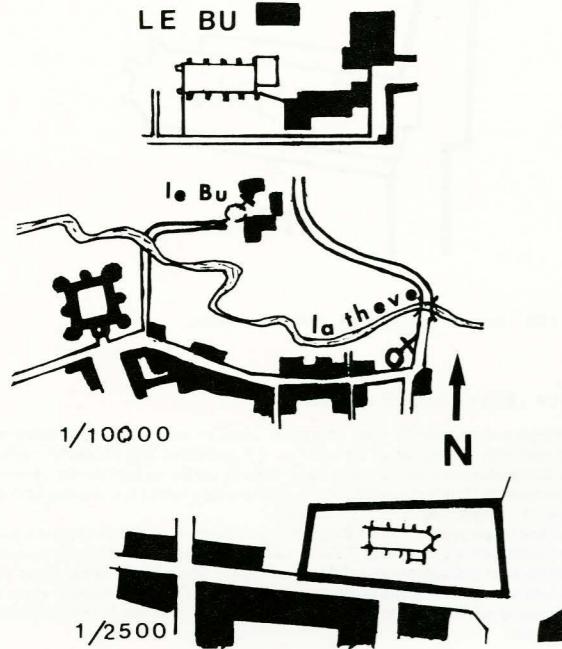
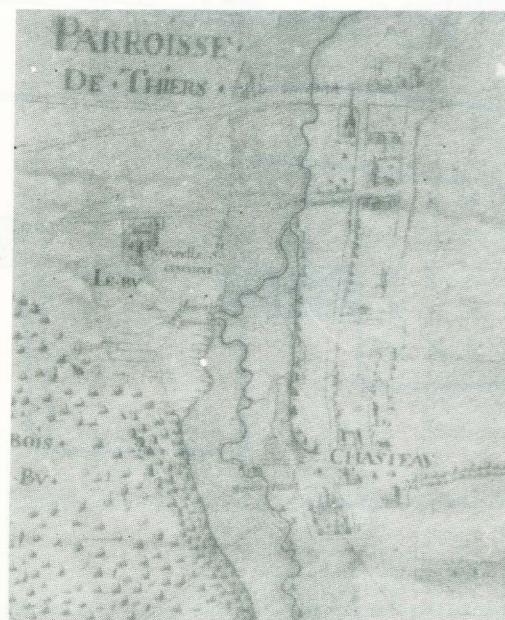


Fig. 143 : plans de masse et des églises de Thiers et du Bu, XIXème siècle.

Fig. 144 : La paroisse de Thiers au XVIIIème siècle (*Musée Condé, Chantilly*).



#### - B 106 - THURY-EN-VALOIS (fig. 145)

Le plan de masse manque à l'atlas cadastral de 1856 ; mais on se rend très vite compte, en arpantant les rues du village, qu'il s'agit d'un habitat rassemblé. Le château médiéval, dont il demeure les ruines d'une tour, était à proximité, au nord de l'église. Il est fort probable que celle-ci devait être, à l'origine, chapelle castrale ; il est même possible qu'elle ait récupéré le vocable ancien, à saint Martin, d'une église paroissiale antérieure. Le cimetière se trouvait sur le côté méridional, mais sa surface a été largement entamée par les reconstructions successives du sanctuaire, dans le XVIème siècle et en particulier après 1593, année où la foudre tomba sur le chœur en le ruinant complètement.

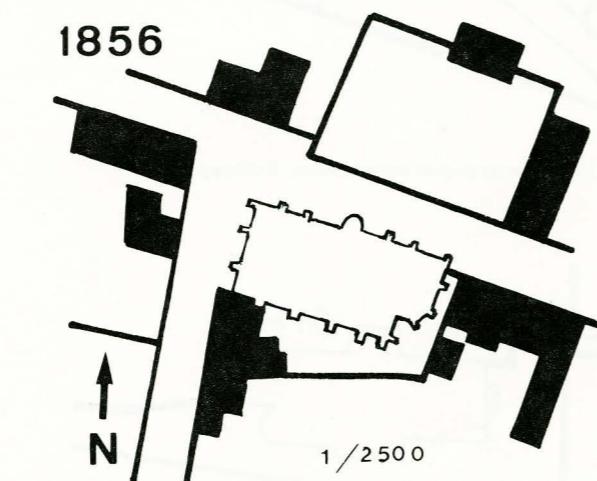


Fig. 145 : plan de l'église de Thury-en-Valois, 1856.

#### - A 107 - TROSLY-BREUIL (fig. 146)

Le cadastre napoléonien a disparu. Par bonheur, il existe des copies du parcellaire de la fin du XIXème siècle, probablement de 1897. Pour les deux agglomérations, on s'aperçoit qu'il s'agit d'un habitat ancien rassemblé autour des deux églises. Les constructions fixées le long de la route reliant Compiègne à Soissons sont plus récentes.

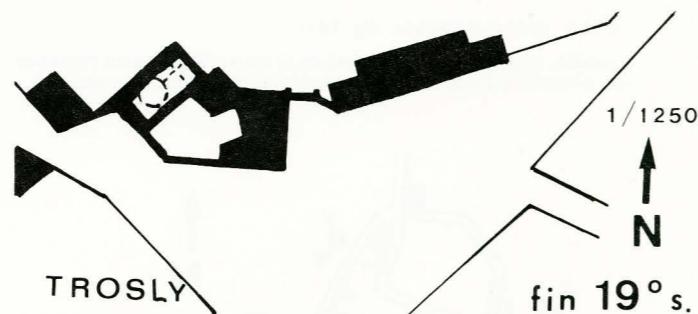


Fig. 146 : plans des églises de Trosly et de Breuil, fin XIXème siècle.

(52) - Ordonnance de Charles VII du 10 avril 1431 sur les places non tenables (A.n., réf. EE F5).

Détruite bien avant la Révolution (53), l'église de Trosly, dédiée à saint Martin avec le titre de chapelle, ne conserve plus que son chevet. Des maisons modernes occupent son emplacement. Lors de la construction de l'une d'elles, juste après la dernière guerre, on a retrouvé des sépultures du côté nord, où devait se situer le cimetière (54).

L'église de Breuil a été reconstruite au XVIème siècle ; son état le nécessitait après les graves dommages subis par le village durant la Jacquerie. La nouvelle construction a largement disposé de l'espace cémétierial au nord et à l'est.

Les deux localités sont attestées aux IX et Xème siècles. Une maison royale, située près de l'Oise, au lieu-dit « La Terre à Carreaux », passe pour avoir été détruite par les Normands (L. GRAVES, 1840, pp. 113-114) ; l'emplacement a été fouillé au XIXème siècle. Cet édifice n'a influé en rien sur la disposition des deux villages.

#### - F 108 - TRUMILLY (fig. 147)

Cette commune, dont le chef-lieu est rassemblé autour de son église et du cimetière, comprenait plusieurs hameaux :

- Drucy, au nord-est, possédait une chapelle déjà détruite au XIXème siècle. Un lotissement nous a permis, en 1979 et 1980, de constater la présence de sépultures en pleine terre, indatables faute de mobilier.
- Balizy, au sud-est, avait déjà disparu au XIVème siècle ; il possédait une chapelle appelée Saint-Pierre-le-Ferrier. Le toponyme demeure mais sa position sur le terrain est imprécise.
- Gigny, au sud-ouest, détruit pendant les guerres de Religion, dont l'emplacement est incertain, existait à l'époque de Philippe Auguste avec une église curiale dédiée à saint Nicolas (M. ROBLIN, 1966a, pp. 226-227).
- Chaversy, ruiné pendant la guerre de Cent Ans est définitivement détruit durant les conflits entre Catholiques et Protestants. Il avait le titre de paroisse au XIVème siècle (G. MACON, 1913). On connaît les emplacements de l'église et du château.

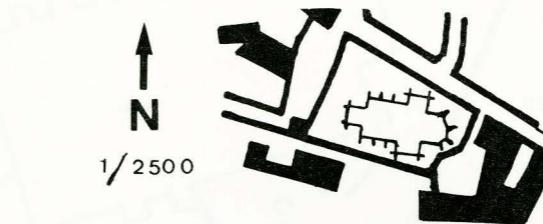


Fig. 147 : plan de l'église de Trumilly, sans date.

#### - B 109 - VARINFROY (fig. 148)

Ce village-rue n'appelle aucun commentaire particulier. Il faut juste noter que le cimetière était encore à l'est du chœur en 1851. En raison des constructions, on ne peut plus se rendre compte si, au Moyen Age, il débordait au nord de l'église, ce qui semble possible. Il est fort improbable qu'il ait pu s'étendre au sud et à l'ouest où la nef, édifice homogène du XIIIème siècle, plus ancienne que le chœur élevé à partir de 1420, n'est précédée que d'un tout petit aître.

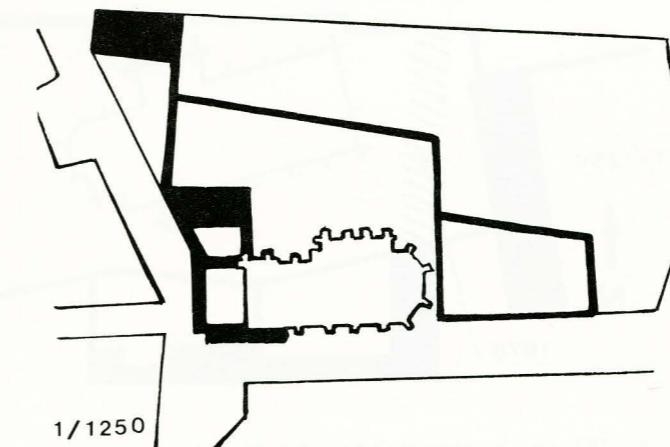


Fig. 148 : plans de masse et de l'église de Varinfroy, 1837.

(53) - Trosly est encore mentionné comme paroisse dans les états du diocèse de Soissons de 1572 à la collation des abbesses de N.D. de Soissons ; Breuil apparaît comme annexe de Trosly au XVIème siècle.

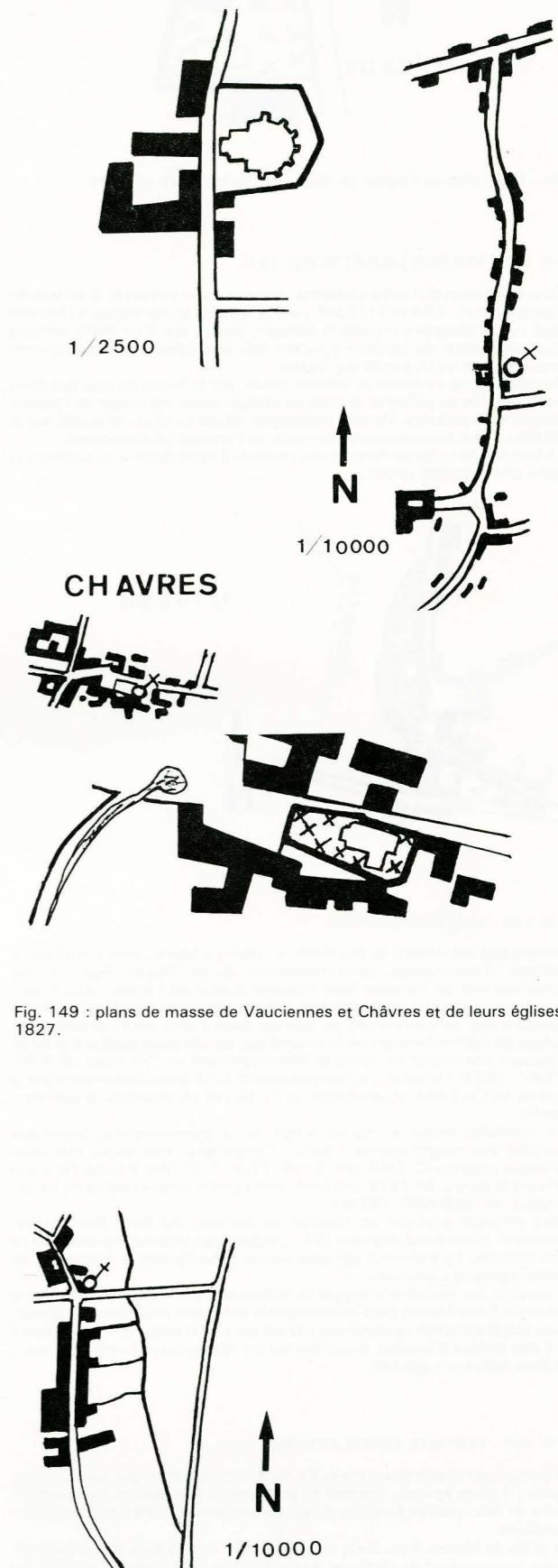
(54) - Renseignements communiqués par M. MARCEAU, journaliste en retraite à Trosly.

#### - F 110 - VAUCIENNES (fig. 149)

Vauciennes est un village-rue très étiré comprenant l'église dans son développement linéaire. Le cimetière entourait ce sanctuaire initialement dédié à saint Mau et maintenant à saint Léger.

La commune a absorbé l'ancienne paroisse de Chavres, dont le cimetière ceinture encore l'église. C'était une paroisse pauvre (C. CARLIER, 1764, T III, p. 157) qui n'était même pas imposée en 1362. Le village est rassemblé autour de l'église ; mais nous ignorons sa morphologie initiale car, rasé en 1652, il fut reconstruit.

La fouille d'une nécropole de l'Antiquité tardive, située assez loin du chef-lieu, a été menée en 1978 et 1979 (M. DURAND, 1981).



- F 111 - VAUMOISE (fig. 150)

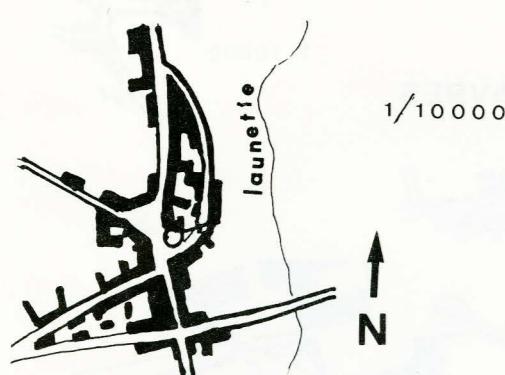
Le changement d'orientation de ce village-rue est imputable à la route nationale de Crépy-en-Valois à Soissons, création du XIX<sup>e</sup> siècle. Anciennement le village s'étirait du nord au sud en laissant, sur le côté oriental, en rupture de pente, l'église et son cimetière. «Quantité de sarcophages» ont été signalés à la sortie nord-est du village, au lieu-dit «Le Vieux cimetière» (L. GRAVES, 1840, p. 177).



Fig. 150 : plan de l'église de Vaumoise, entre 1825 et 1834.

- G 112 - VER-SUR-LAUNETTE (fig. 151)

La consultation de l'atlas cadastral, la visite sur le terrain et la lecture de l'ouvrage de L. GRAVES (1829), où une coquille d'impression lui fait dire que «... le cimetière entoure le village», auront été d'un faible secours pour permettre de localiser l'ancien lieu d'inhumations probablement placé au midi et au parvis de l'église. Attesté depuis au moins le VIII<sup>e</sup> siècle, par la tenue de conciles dans ses murs, Ver se présente comme un village rassemblé autour de l'édifice religieux. Le *palatium Vernum* carolingien devait se situer à l'ouest, sur le plateau, mais aucune preuve formelle ne l'atteste véritablement. Le hameau de Loisy renferme une chapelle à saint Sulpice, actuellement dans une propriété privée.



- H 113 - VERBERIE (fig. 152)

Il n'est pas nécessaire de se référer à l'atlas cadastral, dont il manque le tableau d'assemblage, pour remarquer qu'au Moyen Âge, la très ancienne cité de Verberie était installée autour de l'église. Ayant conservé ses avantages économiques, grâce à son pont sur l'Oise, la ville a toujours été concurrentielle de Béthisy-Saint-Pierre pour récupérer les sièges de l'administration civile et juridique qu'elle avait perdus à la fin de l'époque carolingienne, après le démantèlement du fisc royal (B. FOUCRAY, 1983). On situe mal l'emplacement du château détruit pendant la guerre de Cent Ans ; il semblerait qu'il s'élevait en dehors de la ville remparée.

Le cimetière tenait à l'église, siège de la paroisse-mère. Soi-disant reconstruite magnifiquement sous Charlemagne, elle aurait été aussi chapelle palatine (C. CARLIER, 1764, T I, p. 170). Des travaux de voirie devant le parvis, en 1978, ont permis de constater la présence de sarcophages (M. DURAND, 1978c).

Une seconde paroisse se trouvait au hameau de Saint-Germain-lez-Verberie, aujourd'hui disparue (55). L'église, que le cimetière entourait, a été démolie. La troisième paroisse forme actuellement la commune de Saint-Vaast-de-Longmont.

Il existait une maladrerie depuis le XII<sup>e</sup> siècle à Verberie, près d'une chapelle Saint-Martin dont on changea le titre pour celui de saint Lazare. Son cimetière a été entièrement détruit par des travaux d'urbanisation il y a une dizaine d'années, avant que les archéologues puissent intervenir. Aucun relevé n'a été fait.

Fig. 151 : plans de masse et de l'église de Ver-sur-l'Aunette, 1812.

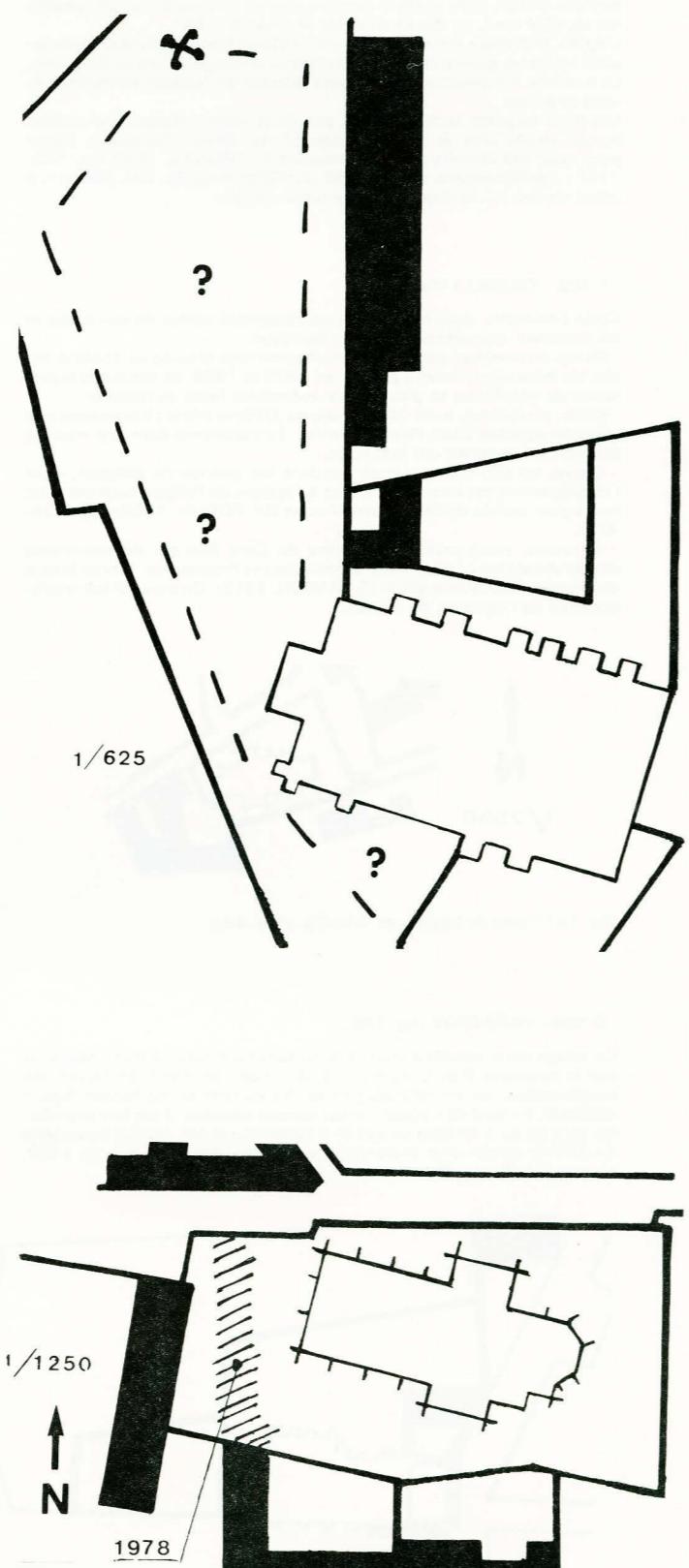


Fig. 152 : plan de l'église de Verberie, XIX<sup>e</sup> siècle.

- H 114 - VERNEUIL-EN-HALATTE (fig. 153)

Verneuil-en-Halatte devient à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, une grosse bourgade ; à cette époque, elle doit sa prospérité à la présence sur son territoire de fabriques de boutons et, aussi, à la proximité de l'agglomération creilloise.

A la fin du Moyen Âge, c'est un gros village installé autour d'un prieuré-cure, au carrefour de plusieurs voies. L'église, fort agrandie au XVI<sup>e</sup> siècle, empiéta largement sur le cimetière qui fut étendu vers le nord, par

Dans le hameau de Montlaville, au sud-est du chef-lieu, deux interventions de sauvetage furent effectuées dans une propriété privée, en 1978 et 1979. Elles ont livré des inhumations mal datées (M. DURAND, 1979). A l'emplacement de la villa gallo-romaine de Bufosse, partiellement fouillée par P. DURVIN, J.L. COLLARD a mis en évidence quelques fonds de cabanes carolingiennes (M. DURAND, 1987b).

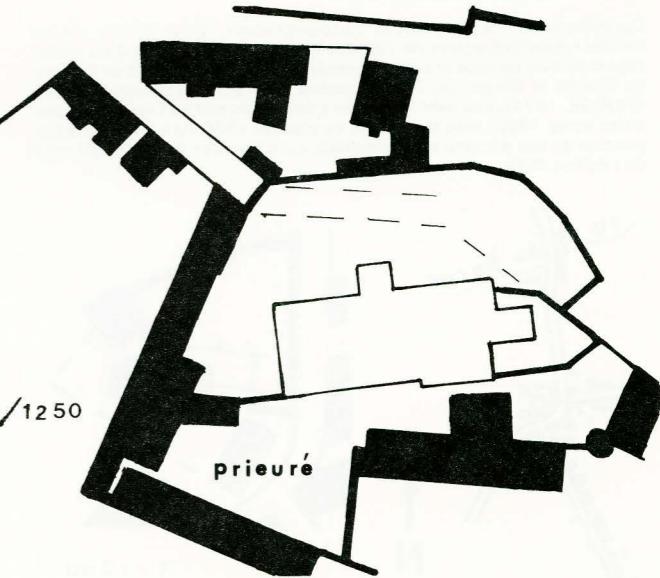
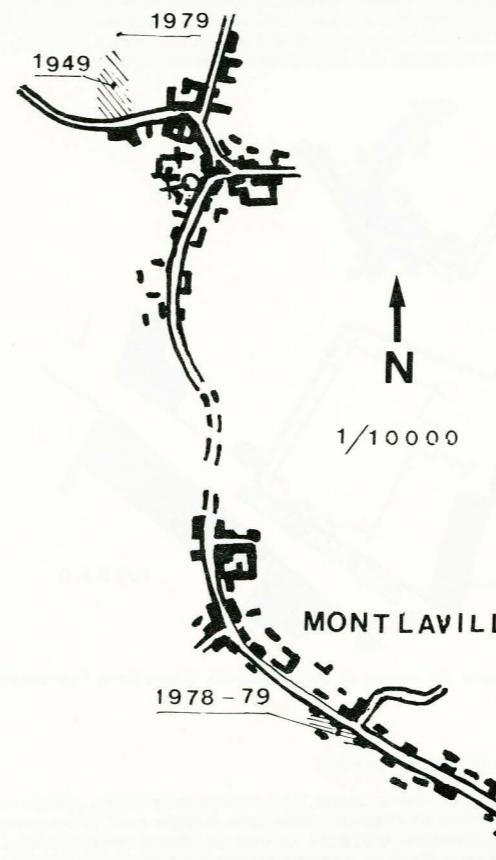


Fig. 153 : plans de masse de Verneuil-en-Halatte, du hameau de Montlaville et de l'église de Verneuil, 1831.

Fig. 154 : plans de masse de Versigny et Droizelles et de leurs églises, 1812.

- G 115 - VERSIGNY (fig. 154)

La route départementale a modifié la physionomie du paysage construit de ce village-rue débouchant sur un ensemble château-église. Celle-ci, titrée à saint Martin, surplombe la rivière. Le cimetière tenait au côté méridional. Une rue, parallèle à la voie principale, longe un mur d'enceinte qui ne semble pas antérieur aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles. Quant à Droizelles, rattaché en 1826, c'est aussi un village-rue aboutissant sur un ancien château. L'église, encore partiellement entourée du cimetière, est englobée dans son développement linéaire au tissu assez lâche.

- F 116 - VEZ (fig. 155)

Considérée par CARLIER comme la première capitale du Valois, l'agglomération ne laisse plus rien paraître de ses origines anciennes. Le château, fortement remanié aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles, se place nettement à l'écart du village, ainsi que la basse-cour occupée par une ferme. Le bourg s'est rassemblé autour de l'église édifiée sur une butte dominant largement le bâti. Le cimetière se déploie sur le versant méridional. Il devait être beaucoup plus étendu au haut Moyen Âge puisque des sarcophages ont été retrouvés, vers 1970, de l'autre côté de la rue principale, lors de travaux dans des demeures privées (56).

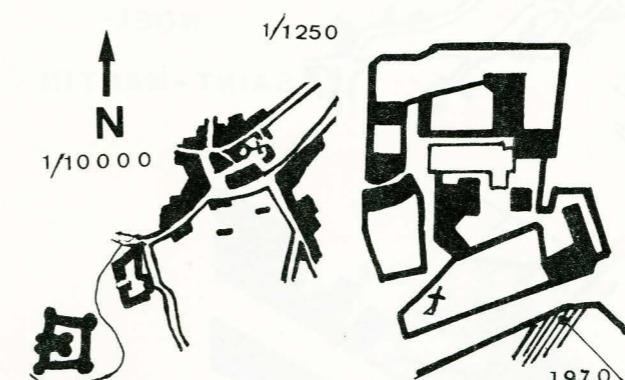
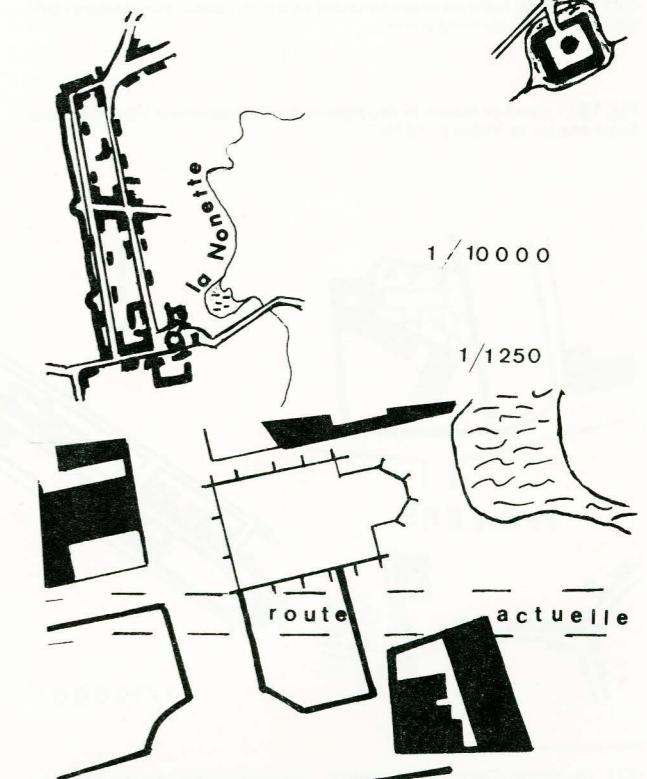


Fig. 155 : plans de masse et de l'église de Vez, 1828.



(56) - Renseignements communiqués par M. le maire adjoint.

- D 117 - VIEUX-MOULIN (fig. 156)

Contrairement aux apparences cartographiques, Vieux-Moulin est un habitat rassemblé autour de l'église. Il s'agit probablement d'un essartage médiéval puisque le *vetus molendinum* qui apparaît dans un diplôme de Charles le Simple, en 898, concerne Pargny, dans l'Aisne (A. VERBRUGGE, 1974). Les habitations qui s'étendent au sud de l'église, reconstruite après 1860, sont modernes. Le plan de 1826 livre l'ancienne disposition du lieu de culte et du cimetière qui s'étendait aussi du côté nord de l'édifice (57).

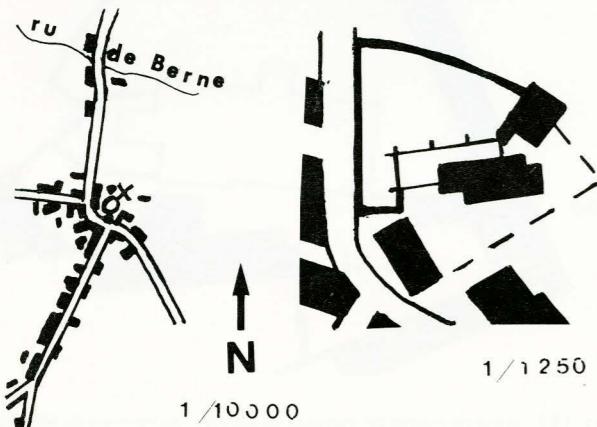


Fig. 156 : plans de masse et de l'église de Vieux-Moulin, 1826.

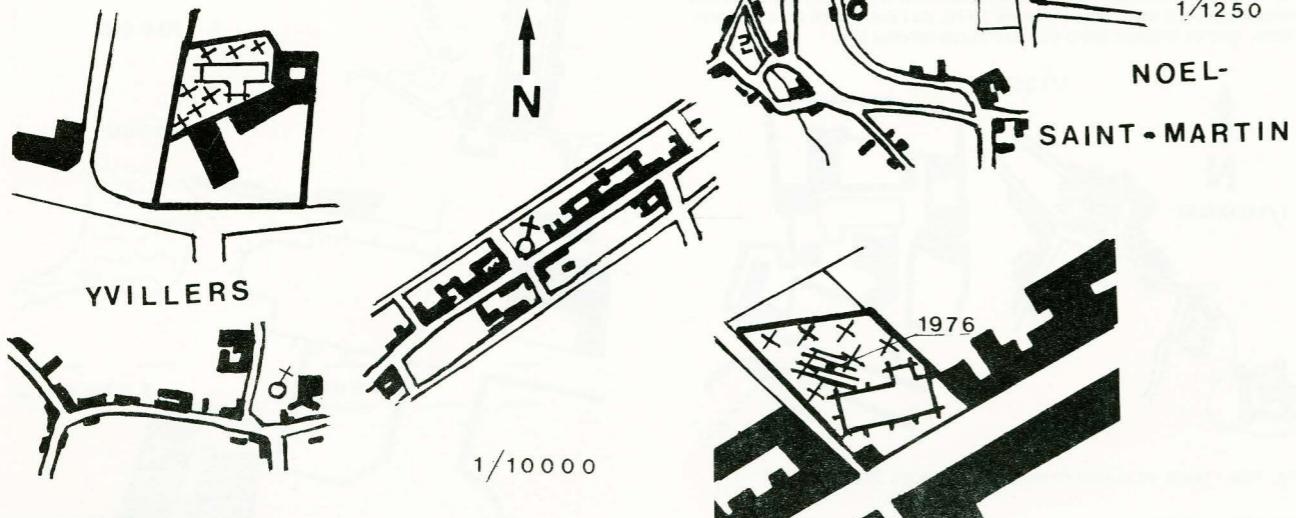
- H 118 - VILLENEUVE-SUR-VERBERIE (fig. 157)

A la commune de Villeneuve-sur-Verberie furent adjointes, en 1825, les deux paroisses de Noël-Saint-Martin et d'Yvillers. Le chef-lieu s'est développé le long de l'ancienne route royale, à l'est et à l'ouest de l'église. Un plan du XVIII<sup>e</sup> siècle (A.d. Oise, G 1297) propose une disposition à peu près identique à celle du cadastre de 1826. En 1976, une intervention de sauvetage, dans le cimetière, a permis de reconnaître une inhumation paraissant nettement antérieure à l'église dont les structures les plus anciennes ne peuvent pas remonter au-delà de 1150 (M. DURAND, 1978b).

A Noël-Saint-Martin, le bâti se disperse dans le vallon formé par le ru du Moulin, alors que l'église et le cimetière qui l'entourent, se trouvent isolés sur la hauteur. S'agit-il d'un déperçement tardif ? Il est délicat de répondre avec assurance. Les fouilles de 1974 à 1976 ont livré des sépultures en sarcophages sous les fondations de l'église mais pas de fossiles directeurs gallo-romains, alors que, grâce à la prospection, un établissement antique a été retrouvé à peu de distance (M. DURAND, 1977).

Au sud de Villeneuve se trouve le hameau d'Yvillers, doté de son église entourée du cimetière. C'était un prieuré-cure et l'habitat se déploie le long d'une rue sinuueuse. Des constructions du XVIII<sup>e</sup> siècle ceinturent l'ensemble église-cimetière, au sud et à l'est ; il est bien difficile de se rendre compte, faute de documents à l'appui, si ce prieuré était à proximité du lieu de culte ou si ses vestiges se situent dans une grosse exploitation agricole, au nord-ouest.

Fig. 157 : plans de masse et des églises de Villeneuve-sur-Verberie, Noël-Saint-Martin et Yvillers, 1826.



(57) - Un dessin d'avant la Révolution, conservé au Service des M.H., au palais de Compiègne, montre le cimetière entourant l'église.

- J 119 - VILLERS-SAINT-FRAMBOURG (fig. 158)

Les constructions sont établies le long d'une ancienne voie reliant Pont-Sainte-Maxence à Barberey. Malgré la découverte, dans son voisinage, de sarcophages et les assertions des érudits locaux, nous hésitons à la classer dans la catégorie des voies gallo-romaines. Le cimetière entourait l'église, fortement remaniée au cours des temps dans son plan comme dans son style. Une surveillance archéologique, en 1979, lors du renforcement du système d'adduction d'eau, a prouvé que le cimetière ne s'étendait pas au-delà du chevet de l'église.

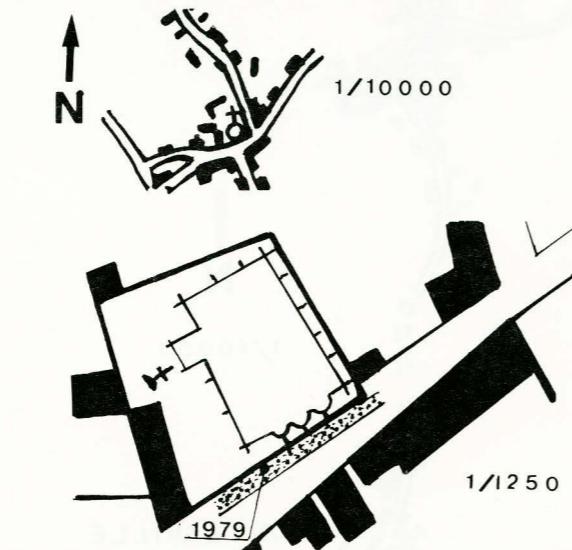


Fig. 158 : plans de masse et de l'église de Villers-Saint-Frambourg, 1811.

- B 120 - VILLERS-SAINT-GENEST

Malgré l'absence du vieux cadastre, il est difficile de se rendre compte de la disposition initiale de l'habitat : deux rues, à angle droit, débouchent sur l'église. Le cimetière, tout petit, se trouvait devant l'édifice cultuel. La titulature à saint Denis et quelques références historiques semblent faire remonter l'origine de ce modeste village à l'époque carolingienne, à la suite d'un défrichement (L. GRAVES, 1851, p. 115).

- J 121 - VINEUIL-SAINT-FIRMIN

Saint-Firmin était le centre de la paroisse et Vineuil un hameau que la proximité de Chantilly a fait prospérer au point de dépasser le chef-lieu. Saint-Firmin se présente comme un village-rue englobant l'église, située à proximité d'une source de pèlerinage. En l'absence de plans anciens, il est impossible de savoir si le cimetière entourait l'église, l'exiguité des lieux pouvant en faire douter. Mais le site a subi tellement de transformations, depuis l'installation des Montmorency à Chantilly, qu'il est prudent de rester dans l'expectative de découvertes à venir.

C - Les sources ethnologiques

La plupart des références manuscrites ou imprimées sur le thème de la mort se retrouvent dans des ouvrages de synthèse récents publiés par messieurs ARIES, CHAUNU, PERIN, SALIN, VOVELLE, pour ne citer que les plus connus. Les documents iconographiques du Moyen Âge, sur ce sujet, sont moins aisés à découvrir, la mort étant «la grande absente de l'iconographie médiévale précédant le XIV<sup>e</sup> siècle» (J. LE GOFF, 1967, p. 24).

Avant la période morbide du XVI<sup>e</sup> siècle, accompagnant le courant artistique venu d'Italie et qui touche le Midi de la France dès le XV<sup>e</sup>, il faut reconnaître que cimetières et sépultures ne sont pas des sujets d'inspiration très prisés par les artistes. Bien souvent, dans la peinture de chevalet, ceux-ci omettent, volontairement, de faire figurer les éléments nécrologiques inscrits dans les paysages qu'il reproduisent : sur les représentations de villes ou de villages antérieurs au XVII<sup>e</sup> siècle, les cimetières n'apparaissent pas autrement que sous formes d'enclos ou de calvaires. Il est fort probable qu'il y avait peu de choses dignes d'être dessinées, tout au plus quelques herbes folles et quelques croix de bois, comme c'était encore le cas au XIX<sup>e</sup> siècle, en milieu rural (fig. 159). D'après les documents artistiques, il semble que la matérialisation au sol des tombes, en contexte urbain, était plus fournie (fig. 160). Au hasard de nos recherches, la plus ancienne représentation retrouvée d'un cimetière date du XV<sup>e</sup> siècle (fig. 161). De même, les sources iconographiques, pour l'époque médiévale, ne remontent pas au-delà de la seconde partie du XIV<sup>e</sup> siècle dans le dernier ouvrage richement illustré de P. ARIES (1983, p. 102, fig. 147). Conscient d'être certainement passé à côté d'autres œuvres, peut-être plus anciennes, nous exprimons le regret qu'il n'existe pas de banque de données centralisant la documentation iconographique. L'examen, dans le domaine d'arts aussi diversifiés que la peinture, la mosaïque, la fresque et la sculpture, où les thèmes

religieux comme la Mise au tombeau, la Résurrection, le Jugement dernier dominent, a permis d'obtenir quelques références sur les pratiques funéraires médiévales : citons les témoignages de l'école florentine (retable de sainte Marie Madeleine, XIII<sup>e</sup> siècle), de Giotto (fresques de la chapelle de l'Aréna, début XIV<sup>e</sup> siècle), des mosaïstes du XII<sup>e</sup> siècle à Monreale, en Sicile (S. CHIERICHETTI, 1979).

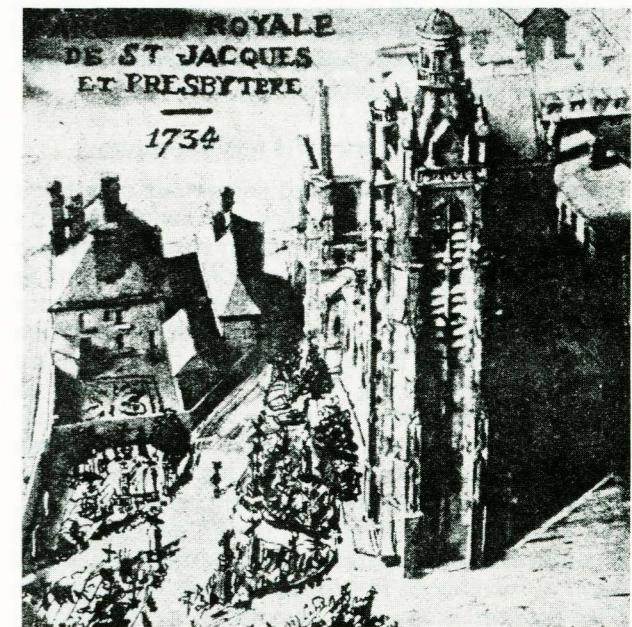


Fig. 160 : le cimetière et l'église Saint-Jacques, à Compiègne ; 1734 (Musée Vivienel, Compiègne).

Fig. 161 : le cavalier de la mort ; miniature ; Très riches heures du duc de Berry ; XV<sup>e</sup> siècle (Musée Condé, Chantilly).

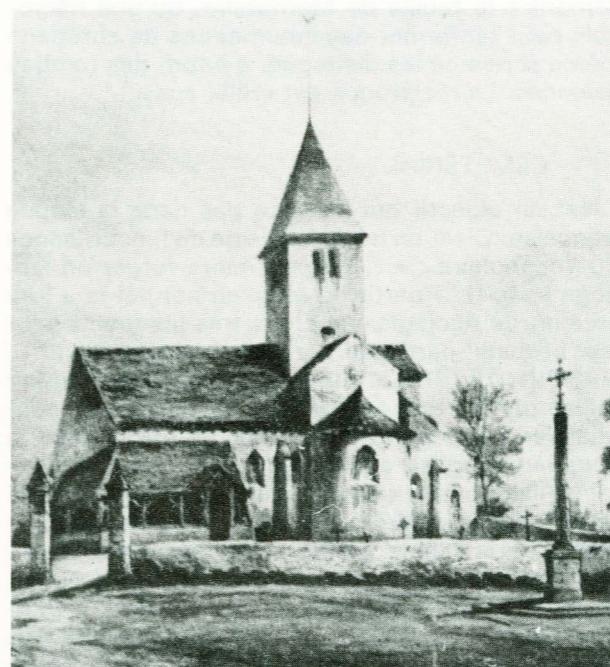
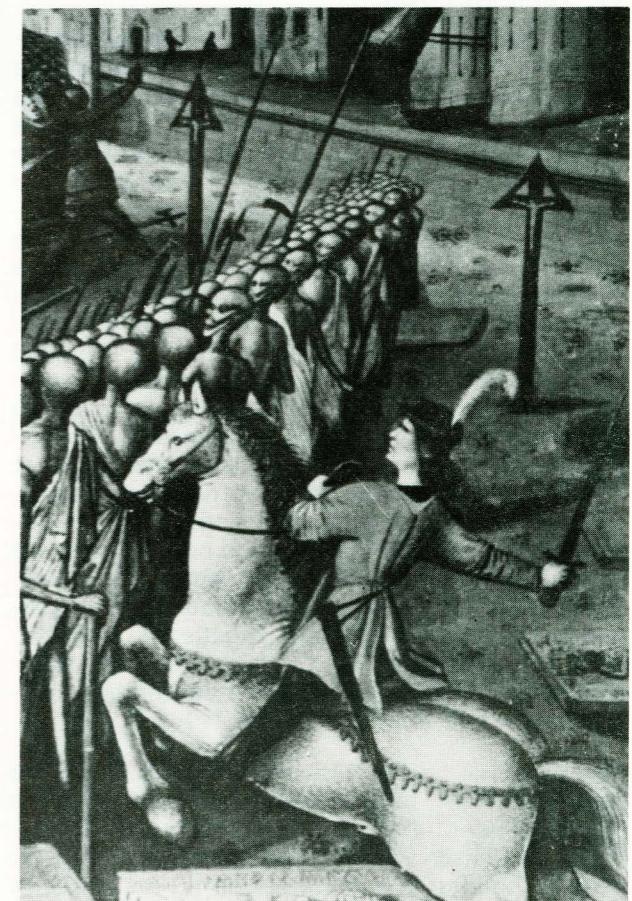


Fig. 159 : église de Germigny-des-Prés (Loiret) et son cimetière (aquarelle de 1841).

De l'abondante littérature sur la mort, il n'a été retenu que les narrations relatives aux comportements physiques des individus autour des défunt et aux aspects matériels des enterrements. Hors de notre propos, les témoignages rapportant les attitudes mentales des mourants et le déroulement du cérémonial liturgique ont été écartés. Le cheminement spirituel de l'individu à ses derniers moments, ses peurs, son indifférence face à la mort ne nous concernent pas s'ils n'ont pas été concrétisés par une action matérialisée qui a laissé des traces archéologiques ; par exemple, nous ne nous sommes pas intéressé aux testaments, ni aux offices religieux célébrés sur les tombes.

#### D - Réflexion sur les moyens mis en œuvre

Les différentes sources auxquelles nous avons fait appel pour obtenir la matière nécessaire à cette recherche sont des renseignements de nature hétérogène. Malgré les apparences, c'est dans le domaine des fouilles que le manque de rigueur peut se faire sentir. L'inégale valeur scientifique des documents à notre disposition, l'évolution de la conception de la finalité archéologique, la recherche pas toujours orientée vers l'aspect funéraire, l'absence des relevés stratigraphiques, les constats incomplets demeurent les principales faiblesses à porter au débit des anciennes fouilles. Les développements limités dans l'espace jouent en défaveur des investigations plus récentes. C'est donc au niveau de la prospection qu'on trouve le plus de concision, bien que la rareté des documents d'archives concernant le fonds local limite la portée des interprétations qu'on pourrait formuler. En résumé, malgré une masse d'informations brutes relativement abondante, les pertes inévitables de données entament sérieusement ce capital.

#### VI - TERMINOLOGIE

Des pertes importantes d'informations, occasionnées par l'évolution du discours archéologique et l'emploi par les archéologues du XIXème siècle de termes imprécis, ambigus, équivoques, obligent à revoir ceux-ci. Dans sa *Notice archéologique sur le département de l'Oise (1856)*, L. GRAVES prend soin, page 306, de définir ce qu'il entend par sarcophage ; il précise : «... nous avons écarté de notre relevé les tombeaux en pierres grossières simplement rapprochées...» et «... nous avons eu pour objet spécial la tombe en forme d'auge». Mais, plus loin il utilise aussi les termes «cercueil en pierre» et il signale «... l'exemple de sarcophages dont l'intérieur figure en creux le relief du corps humain» ; il y a tout lieu de penser qu'il a rapproché, dans sa nomenclature, les sarcophages et les tombes construites tels que nous les définissons aujourd'hui. Cette confusion, entre les termes sarcophage, cercueil, tombe construite, a été commise non seulement par les compilateurs de L. GRAVES, mais aussi par bien d'autres archéologues et historiens de notre époque (P. DURVIN, pour les sépultures de Chaalis ; A. ERLANDE-BRANDENBURG lorsqu'il décrit la tombe construite du roi de France, Philippe 1<sup>er</sup>).

Loin de nous l'idée de vouloir imposer, ni même proposer, des termes techniques en matière d'archéologie funéraire. Nous estimons, cependant, qu'utiliser un répertoire de mots admis par tous — comme une tentative de normalisation a

essayé de le faire en céramologie — faciliterait bien la tâche des archéologues. Il est nécessaire de mettre l'accent sur l'emploi d'un certain nombre de termes issus du jargon technologique des archéologues, peut-être pas les mieux choisis — cela reste à débattre — mais qui ont au moins le mérite d'exister. Ils correspondent à l'idée exacte que nous désirons exprimer, à l'objet précis qu'on veut décrire ; il suffit qu'ils soient clairement définis pour éviter des confusions, des ambiguïtés dans l'esprit du lecteur. On a souvent reproché aux archéologues de s'enfermer dans un discours, une phraséologie hermétiques. Il est sûr que certains mots du langage courant prennent dans les propos archéologiques une tournure, un sens particulier quelquefois restrictif, qui déroutent, d'où la nécessité de les expliciter.

#### A - Espace occupé par un ensemble de tombes

##### 1°) - CIMETIÈRE ET NÉCROPOLE

Pour la période qui nous intéresse, c'est le mot cimetière qui définit le mieux l'aire, la surface, l'espace réservé aux défunt. Il correspond à un ensemble de sépultures, de tombes individuelles ou collectives, qui ne dépasse pas les besoins du groupe social ; sa disposition spatiale est plus ou moins bien organisée. Dans ce milieu, peuvent se rencontrer des fosses collectives, dites fosses communes, ou des charniers devenus des lieux couverts, confondus dans le courant du Moyen Age avec les ossuaires (P. ARIES, 1977, pp. 58-62). Aux fosses et charniers, plus ou moins bien répartis, s'opposent les tombes individuelles, les caveaux, où le souci d'une disposition respectueuse et réfléchie des morts constitue la caractéristique majeure.

Nous associons plus volontiers le terme nécropole à un rassemblement de sépultures antiques ou du haut Moyen Age. Lorsque nous employons ce nom à la place du mot cimetière, pour éviter une répétition au fil du texte par exemple, nous prenons soin d'y faire suivre la qualification christianisée, chrétienne ou paléo-chrétienne. Il est certain, comme le démontre la fouille de Montataire, qu'une nécropole peut renfermer des inhumations de chrétiens même si rien ne les distingue, *a priori*, des tombes païennes. La réciproque est vraie, aussi.

##### 2°) - CÉMÉTÉRIAL

C'est un adjectif qui n'existe pas dans la langue française. C'est un néologisme né de l'insuffisance du vocabulaire : «... on peut alors forger un langage spécial, à partir du langage naturel que l'on enrichit de néologismes créés très librement pour les besoins particuliers de l'archéologie» (J.C. GARDIN, 1979). Ce terme est admis et largement utilisé par les archéologues et les historiens pour qualifier tout ce qui a un rapport étroit avec le cimetière : église cémétériale, par exemple. Certains historiens ont employé le néologisme cimétérial (P. RICHE, 1973) qui découle, plus logiquement, de la racine grecque latinisée *cimeterium*. «Le mot devient, passant de l'Orient à l'Occident *cæmeterium*» (F. CABROL et H. LECLERC, 1924-1953, t. III-2, p. 1628). LITTRE, au mot cimetière, remarque que M. BUFFET, en 1668, recommande «... de ne pas dire ceumetiere, ni cémetiere». Pour notre part, nous nous sommes rangé à l'usage du

plus grand nombre pour utiliser le terme cémételial (P. ARIES, 1977 ; F. CABROL et H. LECLERC, 1924-1953 ; O. MEYER, 1979 ; M. ROBLIN, 1978 ; E. SALIN, 1952).

##### 3°) - HYPOGÉE

Bien que le mot se rapporte à tout ce qui est creusé de manière artificielle (carrière, crypte, cave, etc.), il a pris un sens restrictif chez les archéologues et qualifie plus spécialement les tombeaux souterrains antiques organisés, en général, autour de plusieurs tombes. Nous préférons donc employer, lorsqu'il s'agit de cavités creusées de main d'homme, appareillées ou non, les termes caveaux funéraires ou ceux de cavités sépulcrales ; en principe, ce dernier type de sépultures se rencontre plutôt dans des contextes préhistoriques et protohistoriques.

#### B - Espace individuel ou familial

##### 1°) - TOMBE ET TOMBEAU

Nous appelons l'emplacement où on dépose en terre un ou plusieurs corps, tombe, caveau, sépulture. Ce dernier mot peut prendre un sens plus général et s'appliquer à un autre élément que le sol : sépultures à incinération, sépulture marine. Nous réservons le terme tombeau aux structures en élévation qui recouvrent la tombe.

##### 2°) - CAISSE ET CAVEAU

Les archéologues qui travaillent sur la période médiévale utilisent souvent le mot caisson (terme emprunté à E. SALIN, 1952, p. 98 et suiv.) pour qualifier une tombe aménagée destinée à recevoir un, deux cadavres, rarement plus, accompagnés de leur mobilier funéraire (sépultures habillées). Pour notre part, nous préférons le mot caveau qui recouvre la même fonction et évite une confusion ; en effet, caisson est aussi un terme d'architecture bien précis. Lorsque l'archéologue est amené à décrire l'élément monumental associé à l'élément nécrologique, il est contraint d'employer le même mot pour deux choses fort différentes. Encore peu habituée à être confrontée aux structures en dur, l'archéologie funéraire mérovingienne pouvait utiliser ce nom. Ce n'est pas possible en archéologie médiévale. Avec la découverte d'éléments édifiés dans les nécropoles du haut Moyen Age, P. PERIN estime que ce mot devient inadéquat.

##### 3°) - COFFRE ET COFFRAGE

Lorsqu'il décrit les inhumations alpines M. COLARDELLE (1983) prend bien soin de différencier celles à coffrages, c'est-à-dire comprenant un entourage en bois le long des parois de la fosse (58), des autres élaborées différemment. Les tombes en coffre sont assimilables à celles que nous appelons tombes construites et aussi à fosse aménagée. Il semble que si le terme coffrage, d'ailleurs utilisé en travaux publics avec la même connotation, répond bien à la définition de M. COLARDELLE, celui de coffre, sous-entendant un volume hermétiquement clos avec un couvercle, ne s'applique pas exactement à la description des tombes alpines en pierres sèches et, à plus forte raison, aux tombes construites de notre région.

##### 4°) - INHUMATION ET ENSEVELISSEMENT

Nous associons les mots inhumation, enfouisse-

ment et enterrement — terme sur lequel nous reviendrons — à des sépultures organisées où l'acte délibéré, de la part de l'homme, d'enfouir un défunt en terre est évident. Ensevelissement sera réservé à une action indépendante de la volonté humaine ; par exemple, les habitants de Pompei furent ensevelis sous une pluie de cendres.

Le distinguo est, en effet, d'importance. Supposons, en fouillant une maison détruite par un incendie, qu'un archéologue découvre dans celle-ci un squelette sur un niveau de circulation avec une stratification en place au-dessus de lui ; il ne pourra pas parler, alors, de sépulture, de tombe, mais d'ensevelissement. En revanche, dans les décombres de cette habitation, le chercheur rencontre une fosse qui perturbe des strates ordonnées et dans laquelle repose un défunt ; dans ce cas, il s'agira bien d'une inhumation. La phrase de C.A. MOBERG (1976, pp. 48-49), «il y a des tombes sans corps et des corps sans tombe», illustre bien la différence.

##### 5°) - ENTERREMENT

Il faut préciser que ce mot recouvre l'ensemble des cérémonies civiles et religieuses qui précèdent et aussi accompagnent la mise en terre. Pour notre étude, nous dissocions totalement l'acte d'enfouissement, qui seul nous intéresse, des funérailles qui n'avaient pas toujours lieu au même moment, ni au même endroit que l'enterrement.

##### 6°) - FOSSE

Pour enterrer un ou plusieurs morts, on est obligé de creuser, dans les couches pédologiques et quelquefois géologiques, une fosse dont les limites sont, le plus souvent, retrouvées au cours de la fouille, même si plusieurs fosses se recoupent (voir à ce sujet P. PERIN, 1980, pp. 101-112).

La fosse est dite non aménagée lorsqu'elle est brute de taille ; elle devient aménagée lorsqu'il y a élaboration interne. Cela ne se traduit pas toujours par des structures en dur (sarcophage, muret, etc.), mais par un simple agencement léger : durcissement du fond de fosse par le feu, découpage morphologique, etc. Cet aménagement amènera à proposer une typologie, en fonction de la nature du sous-sol.

##### 7°) - PLEINE TERRE ET TERRE LIBRE

Lorsqu'ils n'arrivent pas à retrouver les bords de fosse, pour diverses raisons (nature du terrain, brassage excessif du sol par des inhumations répétées), certains archéologues disent que les sépultures sont en «terre libre». L'emploi de ces mots est inapproprié. En effet, il est difficile de concevoir qu'une tombe soit libre comme l'air qui, lui, circule ; elle est toujours cloisonnée par les limites d'une fosse d'origine ou de récupération, dont les contours ne sont peut-être plus discernables à la fouille. Il est préférable de dire, d'écrire, qu'il s'agit de sépultures en «pleine terre», étant bien entendu que cette dénomination s'emploie pour désigner le sol, en général, ainsi que le sédiment de la tombe et non pour qualifier sa nature.

(58) - Type de tombes que nous n'avons pas rencontré dans nos fouilles, mais présent tout de même en Picardie (D. PITON, 1985, p. 12).

## 8°) - TERRE DE BRASSAGE, DE REMBLAI, D'INFILTRATION

En dehors des éléments, tant organiques qu'élaborés, qui constituent la tombe proprement dite, la fosse contient des matériaux naturels et artificiels provenant des différentes couches du sol dans lequel elle se trouve. L'observation minutieuse de ces strates, de ces matériaux, permet, bien souvent, de connaître l'antériorité des inhumations les unes par rapport aux autres et de proposer ainsi une chronologie relative. Il est primordial de bien distinguer la terre de brassage de la terre de remblai et de dissocier la terre d'infiltration ; là aussi le mot terre, pris au sens large du terme, ne recouvre pas un qualificatif géologique précis.

- la terre de brassage correspond à l'élément naturel du contexte géologique ou pédologique initial remis dans la fosse lors de son comblement.

- la terre de remblai constitue l'ensemble des terres rapportées au-dessus d'une fosse après son bouchement.

- la terre d'infiltration provient des terres de brassage et de remblai qui s'introduisent, avec le temps, par l'intermédiaire des eaux pluviales et des animaux fouisseurs, à travers les failles d'une tombe aménagée non comblée entièrement. Cette terre peut véhiculer des matériaux diachroniques qui risquent de fausser les datations.

Pour illustrer notre propos, plutôt que d'établir une stratigraphie fictive, nous avons préféré prendre comme exemple le relevé établi dans une tranchée du chœur de l'église Saint-Pierre à Senlis (fig. 162) : le sarcophage A, réemployé au Moyen Age, contient de la terre de brassage provenant de l'horizon 4023 ; de même, les fosses 4003 et 4004 sont comblées par de la terre de brassage provenant des couches comprises entre 4001 et 4003. Le sarcophage A est partiellement recouvert par de la terre de remblai constituée par la fosse 4004. Donc, le contenu de cette fosse 4004 peut être considéré soit comme de la terre de brassage si on s'intéresse à la sépulture 401, soit comme de

la terre de remblai si on s'interroge sur les squelettes 402 et 403. Indifféremment, la matière de comblement peut prendre l'une ou l'autre dénomination selon la position stratigraphique des différentes inhumations prises en considération. La tombe contenant le squelette 409 a laissé pénétrer de la terre d'infiltration, provenant de l'horizon 4023, par la dalle de recouvrement cassée.

## 9°) - SARCOPHAGE

Pour un certain nombre de fouilleurs, ce mot désigne l'aménagement d'une fosse en dur. Pour nous, il a un sens nettement plus restrictif : un sarcophage se compose d'un couvercle et d'une cuve élaborée d'une seule pièce, dans la même matière (calcaire tendre, marbre, plomb, cuivre, plâtre, bois, etc.). A la limite, pour la commodité du langage, on admet que la cuve puisse se composer de deux parties, «les deux pièces» comme on la qualifie un peu irréverencieusement sur les chantiers. Tout à fait exceptionnellement on rencontre des cuves de sarcophages en trois et même quatre

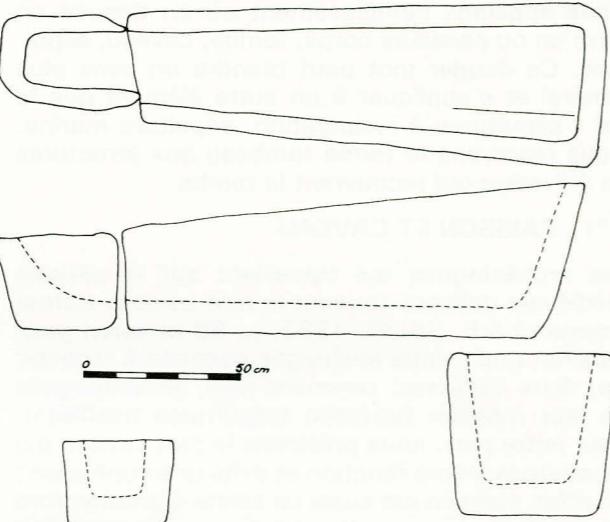
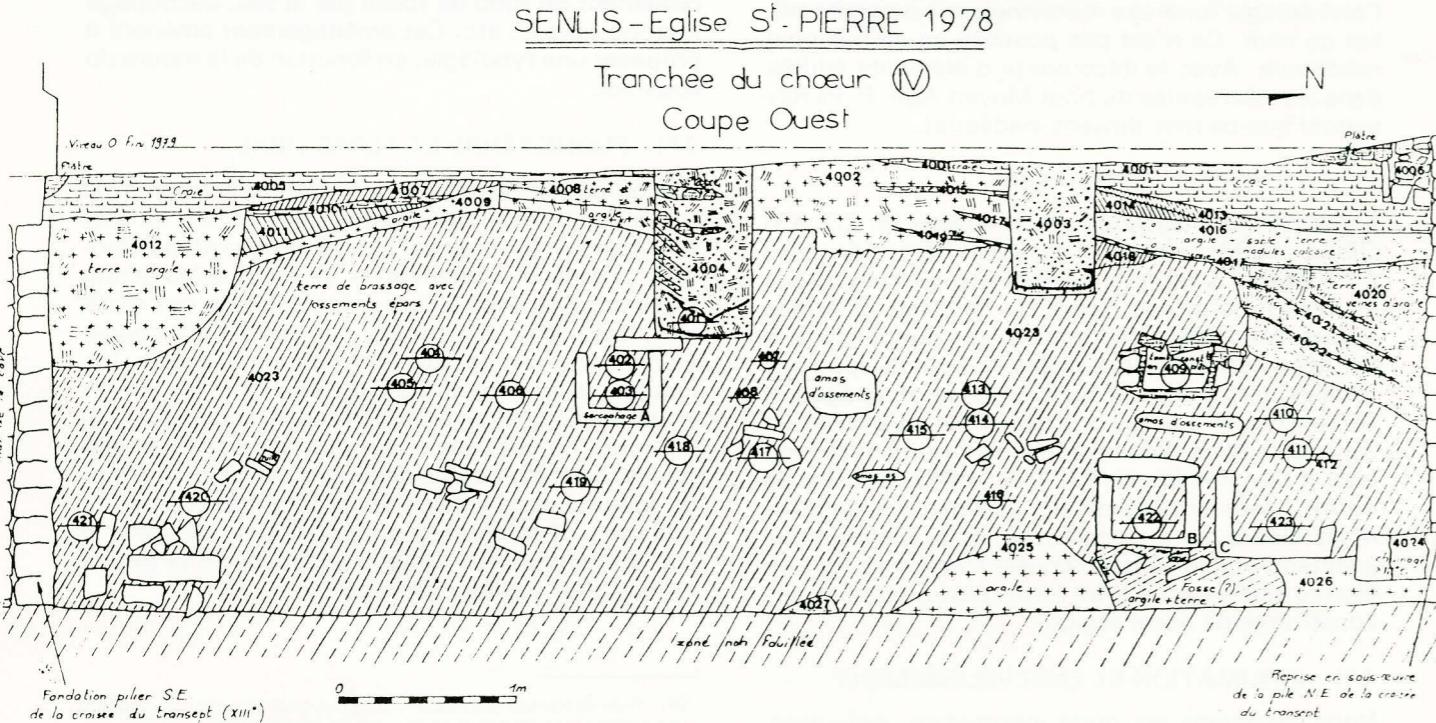


Fig. 163 : sarcophage en calcaire tendre, à cuve bipartite provenant de Vauciennes (dessin de Monique WABONT).

Fig. 162 : stratigraphie dans une tranchée du chœur de l'église Saint-Pierre à Senlis (relevé Monique WABONT).



morceaux (Montataire, sarcophage 84). Dans tous les cas, le critère absolu veut que les flancs soient solidaires du fond et non posés artificiellement (fig. 163). Un tronc d'arbre creusé doit être considéré comme sarcophage monoxyle (Longueil-Annel, sarcophages 101, 122, 134, doc. annexe XIV) ; par contre, des pierres appareillées en entourage, liées au mortier sur une dalle de fond, ne constituent pas un sarcophage et il faut employer d'autres termes pour ce type de tombe.

A la lecture des comptes rendus anciens, il apparaît souvent des noms inappropriés, tels auge, caisson, cercueil en pierre, sépulcre ; supposés synonymes de sarcophage, ils laissent tout de même planer des doutes sur leur forme et leur emploi doit être rejeté.

## 10°) - TOMBE CONSTRUISTE ET TOMBE SEMI-CONSTRUISTE

Une fosse aménagée ne recèle pas obligatoirement un sarcophage. Elle peut contenir une tombe construite, conçue parfois de façon sophistiquée, élaborée en matériaux divers comme la pierre, la brique, l'ardoise, la tuile, le bois, assemblés selon des techniques particulières : pierres et plâtre, murs maçonnés, moellons bruts et équarris posés à sec ou avec mortier, pans de bois cloués ou chevillés avec traverses, etc. (fig. 164). Assez souvent, ce



Fig. 164 : tombe construite d'enfant, en pierres posées à sec ; Sacy-le-Petit (photo Marc DURAND).

genre de tombe a été confondu, par les chercheurs d'avant guerre, avec le sarcophage ; cela rend douces et, par voie de conséquence, inexploitables bien des relations de fouilles anciennes.

La tombe semi-construite répond aux mêmes définitions que la précédente, mais un, deux ou trois de ses côtés s'appuient sur des éléments préexistants, naturels ou artificiels : roche en place, veine d'argile, substructions, autres sépultures, etc. (fig.

165 et 166). En principe c'est le sol naturel qui constitue le fond de ces tombes. Quelquefois il est garni de dalles plates, de tuiles, ou il est durci au feu lorsque ces sépultures sont creusées dans du sable ou de l'argile (Verneuil-en-Halatte, fig. 30).

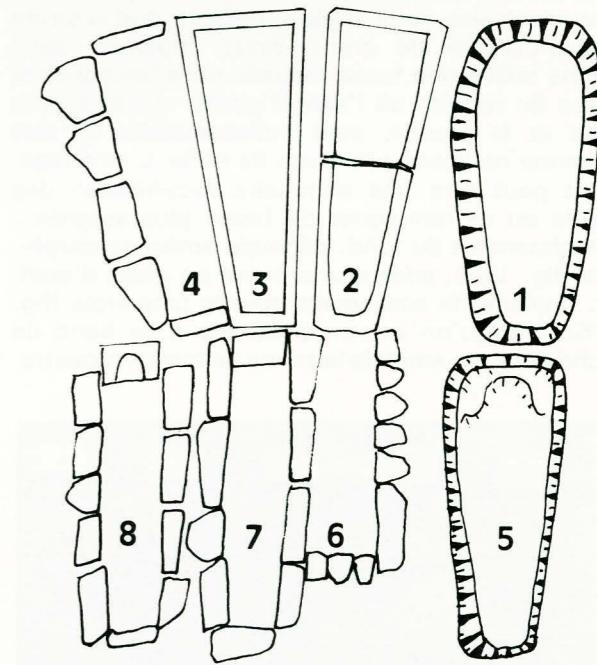


Fig. 165 : différents types de sépultures à inhumation : 1- fosse en pleine terre non aménagée ; 2- sarcophage à cuve en deux parties ; 3- sarcophage à cuve monolithique ; 4- tombe semi-construite s'appuyant sur un sarcophage ; 5- fosse en pleine terre à découpe anthropomorphe ; 6- tombe semi-construite s'appuyant sur un sarcophage et une tombe construite ; 7- tombe construite ; 8- tombe construite à cuve céphalique.

Fig. 166 : tombe semi-construite, en pierres taillées posées à sec, s'appuyant contre le banc calcaire ; Noël-Saint-Martin (photo Marc DURAND).



## 11°) - TOMBE TAILLÉE

La nature du terrain, dans certaines parties du Valois, ne permet pas toujours d'enfouir les morts en pleine terre ou dans les couches tendres du sol. Pour creuser une fosse, il faut alors attaquer soit la masse calcaire, soit l'argile compacte, soit la strate marno-calcaire (le cran). Nous appelons donc tombe taillée une fosse creusée dans les couches dures du terrain, où l'aide d'outils, autres que la pelle et la pioche, sont indispensables et que l'homme ne laisse pas brute de taille. L'aménagement peut être une sommaire rectification des parois ou se remarquer de façon plus soignée : aplanissement du fond, découpe anthropomorphique (fig. 167), pose d'une pierre en guise d'oreiller, feuillure de scellement pour le couvercle (fig. 168). Lorsqu'on est en présence d'un banc de roche dure, on emploie le terme de tombe rupestre.

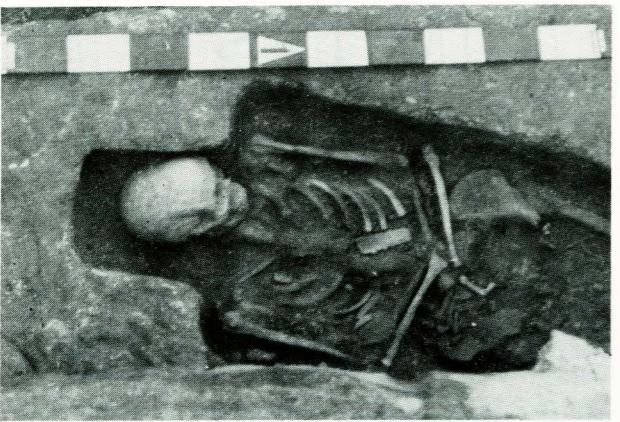


Fig. 167 : tombe anthropomorphe taillée dans le calcaire ; Noël-Saint-Martin (photo Marc DURAND).

Fig. 168 : tombes rupestres anthropomorphes à feuillure, à l'abbaye de Saint-Roman, dans le Gard (photo Marc DURAND).



## C - Pratiques d'inhumation et rites funéraires

Pour clore ce chapitre, nous rappelons que les pratiques d'inhumation concernent les techniques d'enfouissement liées à la nature du terrain, aux conditions climatiques, au progrès et aux influences technologiques extérieures. Si les termes «rituels funéraires» prennent une connotation qui

peut, parfois, présenter des similitudes avec les «pratiques d'inhumation», ne serait-ce que pour l'orientation des fosses par exemple, ils recouvrent, à notre avis, un sens plus précis. Ils demeurent attachés aux usages, aux mentalités, aux croyances ancestrales des populations ; sur eux pèsent aussi les poids de la hiérarchie sociale et de l'emprise religieuse. En bref, les pratiques concernent la technique, les rites touchent la démarche psychologique des individus sans, pour autant, aborder les problèmes eschatologiques.

## VII - LE PROGRAMME INFORMATIQUE

Devant le nombre important de sites recensés, le recours aux services d'un ordinateur devenait indispensable pour exploiter les données en notre possession. Après lui avoir soumis nos questions, A. DECORMEILLE, enseignant à l'université de Rouen, archéologue préhistorien et membre du CRAVO, a établi un programme informatique répondant à nos besoins (59).

### A - Le traitement des données

Le traitement des données de fouilles et de prospection est rendu plus aisés par l'utilisation des techniques statistiques élaborées à partir de l'ordinateur (H. LEREDDE et F. DJINDJIAN, 1980, pp. 52-69). Compte-tenu du nombre relativement élevé de données indéterminées introduites dans le computer, nous avions fait part de nos craintes aux informaticiens quant aux résultats : selon les spécialistes, il n'y a pas de pertes de données préférentielles sur une modalité de réponse (variables), le résultat dépendant de l'effectif de l'échantillonage et non des pertes de données partielles. Cet échantillon est largement suffisant dans le cadre de cette enquête.

Ce sont les tableaux de contingences et les plans factoriels, résultant des analyses de correspondances, que nous avons utilisés de préférence aux classifications ascendantes hiérarchiques, moins pertinentes pour notre recherche. L'analyse des correspondances (J.P. et F. BENZECRI, 1980) donne de bons résultats pour extraire l'essentiel de l'information contenue dans un tableau descriptif (données brutes). Fondée sur la notion de profil caractéristique, l'analyse des correspondances permet l'étude simultanée des observations et des variables ; chaque variable représente un critère qualificatif codé de façon disjonctive complète (valeur 0 ou 1, c'est-à-dire absence ou présence).

### 1°) - LES DONNÉES INDUITES ET LES QUESTIONS

On peut tout faire dire à un ordinateur en fonction de ce qu'on introduit dans la machine. Pour notre part, notre démarche étant essentiellement archéologique, nous avons voulu éviter l'interférence de sources historiques dans les données brutes pour que le programme informatique ne conforte pas, par la suite, un discours archéologique de façon primaire ; nous réservons les renseignements d'archives à une étude comparative. Mais ces informations historiques n'ont pas été écartées systématiquement. Dans la mesure où elles permettaient de diminuer le nombre de données

(59) - Nous tenons à remercier A. DECORMEILLE du temps et de la patience qu'il a consacrés à la mise au point de ce programme sur un Apple II à imprimante, et des conseils qu'il nous a prodigués.

indéterminées, nous avons fait appel à elles ; par exemple, pour sérier les titulatures de lieux de culte.

Pour revenir au questionnaire soumis à l'ordinateur, nous lui avons demandé, d'abord, de quantifier selon leur qualité, les habitats, les lieux de culte et les cimetières. Les modalités de réponses aux variables qualitatives indéterminées ou inconnues, sont pondérées d'une valeur égale sur les autres variables du groupe qui seront, seules, prises en compte par l'ordinateur pour établir un bilan statistique. Si on veut connaître le nombre d'indéterminées ou d'inconnues, on procèdera de manière deductive sur les chiffres crédités par la machine : par exemple, les emplacements (variables 6, 7, 8) de 150 églises paroissiales sont connus sur 171 déterminées ; la différence, 21, correspond aux sites inconnus des églises paroissiales disparues pour diverses raisons (voir tableau XIII). De toute manière, quelle que soit l'importance de ce facteur, il n'affecte en rien les résultats informatiques puisque l'ordinateur travaille sur les valeurs positives, augmentées des indéterminées également réparties sur les premières. Par le truchement des tableaux croisés et des plans factoriels, nous avons sollicité des éléments de réponses aux interrogations posées par le cimetière et le concept cimetière-église face à l'habitat médiéval (voir pp. 104-122).

### 2°) - CODIFICATION DES DONNÉES

Les sites, codifiés de 1 à 397 (doc. annexe XXII), sont répartis dans trois groupes de données comprenant des variables à deux modalités de réponse (oui, non).

#### a) habitat :

- genre :
  - 1 dispersé
  - 2 groupé
  - 3 intercalaire
  - 4 disparu
  - X indéterminé
- type :
  - 5 groupé rassemblé
  - 6 groupé en village-rue
  - 7 groupé sur substrat antique
- catégorie :
  - 8 rassemblé autour de l'église
  - 9 rassemblé autour du château
  - 10 rassemblé autour du château et de l'église
  - 11 rassemblé autour d'un autre point
  - 12 village-rue ouvert avec église incluse
  - 13 village-rue ouvert avec église isolée
  - 14 village-rue barré par l'église
  - 15 village-rue barré par le château
  - 16 village-rue barré par le château et l'église
  - 17 village-rue barré par un autre point
  - 18 substrat antique en milieu rural
  - 20 intercalaire d'origine médiévale
  - 21 intercalaire d'origine antique
  - X intercalaire d'origine indéterminée
  - 22 intercalaire inchangé
  - 23 intercalaire résiduel
  - 24 intercalaire disparu

#### b) lieux de culte :

- type :
  - 1 paroisse, annexe, succursale, prieuré-cure
  - 2 abbaye, prieuré, collégiale
  - 3 hôtel-Dieu, maladrerie, commanderie
  - 4 couvent
  - 5 chapelle
- emplacement :
  - 6 lieu de culte dans l'agglomération
  - 7 lieu de culte à la limite de l'agglomération
  - 8 lieu de culte hors agglomération
  - X emplacement inconnu

- position géographique :
  - 9 même niveau que le bâti
  - 10 sur un mamelon, tertre, proéminence
  - 11 flanc de coteau, pente
  - 12 rupture de pente
  - 13 près d'une source
  - 14 près d'un cours d'eau
  - X position indéterminée

- titulature :
  - 15 premiers martyrs
  - 16 martyrs nationaux
  - 17 confesseurs
  - 18 confesseurs mérovingiens
  - 19 dévotions carolingiennes
  - 20 dévotions médiévales
  - 21 dévotions médiévales tardives
  - X origine indéterminée

La classification des titulatures se fonde sur les travaux de M. ROBLIN dans les terroirs de l'Oise (M. ROBLIN, 1978, pp. 178-206). On peut considérer que les variables 15 à 18 s'appliquent à des vocables bien antérieurs au Xème siècle en général, ou à des églises médiévales qui ont récupéré le titre d'un établissement plus ancien disparu, comme c'est le cas à Ivors. Enfin, en ce qui concerne les patronages à Notre Dame, dont la dévotion n'a pas cessé depuis le haut Moyen Age, ce sont les sources historiques qui ont permis de diminuer le nombre des titulatures indéterminées, lorsqu'elles attestent une date de création.

#### c) cimetières :

- Situation générale :
  - 1 en agglomération
  - 2 en limite d'agglomération
  - 3 hors agglomération
  - X emplacement inconnu

- Position :
  - 4 contre l'église
  - 5 près de l'église
  - 6 à plus de 200 m de l'église

- Sarcophages :
  - 7 dans le cimetière ou l'église
  - 8 près du cimetière ou de l'église
  - 9 à plus de 200 m

- Calvaire :
  - 10 présence sur nécropole du haut Moyen Age

- Toponyme :
  - 11 révélateur
  - 12 non significatif

- Nature :
  - 13 cimetière paroissial
  - 14 cimetière de communauté religieuse
  - 15 cimetière d'hôtel-Dieu, etc.
  - 16 cimetière de minorité
  - 17 nécropole de plein champ
  - X indéterminé

## B - Les résultats

Les tableaux de contingences ont fourni des statistiques intéressantes et les plans factoriels des renseignements utiles, au niveau du réseau paroissial et de la distribution des lieux de culte. Les résultats ont été moins pertinents lors des comparaisons entre habitats, lieux de culte et cimetières, aucun «nuage» vraiment significatif ne se dégageant des plans factoriels. Il semble que les modalités de réponse des données brutes, surtout entre lieux de culte et cimetières, n'étaient pas suffisamment en corrélation, c'est pourquoi il a fallu recourir aux tableaux croisés (habitats — cimetières et églises — cimetières) pour obtenir des indices plus fiables mais peu nombreux. La principale faiblesse de ces tableaux de contingences croisés réside dans la prise des observations et des variables correspon-

dantes à chaque groupe de données ; les modalités de réponses sont souvent incompatibles entre elles. A titre d'exemple, les nécropoles de plein champ (variable 17, cimetière) n'ont rien à voir avec les titres des lieux de culte (v. 15 à 21, église) ; de même les toponymes des cimetières (v. 11 et 12) n'ont rien de commun avec les différents types d'habitats. D'autre part, certaines évidences — comme celle mettant en correspondance cimetières paroissiaux (variable 13) et lieux de culte paroissiaux (variable 1) — frôlent la redondance ; lorsqu'il s'agit de discriminer l'information, les pertes de données sont telles qu'il faut manier avec une extrême prudence les statistiques fournies par la machine. Pour illustrer notre propos, prenons le cas de Senlis qui comprenait 6 paroisses installées sur substrat antique (variable 7, habitat). L'ordinateur répond aux variables 7, 8, 9 (cimetière) qu'il existe un exemple de sarcophages placés près ou dans l'église (sans doute Saint-Pierre) ; c'est-à-dire statistiquement 100 %, les autres modalités de réponses étant nulles. Exploiter ce résultat serait aberrant ; en réalité, les autres églises paroissiales senlissoises n'ayant fait l'objet d'aucune fouille, la machine restitue la seule donnée positive qu'elle possède.

## VIII - DU CIMETIÈRE À LA SÉPULTURE

On ne peut pas étudier correctement le domaine des morts si on ne connaît pas bien celui des vivants. Retrouver la meilleure image possible de l'espace construit médiéval devient un objectif indispensable ; mieux que la fouille, la prospection de surface nous renseigne sur la distribution de l'habitat à la fin du Moyen Age et sur l'influence que le cimetière a pu exercer sur lui.

## A - Cimetière et habitat

## 1°) - LE PAYSAGE CONSTRUIT MÉDIÉVAL

Les chefs-lieux se répartissent essentiellement entre un habitat groupé et un autre, dispersé, plus modeste. On ne doit cependant pas ignorer un habitat intercalaire, important au Moyen Age, résultant des essartages et des implantations monastiques pour une bonne part (l'Essart-l'Abbesse, commune de Morienvall, F 68 ; Fay, commune de Saintines, F 101, etc.) ; il faut prendre aussi en considération un habitat qui répond à la même définition théorique : il provient d'agglomérations en voie d'extinction (Neuf-Moulin, commune de Plailly, J 81), d'établissements antiques survivant sous l'aspect de grosses fermes (Saint-Georges, commune d'Ivors, D 53). Le bâti résiduel n'est pas toujours facile à saisir, faute de preuves archéologiques suffisantes et il est fort probable que des constructions médiévales intercalaires se sont réinstallées sur des sites antiques désertés, comme c'est le cas dans le Vexin français (J. SIRAT, 1979 a, p. 2).

Cette nuance dans l'interprétation de la notion d'habitat intercalaire nous a amené, après bien des hésitations, à ne pas placer dans cette catégorie des fondations médiévales pratiquement éteintes aujourd'hui comme c'est le cas pour l'ancien village de Chaalis — le hameau devrait-on dire — à Fontaine-Chaalis (G 45) dont il ne subsiste qu'une exploitation agricole ; son existence n'était viable qu'en raison de la présence de l'abbaye. Saint-

Nicolas-de-Courson et le hameau voisin du Four-d'en-Haut (2 maisons), en forêt de Compiègne, sur la commune de Morienville (F 68), épousent le même processus de désertion. Lorsque la morphologie initiale de ces habitats médiévaux a pu être retrouvée, trop rarement hélas, comme à Vattier-Voisin sur la commune de Fresnoy-la-Rivière (F 46), ils ont été classés dans la catégorie correspondante à leur type.

Quant aux villages disparus, ils représentent environ 5 % du parc immobilier médiéval alors qu'il est de 3 % dans le Bassin parisien en général (J.R. PITTE, 1983, p. 137). Leur abandon s'échelonne jusqu'au XIXème siècle, mais une forte proportion se place aux XVème et XVIème siècles, à la suite du conflit franco-bourguignon. Les luttes entre Louis XI et Le Téméraire ont rayé de la carte des villages économiquement mal rétablis de la guerre de Cent Ans (doc. annexe XXIII).

Les tableaux de classification et de contingences fournissent le profil de la disposition du bâti ainsi que les pourcentages de répartition dans les différents types (tab. XI et XII). Les quotas sont établis en fonction des 171 paroisses recensées à la fin du XVème siècle, y compris les fondations éteintes et les succursales (60). Le raisonnement s'établissant en terme de paroisse, devant l'incertitude, quelquefois, d'affecter correctement les habitats intercalaires ou disparus aux paroisses les concernant, ceux-ci ont été pondérés sur l'ensemble des paroisses du territoire (Brégy, Morienval, 2 paroisses). En milieu urbain, où il existait plusieurs paroisses, nous avons procédé de même. Si on reprend le cas de la ville de Senlis (J 102), nous savons qu'elle comptait 8 paroisses : six fondations s'élevaient sur un substrat antique et elles ont été portées au crédit de leur catégorie (variable 7, habitat) ; les deux autres, d'origine indéterminée, ont été répartis uniformément selon les différentes possibilités, c'est-à-dire que les trois variables (5, 6, 7) ont été augmentées de 1,169 % (2/171ème).

### a) - Le paysage urbain

Béthisy-Saint-Pierre, Compiègne, Crépy-en-Valois, Nanteuil-le-Haudouin, Pierrefonds, Pont-Sainte-Maxence, Senlis et Verberie répondent aux critères retenus pour la définition des villes. De même, à Acy-en-Multien et à Creil, ils sont respectés, sauf le nombre de maisons, inférieur à 200 au XVIII<sup>e</sup> siècle pour chacune d'elles (doc. annexe XI). A Creil, il peut s'agit soit d'une erreur dans l'énoncé statistique de L. GRAVES, soit que les Creillois aient soustrait aux recensements de 1720 et de 1760 une partie de leur capital foncier. Plus probablement, n'ont été pris en compte que les bâtiments situés à l'intérieur du rempart. Il est difficilement pensable, en effet, que des villages proches comme ceux de Gouvieux (C 51) et de Verneuil-en-Halatte (H 114) possèdent, à la même époque, des parcs immobiliers supérieurs à celui de Creil. Comme pour Acy-en-Multien, les documents d'archives suffisent à administrer les preuves de la vocation citadine de Creil.

On peut ranger ces agglomérations dans deux catégories :

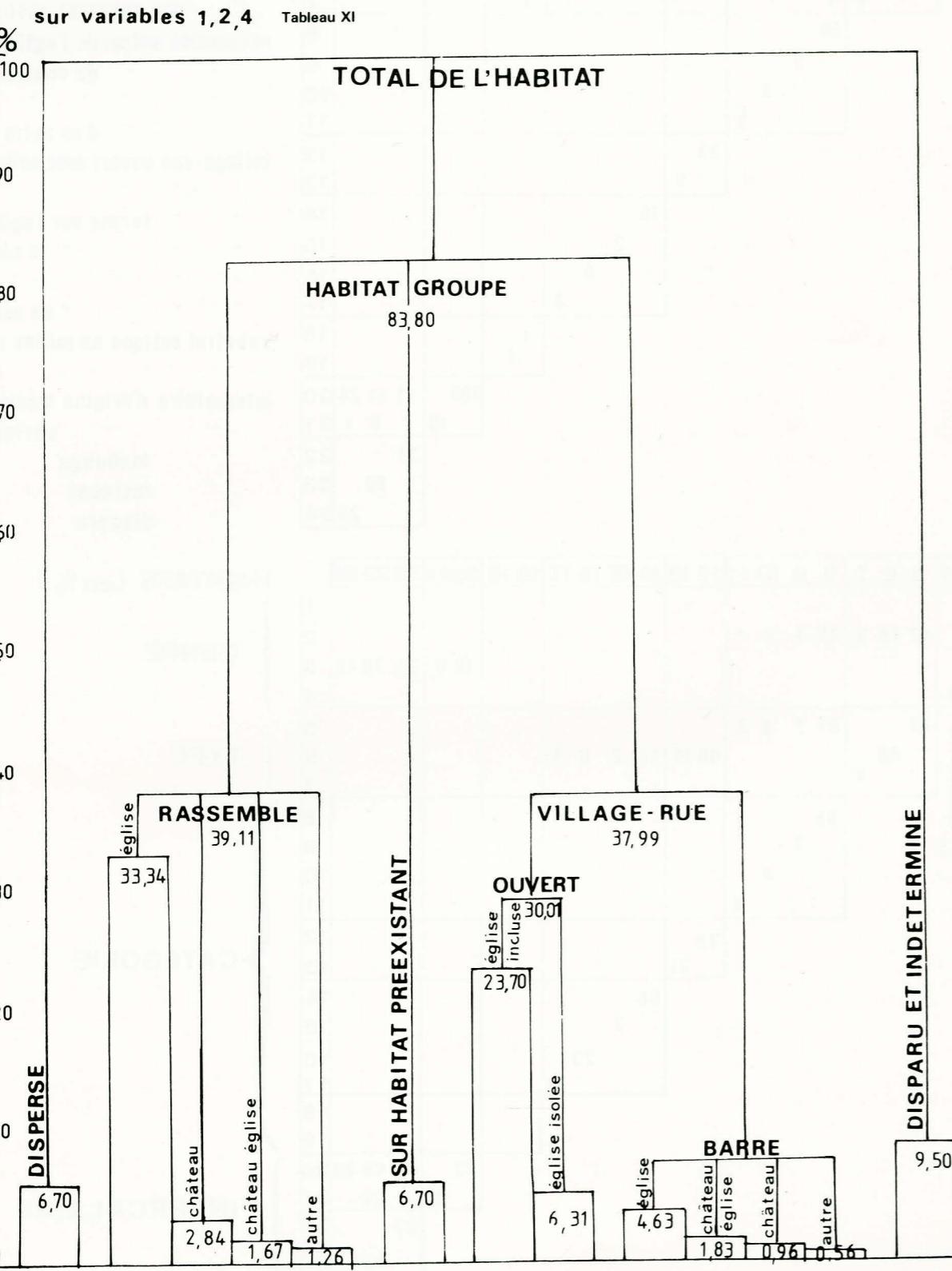
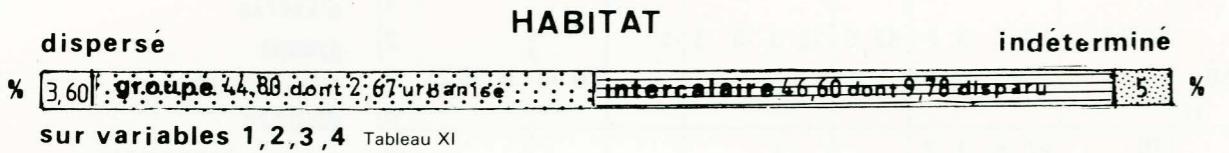
- origine antique certaine pour Pont-Sainte-Maxence et Senlis, probable pour Acy-en-Multien ;

(60) - Actuellement 121 paroisses

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	
12																					1			
150	70	72	7	58	5	3	2	33	9	15	3	6	3	7						2				
156																	109	10	31	60	25	3		
17																					4			
	70	57	5	3	2					1										5				
	72						33	9	14	2	6	3								6				
	7	1													7					7				
				58																8				
				5																9				
				3																10				
				2																11				
					33															12				
					9															13				
						15														14				
						2														15				
						6														16				
						3														17				
							7													18				
							2													19				
								109		31	51	24	20							20				
								10		9	1	21								21				
										31		22								22				
											60		23							23				
												25	24							24				

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	
4				45	47	48	5	39	3	2	1								70	6	20	38	16	
	46																		1	2	3	4		
		5																	5	6	7			
↓	6,7				47	81	7	4	3										8	9	10	11		
					48	5				46	14	19	2	8	4				12	13				
						85	7												14	15	16	17		
							4												18	19				
								3																
									79	21														
										58	7													
											23													
												12												
													92	29	48	23	20							
													8	90	21									
														27		22								
															52	23								
																21	24							

Tab. XI : tableau de contingences des habitats. En haut, répartition en nombre dans le groupe (carrés ou rectangles) ; en bas, en pourcentage ; 1 : pourcentages ne tenant pas compte de l'habitat intercalaire.



Tab. XII : classification hiérarchique ascendante de l'habitat médiéval sur variables 1,2,3,4 et 1,2,4 du tableau XI, c'est-à-dire le genre (dispersé, groupé, intercalaire et disparu).

- origine carolingienne, avec un état proto-urbanisé possible à l'époque mérovingienne si on se fonde sur les nécropoles rencontrées à proximité ou dans les cités de Béthisy-Saint-Pierre, Compiègne, Creil, Crépy-en-Valois, Nanteuil-le-Haudouin, Pierrefonds et Verberie.

Neuf de ces dix cités étaient remparées ; la défense de Pierrefonds était assurée par un imposant château. Tous les anciens quartiers s'établissent sur la rive gauche de l'Oise et les «bonnes villes du plat pays» ne franchissent jamais les voies d'eau qui coulent au pied de leurs murs : Senlis ne s'étend pas au-delà de La Nonette, pas plus que Nanteuil-le-Haudouin d'ailleurs, et Crépy-en-Valois ne dépasse par le ru des Taillandiers.

#### b) - Le paysage rural

De même, les villages sont installés sur une rive ou l'autre, jamais de part et d'autre du lit des ruisseaux sauf à Fresnoy-la-Rivière (F 46) et à Béthisy-Saint-Martin (F 13). Dans ce dernier bourg, il semble que la répartition de l'habitat ne soit pas contemporaine. Quant aux agglomérations, grosses et petites, implantées à flanc de coteau, presque toutes ont leur ancien axe de circulation principal dans le sens de la pente ; on peut le vérifier à Autheuil-en-Valois (B 6), Chamant (J 24), Ermenonville (G 40), Gilocourt (F 48), Marolles (B 63), Ver (G 112), etc. Ces axes sont rarement parallèles à la ligne de crête. Cette disposition, vérifiée à Cuise-la-Motte (A 36), Thiers (J 105) et Vauciennes (F 110), dépend de deux facteurs qui ont imposé leurs contraintes : la voie de communication et le cours d'eau.

Les dispositions géographiques, surtout le pendage et la voie d'eau, ont joué, dans certains cas, un rôle primordial sur la disposition de l'habitat initial, plus important que celui de la nécropole, de l'église ou du château.

#### b - 1) - L'habitat dispersé

Avec 6,7 % (en ne comptant pas l'intercalaire), représente-t-il la dernière image de la distribution du bâti antique ? Il est difficile de l'affirmer, des terroirs comme ceux de Beaurepaire (H 11), de Roberval (H 88), n'ayant pas dévoilé une implantation d'établissements gallo-romains aussi fournie qu'ailleurs, à Néry par exemple ; mais l'insuffisance de la prospection peut certainement être mise en cause.

Il est bien évident que l'influence du cimetière sur ce type d'organisation du paysage construit est nulle, au même titre, d'ailleurs, que les autres éléments attractifs. Ce genre de répartition de l'habitat ne s'oppose pas à une christianisation ancienne puisque Roberval est déjà attestée, sinon comme paroisse, tout du moins comme *capella* au Xème siècle (FLODOART, L III, chap. XXIII).

#### b - 2) - L'habitat groupé

C'est lui qui constitue l'essentiel de l'espace habité médiéval. Il s'organise de plusieurs façons, classées en trois grandes catégories, dont deux s'équilibrent à peu près : le village rassemblé (39,11 %) et le village-rue (37,99 %) ; la troisième, établie sur un habitat préexistant (6,70 %), concerne surtout le tissu urbain (tab. XII). Cette dernière disposition se rencontre aussi dans une faible partie de l'habitat intercalaire où son importance réelle demeure

impossible à évaluer pour l'instant. Ce substrat antique se lit clairement dans le plan des villes de Pont-Sainte-Maxence et de Senlis.

Villages-rue, villages rassemblés se déploient autour de centres polarisateurs comme l'église, et, à un degré nettement moindre, le château, l'ensemble château-église, l'exploitation agricole. Quelquefois, ces pôles sont sans influence sur la distribution du bâti (fig. 169, A3, B2 et B3).

#### b - 2 - 1) - Village rassemblé

La disposition la plus courante, celle où la partie édifiée entoure l'église, représente 85 % de l'habitat groupé rassemblé (tab. XI), soit 33,34 % du total des agglomérations groupées (tab. XII). L'église paroissiale se situe au même niveau que le bâti (29 %, tab. XIII, v. 1-9 et XIV, v. 1, 6 et 19) ou elle domine légèrement les constructions civiles (18 %, tab. XIII et XIV, v. 1-10). Dans ce dernier cas, contrairement à ce qu'on pourrait supposer, ces églises ne sont pas toujours associées à des nécropoles mérovingiennes et leurs titulatures ne laissent pas transparaître des présomptions de fondation du haut Moyen Age (tab. XIV, variables 15-18).

D'autres possibilités d'organisation existent : églises et cimetières se tiennent à la limite de la zone construite comme à Raray (H 85), Verrines (Néry F 71) ou bien en dehors de l'habitat groupé comme à Bargny (B 9) et à Montagny-Sainte-Félicité (G 65). Les emplacements topographiques de ces églises et de ces cimetières n'ont rien d'original ; ils ne bénéficient pas de positions privilégiées dans le paysage naturel.

#### b - 2 - 2) - Village-rue

Cette autre forme de l'habitat groupé se compose, à près de 79 %, de villages-rues ouverts qui comprennent l'église dans leur développement (note 61 ; tab. XI et XII). Ni leur position géographique, ni la présence de nécropole ne les caractérisent particulièrement. En revanche, les villages-rue ouverts, avec église isolée, présentent des vocables assez anciens : Cuise-la-Motte et Noël-Saint-Martin se placent sous la protection martinienne ; Morcourt (Feignoux, F 43) se voue au culte marital, etc. L'hypothèse d'un déperçement moderne de l'habitat ne tient pas à l'examen des documents d'archives et au contrôle sur le terrain.

Alors l'éventualité de nécropoles païennes christianisées vient à l'esprit. Bien que vérifiée à Noël-Saint-Martin, à Champlieu et à Gury (doc. annexe XX), la faiblesse des constats archéologiques demande que cette probabilité soit étayée plus sérieusement.

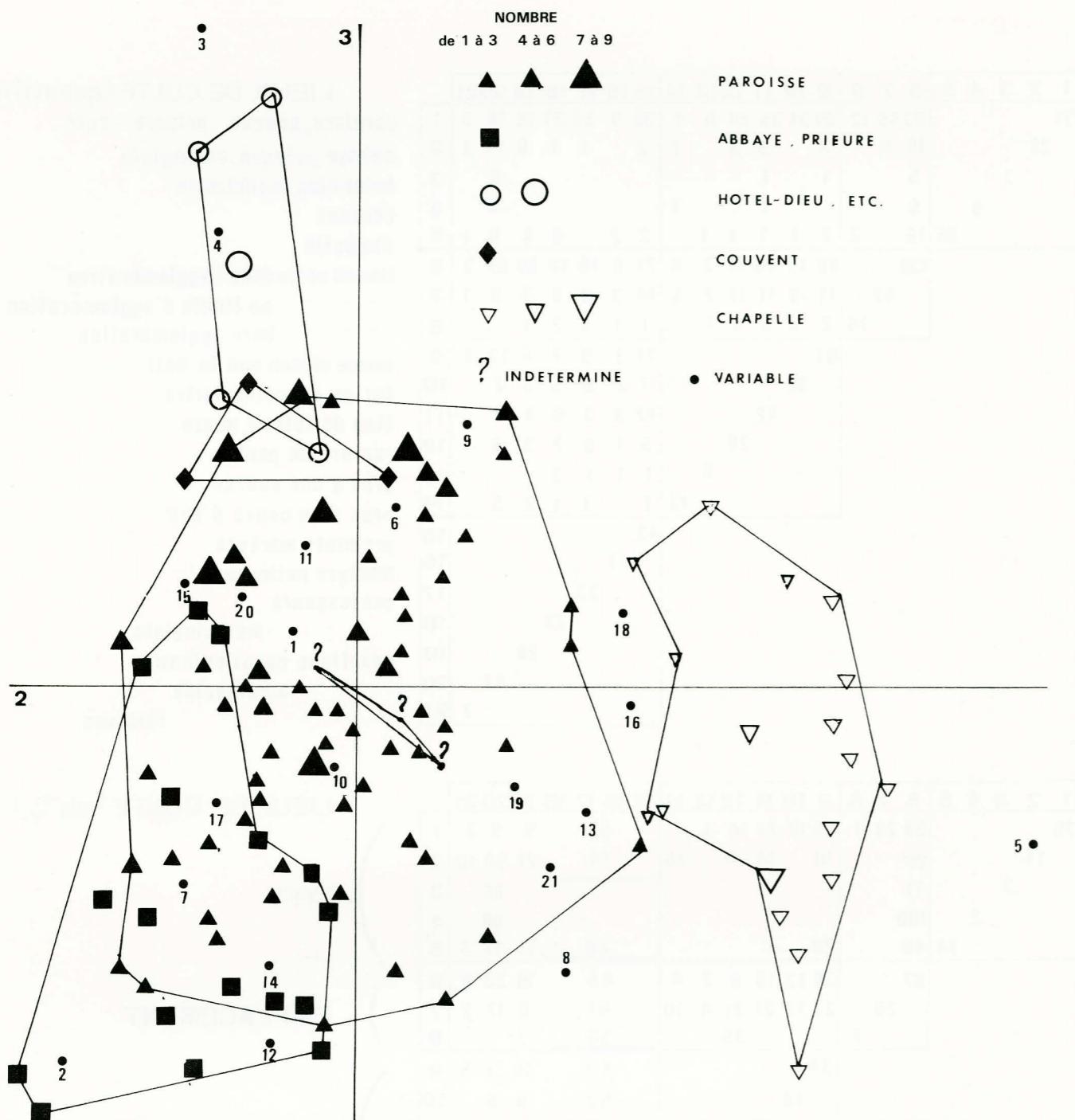
Les villages-rue barrés, faiblement représentés, ne se distinguent pas d'une façon originale du lot de ce type d'habitat : même le village-rue barré sur un point fort peut receler, dans son périmètre immédiat, une nécropole du haut Moyen-Age, comme à Sacy-le-Petit (doc. annexe XVI-c).

#### 2°) - LE CIMETIÈRE DANS LE PAYSAGE CONSTRUIT

Il n'était pas nécessaire d'avoir recours à un ordinateur pour s'apercevoir que la majeure partie des cimetières se trouve près des églises et que celles-

(61) - Soit 23,70 % de 30,01 % (tab. XII) ; différence de 0,03 % avec variable 12 du tableau XI.





Tab. XIV : plan factoriel de la répartition des lieux de culte (fac. 2-3). Il faut remarquer la disposition des abbayes et prieurés (V 2) en limite d'agglomération (V 7) et, bien souvent, en rupture de pente (V 12) et près des cours d'eau (V 14). Les chapelles (V 5) se placent dans un groupe bien à part, avec des titulatures particulières (V 16 et 18). Quant aux églises paroissiales, elles se répartissent à peu près également selon les différentes possibilités.

Tab. XV : tableau croisé de contingences cimetières-habitats ; à gauche, en nombre et à droite, en pourcentage : 82 % des cimetières sont contre l'église et associés à l'habitat groupé ; 70 % de ceux-ci renferment des sarcophages et 94 % de ces cimetières sont paroissiaux.

Tab. XVI : tableau croisé de contingences cimetières-églises, à gauche, en nombre et à droite en pourcentage. A un point de différence (83 contre 82 % dans le tableau précédent) on retrouve que les cimetières sont contre les églises mais des pertes de données font tomber à 58 % la présence de sarcophages en agglomération.

maladreries, les couvents répondent, dans l'ensemble, aux mêmes normes qu'une partie des abbayes et des prieurés ; c'est-à-dire émergence médiévale et proximité d'un cours d'eau. Quant aux chapelles, elles demeurent dans un groupe bien particulier dont les caractéristiques dominantes se traduisent par une position hors agglomération (habitat intercalaire) et des vocables du haut ou du plein Moyen Age (v. 8, 16, 18 et 20). Il ne faut pas exclure qu'une bonne partie de celles-ci puissent correspondre soit à des églises paroissiales déclassées, soit à des édifices cultuels élevés sur des nécropoles abandonnées, par la suite, au profit des cimetières placés près des églises. Seules des fouilles pourraient valider l'une ou l'autre de ces éventualités, ou bien les deux. Des recherches archéologiques conduites en 1984 confirment des observations faites en 1983 dans le prieuré d'Amblainville (fig. 25-12), voisin de l'église curiale qui vont dans le sens de la seconde proposition (fouille CARPENTIER-ICHEOU non publiée) : des substructions, élevées sur des sarcophages sont apparues sous les fondations de la chapelle prieurale édifiée dans la seconde partie du XIème siècle. De même, à Lagny-le-Sec (G 58), la chapelle des Templiers n'aurait-elle pas succédé à un établissement plus ancien implanté sur une nécropole du haut Moyen Age ? Quant à la chapelle des Marais, à Nanteuil-le-Haudouin, il ne fait aucun doute qu'elle a été construite sur un bâtiment préexistant (B. OIRY, 1987). L'archéologie s'est trop peu intéressée à ces chapelles, dont la majeure partie se situe en milieu agraire intercalaire. Cet environnement suggère, en plus des deux hypothèses déjà proposées, que certaines de ces chapelles pouvaient être des fondations privées sur des domaines. Dans le même contexte, on peut citer la fouille d'Echouboulain, en Seine-et-Marne, où des sarcophages ont été rencontrés près d'une chapelle déclarée éteinte en 1198 (G. DELAHAYE, 1980, pp. 51-72). Hors de cette zone de référence, les fouilles des chapelles de Querqueville, dans la Manche (R. DOLD, 1978) et d'Arville-Lorcy en Belgique (A. MATTHYS et G. HOSSEY, 1971, pp. 36-38) vont dans le sens des hypothèses avancées.

Il faut ajouter que le vide archéologique rencontré sur le plateau, dans une partie des cantons de Betz (B), de Senlis (J) et dans celui de Nanteuil-le-Haudouin (G) n'est pas dû à l'absence d'habitat au haut Moyen Age, à cause de la présence de bois et

taillis, dès l'Antiquité tardive, et essartés seulement à partir des XI et XII<sup>e</sup> siècles ; cette faiblesse des observations est imputable à un monde rural très fermé, difficile à pénétrer, où l'information archéologique ne circule pas, ou peu, et tardivement, pour diverses raisons.

Le tableau croisé de contingences XV (v. 7-2) met en évidence que 70 % du sous-sol de l'habitat groupé ayant fait l'objet d'une enquête archéologique recèle une forte proportion de sarcophages. Ils se répartissent de la façon suivante : 28 % en habitat rassemblé et 64 % dans le type village-rue. 58 % de ces témoins archéologiques se trouvent près ou contre les édifices paroissiaux (tab. XVI, v. 7-1) et, si on ajoute ceux rencontrés à moins de 300 m des églises, ils représentent 79 % du total de leurs découvertes.

Ces statistiques demandent à être interprétées. Le premier chiffre reflète l'état de la recherche et demeure en deçà de la réalité archéologique, tous les gisements n'ayant pas été exploités ; c'est-à-dire que cette statistique ne porte que sur les 30 % de l'habitat sous lesquels reposent avec certitude des sépultures du haut Moyen Age (tab. XVII, variables 7 + 8 et 1 + 2). Quant au dernier ratio, deux objections laissent penser qu'il aura tendance à s'infléchir :

- la première fait apparaître que les recherches archéologiques ont été menées, jusqu'à présent tout du moins, sur des sites où les chances de rencontrer des vestiges du haut Moyen Age étaient grandes ;
  - la seconde tient à la rareté des fouilles en milieu labouré. Au fur et à mesure qu'elles se développeront, leur nombre viendra affecter négativement ce

En d'autres termes, le premier quota (70 %) se fonde sur l'habitat groupé soumis à l'investigation archéologique alors que le second (85 %) ne prend en considération que les observations archéologiques émanant du milieu construit où toutes les probabilités de rencontrer des vestiges du haut Moyen Age étaient réunies. Il y a tout lieu de penser que ces deux chiffres s'équilibrent aux alentours de 75/78 %.

Une autre démonstration corrobore les estimations procurées par ces différents tableaux ; c'est celle qui permet d'apprécier les distances moyennes entre les lieux de culte et les nécropoles mérovingiennes (tab. XIX à XXI) :

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
95			89	3		8	3	3		1	81	5	4	3		1
	44		43			6	2	1		2	43				2	
		56	23	1	32	4	1		11	14	17	23	2		17	3
			158			18	6	4		3	147	6	1	1	4	
				4						1	1	2			5	
					32	1			11	14	17	2			17	6
						20			3	17	1	1			7	
							8			2	5	1		1	8	
								5	1		4				9	
									12	9	3			12	10	
									16	1		8	11			
										90	21	19	12	1	9	12
											168					
											26					
												16				
												4				
												16				
													17			17

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
49			94			12	3			85			1			
	22		98			18				98			2			
		28	41	57						41			3			
			81			15	2			93			4			
				2									5			
					16							50	6			
						85							7			
							15			79			8			
								75	25				9			
									15			10	11			
										85			10	12		
											73			13		
												11		14		
												7		15		
												1		16		
												8		17		

Tab. XVII : tableau de contingences des cimetières ; en haut, en nombre et en bas, en pourcentage par genre.

- dans le canton de Pont-Sainte-Maxence (H), peut-être le mieux prospecté et le plus fouillé ces derniers temps, 8 sites renfermant des sarcophages se situent dans un rayon qui n'excède pas 200 m, 1 site se trouve à 400 m de distance et 2 autres à plus de 500 m du lieu de culte par rapport aux 20 églises et chapelles recensées ;  
- dans le canton de Crépy-en-Valois (F), ce sont 10 nécropoles qui se trouvent à moins de 200 m et 7 à plus de 500 m sur un total de 53 églises et chapelles cémétoriales ;  
- dans le canton d'Attichy (A, 10 communes sur 20), on rencontre des sarcophages jusqu'à 200 m du lieu de culte dans 5 cas ; puis, à une distance comprise entre 200 et 400 m, la présence de sépultures du haut Moyen Age se constate sur 2 sites et, enfin, 2 nécropoles se trouvent à plus de

## CIMETIERES (quantifiés)

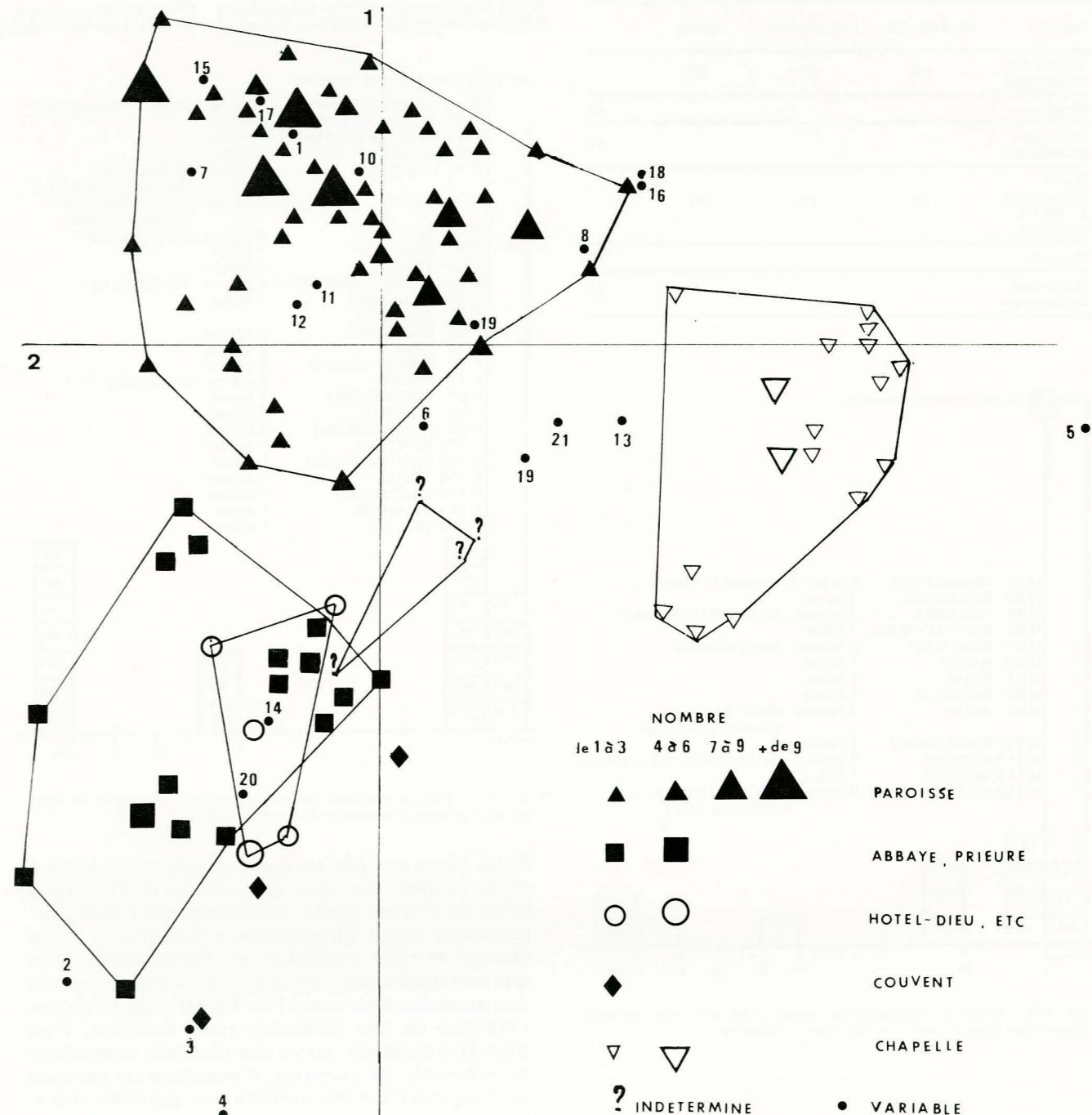
- en agglomération
- limite d'agglomération
- hors agglomération
- contre l'église
- près de l'église
- a plus de 200m de l'église
- sarco. dans le cimetière ou l'église
- “ près du cimetière ou de l'église
- “ à plus de 200m du cimetière ou de l'église
- calvaire sur nécropole du haut Moyen Age
- toponyme révélateur
- toponyme non significatif
- cimetière paroissial
- “ de communauté religieuse
- “ de maladrerie, hôtel-dieu, etc.
- “ de minorité
- nécropole de plein champ

## CIMETIERES (en %)

- ) SITUATION GENERALE
- ) POSITION
- ) SARCOPHAGES
- ) TOPOYNMES
- ) NATURE

500 m pour 15 édifices cémétoriaux pris en compte.

Si on considère — un peu arbitrairement d'ailleurs — que les gisements situés à 400 m et plus des églises n'ont pas eu d'incidence sur l'habitat médiéval, on s'aperçoit que 40 % de celui-ci est en relation avec une nécropole du haut Moyen Age pour le canton de Pont-Sainte-Maxence, 19 % pour le canton de Crépy-en-Valois et 40 % pour celui d'Attichy, soit une moyenne de 33 %. Ce dernier chiffre est à mettre en parallèle avec celui fourni par le tableau des contingences XVII (v. 7 + 8 et 1 + 2) qui indique, rappelons-le, dans l'état actuel de la recherche, qu'un peu moins du tiers de l'habitat groupé recèle des inhumations du haut Moyen Age.



Tab. XVIII : plan factoriel de la répartition des lieux de culte (fact. 1-2). A la différence du tab. XIV, ce plan met en évidence que les églises paroissiales (V 1) possèdent des titres anciens, antérieurs au plein Moyen Age (V 15-17-19) ainsi que la position de certaines d'entre elles sur un mamelon ou un tertre (V 10). Les abbayes, hôpitaux, couvents, etc. (V 2, 3, 4) répondent à des dispositions différentes (V 14) et sont surtout concernés par des patronages du plein Moyen Age. Enfin, les chapelles (V 5) demeurent dans un groupe bien à part.

Les seuls commentaires qu'appellent les comparaisons des moyennes exprimées ci-dessus mettent l'accent sur :

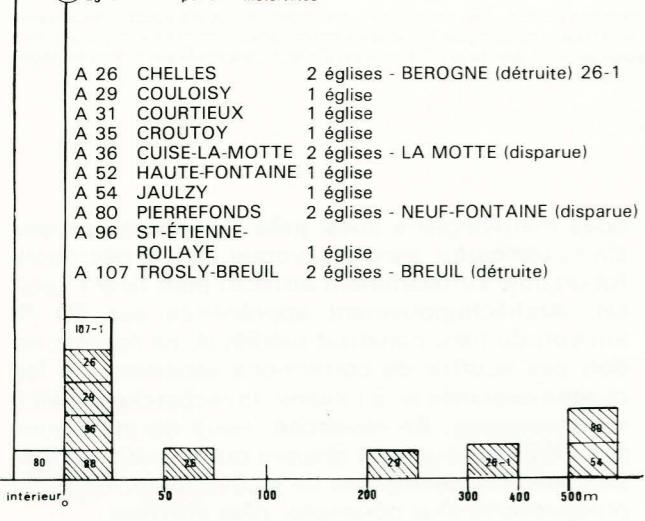
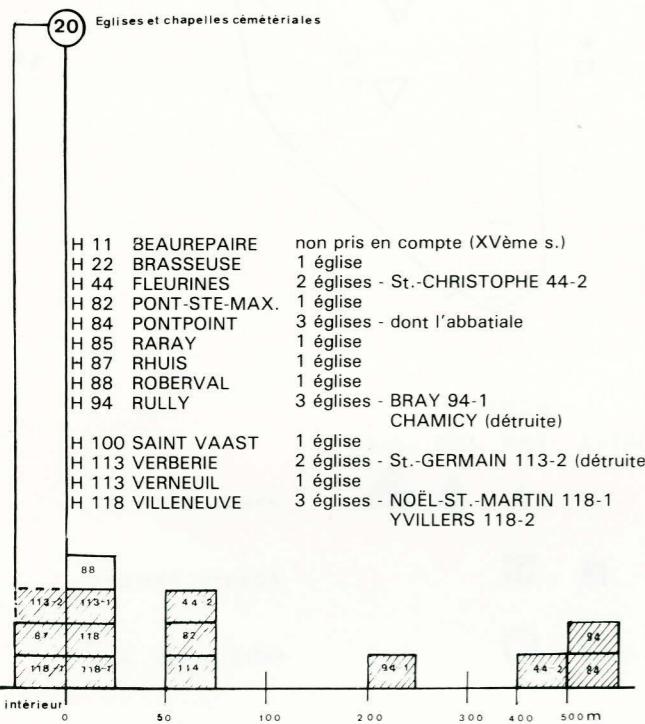
- la moyenne des découvertes dans les 3 cantons, proche de celle enregistrée par la méthode informatique sur l'ensemble du territoire de référence ;  
- les 7 points de différence, avec la moyenne procurée par l'ordinateur (85 %), traduisent la faiblesse de la recherche archéologique dans les cantons de Crépy-en-Valois et d'Attichy où peu de fouilles ont été engagées depuis la fin de la dernière guerre.

Il est clair que la présence de vestiges nécrologi-

ques mérovingiens aussi près des églises paroissiales témoigne, sans équivoque, que la nécropole fut un pôle suffisamment attractif pour fixer l'habitat. Archéologiquement appréhendé sur 30 % environ du parc construit médiéval, ce constat ne doit pas souffrir de corrections sensibles sur les quotas exprimés si, à l'avenir, la recherche venait à se développer. En revanche, nous ne maîtrisons pas l'habitat, supposé disparu ou déplacé, correspondant aux nécropoles de plein champ, faute de prospections plus poussées, plus étoffées.

Les ratios, calculés en partant des chiffres obtenus sur les 3 cantons, s'établissent comme suit :

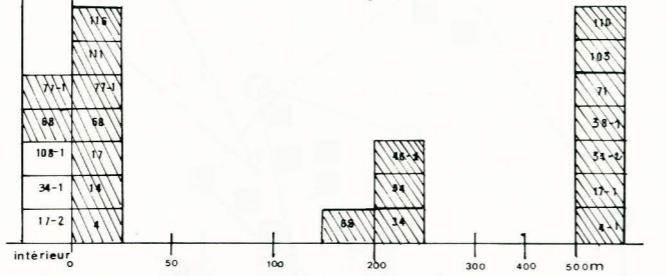
Canton :	Pont-Ste-Max.	Crépy-en-Val.	Attichy
% total des découvertes	69	67	82
Moyenne		73	
Statistique informatique		70	
% des découvertes à - 300 m de l'église	80	79	75
Moyenne		78	
Statistique informatique		85	



Sépultures du haut Moyen Age      Pas de sépultures du haut Moyen Age probables

### 53 Eglises et chapelles cimétieriales

F 4 AUGER-ST-VINCENT	3 églises - PARC-AUX-DAMES 4-1
F 12 BETHANCOURT	1 église
F 13 BETHISY-ST-MARTIN	1 église
F 14 BETHISY-ST-PIERRE	1 église
F 17 BONNEUIL	3 églises - BERVAL 17-1 LIEU-RESTAURÉ 17-2
F 34 CREPY	8 églises - ST-ARNOU 34-1 MERMONT 34-2
F 38 DUVY	2 églises - BAZOCHE 38-1
F 39 EMEVILLE	1 église
F 43 FEINGUEUX	2 églises
F 46 FRESNOY-LA-RIVIÈRE	4 églises - PONDRON 46-1
F 48 GILOCOURT	1 église
F 49 GLAINES	
F 68 MORIENVAL	3 églises
F 71 NERY	2 églises
F 76 ORMOY-VILLERS	2 églises
F 77 ORROUY	2 églises - CHAMPLIEU 77-1
F 89 ROCQUEMONT	1 église
F 92 ROUVILLE	1 église
F 95 RUSSY-BEMONT	3 églises
F 101 SAINTINES	1 église
F 103 SERY-MAGNEVAL	1 église
F 108 TRUMILLY	5 églises
F 110 VAUCIENNES	2 églises
F 111 VAUMOISE	1 église
F 116 VEZ	1 église



tab. XX : distance moyenne entre l'église et les sépultures du haut Moyen Age dans le canton de Crépy-en-Valois.

Enfin il faut reconnaître que nos références historiques, fondées sur l'état paroissial et de l'habitat à la fin du XVème siècle, se prêtent mal à des comparaisons entre l'implantation humaine à cette époque et celle antérieure au XIème siècle. Bien que soit démontrée l'existence de la majeure partie des paroisses bien avant l'an 1000, mais parce que l'étendue de leur juridiction nous échappe, il ne peut être question, au vu des résultats archéologiques actuels, de proposer, d'esquisser un canevas de l'organisation des terroirs aux périodes mérovingienne et carolingienne.

### b) - Les relations nécropole-habitat

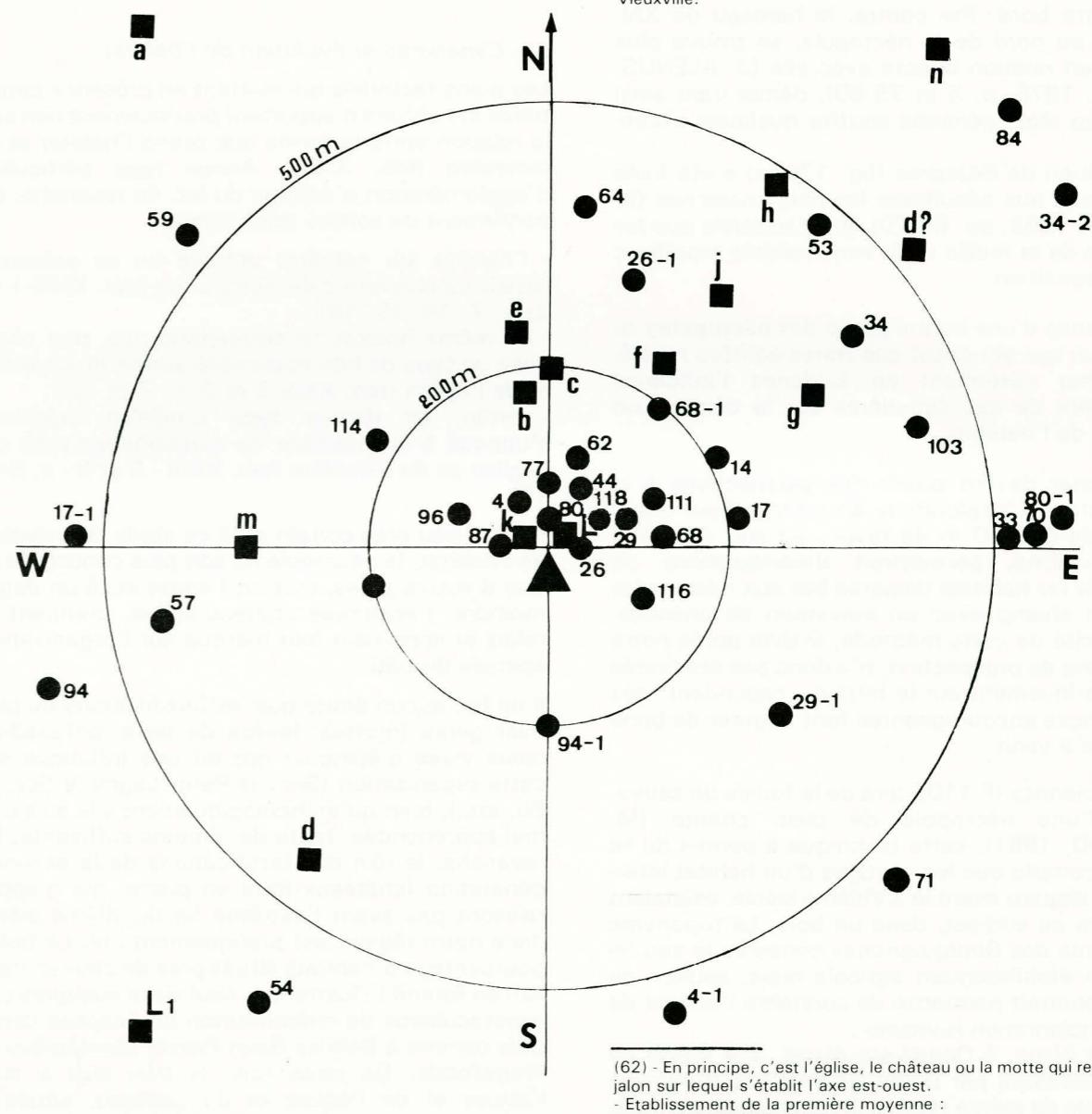
Une analyse de la position des nécropoles, en fonction de la disposition du bâti médiéval, permet d'étayer solidement l'hypothèse selon laquelle plus de la moitié des agglomérations actuelles, où la présence de vestiges du haut Moyen Age a été constatée dans leur périmètre, se sont d'abord installées du sud-est au sud-ouest de la nécropole avant d'entamer leur processus d'expansion ; il serait certainement plus logique d'emprunter le cheminement inverse et de dire que les populations regroupées du haut Moyen Age ont implanté, en premier lieu, leurs zones mortuaires du nord-est au nord-ouest de leurs habitats. Bien évidemment, cette démonstration ne peut s'établir qu'à partir d'une série d'observations concernant des nécropoles situées en limites ou hors zones construites médiévales. Elle n'est pas réalisable sur l'habitat groupé rassemblé. En effet il est impossible de distinguer la position initiale de ces nécropoles par rapport au bâti qui les aurait enveloppées par la

suite. Dans notre région, malheureusement, aucune fouille d'habitat déserté ne permet d'illustrer ce phénomène d'encerclement par la zone construite. Hors de la Picardie, les travaux archéologiques, menés depuis 1978 à Caen-Mondeville, dans le Calvados, paraissent fournir un bon exemple : l'habitat du haut Moyen Age le plus ancienement implanté (cabanes 8 puis 10) se trouve au sud-ouest du lieu d'inhumation établi à l'extrême fin du VIIème ou au début du VIIIème siècle, dans des ruines gallo-romaines (C. LORREN, 1982, p. 256 et 260) ; une petite église, édifiée sur celles-ci, très certainement contemporaine de la nécropole, favorise l'extension de la zone habitée tout autour de ce pôle attractif, les dernières cabanes s'établissant, au nord-est et au nord-ouest, en partie sur le cimetière (C. LORREN, 1982, pp. 267-268). Tout récemment, la fouille de Hières-sur-Amby (Isère) a mis en relation un habitat du haut Moyen Age au sud de la nécropole (P. PORTE et L. BUCHET, 1985).

Pour revenir à notre démonstration, la répartition des nécropoles situées au nord d'un axe est-ouest passant par le jalon médiéval le plus septentrional de l'espace construit représente 76 % (fig. 170). En se référant aux statistiques proposées par le tableau XV (relations habitats-cimetières), on s'aperçoit que 70 % des nécropoles du haut Moyen Age seraient établies dans un demi-cercle au nord de l'habitat médiéval, dont le rayon maximum oscillerait entre 500 et 600 m (62).

Fig. 170 : distance approximative entre les nécropoles du haut Moyen Age et le jalon médiéval le plus septentrional.

- zone de référence (\*) : 4 - Auger-Saint-Vincent, 4/1 - Parc aux Dames ;
- 14 - Béthisy-Saint-Pierre ; 17 - Bonneuil-en-Valois, 17/1 - Le Berval ;
- 26 - Chelles, 26/1 - Bérogne ; 29 et 29-I - Couloisy ; 33 - Creil ; 34 - Crépy-Géresme, 34/2 - Crépy-Mermont ; 44 - Fleurines-Saint-Christophe ; 53 - Ivors ; 54 - Jaulzy ; 57 - La Villeneuve-sous-Thury ; 59 - Lamorlaye-le-Lys ; 62 - Mareuil-sur-Ourcq ; 64 - Montépilly ; 68 et 68-I - Morienvill ; 70 - Nanteuil-le-Haudouin ; 71 - Néry ; 77 - Orrouy-Champlieu ; 80 et 80-I - Pierrefonds ; 84 - Pontpoint-Moriz ; 87 - Rhuis ; 94 - Rully, 94/1 - Bray ; 96 - Saint-Etienne-Royley ; 103 - Sery-Magneval ; 111 - Vaumoise ; 114 - Verneuil-en-Halatte ; 116 - Vez ; 118 - Villeneuve-sur-Verberie, Noël-Saint-Martin.
- hors zone de référence (■) : a - Bulles ; b - Cuignières ; c - Gury ; d et d ? - Hamoir ; e - Hérouville ; f - Longueil-Annel ; g - Montataire ; h - Roosmer ; j - Sacy-le-Petit ; k - Saint-Leu-d'Esserent ; l - Saint-Martin-Longueau (village), l/1 - Saint-Martin-Longueau ; m - Sezagnin ; n - Vieuxville.



Parmi les quelques cas qui contredisent cette constatation, certains trouvent une explication :

- à Néry (F 71), il s'agit d'un déplacement du lieu de culte à proximité du château, ce qui a attiré l'habitat près d'eux. Il semble bien que l'agglomération originelle se trouvait au sud-est de la nécropole, entre la ferme de Feu et la chaussée Brunehaut (fig. 23) ;
- à Pierrefonds (A 80), la nécropole qui se situait à l'est, à environ 800 m de l'église, semble résulter d'un habitat résiduel sur le site antique de «La Ville des Gaules» (ou du Mont Berny). Fouillée partiellement sous Napoléon III, cette nécropole fut complètement détruite pendant la première Guerre mondiale ;
- à Bulles (fig. 170-a), les sépultures se trouvent à environ 1 500 m du village. Il paraît bien qu'un habitat intercalaire se tenait à proximité, près de l'actuel hameau de Saine-Fontaine ;
- le cas d'Hamoir (fig. 170 d et d ?) fait illusion. Sur le territoire de cette localité belge, le cimetière du haut Moyen Âge occupe une position au nord-est, sur la rive droite de l'Ourthe, alors que l'agglomération, sans communication avec celui-ci, se place sur l'autre bord. Par contre, le hameau de Xhignesse, au nord de la nécropole, se trouve plus près et en relation directe avec elle (J. ALENUS-LECERF, 1978, p. 5 et 79-80), démontrant ainsi que cette règle générale souffre quelques exceptions ;
- la position de Sézagnin (fig. 170-m) a été fixée par rapport aux sépultures les plus anciennes (B. PRIVATI, 1983, pp. 65-70). Il est possible que les résultats de la fouille de la zone habitée modifient cette disposition.

La présence d'une bonne partie des nécropoles au nord d'un axe est-ouest des zones édifiées médiévales met nettement en évidence l'influence importante de ces cimetières sur la distribution spatiale de l'habitat.

Ce constat devrait ouvrir des perspectives à la prospection. L'exploration, en premier lieu, d'une superficie de 500 m de rayon, au sud des lieux d'inhumations, permettrait théoriquement de retrouver les habitats disparus liés aux nécropoles de plein champ avec un maximum de chances. L'efficacité de cette méthode, établie après notre campagne de prospection, n'a donc pas été testée systématiquement sur le terrain ; cependant, des expériences encourageantes font augurer de bons résultats à venir :

- à Vauciennes (F 110), lors de la fouille de sauvetage d'une nécropole de plein champ (M. DURAND, 1981), cette technique a permis de se rendre compte que les vestiges d'un habitat intercalaire, disparu avant le XVIII<sup>e</sup> siècle, existaient à 400 m au sud-est, dans un bois. Le toponyme «La Ferme des Bourguignons» conserve le souvenir d'un établissement agricole mais, seule, une fouille pourrait permettre de connaître l'origine de cette implantation humaine ;
- dans l'Aisne, à Condé-sur-Aisne, une fouille en cours, conduite par Didier BAYARD (63) sur une nécropole de même type, a été l'occasion de repérer des fonds de cabane à 300 m à l'est des sépultures (D. BAYARD, 1981 et 1986) ;
- de même, à Néry (F 71), en 1981, lors de la remise en culture d'un espace boisé, la découverte

de structures d'habitats au sud-est de la nécropole nous conforte dans cette opinion.

Les plans factoriels issus des analyses de correspondances entre les cimetières et les églises, puis entre les cimetières et les habitats sont moins pertinents que les tableaux croisés de contingences.

En dehors d'évidences criantes comme celle qui place les cimetières paroissiaux près des églises en habitat groupé ou celle qui s'oppose à la présence de sarcophages près des cimetières lorsque la titulature du lieu de culte est tardive, le plan résultant de l'analyse des relations entre cimetières et églises (tab. XXII) démontre, en général, que :

- les églises situées à la limite du bâti dominent celui-ci et renferment des sarcophages. Une majorité d'entre elles sont dédiées aux confesseurs mérovingiens ;
- les vocables paroissiaux font ressortir la faiblesse des dédicaces médiévales tardives et celles dévolues aux martyrs nationaux par rapport aux autres titulatures ; elle tendrait, encore une fois, à confirmer l'installation du réseau paroissial bien avant l'an 1000.

### c) - Cimetières et évolution de l'habitat

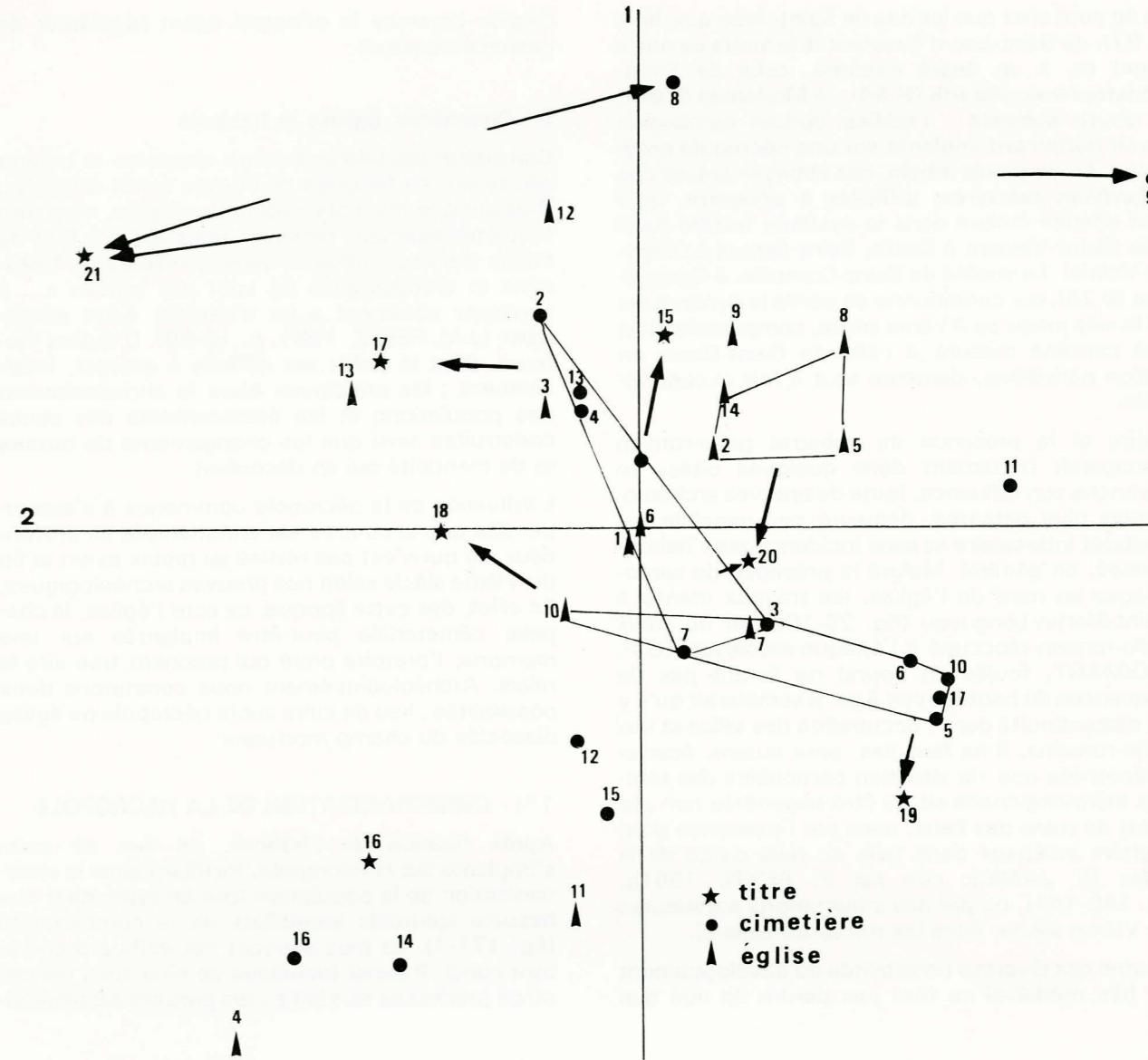
Les plans factoriels qui mettent en présence cimetières et habitats n'apportent pratiquement rien sur la relation entre la forme que prend l'habitat et le cimetière (tab. XXIII). Aucun type particulier d'agglomération n'émerge du lot. En revanche, ils confirment de solides oppositions :

- l'habitat sur substrat antique ne se présente jamais sous la forme de villages-rue (tab. XXIII-1 et 2- v. 7, 14, 15, 16) ;
- ce même habitat ne correspond pas, non plus, avec un type de bâti rassemblé autour du château et de l'église (tab. XXIII-2 et 3- v. 7 et 10) ;
- enfin, ce dernier type d'habitat médiéval s'oppose à la présence de sarcophages près de l'église ou du cimetière (tab. XXIII - 2 et 3 - v. 8 et 10).

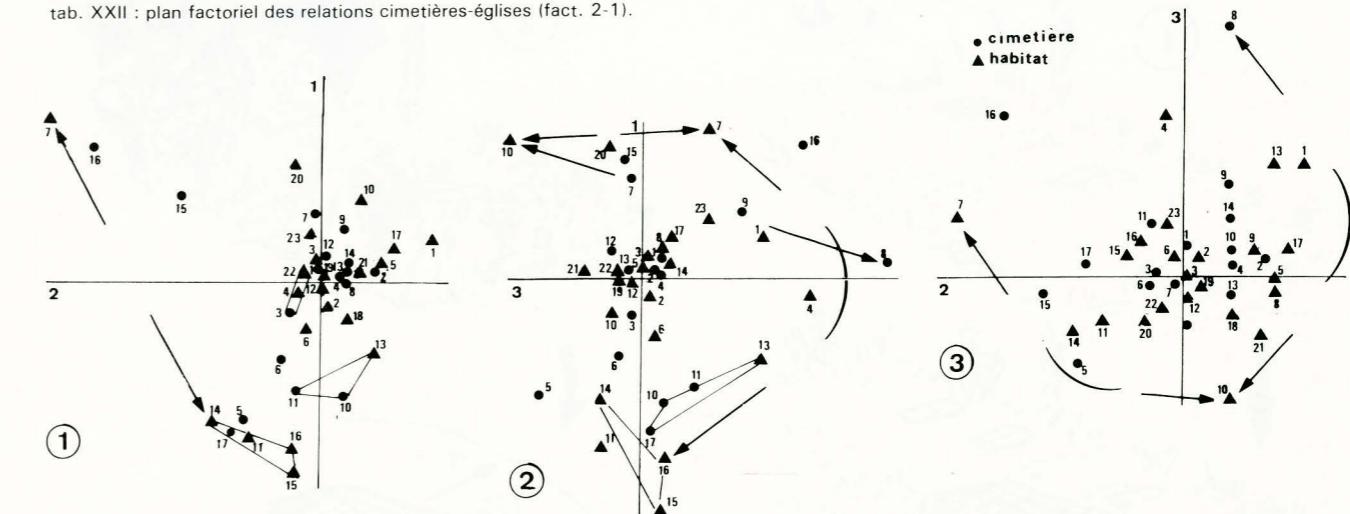
Il est à peu près certain qu'à ce stade d'évolution de l'habitat, la nécropole ne soit plus concernée et que d'autres pôles, surtout l'église et, à un degré moindre, l'ensemble château-église, prennent le relais et impriment leur marque sur l'organisation spatiale du bâti.

Il ne fait aucun doute que les fortifications du premier genre (mottes, levées de terre, palissades, haies vives d'épineux) ont eu une influence sur cette organisation (Sacy-le-Petit, Lagny-le-Sec, le Bu, etc.), bien qu'archéologiquement elle soit très mal appréhendée, faute de témoins suffisants. En revanche, le rôle des fortifications de la seconde génération (châteaux-forts en pierre) qui n'apparaissent pas avant l'extrême fin du XI<sup>e</sup> siècle dans notre région, est pratiquement nul. Le faible pourcentage d'habitats situés près de ceux-ci (tab. XII) en fournit l'illustration, sauf dans quelques cas spectaculaires de redistribution de l'espace construit comme à Béthisy-Saint-Pierre, Montépilloy et Pierrefonds. De rares fois, le bâti civil a subi l'attrait et de l'église et du château, situés à l'opposé l'un de l'autre ; comme à Droizelles (G.

(63) - Nous remercions D. BAYARD (D.R.A.H. de Picardie) de nous avoir communiqué ces renseignements.



tab. XXII : plan factoriel des relations cimetières-églises (fact. 2-1).



Tab. XXIII : Plans factoriels des relations cimetières-habitats (1 : fact. 2-1 ; 2 : fact. 3-1 ; 3 - fact. 2-3), qui font ressortir des oppositions entre habitats sur substrat antique (V 7) et rassemblés autour du château et de l'église (V 10, 16) ainsi qu'avec la présence de sarcophages (V 8).

115, Versigny) ou à Thiers (J 105), le village s'étire entre ces deux points.

Constatons, d'autre part, le peu de poids qu'ont exercé les abbayes et prieurés majeurs dans la cristallisation de l'habitat, contrairement à ce qu'avancent certains historiens (J.R. PITTE, 1983, p.

134) ; l'argument que «... les solitudes monastiques ont engendré des communautés profanes, villes ou villages, qui se développent peu à peu concentriquement... non seulement autour des monastères mais parfois autour de leurs granges et métairies» (G. LE BRAS, 1976, p. 29), devient, à nos yeux, difficilement recevable. En milieu rural,

on ne peut citer que les cas de Saint-Jean-aux-Bois (D 97), de Saint-Leu-d'Esserent (à la limite de notre zone) et, à un degré moindre, celui de Saint-Christophe-en-Halatte (H 44) ; à Morienvall (F 68), le doute subsiste : l'édifice cultuel carolingien paraît nettement implanté sur une nécropole antérieure. En contexte urbain, ces abbayes créent des *suburbium* précaires, difficiles à défendre, qu'il faut ensuite inclure dans le système fortifié de la ville (Saint-Vincent à Senlis, Saint-Arnoul à Crépy-en-Valois). La vitalité de Saint-Corneille, à Compiègne (D 28), qui conditionne en partie le dynamisme de la ville jusqu'au XVème siècle, comparable dans une certaine mesure à celle de Saint-Denis en région parisienne, demeure tout à fait exceptionnelle.

Enfin, si la présence du substrat gallo-romain transparaît nettement dans quelques cités, en revanche son influence, faute de preuves archéologiques plus patentes, demeure peu sensible sur l'habitat intercalaire et sans incidence sur l'habitat groupé, en général. Malgré la présence de sarcophages au nord de l'église, les travaux menés à Saint-Martin-Longueau (fig. 25-10), sur un *vicus* gallo-romain réoccupé à l'époque médiévale (G.P. WOIMANT, fouille en cours) ne livrent pas de séquences du haut Moyen Age. Il semblerait qu'il y ait discontinuité dans l'occupation des *villae* et *vici* gallo-romains. Il ne faut pas, pour autant, écarter l'hypothèse que «la situation particulière des tombes mérovingiennes ait pu être engendrée non par l'état de ruine des lieux, mais par l'existence d'un oratoire aménagé dans telle ou telle partie de la *villa*» (E. JAMES, cité par P. PERIN, 1981a, pp. 140-141), ou par des inhumations antérieures au VIème siècle, dans les ruines de celle-ci.

Toutes ces diverses possibilités du développement du bâti médiéval ne font pas perdre de vue que

l'église demeure le principal agent régulateur de l'espace construit.

## B - Cimetières, églises et habitats

Considérer les relations entre cimetière et habitat seulement en fonction de l'église serait simpliste. D'ailleurs, le rôle polarisateur de l'église, sans être fondamentalement remis en question, l'a tout de même été implicitement dans la mesure où historiens et archéologues ne sont pas arrivés «... à expliquer comment a pu s'exercer cette attraction» (J.M. PESEZ, 1981, p. 10-59). D'autres facteurs, dont le poids est difficile à estimer, interviennent ; les principaux étant la christianisation des populations et les déplacements des zones construites ainsi que les changements de mœurs et de mentalité qui en découlent.

L'influence de la nécropole commence à s'estomper dès que la contrée est christianisée en profondeur, ce qui n'est pas réalisé au moins avant la fin du VIème siècle selon nos preuves archéologiques. En effet, dès cette époque, ce sont l'église, la chapelle cémetière peut-être implantée sur une *memoria*, l'oratoire privé qui prennent très vite le relais. Archéologiquement nous constatons deux possibilités : lieu de culte sur la nécropole ou église dissociée du champ mortuaire.

### 1°) - CHRISTIANISATION DE LA NÉCROPOLE

Après fixation de l'habitat, un lieu de culte s'implante sur la nécropole, fortifiant ainsi la christianisation de la population tout en répondant aux besoins spirituels immédiats de la communauté (fig. 171-1). Le plus souvent cet édifice prend le titre curial. Il serait fastidieux de citer tous les cas où ce processus se vérifie ; les preuves archéologi-

ques sont nombreuses. On s'arrêtera à celles confirmées par des fouilles récentes : Champieu, Montataire, Morienvall, Noël-Saint-Martin, Rhuis, Senlis (St-Pierre et St-Rieul), Verberie (doc. annexe XII).

A Noël-Saint-Martin, à Gury (doc. annexe XX), l'église christianise une nécropole isolée de l'habitat. A Champlieu, à Saint-Pierre de Senlis, nous avons pu constater que l'édifice religieux primitif était implanté à la bordure de la zone des inhumations du haut Moyen Age. Il semble que les bâtisseurs aient pris soin d'épargner le plus grand nombre possible de sépultures. En milieu urbain, comme à Senlis, les nécropoles du haut Moyen Age se sont installées dans les ruines gallo-romaines. Ce phénomène n'est pas exceptionnel (E. SALIN, 1952, pp. 15-19).

Nos fouilles n'ont jamais permis d'établir la preuve irréfutable d'une installation sur une *memoria* ou sur un établissement paléo-chrétien. Bien connu par ailleurs, ce type d'implantation est parfaitement illustré par les travaux effectués à Genève (C. BONNET, 1977, pp. 50-62). Sur le site de Champlieu, la destruction de tous les éléments de datation pertinents, au cours des fouilles du XIXème et du début du XXème siècle, oblige à une réserve prudente sur la destination des substructures mises au jour dans la nef (doc. annexe IV-b). De même, à Rhuis, les quelques restes de fondations qui n'appartiennent pas à l'édifice du début du XIème siècle ne peuvent pas être datés (doc. annexe VI-b).

Enfin les fouilles de nos collègues, ainsi que les nôtres, n'ont jamais démontré, d'une façon formelle, une implantation chrétienne sur un édifice cultuel païen (*fanum* ou temple). Ce ne sont pas les deux morceaux de substructures à angle droit mis au jour sous l'église de Louvres, dans le Val d'Oise (fig. 25-3), qui en font «un haut lieu sacré» (C. HUET, 1979 p. 63) ; ils ne permettent pas de créditer l'existence d'un temple dédié à Mercure (R. GUADAGNIN, 1982, p. 150). A Senlis les nécropoles du haut Moyen Age s'installent dans les ruines de la cité non remparée (les substructions mises au jour dans le cimetière et l'église Saint-Pierre semblent appartenir à des édifices civils ; les sépultures de Saint-Rieul sont installées dans le fossé antique ; les sarcophages de Saint-Jean-de-Jérusalem se trouvent dans une ancienne *isola* ; quant à la nécropole gallo-romaine, elle se situe au nord de la ville). A la limite, nous serions presque enclin à soutenir la thèse contraire à celle qui propose la permanence du lieu de culte païen, puis chrétien :

- à Champlieu, le temple situé à 400 m à vol d'oiseau de l'église, a reçu une toute autre destination (les Tournelles) ;
- à Vendeuil-Caply (Oise), les églises de ces deux hameaux sont totalement dissociées de l'ensemble gallo-romain ;
- en forêt d'Halatte, au nord de Senlis, le temple, situé près du village disparu de Malgenet, n'a jamais reçu de chapelle, ni même un calvaire. Dans d'autres régions, les mêmes remarques peuvent être formulées ; citons l'exemple des fouilles d'Alba (Ardèche) où la preuve n'est pas faite d'une implantation d'un édifice paléo-chrétien sur un temple (Y. ESQUIEU et R. LAUXEROIS, 1975, pp. 5-9).

Nous pensons qu'il faut être extrêmement méfiant à l'égard des substructures antiques rencontrées dans le sous-sol de nos églises régionales. Les traditions gallo-romaines, dans l'art de bâtir, se sont perpétuées jusqu'à l'époque carolingienne (L. MUSSET, 1971, p. 171). L'église de la Basse Oeuvre, à Beauvais, ainsi que les étages des tours de la première enceinte de Senlis sont là pour nous le rappeler.

Dans l'ensemble, la pérennité de ces cimetières a duré jusqu'au XIXème siècle au moins. Certains sont encore en usage, comme à Montataire, Béthisy-Saint-Pierre ou Rhuis. Mais c'est l'église qui devient le centre social de la communauté humaine ; elle contribue à l'organisation de l'espace construit, en fonction de sa position et de la voie la desservant, à l'origine de nombreux villages-rue.

Parfois, cet ensemble cimetière-église est incapable de retenir l'habitat qui se déplace vers d'autres pôles. Le plus souvent ce sont les axes commerciaux, fluviaux ou terrestres, qui remodèlent le paysage construit comme à Neufchelles (canal de l'Ourcq), à Noël-Saint-Martin (la voie flandreuse) ou à Pontarmé qui, d'un habitat rassemblé, se transforme en village-rue à la suite de la création, au XIIIème siècle, d'une route reliant Paris à Compiègne. A de rares exceptions près (Montagny-Sainte-Félicité, G 65), le point défensif ne motive le déplacement de la population que lorsqu'il est associé à un lieu de culte ; bien souvent une chapelle castrale emprunte le titre paroissial, soit parce que l'église mère tombe en ruine, soit pour d'autres raisons, dont il ne faut pas écarter le poids de la puissance châtelaïne, et le bâti civil vient, peu à peu, se fixer autour de ce nouveau centre d'intérêt. Les exemples qu'on peut fournir demeurent, cependant, conjecturaux : Néry, Ivors, etc. Malgré l'assurance que ces chapelles castrales soient devenues des églises paroissiales, aucune démarcation archéologique suffisante n'a été entreprise dans les nécropoles avoisinantes afin de s'assurer qu'un lieu de culte y existait bien auparavant et que son abandon coïncide avec l'usage du nouvel édifice réservé aux fidèles.

### 2°) - ÉGLISE DANS L'ESPACE CONSTRUIT

Dans ce second cas de figure, après fixation de l'habitat, un lieu de culte (oratoire, église privée ou conventuelle) s'installe dans la nouvelle agglomération ou à proximité (fig. 171-2). La mémoire collective en a très rarement enregistré et conservé les dates de création, sauf pour les communautés religieuses. Les tolérances accordées pour les inhumations *ad sanctos* aux fondateurs des lieux de culte et à leur entourage, ainsi que les «encouragements» du pouvoir ecclésiastique pour que les fidèles soient enterrés dans le cimetière établi autour de l'édifice cultuel nouvellement fondé font que, peu à peu, dans l'esprit des populations, le désir de reposer en terre chrétienne devient plus fort que l'envie d'avoir sa sépulture dans l'enclos traditionnel (P. ARIES, 1977, p. 53). Il faut ajouter à cela un changement dans les mœurs et les mentalités, porteur d'un encouragement à la cellule familiale restreinte (ascendants et descendants directs) au détriment de la famille large, de la fratrie (R. FOSSION, 1970, pp. 124-125). Il y a de fortes probabilités pour que la conjonction de ces dif-

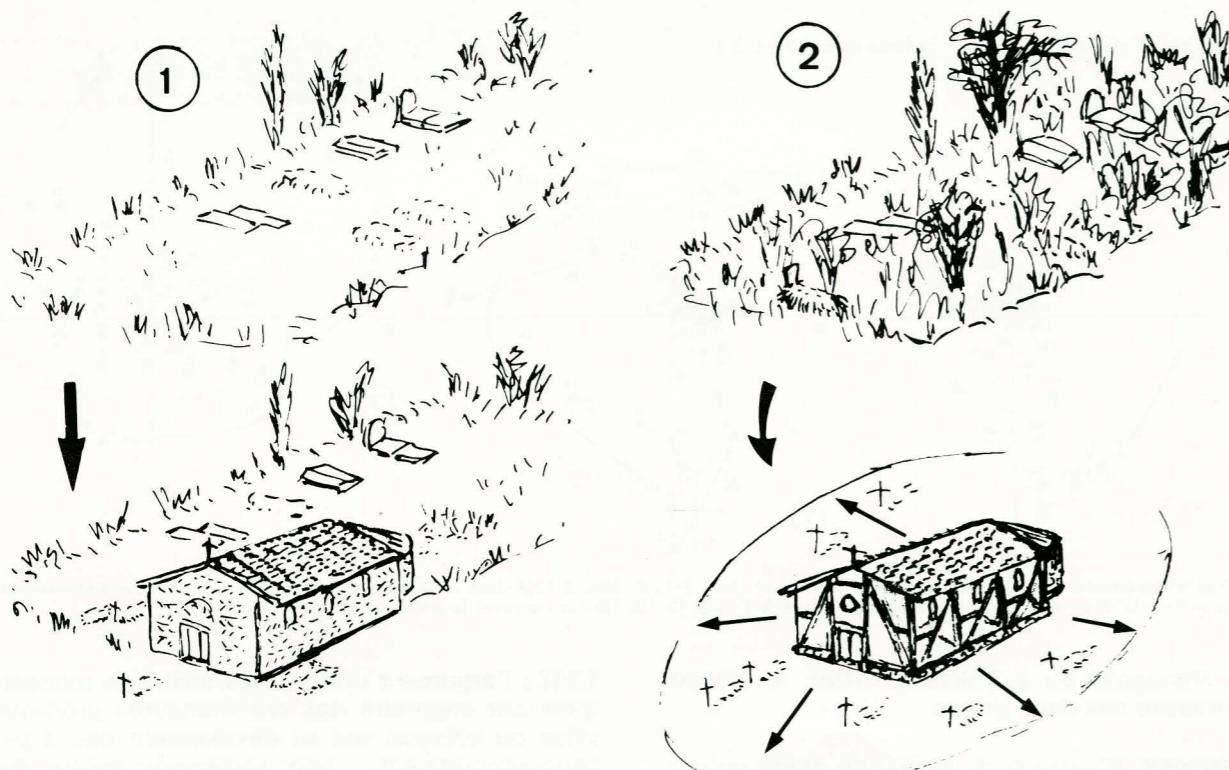


Fig. 171 : relais exercé par le lieu de culte dans la fixation de l'habitat. 1 - implantation d'un bâtiment cultuel en limite de la nécropole païenne ; 2 - abandon progressif de la nécropole au profit d'un édifice religieux placé ailleurs.

férents faits de société ait largement contribué à l'abandon de nécropoles où la disposition linéaire et extensive, malgré les réutilisations fréquentes des fosses, se prêtait mal aux nouvelles conceptions morales et affectives. La nécropole traditionnelle tombe en désuétude progressivement ; comme celle-ci a certainement encore reçu des inhumations chrétiennes pendant un certain temps, leur souvenir est concrétisé par la présence d'un calvaire dont l'existence est, bien souvent, parvenue jusqu'à nos jours («la Croix des Ormeaux» à Jaulzy, «la Croix Rouge» à Beaurepaire, Bérogne et Néry, etc.).

Archéologiquement, ce transfert de la nécropole vers le cimetière chrétien se constate dès la fin du VIII<sup>e</sup> siècle ou dans le courant du IX<sup>e</sup>, comme l'ont démontré les fouilles de Longueil-Annel et de Sacy-le-Petit (fig. 25, 2 et 8). Dans cette dernière localité, la présence des Bénédictins est attestée dès 877, lors de la dotation de l'abbaye Saint-Corneille de Compiègne par Charles le Chauve (E. MOREL, 1904a). L'arrivée des moines, établis au sud-ouest de la nécropole dans des bâtiments contigus à l'église paroissiale actuelle, n'affecte en rien la distribution du paysage construit conditionné par la «motte» (M. DURAND, 1987b et doc. annexe XVI-c). Hors de notre région ce constat se vérifie à Saint-Martin-de-Lorcy, près d'Arville, en Belgique, où l'église est implantée dans le courant du VIII<sup>e</sup> siècle (A. MATHYS et G. HOSSEY, 1971, p. 32). Il en est de même à Saint-Laurent-de-Pelissanne, dans les Bouches-du-Rhône, mais à une date un peu antérieure (M. FIXOT et J. PROUST, 1971, p. 235). C'est aussi le cas à la Courneuve en Seine-Saint-Denis (J. AJOT et A. BULARD, 1980, p. 99).

En plus de ces deux possibilités d'établissement du lieu de culte, il existe une autre éventualité, particulièrement mise en relief par P. PERIN ; il s'agit d'une phase transitoire où nécropole et cimetière sont en service : «... il semble bien, en effet, compte tenu d'un certain décalage chronologique, que ce soient les nécropoles paléo-chrétiennes suburbaines qui aient servi de modèle à un certain nombre de grandes nécropoles rurales à inhumations prédominantes en sarcophages, établies autour de sanctuaires fondés au cours de l'époque mérovingienne. Dans la plupart des cas, cependant, ce n'est qu'à la fin de l'époque mérovingienne que les inhumations en sarcophages se multiplient dans les nécropoles rurales extérieures aux habitats, au moment précisément où elles vont être abandonnées au profit de nouveaux cimetières adjacents aux églises paroissiales qui étaient créés dans nombre de bourgades et dont les plus anciennes inhumations sont très souvent en sarcophages (les sarcophages se multipliant de la même façon quand ces églises furent implantées sur les nécropoles extérieures aux habitats)» (P. PERIN, 1981a, p. 135).

Dans ces conditions, le secours de l'archéologie devient aléatoire si le sanctuaire chrétien renfermant des sarcophages n'est pas fouillé de façon exhaustive. Le doute sera toujours permis :

- si deux nécropoles, dont l'une christianisée, sont situées à proximité, sur le même terroir, comme à Couloisy (A 29) ou à Chelles (A 26) ;

- en habitat groupé, si la démonstration de l'antériorité des inhumations par rapport au bâtiment ne peut être faite (chronologie relative), comme c'est

le cas à Rhuis (H 87) : en consultant le plan de masse de la fouille (doc. annexe VI-b), on remarque parfaitement une reprise en sous-œuvre du mur pignon. Il est donc impossible de savoir si les sarcophages 1a et 1b étaient accolés à la fondation ou s'ils ont été coupés par les travaux. En revanche, le problème ne se pose pas dans les mêmes termes à l'église Saint-Lucien de La Courneuve, en Seine-Saint-Denis (fig. 172) ; là, il est indéniable que les sarcophages ont été coupés à la suite des remaniements successifs du plan de l'édifice. La chapelle Saint-Germain de Querqueville, dans la Manche, illustre parfaitement l'exemple de synchronisme qui peut exister entre la construction du bâtiment et les inhumations en sarcophages (R. DOLD, 1978, p. 110 et 115).

#### C - La nécropole à l'origine de nos villages

A ce stade de notre étude, il semble bien que la nécropole païenne soit à l'origine d'une grande partie de nos villages actuels. Trois phases se dégagent entre l'émergence et le développement de l'habitat au haut Moyen Âge.

- Phase I : fixation d'un groupe humain et création de l'aire cémétériale à proximité ; la pérennité de la nécropole antique est rarement assurée (Champlieu).

Les raisons de ce passage de l'habitat dispersé à l'habitat groupé ne sont pas perçues par l'archéologie. Elle peut seulement, à travers les sépultures, fournir un *terminus post quem* que nous situons dans la seconde partie du V<sup>e</sup> siècle. Des réponses partielles peuvent être avancées par l'histoire. Le regroupement des populations serait la conséquence des troubles du IV<sup>e</sup> siècle : révolte des Bagaudes, Grandes Invasions suivies d'un creux démographique (L. MUSSET, 1965) ; la restructuration politico-économique qui s'ensuivit (J. CHAPELOT et R. FOSSION, 1980, p. 57) réintroduit la notion de «village», sous la pression du monde barbare et du vieux fond celtique (J.M. PESEZ, 1981, p. 1056).

- Phase II : distribution de l'habitat et organisation de celui-ci près de la nécropole, de préférence au sud, et, très certainement, christianisation assez rapide du lieu d'inhumation ou de l'espace construit. Nous ne possédons pas de preuves archéologiques de l'évangélisation de nos campagnes avant la fin du VI<sup>e</sup> siècle (Montataire). Hors de notre région, une bonne illustration de cette conversion est fournie par la chapelle funéraire d'Hordain, dans le Nord (P. DEMOLON, 1974 et P. PERIN, 1981b, p. 47), érigée aux VI-VII<sup>e</sup> siècles.

Cette situation de «flottement» de l'habitat peut s'identifier avec la période mise en évidence par P. PERIN, au moment où s'engage la désaffection de la nécropole au profit du cimetière chrétien. Cette phase transitoire, difficile à situer dans le temps, peut être aussi proche de la phase I que de la suivante.

- Phase III : lorsque l'habitat s'est stabilisé, il se développe en fonction de la position de l'église qui a pris, dès la phase II, le relais dans l'organisation de l'espace construit.

Ce dernier palier est perçu archéologiquement vers la fin du VIII<sup>e</sup> siècle ou au début du IX<sup>e</sup> (abandon des nécropoles de Sacy-le-Petit et de

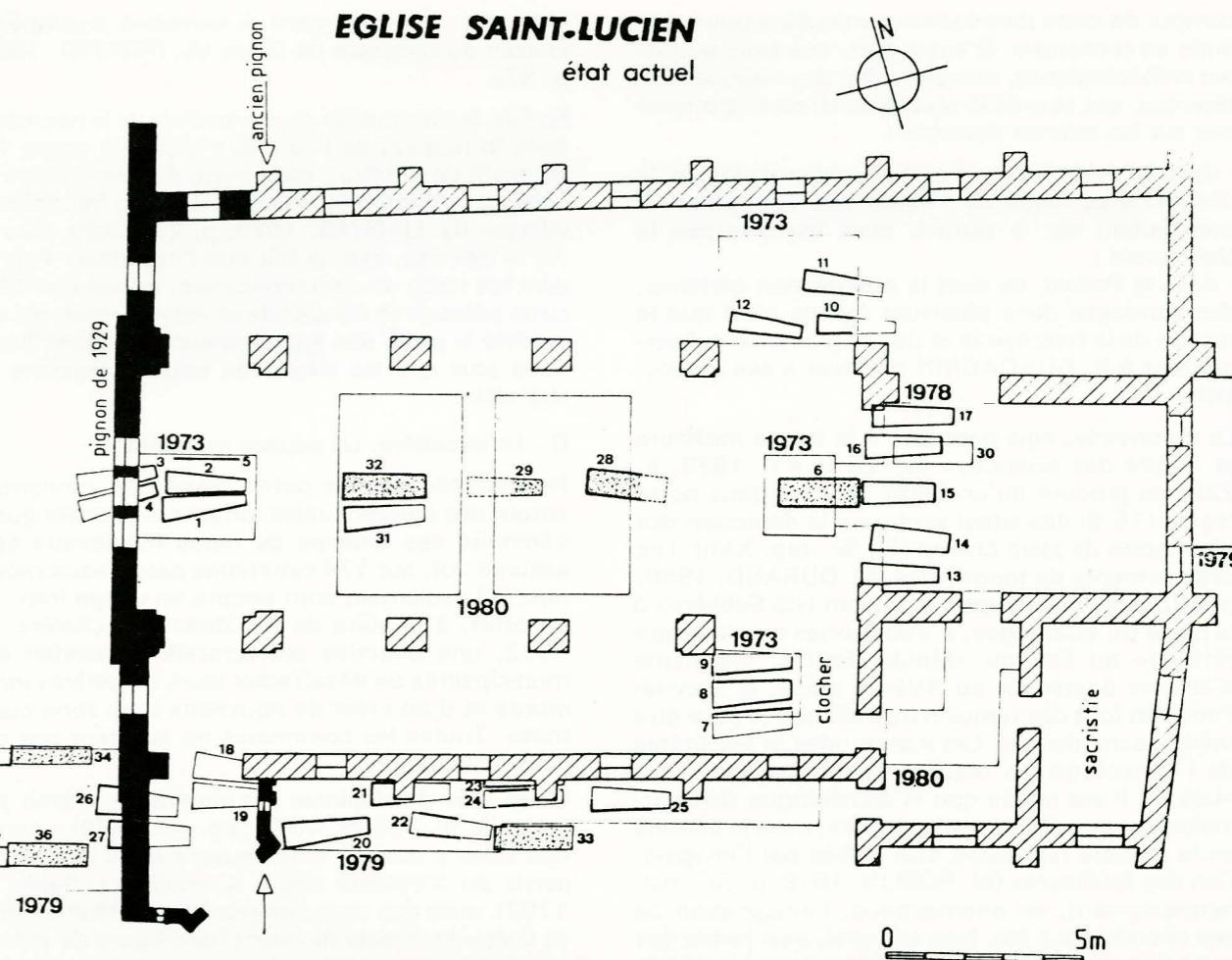


Fig. 172 : plan de fouille de l'église Saint-Lucien à La Courneuve (document Alain BULART).

Longueil-Annel). Ce constat, fondé sur l'enquête archéologique menée uniquement sur les nécropoles voisines des villages actuels, demanderait à être corroboré par des fouilles sur les habitats disparus et les nécropoles de plein champ qui les accompagnaient.

A cette étape de notre recherche il est indispensable de confronter notre démarche aux travaux menés sur les origines des villages dans le Vexin français et le Pays de France, voisins de notre région. Les résultats de notre enquête vont dans le même sens que les observations faites dans le Vexin français : «les lieux d'habitats de cette époque (mérovingienne) sont pratiquement les mêmes que de nos jours» (J. SIRAT, 1979a, p. 2) ; en revanche, notre synthèse diverge fortement des conclusions émises en Pays de France (R. GUADAGNIN, 1982). Ce chercheur voit l'installation de la quasi totalité des villages sur les ruines des *villae* gallo-romaines.

Comme dans le Valois et le Senlissois, cette implantation n'est pas la règle générale dans le Vexin français (J. SIRAT, 1979b, pp. 1-14). Dans notre région, les sites gallo-romains repérés près des agglomérations rurales sont pratiquement tous abandonnés dans le courant du IV<sup>e</sup> siècle ; quelquefois un habitat précaire subsiste jusqu'au V<sup>e</sup> siècle. Ceux réoccupés le sont après une période d'abandon assez longue (La Villeneuve-sous-Thury, Saint-Martin-Longueau), sauf sur de grands sites comme Champlieu ou Vendeuil-Caply, où la proximité de ruines importantes a maintenu

un habitat avoisinant, mais non *in situ*, ce qu'il est important de souligner.

Alors, il faut s'interroger sur des conclusions aussi contradictoires dans une région mitoyenne à la nôtre (fig. 173). Une constatation s'impose : l'espace habité diffère totalement, comme le souligne la prospection dans le Pays de France ; alors qu'au Sud-Est de l'Oise l'habitat intercalaire a autant d'importance que l'habitat groupé, par contre il est sous-représenté en Parisis (R. GUADAGNIN, 1982, p. 170). Le chercheur a dû tenir

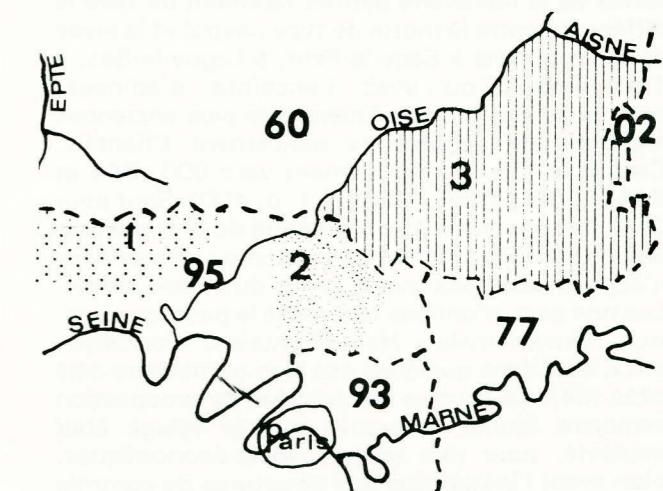


Fig. 173 : situation des trois zones d'études, au nord du Bassin parisien ; 1 - Vexin français, 2 - Pays de France et Parisis, 3 - Sud-Est de l'Oise (Senlissois et parties du Multien et du Valois).

compte de cette distribution particulière pour conduire sa recherche. D'autre part, ces trois enquêtes archéologiques, menées selon des optiques différentes, ont abordé le problème en ne s'appuyant pas sur les mêmes données :

- dans le Vexin français et au Sud-Est de l'Oise, la démarche se fonde sur l'étude des nécropoles, la prospection sur le terrain, mais exploite peu la toponymie ;

- dans le Parisis, ce sont la prospection aérienne, des sondages dans plusieurs églises ainsi que le renfort de la toponymie et de l'hagonymie qui permettent à R. GUADAGNIN d'arriver à ses conclusions.

La toponymie, «qui peut être à la fois la meilleure et la pire des sciences» (M. LE GLAY, 1975, p. 226) ne procure qu'un faible secours dans notre région (15 % des sites) sauf pour la détection des nécropoles de plein champ (50 % - tab. XVII). Les déplacements de toponymes (M. DURAND, 1986, p. 49), leurs changements de nom («la Sablière» à la place du «Carnage», à Vauciennes ou «la Motte Rifflard» au lieu du «Moulin Brûlé», toponyme d'ailleurs postérieur au XVème siècle, à Sacy-le-Petit), en font des témoins trop aléatoires pour être utilisés sans danger. Les incertitudes et les limites de l'étymologie en matière historique sont connues, et il est admis que «l'archéologue doit normalement compléter cet inventaire, mais la pénurie en la matière ne saurait être palliée par l'imagination des fouilleurs» (M. ROBLIN, 1978, p. 3); malheureusement, en onomastique, l'imagination de ces chercheurs a été, bien souvent, plus fertile que celle des archéologues, attachant toute une foule de *cognonem* à des séries de villages lorsque les sources et l'inspiration leur faisaient défaut.

Il existe tout de même des points convergents dans nos études respectives : Nous tombons tous d'accord pour reconnaître la mise en place aux époques mérovingienne et carolingienne de la majeure partie du réseau paroissial tel qu'il se présente à l'aube de la guerre de Cent Ans. (R. GUADAGNIN, 1982, p. 223; J. SIRAT, 1979a, p. 4) ainsi que la faible contrainte exercée par les systèmes défensifs.

Il est intéressant de noter le rôle très modeste joué par les points fortifiés dans le processus de développement de l'habitat. Pour l'instant, l'insuffisance de la recherche permet rarement de faire la différence entre la motte de type castral et la levée de terre comme à Sacy-le-Petit, à Lagny-le-Sec, à Trosly-Breuil, ou avec l'enceinte d'épineux, comme au Bu, près de Thiers. Les plus anciennes mentions de «châteaux» concernent Chantilly, Creil et le Lys, respectivement vers 900, 944 et 946 (A. DELETTRE, 1842, T 1, p. 400). Sauf pour Creil, ils sont loin d'être à l'origine de la cristallisation d'un habitat. Quant aux châteaux en pierre, ils n'apparaissent pas avant la fin du XIème siècle. Eux non plus, n'ont pas redéployé le paysage construit (Ermenonville, Haute-Fontaine, Pontarmé, etc.), sauf dans quelques cas bien particuliers déjà cités (64). Là encore, les données de prospection semblent fournir la preuve que le village était implanté, pour des raisons socio-économiques, bien avant l'installation des structures de contrôle et de commandement ; ces dernières ne paraissent pas avoir gravement perturbé le découpage paroissial, déjà entamé au IXème siècle (Hincmar s'en

plaignait), contrairement à certaines hypothèses émises au colloque de Caen (A. DEBORD, 1981, p. 97).

En fait, la part initiale et primordiale de la nécropole dans la fixation de l'habitat s'estompe assez vite au profit de l'église ; mais cette dernière réalité ne doit pas cautionner l'idée que «l'église fait naître le village» (G. LE BRAS, 1976, p. 28). Dans plus de 70 % des cas, elle ne fait que l'organiser. Puis ce sont les voies de communication, reliant ces différents pôles de la vie sociale et économique, qui ont modelé le profil des agglomérations rurales, beaucoup plus que les sièges du pouvoir légaliste ou châtelain.

#### D - Le cimetière, un espace mouvant

Représentée par les petits cimetières rencontrés autour des églises rurales, on pouvait penser que la pérennité des champs de repos médiévaux était assurée ; or, sur 174 cimetières paroissiaux reconnus, 33 seulement sont encore en usage (tab. X). En effet, à la suite de l'épidémie de choléra, en 1832, une directive préfectorale demandait aux municipalités de désaffecter leurs cimetières *intramuros* et d'en créer de nouveaux hors zone construite. Toutes les communes ne suivirent pas ces recommandations.

Cette idée de déplacer les cimetières n'était pas nouvelle (P. ARIES, 1977, pp. 472-489) ; certaines villes y avaient déjà souscrit dans la seconde partie du XVIIIème siècle (Compiègne, Senlis en 1780), mais des cités comme Acy-en-Multien (B 1) et Crépy-en-Valois devaient faire figure de précurseurs puisque certains de leurs cimetières étaient déjà hors les murs en 1609 (fig. 36 et plan de la gruerie. A.n. NII Oise 10).

Les faibles étendues de nos fouilles n'ont pas permis de mettre en évidence les extensions et les réductions successives de la surface cémétariale, perçues seulement à travers les textes (P. ARIES, 1977, p. 61 et 67).

#### 1°) - LE CIMETIÈRE AGRESSÉ

Differentes actions, délibérées ou parce qu'elles semblaient aller de soi, ont été menées contre les cimetières traditionnels, qu'ils soient en usage ou désaffectés.

- les ventes des biens nationaux et communaux ont placé une bonne partie des enclos mortuaires des communautés religieuses dans le domaine privé, ainsi que certains cimetières paroissiaux comme ceux de Boullare (B 19), Saint-Germain de Bouillant (F 34), Fulaines (B 62), Saint-Pierre de Pontpoint (H 84), etc.

- l'intégration, dans l'urbanisation communale, des espaces libérés par les cimetières désaffectés a fait disparaître leurs anciennes limites ; quelquefois, cet emplacement n'est plus visible, comme à Acy-en-Multien (B 1), au Plessis-Belleville (G 60) et à Compiègne (Saint-Antoine).

- les constructions privés ou publiques ont annexé une partie de la superficie cémétariale ; le plus souvent l'édification d'une cure, au XVIIIème siècle, est responsable de cet empiètement comme à Lévignen (B 61), Pierrefonds (A 80), Silly-le-Long (G 104), etc.

(64) - A Montepillay, l'actuel château a été précédé d'une motte, arasée vers 1950 ; elle se situait au «Buisson de Montepillay», au nord, en direction de la nécropole reconnue en 1870 (plan A.n. NIII 181).

- le redéploiement du domaine réservé aux défunts a englobé l'ancien cimetière dans un autre, plus récent, comme à Bonneuil-en-Valois (F 17), Saint-Vaast-de-Longmont (H 100), Silly-le-Long (G 104), Montataire. Sur les 174 cimetières paroissiaux recensés (tab. X), 15 enclos cémétariaux désaffectés ont conservé, à peu près, les limites qu'ils avaient sous l'Ancien Régime ; 85 sont intégrés dans l'urbanisme communal et 41 font partie du domaine privé.

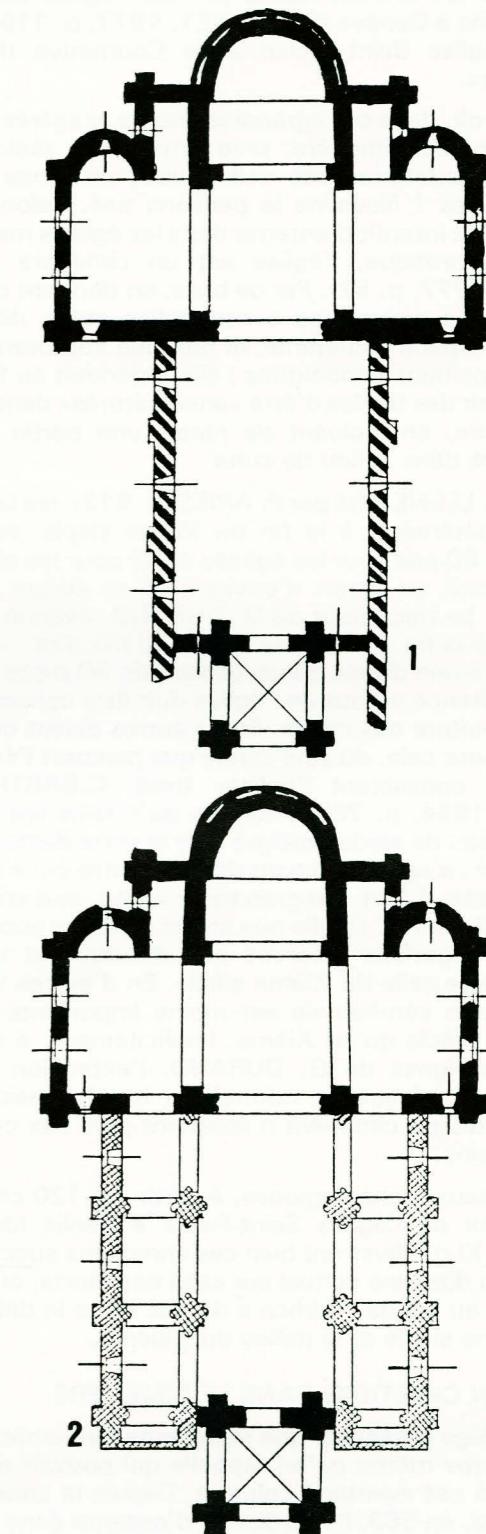
Ces restrictions de l'espace mortuaire ne datent pas des Temps Modernes. Au Moyen Age, des constructions de toutes sortes empiétaient déjà sur leur superficie. Les plans du cimetière des Innocents à Paris (M. FLEURY, 1974, pp. 65-66), les documents recueillis par P. ARIES (1977, pp. 68-76), l'enquête menée en Anjou sur les cimetières «lotis» (E. ZADORA-RIO, 1980, pp. 319-329) ainsi que la fouille de Caen-Mondeville (C. LORREN, 1982, pp. 267-268) attestent cet état de fait. Les investigations archéologiques, trop modestes, conduites dans nos cimetières médiévaux n'ont jamais pu mettre en avant ces particularismes. Tout au plus, la fouille du cimetière Saint-Pierre, à Senlis, fait clairement apparaître que le doublement du rempart médiéval, sous le règne de Louis XI, a disposé d'une partie de la surface réservée aux sépultures (doc. annexe XI, plans 16 à 19). Elle a permis aussi de noter la présence de fours de bronziers et de moules à cloches, installations généralement rencontrées à l'intérieur des édifices cultuels. Cette batterie de fours et de moules date des XV et XVIème siècles (fig. 174 et doc. annexe XI-t).

Mais le principal responsable du rétrécissement de l'aire cémétariale, c'est le sanctuaire lui-même. A



Fig. 174 : moule de cloche de 120 cm de diamètre, dans le cimetière Saint-Pierre à Senlis (fouille Didier VEERMEESCH, photo Marc DURAND).

partir du XIème siècle, une frénésie de reconstruction, sous laquelle se dissimulent mal des sentiments d'orgueil, de prestige, s'empare des fidèles : «... pour réédifier les bâtiments des églises, bien que la plupart, fort bien construits, n'en eussent nul besoin ; une véritable émulation pousse chaque communauté chrétienne à en avoir une plus somptueuse que celle de ses voisins» (R. GLABER, rééd. 1886). Les fouilles semblent démontrer que les premiers travaux d'extension se font en partant du chevet de la nef, bien souvent de plan basilical, afin de créer un nouveau chœur ; les travaux menés à Champlieu, Morienvale (fig. 175), Noël-



Saint-Martin, Rhuis et Senlis vont dans ce sens. Viennent ensuite, et jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, des agrandissements de part et d'autre de la nef ; ils empiètent largement sur le cimetière et amènent l'assiette du bâtiment à la limite de la voirie. On assiste aussi à un second aménagement du chœur, après les destructions des guerres anglo-françaises et franco-bourguignonnes.

Quelquefois, une ou deux travées sont ajoutées du côté du couchant (Champlieu). Ces aménagements successifs se vérifient aussi un peu partout en Occident : chapelle de Querqueville (R. DOLD, 1978, p. 115), église Saint-Pierre-l'Estrier, près d'Autun (C. SAPIN, 1982, p. 100), église de la Madeleine à Genève (C. BONNET, 1977, p. 115 et 127), église Saint-Lucien à La Courneuve (fig. 172), etc.

Faut-il voir, dans ces agrandissements exagérés au détriment du cimetière, uniquement des réalisations ostentatoires des collectivités citadines et villageoises ? Nous ne le pensons pas. Selon le droit, il est interdit d'enterrer dans les églises mais, dans la pratique, l'église est un cimetière (P. ARIES, 1977, p. 52). Par ce biais, en donnant des dimensions excessives à son église et en diminuant l'espace cémétierial, la fabrique contournait les dispositions canoniques ; elle répondait au fervent désir des fidèles d'être «ensépulturés» dans le sanctuaire, en incluant *de facto*, une partie du cimetière dans le lieu de culte.

Selon E. LESNE (cité par P. ARIES, p. 612), les limites cémétoriales, à la fin du XI<sup>e</sup> siècle, sont fixées à 60 pas pour les églises et 30 pour les chapelles, soit un rayon d'environ 45 m autour de l'église. Le traducteur de G. DURAND, évêque de Mende à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, lui fait dire : «Or quelques-uns disent qu'un espace de 30 pieds de circonférence autour de l'église doit être consacré à la sépulture des morts. Et les autres disent qu'il suffit, pour cela, du seul cercle que parcourt l'évêque en consacrant l'église» (trad. C. BARTHELEMY, 1854, p. 78). Il semble qu'il faille lire 30 pas au lieu de pieds ; malgré cela le texte demeure peu clair : s'agit-il vraiment de la circonférence ? A notre sens, il faut comprendre le rayon, soit entre 27 et 30 mètres. Quelle que soit la distance acceptée, la superficie réservée aux défunt est loin d'atteindre celle du XI<sup>e</sup> siècle. En d'autres termes, l'aire cémétoriale est moins importante au XIII<sup>e</sup> siècle qu'au XI<sup>e</sup>. Implicitement, à travers les lignes de G. DURAND, l'extension du sanctuaire lui semble normale et les dimensions restreintes du cimetière n'étonnent plus ses contemporains.

Les niveaux archéologiques, à partir de -120 cm à l'intérieur de l'église Saint-Pierre à Senlis (doc. annexe XI-g), illustrent bien ces annexions successives du domaine cultuel sur celui des morts, où la surface au sol de l'édifice a doublé entre le début du XI<sup>e</sup> siècle et le milieu du XIII<sup>e</sup>.

## 2<sup>e</sup>) - UN CIMETIÈRE DANS LE CIMETIÈRE

Le privilège particulier que représente l'inhumation *ad sanctos* mérite qu'on rappelle qui pouvait prétendre à cet avantage spirituel. Depuis le concile de Braga, en 563, l'interdiction d'enterrer dans les églises est réitérée périodiquement ; elle est assortie de dérogations pour les membres du clergé, les fondateurs ; «... ainsi que ceux qui auront été uti-

lés à la fabrique des églises suivant leurs moyens et revenus» (concile de Nantes, en 890, LABBE, cité par J.L. MAGNE, 1864, p. 19). Cependant, «... le fondateur était libre d'y interdire les ensevelissemens à l'égard des catégories de chrétiens à qui les canons les concédaient...» (F. CABROL et H. LECLERC, 1924-1953, p. 499). Au XIII<sup>e</sup> siècle, l'évêque de Mende s'élève contre cet usage devenu la règle : «... or tous ne doivent pas être indistinctement ensevelis dans l'intérieur de l'église...» (G. DURAND, LI, chap. V-XII). Les registres paroissiaux des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles nous renseignent sur la qualité sociale et les professions des «ensépulturés» à l'intérieur de l'église.

A Saint-Pierre de Senlis pour la période allant de 1568 à 1589, sur 63 personnages, dont les noms ont été relevés sur les actes de décès, 10 sont des hommes de loi (ou leur épouse), 8 des marchands (ou leur épouse), 8 exercent une profession manuelle (salariés et artisans ou leur épouse), 6 sont ecclésiastiques, 2 sergents royaux (plus une épouse), 2 contrôleurs du roi (plus un parent), 1 prévôt et 1 couple de personnes nobles. «La libéralité d'un don particulier ne paraît pas être la condition essentielle de l'inhumation dans l'église : nous voyons que le quart environ des bénéficiaires n'a pas consenti de don, alors que de nombreux paroissiens, bien que donateurs, sont enterrés au cimetière» (N. et L. BARDON, 1982, pp. 25-26). Aux deux tiers du XVI<sup>e</sup> siècle, sauf les manouvriers, toutes les couches socio-professionnelles sont à peu près représentées, avec une légère prédominance des gens de justice ; n'oublions pas que Senlis était le siège d'un bailliage. Il semble que le droit de reposer à l'intérieur du sanctuaire se soit banalisé. Sur cette période de 21 ans, 423 défunt (87 %) sont inhumés dans le cimetière et 63 (13 %) dans l'édifice cultuel. Pour une époque plus récente, le tableau XXIV montre un accroissement sensible de la mortalité à partir de 1622 ; parallèlement, il est fort probable que la population paroissiale ait augmenté. On ne peut faire entière confiance au nombre d'inhumés dans le sanctuaire, relevé sur les actes de décès ; la faiblesse de certains chiffres laisse supposer que cette parti-

Période	Inhumations	
	Cimetière	Église
1601-1609	186	4
1612	4	0
1613-1621	en déficit	?
1622-1629	325	1
1630-1639	371	10
1640-1649	364	7
1650-1659	472	12
1660-1669	345	15
1670-1679	407	3
1680-1689	279	9
1690-1699	379	10
1700-1709	372	7
1710-1719	386	3
1720-1729	299	14
1730-1739	329	18
1740-1749	303	7
1630-1749	4306	115

Tab. XXIV : mortalité dans la paroisse Saint-Pierre de Senlis de 1600 à 1749 (relévé de Louis BARDON).

cularité n'était pas inscrite régulièrement sur les registres et laissée à la discréption du célébrant. Mais il est certain, tout de même, que ce nombre est en forte diminution par rapport au XVI<sup>e</sup> siècle. Ce sont surtout les prêtres, les hommes de loi et leur famille, ainsi que des militaires de petite noblesse, qui ont droit à la sépulture *ad sanctos*, les autres catégories socio-professionnelles étant pratiquement écartées. La tolérance, constatée au XVI<sup>e</sup> siècle, pour admettre à la sépulture dans l'église des défunt venus d'autres horizons sociaux s'est estompée aux XVII et XVIII<sup>e</sup> siècles.

A Champlieu, il y a 18 inhumations certaines dans l'église entre 1679 et 1772, dont 3 prêtres (déficit des actes de 1697 à 1717) soit une proportion de l'ordre de 6 % de sépultures *ad sanctos* alors qu'elle n'est que de 2,90 % à Saint-Pierre de Senlis pour une période allant de 1700 à 1749. Les professions enregistrées concernent des laboureurs, des fermiers, des vignerons ou leurs épouses et 3 de leurs enfants. D'ailleurs, le choix de l'emplacement des sépultures d'une même famille ne semble pas répondre à une règle bien définie jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle : par exemple, le 16 mai 1687, Louise Guillau, fille de laboureur, est enterrée «en le cimetière de Notre Dame de Champlieu» ; le 6 septembre de la même année, sa sœur, Marie, «a été inhumée en l'église Notre Dame de Champlieu».

Cette recherche n'a pas été conduite sur les registres de Rhuis et de Noël-Saint-Martin, mais nous savons que, dans cette dernière église, plusieurs laboureurs et leurs épouses y sont enterrés, ainsi

qu'un ingénieur du roi et 2 prêtres, entre la fin du XVI<sup>e</sup> et le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.

Pour Acy-en-Multien, Boullarre, Neufchelles, Rosoy-en-Multien, Rouvres et Varinfroy, le tableau XXV nous procure la condition sociale des défunt et les emplacements de leurs inhumations. C'étaient des ecclésiastiques, dont une majorité de prêtres, des notables issus de la petite bourgeoisie et quelques hobereaux qui représentaient l'essentiel des trépassés enterrés dans l'église ; la nef, la chapelle consacrée à la Vierge et le chœur — certainement la croisée du transept — les bas-côtés accueillaient la plupart des sépultures *ad sanctos* (fig. 176). Comme à Noël-Saint-Martin et à Champlieu, il faut constater l'absence des couches sociales les plus défavorisées et la ségrégation socio-professionnelle est nettement plus prononcée en milieu rural qu'en ville.

Quant à la haute aristocratie, elle est enterrée dans des chapelles privées comme à Nanteuil-le-Haudouin et à Crépy-en-Valois ou dans des caveaux de famille situés en bonne place dans les églises paroissiales dont ils sont les bienfaiteurs, comme à Bouillancy, Morcourt, Pierrefonds, Saintines ou Senlis ; «Louis de Saint-Simon, petit-fils de Gilles vivant en 1490, et aussi bailli et gouverneur de Senlis, fit construire sous le sol de la chapelle Saint-Rieul (dans l'église du même vocable), un caveau destiné à la sépulture des membres de sa famille» (J.L. MAGNE, 1864, p. 12).

Rappelons, enfin, que les églises cathédrales ne possèdent pas de cimetière ; les dignitaires épiscopaux n'ont pas tous eu droit à la sépulture *ad sanctos*, soit qu'ils ne l'aient pas souhaitée, soit que les

Réf. carte	commune et date des registres	CONDITION SOCIALE												INHUMATION AD SANCTOS													
		Religieux	Curé	Famille du curé	Noble (homme)	Noble (femme)	Enfant (noble)	Enfant	Bourgeoise	Chante (chapitre ?)	Laboureur	Épouse de laboureur	Meunier	Procureur fiscal	Receveur	Épouse de receveur	Homme (sans qual.)	Femme (sans qual.)	Nef	Près du chœur	Chapelle de la Vierge	Chapelle de la Charité	Chapelle Saint-Loup	Chapelle Saint-Nicolas	Indéterminé	Emplacement inconnu	
B 1	ACY-EN-MULTIEN (1690-1784)	3	1	2	1	1			3	1	1	1	1	1	1	3			1	1	4	1	8	1	8		
* Deux filles (+ 1741 et 1742) du receveur A. Buisson (+ 1743) enterré à côté d'elles																											
B 20	BOULLARE (1632-1778)	1	2	3	1*				2		2		2		2			2		2		10	1				
* Jean Morel enterré le 5 mars 1740 dans l'église «à cause de la gelée»																											
B 72	NEUFCHELLES (1675-1789)	1							1		1*	1	1	2	2			1				7					
* Sa mère décédée le même mois est enterrée au cimetière																											
B 91	ROSOY (1684-1774)								2	1		1	1	1	1	1	1	3			1	2	6				
B 93	ROUVRES (1648-1772)		7	1								1*							1	1	1	1	1				
* Fils de Jean-François De La Grange, 1 <sup>er</sup> président du Présidial de Crépy (enfant en nourrice)																											
B 109	VARINFROY (1704-1762)		2											1*			1	1	1	1	1	1	3				
* Geneviève Valdin décédée en 1704 à l'âge de 104 ans																											
TOTAL					2	19	4	3	1	2	1	1	1	1	1	4	10	6	7	12	7	5	1	1	2	1	37
TOTAL CUMULÉ																			71								

Tab. XXV : condition sociale et emplacements des inhumations *ad sanctos* relevés dans les registres des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles de 6 paroisses du Multien.

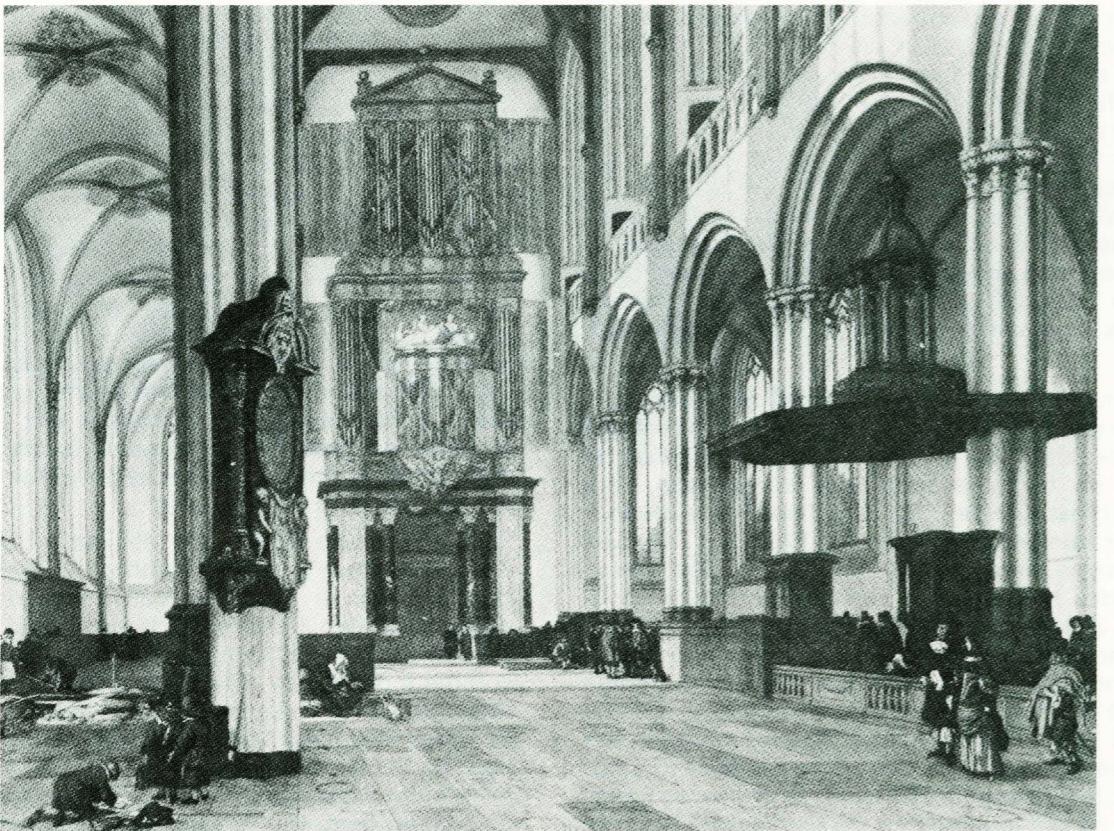


Fig. 176 : inhumation dans le bas-côté d'une église ; Emanuel DE WITTE, école hollandaise ; XVIIème siècle (collection privée).

usages leur aient assigné un autre lieu d'inhumation. A Beauvais, jusqu'au début du XI<sup>e</sup> siècle, les évêques sont enterrés à l'abbaye Saint-Lucien ; puis, jusqu'au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, dans la Basse-Oeuvre, d'où ils sont exhumés, par la suite, pour être réinhumés dans la cathédrale, avec la majorité de leurs successeurs décédés. Entre le XIII<sup>e</sup> et le XVII<sup>e</sup> siècle, sur 18 prélates morts dans l'exercice de leur fonction, 11 seulement reposent dans la cathédrale, en général près du chœur. Notons le prélèvement d'organes, pratiqué sur les corps de trois évêques entre la fin du XIII<sup>e</sup> siècle et le début du XVI<sup>e</sup> siècle : leurs viscères sont envoyés et inhumés, selon leurs dernières volontés, dans un lieu désigné par eux : Nanteuil-le-Haudouin pour Renaud de Nanteuil mort en 1283, abbaye de Beaupré (Oise) pour Simon de Clermont, Notre Dame du Châtel (Oise) pour Louis de Villiers (A. DELETTRE, 1842). La technique du prélèvement d'organes, connue depuis l'Antiquité, était pratiquée à l'époque carolingienne (P. RICHE, 1973, p. 288). Elle revint en usage au plein Moyen Âge : le corps de Du Guesclin, tué en 1380, repose à Saint-Denis alors que ses entrailles sont déposées au Puy et son cœur à Dinan ; Enguerrand VII de Coucy, mort en 1397 à Brousse, demande, avant son décès, que ses os soient rapatriés en France et enterrés à Nogent-lès-Coucy (Aisne) et son cœur à la Trinité de Soissons ; plus près de nous, Antoine Erlault, évêque de Chalon-sur-Saône, confesseur de Catherine de Médicis est inhumé à Margny-sur-Matz (Oise), en 1573 et «son cœur, rapporté à Mareuil-Lamotte, repose dans la petite église de cette paroisse à côté des restes de son père et de son frère» (BONNAULT D'HOUET, 1895, p. 183 et fig. 177).

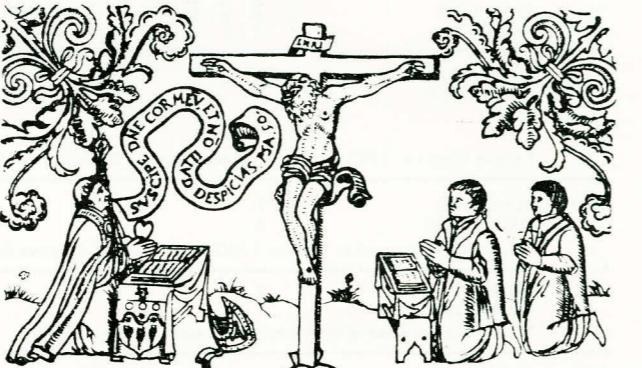
Fig. 177 : tableau dans l'église de Mareuil-Lamotte (Oise), du dépôt du cœur d'Antoine Erlaut, évêque de Chalon-sur-Saône et confesseur de Catherine de Médicis.

A Senlis, les premiers évêques furent enterrés à l'église Saint-Rieul (X. DHOMME et A. VATTIER, 1865, p. 84), puis, dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle, ils sont inhumés, en alternance irrégulière, soit dans la cathédrale, soit à l'abbaye de Chaalis (J.L. MAGNE, 1864, pp. 19-63).

### 3°) - LES AMÉNAGEMENTS

#### a) - Clôture

Ce n'est que tardivement qu'on enclôte les cimetières ; les comptes des fabriques font apparaître ces



*Icy est Inhumé le cœur de Reuerend pere en Dieu meilleur Anthoine erlault, en son viuāt pbre natif de Marœul docteur de Paris. Evesque de Chalon sur la Saône, et cofesseur de la Royne de France, leqil a fōde ē Leglise de crās tous les derniers vōdredys des mois a touloûrs vng obit a diacre & soubdiacre, quy l'spassa a Marigny le xviiii<sup>me</sup> de Septembre mil v' lxxiiii. Et aussi y gisent honestes p̄sones Mahieu erlault en son viuāt labour dem aut marigny p̄tre dud erlault evesque leqll'spassa le v' id' d'april mil v' xl. Et flourent erlault aussi fiz dud mabieu, leqll'spassa le xv' id' de decembre lan mil v' xlii.*

Priez Dieu pour leurs Ames.      £ 1575

travaux vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les murets bas, à chaperon en dos d'âne, datent de cette époque (Noël-Saint-Martin, Raray).

Tout à fait particulière, l'enceinte défensive à cinq poivrières du cimetière de Croutoy (A 35) semble appartenir à l'architecture du XVI<sup>e</sup> siècle (fig. 74). L'église, plus ancienne, ne peut pas être typologiquement assimilée aux églises fortifiées de la Thiérache (J.P. MEURET, 1976) ; elle demeure sans relation chronologique avec ce système défensif. A quelques kilomètres de là, le mur du cimetière de Courtieux (A 31) présente une tourelle d'angle dans son périmètre (fig. 68). Il semble qu'il s'agisse d'un élément avancé de la défense du château voisin, qui aurait été inclus dans la clôture cémétériale. Si le cas du cimetière de Croutoy est exceptionnel dans l'Oise, bien qu'il faille s'interroger sur leur nombre au Moyen Âge, si on se réfère à la défense de Jean de Dours, en 1430, dans le cimetière de Verberie, contre l'armée anglaise, en revanche, les cimetières fortifiés sont attestés en Alsace (J.R. PITTE, 1983, p. 138) et en Anjou dès 1036-1037 ; d'ailleurs, un accord entre le pape Urbain II et le comte d'Anjou, en 1095, «... interdit la construction de nouvelles défenses dans les cimetières» (E. ZADORA-RIO, 1980, p. 326).

En milieu urbain, la clôture des cimetières est plus ancienne. Elle est attestée au XV<sup>e</sup> siècle par une miniature des *Très riches heures du duc de Berry* (Musée Condé, Chantilly) qui permet de remarquer un mur maçonné sur quatre assises recouvertes d'un larmier (fig. 161). Enfin, les archives de l'hôtel-Dieu de Soissons (Aisne) mentionnent que, vers 1247, son cimetière «... est clos et fermé de murailles tout à l'entour en la censive de Saint-Pierre-au-Parvis» (G. CORDONNIER, 1984, p. 91).

Aucun fouilleur n'a rencontré, au cours de ses travaux, de limites matérialisées aux nécropoles du haut Moyen Âge situées sur la rive gauche de l'Oise. Cela tient, peut-être, à la nature de ces champs de repos, où les inhumations sont affleurantes. Il est fort possible que les labours profonds aient fait disparaître les traces qu'auraient pu laisser de petits fossés ou des haies vives. Cependant, à Sacy-le-Petit, en 1978, A. DECORMEILLE, l'inventeur du site, avait mis au jour, à l'extrémité nord de la zone des inhumations, plusieurs fosses assez larges contenant de nombreux ossements épars. L'hypothèse a été émise que ces fosses, à la limite de l'espace réservé aux morts, étaient destinées à recevoir les restes provenant de sépultures perturbées ou relevées lors de nouvelles inhumations, matérialisant, de la sorte, les confins du cimetière.

#### b) - Puits

La présence de puits a été assez souvent constatée dans les anciens cimetières médiévaux (Boissy-Fresnoy, Champlieu, Courtieux, Villeneuve-sur-Thury) ; aucun n'a fait l'objet d'une fouille. A Saint-Pierre de Senlis, deux puits gallo-romains ont été rencontrés ; ils n'étaient plus en service lorsque le cimetière était en usage.

#### c) - Calvaire et croix-autel

La présence de ces petits monuments caractérise les cimetières médiévaux. Négligence et vanda-

lisme en ont fait disparaître un bon nombre ; ceux parvenus jusqu'à nous ne sont pas antérieurs au XV<sup>e</sup> siècle. La majeure partie d'entre eux ont été déplacés et leur base restaurée aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Pour certains, il est donc difficile de savoir s'ils appartiennent au type calvaire ou croix-autel. Le plus ancien, peut-être de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, paraît être celui du cimetière désaffecté de Fresnoy, commune de Boissy-Fresnoy (G 16) ; il pourrait être rangé dans la catégorie des croix-autels (fig. 178).

Le pointage des monuments encore en place, et de ceux repérés sur les cartes anciennes, démontre qu'aucune règle ne préside à leur disposition dans le cimetière ou par rapport à la situation de l'église.

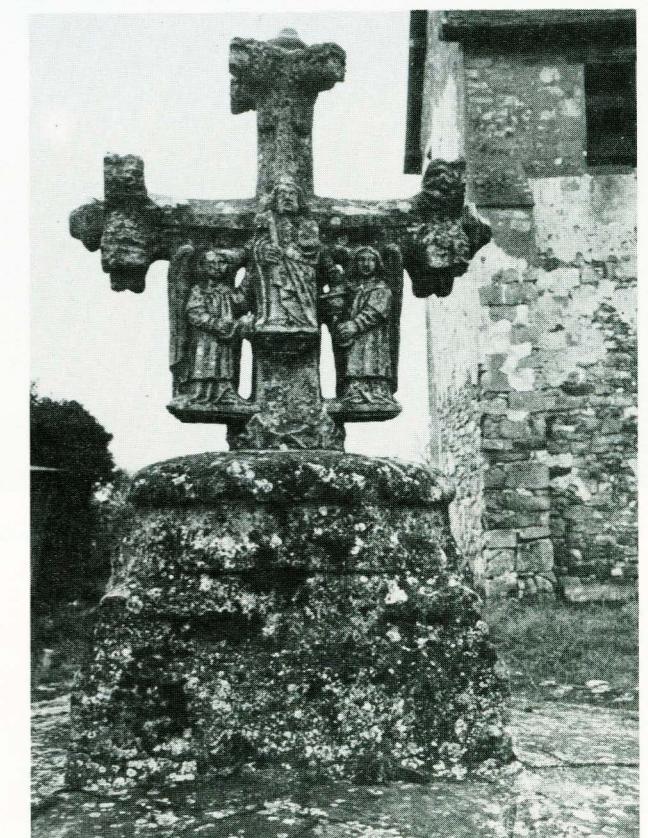
#### d) - Cheminement

Les fouilles ont administré la preuve qu'aucun plan ne régit la répartition spatiale des tombes ; aucun chemin aménagé ne dessert celles-ci. Textes et documents iconographiques (fig. 179) viennent à l'appui du constat archéologique. Très vite la végétation reprend ses droits, comme en témoigne le récit d'une villageoise du Midi ; entre les années 1300 et 1320, Esperte Cervel perd son époux : «... un an ou deux après la mort de mon mari je me rendis... au cimetière (du Perthus). Maintenant je ne me rappelle plus très bien de l'emplacement de la sépulture de mon mari» (E. LE ROY LADURIE, 1977, p. 336). Un plan cavalier de 1734 du cimetière Saint-Jacques à Compiègne (fig. 160) représente un semblant d'organisation de l'espace cémételial ; mais un large chemin paraît plutôt un raccourci, pour gagner le centre de la ville, qu'une voie principale desservant les tombes.

#### e) - Fosse commune

Aucune fouille, faute d'extension suffisante, n'a mis en évidence de fosses communes. Pour Senlis,

Fig. 178 : calvaire du cimetière de Fresnoy, commune de Boissy-Fresnoy (G 16) ; la base est une pierre de réemploi (photo Marc DURAND).



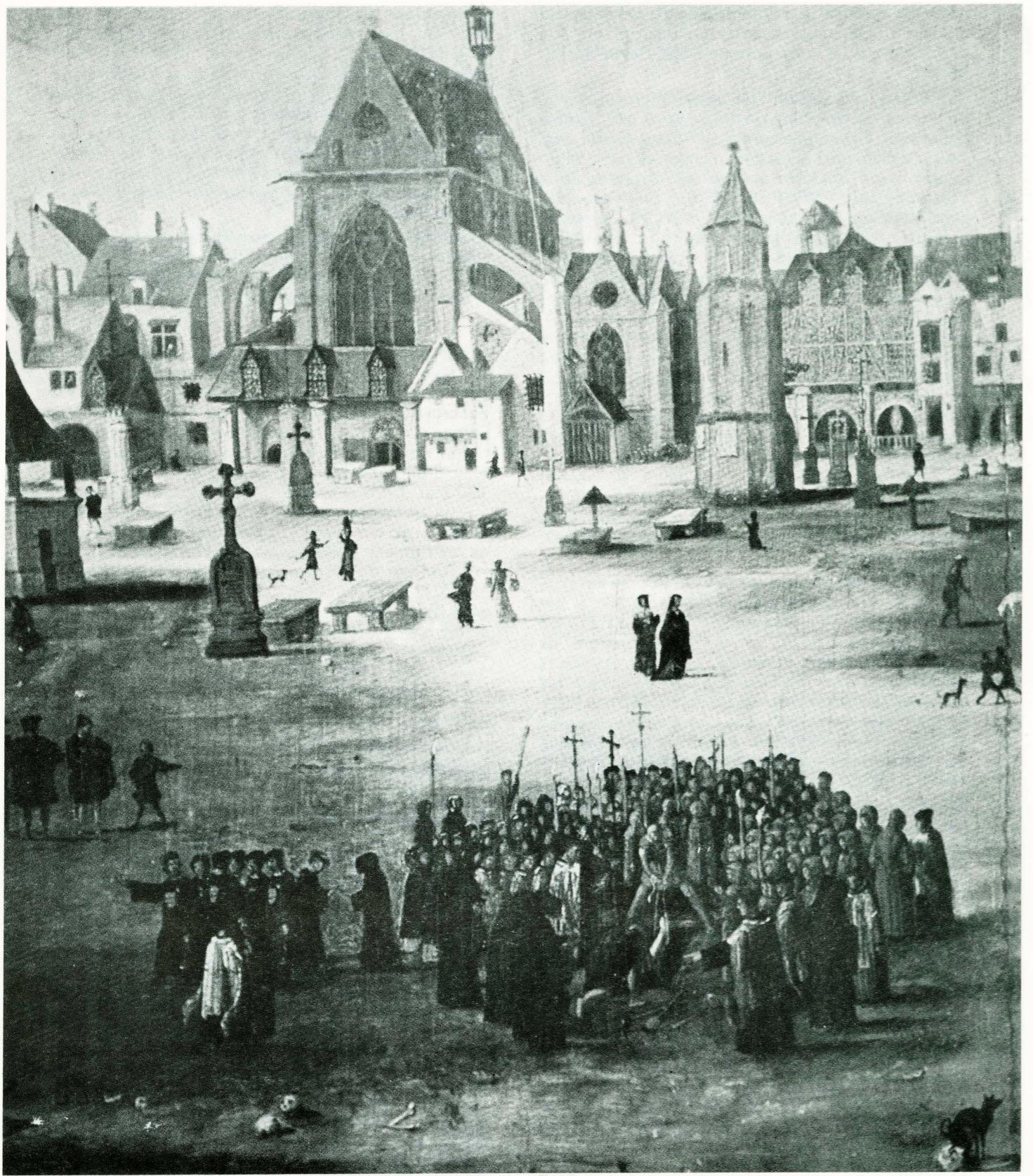


Fig. 179 : le cimetière des Innocents, à Paris, au XVI<sup>e</sup> siècle (Musée Carnavalet, Paris).

où il existe de nombreux textes, il semble cependant bien établi que ces fosses étaient seulement ouvertes lors d'épidémies virulentes. Il en était déjà ainsi à l'époque mérovingienne : «Comme les sarcophages et les cercueils faisaient défaut on mettait en terre dix corps ou même plus que cela, dans une même fosse (GREGOIRE DE TOURS, L-IV, XXXI, au sujet d'une épidémie de variole (?) en 570). Au moment de la «grande pestilence» de

1580 à 1589, le curé de Saint-Pierre fit creuser une fosse «sur le côté de l'église», sans préciser lequel ; nos recherches, et d'autres recoupements, font penser qu'elle se situait au sud-ouest de l'édifice, à l'emplacement où s'éleva, par la suite, le petit séminaire des Eudistes. En un autre lieu de la ville, lors de la reconstruction du faubourg Saint-Martin détruit en 1914, une fosse commune fut rencontrée : «Elle semble contenir les victimes

d'une peste en 1607-1608... il existait déjà, en 1580, un hostel des pestiférés et une fosse commune à cet endroit» (F. LOUAT, 1934, pp. LXVI-LXVII). Cette excavation se situait nettement en dehors des limites du cimetière Saint-Martin.

#### f) - Ossuaire

A la différence de la fosse commune, l'ossuaire regroupe les ossements récupérés dans les sépultures relevées ou dans les fosses ; bien souvent il s'agit de crypte-ossuaire comme à Saint-Aignan de Senlis ou à Saint-Marcel de Saint-Denis (N. et O. MEYER, 1983, pp. 108-116) et les ossements sont rangés, en principe, selon leur type.

#### g) - Disposition particulière

Près des étangs de Commelles, à la limite des communes de Coye-la-Forêt (C 32) et d'Orry-la-Ville (J 78), un chercheur identifiait quelques ruines comme étant celles d'une lanterne des morts (J. GERIN, 1868, pp. 26-40 et fig. 180). Des doutes, des réserves furent émis. Un peu plus tard, un érudit local fournissait des documents prouvant qu'il s'agissait de fours de verriers et de tuiliers appartenant à l'abbaye de Chaalis, attestés depuis au moins le XII<sup>e</sup> siècle (C. LEULLIER, 1901, pp. XXVII-XXVIII). Peu après, des fouilles confirmaient la véracité des textes et le *Comité archéologique*, fort honnêtement, revenait sur la publication de Jules GERIN et reconnaissait son erreur (E. DUPUIS et G. MACON, 1903, pp. 81-92). A notre connaissance, il n'existe donc pas de lanterne funéraire au sud-est de l'Oise.

Une étude récente sur l'organisation spatiale des abbayes d'origine carolingienne mentionne que «... cimetière et verger sont confondus...» (C. HEITZ, 1980, p. 115). Cette particularité se remarquait encore dans quelques cimetières de campagne au début du XIX<sup>e</sup> siècle (G. LE BRAS, 1976, p. 72 citant LE BESNIER, 1826). Les deux seules grandes abbayes de la fin du haut Moyen Âge attestées dans notre région sont celles de Compiègne et de Morienval. Dans cette dernière localité, son cimetière se confondait avec celui de la paroisse. Désaffecté, il a été réaménagé en place publique au XIX<sup>e</sup> siècle ; plus aucune investigation n'est possible pour l'instant. Il en est de même à Compiègne, où l'abbaye Saint-Corneille a presque totalement disparu. Les plans du XVIII<sup>e</sup> siècle (fig. 64) laissent cependant entrevoir la présence du jardin et du verger, mitoyens d'un tout petit cimetière, qui pouvait être un peu plus étendu à une période antérieure.

#### E - Les cimetières spécifiques

En plus des enclos paroissiaux, d'autres cimetières appartenant, pour la plupart, à des communautés religieuses ont été dénombrés.

#### 1°) - LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Ce sont, tout d'abord, les cimetières des abbayes et prieurés. Aucun n'a été fouillé, sauf quelques sépultures dans les allées des cloîtres : Lieu-Restauré (doc. annexe II-a), Saint-Corneille à Compiègne ; proches de notre région, des fouilles ont eu lieu dans le Val d'Oise à l'abbaye royale de Mau büisson (doc. annexe XIX-a/b ; P. SOULIER, 1978 et 1979) et au prieuré Saint-Léonor à Beaumont-sur-Oise (Y. LANGLOIS et al., 1986), ainsi qu'à

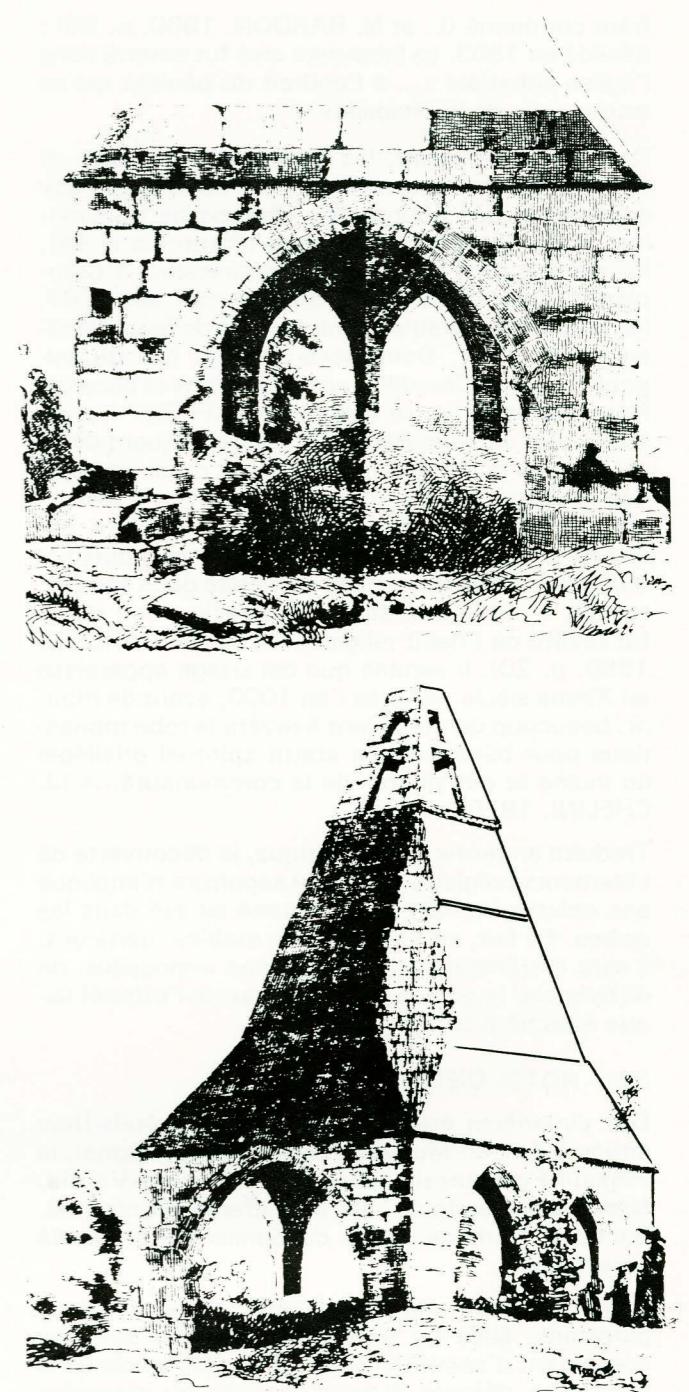


Fig. 180 : la «lanterne funéraire» de Commelles ; en haut, état des lieux en 1867 ; en bas «reconstitution» par J. GERIN. En réalité, il s'agissait des vestiges d'un atelier de verriers et de tuiliers (document Bulletin du Comité archéologique de Senlis).

Saint-Pierre de Montmartre à Paris (P. PERIN, 1977). Ces cimetières ont aussi accueilli des sépultures de laïcs comme à Lieu-Restauré, Morienval, supplément de la sorte les champs de repos paroissiaux lors d'épidémies ; celui de Saint-Pierre, à Compiègne, desservi par des Bénédictins, fut utilisé épisodiquement (J. PHILIPPOT, 1937, p. 19). Le même constat est fait à Beaumont-sur-Oise, où des inhumations d'enfants sont rencontrées dans le cimetière prieural (Y. LANGLOIS et al., 1986, p. 65).

Certaines dispositions entre clercs et laïcs permettaient à ces derniers de terminer leurs jours chez les religieux tel ce Mathieu le Parmentier qui se retira, avec son épouse, à l'abbaye de Saint-Martin-aux-Bois (Oise), en 1480, en qualité de

frère condonné (L. et N. BARDON, 1980, p. 20) ; décédé en 1503, ce laboureur aisné fut enterré dans l'église abbatiale «... à l'endroit du bénitier qui se trouve près de la chapelle».

Dans le même esprit, les églises des Jacobins et des Cordeliers accueillaient les sépultures des notables et des bourgeois ; Philippe de Beaumanoir, mort en 1296 au Montcel (Pontpoint H 84), fut enterré dans l'église des Dominicains, à Compiègne. Celle des Franciscains recevait dès 1267, les corps des notables senlisians et de leurs familles : «en 1311, Damoiselle Jeanne, fille du seigneur Jean de Chantilly, ensevelie dans la chapelle Notre Dame en notre vêtement» (AFFORTY, s.d., XVII). «On voit apparaître cet usage fréquent de se couvrir, dans l'agonie et la tombe, du saint habit des religieux, comme d'une protection» (E. MULLER, 1880, p. 136). Cette ultime requête est encore exaucée au XVI<sup>e</sup> siècle, puisque Mathieu le Parmentier avait demandé dans son testament «... que lors de ses funérailles, son corps fut revêtu de l'habit religieux» (L. et N. BARDON, 1980, p. 20). Il semble que cet usage apparaisse au XI<sup>e</sup> siècle : «Après l'an 1000, avant de mourir, beaucoup demandaient à revêtir la robe monastique pour bénéficier du statut spirituel privilégié du moine et des prières de la communauté...» (J. CHELINI, 1970, p. 193).

Traduite en terme archéologique, la découverte de vêtements religieux dans une sépulture n'implique pas obligatoirement que l'inhumé ait été dans les ordres. En fait, en l'absence de mobilier pertinent, il sera extrêmement difficile, sinon impossible, de différencier la population religieuse de l'effectif laïque attaché à la congrégation.

## 2<sup>o</sup>) - HOTEL-DIEU

Des cimetières étaient rattachés aux hôpitaux situés à Acy-en-Multien, Royalieu (Compiègne), le Plessis-Pommeraie (Creil), Crépy-en-Valois, Nanteuil-le-Haudouin, la Ministrerie (Pontarmé), Senlis et Verberie. Celui de Senlis a été installé vers 1208.

Des «charités» étaient établies dans certaines paroisses. Elles ne prodiguaient aucun soin, se contentant d'accueillir les indigents à l'article de la mort. Les défunt étaient enterrés au cimetière paroissial.

Les registres de la commune de Rouvres (B 93) nous renseignent, pour les années 1694 à 1744, sur les hôtes de cet établissement situé dans «l'estable du prieuré». La majeure partie d'entre eux, taxés de «mandians», de «pauvres hères», de «pauvres passans», sont originaires de Picardie ; un homme âgé arrive de Péruzel, en Auvergne ; un autre, portant un enfant de 10 mois qui décède, peu après, vient du diocèse de Coutances. En comptabilisant les décès d'autres malheureux, réfugiés dans des étables ou des remises communales, c'est, au minimum, une trentaine d'errants qui sont enterrés dans le cimetière de Rouvres (65).

Quant à la Charité de Senlis, elle date du XVII<sup>e</sup> siècle. Elle était pourvue d'une église et d'un caveau pour les religieux. En 1743, elle est autorisée à ouvrir un nouveau cimetière à la Poterne, près des fortifications (E. MULLER, 1880, pp. 91-95). Cet établissement a fait l'objet d'une fouille

mal conduite : le bâtiment est élevé sur des «caves» du XIII<sup>e</sup> siècle ; ces structures antérieures, «déblayées», n'ont rien livré et le mobilier ostéologique a été dispersé (J. GERIN et J. PUIS-SANT, 1872).

## 3<sup>o</sup>) - MINORITÉS ET MARGINAUX

Il faut classer dans cette catégorie les cimetières des populations marginalisées par la société médiévale ainsi que ceux des minorités ethniques et confessionnelles. Dans le premier des cas, il s'agit des lépreux et des pestiférés, dans le second, des communautés juives et protestantes.

### a) - Lépreux et pestiférés

Avant 1197, date à laquelle un concile autorise les maladreries à posséder lieu de culte et cimetière (G. BEAURAIN, 1930, p. 196), nous ignorons où étaient enterrés les lépreux. Nous avons recensé 14 de ces établissements mais nous sommes très certainement en dessous du nombre exact.

A Senlis, un «cimetière des ladres» occupait le carrefour Saint-Rieul, au sud de l'église. Ses dates de création et de désaffection sont inconnues. A Creil, en se fondant sur le toponyme «La Maladrière» ou «Le Grand Saint-Ladre», il semble bien qu'une nécropole du haut Moyen Âge a été réutilisée pour les inhumations des individus atteints de cette maladie. Sauf ce cimetière, fouillé sur une zone restreinte au siècle dernier, et qui a livré du mobilier mérovingien (L. BOURSIER, 1875), aucun enclos mortuaire de lépreux n'a fait l'objet d'investigations archéologiques dans notre région.

Quant aux pestiférés, en général, ce sont des emplacements circonstanciels qui leur sont réservés. En milieu rural, nous n'avons pas rencontré de «fosses communes» ouvertes à cet effet. Grâce aux textes du XVIII<sup>e</sup> siècle, nous savons comment les drames déclenchés par l'épidémie étaient vécus. Retracée à travers les registres paroissiaux de Rhuis, l'histoire de la famille Bohion, atteinte par la maladie en 1636, est édifiante sur le comportement de la collectivité rurale face aux contagieux : «... quand survient la peste, ils ont six enfants, et c'est d'abord chez eux que la mort frappe d'abord : ils perdent un fils le 6 novembre. L'épidémie s'étend au village, revient chez les Bohion, et ils perdent une fille, Marinon, puis le lendemain une autre encore, plus jeune. Cette fois le fossoyeur s'y refuse, Guillaume est obligé de porter lui-même sa fille au cimetière. Le jour suivant, c'est la mère, Marguerite Sauvage, qui succombe à son tour, et, le jour même, Guillaume l'enterre dans son jardin car les voisins n'ont pas voulu le laisser sortir. Deux jours se passent et c'est pour Marie, sa fille aînée, que le pauvre père devra creuser une nouvelle tombe dans le jardin. La maison est maintenant vide, lui-même échappera au fléau et c'est lui, l'invulnérable, qu'on appellera désormais pour enterrer ses concitoyens (L. BARDON, 1978, p. 28).

C'est donc, bien souvent, le refus de sépulture au cimetière, plutôt que l'application de mesures prophylactiques bien comprises, qui pousse les survivants à ouvrir des fosses loin de l'espace construit. Cela semble la règle, depuis le XV<sup>e</sup>

(65) - Malgré son imprécision, des déficits existant dans les registres, ce chiffre est impressionnant ; Rouvres comptait 256 hab. en 1720.

siècle au moins, dans les évêchés de Soissons, Senlis et Beauvais. Dans ce diocèse, à Bonneuil (canton de Breteuil, et non Bonneuil-en-Valois), les habitants avaient ouvert des fosses en campagne : «lorsqu'ils mouraient (les pestiférés), on les inhument dans des fossés très profonds creusés dans un cimetière spécial, au milieu des bois, et qu'on appelle, pour cette raison, cimetière des pestiférés. On construisit ensuite en ce lieu une chapelle dédiée à saint Roch et appelée chapelle des Bois» (A. MARTIN, 1897). Après une légère accalmie, vers 1590, la pandémie connaît un regain d'activité à partir de 1607 et en 1628, 1636 puis en 1668 (66). Les autorités civiles et ecclésiastiques prennent des mesures ; par exemple, à Compiègne, l'Assemblée de la ville décide le 20 Octobre 1636 : «... qu'il ne sera enterré aucun pestiféré de la dite ville ; ainsi seront enterrés aux cimetières de la Croix du Saint-Signe, de Saint-Germain et de l'hôtel-Dieu de proche en proche, selon les lieux où ils seront décédés.

Seront les fosses faites de cinq pieds de profond pour le moins. Signés Desprez et Levesque, lieutenants civils» (J.B. MESTRE, 1933, p. 8) ; de même, en Beauvaisis, à l'article 16 de «l'ordonnance et règlement fait par nous, Nicolas Choart de Buzanval, évêque et comte de Beauvais, tant au spirituel qu'au temporel, pour l'assistance des malades, personnes séparées et autres habitants de Bonneuil pendant qu'il sera affligé de la peste, le 15 juillet 1668» on peut lire : «... ceux des malades qui viendront à mourir seront ensevelis près de la chapelle du Bois, pour y être enterrés dans des fosses profondes. Et le dit sieur curé dans une distance où il ne sera pas en péril fera, s'il se peut, les prières ordinaires de l'Église...» (A. MARTIN, 1897, pp. 60-65). En milieu urbain, en dehors des périodes de grande contagion, ce sont les enclos paroissiaux qui accueillaient les cadavres des pestiférés ; cependant, à Senlis, un cimetière particulier, «Le Cimetière d'en Bas», attesté en 1274, leur était réservé. Il était situé au pied de «La Montagne Saint-Aignan» et dépendait de cette paroisse (E. MULLER, 1880, p. 114).

L'occasion ne s'est pas encore présentée d'entreprendre une fouille ou des sondages dans ces fosses et ces cimetières.

### b) - Minorités ethniques et confessionnelles

Juifs et Protestants subissent la ségrégation dans la mort comme dans la vie. Les discriminations confessionnelles constituent l'obstacle principal à leur intégration dans la société médiévale ; à plus forte raison au stade de la mort puisque la sépulture en terre consacrée n'était réservée qu'aux chrétiens, puis aux catholiques romains à partir du schisme réformiste.

Noyon et Senlis abritaient deux colonies juives. A Senlis, il semble qu'un enclos qui touchait au cimetière «d'en Bas ou des pestiférés» était réservé à la colonie israélite. En 1577, les Réformés obtinrent l'autorisation du lieutenant général de la ville d'utiliser ce cimetière. A partir de 1615, deux autres espaces leur étaient attribués : l'un au «Clos Barbet» et l'autre à «La Poterne» (R. ROTTE, 1948, p. 57).

En milieu rural, les Protestants enterraient leurs morts dans leurs propriétés. Différentes ordonnances prises à Compiègne, après 1654, tentent de

les amener à utiliser un enclos collectif : «... les ordonnances qu'il a obtenues à Compiègne (Jean Vizet, curé de la petite paroisse de Tracy-le-Mont de 1654 à 1676), contre les hérétiques pour les contraindre d'avoir un cimetière et à ne faire leurs enterrements qu'à la pointe du jour ou à l'entrée de la nuit, sans pompe et qu'il put y avoir plus de 10 personnes...» (Z. RENDU, 1875, p. 133).

Ces cimetières n'ont fait l'objet d'aucune recherche archéologique. Cependant, les sépultures rencontrées à Montlaville (Verneuil-en-Halatte, H 114), pourraient correspondre à ce type de sépultures familiales protestantes sans pour autant exclure des enterrements de fortune, en temps de «pestilences», la stratigraphie s'opposant à des inhumations du haut Moyen Âge (M. DURAND, 1979).

Pour mémoire, rappelons que les suicidés et les excommuniés n'avaient pas le droit à la «sépulture ecclésiastique» (concile de 1306). Ils étaient inhumés à la périphérie du cimetière, hors de la superficie consacrée (A. PECOUL, s.d., pp. 162-163 et E. MOREL, 1914, p. 57).

## 4<sup>o</sup>)-LES MILITAIRES

Le concept du cimetière militaire est moderne. La plus ancienne mention rencontrée au cours de prospections dans les cimetières, rappelant le souvenir d'un soldat mort au champ d'honneur, concerne un jeune homme de Néry tué au Tonkin en 1866.

A l'époque médiévale, le Sud-Est de l'Oise n'a pas connu de batailles rangées importantes, du genre de celles de Crécy-en-Ponthieu ou d'Azincourt. Tout au plus, mentionnons l'engagement assez vif, en 1359, à la limite de Verberie (H 113) et de Saint-Sauveur (D 99), au lieu-dit «Champ-Dolent», de la garnison française du château de Béthisy-Saint-Pierre qui s'était portée à la rencontre d'une troupe anglaise venant de Creil. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, plusieurs fosses, contenant une centaine de squelettes, furent découvertes lors de travaux à Verberie. L. GRAVES les considéra comme étant celles des tués des deux camps. Il semble que l'auteur des *Précis statistiques* ait identifié un peu légèrement ces fosses ; en effet, elles ne contenaient aucun mobilier permettant une datation, et la distance les séparant du lieu de l'affrontement paraît importante. Elles peuvent tout aussi bien concerner des inhumations de pestiférés. En se référant aux textes de l'époque, Froissart, gentilhomme picard au service du duc de Bourgogne, raconte «... qu'Edouard III accorda une trêve de 4 jours pour ensevelir les morts de la bataille de Crécy-en-Ponthieu et qu'ils furent enterrés *sur place*. Les simples combattants durent être déposés pêle-mêle dans de grandes fosses, selon l'usage du temps. Les hauts seigneurs furent transportés à l'abbaye voisine de Montenay... Naturellement les armes, les armures, les bijoux, les vêtements étaient récupérés par les vainqueurs en sorte que, comme le dit un chroniqueur, les cadavres demeuraient nus comme enfant sortant de mère» (cité par P. CONTAMINE, 1976, p. 252). Toujours selon cet auteur «... d'autres sources nous apprennent que certains princes comme le duc de Lorraine, ou le comte d'Alençon, furent

enterrés dans une chapelle de l'église de Crécy». Il est certain que de nombreuses entorses au droit canon étaient commises en faveur des nobles tués à la guerre. En principe il était interdit d'inhumer en terre consacrée les individus décédés après effusion de sang : «Au reste, si quelqu'un est tué dans un siège, il ne peut être mis dans le cimetière ; qu'on l'ensevelisse donc où l'on pourra» (G. DURAND, 1284, L I, chap. V-XIII).

Ce refus d'enterrer au cimetière dut tomber rapidement en désuétude. Il n'était plus respecté au XIVème siècle : «Craignant l'arrivée des Français alors qu'ils assiégeaient Ivry, les Anglais délimitèrent une sorte de cimetière pour qu'à l'issue de la rencontre les morts puissent être ensevelis en terre bénite» (P. CONTAMINE, 1980, p. 473).

L'exploration de trois des cinq fosses contenant les morts de la bataille de Visby, au Danemark, a permis de recueillir les restes de 1185 guerriers tués en 1361, ainsi que l'armement défensif (P. CONTAMINE, 1980, p. 236 et 416).

Cet usage des grandes fosses est général en Occident médiéval ; il faut seulement constater qu'en France, en 1346, on dépouille les cadavres avant de les inhumer alors qu'en Europe du Nord, en 1361, ils sont enterrés avec leur armement personnel.

Plus près de nous, en 1774, des travaux permirent de retrouver à Acy-en-Multien, un caveau très bien maçonné contenant des squelettes. Il s'agissait «... de la perte de 19 hommes de la Compagnie des Bourgeois de Meaux auxquels on donna sépulture sur les lieux même et dans une même fosse... C'est le tombeau qui renfermait les habitants de Meaux tués le 11 avril 1521 dans un combat contre des soldats (déserteurs) qui s'étaient retranchés à cet endroit» (selon *Almanach du diocèse de Meaux*, 1775, p. 148, repris par L. GRAVES, 1851, pp. 59-60).

Ce constat archéologique, certainement l'un des plus anciens du département, permet de remarquer qu'une sépulture décente, élaborée (caveau voûté avec «de belles pierres plates», soutenu par trois piliers) fut érigée à ces combattants. Deux raisons peuvent expliquer, en partie, ce changement dans les mentalités envers les morts au cours d'engagements militaires :

- au Moyen Age, en dehors de la noblesse, les armées en campagne sont constituées de mercenaires, de manants, de serviteurs, dont on fait peu de cas ;
- après la «prise de conscience nationaliste» au XVème siècle, la défense des provinces, de plus en plus assurée par les habitants eux-mêmes, donne plus de prix à leur sacrifice ; ainsi l'exécution des otages de Senlis par les Armagnacs, lors du siège de la ville en 1417, cruellement ressentie par la population, soulève sa colère et son indignation.

Au XVIIème siècle, les registres paroissiaux témoignent que les soldats grièvement blessés sont abandonnés derrière les armées en marche ; ils décèdent le plus souvent dans les petits villages, où ils sont pieusement enterrés au cimetière. Une note marginale du curé Devillers, sur le registre de Champieu, nous apprend que l'inhumation des seigneurs tués à la guerre se pratique encore dans les églises : «Henri de Foucault, mousquetaire du Roi, fils ainé de M<sup>r</sup> d'Orrouy, a été blessé à l'atta-

que de la demi lune de Mastricq (Maastricht) de trois coups de mousquetaires (sic) commandé par Monsieur le Comte d'Artagnan son capitaine, le jour de la Saint-Jean, vingt quatre jour de juin sur les dix à onze heures du soir 1673... après sa bles-ure quatre heure (?) pendant lesquelles il a été confessé par le R. Père Louis REVO... de l'armée royale lequel certifie estre mort en bon et fidel chrétien, de l'avoir enterré dans l'église de céan devant l'autel Saint-Hubert, petit village à une por-tée de canon de la ville de Mastricq».

#### F - Paléodémographie

Les archéologues médiévistes sont en droit de supposer qu'en confiant aux anthropologues le matériel ostéologique recueilli lors de la fouille d'un cimetière, ces derniers pourraient estimer la densité de la population d'un territoire dans un segment de temps donné et, si les ossements sont dans un état de conservation convenable, déterminer les âges et les sexes des inhumés. Se fondant sur ces travaux de laboratoire, des enseignements relatifs aux structures génétiques et socio-économiques d'une communauté humaine, intéressant archéologues et historiens, pourraient en être déduits. En théorie, l'anthropologie physique est capable de répondre aux besoins de l'archéologie et de l'histoire, mais de sérieux problèmes se posent au niveau du choix des sites, des périodes de référence, du prélèvement des ossements sur le terrain, de la finalité de la recherche des uns et des autres. L'archéologue, qui n'est plus maître d'œuvre, a tendance à considérer les travaux de l'anthropologue comme secondaires ou annexes ; lorsqu'ils confirment ses vues, il les intègre à ses résultats, autrement «les conclusions de l'anthropologue ne sont pas prises en compte et on peut découvrir, au hasard des publications, de farouches guerriers qui se révèlent mesurer 1,50 m, être de sexe féminin et avoir mis au monde trois enfants» (L. BUCHET, 1980, p. 338). Si la collaboration entre les deux disciplines tend à s'améliorer, les rapports entre l'archéologie historique et l'anthropologie biologique sont loin d'être parfaits (R. BUCAILLE, 1975).

A la décharge des archéologues, il faut dire que les exigences — tout à fait compréhensibles d'autre part — des anthropologues, qui veulent travailler sur de grandes séries ou sur des ensembles complets, ainsi que les réserves qui planent encore sur cette discipline (C. MASSET, 1979), et les cascades de références anthropométriques, bien sou-vent hermétiques aux historiens comme aux archéologues, font que ceux-ci demeurent dans l'expectative ou bien sur une prudente réserve : «En l'état actuel de nos méthodes et compte tenu des moyens dont dispose notre anthropologie, nous ne pouvons nous prononcer sur ce qu'aurait été le bilan d'une telle opération (la fouille exhaus-tive du Campo Santo à Orléans), qui aurait en tout état de cause exigé de longues années» (Y. DE KISCH, 1979, p. 34).

#### 1°) - ARCHÉOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE PHYSIQUE

Après les préhistoriens, les spécialistes du haut Moyen Age ont, plus volontiers, fait confiance aux anthropologues et il est sorti de cette collaboration des diagrammes dont les plus représentatifs sont les pyramides d'âges. Il est certain que la nécro-

pole mérovingienne, par sa morphologie, son homogénéité apparente, sa durée d'utilisation relativement courte, se prête mieux, dans son ensemble, à une étude paléodémographique. Cependant, ces travaux portent sur des séries très limitées :

- à Hérouville (Calvados), il s'agit de 12 adultes et de 12 enfants (J. DASTUGUE et S. TORRE, 1971, p. 127) ;
- à Frénuville (Calvados), ce sont 57 squelettes d'adultes et d'enfants «assez bien conservés», qui ont fait l'objet d'une étude (L. BUCHET, 1978, p. 19) ;
- à Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie), c'est un ensemble de 68 squelettes, en plus ou moins bon état, qui a été exploité, (L. BUCHET, 1981, p. 232).

Pour la région parisienne citons : 6 squelettes provenant de Fresnes (Val-de-Marne), 6 crânes du cimetière mérovingien de Chelles (Seine-et-Marne) et 7 squelettes de Saint-Brice (Val-d'Oise), dont l'état de conservation était très variable (G. AUBOIRE, 1982, p. 62).

L'échantillonnage restreint qui sert de support à ces études n'est pas, *a priori*, un obstacle à des conclusions génétiques et sociologiques dans la mesure où il est statistiquement représentatif de la population de ces nécropoles. Bien que portant sur des effectifs limités, ces travaux ont le mérite d'exister, quelles que soient les réflexions qu'il suscitent. Au Nord de la Loire, pour la période du plein Moyen Age, seuls les ossements humains, provenant de la rue des Sorbiers et de l'abbaye, à Saint-Maur (Val-de-Marne), semblent avoir fait l'objet d'une publication qui portait, respecti-vement, sur 22 crânes et 17 individus (G. AUBOIRE, 1982, p. 63). Evidemment, en regard du nombre de fouilles de cimetières entreprises depuis ces deux dernières décennies «il y a là un gaspillage proprement scandaleux du matériel archéologique» (M. DE BOUARD, 1975, p. 298).

Sans vouloir entériner cet état de fait, il faut dire que le principal de l'information archéologique provient de fouilles de sauvetage ; elles s'opposent à ce qu'on sache d'avance la part de l'enclos funéraire qui sera étudiée et l'archéologue hésite à faire appel à un anthropologue dans ces conditions. A notre connaissance, il n'existe pas de nécropole ou de cimetière fouillé intégralement sauf à Bulles, dans l'Oise (J.L. MASSY, 1983, pp. 241-243) où l'étude ostéologique est en cours. Dans la région Rhône-Alpes, à forte activité archéologique, «aucun cimetière n'a été fouillé de façon exhaus-tive» (M. COLARDELLE et J.F. REYNNAUD, 1981, p. 29). La mise au jour de petites séries, dont la portée scientifique est limitée, n'intéressent pas l'anthropologue ; le manque de crédits, l'absence de matériel approprié de mensurations, ont raison des dernières bonnes volontés du responsable de chantier qui voudrait au moins entreprendre une étude anthropométrique.

Enfin, le dilettantisme et le non respect des délais de la part de certains anthropologues finissent par rebouter les archéologues. A titre d'exemple, l'étude des squelettes provenant de la fouille de Saint-Pierre à Senlis n'est pas achevée dix ans après.

D'autre part, il est admis que la nécropole représente un ensemble homogène, s'il n'y a pas mouvement de population ; il en va tout autrement

pour le cimetière médiéval où nous sommes assuré :

- qu'un nombre important de défunt avaient le privilège de l'inhumation *ad sanctos* ;
- qu'une partie de la population n'était pas enterrée dans le cimetière paroissial, en période d'épidémie ;
- qu'une autre partie décédait dans les hôpitaux-Dieu, les maladreries, les abbayes et les prieurés qui possédaient leurs propres cimetières ;
- que les hérétiques, les excommuniés, les minorités, même s'ils ne représentaient qu'une frange de la population, n'avaient pas droit à la sépulture chrétienne ;
- que les migrants, les saisonniers, les mendians étaient, eux, enterrés au cimetière.

Ce dernier point se discute, dans la mesure où les échanges de populations s'équilibrerent et si ces dernières demeurent stables (ce qui n'est pas le cas au moins aux XI et XIIème siècles puis, surtout, aux XIV et XVème siècles).

Enfin, d'autres facteurs interviennent, qui s'opposent formellement à ce qu'une fouille partielle de cimetière serve de solide référence pour des travaux de paléodémographie :

- les modifications successives des plans des égli-ses, les empiètements des constructions civiles, ont réduit l'espace cémétarial et détruit un nombre de sépultures impossible à évaluer ; en général, ce sont les agrandissements des lieux de culte qui ont placé artificiellement à l'intérieur du sanctuaire des inhumations qui se trouvaient à l'extérieur, ceci à partir des XII et XIIIème siècles ;
- la densité des sépultures est très inégale, contrai-rement à celle des nécropoles où l'extension linéaire fait rarement apparaître plus de deux niveaux de tombes, malgré les problèmes que posent les réemplois et les recoupements de fos-ses (P. PERIN, 1980, pp. 110-112). Dans les cime-tières médiévaux, la couche des inhumations dépasse quelquefois 2 m d'épaisseur (fig. 181). Certains endroits sont réutilisés plus que d'autres, soit parce qu'ils correspondent à des emplace-ments privilégiés (autel de la Vierge, chapelle de confrérie, pied de calvaire, etc), soit parce qu'ils reçoivent des sépultures familiales (chapelle pri-vée, caveau, etc.). A Champieu, par exemple, la comparaison entre deux surfaces égales, d'environ 16 m<sup>2</sup> — le croisillon sud et l'extérieur de ce croisillon (doc. annexe IV-d, secteurs A et B) — a mis en évidence que la partie *intra muros* avait reçu 45 à 50 sépultures alors que la superficie externe n'en avait recélé que 10 à 12, entre la fin du XIème et celle du XVIème siècle (67). A Saint-Pierre de Senlis, à l'extérieur, une partie du cimetière de 16 m<sup>2</sup> (doc. annexe XI-h à I, 1<sup>er</sup> à 5<sup>ème</sup> décapage) a ren-fermé de 840 à 925 inhumations entre le XIIIème et le XVIIIème siècle (68). Pour la même période, dans le croisillon nord, c'est entre 265 et 290 défunt qu'a contenu une surface de 36 m<sup>2</sup>, pour la même période (69 ; doc. annexe XI-d à g ; de -30

(67) - 3,8 sépultures détruites pour 1 en place ( $\pm 10\%$ ), 12 squelettes médiévaux en connexion anatomique complète ou partielle dans le croisillon sud ; 1,7 sépultures détruites pour 1 en place ( $\pm 10\%$ ), pour 6 squelettes médiévaux retrouvés.

(68) - 6,1 sépultures détruites pour 1 en place ; 138 squelettes médiévaux en connexion anatomique complète ou partielle dans le secteur 1.

(69) - 12 sépultures détruites pour 1 en place ; 22 squelettes médiévaux en connexion anatomique complète ou partielle dans le croisillon nord.

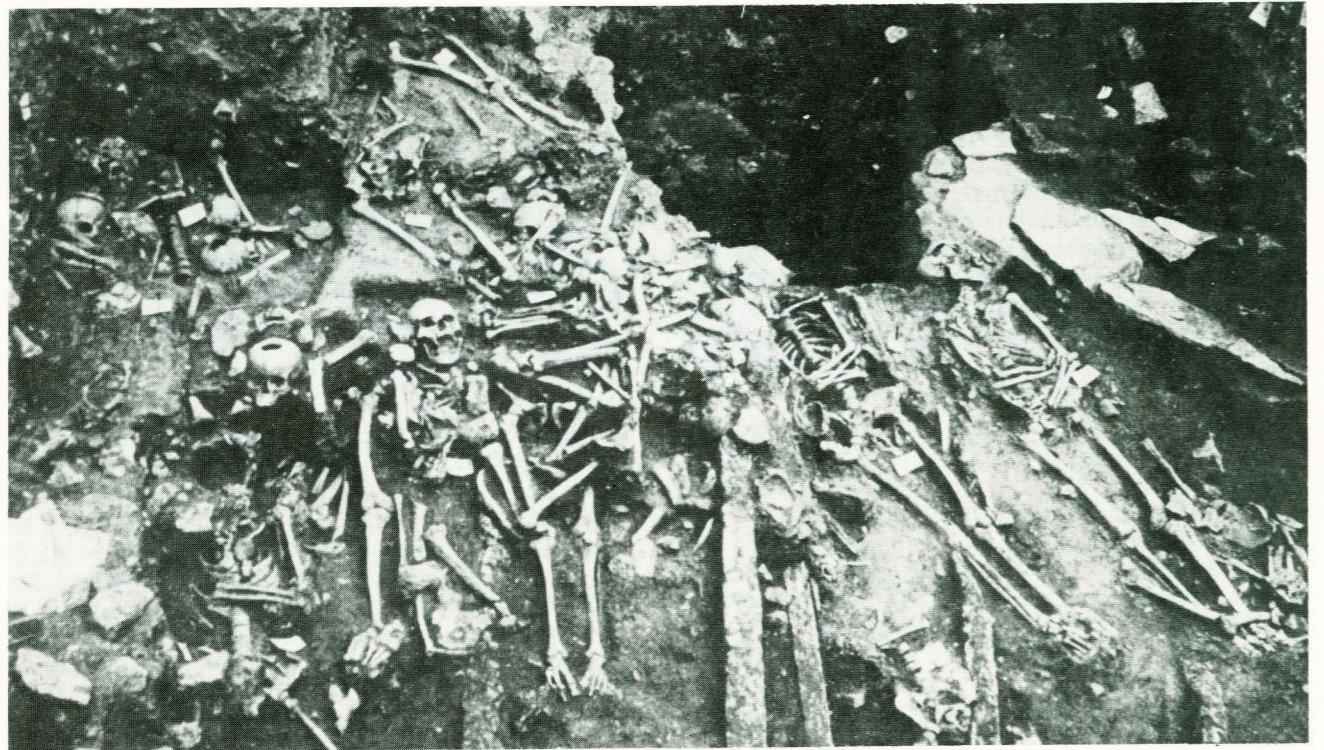


Fig. 181 : différence de densité d'inhumations entre un cimetière rural et urbain ; en haut : Champlieu, secteur C ; en bas : cimetière Saint-Pierre à Senlis, secteur 1, fouille Monique WABONT (photos Marc DURAND).

à -170). Certains secteurs recélaient jusqu'à 16 sépultures détruites pour une en place ; mais un nombre indéterminé d'entre elles se trouvaient à l'extérieur avant l'agrandissement de l'édifice au XIII<sup>e</sup> siècle.

- les profondeurs d'inhumations, de plus en plus importantes au fur et à mesure qu'on s'approche des périodes modernes, provoquent l'interpénétration de sépultures d'époques très différentes ; sources de graves erreurs ou de pertes de données importantes si l'archéologue mise sur la prudence, parce qu'à la suite des brassages successifs du sous-sol, la stratigraphie est pratiquement nulle et

d'aucun secours. Malgré les précautions d'usage, il est fort probable qu'à Champlieu, quelques vestiges osseux, provenant des tombes gallo-romaines et du haut Moyen Age, aient été pris en compte, faute d'une discrimination affinée.

- le problème se complique encore lorsque l'église et le cimetière desservent plusieurs hameaux, comme c'est le cas à Champlieu, où deux écarts, Donneval et Les Eluats, lui étaient rattachés. Il est alors impossible d'établir la moindre estimation de la répartition de la population dans ces différentes collectivités, d'autant plus qu'on ignore à quel moment elles émergent dans le ban paroissial.

## 2°) - L'ANTHROPOLOGIE ET LES PROBLÈMES DE TERRAIN

Les travaux anthropologiques actuellement réalisés portent sur les squelettes de Champlieu (70) et de Saint-Pierre de Senlis (71) ; une étude partielle a été faite sur ceux de Montataire et Sacy-le-Petit. A Champlieu, sur 53 inhumations en connexion anatomique complète ou partielle, 31 peuvent être considérées comme sûrement du plein Moyen Age et du Moyen Age tardif ; 28 squelettes ont été examinés : 20 adultes, dont 4 en mauvais état, et 8 enfants (M. DURAND, 1986, pp. 90-91). La modestie de l'échantillonnage ne permet pas de tirer des conclusions démographiques qui ne prêteraient pas le flanc à la critique.

Nous nous sommes fondé sur le comptage du plus grand nombre de cols de fémur, droits ou gauches pour le calcul du N.M.I. (nombre minimal d'individus), qui se prêtaient mieux à la quantification que les os crâniens, trop fragiles et trop dispersés. Cela nous a permis de constater combien les densités d'inhumations étaient variables d'un emplacement à un autre. Il est inutile d'insister sur le caractère aléatoire d'une telle méthode statistique, d'autant plus que les paléozoologues ont introduit une nouvelle formule pour le calcul des effectifs initiaux (F. POPLIN, 1981), qui pourrait s'appliquer aux ossements humains. Selon F. POPLIN, plus l'écart est grand entre le NMI et le NMD (nombre minimum déterminé), plus le NII (nombre initial d'individus) est important. En posant le problème suivant de 40 cols de fémur droits et 30 gauches récupérés, dont 10 sont appariés, selon nos calculs le nombre d'individus serait de 40 au maximum ; en appliquant la formule des paléozoologues, nous obtiendrons  $40 \times 30$  soit 120 individus. En prenant les

10

mêmes chiffres, mais en supposant que 20 fémurs sont appariés, nous considérons que le nombre d'individus est toujours de 40, alors que pour F. POPLIN il est de 60 ( $40 \times 30$ ).

20

On voit combien ce système de quantification, vérifié sur de nombreux sites protohistoriques où les vestiges animaux sont importants, remet en question le calcul traditionnel des effectifs de population.

Trois autres facteurs, dont l'importance demeure indéterminable, entacheraient d'erreur le nombre minimum d'individus qu'on serait tenté de vouloir retrouver dans une surface cémétériale donnée. Il s'agit :

- de la disparition totale d'un certain nombre de squelettes fragmentés, épargnés sur le sol par les fossyeurs à la suite de la réutilisation permanente d'un même emplacement. L'iconographie du XV<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> siècle montre ces ossements épars qui, traînant à la surface des cimetières, se dégradent peu à peu à l'air libre (fig. 179) ;
- des squelettes récupérés et déposés dans des charniers ou des ossuaires, dont le contenu est rarement parvenu jusqu'à nos jours (P. ARIES, 1983, p. 29 et 34) ; leurs découvertes archéologiques demeurent exceptionnelles (O. MEYER et al. 1983, pp. 108-117) ;

- de la nature hétérogène de certaines couches du sous-sol, plus acides par endroits que d'autres, qui font totalement disparaître les ossements (Sacy-le-Petit, fosses III-IV, secteurs RR, TT et UU, doc. annexe XVI-b ; fig. 182) ; d'ailleurs, certains fouil-

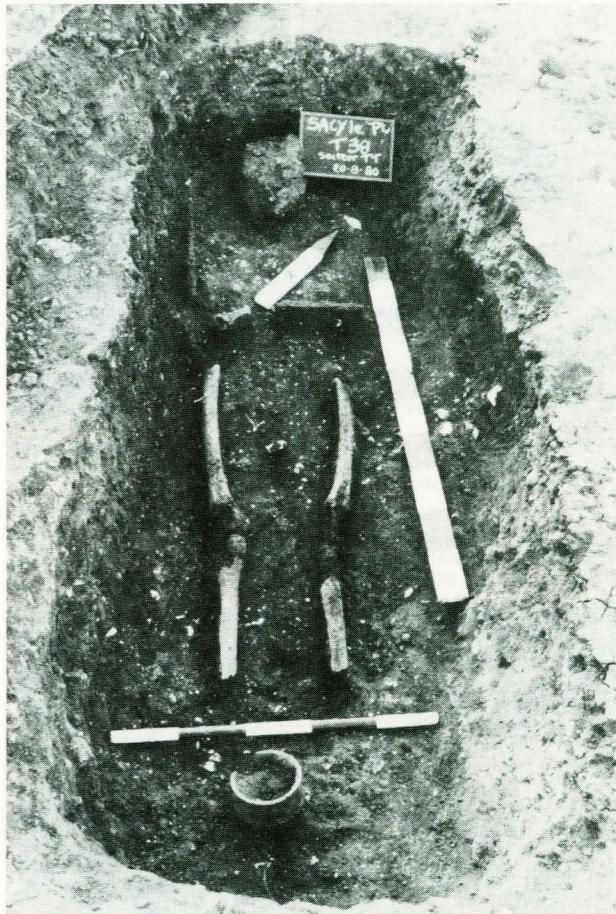


Fig. 182 : inhumation en fosse en pleine terre à Sacy-le-Petit ; le squelette est complètement dégradé par l'acidité du sol alors que le mobilier rituel demeure en place (photo Marc DURAND).

leurs ont attribué aux pilleurs de tombes, un peu hâtivement à notre sens, des dégradations aux squelettes dues à la nature du sol et aux animaux fouisseurs. A Sacy-le-Petit, les restes de l'individu inhumé dans la sépulture 15 se sont dégradés naturellement et un animal fouisseur a perturbé la disposition du fémur et du tibia gauche (fig. 183) ; dans la même nécropole, la tombe 40 et sa voisine de droite ont été violées, alors que les ossements de celle de gauche se détruisent lentement (fig. 184). Ce phénomène géologique a été constaté aussi dans les fossés du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde (Oise), contenant des vestiges de faune domestique (72). Il semble que les charges d'engrais, l'enfouissement de produits étrangers (bois, chaux), les remblais, les poches de cryoturbation, le drainage naturel des eaux pluviales excédentaires, selon la morphologie du terrain vers des points convergents (cuvettes, lessivages de pente) soient responsables de ce phénomène peu étudié, remarqué plus fréquemment dans les nécropoles du haut Moyen Age, parce que les inhumations sont moins profondes. D'autre part, les ostéologues n'excluent pas totalement une incidence provenant de la qualité des ossements eux-mêmes : «Enfin, il est possible, quoique peu probable, que

(70) - Étude réalisée par les docteurs ARNALDI (pédiatre), BOUTON (médecin légiste du département de l'Oise) et JAUSSAUD (chirurgien-dentiste). Lorsque nous parlons d'anthropologie physique, nous associons implicitement l'odontologie à cette science.

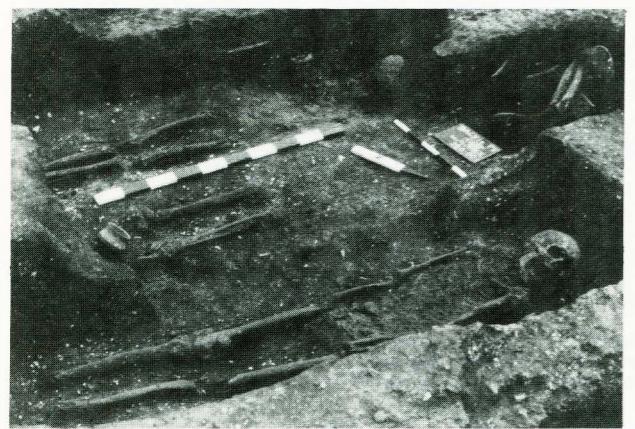
(71) - Étude réalisée par Mme Marie Antoinette DELSAUX, collaboratrice scientifique à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, à Bruxelles.

(72) - Renseignements oraux communiqués par M.M. Jean-Louis BRUNAUX et Patrice MENIEL, que nous remercions.



Fig. 183 : squelette dégradé par le contexte géologique et les engrangements ; le membre inférieur gauche a été perturbé par le passage d'un animal fouisseur (photo Marc DURAND).

Fig. 184 : les tombes 39 et 40 ont été pillées alors que la sépulture 41 (en arrière sur la photo), presque entièrement dégradée par l'acidité du terrain, demeure en connexion anatomique (photo Marc DURAND).



la conservation des os soit fonction de l'âge et du sexe» (L. BUCHET, 1978, p. 21).

Remarquons aussi la sous-représentation de la population infantile, dans les séries de squelettes mises au jour, bien inférieure aux normes admises par les historiens, de l'ordre de 50 % en Beauvaisis (P. GOUBERT, cité par E. LE ROY LADURIE, 1977, p 322). Des éléments de réponse archéologiques peuvent être avancés : les enfants décédés en bas âge sont inhumés sous une faible épaisseur de terre (Champlieu, Noël-Saint-Martin) ; leurs squelettes, plus fragiles, se conservent très mal et, de plus, la majeure partie d'entre eux a été détruite par les inhumations postérieures, plus profondes, d'adultes. L'hypothèse selon laquelle les sépultures d'enfants se trouvaient dans une partie réservée du cimetière ne semble pas se vérifier véritablement. Quant aux mort-nés, ils ne paraissent pas être enterrés en terre consacrée. L'usage funéraire, qu'il ne faut d'ailleurs pas généraliser, d'emmener les mort-nés dans des sanctuaires de résurrection «susceptible de leur rendre la vie le temps nécessaire à leur baptême avant de les inhumer» (L. GALLION, 1961-1965, p. 19) en administre la preuve. Cette tradition ne semble pas particulière au Nord de la France (G. HERBERT, 1978, p. 9) ; attestée au XVI<sup>e</sup> siècle, elle est sévèrement condamnée par l'église dans le courant du XVII<sup>e</sup> siècle.

La relation de «miracles», survenus à la fin du Moyen Age à Champlieu, a amené certains érudits locaux du siècle dernier, à considérer cette église

comme un sanctuaire de résurrection. Rien, dans la fouille d'une partie de l'édifice et dans celle de ses abords immédiats, ne permet de créditer une telle légende ; et puis... les mort-nés étaient-ils réinhumés sur place ?

### 3°) - LE SECOURS DES ARCHIVES

En général, les historiens estiment que le niveau de la population, au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, est égal à celui du début du XIV<sup>e</sup> siècle (H. NEVEU, 1975, p. 89 et 101) et que celle-ci est demeurée à peu près stable jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle. En se fondant sur leurs travaux, il est légitime, à notre sens, d'admettre que les informations fournies par les registres paroissiaux des XVII et XVIII<sup>e</sup> siècles, peuvent refléter une situation identique au XIV<sup>e</sup> siècle. Les registres de Champlieu, Noël-Saint-Martin, Rhuis (A. JAUSSAUD-JOURNA, 1978), Roberval, Rouvres et Saint-Pierre de Senlis (73) servent de support à cette enquête. Les travaux, sur les actes de décès du XVI<sup>e</sup> siècle de cette paroisse senlisiene (N. et L. BARDON, 1982), n'ont pas pu être utilisés, faute de documents équivalents, dans les autres communes, sur cette période. Le panel des paroisses référencées représente les différents types d'organisation de l'espace construit : 4 en habitat groupé, 1 en habitat dispersé, 1 en milieu citadin.

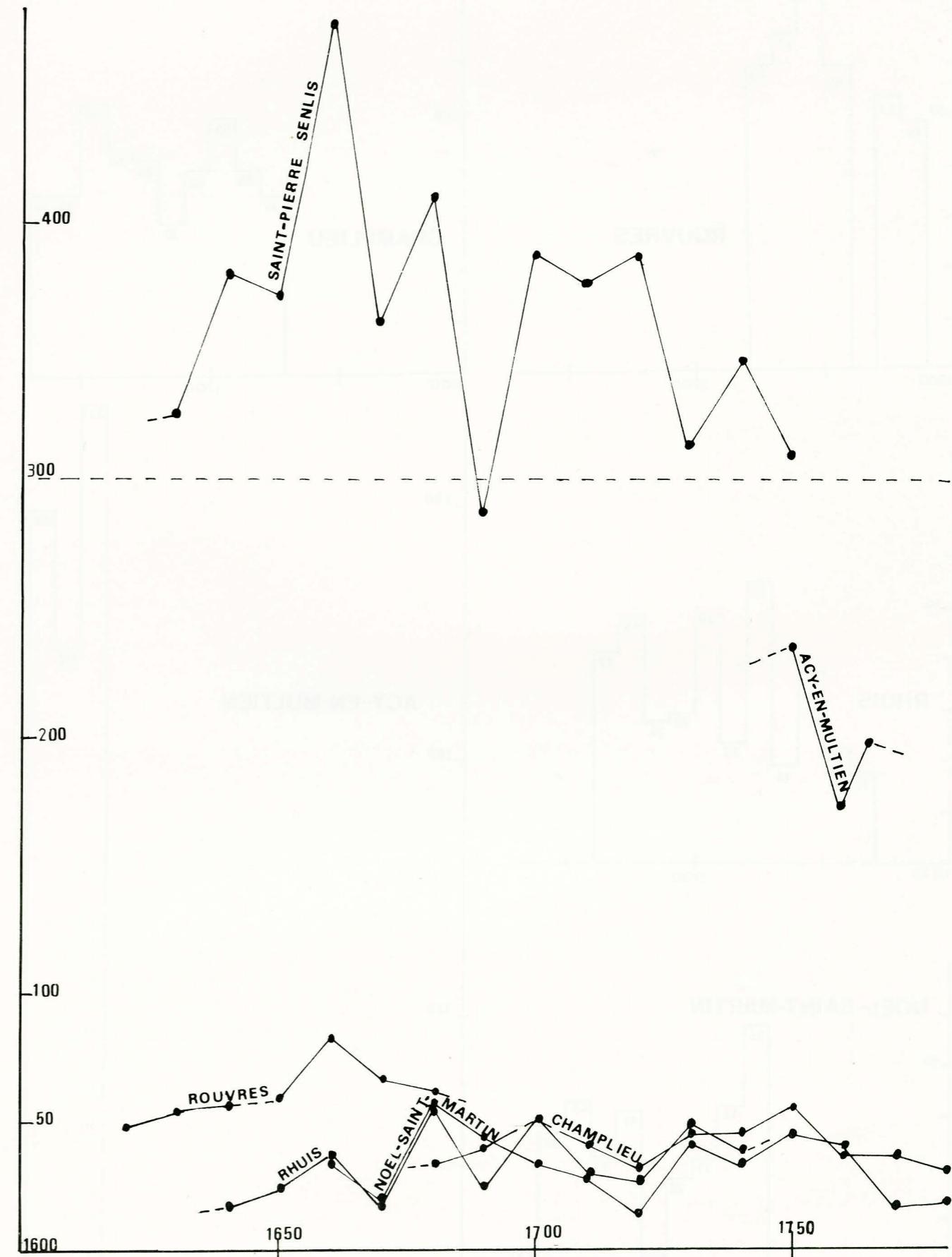
Il ressort de l'examen des registres que les pointes de mortalité sont ressenties, avec des sensibilités à peu près identiques, par toutes ces communautés humaines aux mêmes périodes, sauf pour Noël-Saint-Martin qui n'accuse pas de recrudescence entre 1690 et 1700 (tab. XXVI et XXVII).

La mortalité infantile comparée au total des défunt de 1630 à 1760 s'établit entre 47 % et 57 % ; un tronc commun chronologique réunit toutes ces paroisses sur 60 ans, de 1680 à 1740, sauf pour Rouvres où les actes sont en déficit à partir de 1680 (tab. XXVIII). On s'aperçoit qu'en habitat dispersé (Roberval) l'espérance de vie des enfants n'est pas meilleure qu'en habitat groupé. Pour Roberval le décompte des enfants morts en nourrice fait apparaître qu'une majorité d'entre eux était originaire de Paris (74). Leur taux de mortalité s'élève à 11,1 % du total des enfants. En imputant à la paroisse voisine de Rhuis le même pourcentage pour les enfants décédés en nourrice, on obtient un taux de mortalité infantile légèrement supérieur à 52 %. Le pourcentage de mortalité nettement plus élevé à Saint-Pierre de Senlis, qui touche les nourrissons de moins de 2 mois, met en valeur, si besoin est, la fragilité de l'espérance de vie dans les premiers mois de la période post-natale.

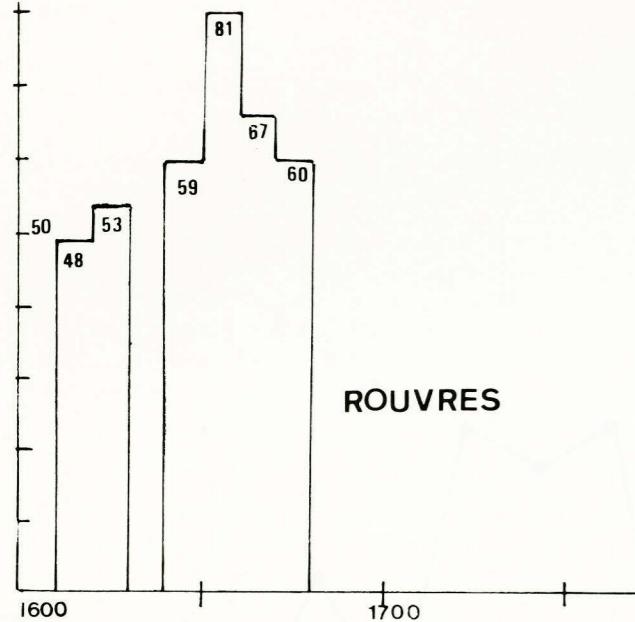
Traduites en termes archéologiques, ces statistiques démontrent, qu'en principe, les archéologues devraient retrouver un peu plus d'un squelette d'enfant pour 1 d'adulte mis au jour afin d'obtenir un échantillonnage représentatif de la population cémétériale, ce qui est loin d'être le cas dans les séries d'ossements humains exhumés jusqu'à pré-

(73) - Nous remercions M. Louis BARDON de s'être chargé du dépouillement des registres de Roberval et de la paroisse Saint-Pierre de Senlis pour les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles et M. HURAN pour la paroisse de Rouvres.

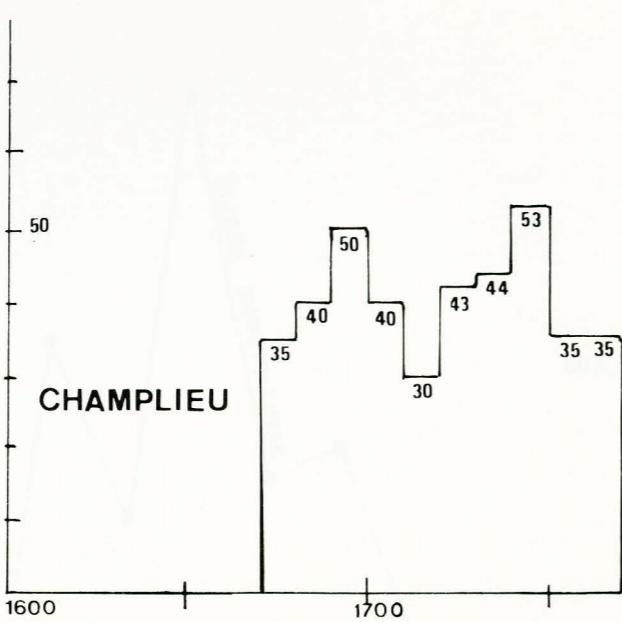
(74) - Origine des enfants morts en nourrice à Roberval (H 88) : Paris et environs, 24 - Senlis, 7 - communes voisines de Roberval, 4 - autres, 4 - inconnue, 5.



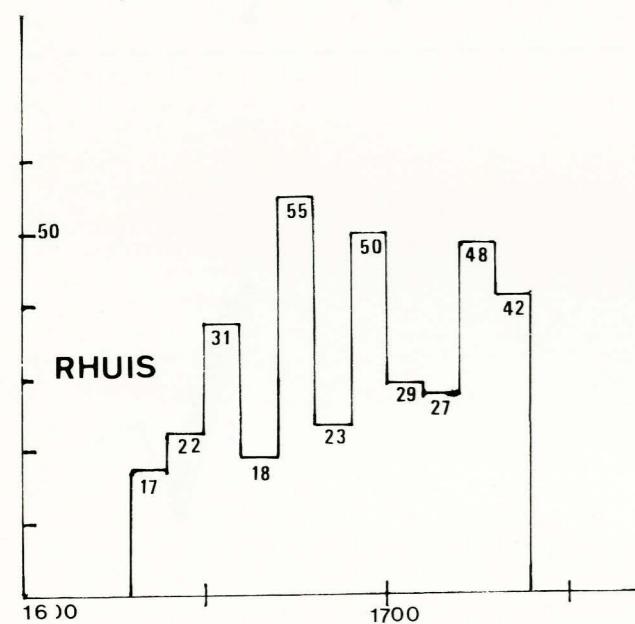
Tab. XXVI : mortalité comparée entre 1620 et 1780 pour les paroisses d'Acy-en-Multien, Champlieu, Noël-Saint-Martin, Rhuis, Rouvres, Saint-Pierre à Senlis.



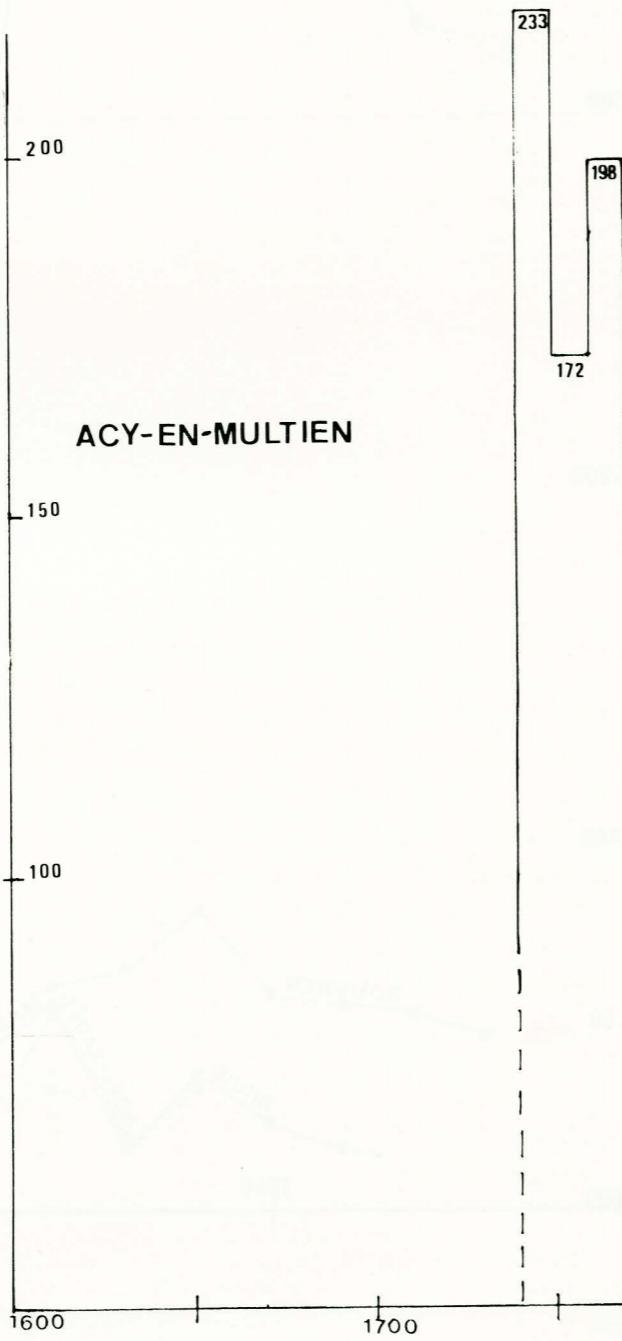
ROUVRES



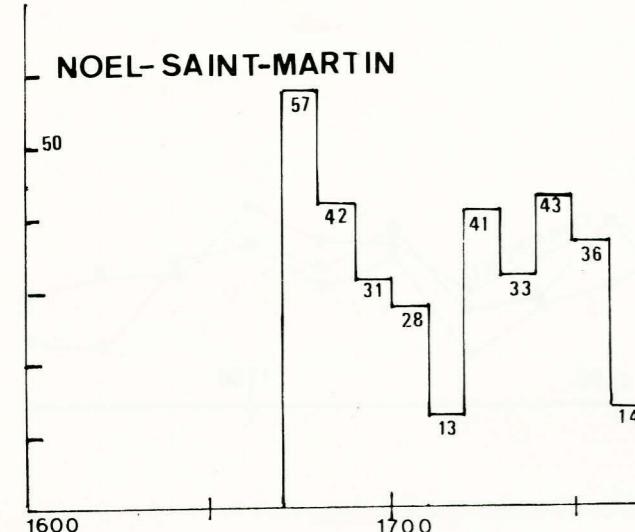
CHAMPLIEU



RHUIS



ACY-EN-MULTIEN



NOEL-SAINT-MARTIN

Tab. XXVII : diagrammes des mortalités dans les paroisses de Rouvres, Rhuis, Noël-Saint-Martin, Champlieu et Acy-en-Multien.

réf.	paroisse	type*	année-registre	mortalité infantile
F 77	Champlieu (Orrouy)	G	1671-1790	57 %
H 118	Noël-St-Martin (Villeneuve-S.-Verb)	G	1650-1790	53 %
H 87	Rhuis	G	1635-1740	47 % **
H 88	Roberval	D	1683-1749	54,6 %
B 93	Rouvres	G	1620-1640 1650-1680	51 %
J 102	Senlis	U	1571-1580	65,9 % ***

\* D : dispersé ; G : groupé ; U : urbain.

\*\* enfants décédés en nourrice décomptés.

\*\*\* enfants âgés de moins de 2 mois. Pour les autres paroisses les tranches d'âges varient entre 5 et 12 ans.

Tableau XXVIII : Pourcentages de mortalité infantile.

sent. Lorsque le fouilleur rencontre des squelettes en connexion anatomique, il faut savoir qu'il s'agit de la phase ultime d'une séquence diachronique, les sépultures antérieures ayant été partiellement ou totalement détruites par ces inhumations. Cette fossilisation des derniers enterrements se décale à la lecture stratigraphique et par la topochronologie, terme préférable à «stratigraphie horizontale» : «... nous ne retiendrons pas ici ce terme, car il nous semble incorrect, une incompatibilité existant entre la notion de stratigraphie qui implique par définition des relations verticales de couches et de structures, et l'étude de sépultures dont on ne considère ici que des relations de voisinage, donc horizontales» (P. PERIN, 1980, p. 113).

Ces conditions d'équilibre entre adultes et enfants ( $\pm 5\%$ ) n'ont été rencontrées qu'à Champlieu, dans les secteurs H, J et C (doc. annexe IV-d). Malgré l'incertitude qui pèse sur la tombe 31, une répartition à peu près égale de l'effectif est réalisée au sud-est de l'église (3 adultes et 3 enfants) ; deux *terminus, un post quem* procuré par une monnaie du XIII<sup>e</sup> siècle dans la bouche d'un inhumé, et un autre, *ante quem*, fourni par une couche d'incendie du XVII<sup>e</sup> siècle, scellent cette séquence funéraire. Il en est de même en secteurs C et P, à l'extérieur du bas-côté sud (fig. 185) les sépultures d'adultes 18 à 21 s'équilibrivent avec celles des enfants (tombe 25, 3 nouveau-nés et 1 tombe partiellement détruite en e-8). La topochronologie montre que la tombe 17 est une inhumation tardive qui a perturbé en partie les squelettes 18 et 19 et qu'un enfant (en f 9), peut, éventuellement, être considéré comme étranger à la même période d'inhumation, placée au XIV<sup>e</sup> siècle.

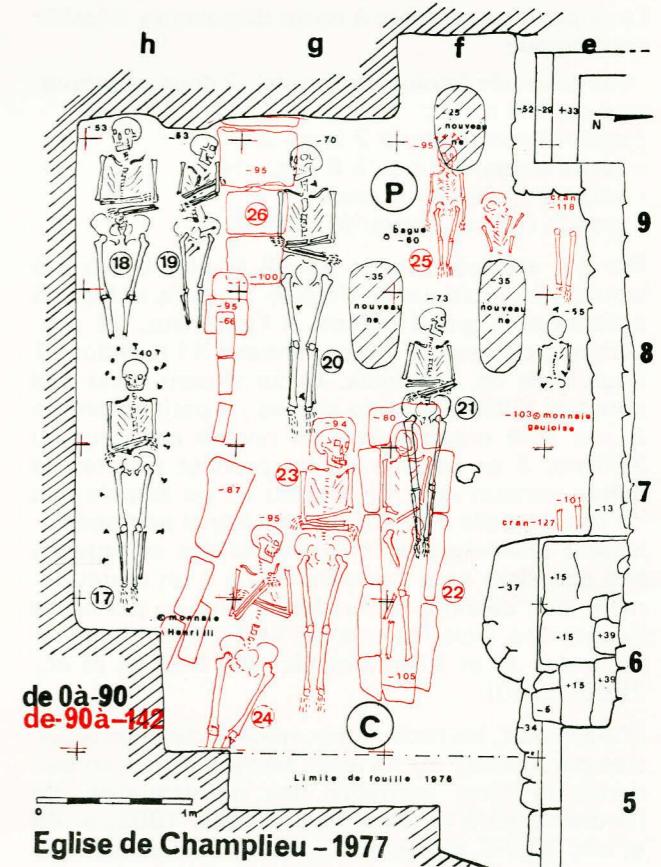
Les interventions archéologiques, menées par ailleurs, expriment un déficit important de la population infantile par rapport au nombre de squelettes exhumés (H. GALINIE, 1976-1980 ; Y. DE KISCH, 1979, p. 33). Sauf dans quelques cas ponctuels, très localisés, les conditions pour retrouver l'effectif représentatif d'une couche de population contemporaine ne sont jamais réalisées ; il est bien entendu que le problème se pose en d'autres termes pour les nécropoles du haut Moyen Âge organisées d'une autre façon et où il apparaît que les structures sociales et les mentalités sont différentes. Il ressort de cette analyse que la démarche passant par les salles d'archives semble préférable pour retrouver les indices de peuplement du Moyen Âge, jusqu'à l'aube du XIV<sup>e</sup> siècle tout

au moins, à celle empruntant la voie archéologique.

#### 4°) - L'APPORT DE L'ANTHROPOLOGIE BIOLOGIQUE

En dépit de ce bilan nettement négatif, nous estimons que l'étude ostéologique demeure indispensable. Son concours est précieux dans un domaine autre que celui de la recherche des effectifs et du calcul des pyramides d'âges ; elle fournit des estimations intéressantes au niveau de l'endogamie, des carences alimentaires, de l'état sanitaire en général, qui font avancer les connaissances ethnologiques sur la population qui compose un territoire. Associées aux constats archéologiques pratiqués sur l'organisation individuelle des tombes, ces données anthropologiques permettent de mieux saisir les niveaux de vie et le profil des différentes couches sociales.

A Champlieu, l'examen des 8 squelettes d'enfants, dont les décès s'échelonnent entre le courant du XIII<sup>e</sup> siècle et la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, n'a décelé que deux cas particuliers : le premier, mort entre 3 et 6 ans, présentait des signes de rachitisme certain et un retard dentaire important ; le second, (tombe 25, secteur P, fig. 185) décédé aux environs de 12 ans, effectuait une poussée dentaire tout à fait normale pour son âge, mais accusait une anomalie de croissance prononcée (80 cm). Tous les autres avaient un développement normal pour leur âge ; aucune carence alimentaire n'a été constatée, pas plus que de traces de sévices. La conclusion, que les enfants de Champlieu, entre les XIII et XV<sup>e</sup> siècles, mangeaient au moins à leur faim et que les causes de leurs décès ne sont pas imputables à une sous-alimentation ou à des mauvais traitements, peut en être tirée.



Les 22 squelettes d'adultes étudiés correspondent à 5 adultes jeunes, 10 adultes pleins, 2 séniles et 5 dont l'âge n'a pu être déterminé ; le sexe n'a été reconnu avec certitude que sur 10 individus (5 hommes et 5 femmes). L'examen pathologique n'a pas décelé de lésions particulières sauf un accident à la hauteur du métatarsane droit sur un adulte plein et une blessure frontale, sur un autre, ayant entraîné la mort peu après. En revanche, une mauvaise hygiène buccale et une alimentation essentiellement à base de céréales (brouets) sont responsables de nombreuses caries, de kystes, de pertes de dents (entre 8 et 10 par sujet), de cicatrisations incomplètes des gencives chez les adultes pleins.

Comme nous le craignions, l'étude des squelettes de l'église et du cimetière de Saint-Pierre, à Senlis, n'est pas achevée et nous ne pouvons présenter que des résultats partiels portant sur 158 sujets, sur un total estimé aux environs de 2000, c'est-à-dire à peine 8 % de l'effectif. Inutile de préciser que ces premières données ne constituent qu'une approche du profil anthropologique des paroissiens de Saint-Pierre ; il serait hasardeux de s'en contenter pour tirer des conclusions plus générales. 95 individus proviennent de différentes couches du cimetière et 63, de l'église, dans des niveaux s'étageant entre le XIII<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> siècle. Le rapport entre le nombre d'enfants (jusqu'à 15 ans) et les adultes, qui devrait s'équilibrer pour relativiser les taux de mortalité (cf. tab. XXVIII), n'est pas respecté ici. Il s'établit comme suit : 32 enfants et 74 adultes ; les restes de 52 squelettes, des adultes en général, trop incomplets, fragmentés, en mauvais état de conservation, n'ont pu être déterminés.

#### a) - Enfants

La population infantile à notre disposition s'établit comme suit :

- nouveau-nés (moins de 2 mois), 2 dont un prématûré de 7/8 mois ;
- nourrissons (jusqu'à 2 ans), 2 ;
- petits enfants (jusqu'à 6 ans), 14 ;
- enfants (jusqu'à 12 ans), 11 ;
- grands enfants (jusqu'à 15 ans), 3.

Sur cet échantillonnage de 32 sujets, 8 ont été trouvés à l'intérieur de l'église : 1 petit enfant, 6 enfants et 1 grand enfant. A l'extérieur, 11 proviennent du secteur 1 (doc. annexe X1 h-k) dont 1 nourrisson de 3/4 mois. Ils se situent dans des couches XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècles ; 1 petit enfant de 3 ans était enterré dans un niveau antérieur au XIII<sup>e</sup>. Il se dégage de ce premier examen le même constat qu'à Champlieu : il ne semble pas qu'une parcelle de l'enclos cémétierial soit spécialement réservée aux inhumations des enfants en bas âge alors qu'à Saint-Denis il y a un regroupement des sépultures d'enfants sous le parvis de l'église des Trois-Patrons ; mais il s'agit d'inhumations des XI et XII<sup>e</sup> siècles (O. MEYER et al., 1985, p. 40).

D'autre part, les recherches menées dans les registres paroissiaux du XVI<sup>e</sup> siècle mettent en évidence la forte mortalité des nouveau-nés, de l'ordre de 65,9 % (N. et L. BARDON, 1982, p. 23 et tab. XXVIII, supra). Il y a tout lieu de penser que la situation devait être identique, sinon pire, dans les siècles précédents. Il faut donc constater la fail-

blesse de la méthode archéologique pour fournir un échantillonnage représentatif de la population cémétieriale infantile. Sur des données partielles, nous l'accordons, il ne se rencontre que 2 nouveau-nés sur un effectif total de 32 enfants (toutes surfaces confondues), soit 6,25 % ; 10 fois moins que le chiffre procuré grâce au recensement des archives. Dans un emplacement plus localisé, le secteur 1, où 1 nouveau-né a été trouvé, le déficit demeure important (9,09 % de l'effectif).

Mis à part le prématûré de 7/8 mois dont l'espérance de vie était aléatoire, trouvé d'ailleurs inhumé avec un enfant d'environ 10 ans (n° 2053, doc. annexe XI), 3 cas seulement de rachitisme et de retard de croissance ont été constatés sur les 32 squelettes d'enfants examinés.

#### b) - Adultes

La population adulte se détermine comme suit :

- adolescents (jusqu'à 18 ans), 7 ;
- adultes jeunes (de 18 à 24 ans), 11 ;
- adultes pleins (de 25 à 45 ans), 50 ;
- adultes séniles (plus de 45 ans), 6.

Fonction de l'état de conservation des squelettes, le sexe des individus n'a pu être déterminé, sans doute possible, que dans 37 cas (15 femmes et 22 mâles) ; de fortes présomptions masculines s'attachent au squelette 7241 (cimetière), où «... ses diverses mensurations le situent dans les limites biométriques minimales chez un Occidental masculin actuel» (rapport de M.A. DELSAUX, 1984).

Nous laissons de côté l'aspect anthropométrique, qui n'a d'intérêt, selon notre opinion, que pour les anthropologues et ne passionne ni les archéologues, ni les historiens. Nous livrons, cependant, l'éventail des tailles et des indices crâniens, peu différents entre les squelettes du cimetière et ceux de l'église :

- la stature des inhumés *ad sanctos* varie entre 152 et 180 cm ; celle relevée sur les squelettes du cimetière oscille entre 146 et 180 cm. La moyenne s'établit respectivement à 162/164 cm et à 164/167 cm. Les inhumés du cimetière sont, en général, plus grands que ceux de l'église, aussi surprenant que cela puisse paraître, la proportion de femmes n'étant pas supérieure à l'intérieur qu'à celle de l'extérieur ; mais, il est nécessaire de le rappeler, nous livrons des informations partielles.

La variation des indices crâniens va de 73 à 90,1 à l'intérieur du bâtiment cultuel, et de 66,3 à 87,8 dans le cimetière, les moyennes s'établissant respectivement à 80,9 contre 80,4 à l'extérieur de l'église. L'examen a révélé des caractères endogamiq

ques certains dans 5 cas sur 15 crânes provenant du bas-côté absidal nord et dans 2 cas sur 6 pour ceux retrouvés dans le croisillon nord. Il s'agit de métopisme sur des crânes voisins ; d'autres caractères morphologiques sont aussi observés tels que os wormiens suturaux et chignon occipital. Toujours dans le bas-côté nord, il a été constaté un cas de pseudarthrose (os séparé en deux) de la clavicule gauche, malformation très certainement d'origine congénitale (sépulture 37) ; l'orientation inversée de cette tombe, E-W, ainsi que la présence de plusieurs coupes en verre laissant supposer qu'il s'agit de l'inhumation d'un membre du clergé, fort probablement un desservant de la

paroisse. Dans le cimetière, le caractère familial de certains emplacements n'est apparu que dans un endroit du secteur 7. Pour l'instant, cette endogamie n'est mise en évidence, avec précision, que par quelques individus enterrés dans le bas-côté absidal nord, et encore dans des niveaux postérieurs au XVI<sup>e</sup> siècle ; ils confirment, ainsi, ce qu'attestent les registres paroissiaux, sur lesquels, d'ailleurs, la mention des emplacements est rarement signifiée.

L'étude des squelettes contenus dans les couches antérieures nous dira si l'endogamie est repérable pour la période du plein Moyen Age.

L'examen pathologique et des traumatismes fait apparaître de nombreux cas d'arthropathie des vertèbres (becs de perroquet), du bassin, même sur des sujets relativement jeunes (entre 35 et 45 ans), et d'ostéophytose de l'os coxal. M. A. DELSAUX constate, lorsque l'arthropathie est généralisée, qu'elle s'accompagne d'une déminéralisation. La décalcification des vertèbres cervicales se remarque sur plusieurs individus inhumés dans le cimetière (secteur 2). Le squelette 7036 présente une forte arthrose déformante des pieds, du droit en particulier. Trois cas de rachichisis de types II (*spina bifida* partielle) et III sont rencontrés (1 à l'intérieur de l'église, 2 dans le cimetière). Enfin, sur le squelette 23, enterré dans le bas-côté absidal nord, M. A. DELSAUX a remarqué, en plus d'un tassement vertébral important du côté gauche, la surface exocrânienne «en matelas» de cet individu, âgé d'environ 35 ans, très certainement atteint de la syphilis. Ce constat pathologique est à rapprocher des informations procurées par N. et L. BARDON, lors de l'étude des registres paroissiaux des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, qui notent les inhumations *ad sanctos* de militaires de petite noblesse (cf. supra p. 124). D'autres sources nous apprennent que des officiers subalternes syphilitiques des armées de Louis XIV étaient soignés à La Charité de Senlis. Il y a tout lieu de penser qu'ils avaient le privilège d'être enterrés à Saint-Pierre plutôt qu'au cimetière de «La Poterne», réservé aux individus décédés à La Charité, cimetière d'ailleurs partagé avec la collectivité protestante (R. ROTTE, 1948, p. 57).

Au niveau des traumatismes, notre anthropologue belge n'a relevé, pour l'instant, que deux cas dans le secteur 7. D'abord le squelette 7241 présente la tête fémorale droite gravement atteinte par un coup de lance ; celle-ci a pénétré par l'aine. La victime a survécu à cette blessure, mais la tête articulaire a été totalement déformée. Ensuite, sur le squelette 7257, une fracture ou un coup, sur le haut du pariétal droit, s'est trouvé renouvelé.

Quant à l'examen dentaire, d'ores et déjà il fait apparaître l'état lamentable dans lequel se trouvait tout l'appareil odontologique des paroissiens de Saint-Pierre, logés à la même enseigne que ceux de Champlieu ; il ne semble pas qu'une meilleure hygiène dentaire ait prévalu en milieu urbain. Pratiquement tous les squelettes examinés présentent des caries au niveau des molaires, accompagnées de fistules ou de kystes ; trois individus ont même toutes les dents cariées (secteur 1). Enfin, la dentition du squelette 1068, en plus de nombreuses caries, portait la trace de la malformation dite des «dents d'Hutchinson», ou phénomène des «dents de tapissier», sur les premières incisives (supé-

rieure et inférieure gauche). Cette malformation dentaire, souvent symptôme d'une syphilis héréditaire peut aussi s'associer à une maladie professionnelle ; ce qui semble être le cas ici.

Les résultats encourageants, très fractionnés pour l'instant, sur l'état sanitaire de la population d'une paroisse urbaine médiévale et post-médiévale démontrent que les fouilles de cimetières anciens demeurent indispensables ; la recherche doit s'orienter dans ce sens plutôt que de s'engager dans l'impassé constituée par la paléodémographie et les origines ethniques qui concernent ces périodes, alors que cette voie demeure certainement ouverte pour le haut Moyen Age, compte tenu de la disposition et de la morphologie des nécropoles de cette époque.

Cependant, des pertes impressionnantes de données sur le matériel ostéologique, dues au mauvais état de conservation de certains ossements, aux fragmentations des squelettes consécutives aux inhumations successives, n'autorisent pas des observations absolues sur une bonne partie de ceux-ci ; nous l'avons vu pour la recherche des sexes, où près d'un tiers des squelettes, incomplets, ne se prêtent pas à une détermination. Ce sont les fouilles d'ensembles complets qui fournissent aux laboratoires suffisamment de matière leur permettant de tirer des conclusions plus générales. Sur ce point, nous rejoignons l'avis des anthropologues qui ne veulent travailler que sur de grandes séries, que seules les fouilles de nécropoles et de cimetières, d'une certaine importance, sont capables de procurer.

Il est regrettable que l'archéométrie n'ait pas encore pu dégager, en ce qui concerne le matériel ostéologique médiéval, des techniques de datation fiables et peu onéreuses. Celles proposées à partir du collagène laissent apparaître une trop grande marge d'incertitude chronologique, pour être utilement exploitées sur les périodes postérieures au Gallo-romain. Il semble cependant que la technique de datation par la racémisation des acides aminés, encore au stade expérimental, donne de meilleurs résultats mais, comme le font remarquer les spécialistes «il faut absolument éviter l'excès où l'archéologie attendrait ses datations des seules techniques de laboratoire» (P. R. GIOT et L. LANGOUET, 1984, p. 178). Malheureusement pour l'archéologie funéraire médiévale, la présence d'ensembles clos est exceptionnelle et les lectures stratigraphiques permettent rarement d'affiner des datations de couches en dessous d'un siècle.

#### G - Cimetière et archéologie

L'archéologie du cimetière médiéval ne peut plus se contenter d'une investigation partielle ; la fouille exhaustive de la surface cémétieriale va de pair avec celle du lieu de culte qui l'accompagne même si elles ne sont pas mitoyennes, comme le cas se présente parfois. Des travaux limités dans l'une ou l'autre de ces parties introduisent inévitablement, selon la formule maintenant consacrée, plus de questions qu'ils n'apportent de réponses à une problématique reposant sur des considérations démographiques. Les documents d'archives sont suffisamment explicites pour fournir, à moindre frais, des renseignements pertinents sur ce sujet qui permettent de remonter au moins jusqu'au

début du XIVème siècle. Il est vain de vouloir rechercher à travers les inhumations cimétieriales et *ad sanctos*, l'effectif de la population d'une paroisse lorsqu'on mesure toutes les possibilités qui s'offraient aux gens du Moyen Age pour faire «élection de sépulture», tous les aléas et les pertes de données qui taxent la conduite d'une fouille.

Ainsi, il serait aventureux de se fonder sur les discriminations sociales de l'univers médiéval pour vouloir retrouver, à travers la fouille d'un cimetière spécifique, un microcosme, une identité s'appliquant à un type particulier de la société lorsque nous savons que l'homogénéité du groupe social n'était pas intégralement protégée et que l'apport étranger à la communauté à qui appartenait le cimetière demeure une inconnue.

De même, l'application de la méthode hypothético-déductive, après validation d'un échantillonnage soi-disant représentatif, conduirait tout droit à des résultats aberrants ; il suffit de se référer aux densités d'inhumations, extrêmement variables d'un endroit à l'autre, de l'espace cimétierial et dans le sous-sol de l'église. La fouille d'un cimetière ne s'apprehende pas de la même manière que celle d'un four de potier, par exemple.

Les choses étant ce qu'elles sont, il ne serait pas raisonnable de délaisser les fouilles de sauvetage dans la mesure où il n'est pas possible de se dégager des barrières légales et des intérêts privés qui les encadrent. Il suffit de leur assigner un objectif différent et «... la multiplication des études partielles, et surtout une prospection systématique, conduisent à une meilleure connaissance de la répartition de ces nécropoles, de leur durée d'utilisation et des rapports avec l'habitat» (M. COLARDELLE et J.F. REYNAUD, 1981, p. 29). Les propos de ces deux archéologues concernent le haut Moyen Age, mais ils demeurent valables pour une période plus récente. Ces investigations ponctuelles entrent dans le cadre d'une étude thématique globale sur les sépultures ; il est donc malaisé d'établir une problématique *a priori* et les axes de recherche dans le domaine de l'anthropologie sociale bénéficient, en premier, de ces travaux non programmés. Associée à l'examen archéologique des sépultures, la contribution de l'ostéologie permet d'avancer dans la connaissance des individus ayant vécu dans le ressort d'un terroir, au niveau de leurs rapports hiérarchiques, de leurs statuts sociaux et de l'évolution de leurs niveaux de vie.

Le second volet de l'archéologie du cimetière concerne les relations de ce dernier avec son environnement. La démonstration a été faite, semble-t-il, que des observations partielles, menées simultanément avec une recherche de surface, permettent de connaître où et comment s'est fixé l'habitat ; cette double démarche procure aussi des réponses à une série de questions relatives aux rapports qui existent entre le lieu de culte établi avant, pendant ou après la durée d'utilisation de l'espace mortuaire.

## IX - MÉTHODOLOGIE

Avant toute intervention archéologique, il est indispensable d'effectuer une bonne levée hypsométrique du terrain et à l'intérieur des édifices où

des différences de niveau peuvent se présenter (doc. annexe XIII).

### A - Les techniques de fouille

Dans la panoplie des techniques de fouille à la disposition de l'archéologue, la méthode en espace dégagé (open area) demeure la mieux adaptée à l'investigation du cimetière. Elle facilite une lecture topochronologique élargie ; en revanche, elle pénaillise la vision stratigraphique puisqu'il est impossible d'établir une coupe verticale sans détruire d'ossements. Ce léger handicap est compensé par l'enregistrement des observations selon le système Harris, qui consigne la chronologie verticale.

La technique avec bermes au carré (Wheeler) avantage le contrôle stratigraphique, si l'archéologue rencontre des substructions ; cependant, elle présente l'inconvénient majeur d'endommager en un et même deux endroits, selon leur position, les squelettes placés dans les bermes (fig. 186). Mais,



Fig. 186 : limite de fouille équivalant à une berme, dans le secteur 1 du cimetière Saint-Pierre à Senlis (photo Monique WABONT).

bien souvent, en espace couvert, les banquettes de sécurité imposées par les architectes obligent l'archéologue à utiliser cette méthode pour concilier ses impératifs de fouille avec les contraintes indispensables à la sécurité des bâtiments.

Par contre, la technique qui consiste à ouvrir de grandes tranchées parallèles est à proscrire formellement. Les dommages occasionnés au matériel ostéologique sont disproportionnés par rapport aux avantages qu'elle procure dans la recherche de substructures qui, d'ailleurs, pourraient être retrouvées aussi facilement en utilisant d'autres

méthodes. Le plan de la fouille d'Arville, en Belgique (doc. annexe XVIII-b) prouve, à l'évidence, que cinq ou six squelettes seulement ont pu être exhumés sans accident, sur une cinquantaine mis au jour ; tous les autres ont été fractionnés. Cette technique ne présente d'intérêt que pour repérer les limites des nécropoles du haut Moyen Age, lorsque rien ne les matérialise en surface. Nous l'avons employée à Sacy-le-Petit et à Montataire. Mais, dès l'apparition du premier ossement, il faut stopper cette démarche et entreprendre, de préférence, une fouille en espace dégagé.

Le plus souvent, à la suite du brassage continual du sous-sol des cimetières médiévaux, il n'existe plus de couches ordonnées et le fouilleur est obligé de décapter par couche mécanique ; il faudra donc intervenir tombe par tombe en essayant de respecter l'ordre des inhumations, d'où la nécessité d'investir dans un enregistrement précis et clair des observations sur le terrain, de manière à savoir qui coupe quoi. Cette prise des données ne dispense pas de l'établissement d'une fiche technique de renseignements pour chaque sépulture, établie par le responsable du chantier en fonction du faciès de sa fouille (doc. annexe XXIV a-d). D'autre part, de manière à fournir aux ostéologues un matériel d'étude en meilleur état possible, il est nécessaire de travailler et de circuler sur des planches pour éviter l'écrasement des ossements sous-jacents, surtout des crânes et se référer à leurs conseils pour la conservation (L. BUCHET, 1980, pp. 88-91).

Enfin, nous pensons qu'il ne faut pas être systématiquement hostile aux décapages de surface à la pelle mécanique, dans la mesure où des sondages préalables ont démontré le faible intérêt archéologique des remblais ; la pression au sol au cm<sup>2</sup>, exercée par des engins de conception moderne, n'est pas supérieure à celle du poids de l'homme.

### B - Le dessin en archéologie funéraire

Les prises de vue photographiques, les meilleures soient-elles, ne permettent pas de percevoir des détails dans la disposition des ossements et du mobilier, alors qu'une bonne représentation graphique les met immédiatement en valeur. Il faut donc apporter un soin particulier au dessin des sépultures ; il permet de restituer, sur le même plan, plusieurs phases successives de la fouille, ce que ne peut pas rendre la photographie. Par exemple, à Sacy-le-Petit, la coloration de la terre s'opposait à une perception correcte entre l'amas d'ossements et le mobilier métallique, placés ensemble le long du sarcophage 3 ; le dessin a permis de conserver un enregistrement visuel de cette disposition (fig. 187, p. 144).

En principe, l'échelle au 1/10 convient parfaitement pour rendre clairement les détails d'une sépulture (fig. 188, p. 145). Il faut éviter de vouloir reproduire des squelettes, de façon figurative, sur un plan de masse d'une échelle supérieure au 1/100. On arrive, au mieux, à concevoir de petits monstres qui s'apparentent plus à des extra-terrestres qu'à des squelettes d'humains ; nous-mêmes sommes tombé dans ce travers (M. DURAND, 1977, p. 46). La méthode la plus simple et la plus significative consiste à styliser la position des corps (A. MATTHYS et G. HOSSEY, 1971,

doc. annexe XVIII-a ; O. MEYER et al., 1981, p. 30) ou à ne reproduire que les contours des fosses (J. ALENUS-LECERF, 1978, doc. annexe XVII ; P. SOULIER et al., 1978, doc. annexe XIX-b).

Un autre problème se pose pour le dessin des stratigraphies : il est difficile de représenter correctement un squelette, lorsqu'on le voit allongé de face ou de profil, et la difficulté s'accentue lorsque seules les jambes apparaissent. Le dessinateur ne peut mieux faire que de représenter des «ronds de serviette» ou des «points noirs» (P. PERIN, 1980, pp. 102-106). Là encore, le recours à des symboles est préférable à une représentation qui se voudrait figurative. Pour notre part, nous utilisons les schémas suivants (fig. 189) :

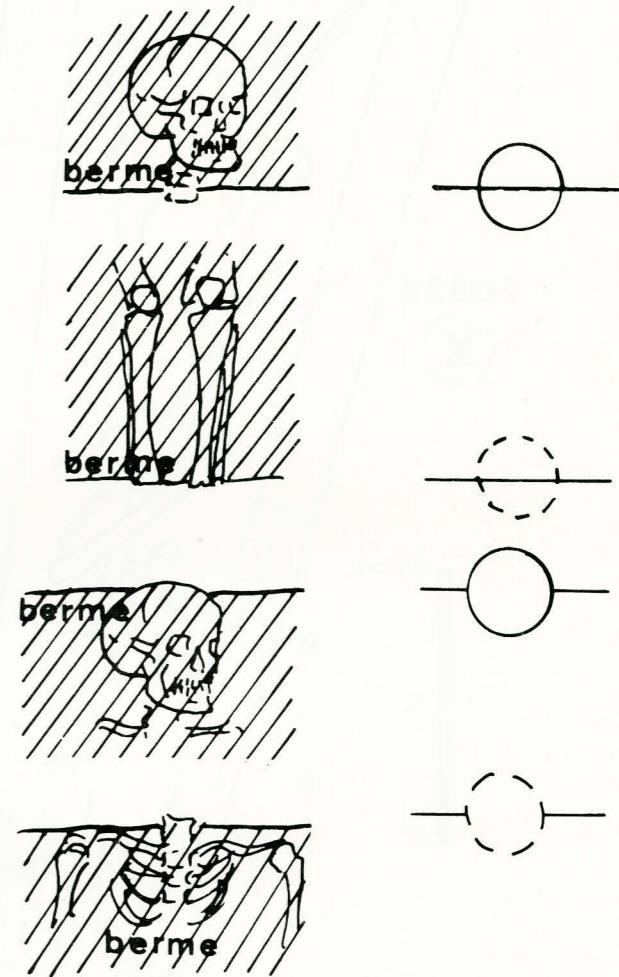


Fig. 189 : représentations symboliques des squelettes placés dans les bermes.

- cercle barré lorsque le crâne et le cou apparaissent vus de dessous, c'est-à-dire quand tous les autres ossements ont disparu dans la coupe ;
- tirets disposés en cercle et barrés, lorsque le tronc ou les jambes apparaissent en avant, dans la stratigraphie ;
- barre interrompue par un cercle lorsque le crâne est en avant et le reste du squelette dans la terre ;
- barre interrompue par des tirets en cercle, lorsque le crâne a disparu dans la coupe.

Pour les représentations de profil, la stylisation complète du squelette s'impose mais, si l'échelle le permet, le crâne peut être dessiné (fig. 190). Enfin, nous estimons qu'il est préférable d'établir des stratigraphies simplifiées, mettant en évidence ce qu'on désire montrer.

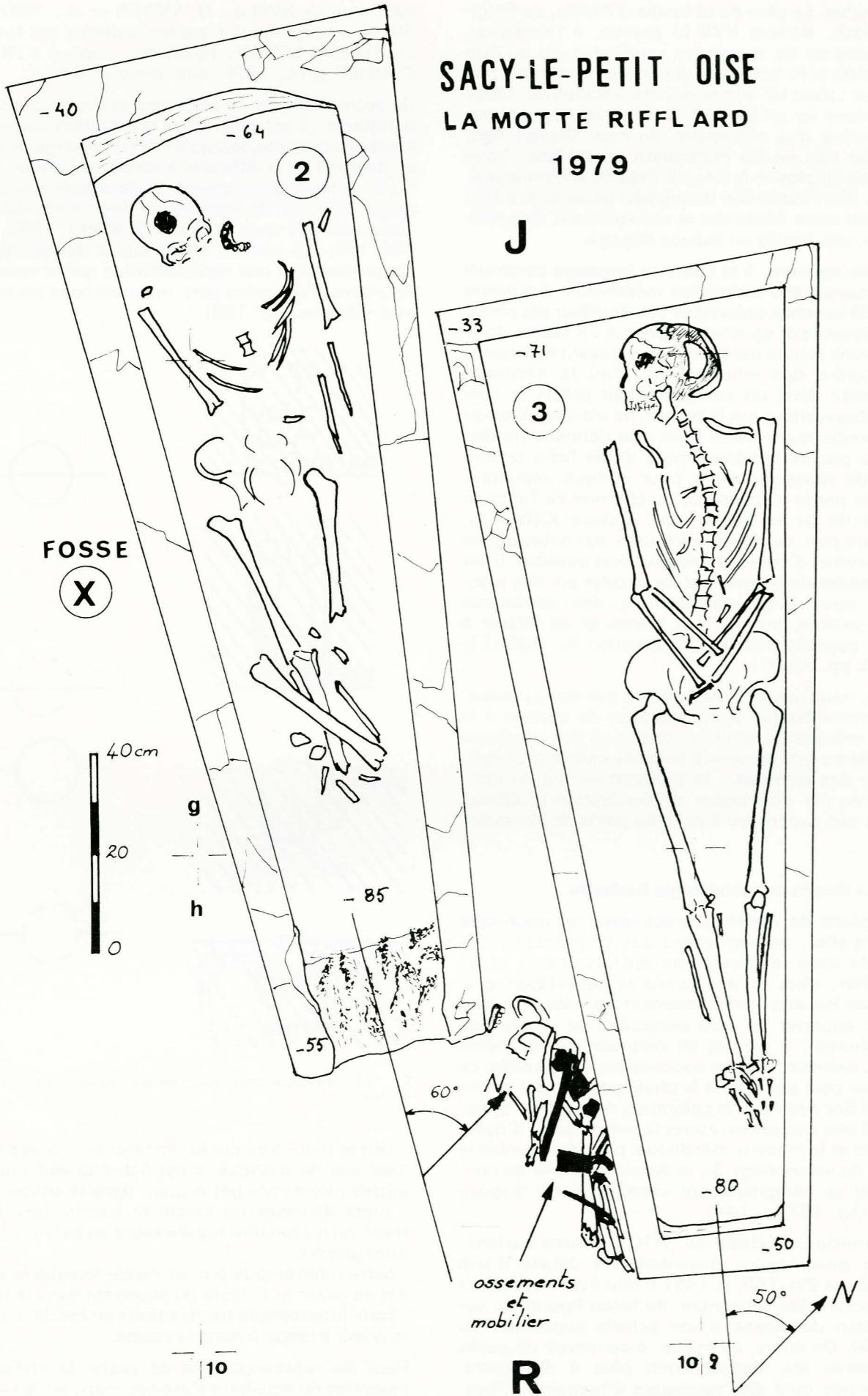


Fig. 187 : représentation graphique de deux squelettes dans des sarcophages réemployés et d'un amas d'ossements et de mobilier disposés entre eux (dessin Marc DURAND).

le 11/8/82  
Corré (3B)



Fig. 188 : représentation graphique de la sépulture 40 dans la nécropole de Montataire ; les ossements de l'inhumation primaire ont été replacés sur les pieds du défunt (document Clémie DECORMEILLE-PATIN, journal de fouille).

## X - DE LA SÉPULTURE AU CIMETIÈRE

La tombe, cellule qui compose le cimetière médiéval, prend différents aspects tout au long du Moyen Age ; cependant, un ensemble de tombes ne forme pas obligatoirement un cimetière. Une superficie renfermant une ou plusieurs sépultures isolées ne peut pas être considérée comme un lieu réservé aux défunt ; il s'agit d'un emplacement fortuit recevant une ou des inhumations circonstancielles, comme c'est le cas dans le «Jardin de l'Evêché» à Senlis (doc. annexe X). Il faut la volonté, le désir d'une collectivité, d'un groupe social, d'enterrer ses morts en un lieu précis, reconnu, accepté, délimité, pour constituer le cimetière, l'âtre des communautés chrétiennes mérovingiennes et carolingiennes (P. ARIES, 1977, p. 58).

### A - Typologie

Deux registres distincts caractérisent une tombe médiévale :

- la partie visible, en surface, n'est pratiquement jamais retrouvée en situation par l'archéologue. Il

en constate quelquefois l'existence par des fragments de dalles, de stèles ;

- la partie enterrée, d'un tout autre intérêt scientifique, comprend quatre éléments homogènes :

1°) l'élément statique, c'est-à-dire la fosse, aménagée ou non, destinée à recevoir le défunt ;

2°) l'élément mobile qui recouvre tout le matériel nécessaire au transport du corps jusqu'à sa dernière demeure, soit depuis l'endroit où l'individu est décédé, soit du lieu où se déroule la cérémonie des funérailles (fig. 191) ;

3°) le squelette, restes du défunt, qu'on ne retrouve pas toujours, pour diverses raisons (violation, dégradation par l'acidité du terrain, exhumation) ;

4°) éventuellement, un mobilier funéraire, constituant un dépôt rituel, peut exister. Il ne faut pas confondre ce quatrième élément avec le matériel technique attaché à l'élément mobile.

### 1°) LES AMÉNAGEMENTS DE SURFACE

L'archéologue ne rencontre que très rarement la partie visible d'une tombe, soit parce que sa matérialisation au sol n'était pas évidente (E. LE ROY-LADURIE, 1977, p. 336), soit qu'elle était consti-

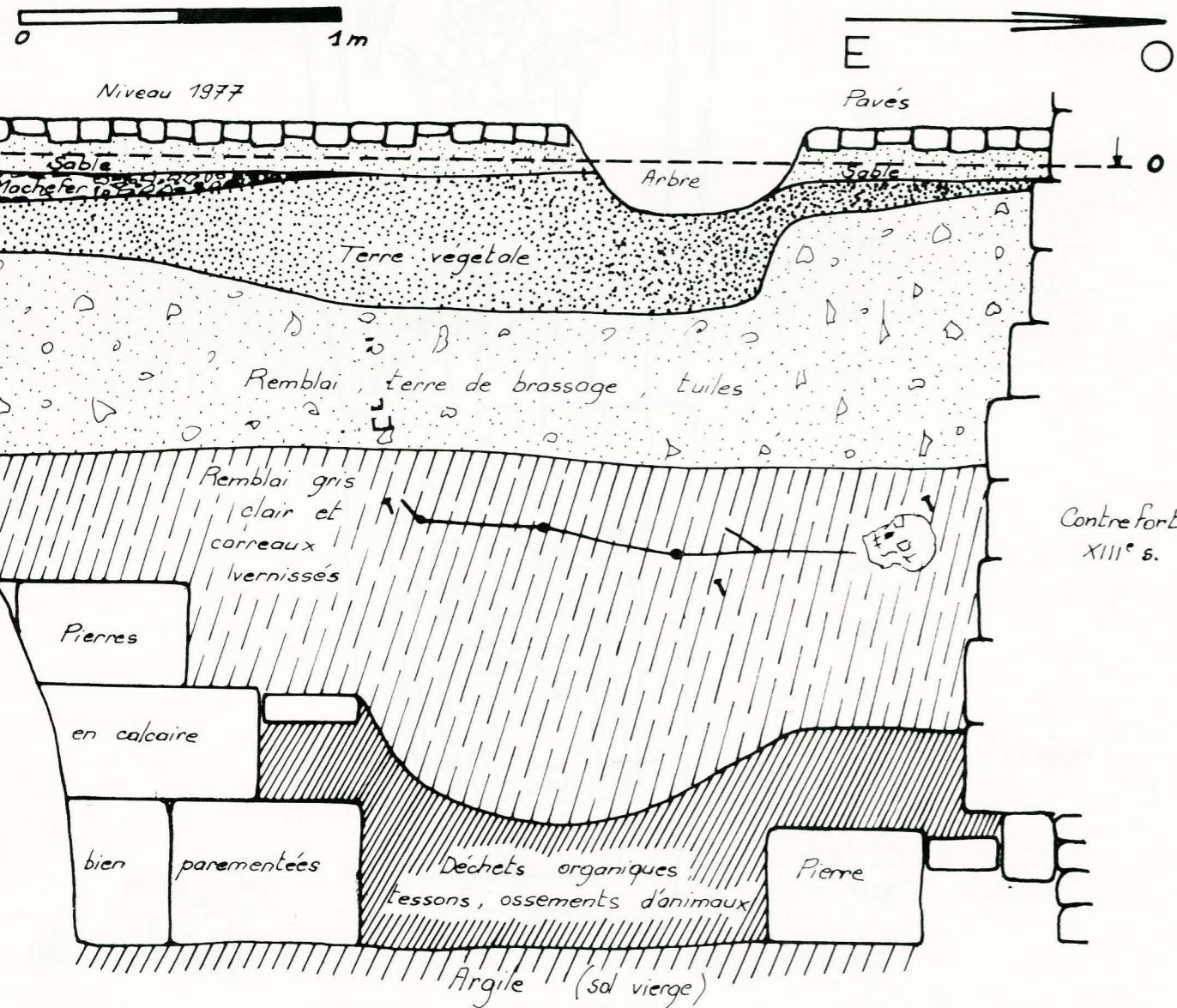


Fig. 190 : coupe stratigraphique simplifiée et représentation schématisée d'un squelette vu de profil ; jardin de l'Evêché, côté nord de la cathédrale de Senlis (dessin Monique WABONT).

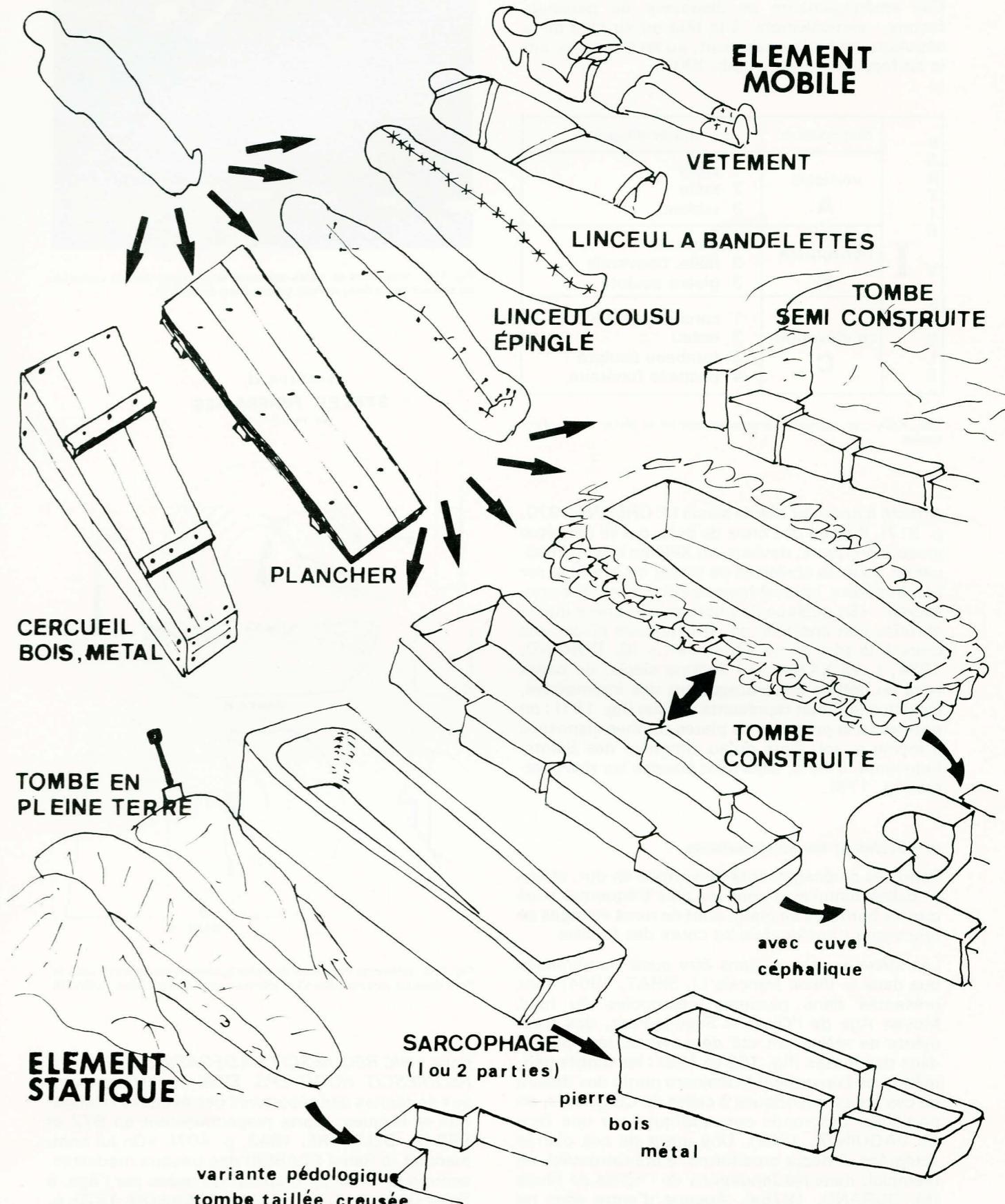


Fig. 191 : éléments mobiles et statiques d'une sépulture à inhumation.

tuée en matériaux légers, périssables, soit parce qu'elle a été détruite.

Ces aménagements se disposent de plusieurs façons : verticalement, à la tête ou au pied de la sépulture, et horizontalement, ou en élévation, sur la surface de la tombe (tab. XXIX).

P A R T I E  V I S I B L E	disposition	matérialisation
	verticale <b>A</b>	1 croix 2 stèle 3 tableau
	horizontale <b>B</b>	1 bordure 2 dalle, couvercle 3 gisant sculpté
	en élévation <b>C</b>	1 sarcophage décoré 2 enfeu 3 tombeau sculpté 4 chapelle funéraire

Tab. XXIX : les différents aménagements de la partie visible d'une tombe.

Attesté à partir du XI<sup>e</sup> siècle (J. CHELINI, 1970, p. 317), l'usage des croix de bois, qui se perpétue jusqu'à nos jours, devient, au XIII<sup>e</sup> siècle, l'obligation pour les chrétiens de placer ce symbole sur l'un des leurs, inhumé hors de l'aire mortuaire consacrée : «En quelque lieu hors du cimetière que le chrétien soit enseveli, on doit toujours placer une croix à la tête de sa sépulture...» (G. DURAND, 1284, L VII-XXXV). Au XV<sup>e</sup> siècle, de petits toits en bâtière les protégeaient des intempéries, ainsi que le Christ représenté dessus (fig. 161) ; on note aussi la présence de plates-tombes disposées à même le sol, alors qu'au cimetière des Saints-Innocents, à Paris, elles sont placées sur des piliers (fig. 179).

### a) - Stèles et dalles tumulaires

Parmi les aménagements de surface en dur, stèles et dalles tumulaires sont les plus fréquents, ainsi que les bordures en pierre dont de rares vestiges se rencontrent quelquefois au cours des fouilles.

Les stèles en pierre, sans être aussi nombreuses que dans le Vexin français (J. SIRAT, 1964) sont présentes dans plusieurs nécropoles du haut Moyen Age de l'Oise. A Sacy-le-Petit, des fragments de stèles ont été découverts, réemployés dans des fosses (fig. 192 et 193) ; les motifs géométriques constituent la majeure partie des décors de ces stèles, identiques à celles de Cuignières, en particulier des ronds concentriques sur une face (R. JAQUINEZ, 1969). Une autre de ces pierres sculptées, à décor cruciforme, a été retrouvée, en réemploi, dans les fondations de l'église de Rhuis (M. DURAND, 1978a). Aucune d'entre elles ne présentait un aspect épigraphique. L'usage d'épitaphes, tradition héritée du monde romain, est attesté aux époques mérovingienne et carolingienne (E. SALIN, 1952, p. 86). Deux plaques (de plomb ?), aujourd'hui disparues, trouvées en 1815 «au milieu des décombres de l'église abbatiale de Saint-Lucien à Beauvais», portaient ces inscriptions :



Fig. 192 : fragments de stèles retrouvés en réemploi comme couvercle de sarcophage à Sacy-le-Petit (photo Marc DURAND).

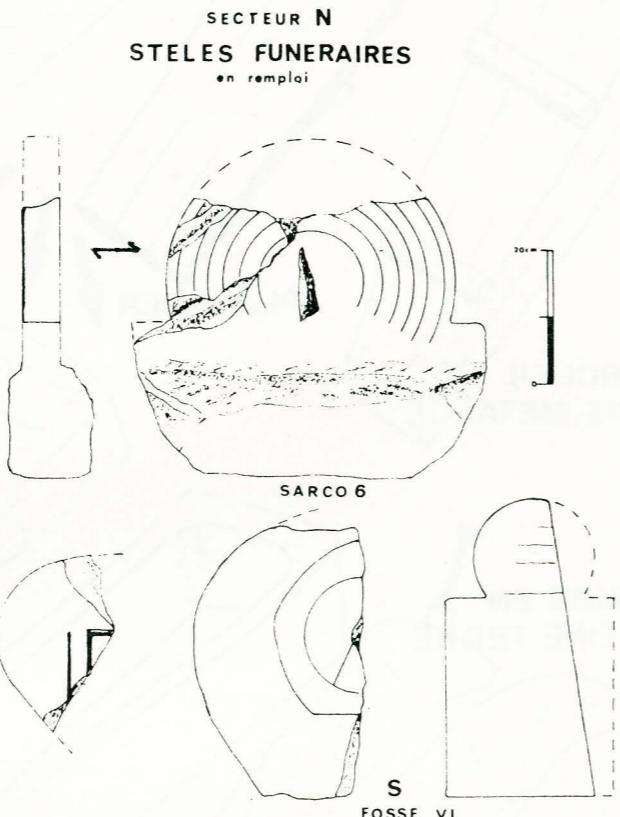


Fig. 193 : différents fragments de stèles funéraires rencontrés à Sacy-le-Petit dans un contexte des VI et VIIème siècles (*dessin Marc DURAND*).

tions : *HIC REQUIESCIT HILDEGARIUS EPS* et *HIC REQUIESCIT HUGO EPS*. Elles correspondaient aux épitaphes des sépultures des évêques Hildegarius et Hugues, morts respectivement en 972 et 998 (A. DELETTRE, 1842, p. 407). «On lui commandait (à Raoul GLABER) des travaux modestes, comme la réfection d'épitaphes usées par l'âge, à Saint-Germain d'Auxerre» (H. FOCILLON, 1970, p. 58). Les stèles épigraphiques sont courantes au plein Moyen Age. Une évolution, à partir de la fin du XIVème siècle, permet de les rencontrer sous la forme de «tableaux», placés contre les parements extérieurs des murs des églises, comme à Pierrefonds, ou à l'intérieur de celles-ci ; ils peuvent concilier épitaphe et gravure, figurant le défunt en

Fig. 194 : épitaphe représentant un prêtre célébrant la messe ; église d'Avilly-Saint-Léonard (J 7), 1530 (photo Marc DURAND).

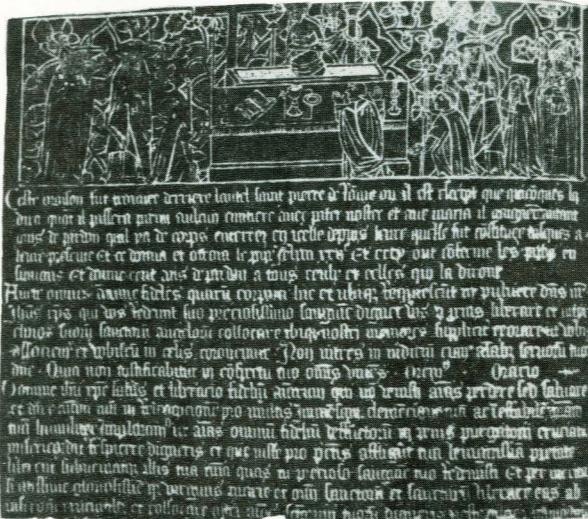


Fig. 195 : épitaphe peinte du chapelain et aumônier du duc de Montmorency ; église de Chamant (I 24), 1572 (photo Marc DURAND).

position d'orant (fig. 194) et être en bois ou peint (fig. 195).

Mais la matérialisation de surface la plus durable quelquefois rencontrée par les archéologues, est représentée par la plate-tombe ou dalle tumulaire. Nous n'entrerons pas dans des considérations stylistiques, ni de technique de fabrication. Sachons que les tombiers de Senlis possédaient une sérieuse réputation pour la qualité de leur pierre (le liais) et leur travail soigné (fig. 196 et F.A. GREENHILL, 1976). Ils devaient travailler sur catalogue, deux pierres tombales, l'une dans l'église de Noël-Saint-Martin et l'autre dans celle d'Ognon (fig. 74), ayant la même facture (XVI<sup>e</sup> siècle).

Sauf à Champlieu, toutes les fouilles d'églises ont livré des dalles complètes ou fragmentées à la suite des réhaussements de niveaux et de l'établissement de nouvelles tombes. Ces éléments, lorsqu'il s'agit de dalles gravées, peuvent fournir des indications de datation relative, mais ils ne permettent, en aucune façon, d'identifier une sépulture.

Fig. 196 : ouvriers gravant une plate-tombe en pierre, début XVème siècle, (document extrait de l'ouvrage de F.A. GREENHILL, *British Library Add. MS. 10292, FO 55 b*).



ture ; il faudrait, pour cela, obtenir la certitude que la dalle est parfaitement en place et que la terre de brassage ne contient aucun fragment d'ossements pouvant provenir de l'inhumation initiale à laquelle elle doit être associée. Si cette dernière condition n'est pas remplie, il y a toutes les chances pour que la plate-tombe ait été déplacée, réutilisée. A Noël-Saint-Martin, les dalles tumulaires du XVI<sup>e</sup> siècle ont servi à la réfection du pavement de la nef, au XVIII<sup>e</sup> siècle ; en effet, sous l'une d'elles, datée de 1563, a été retrouvée une pièce de 1728 (M. DURAND, 1977, pp. 34-35). A Saint-Pierre de Senlis, sous une dalle de 1585, la terre de brassage de la sépulture 6 contenait un double tournois de 1610 (doc. annexe XI-c/d). Ces éléments présentent une faible valeur archéologique ; il est aléatoire de s'appuyer sur eux pour établir des datations absolues. En revanche, ce sont d'utiles témoins concernant les mutations sociales dans les classes possédantes : majorité de seigneurs avant le XIV<sup>e</sup> siècle, de laboureurs à partir du XVI<sup>e</sup> siècle (fig. 197 et 198). Ils permettent de suivre aussi l'évolution du costume, bien qu'il existe certainement des décalages chronologiques. Sur la plate-tombe de Jean de Gaunes (fig. 197), décédé en 1377, la manière de porter l'épée et l'écu est identique à celle de Pierre de Chantemelle (fig. 199) décédé vers 1352 ; en revanche, les vêtements du seigneur mort en 1377 paraissent démodés, tout du moins dénotent-ils une différence sensible de fortune, par rapport au costume de celui mort 25 ans auparavant. Les chiens, sous les pieds du couple de Chantemelle, signifieraient que l'homme et la femme sont décédés dans leur lit (L. FAUTRAT, 1891, p. 69 et note 75). Cette plate-tombe du seigneur de Flavacourt (Oise), se caractérise par une gravure en creux et des parties en marqueterie, en principe en marbre blanc. L'usure, le déchaussement de ce matériau fragile, font attribuer, à tort semble-t-il, au vandalisme révolutionnaire la disparition de ces incrustations, généralement finement ciselées (fig. 200). Les dalles mutilées à la Révolution présentent un martelage systématique de la surface qu'on voulait faire disparaître (fig. 201).

(75) - L'auteur ne fournit pas ses sources quant à l'origine de cette coutume.

F.A. GREENHILL signale aussi des dalles gravées dont l'incision est colorée en rouge. Nous avons rencontré ce traitement sur une pierre tombale, représentant des armes parlantes, dans la nef de Saint-Pierre à Senlis, sur des niveaux malheureusement mal datés, du XIV au XVI<sup>e</sup> siècle (fig. 202 b). Dans les mêmes couches, nous avons mis au jour un couvercle de sarcophage monolithique, à dos en bâtière, réemployé ; une force et son étui (ou un couteau ?) étaient gravés en creux sur la face interne. Selon leur position, les couvercles de sarcophages gravés, sculptés ou unis, faisaient office de dalles matérialisant les tombes. A la fin du XVI<sup>e</sup> siècle, les outrances du mauvais goût macabre l'emportent (fig. 203), mais, dans le courant du XVII<sup>e</sup> siècle, une réaction s'instaure et ces plates-tombes gravées disparaissent, peu à peu, pour laisser place aux dalles avec épitaphe.

L'auteur britannique ne s'est intéressé qu'aux pierres tombales gravées en creux (incised slabs) ; mais il existe un certain nombre de dalles tumulaires sculptées en relief qui paraissent, pour certaines, antérieures au XII<sup>e</sup> siècle. Nous les signalons pour mémoire ; elles proviennent de fouilles anciennes et nous ignorons dans quels contextes archéologiques elles ont été découvertes : il s'agit



Fig. 197 : pierre tombale gravée de Jean de Gaunes décédé en 1377 ; abbaye de Lieu-Restauré (document Jean-Luc FRANÇOIS et Michel MATTRE).

Fig. 198 : dalle tumulaire gravée de Nicolas Villon, laboureur, et de son épouse F. Dubarle ; église de Feigneux (F 43) ; vers 1541 (document Daniel GIBERT).

Fig. 199 : plate-tombe de Pierre de Chantemelle et de son épouse provenant de Flavacourt (Oise) ; 1352 (Musée de Cluny, Paris).

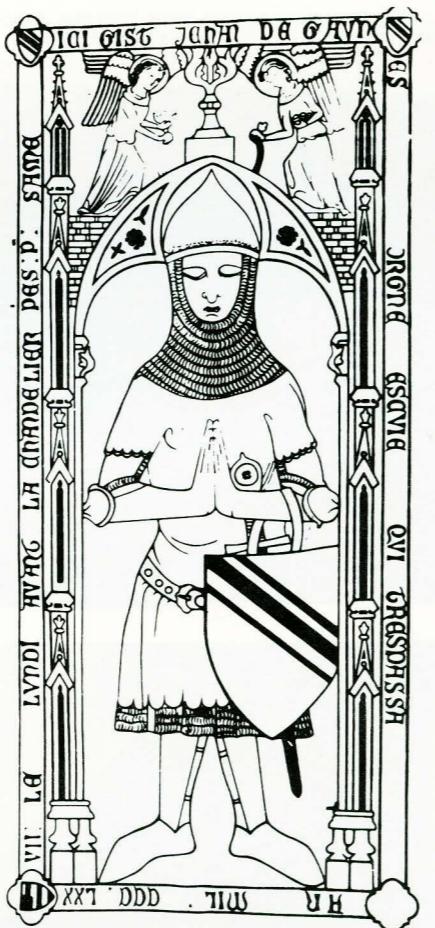
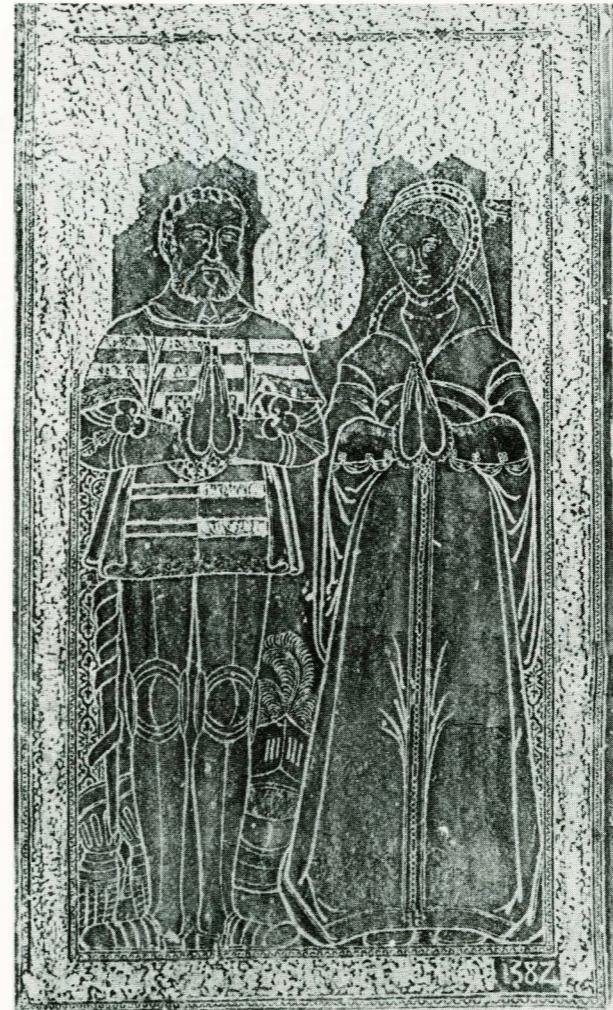


Fig. 200 : dalle tumulaire gravée, incrustée de marbre blanc ; église de Bouillancy ; début XVII<sup>e</sup> siècle (photo Marc DURAND).

Fig. 201 : plate-tombe de Nicolas de Grouches et de Françoise d'Aumale, son épouse, martelée à l'époque révolutionnaire, église de Morcourt (F 43) ; 1582 et non 1382 (document Daniel GIBERT).



d'une dalle, trouvée dans la crypte de Pierrefonds (A 80), sur laquelle est sculptée en bas-relief une croix pommée placée sur un disque à cercles concentriques (fig. 204a), et de plusieurs plates-tombes provenant du cimetière de Montlévêque (J 66). Elles sont toutes anépigraphes, à décor en relief (V.A. DE CAIX DE SAINT-AYMOUR, 1875) ; elles représentent des croix et des attributs symboliques (fig. 204 a, b et c).

A la fin du Moyen Âge et au XVII<sup>e</sup> siècle, la forme des dalles évolue vers des dispositions subrectangulaires, carrées ou losangiques (fig. 205).

Il existait aussi des dalles gravées en métal cuivreux, bronze en général, qui coûtaient bien plus cher que les pierres tombales. En France, les seules conservées jusqu'à nos jours sont celles d'Evrard de Fouilloy et de Geoffroy d'Eu, morts respectivement en 1222 et 1236, exposées dans la cathédrale d'Amiens (Somme). Pour des raisons de coût, une technique employant les deux matériaux fut mise au point au début du XIII<sup>e</sup> siècle, dans la région de Cologne. Elle consistait à incruster des bandes de cuivre dans la pierre (P. CONTAMINE, 1976, p. 198). Selon cet auteur, cette technique des «brasses» connut un essor considérable au XIV<sup>e</sup> siècle en Angleterre et certainement en France. A Senlis, des morceaux de bandes de cuivre sculptées furent retrouvées sur une couche d'incendie du XV<sup>e</sup> siècle, à l'église Saint-Pierre (fig. 206).

Signalons, enfin, l'existence de dalles de recouvrement en carreaux glaçurés. La découverte du pavage de la tombe de Rogon de Beauchamp, mort vers 1215-1216, à Lieu-Dieu (Somme), représenté en position de gisant est tout à fait exceptionnelle (D. FRANÇOIS et P. TOUZET, 1978, pp. 225-261).

#### b) - Gisants sculptés, transis, enfeux, mausolées

Le gisant sculpté, terme préférable à celui de statue funéraire, qui sous-entend la station debout, représente l'effigie du défunt étendu sur son lit mortuaire. L'évolution stylistique, aiguisee par les goûts de la société médiévale aisée pour les fastes funéraires, amena les artistes à introduire la sculpture en haute bosse dans la décoration des plates-tombes. Réservées à l'élite aristocratique, très peu de ces sculptures, dont certaines sont de véritables chefs-d'œuvre, sont parvenues jusqu'à nos jours (A. ERLANDE-BRANDENBURG, s.d.). Pour notre aire d'investigation, nous conservons les témoignages iconographiques des gisants des comtes de Nanteuil, de celui de Guy de La Tour, bouteiller royal et seigneur senlisien (fig. 207), ainsi que ceux répertoriés dans la collection Gaignières (B.N.).

Aux XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles, la sculpture funéraire évolue vers une représentation plus réaliste, plus naturaliste du corps humain appelée transi par les historiens d'art. La conception de l'effigie du défunt en position allongée, tel qu'il était de son vivant (pour P. ARIES, il s'agit d'une attitude debout présentée étendue), passe à celle du mort à l'état de cadavre dénudé ; une de ces œuvres les plus remarquables recouvrait le tombeau du cardinal de La Grange (Musée lapidaire d'Avignon). Ce thème macabre prend ses sources en Italie, vers 1320, sur les fresques de la basilique inférieure d'Assise (P. ARIES, 1977, p. 115 et 1983, p. 63).

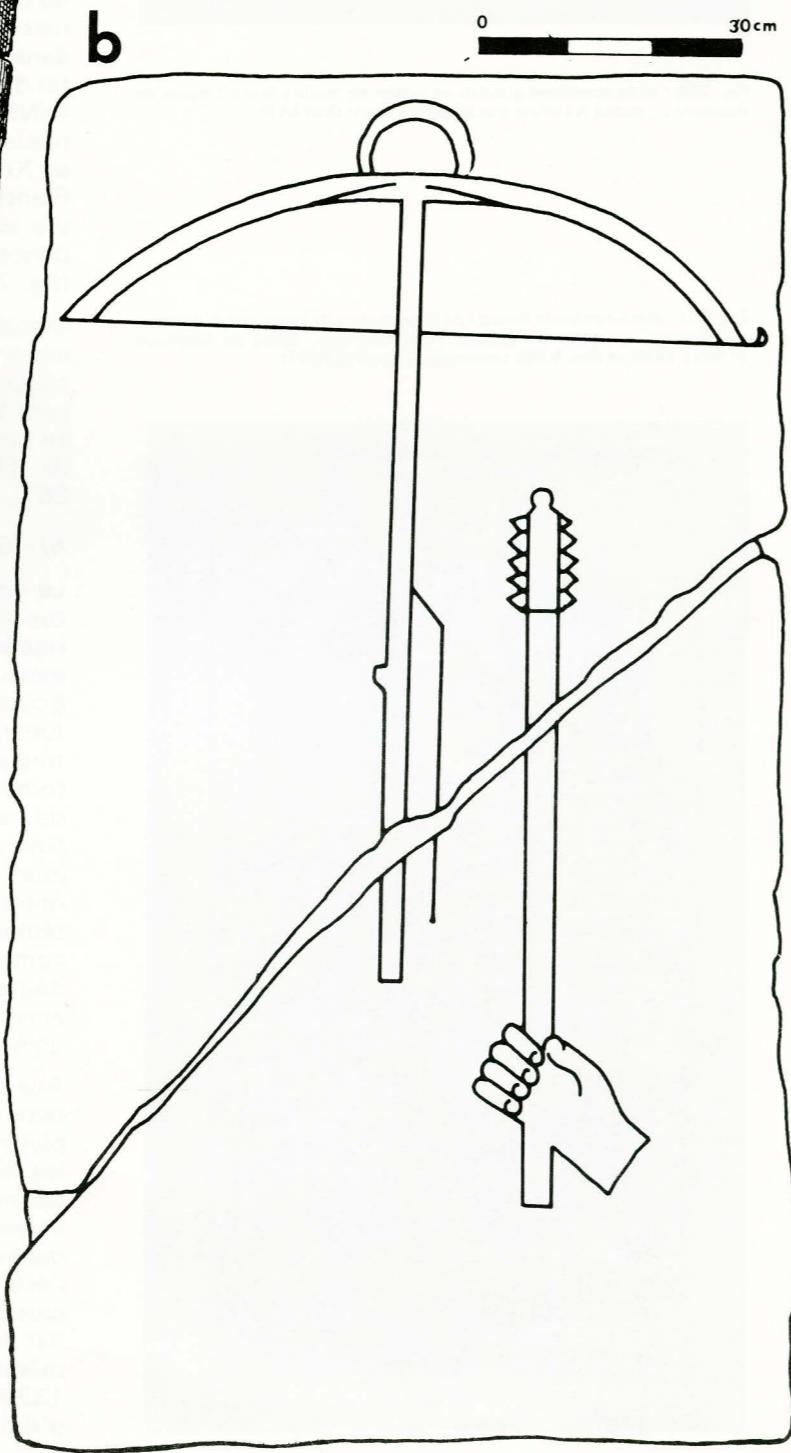
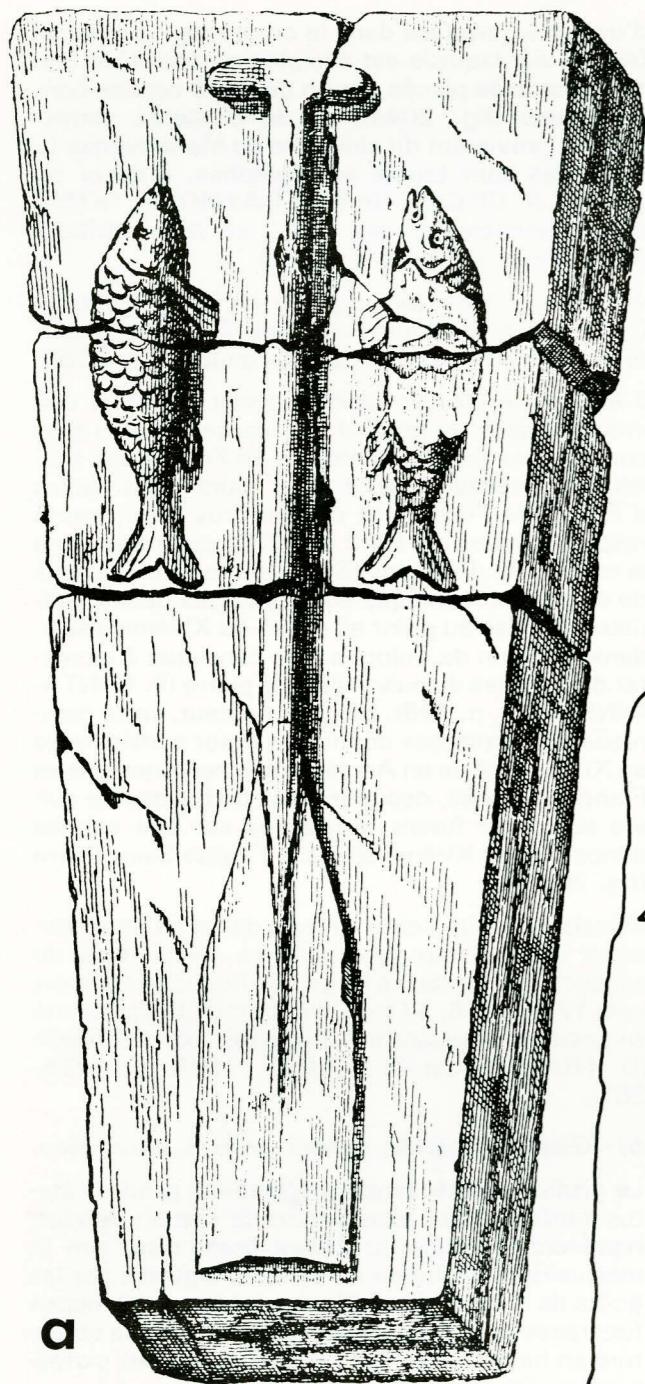


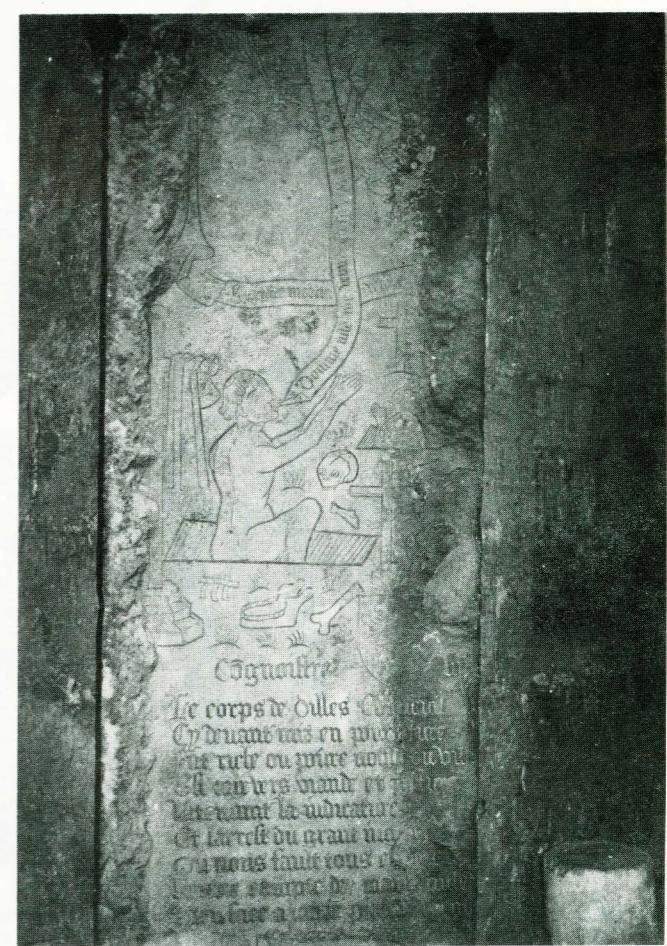
Fig. 202 : a - plate-tombe sculptée en bas relief, à décor symbolique, provenant du cimetière de Montlevéque (document Comité archéologique de Senlis, 1875) ; b - dalle incisée d'armes parlantes dont le trait est coloré en rouge ; église Saint-Pierre de Senlis, niveaux XIV-XVIème siècles (dessin Monique WABONT).



Pierre tumulaire  
de  
GUILLAUME de HARCIGNY.



Fig. 203 : représentations morbides (XIV-XVIème siècles) ; 1 - transi de Guillaume de Harcigny mort en 1396 (Musée de Laon) ; 2 - dalle tumulaire incisée provenant du cimetière de la rue Saint-Pantaléon, lors de la construction de la gendarmerie en 1852 et datée dans les environs de 1600. La légende porte : Vous qui par cy devant passez priez Dieu pour les trépassés. C'est cimetière (Musée de Beauvais) ; 3 - gravée incisée du même type que la précédente, non datée (salle capitulaire, cathédrale de Noyon).



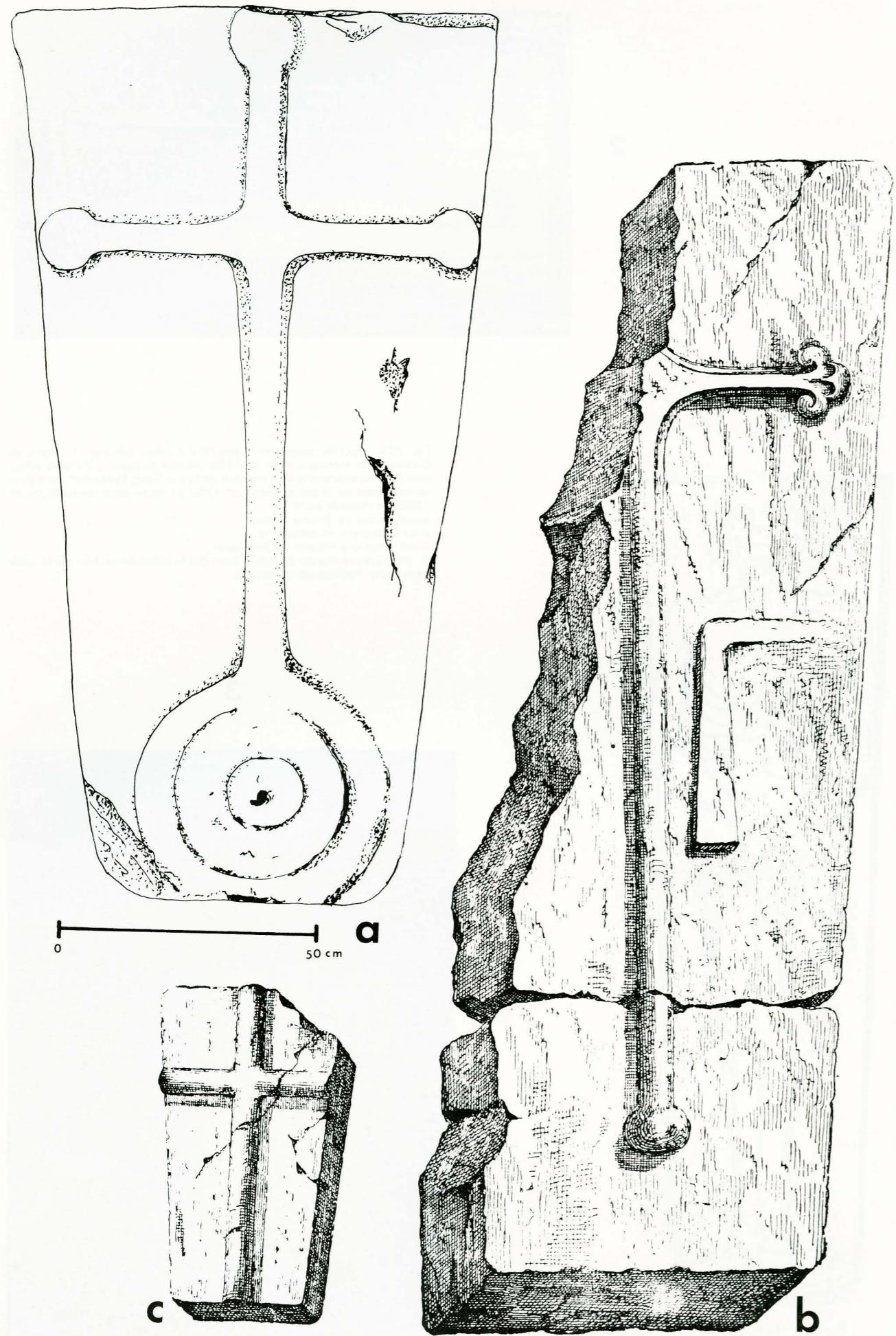


Fig. 204 : a - disques concentriques surmontés d'une croix ; bas relief ; église de Pierrefonds, datation indéterminée (dessin Marc DURAND) ; b et c - dalles sculptées en bas-relief ; cimetière de Montlévéque ; datation indéterminée (document Comité archéologique de Senlis, 1875).

Picardie, le transi de Guillaume de Harcigny, médecine de Charles VI, mort en 1396 à Laon (Aisne), œuvre d'un sculpteur inconnu (fig. 203), fournit la preuve que cette évolution stylistique, et aussi cette transformation des mentalités face à la mort, a déjà atteint la France du Nord à l'extrême fin du XIVème siècle (E. FLEURY, 1853, pp. 255-258).

On ne peut quitter le domaine de la sculpture sans évoquer le problème des sarcophages décorés en bas-relief. Étaient-ils destinés à être enterrés ? La question demeure posée, les avis des spécialistes du haut Moyen Âge étant partagés. Cependant, au IXème siècle, dans la crypte d'Auxerre (Yonne), le cercueil en cyprès de saint Germain était entouré de sarcophages «... posés sur le dallage et non enfouis» (R. LOUIS, 1978, p. 5).

L'enfeu, l'*arcosolium* des Anciens, petit monument en élévation placé sous une niche le long des

murs des églises et destiné à recevoir une sépulture, peut être considéré, d'une certaine manière, comme une évolution du sarcophage décoré. Presque tous ceux de notre région ont disparu. Ceux qui ont échappé à la destruction et au saccage ont été pillés ou mal fouillés : à l'abbaye de Chaalis, un anneau pastoral a été retrouvé dans l'un d'eux, en 1935 ; quant à celui de l'abbaye de Saint-Jean-aux-Bois (D 97), ouvert au XIXème siècle, il a livré un squelette sans mobilier.

Le seul tombeau monumental s'apparentant à un mausolée se trouve à Fontaine-Chaalis (G 45). Il date du XIXème siècle et n'entre pas dans le cadre de cette étude.

#### c) - Datations (tab. XXX)

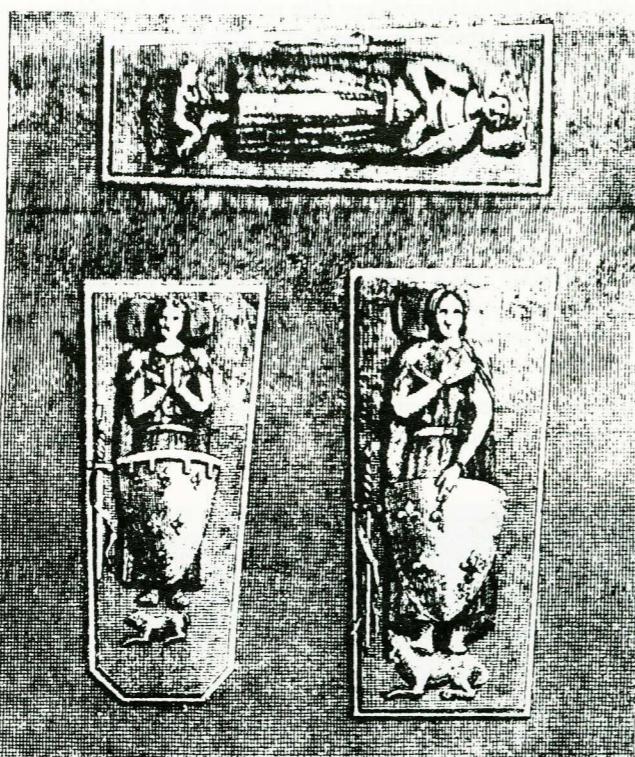
Dans son remarquable ouvrage, F.A. GREENHILL, tout en s'étonnant de l'indifférence des Français



Fig. 205 : dalle tumulaire épigraphique, incisée ; abbaye de Saint-Martin-aux-Bois (Oise) ; 1652 (photo Guy BERNARD).



Fig. 206 : bande de cuivre provenant d'une plate-tombe ; église Saint-Pierre de Senlis ; sur un niveau XVème siècle (dessin Marc DURAND).



1. TOMBEAU d'ALIX. COMTESSE DE NANTEUIL.  
TOMBEAU de PHILIPPE Ier, SEIGNEUR de NANTEUIL.  
TOMBEAU de PHILIPPE II, SEIGNEUR de NANTEUIL.

Fig. 207 : à gauche, fragment du gisant sculpté de Guy de La Tour, bouteiller du roi, second fondateur du prieuré de Saint-Nicolas d'Acy ; courant XIIème (?) ; à droite, gisants sculptés des seigneurs de Nanteuil-le-Haudouin (documents Comité archéologique de Senlis, 1881-1883).

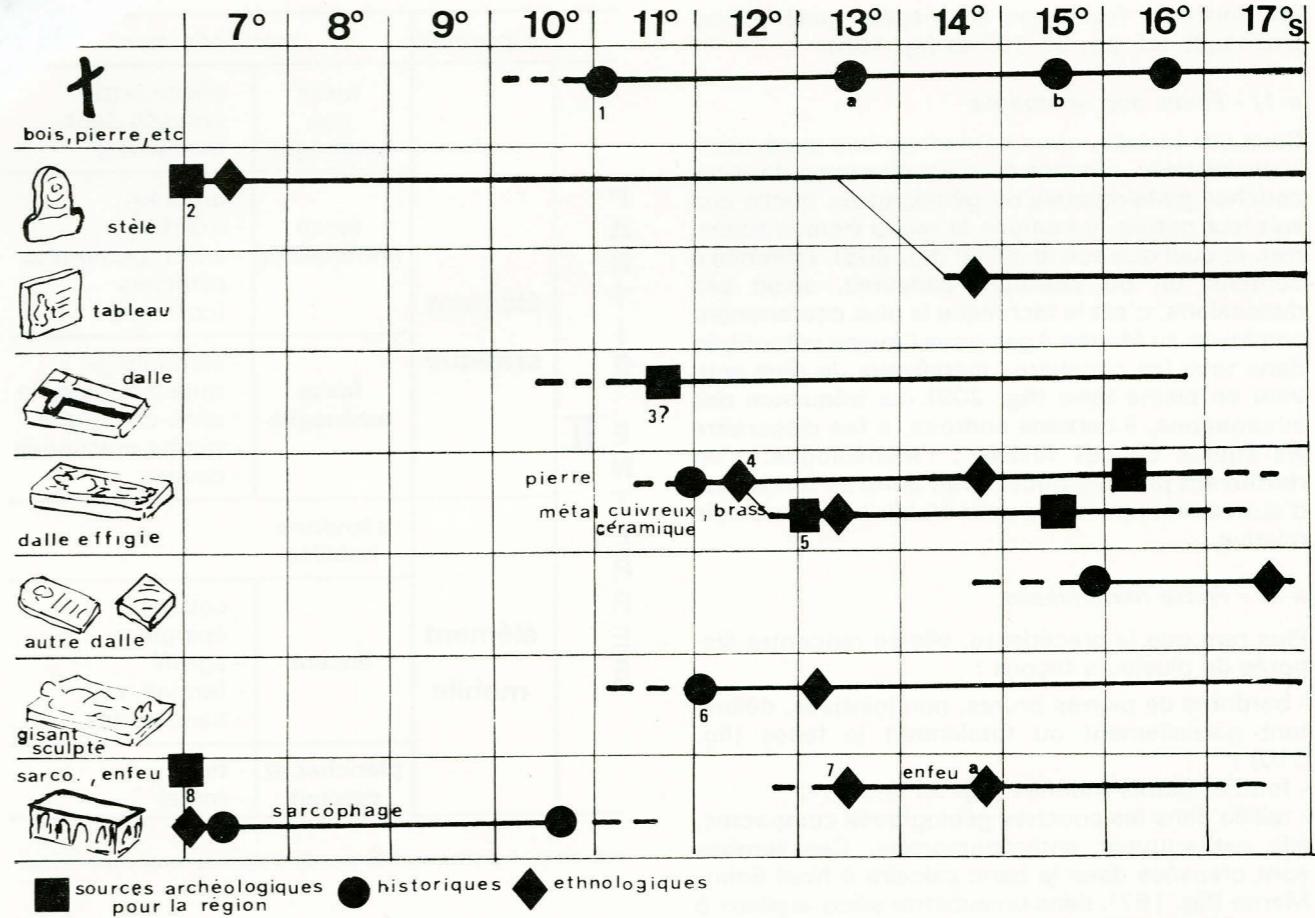
pour cette partie de leur héritage national, ne pense pas que les plates-tombes à effigie humaine apparaissent avant 1100, et que la représentation réelle des portraits soit antérieure au XIIIème siècle, ainsi que les premières signatures. La plus ancienne, actuellement reconnue, signée *LETA ROUS ME FECIT*, concerne la sépulture de Robert de Dreux, enterré en 1233 à Braine, dans l'Aisne. Quant aux gisants sculptés, A. ERLANDE-BRANDENBURG place leur apparition au début du XIIème siècle. Nous constatons donc que gisants incisés et sculptés en relief apparaissent à peu près à la même époque mais ne s'adressent pas à la même clientèle : petite et moyenne noblesse pour les uns, seigneurs de haut rang pour les autres. Il faut attendre la fin du XVIème pour voir les premières dalles tumulaires perpétuant le souvenir de roturiers. Les plates-tombes à double et même triple effigies ne sont pas antérieures à 1230 et sont originaires des Flandres. Implicitement, les *terminus* proposés par les historiens d'art permettent d'avancer que certaines dalles sculptées en relief, ne comportant pas d'effigie humaine, seraient antérieures au XIIème siècle. Personnellement, nous pensons que la pierre tombale de Pierrefonds, et quelques-unes de Montlevêque, peuvent entrer dans cette chronologie haute.

Pour les inscriptions épigraphiques, en se fondant sur ce que rapportent H. FOCILLON et E. SALIN ainsi que sur les minces indices archéologiques recueillis à Saint-Lucien de Beauvais (Oise) et à Saint-Médard de Soissons (Aisne), il est certain que la tradition des stèles à épitaphe du monde méditerranéen antique s'est perpétuée dans l'univers mérovingien et carolingien. L'usage de la stèle se poursuit durant tout le Moyen Age, mais sa forme évolue, à partir du XIVème siècle, vers le tableau souvent offert en souvenir reconnaissant au prêtre défunt et au généreux donateur décédé représentés en orants (fig. 194). Cependant, dès le XIème siècle, la croix se substitue largement à la pierre posée de chant, pour matérialiser la tombe chrétienne.

Bien qu'ils s'inscrivent dans les traditions funéraires antiques, les quelques enfeux parvenus jusqu'à nos jours ne remontent pas au-delà de la fin du XIIIème siècle.

#### d) - Aspects anthropologiques

De la volonté de perpétuer le souvenir du défunt découle la matérialisation de surface d'une inhumation. Soit l'entourage familial, ou le groupe



Tab. XXX : datation des principaux éléments de surface ; 1 - J. CHELINI, 1970, p. 317, 1 a- G. DURAND, 1284, 1 b- «Très riches heures du duc de Berry» (Chantilly) ; 2 - Sacy-le-Petit ; 3 - Pierrefonds ; 4 - F.A. GREENHILL, 1976 ; 5 - Braisne (Aisne), 1233 ; 6 - ERLANDE-BRANDENBURG ; 7 - Enfeu de Saint-Jean-aux-Bois, 7 a- Chaalis ; 8 - Sarcophage décoré (Soissons, Montataire).

social auquel il appartient, prend une décision, soit le mourant l'a vivement recommandé avant son trépas pour des raisons métaphysiques ou politiques : peur de l'au-delà, rachat des fautes commises, désir de renforcer un lignage potentiel (Aliénor d'Aquitaine avait commandé son gisant sculpté avant sa mort).

Quelquefois, les dernières volontés du défunt ne sont pas respectées ; il est enterré avec un faste que lui-même ou ses proches ne désiraient pas : des funérailles solennelles accompagnent Louis IX et son fils aîné, alors qu'une humilité, certainement sincère, les inclinait vers des obsèques modestes qu'ils avaient réclamées.

Distinguer une sépulture de la masse anonyme des autres tombes semble plutôt procéder d'une démarche psychologique que d'un acte purement rituel. Faire reconnaître la qualité des inhumés demeure la finalité de ces aménagements ; au niveau des pratiques, les techniques se rattachent aux traditionnelles dispositions. Mis à part la croix, fichée sur la tombe, qui remplace la symbolique paléochrétienne gravée sur les stèles comme la colombe, la palme, les chrismes, la Vierge ou la scène représentant Daniel dans la fosse aux lions, la société médiévale n'a pas fait preuve de grande imagination dans la façon de matérialiser ses sépultures en surface. Les différentes techniques dont elle dispose sont largement employées dans le monde méditerranéen antique : stèles et bordures à Carthage, dalles en Egypte et Mésopotamie, sarcophages en Grèce, à Rome, en Narbonnaise, tombes sculptées en Etrurie, mausolées et chapel-

les souterraines en Asie mineure, pour ne citer que les plus connues. Quant à la dalle gravée en relief, se substitue-t-elle au toit affleurant du sarcophage ? Il est permis de le penser, mais rien ne vient sérieusement étayer cette hypothèse.

Une seule singularité se distingue : dans le traitement des gisants sculptés et des transis, la grande maîtrise des sculpteurs gothiques et de leurs successeurs confère à leurs œuvres une originalité qui leur est propre. Les Etrusques avaient déjà introduit la sculpture dans l'art funéraire ; alors que ceux-ci reproduisaient des scènes de la vie courante du défunt, ou ses meilleurs moments sur la terre, les artistes du Moyen Âge se sont complu à représenter les derniers instants du mourant et même sa déchéance dans la tombe.

#### 2°) - LA PARTIE ENTERRÉE

Les différents éléments qui composent la partie non visible d'une sépulture à inhumation, suscitent plus volontiers l'attention de l'archéologue (tab. XXXI).

Parmi ceux-ci, l'élément statique procure une double information : il renseigne le chercheur sur les pratiques d'inhumation (profondeur, aménagement) et sur le rituel qui entoure son élaboration (orientation, dispositions particulières).

#### a) - L'élément statique

Conçu pour accueillir le corps du défunt, il se présente sous divers aspects, dont la définition a déjà

été donnée : fosse non aménagée, matérialisée, aménagée (cf. pp. 98-102 et fig. 165).

### *a-1) - Fosse non aménagée*

Sous ces termes, nous entendons une excavation brute de taille, creusée de main d'homme dans les couches pédologiques ou géologiques, quelle que soit leur nature, y compris la roche (tombe rupestre), et quel que soit le milieu (fig. 208). Destinée à contenir un ou plusieurs cadavres, selon ses dimensions, c'est la technique la plus couramment employée au Moyen Age ; nous l'avons rencontrée dans tous les cimetières médiévaux, le plus souvent en pleine terre (fig. 209). La fréquence des inhumations, à certains endroits, a fait disparaître les limites de ces fosses ; l'archéologue, n'en retrouvant plus les traces, doit donc se fonder sur d'autres recoupements pour établir sa chronologie relative.

### a-2) - Fosse matérialisée

Plus rare que la précédente, elle se rencontre élaborée de plusieurs façons :

- bordures de pierres brutes, non jointives, délimitant partiellement ou totalement la fosse (fig. 210) ;
  - fond et parois rubéfiés (fig. 211) ;
  - taillée dans les couches géologiques compactes, elle est souvent anthropomorphe. Ces tombes sont creusées dans le banc calcaire à Noël-Saint-Martin (fig. 167), dans un substrat silico-argileux à Longueil-Annel (doc. annexe XIV, tombes 46, 103, 138) et, hors de notre zone, à La Courneuve, en Seine-Saint-Denis (J. AJOT et A. BULARD, 1980, p. 42) ; dans le Midi provençal, à l'abbaye de Montmajour et à Saint-Roman près de Beau-

Fig. 208 : creusement d'une fosse dans une église ; VAN DER VLIET, école hollandaise ; XVII<sup>e</sup> siècle (*collection privée*).



	disposition	matérialisation	
P A R T I E  E II	élément statique	fosse non aménagée	- pleine terre - creusée dans le substrat
		fosse matérialisée	- bordure - rubéfiée - anthropomorphe - planches (coffrage)
		fosse aménagée	- sarcophage - tombe construite - semi-construite - tombe maçonnée - caveau
	élément mobile	sépulture habillée	
		linceul	- cousu - épingle - agrafé - fermail, etc. - bandelettes
		plancher et cercueil	- bois - métal

Tab. XXXI : les différents éléments de la partie enterrée d'une tombe.

caire, elles sont taillées dans la roche (fig. 168) ainsi qu'à Saint-Laurent de Pélissanne (M. FIXOT et J. PROUST, 1971, pp. 227-234) et à Carluc où elles forment une galerie funéraire (G. BARRUOL, 1980, pp. 38-41); on peut donc parler de tombes



Fig. 209 : inhumation médiévale en pleine terre ; la terre de remplissage de la fosse (terre de comblement ou de brassage) a pris une coloration légèrement différente du sédiment qui l'entoure, à cause de la décomposition des matières organiques ; tombe 33 ; chevet, extérieur de l'église de Champieu (photo Marc DURAND).



Fig. 210 : inhumation d'enfant en fosse matérialisée par des pierres brutes non jointives ; les labours profonds ont déplacé certaines pierres. Sacy-le-Petit ; VIIIème siècle (photo Marc DURAND).



Fig. 211 : fond de fosse rubéfié ; Verneuil-en-Halatte ; non daté (photo Marc DURAND).

ou de fosses rupestres pour ces derniers exemples.

Curieusement, dans une région de grandes forêts comme la nôtre, il faut noter l'absence de planches pour matérialiser la fosse.

### a-3) - Fosse aménagée

Plus courante que la précédente, on la rencontre dans presque tous les cimetières médiévaux sous des formes plus ou moins sophistiquées :

- avec sarcophage monolithique (fig. 212), en plusieurs parties (fig. 213), rectangulaire ou trapézoïdal (fig. 212), arrondi (fig. 214), anthropomorphe (fig. 215). Il existe aussi des sarcophages monoxyyles à Longueil-Annel (doc. annexe XIV, tombes 101, 122) ; nous n'avons pas connaissance de sarcophage en métal, ni en plâtre comme en région parisienne ou à Louvres (Val d'Oise) ;
  - avec une tombe construite, faite de pierres brutes ou équarries jointoyées à sec ou avec un mortier (fig. 164). Quelquefois, on constate l'absence de pierres à la tête ou aux pieds, bien souvent signe de réutilisation de la tombe. Leur forme est rectangulaire, trapézoïdale, ovale. Associée avec la pierre, on note aussi l'emploi de la tuile ; bien qu'elles existent ailleurs, nous n'avons pas rencontré de tombes entièrement construites en tuiles ou en ardoise et, contrairement à d'autres régions, le coffrage en bois ne semble pas utilisé (M. COLARDELLE, 1983, p. 52).

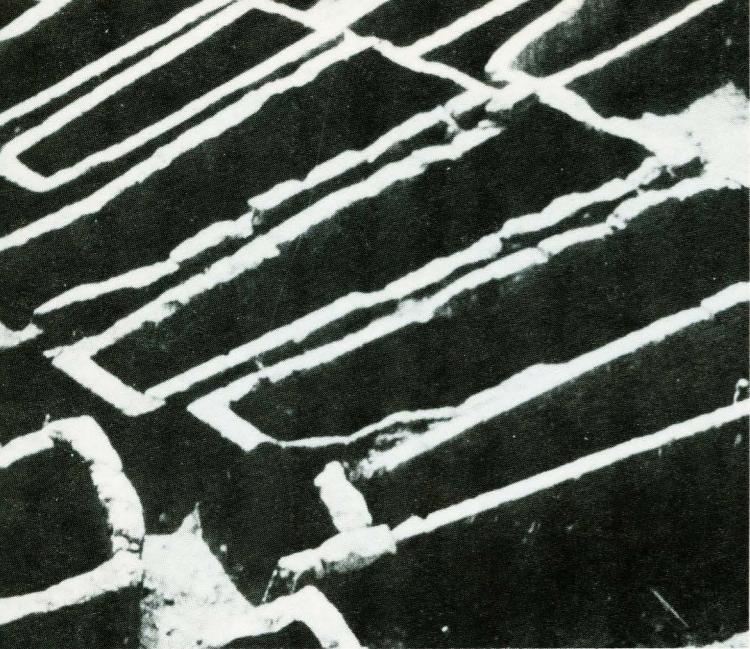


Fig. 212 : alignement de sarcophages monolithiques ; Montataire ; VI-VII<sup>e</sup> siècles (photo Clémie DECORMEILLE-PATIN).

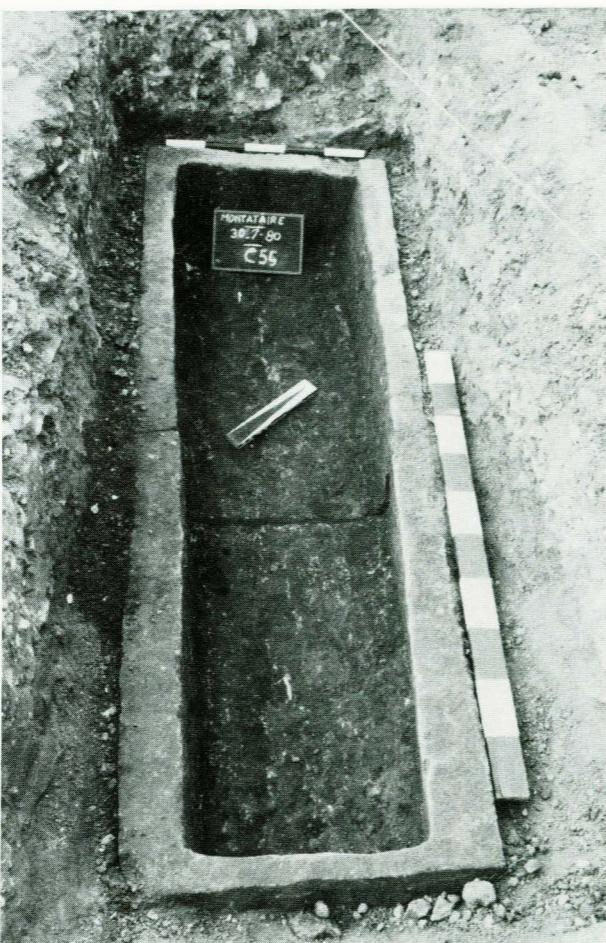
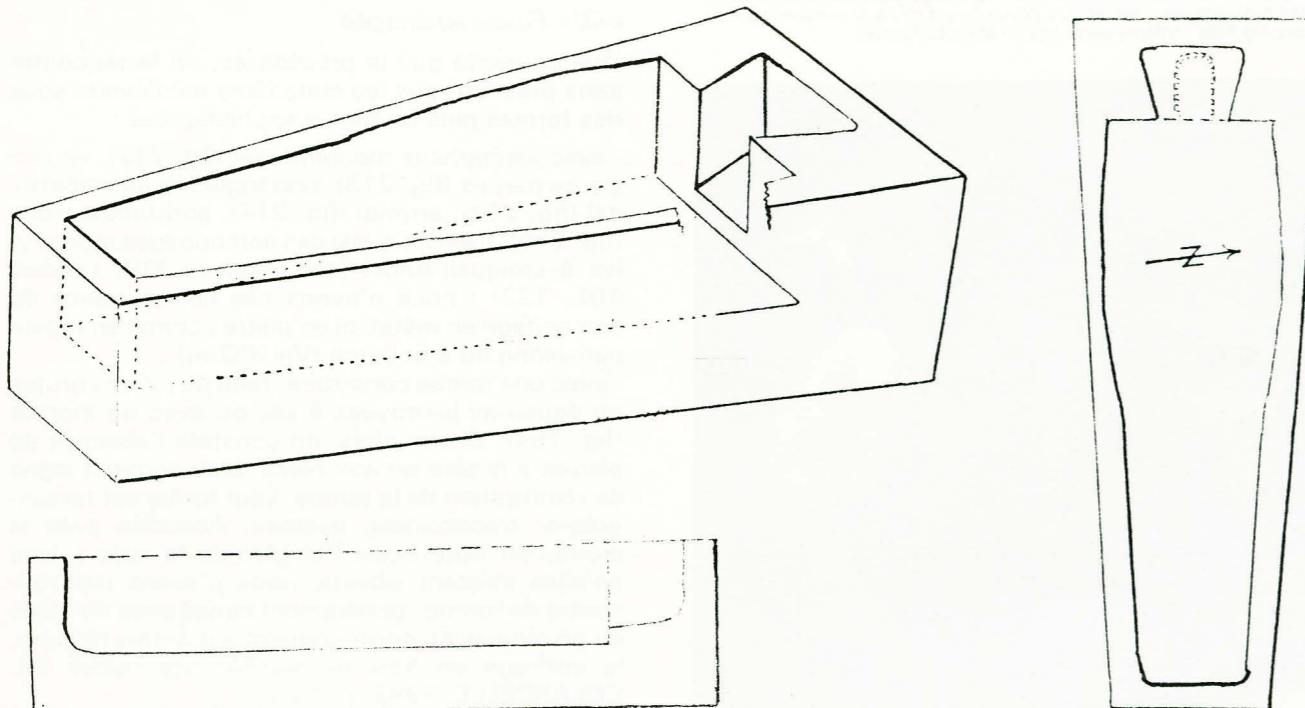


Fig. 213 : sarcophage en calcaire, cuve en deux parties ; Montataire ; VI-VII<sup>e</sup> siècles (photo Clémie DECORMEILLE-PATIN).



Fig. 214 : sarcophage monolithique, cuve arrondie à la tête ; Montataire ; VI-VII<sup>e</sup> siècles (photo Clémie DECORMEILLE-PATIN).

Fig. 215 : sarcophage monolithique anthropomorphe ; abbaye Saint-Médard à Soissons ; époque carolingienne (document Geneviève CORDONNIER et Denis DEFENTE).

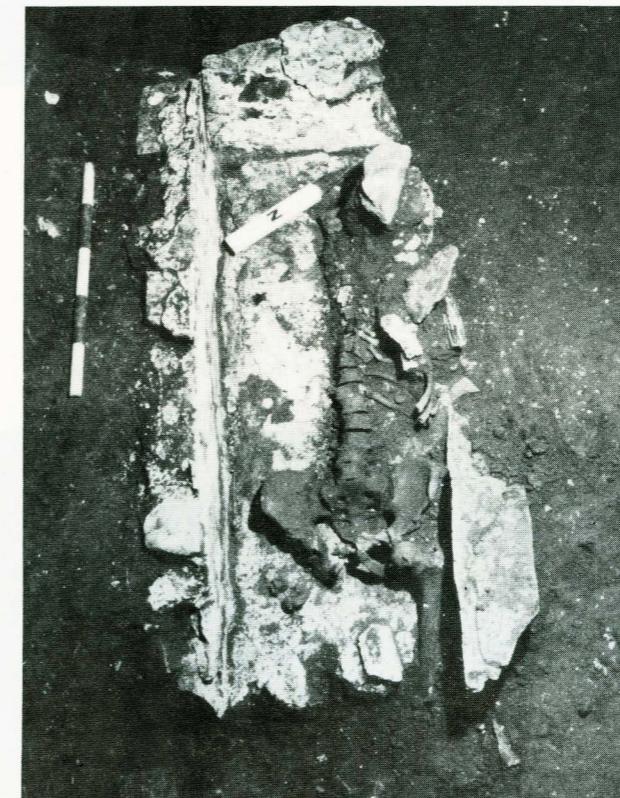


A Saint-Pierre de Senlis, des tombes construites maçonnes en pierres et plâtre, dont les parois internes étaient lissées dans ce matériau, ont été mises au jour dans des niveaux antérieurs au XIII<sup>e</sup> siècle (fig. 216) ;

- avec une tombe semi-construite, élaborée de la même manière que le type précédent, mais qui s'appuie d'un ou plusieurs côtés sur des structures préexistantes, comme à Noël-Saint-Martin (fig. 166) ;

- en caveau maçonné, réservé en général aux défunts de la noblesse de robe et d'épée et à leur famille. Ils sont tardifs et presque tous ont été pillés à la Révolution, comme à Morcourt (commune de Feigneux, F 43), Raray (H 85), Saintines (F

Fig. 216 : tombe construite, maçonée en pierres et plâtre ; église Saint-Pierre de Senlis ; antérieure au XIII<sup>e</sup> siècle (photo Marc DURAND).



101). A notre connaissance, il n'existe pas dans notre zone d'investigation de grands caveaux, comme à Saint-Riquier, dans la Somme, «... pouvant contenir trois étages de cercueils» (H. BERNARD, 1962) ou sophistiqués avec des systèmes de grilles-pourrissoirs, utilisés jusqu'au XIV<sup>e</sup> siècle, comme dans le Sud-Ouest (R. BAVOILLOT, 1977).

#### a-4) - Disposition spéciale

Quelle que soit la nature de ces fosses, des aménagements particuliers peuvent se rencontrer : pierres de recouvrement, de calage pour la tête ou disposées en oreiller.

Les pierres de recouvrement se trouvent à différentes profondeurs (fig. 217). Lorsque des sarcophages sont disposés en fosse, ces pierres, brutes ou taillées le plus souvent en bâtière, affleurent le sol (fig. 218). Très certainement, les dalles de recouvrement, constituant l'élément de surface des tombes médiévales, perpétuent la tradition des couvercles de sarcophages mais, en général, elles sont placées dans le sol, sur le défunt.

Ce sont des dalles plates, à peine équarries (fig. 219) ou des pierres de récupération (fig. 220) ; à Champlieu, des fragments de sarcophages cassés remplissent le même office (fig. 221).

Un soin particulier est apporté à la protection du crâne, dans certaines tombes à cuve céphalique ; une pierre plate est posée sur cette alvéole, alors que le reste de la fosse aménagée ne possède pas de couvercle (fig. 222). Le désir de maintenir la tête du défunt dans l'axe du corps est aussi attesté d'autres façons : présence de pierres de calage de part et d'autre du crâne (fig. 223), pierre glissée sous la nuque ou l'occipital en guise d'oreiller (fig. 224). Certaines sont sculptées ; celle retrouvée à Saint-Nicolas d'Acy (fouille P. RACINET, 1985) représente une croix. Aucun prélèvement n'ayant été pratiqué sous les crânes des squelettes, nous n'écartons pas la possibilité que de véritables oreillers, en matière végétale ou organique, aient été placés sous la tête des défunt. Ce souci de disposer le crâne des inhumés en position droite répond à des motivations rituelles, de manière à ce que le trépassé ait l'air de prier pour son salut ; d'ailleurs,

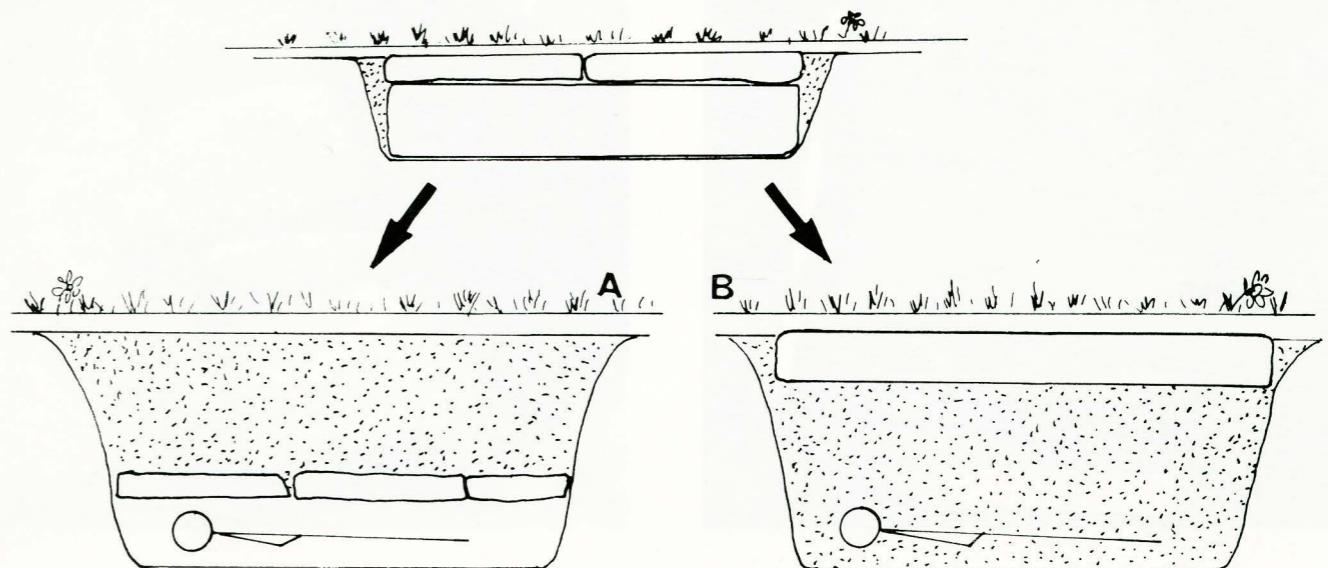


Fig. 217 : tradition du couvercle de sarcophage dans les tombes médiévales ; a - recouvrement sur le corps du défunt ; b - dalle en surface (plate-tombe).

a-5) - Datation (tab. XXXII)

Bien évidemment la fosse non aménagée, si elle ne s'inscrit pas dans une stratigraphie ordonnée, est indatable ; il en est de même pour la fosse matérialisée par quelques pierres. Quant à la rubéfaction, technique déjà couramment utilisée au haut Moyen Age (E. SALIN, 1952, p. 209), elle a été rencontrée, pour notre part, dans un contexte moderne à Verneuil-en-Halatte.

En revanche, certaines parties de l'élément statique peuvent s'insérer dans une chronologie relativement étroite. A Noël-Saint-Martin, le contrefort de la nef de la première partie du XI<sup>e</sup> siècle a été édifié sur une tombe anthropomorphe non perturbée, et respectée, certainement de très peu antérieure (doc. annexe XIII). En se fondant sur les observations provenant de Longueil-Annel, il semble que les tombes taillées anthropomorphes correspondent à la phase finale d'utilisation de la nécropole, c'est-à-dire fin VIII<sup>e</sup> siècle, début du IX<sup>e</sup> siècle (R. JOURNA, 1979-1980). Dans le Midi, à Saint-Laurent de Pélißane, le chercheur remonte cette chronologie d'un siècle (M. FIXOT et J. PROUST, 1971, pp. 234-235) ; à Saint-Roman, les essais de datation la place au XII<sup>e</sup> siècle (P. NEUMANN et F. GARCIA, 1974, p. 11). A Carluc, les tombes anthropomorphes sont datées entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle, et la galerie funéraire du XII<sup>e</sup> siècle (G. BARRUOL, 1980, p. 40).

En région parisienne, à La Courneuve, ce type de sépulture date de l'époque carolingienne. Les sarcophages anthropomorphes de Saint-Médard, à Soissons, se situent à la même période.

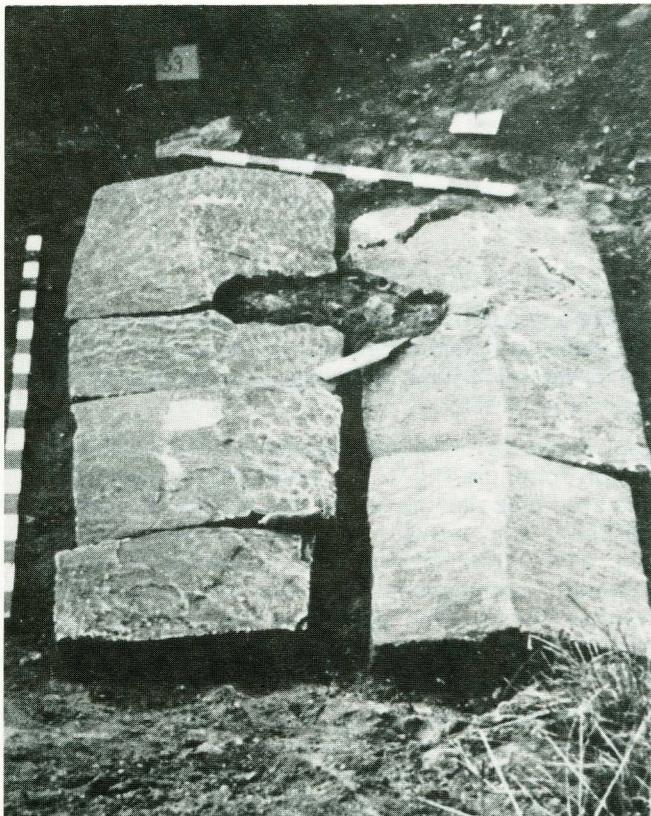


Fig. 218 : couvercles de sarcophages en bâtière ; Montataire ; VI-VIIIème siècles (photo Claudie DECORMEILLE-PATIN).

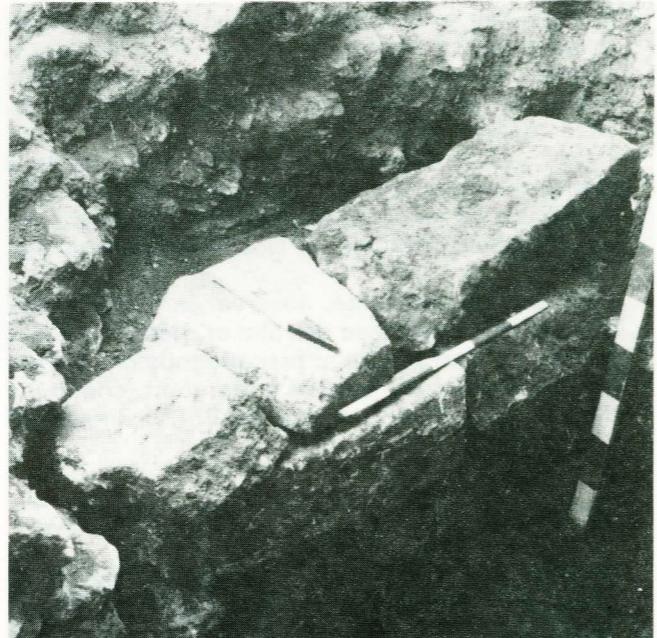


Fig. 220 : pierres de récupération servant de couvercle sur une tombe médiévale d'enfant ; Champlieu (photo Marc DURAND).

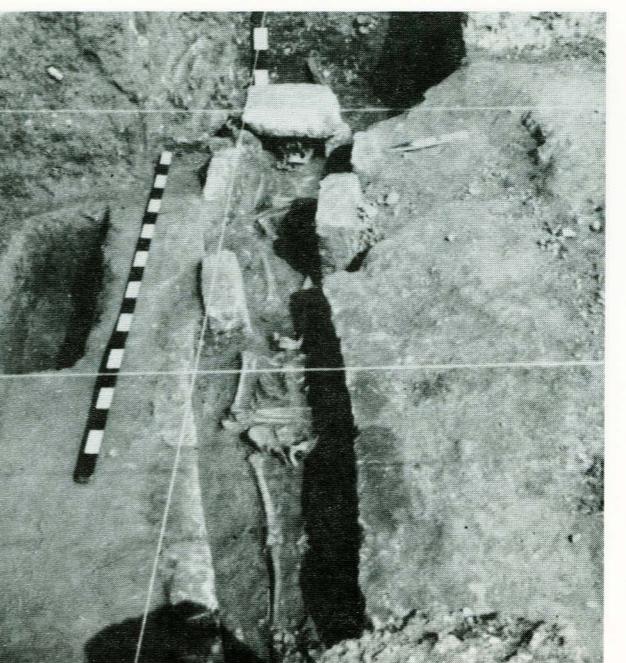


Fig. 222 : tombe construite à cuve céphalique recouverte d'une pierre plate de protection, sur le crâne ; Champlieu (photo Marc DURAND).

l'évêque de Mende le laisse clairement entendre : «On doit ensevelir le mort de telle sorte que sa tête soit tournée à l'occident et ses pieds à l'orient. En cette position, pour ainsi dire, il prie...» (G. DURAND, 1284, L VII, p. 113). Il ne fallait donc pas que le crâne puisse s'incliner à gauche ou à droite, pour conserver cette position recueillie.



Fig. 219 : pierres de recouvrement sur une tombe médiévale ; Champlieu (photo Marc DURAND).

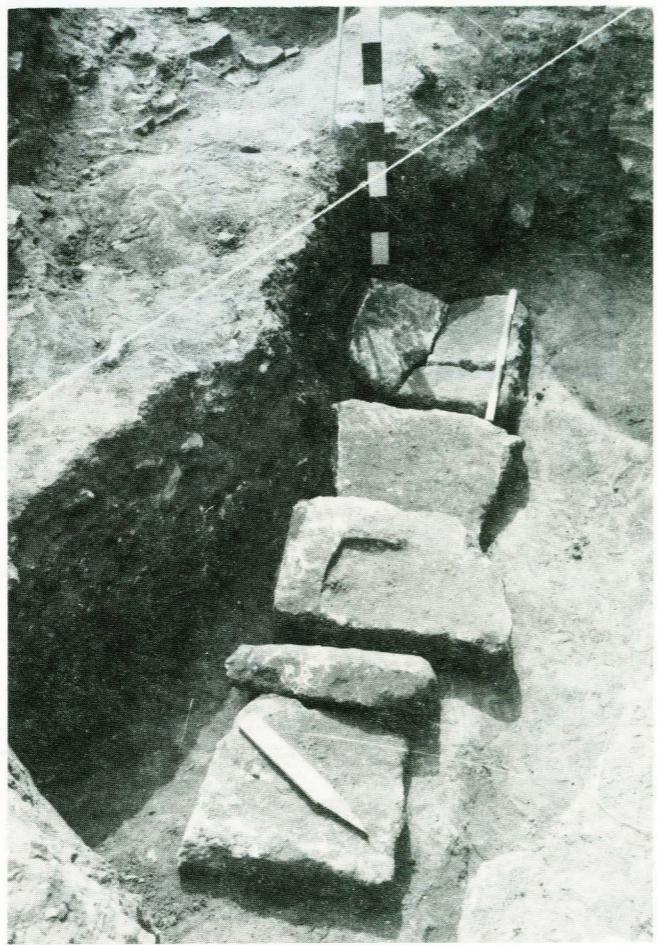


Fig. 221 : sépulture médiévale recouverte de fragments de sarcophages ; Champlieu (photo Marc DURAND).

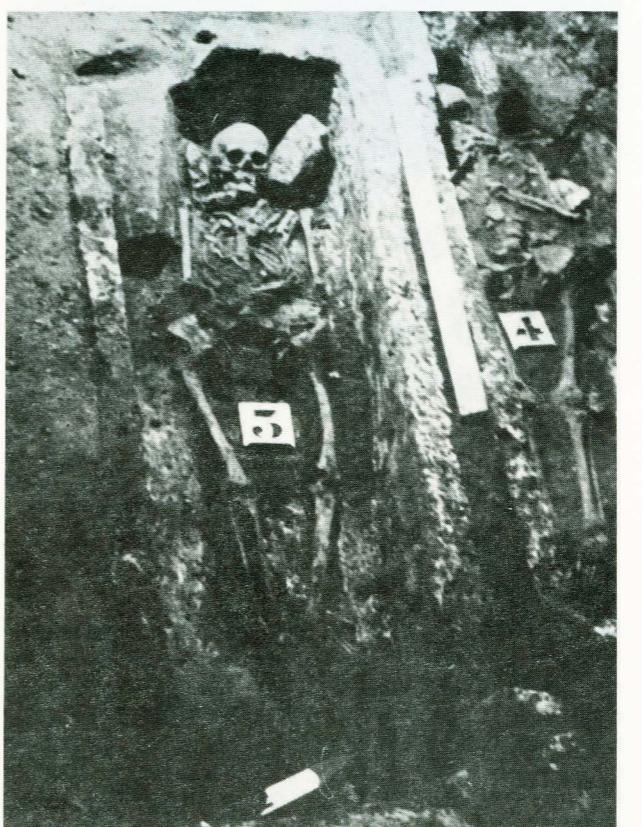


Fig. 223 : réemploi d'un sarcophage à l'époque médiévale ; XI-XIIIème siècles ; des pierres de calage sont disposées de part et d'autre du crâne pour le maintenir dans l'axe du corps ; église Saint-Pierre de Senlis (photo Marc DURAND).

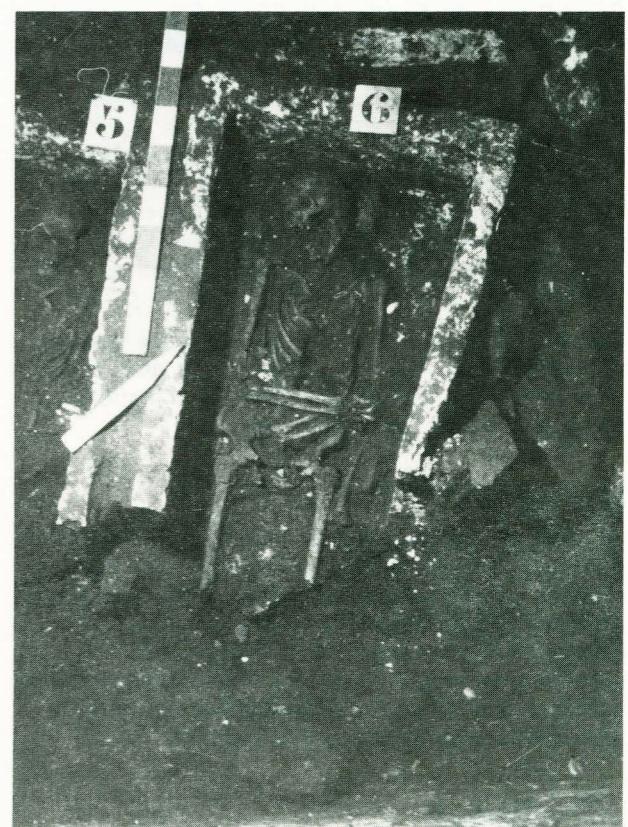


Fig. 224 : pierre glissée sous le crâne en guise d'oreiller ; église Saint-Pierre de Senlis ; entre le XI<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> siècle (photo Marc DURAND).

Les tombes construites à cuve céphalique s'inscrivent dans la lignée typologique des tombes taillées anthropomorphes. Sauf la tombe CLS 1 de Lieu-Restauré (Bonneuil-en-Valois, F 17), bien isolée stratigraphiquement dans une couche du XII<sup>e</sup> siècle, les autres fosses aménagées de cette façon sont très mal datées (Champlieu, Morienva, Saint-Nicolas d'Acy, Villeneuve-sur-Verberie) ; elles sont installées dans des niveaux allant des XI-XII<sup>e</sup> siècles jusqu'aux XIII-XIV<sup>e</sup> siècles (fig. 225). A ce jour, nous n'en avons pas rencontré en milieu urbain mais elles existent, à Pontoise, dans le Val d'Oise, sous le parvis de l'église Saint-Maclou. Les fouilleurs signalent qu'elles sont antérieures au XIII<sup>e</sup> siècle (D. VERMEERSCH et M. WABONT, 1986, p. 95). Les pierres de calage des crânes se situent dans le même éventail de datation. Dans le Midi, à Carluc, à Montmajour, à Saint-Laurent et à Saint-Roman, elles s'inscrivent dans le courant du XII<sup>e</sup> siècle.

La réutilisation sur place des sarcophages du haut Moyen Âge est attestée au moins jusqu'au XII<sup>e</sup> siècle (Saint-Pierre de Senlis). Il faut exclure, comme cela a été suggéré, le transport des sarcophages depuis la nécropole mérovingienne et leur réemploi dans l'église ou le cimetière (P. ARIES, 1977, p. 45) ; l'expérience nous a prouvé, sans faire entrer en ligne de compte le labeur important que cela nécessite, que la plupart sont cassés, ou se fendent, au moment de les sortir de terre. Quant aux tombes construites, sans le secours d'un mobilier datant ou d'une lecture stratigraphique limpide, elles sont indatables. Aucune de celles rencontrées au cours de nos fouilles n'a pu s'inscrire dans une fourchette chronologique exploitable. Il en est de même pour les tombes semi-construites et pour celles maçonnées en plâtre, à Saint-Pierre de Senlis (n° 52 et 58), cependant antérieures au XIII<sup>e</sup> siècle. A Saint-Pierre de Montmartre, à Paris, des sépultures typologiquement identiques sont datées du XIII<sup>e</sup> siècle (P. PERIN, 1977, p. 13). Dans le Midi, à Saint-Pierre d'Alba (Ardèche), toutes les tombes construites en pierres s'insèrent entre le XII<sup>e</sup> et le XIV<sup>e</sup> siècle ; «Le passage de l'inhumation à coffrage de pierre au cercueil de bois semble donc se faire, à Alba, dans la deuxième moitié du XIII<sup>e</sup> siècle» (Y. ESQUIEU et P. LAUXEROIS, 1975, p. 23).

Les caveaux de notre région ne sont pas plus anciens que le XIV<sup>e</sup> siècle, alors que, dans le Sud-Ouest, ils paraissent d'une utilisation courante bien avant cette époque.

#### b) - L'élément mobile

Servant à transporter le défunt à sa dernière demeure, ce n'est qu'une partie des éléments mobiles enterrés avec lui que l'enquête archéologique peut appréhender : ceux destinés à être employés de manière constante (brancard, chariot) n'entrent pas dans le cadre de cette étude. L'utilisation d'éléments de nature diverse peut être conjointe, par exemple linceul et cercueil.

#### b-1) - Typologie

Sauf à la suite d'un combat (P. CONTAMINE, 1976, p. 252), un trépassé n'était jamais enterré nu. Après la toilette du mort, opération signalée par tous les chroniqueurs et historiens (GREGOIRE

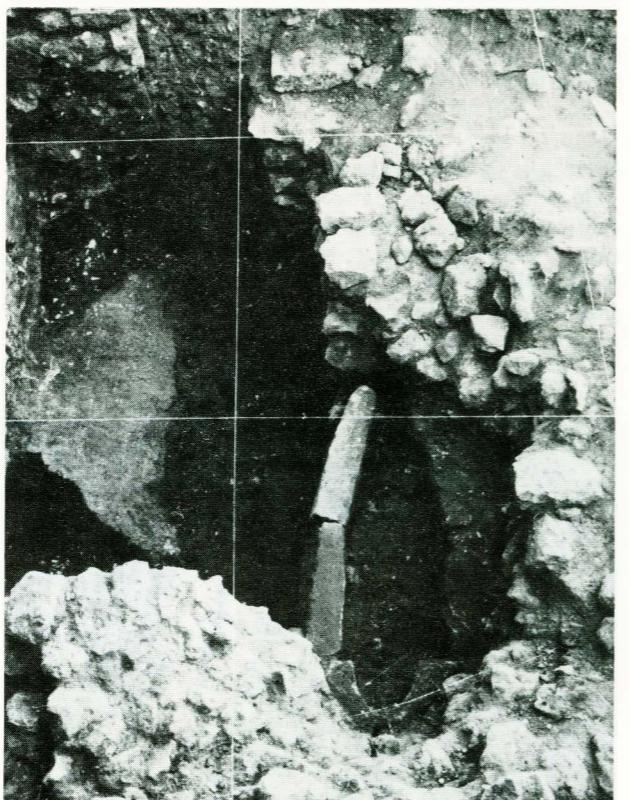
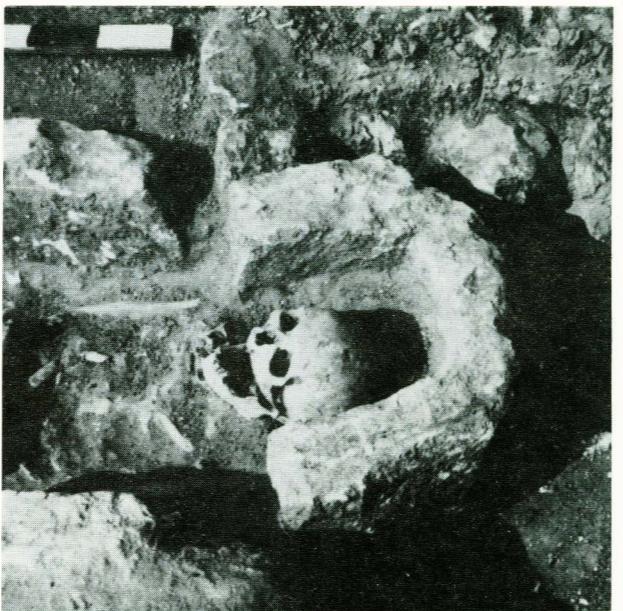


Fig. 225 : deux exemples de tombes construites à cuve céphalique ; en haut, tombe d'adulte coupant une structure préromane ; en bas, tombe d'enfant installée dans un massif préroman ; Champlieu (photos Marc DURAND).

DE TOURS, L IV, p. 241, rééd. 1979), le défunt est inhumé quelquefois avec ses vêtements, (membre du clergé, laïc empruntant l'habit religieux, personnage de haut rang) mais, dans la majorité des cas, c'est enveloppé d'un linceul qu'il est porté en terre. Tissu, cuir, peau (P. RICHE, 1973, p. 288 et P. CONTAMINE, 1976, p. 196), parfois linge sacré malgré l'interdiction de l'Église (G. DURAND, 1284, L I, chap. III, p. 65, éd. 1854), sont employés. L'évêque de Mende déconseille fortement de vêtir les morts : «On doit aussi ensevelir les fidèles chrétiens après les avoir enveloppés

d'un suaire... Il en est d'autres qui cousent les morts dans un cilice, pour représenter par là les insignes de la pénitence, car la cendre et le cilice sont les armes des pénitents. On ne doit point les revêtir d'habits communs, comme on fait en Italie...» (G. DURAND, 1284, LVII).

Les textes, la documentation iconographique, sont suffisants pour faire connaître les fastes des enterrements habillés de l'aristocratie médiévale. Cependant, pour les spécialistes du haut Moyen Âge, l'inhumation habillée recouvre un sens plus général (B. YOUNG, 1977, p. 36 et pp. 43-44).

Pour revenir à la période du plein Moyen Âge, c'est le linceul en tissu, le plus souvent en toile de lin, qui est utilisé. En fonction des conditions d'inhumation, de la nature du sédiment, les traces de cette matière périsable sont parfois retrouvées. A Orveau, dans l'Essonne, en 1959, le corps d'un homme parfaitement conservé, embaumé au XIII<sup>e</sup> ou au XIV<sup>e</sup> siècle, a été retrouvé enveloppé nu dans un suaire (76). Malheureusement, aucune analyse n'a été effectuée et les services archéologiques de l'époque semblent s'être désintéressés de cette affaire (doc. annexe XXV a-c).

Il existait plusieurs manières d'envelopper le corps : soit la pièce de tissu entourait le défunt, soit le drap passait sous le corps puis était rabattu sur la tête vers les pieds, comme le saint Suaire de Turin, soit des bandelettes étaient enroulées de la tête aux pieds du trépassé (fig. 226). Le linceul pouvait être lié avec des bandelettes de toile (fig. 227), une ceinture, fermé avec des agrafes, des épingle, un fermail ou bien cousu (fig. 228). La première méthode était certainement la plus usitée. Lorsque des agrafes ou des épingle sont retrouvées sur le squelette, leur position renseigne l'archéologue sur la façon dont le linceul était fermé. L'absence d'un moyen de fermeture laisse supposer que le linceul était cousu ; mais, assez souvent, les épingle disparaissent, par oxydation totale. Cependant, il en reste des traces vertes sur les os (fig. 229) ; elles doivent attirer l'attention du fouilleur et lui éviter ainsi de commettre une erreur d'interprétation. Une densité plus importante d'épingle, aux pieds de certains squelettes (Champlieu), nous font présumer que le second système devait se pratiquer dans notre région à l'instar du saint Suaire conservé à Saint-Corneille de Compiègne. Confié à la garde de l'abbaye par Charles le Chauve, en 877, ce saint Suaire, qui avait environ 8 pieds (plus de 2 m 50 de long) fut détruit en 1840 : «... la maladresse d'une servante



Fig. 226 : linceul à bandelettes ; cathédrale de Monreale (Sicile) ; fin XI<sup>e</sup> siècle (photo Marc DURAND).

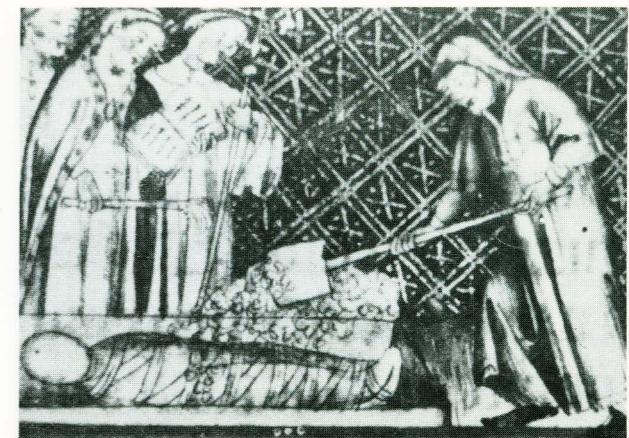
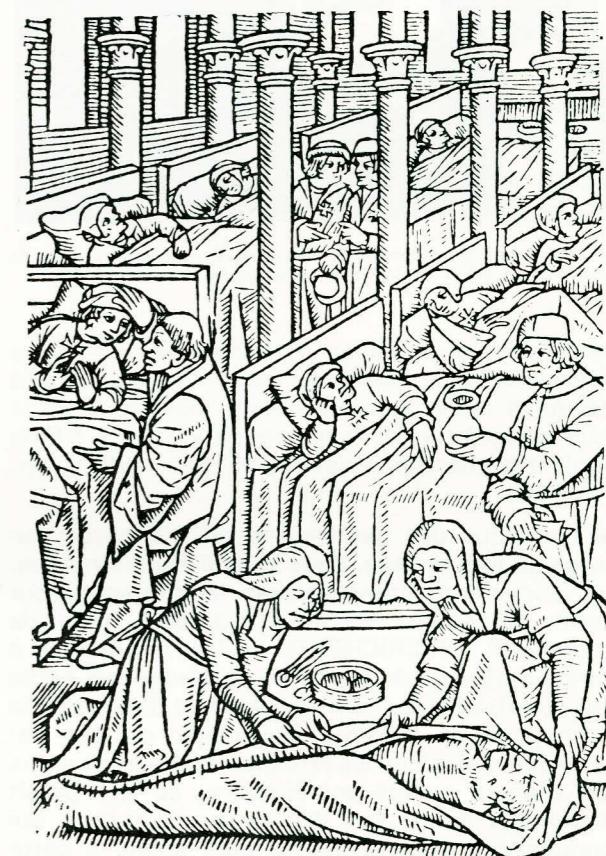


Fig. 227 : linceul attaché par des bandes de tissu ; non daté (London British Museum).

Fig. 228 : linceul cousu ; XVI<sup>e</sup> siècle (gravure anonyme).



qui voulut lui rendre sa blancheur première le fit tomber en bouillie dans une cuve d'eau chaude» (E. MOREL, 1904b). A ce propos, l'abbé MOREL rapporte les procédés en usage chez les Juifs pour envelopper les morts «... Joseph et Nicomède prirent le corps de Jésus et le lièrent avec des bandes de toile enduites d'aromates, selon le mode d'ensevelissement usité chez les Juifs (St-Jean, XIX, 40 et XX, 1/7)... les Juifs avaient l'habitude d'envelopper d'un linceul le corps des défunts qu'ils liaient aux pieds et aux mains avec des bandelettes. En outre, ils leur mettaient un suaire sur la figure. C'est du moins ce qui fut pratiqué pour Lazare, dont il est dit formellement qu'il sortit de son tombeau les pieds et les mains liés avec des

(76) - Nous remercions Daniel GIGANON, archéologue attaché au Commissariat à l'énergie atomique, à Saclay, de nous avoir communiqué ces renseignements.

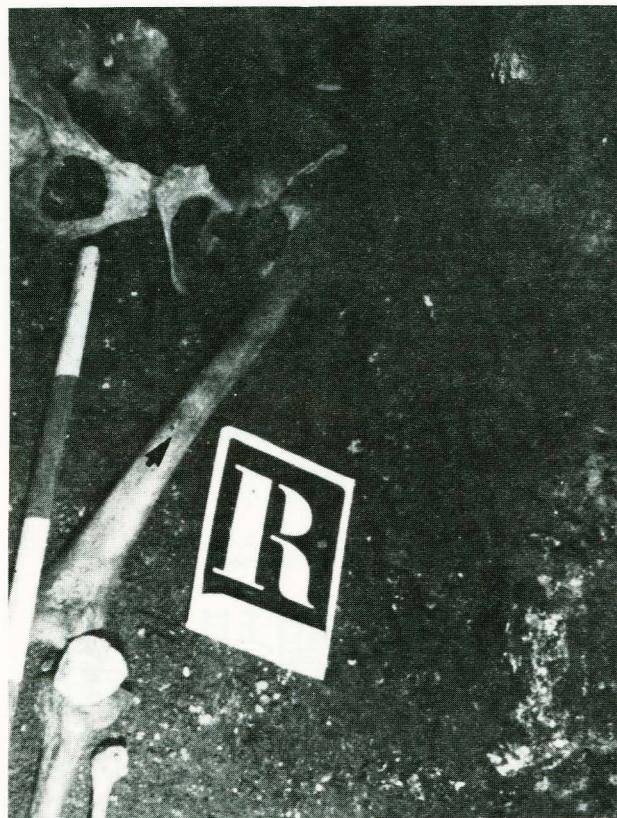


Fig. 229 : trace d'oxydation laissée par une épingle, sur un fémur ; église Saint-Pierre de Senlis ; XIII-XVème siècles (photo Marc DURAND).

bandelettes et le visage entortillé dans un suaire (*sudarium*) Jean, XI-44. Le *sindon* et le *sudarium* étaient-ils deux linges différents dont le premier enveloppait le corps et le second le visage ? Cela paraît très vraisemblable» (E. MOREL, 1904b, pp. 109-110).

La technique des bandelettes semble encore en usage au Moyen Age, dans le Midi méditerranéen. Les documents ethnologiques le prouvent pour l'Italie au XIIème siècle à Monreale, près de Palerme (S. CHIERICHTI, 1979), au XIIIème à Florence (retable de sainte Marie Madeleine, École florentine), ainsi qu'au XIVème siècle, (fresques de la chapelle de l'Arena, à Padoue, peintes par Giotto), à moins que les artistes italiens aient repris des thèmes sacrés stéréotypés, ce qui paraît improbable de la part des peintres toscans qui renouvellent leurs styles et leurs sujets à cette période. Nous n'avons pas décelé l'emploi de cette espèce de linceul, la technique archéologique et le contexte se prêtant mal à ce type d'investigation dans nos régions.

Pour le Nord de la France, il existe cependant un exceptionnel document iconographique : c'est le psautier de la reine Ingeburge, épouse de Philippe Auguste ; elle commanda ce livre de prières entre 1193 et 1213 à des artistes du diocèse de Noyon ou de Soissons. Sur la scène de la résurrection de Lazare, on remarque que le corps est enveloppé dans un drap et que les avant-bras sont disposés sur le bassin.

Le second volet de l'élément mobile est représenté par le cercueil et sa forme simplifiée, le plancher. En majorité exécutés en bois, cloutés ou chevillés, les cercueils prennent des formes variées : rectangulaire, trapézoïdale, losangique comme au Montel (J.P. ANGOT et A. RAPIN, 1973, p. 20) ; lorsqu'ils

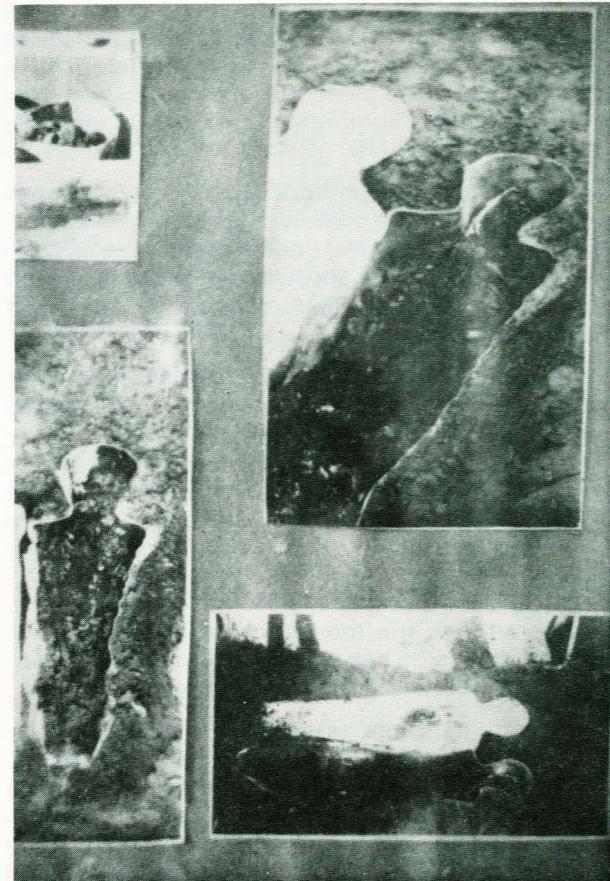


Fig. 230 : cercueil métallique anthropomorphe ; XIIIème siècle (?) ; Morienval (document anonyme, église de Morienval, photo Marc DURAND).

sont en métal (alliage cuivreux, zinc, plomb), ils peuvent revêtir un aspect anthropomorphe comme à Morienval (fig. 230), à Chevreville (déposé en 1877 au musée de Senlis) ou à Orveau (doc. annexe XXV-c). Un cercueil en tôle de zinc, très dégradé, a été rencontré dans la croisée du transept de l'église Saint-Pierre à Senlis. A la cathédrale de Meaux (Seine-et-Marne), les deux cercueils en plomb, dont l'un avait le couvercle soudé, renfermant les corps de deux évêques, étaient placés dans des cercueils en bois (J.M. DESBORDES, 1969, p. 86).

Seule, une fouille fine permet de différencier un cercueil d'un plancher en bois ; absence ou présence de matière ligneuse sur le squelette et les côtés de la fosse (fig. 231), disposition des clous, coloration des ossements sont les principales observations à enregistrer. Des brancards servaient à porter et à véhiculer le plancher funéraire ou le cercueil ; ils étaient disposés dans le sens de la longueur (fig. 232) ou en travers (fig. 233). Le journal de fouille, dans l'église de Rhuis, signale la présence de «deux barres de bois fréquemment sur le couvercle», sans mentionner de quelles tombes il s'agit. Un autre exemple de ce genre est fourni par la tombe S2 à la «Chapelle des Marais» à Nanteuil-le-Haudouin (B. OIRY, 1987).

#### b-2) - Accessoires techniques

Mis à part les clous et les épingles, nous n'avons jamais trouvé de ferrure, de garniture, de poignée ou de crucifix appartenant à un cercueil.

Les clous, en fer, ont des dimensions relativement standardisées, les plus petits servant pour le cou-

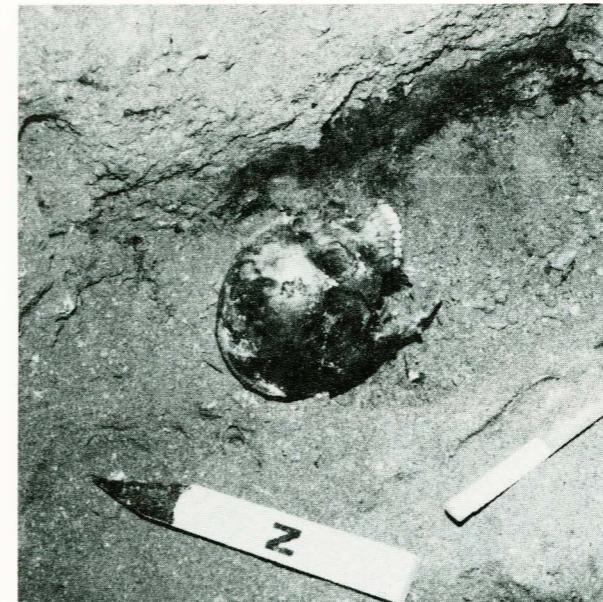


Fig. 231 : traces de bois laissées par un cercueil sur le côté d'un squelette ; Saint-Pierre de Senlis (photo Marc DURAND).

vercle, mais ils n'ont aucune valeur datante ; rien ne ressemble plus à un clou médiéval qu'un clou gallo-romain.

La majorité des épingles rencontrées sur les différents chantiers sont en métal cuivreux. L'analyse spectrométrique de celles trouvées à Champfleury prouve que la plupart d'entre elles sont en laiton. Il en existe aussi en cuivre argenté, rarement en os. Celles à tête en spirale paraissent plus anciennes que celles à tête martelée ; mais ce n'est pas une certitude. Il existe encore des épingles à tête en spirale à la fin du XVème siècle (J.P. JORRAND, 1986, pp. 139-141).

Les fermaux, les passe-courroies simples ou doubles, les agrafes, qui servaient à attacher le linceul, doivent être considérés comme du mobilier technique.



Fig. 232 : bas-relief du tombeau du fils ainé de Louis IX ; vers 1260 ; abbaye de Royaumont, dans le Val d'Oise (Musée Carnavalet, Paris).

#### b-3) - Datation (tab. XXXII)

Fréquente aux temps mérovingiens, l'inhumation habillée perdure pendant tout le Moyen Age dans les couches les plus favorisées de la société ; l'Église, de son côté, déconseille ce mode d'inhumation, au moins depuis la période carolingienne ; l'absence de tout ornement vestimentaire dans les sépultures de cette époque est là pour en témoigner.

Largement utilisé dans l'Antiquité, le linceul cousu ou épingle semble être d'un emploi plus général que la disposition rappelant le saint Suaire. Les bandelettes ne paraissent pas d'un usage courant au Nord de la Loire, mais nous ne sommes pas affirmatifs sur ce point. Au stade actuel de nos connaissances, la datation de ces linges demeure impossible à établir sans le secours des autres éléments.



Fig. 233 : les Tournaisiens enterrant leurs morts pendant la peste ; XIVème siècle (Bibliothèque royale de Belgique, Bruxelles).

ments alors que la matière et le mode de tissage peuvent être définis (voir les travaux de A. MASUREL à ce sujet).

A Orléans, au Campo Santo, cimetière en fonction du XIII<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, les fouilleurs ont distingué quatre types de sépultures : en pleine terre, en linceul, en cercueil, en linceul et cercueil, les premières étant les plus anciennes. Cela implique que, pendant la première phase d'utilisation du cimetière, les défunt auraient été enterrés nus, l'absence totale de matériel excluant l'inhumation habillée (Y. DE KISCH, 1979, p. 33). C'est aussi l'analyse qu'on pourrait faire pour les niveaux fin X<sup>e</sup>-fin XII<sup>e</sup> siècles du cimetière Saint-Pierre à Senlis, où l'absence d'épingles de linceuls se constate ; mais la présence d'un morceau de tissu sous un squelette reposant sur une couche du début du XIII<sup>e</sup> siècle (doc. annexe XI-q, sépult. 2067 à -194) ne permet pas d'avancer avec certitude une telle conclusion. Il est probable que les inhumations, pendant cette séquence chronologique, se faisaient en linceuls cousus ou attachés avec des bandelettes de tissu, qui se sont rapidement dégradées, et il faut rejeter, du moins, dans les cimetières paroissiaux, la possibilité d'enfouissement des corps sans l'emploi d'au moins un simple drap.

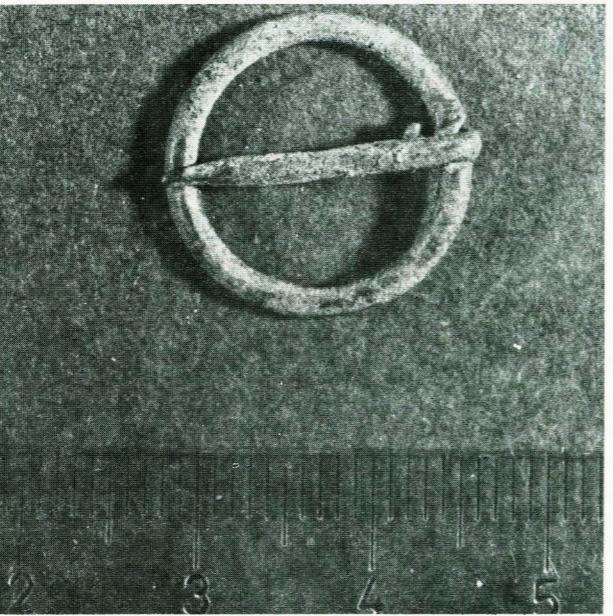


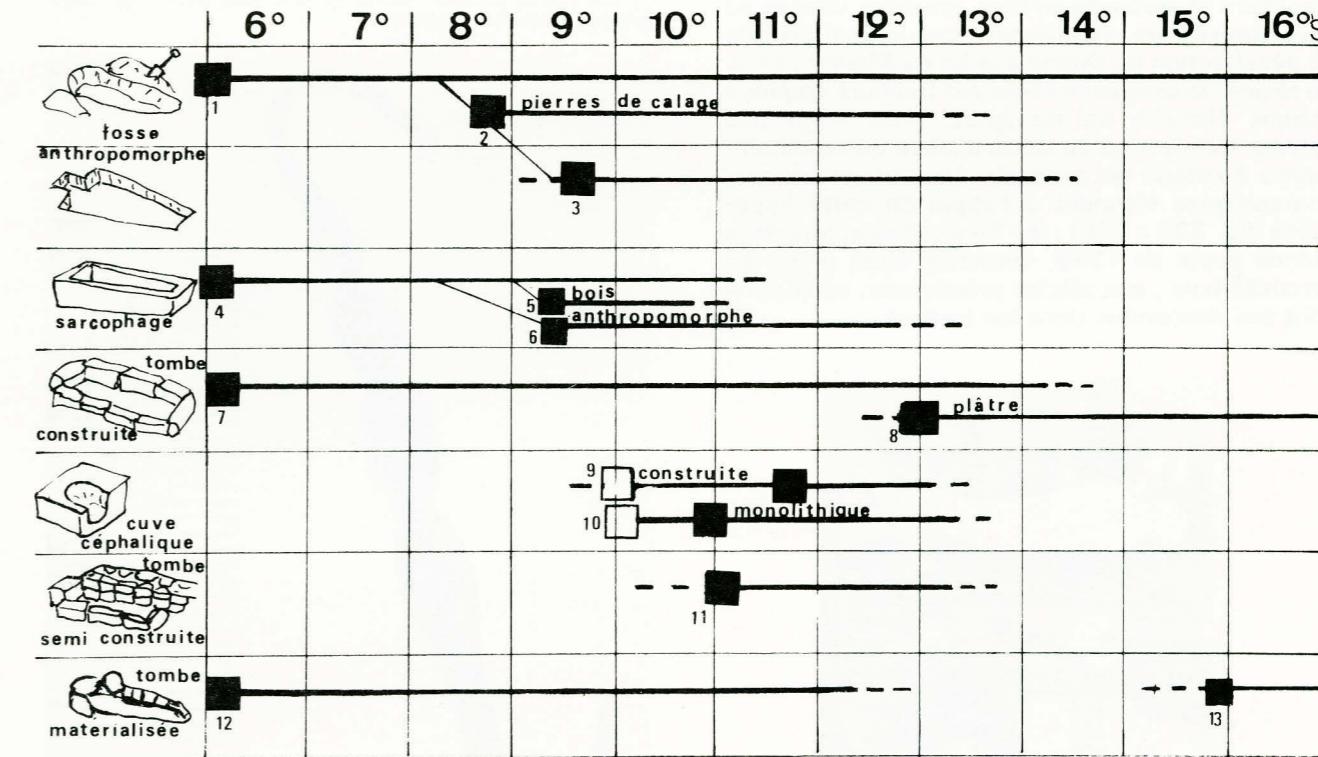
Fig. 234 : fermail trouvé sur un squelette ; seconde partie du XIII<sup>e</sup> siècle ; Jardins de l'Évêché, Senlis (photo Marc DURAND).

ques que nous connaissons ne sont pas antérieurs au XIII<sup>e</sup> siècle (Orveau et Morienville) ; celui de Saint-Pierre de Senlis a été rencontré dans des niveaux XVI-XVII<sup>e</sup> siècles et ceux de Meaux datent de 1623 et 1637. Comme pour les linceuls, une typologie chronologique nous semblerait aventureuse à établir sur nos propres investigations. La fouille autour de l'église Saint-Pierre-le-Puellier, à Tours, met en évidence que les cercueils en bois et les brancards apparaissent dans la phase II de la période d'utilisation du cimetière, c'est-à-dire au XIII<sup>e</sup> siècle (H. GALINIE, 1976a, pp. 10-16). A Saint-Pierre de Senlis, on constate une proportion nettement plus importante de cercueils et de planchers à partir des niveaux du XIII<sup>e</sup> siècle et un abandon de ces éléments dans les couches du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle ; dans le cimetière, cercueils et planchers ne sont plus présents à partir de -160 cm de profondeur (doc. annexe XI-k à n et XI-q à s).

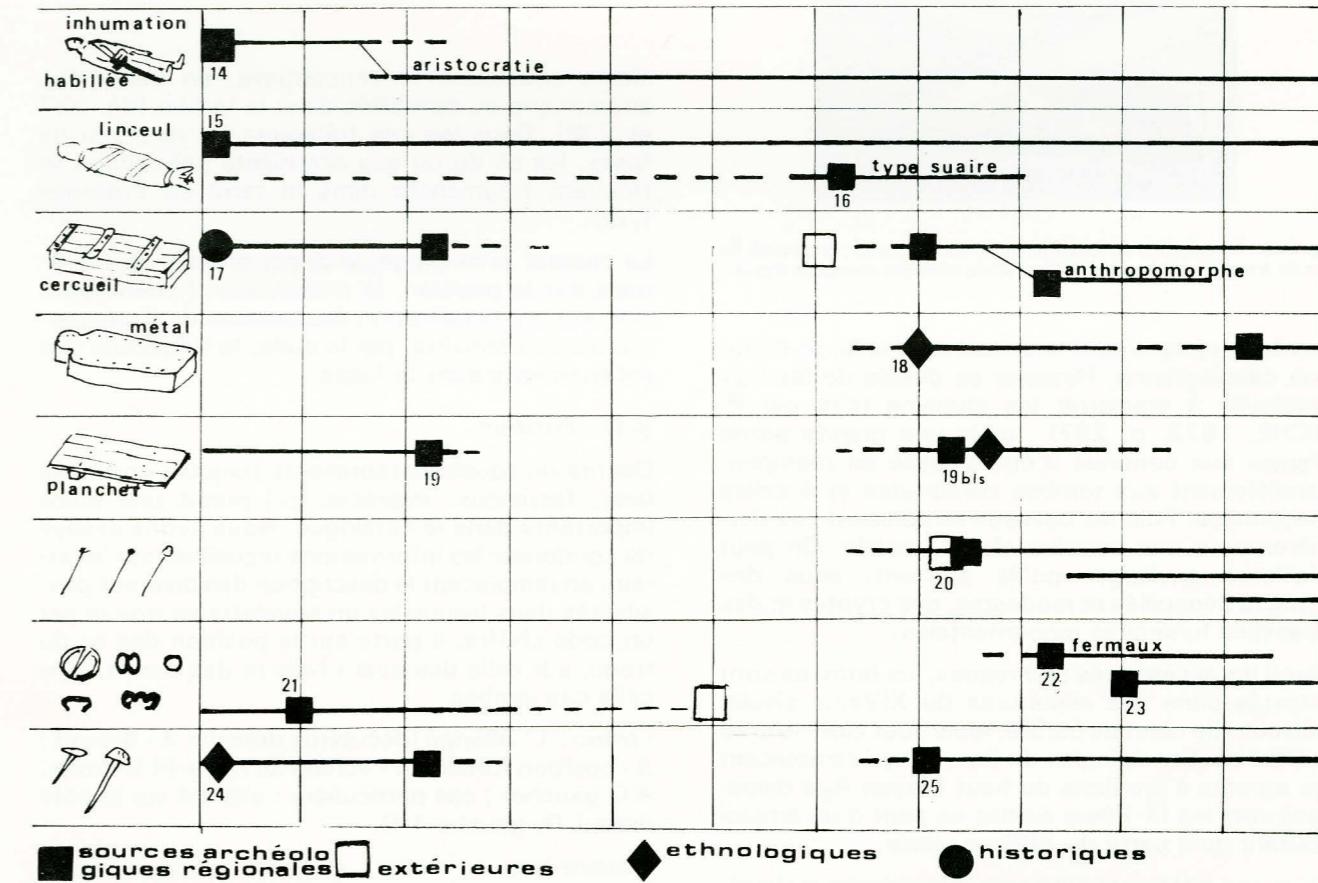
Les épingle de linceul les plus anciennes, trouvées dans les niveaux du XIII<sup>e</sup> siècle à Saint-Pierre de Senlis et Champlieu, ont la tête nouée par enroulement du fil (77). Ce type est présent dans la phase II du cimetière de Saint-Pierre-le-Puellier (XIII-XIV<sup>e</sup> siècles) et constitue 78 % du lot des épingle (H. GALINIE, 1976a, p. 19). Les têtes sphériques se rencontrent ensuite ; elles sont du même type que celles mises au jour dans le secteur 6 à Wharram, en Grande-Bretagne, où l'abandon se place au XV<sup>e</sup> siècle (J.G. HURST, 1979, pp.

110-111, n° 41). Conjointement avec celles-ci, des épingle plus élaborées, à tête tournée (?), se trouvent dans les niveaux XVI-XVIIIème siècles de Saint-Pierre, à Senlis. Quelques passe-lacets, dont nous ne savons pas s'ils appartiennent à des éléments mobiles ou à des pièces de vêtements, y sont aussi présents.

Passe-courroies, simples ou doubles, se rencontrent dans ces mêmes couches, ainsi que des fermaux. Dans un niveau du XIVème siècle, une inhumation circonstancielle dans le Jardin de l'Évêché, à Senlis (doc. annexe X, sur fosse 2), contenait un fermail en fer (fig. 234).



Peuvent se combiner entre eux et avec l'élément statique



Tab. XXXII : datation des principaux éléments statiques et mobiles ; 1 - Sacy-le-Petit ; 2 - Longueil-Annel ; 3 - Noël-Saint-Martin ; 4 - Montataire ; 5 -Longueil-Annel ; 6 - Champlieu ; 7 - Sacy-le-Petit (t. 4 et 48) ; 8 - Senlis (Saint-Pierre, t. 78) ; 9 - Saint-Laurent-de-Pelissane ; 10 - Tours (Saint-Pierre-le-Puellier) ; 11 - Noël-Saint-Martin ; 12 - Sacy-le-Petit (t. 10 et 17) ; 13 - Verneuil-en-Halatte (Montlaville) ; 14 - Montataire (t. 8) ; 15 - Sacy-le-Petit ; 16 - Champlieu (t. 5) ; 17 - GREGOIRE DE TOURS ; 18 - Morienvall ; 19 - Longueil-Annel ; 19 bis - Rhuis ; 20 - Tours (Saint-Pierre-le-Puellier) ; 21 - Sacy-le-Petit, Bulles ; 22 - Senlis (Jardin de l'Evêché) ; 23 - Senlis (Saint-Pierre) ; 24 - Cercueil de Saint-Paulin (Trèves) ; 25 - Senlis (cimetière Saint-Pierre).

Planchers et cercueils en bois, pourtant utilisés au haut Moyen Age, connaissent une longue période de désaffection du IX<sup>e</sup> à la fin du XII<sup>e</sup> siècle. En réalité, le cercueil en bois est toujours employé comme élément de transport, mais n'est pas enterré. Ce n'est qu'au siècle suivant qu'on recommence à enfouir les cercueils. Les documents iconographiques viennent à l'appui de cette hypothèse (fig. 233 à 236) ; les Tournaisiens, lors de la grande peste de 1348, inhument leurs morts en cercueils-bois ; aux siècles précédents, ceux-ci ne sont pas descendus dans les tombes.

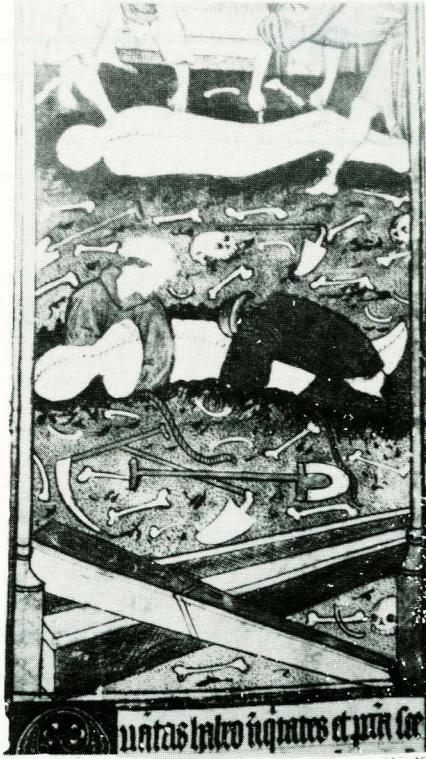


Fig. 236 : inhumations en pleine terre, en linceul cousu ; le cercueil ne sert qu'à transporter le mort ; XIII<sup>e</sup> siècle (Grandes Heures de Rohan).

Les sarcophages sont abandonnés à la fin de l'époque carolingienne. Hincmar se désole de les voir employés à empêtrer les chemins (cité par P. RICHE, 1973, p. 287) ; mais une grande partie d'entre eux continue d'être utilisée en réemploi, parallèlement aux tombes construites et à celles maçonnées. Puis les caveaux remplacent ces dernières pour une certaine classe sociale. On peut d'ailleurs envisager qu'ils dérivent, sous des aspects dépouillés et modestes, des cryptes et des chapelles funéraires monumentales.

Parmi les accessoires techniques, les fermaux sont attestés dans des sépultures du XIV<sup>e</sup> siècle, non comme objet de parure, mais pour clore le drap mortuaire. Les épingle de linceul, qui remplacent les agrafes à crochets du haut Moyen Age disparues vers les IX-X<sup>e</sup> siècles ne sont d'un emploi courant qu'à partir du XIII<sup>e</sup> siècle.

Tous ces différents éléments s'inscrivent malaisément dans une chronologie fine sans l'appui du contexte dans lequel ils se trouvent.

#### d) - Le squelette

En principe, chaque sépulture individuelle contient les restes d'un seul défunt ; bien souvent, plu-

Fig. 235 : agrafe torsadée à double crochets ; haut Moyen Age ; Champlieu (photo Monique LEMOINE).



sieurs squelettes se rencontrent, en connexion anatomique ou éparpillés dans la tombe (fig. 237 et 238). Dans les cas fréquents de réemploi de fosse, les os du ou des occupants précédents se trouvent fragmentés dans la terre de brassage (78).

Le constat archéologique direct procure des données sur la position, la profondeur, l'orientation. Bien sûr, la récupération des ossements épars permettra de connaître, par la suite, la fréquence des enterrements dans la fosse.

#### d-1) - Position

Décrire un squelette représente toujours un travail long, fastidieux, imprécis, qui prend une place importante dans le catalogue. Nous avons essayé de condenser les informations recueillies sur le terrain, en remplaçant la description des diverses possibilités dans lesquelles un squelette se trouve par un code chiffré. Il porte sur la position des os du tronc, sur celle des avant-bras et des mains, puis celle des jambes.

- *tronc* : 1 - allongé (décubitus dorsal) ; 2 - debout ; 3 - position fœtale ; 4 - «chien de fusil» (4 D droite, 4 G gauche) ; cas particuliers : allongé sur le côté droit 1 D, gauche 1 G.

- *avant-bras et mains* : nous avons établi notre codification sur l'amplitude de l'avant-bras par rap-

(78) - Même lorsque le squelette a été exhumé, il demeure toujours de petits ossements dans la terre de brassage. Lors d'une exhumation, peu de temps après l'enterrement, comme ce fut le cas pour le chanoine de Sainte-Croix d'Orléans, Théodat, en 1022 (G. DUBY, 1967, p. 123) il est possible qu'il ne reste rien du défunt ; selon la nature du terrain, il faut, en moyenne, 4 à 6 ans pour dégrader un corps et atteindre l'état du squelette.



Fig. 237 : exemple d'inhumation en cercueil-bois sur laquelle les ossements épars des tombes précédentes ont été rejettés avec la terre de comblement ; église Saint-Pierre, à Senlis ; XVI-XVIII<sup>e</sup> siècle photo Marc DURAND.

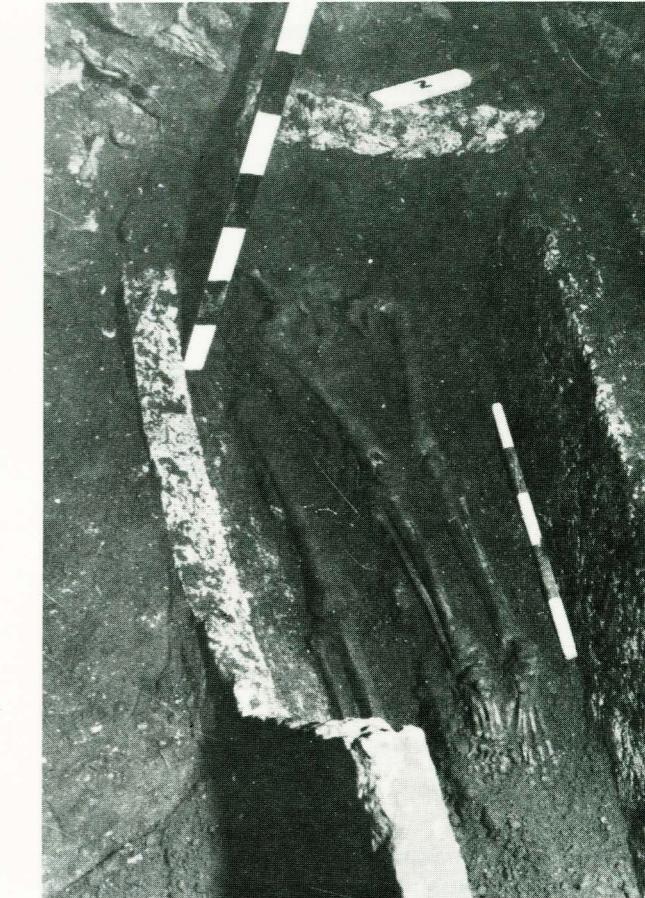


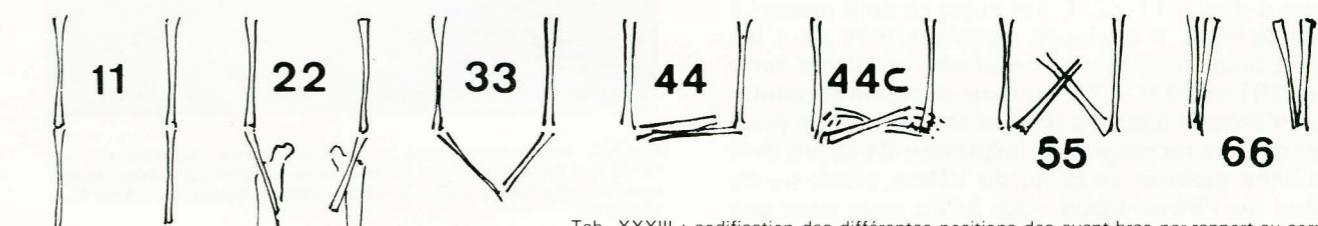
Fig. 238 : exemple d'inhumations successives dans un sarcophage réemployé ; église Saint-Pierre, à Senlis ; antérieures au XVI<sup>e</sup> siècle photo Marc DURAND.

port à l'humérus lorsqu'il est le long du corps (tab. XXXIII). D'abord, nous annonçons le placement à droite ; c'est-à-dire qu'une position 34 représente l'avant bras droit sur le pubis ou le bassin, et le gauche à angle droit. Le chiffre 0 consigne l'absence d'avant-bras et le 7 correspond à une position aberrante (mains derrière la tête, etc).

Dans la position 44, si les avant-bras ne sont pas parallèles mais croisés, nous ajoutons la lettre C.

Pour les mains, il y a trois possibilités : pronation (P), supination (S), jointes (J). Là aussi, la position de la main droite est annoncée en premier et le 0 compensate sa disparition. Sur le terrain, il n'est pas toujours aisés de reconnaître comment étaient disposées les mains, leurs petits os étant souvent dispersés ou dégradés ; il faut donc se fier à la position de l'humérus et au placement du radius et du cubitus (fig. 239).

Fig. 239 : positions des os des membres supérieurs ; main en pronation et en supination.



Tab. XXXIII : codification des différentes positions des avant-bras par rapport au corps.

- Jambes : elles peuvent être : 1 - allongées ; 2 - allongées écartées ; 3 - pliées ; 4 - pliées écartées ; 5 - repliées sur le corps (fig. 240). L'annonce se fait d'abord du côté droit et le zéro remplace le membre manquant.

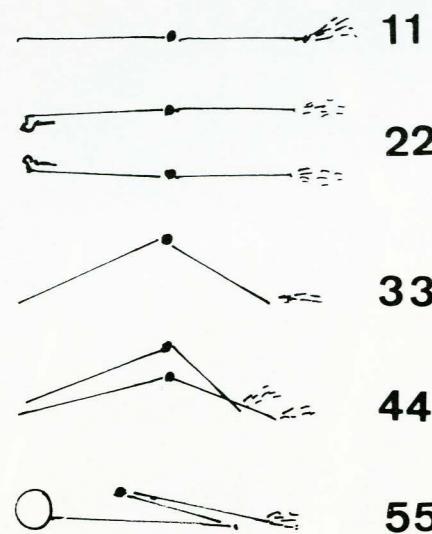


Fig. 240 : codification de la position des jambes.

A notre avis, la position de la tête, lorsqu'elle n'est pas calée ou supportée par un oreiller, n'a pas de signification particulière ; c'est la manière, plus ou moins précautionneuse, employée pour descendre le corps au moment de l'enfouissement, qui fait que le crâne bascule à gauche ou à droite. Il en est de même pour les pieds. Le décrochement de la mandibule doit aussi provenir de causes fortuites.

Le squelette renfermé dans la sépulture 30, à Champlieu (fig. 221 et 241 ; doc. annexe IV-c) peut se décrire de la façon suivante : le squelette était en décubitus dorsal, le bras droit plié à 90° sur l'estomac et la main en pronation ; le bras gauche était replié sur l'épaule et la main en pronation ; les jambes étaient allongées, jointes. Avec la codification, la description de la position du squelette devient : 1 - 46 PP - 11.

#### d-1-1) - Datation

Dans les cimetières paroissiaux, la quasi totalité des inhumés sont en décubitus dorsal.

En revanche, la position des avant-bras a beaucoup varié entre le haut Moyen Âge et le XVI<sup>e</sup> siècle. Les diagrammes de ces positions, dans les cimetières de Champlieu, Noël-Saint-Martin, Saint-Pierre de Senlis et dans les nécropoles de Longueil-Annel et Sacy-le-Petit, sont révélateurs de cette évolution (tab. XXXIV). Pour l'époque mérovingienne, la position «classique» du corps est la suivante : «bras parallèles et jambes allongées écartées» (B. YOUNG, 1977, p. 25, citant P. PERIN) c'est-à-dire 1-11-22. C'est aussi ce qu'il ressort à Sacy-le-Petit, à quelques variantes près pour les avant-bras, dans les inhumations en pleine terre (fig. 181 et 183). A Montataire, la même constatation s'impose dans les tombes en pleine terre et en sarcophage rectangulaire (sépulture 24 ayant livré un riche mobilier de la fin du VI<sup>e</sup> siècle ou du début du VII<sup>e</sup> siècle ; fig. 242), mais avec une

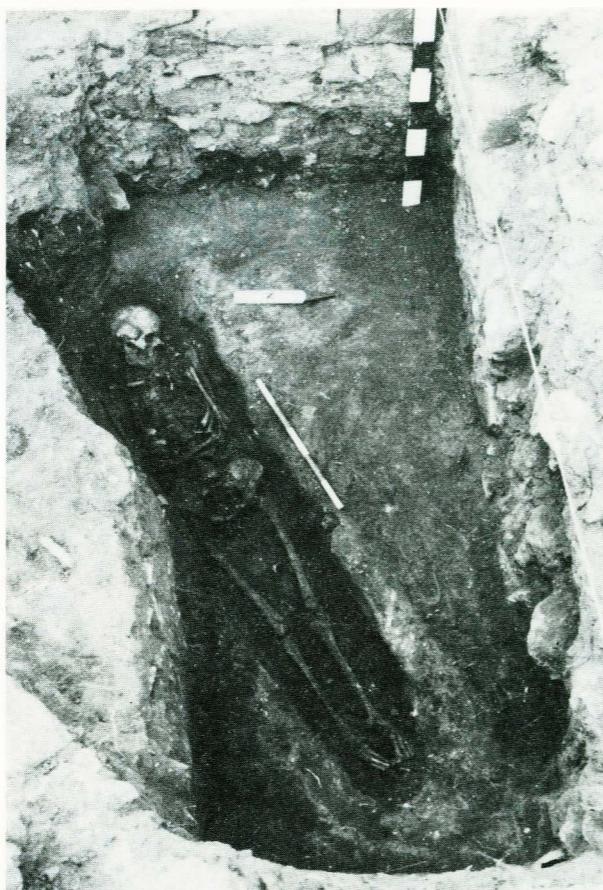


Fig. 241 : squelette en position 1-46 PP-11 ; sépulture 30 ; Champlieu (photo Marc DURAND).



Fig. 242 : inhumation habillée ; fosse en pleine terre ; squelette en 1-22 PP-22 soit décubitus dorsal, avant-bras en position 22, jambes légèrement écartées (position 22) ; VI-VII<sup>e</sup> siècles ; Montataire (photo Marc DURAND).

Tab. XXXIV : diagrammes des positions des avant-bras dans les cimetières de Champlieu, Noël-Saint-Martin, Saint-Pierre de Senlis et dans les nécropoles de Longueil-Annel et Sacy-le-Petit. On note que les positions centrales (de 33 à 55) concernent surtout le plein Moyen Âge ; les autres (11 à 32/33) s'appliquent au haut Moyen Âge, sauf pour les enfants. L'évolution est particulièrement remarquable à Champlieu et Senlis, les chiffres encadrés représentent la position dominante.

	1	2	3	4	5	6	droite	gauche	1	2	3	4	5	6	7
1	11	13	3						8	2					
2	4	8							3	11					1
3	1	2	2								3				
4	1			4											
5															
6															

LONGUEIL-ANNEL  
• 10 enfants

	1	2	3	4	5	6
1	9	2				
2	2	1		1		
3	2	2	2			
4				16		1
5					2	
6						

CHAMPLIEU  
• 9 enfants

	1	2	3	4	5	6
1	4					
2		3				
3	1	1	11	1	3	
4	1		6	13	4	
5			2		6	
6						

église SAINT-PIERRE, SENLIS  
• 4 enfants

nombre : 1 à 5 - 6 à 10 - 11 et +  
○ position dominante

	1	2	3	4	5	6
1	8	2				
2	3	11				1
3			3			
4						
5						
6						

SACY-LE-PETIT  
• 5 enfants

	1	2	3	4	5	6
1	3					
2						
3		4		1		
4			1	2		
5						
6						

NOËL-SAINT-MARTIN  
• 3 enfants

amplitude plus étendue en ce qui concerne la position des avant-bras, de 11 à 43 (fig. 213) ; dans les sarcophages trapézoïdaux, dont un bon nombre est contemporain de ceux de la fin du VI<sup>e</sup> siècle (fig. 212), les pieds sont serrés (position 11) et les avant-bras se placent de 11 à 43. Dans les séquences tardives de la nécropole de Longueil-Annel, les avant-bras passent en 33 puis en 44 (R. JOURNA, 1980, pp. 15-16) ; le chercheur fait remarquer que cette dernière disposition, associée à des inhumations en sarcophage, correspond à la phase finale d'utilisation de la nécropole. A Noël-Saint-Martin, le squelette de la tombe anthropomorphe, de peu antérieure au début du XI<sup>e</sup> siècle, a les avant-bras en 33 (fig. 167).

A Saint-Pierre de Senlis, dans le bas-côté absidal et le croisillon nord, le créneau XI<sup>e</sup>-XII<sup>e</sup> siècles livre des positions 1-22-11 à 1-44 PP-11 (fig. 224 et 243). Du XII<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, on passe de la position 44 à 55 pour les avant-bras ; on note cependant encore quelques placements en 33 au XIV<sup>e</sup> siècle (tombe 34) et aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles (tombes 9 et 37). Toujours dans Senlis, à Saint-Frambourg, dans des niveaux XVI<sup>e</sup> siècle, datés par la céramique, les posi-

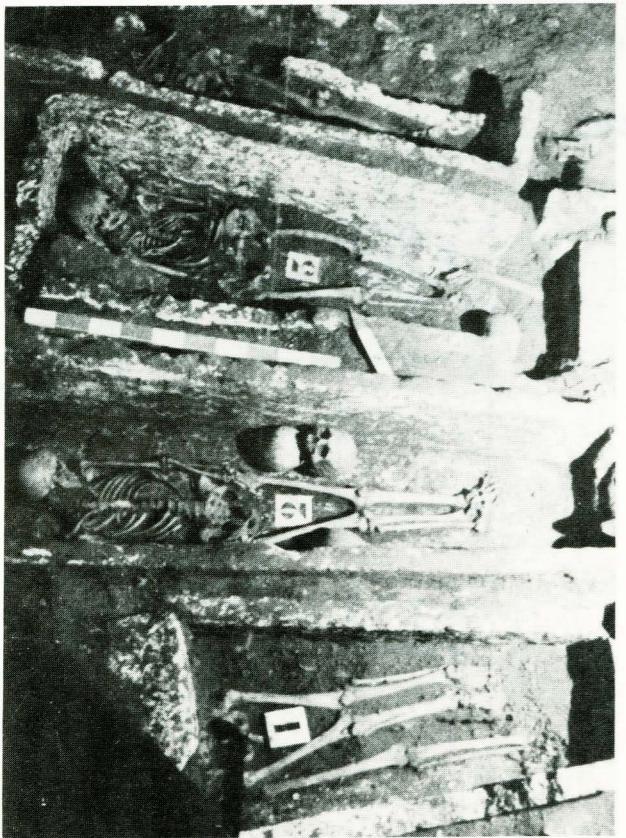


Fig. 243 : différentes positions des avant-bras ; inhumations antérieures au XIIIème siècle dans des sarcophages réutilisés ; bas côté absidal nord ; église Saint-Pierre à Senlis (photo Marc DURAND).

tions sont en 55. Au Montel, dans l'Oise, près de la moitié des squelettes sont en 1-44 PP-11 et de la céramique, allant du XIVème au XVIème siècle, accompagne 80 % de ces sépultures (J.P. ANGOT et A. RAPIN, 1973, p. 20) ; les autres positions des avant-bras vont de 11 (12 %, y compris les enfants) à 55 (6 %) en passant par 34 et 43 (12 %) ainsi qu'en 33 (14 %). Hors de notre zone, à l'église des Trois-Patrons, à Saint-Denis, les fouilleurs ont relevé des positions des membres supérieurs allant de 11 à 44, dans des niveaux fin XIème-début XIIème à fin XIVème-début XVème siècle (O. MEYER, 1980, p. 26).

Dans la nécropole de Nouvion-en-Ponthieu (Somme), allant du Vème siècle à la fin du VIIème, 9 positions en 22, 4 en 33 et 2 en 12 ou 13 ont été relevées (D. PITON, 1985, p. 13). De même, dans celle de Goudelancourt (Aisne), les positions sont les suivantes : 18 en 11, 8 en 22 ou 33, 11 en 13 ou 31 (A. NICE, 1986, p. 59). Dans le Val-d'Oise, à Beaumont-sur-Oise, les fouilleurs recensent 3 squelettes en position 11 (tous des enfants), 11 en 33 et 7 en 55 ou 53 (J.Y. LANGLOIS et al., 1986, p. 63).

A Saint-Laurent de Pélianne, en Provence, les positions s'échelonnent de 35 (ou 53) à 55 entre la fin du XIème siècle et le XIIIème (M. FIXOT et J. PROUST, 1971, p. 206). Ces auteurs assignent une datation assez haute (VII-VIIIème) à un groupe de 2 sépultures anthropomorphes (tombes 11 et 20) et à une en sarcophage (tombé 18) où les positions sont en 11 pour les premières et en 36 pour la dernière (pp. 226-227).

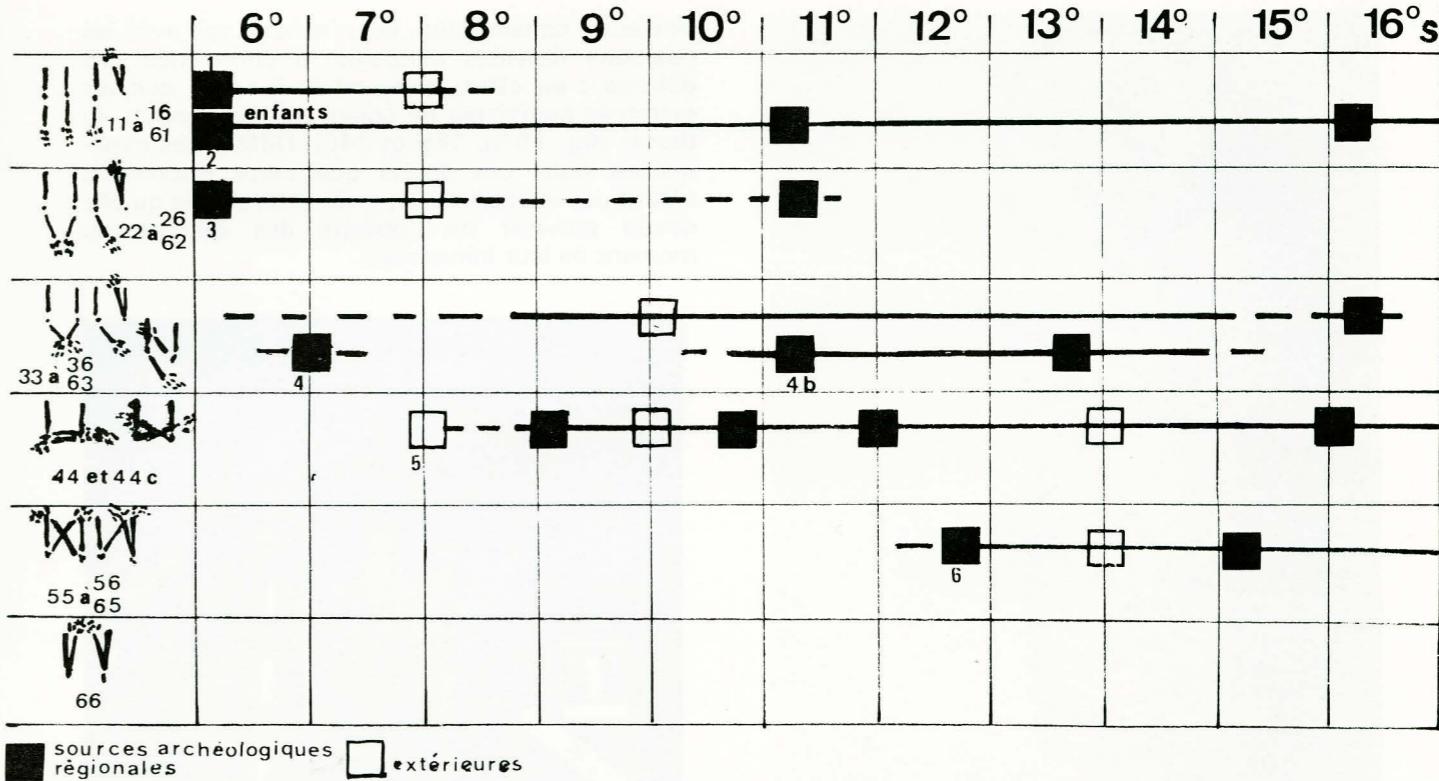
A Monfrin, dans le Gard, dans un cimetière allant du IXème au début du XIème siècle, les positions des avant-bras sont variables (C. RAYNAUD, 1984, p. 32). A Tours, près de la rue des Ursulines, un cimetière utilisé aux VIIème et VIIIème siècles, a livré des inhumations en 11, 22 et 33 pour les membres supérieurs (H. GALINIE, 1980, pp. 641-644). A Saint-Pierre-le-Puellier, les positions des avant-bras, dans les trois séquences d'utilisation du cimetière (du Xème au XVIIIème siècle), répondent à une constante entre 33 et 44 (H. GALINIE, 1976a, pp. 9-11). A Orléans, dans l'église Saint-Pierre-Lentin, les niveaux du XIVème à la fin du XVème-début du XVIème siècle, font ressortir un peu toutes les positions de 11 à 55, la relation synthétique de cette fouille ne permettant pas plus de précisions (Y. DE KISCH, 1979, p. 28).

En milieu claustral, la position du squelette dans la tombe construite à cuve céphalique de la fin du XIIème siècle, à Lieu-Restauré correspond à 1-55 PP-11. En revanche, au prieuré de Saint-Nicolas-d'Acy, la fouille de Philippe RACINET a livré une inhumation en 55 J, de peu postérieure au XIVème siècle (doc. annexe III-b). Elle est à rapprocher de la sépulture n° 33 dans une allée du cloître de l'abbaye de Maubuisson en position 44 J (P. SOULIER et al., 1979, pp. 45-47 et doc. annexe XIX-b), les autres positionnements des avant-bras allant de 11 à 55. Le responsable de la fouille consigne que «si ces sépultures peuvent être divisées en 3 phases distinctes, elles ne représentent cependant que la dernière période d'occupation de l'abbaye» ; la publication, à paraître, nous renseignera sur la chronologie relative des inhumations. Enfin, à Saint-Pierre de Montmartre, les sépultures 13a et b, en tombes construites de pierres liées au plâtre, contenaient de la céramique flammulée de la fin du XIIIème siècle ou de la première moitié du XIVème. Les positions étaient en 1-55 PP-11 et 1-44 PP-11 (P. PERIN, 1977, pp. 12-13).

Le tableau XXXV met en évidence l'évolution chronologique du placement des avant-bras dans les inhumations depuis le VIème jusqu'au XVIème siècle.

Il existe des méthodes de datation des os humains en laboratoire mais, en général, elles ne donnent des résultats exploitables que pour les périodes préhistoriques et protohistoriques ; les marges de sécurité et les contraintes techniques limitent leurs portées pour les temps historiques. Malgré nos recherches, nous n'avons pas obtenu de renseignements sur une technique de datation par les ultra-sons pour les ossements des périodes modernes (L. FREDERIC, 1978, pp. 266-269).

Enfin, disons un mot sur la coloration que certains ossements peuvent prendre, à laquelle il ne faut attacher aucune signification rituelle, pour le Moyen Age tout du moins. Cette coloration n'apparaît jamais dans les sols siliceux mais dans ceux chargés en calcaire. Les os prennent une teinte marron par décomposition du bois dans les sols argileux et humides. Nous avons déjà signalé que les tâches vertes proviennent de l'oxydation des objets en métal cuivreux (épingles, monnaies, etc.) au contact du corps en décomposition (fig. 229) ; quant aux cristaux violets remarqués sur certains ossements, ils ne sont jamais dus à



Tab. XXXV : évolution chronologique dans la position des avant-bras, du VIème au XVIème siècle.

1 - Montataire ; 2 - Sacy-le-Petit ; 3 - Sacy-le-Petit ; 4 - Montataire, Sacy-le-Petit ; 4 bis - Noël-Saint-Martin ; 5 - Tours (Saint-Pierre-le-Puellier), Orléans (Saint-Pierre) ; 6 - Saint-Nicolas-d'Acy.

l'oxyde de manganèse mais à une végétation cryptogamique (fig. 244).



Fig. 244 : coloration des ossements d'un squelette d'enfant (à droite, en gris foncé) laissée par la décomposition d'un couvercle de cercueil en bois ; quant au squelette en haut, à gauche, il était recouvert d'une flore cryptogamique violette, non visible sur le cliché en noir et blanc ; Champleix, bas côté sud (photo Marc DURAND).

#### d-1-1) - Signification rituelle

Cette modification sensible, au cours des siècles, de la disposition des avant-bras des défunt revêt un caractère rituel indéniable, l'aspect pratique d'une telle évolution étant loin d'être évident.

Il faut d'abord remarquer une constante durant tout le Moyen Age ; c'est la position des membres supérieurs des enfants inhumés en bas âge (en 11, quelquefois en 22), où, effectivement, des considérations techniques peuvent intervenir : la méthode d'emballotement, inchangée depuis l'époque gallo-romaine (fig. 245), emprisonnait les bras le long du corps. Les archéologues retrouvent donc les restes de ces enfants dans cette position, car ils étaient certainement enterrés avec leurs langues et non en linceul.

La préférence pour les positions en 11 et 22, chez les adultes, remarquées dans la majorité des inhumations du haut Moyen Age, surtout dans celles habillées, est indiscutable (B. YOUNG, 1977, pp. 25-27). La disposition des avant-bras en 23, 32 et 33 correspond à la période d'abandon progressif de la sépulture habillée et du dépôt de mobilier. B. YOUNG, dans sa remarquable étude sur les rites funéraires mérovingiens, consacre un chapitre aux «bras repliés sur la poitrine» (1977, pp. 27-29) ; sans définir précisément cette position, que nous supposons en 44 et non en 55, il conclut que «... tous ces sites supportent une datation de la fin de la période mérovingienne ou peu après et une association avec des lieux de culte chrétiens. Il est donc probable que cette adoption simultanée d'une position qui, auparavant, avait été extrêmement rare est d'inspiration chrétienne». Nous ne pouvons que partager son point de vue.

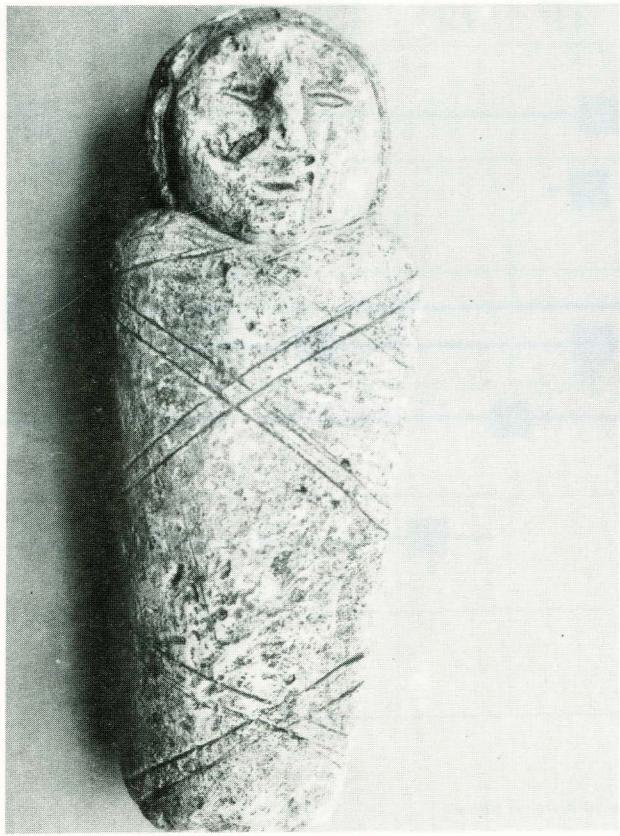


Fig. 245 : sculpture gallo-romaine d'un enfant en bas âge ; temple de la forêt d'Halatte (Musée d'art et d'archéologie de Senlis ; photo Marc DURAND).

Ces dispositions en 33, 44 et leurs variantes, symboles de l'humilité, du recueillement, se poursuivent à travers tout le Moyen Age jusqu'à nos jours (comparer l'attitude humble et recueillie des personnages de l'*Angélus*, du tableau de Millet, 1859) ; mais la position haute, en 55, synonyme d'une grande ferveur, n'apparaît pas avant la fin du XII<sup>e</sup> siècle et, en 55 J, encore plus tardivement dans la seconde partie du XIV<sup>e</sup> siècle. La sculpture funéraire reflète d'ailleurs cette évolution ; nous n'envisageons pas que ce soit le courant artistique, contrairement à l'époque morbide venant ensuite, qui impose cette mode. G. DURAND, rapportant les usages funéraires de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, recommande bien que le chrétien soit inhumé en position de PRIÈRE. Il y a tout lieu de penser que les positions hautes des avant-bras, dans le geste de la prière, traduisent un sentiment supplémentaire de foi, de repentir alors que celles intermédiaires signifient plus simplement l'appartenance au monde chrétien. Il faut ajouter que ces positions correspondent plutôt à l'état d'esprit des vivants, puisque ce sont eux qui décident du placement des avant-bras du défunt, les textes étant particulièrement discrets sur le désir des moribonds à ce sujet.

#### d-1-3) - Dispositions spéciales

A Champlieu un squelette se présentait avec l'avant-bras gauche replié sur l'épaule (fig. 241) ; c'est le seul cas, en position 6, rencontré au cours de nos fouilles. La fosse n'a livré aucun mobilier dans la terre de comblement ; il y a tout lieu de supposer, cependant, que l'individu inhumé tenait un bâton.

Une autre constatation, qui n'a rien à voir avec les positions rituelles, concerne la corpulence des défunt ; en effet, quelquefois il arrive que les membres supérieurs ne soient pas au contact du thorax (fig. 181a, 185 et 246). Différentes expériences nous ont appris que cette disposition n'était pas intentionnelle, mais naturelle, et qu'elle devait provenir de l'obésité des défunt au moment de leur inhumation.

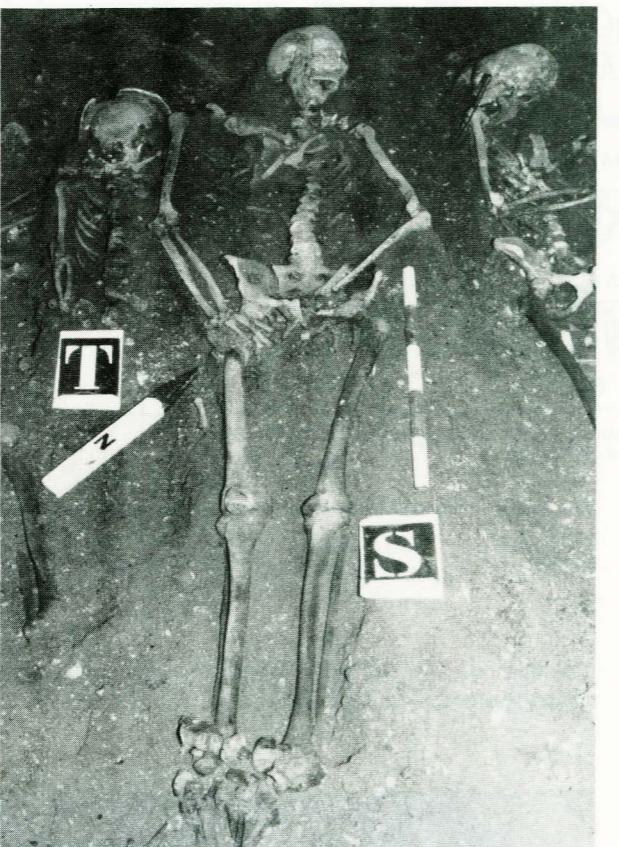


Fig. 246 : squelette ayant les membres supérieurs écartés du tronc ; niveaux XIV-XVII<sup>e</sup> siècles ; église Saint-Pierre à Senlis (photo Marc DURAND).

Pour clore ce paragraphe, rappelons que les positions aberrantes sont rarissimes. Le cas du squelette 7027, dans le cimetière Saint-Pierre à Senlis demeure incompréhensible au stade actuel de nos connaissances (fig. 247) : il y avait la place nécessaire pour que l'enterrement puisse se faire jambes allongées, plutôt que repliées sur le tronc ; la rigidité cadavérique, qui débute de quelques minutes à quelques heures après la mort, disparaît au bout de 36 ou 48 heures (L.V. THOMAS, 1976, p. 32). Quant à la sépulture 20, en chien de fusil, de Sacy-le-Petit, il semble bien qu'elle soit à mettre en relation avec la destruction du moulin au XV<sup>e</sup> siècle et ne concerne donc pas la nécropole (doc. annexe XVI-b et fig. 248 ; M. DURAND, 1987b).

#### d-1-4) - Autres constats

Les squelettes procurent des données sur l'orientation des sépultures et sur leur profondeur, intéressantes pour l'étude des pratiques et du rituel. Ces constats impliquant par la même occasion l'élément mobile, il devenait nécessaire de traiter ces deux sujets un peu plus loin, dans des chapitres à part.



Fig. 247 : squelette ayant les membres inférieurs repliés sur le thorax ; cimetière Saint-Pierre à Senlis (photo Didier VEERMERSCH).

Fig. 248 : Squelette en «chien de fusil» ; inhumation hors du contexte mérovingien de la nécropole de Sacy-le-Petit (photo Marc DURAND).



#### e) - Le mobilier funéraire

L'immense majorité des sépultures du plein Moyen Âge ne contient pas de dépôt funéraire. Lorsque du mobilier se rencontre dans une tombe, il présente un triple intérêt : d'abord il permet sa datation relative et celle des tombes avoisinantes grâce à l'enchaînement topochronologique et stratigraphique ; ensuite, il peut, lors de son étude technologique, enrichir les connaissances sur la culture matérielle régionale ; enfin, il conforte ou infirme certaines hypothèses émises sur les rites funéraires.

Ce mobilier se répartit, par ordre d'importance, en céramiques, monnaies, verres, objets personnels et de parure, coquillages, objets domestiques.

Bien entendu, en laissant de côté les inhumations principales et de haut dignitaires, aucune comparai-

son ne peut s'établir entre la diversité du matériel rencontré dans les tombes du haut Moyen Âge et dans celles des périodes suivantes. A l'époque carolingienne et au XI<sup>e</sup> siècle, correspond même la disparition totale des dépôts. Ils réapparaissent vers la fin du XII<sup>e</sup> siècle, peut-être au début ou dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle dans le Midi, et connaissent une forte augmentation aux XV et XVI<sup>e</sup> siècles pour disparaître à peu près définitivement dans le courant du XVII<sup>e</sup>.

Les armes, les riches bijoux, les accessoires vestimentaires, l'offrande alimentaire sont les grands absents des sépultures du plein Moyen Âge.

#### e-1) - La céramique

Elle constitue la majorité des objets rencontrés dans les tombes et les formes «fermées» dominent ; celles «ouvertes» apparaissent à la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Nous n'entreprendrons pas un examen typologique, hors de notre propos.

##### e-1-1) - Les formes

Les formes fermées comprennent des pichets, des oules, des coquemars avec ou sans bec verseur (pégaus dans le Midi), des marmites, des gobelets.

##### - pichets

Rencontrés à Rhuis (doc. annexe VI-a), ils sont datables de la fin du XII<sup>e</sup> siècle, mais plus sûrement du début du XIII<sup>e</sup> (79). Cette céramique correspond au type 20 (867-1-4 non daté) de l'église de Saint-Bienheuré à Vendôme (D. SCHWEITZ, 1981, pp. 25-26) ainsi qu'au type B n° 2, trouvé dans le secteur de l'hôtellerie à l'abbaye de Vauclair, dans l'Aisne (V. SAUTAI-DOSSIN, 1975).

##### - oules

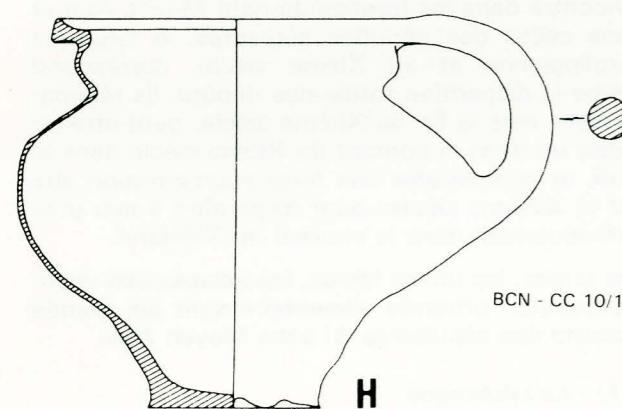
Découvertes à Rhuis (col en bandeau et flammules), Saint-Pierre de Senlis (flammeuses et percées), elles sont datables respectivement de la fin du XII<sup>e</sup>-début du XIII<sup>e</sup> siècle et de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle. Elles correspondent aux datations proposées pour la région parisienne (J. NICOURT, 1974, pp. 117-130 ; O. MEYER, 1981, p. 46 ; J. NICOURT, 1986, pp. 104-107). Quelques unes ont été trouvées dans la collégiale Saint-Frambourg, à Senlis.

##### - coquemars

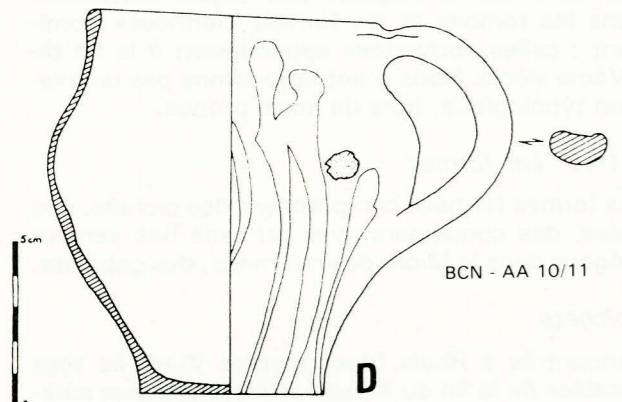
Ce sont, de loin, les plus représentés (fig. 249) ; on les trouve glaçurés ou non, avec une glaçure partielle (fig. 250), avec ou sans perforations, avec ou sans bec verseur ; celui-ci peut être désaxé par rapport à l'anse (Noël-Saint-Martin, doc. annexe XIII ; Saint-Pierre de Senlis, fig. 249g). Les anses sont rondes ou plates, fixées sur le sommet de la panse, sur le col ou la lèvre (fig. 249). Un four de potier, à La Croix-Saint-Ouen (D 56), daté de la moitié du XIII<sup>e</sup> ( $\pm 25$  ans) par l'archéomagnétisme, nous fournit une bonne indication de datation pour la typologie (fig. 251) ; plus de 90 % des anses sont

(79) - Nous n'établirons pas de comparaisons typologiques et chronologiques avec la céramique méditerranéenne où formes, techniques et datations paraissent nettement en avance sur la production du Nord de la France (G. DEMIANS D'ARCHIMBAUD, M. PICON et al., 1978).

SENlis - ÉGLISE St-PIERRE

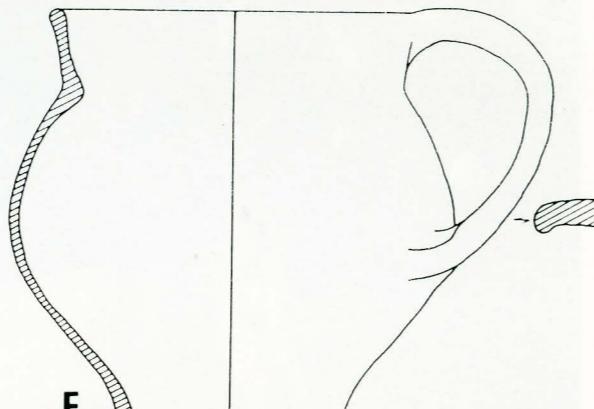


BCN - CC 10/11

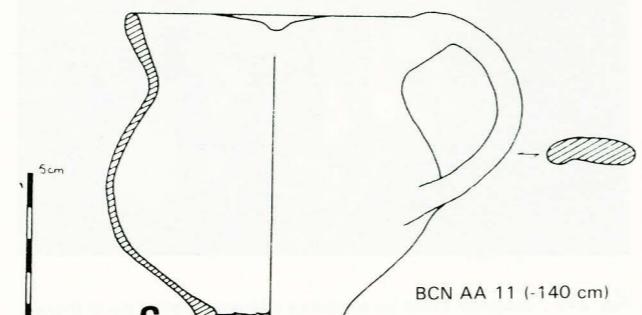


BCN - AA 10/11

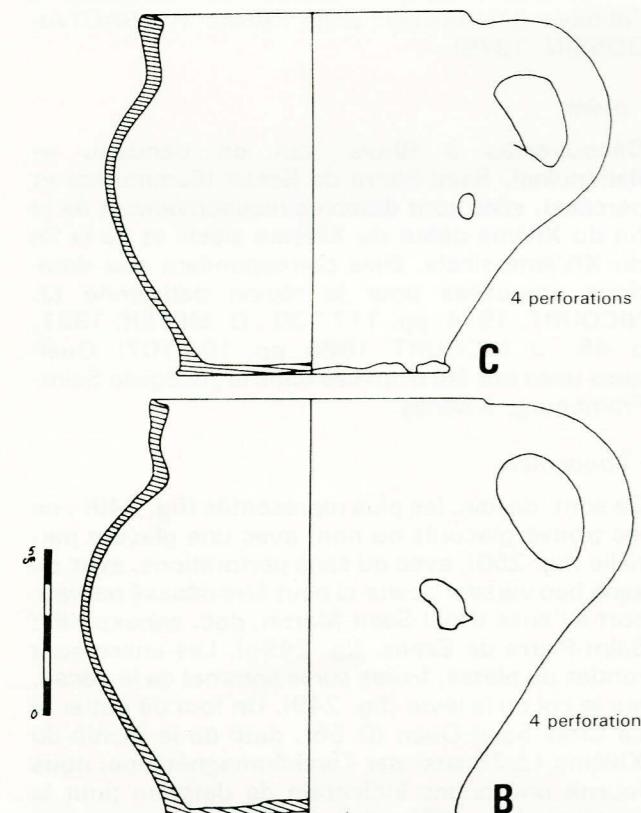
SENlis - ÉGLISE St-PIERRE



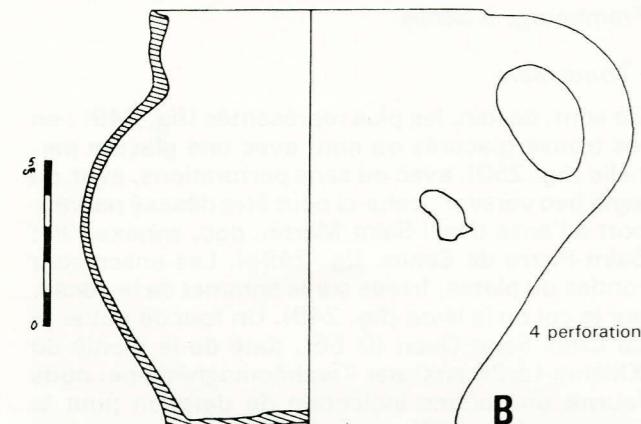
BCN A 10/11 (-110/-120 cm)



BCN AA 11 (-140 cm)



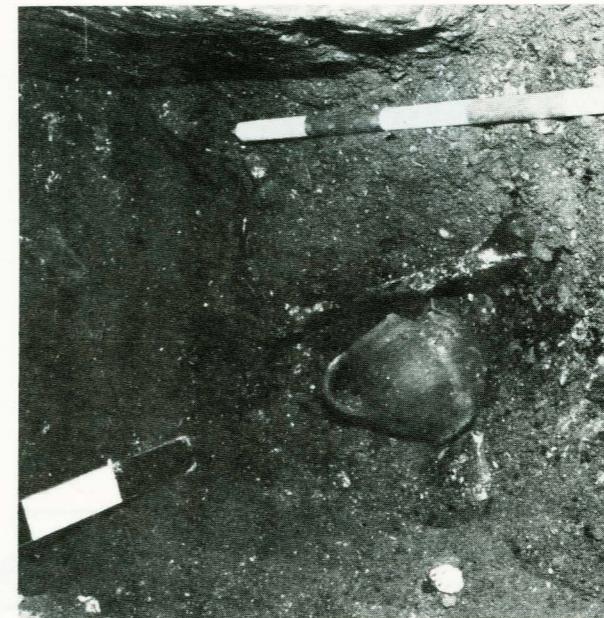
4 perforations



4 perforations

### Église de CHAMPLIEU (Oise) 1978 SONDAGE QA

Fig. 249 : céramiques funéraires médiévales provenant de Champlieu et de Saint-Pierre de Senlis (dessin Monique WABONT).

Fig. 250 : céramique du XVI<sup>e</sup> siècle, glaçurée par endroits, contenant du charbon de bois ; église Saint-Pierre à Senlis (photo Marc DURAND).

rondes et fixées sur le col, pour le lot de céramiques qui en possèdent. Les céramiques trouvées à Saint-Pierre de Montmartre (P. PERIN, 1977, p. 12) et à Saint-Denis (J. NICOURT, 1974, p. 123) sont du type de celles rencontrées à Senlis (fig. 249-d) et datent de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle (type C13 de J. NICOURT, 1986). Les coquemars de Champlieu (fig. 249 a, b, c, e) se situent dans le XIV<sup>e</sup> siècle.

Les pots à anse plate prise sur la lèvre datent de la seconde partie du XV<sup>e</sup> et du XVI<sup>e</sup> siècle à Noël-Saint-Martin (doc. annexe XIII), à Saint-Pierre de Senlis (fig. 249-f et 250) ainsi qu'à Saint-Frambourg où ils comportent de nombreuses coulures de glaçure verte.

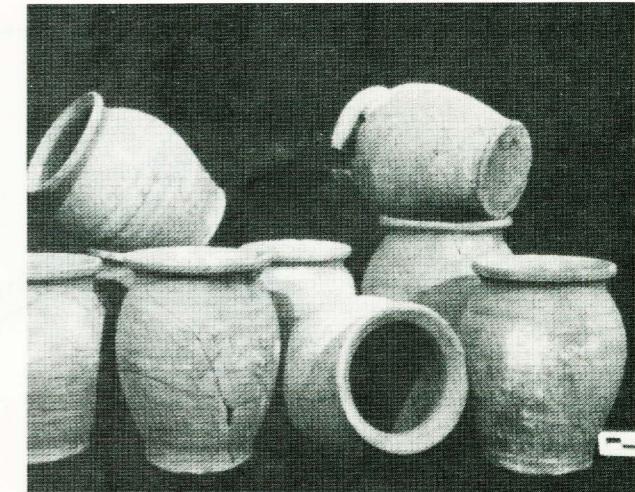
#### - marmite

Une seule a été rencontrée dans le cimetière Saint-Pierre de Senlis dans un niveau postérieur au premier tiers du XV<sup>e</sup> ; c'est une céramique tripode, à deux organes de préhension, avec un décor à la molette sur le sommet de la panse rappelant les motifs géométriques des vases mérovingiens. Elle se rapproche morphologiquement de la céramique rencontrée à Saint-Denis (réf. 16/806/14), que Nicole MEYER appartenait à la production flamande (O. MEYER, 1982, p. 57) et, pour la molette, au n° 22 de Rougiers dans le Var, datable du XIV<sup>e</sup> siècle (G. DEMIANS D'ARCHIMBAUD, 1980, p. 454) ; indéniablement, c'est une poterie étrangère à la région.

Pour mémoire, mentionnons des fonds de marmites lentillés à Champlieu et à Noël-Saint-Martin, dans des couches perturbées ; ce type de marmite se rencontre, en général, dans le courant du XII<sup>e</sup> et au XIII<sup>e</sup> siècle.

#### - gobelets

Des gobelets multilobés, du même type que ceux découverts à Maubuisson (P. SOULIER et al., 1979, p. 77) et ceux présentés au musée Carnava-

Fig. 251 : production céramique de La Croix-Saint-Ouen ; milieu du XIII<sup>e</sup> siècle (photo Jean LEMOINE).

let, à Paris (J. NICOURT, 1974, p. 122), datés du XIII<sup>e</sup> siècle, ont été découverts à Saint-Corneille de Compiègne. Aucune datation n'a été proposée.

Aucune bouteille, fiole, gourde n'a été mise au jour dans les sépultures du plein Moyen Âge et du Moyen Âge tardif dans notre aire de référence.

Les formes ouvertes comprennent les coupelles, les bols et écuelles.

#### - coupelles

Les coupelles en grès du Beauvaisis qui, selon leurs formes, sont produites entre le début du XV<sup>e</sup> et la fin du XVI<sup>e</sup> siècle (H. MORISSON, 1969, pp. 43-75) se rencontrent en grand nombre à Senlis (fig. 252 et 253-a) ; une sépulture dans le secteur 8 du cimetière en renferme 48. Elles étaient aussi présentes dans le cimetière du Montel (Oise).

Fig. 252 : coupelles du Beauvaisis associées avec des coquemars du XVI<sup>e</sup> siècle ; cimetière Saint-Pierre à Senlis (photo Monique WABONT).

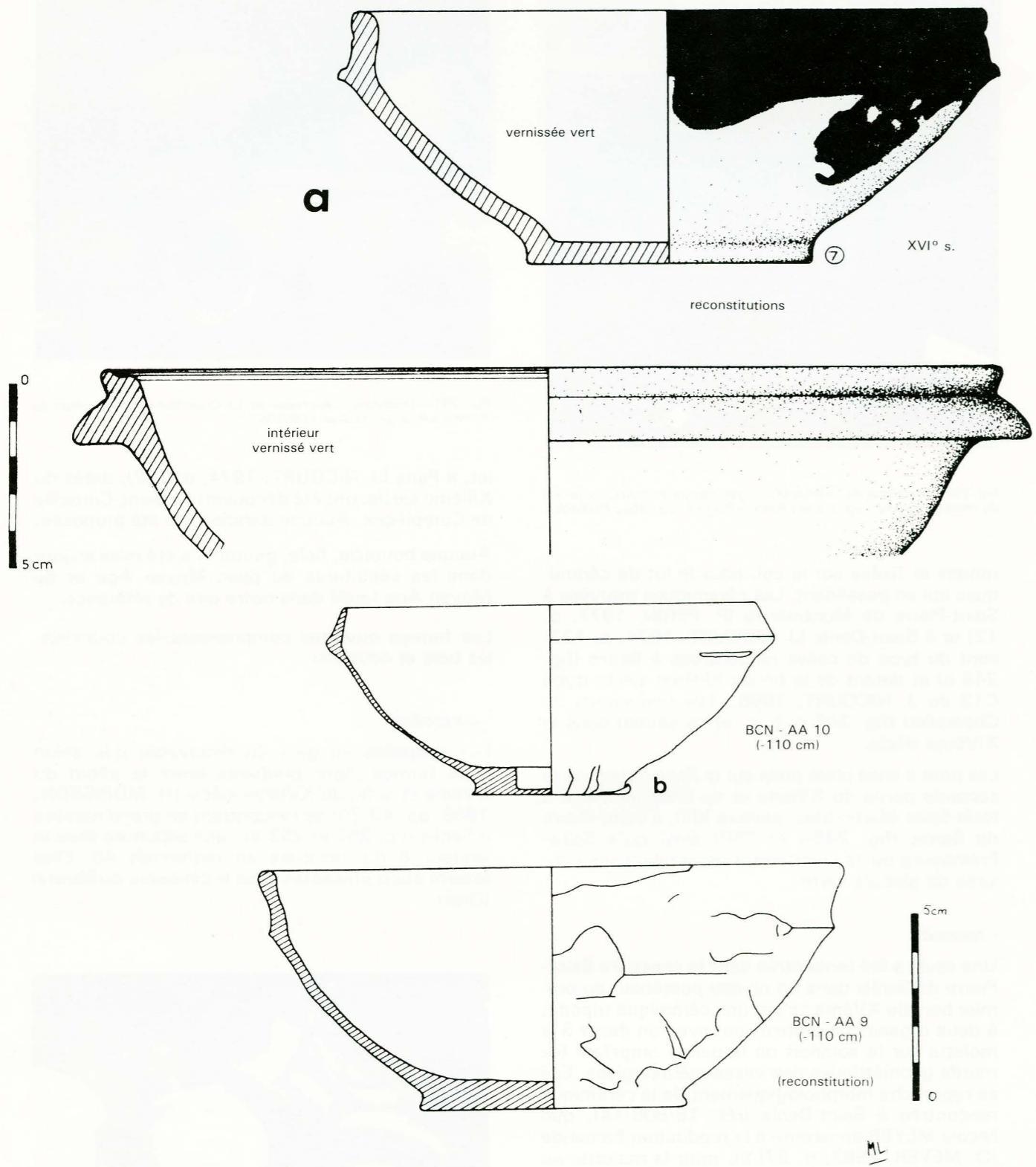


Fig. 253 : céramiques de forme ouverte provenant : a- de Champlieu ; b et c- de Saint-Pierre de Senlis (dessin Monique WABONT).

- *bols*

Ils sont tardifs. Ceux mis au jour à Champlieu, à Senlis, à glaçure interne verte, sont associés aux niveaux fin XVème et XVIème siècles (fig. 253 b et c). Dans les couches encore plus récentes, quel-

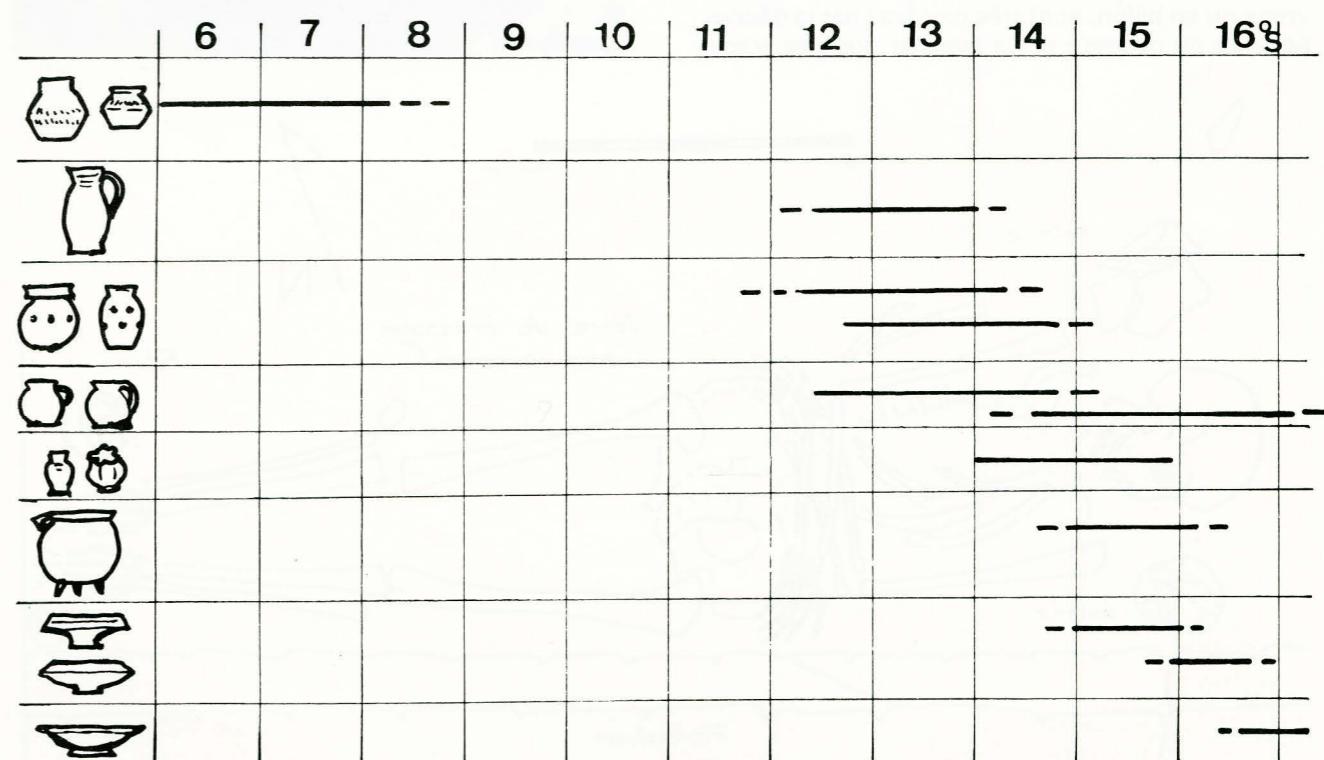
ques écuelles à scrafitto (fleur de lys), glaçurées sur les deux faces, ont été trouvées, ainsi que dans le cimetière du Montel. Les fours de potiers fouillés par J. CARTIER, dans les environs de Beauvais (le Détroit, Savigny-la-Poterie), sont les officines de production et datent du premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle (J. CARTIER, 1978, pp. VII-VIII).

### e-1-2) - Chronologie et aspect rituel

Le tableau XXXVI fournit la chronologie des dépôts céramiques selon leurs formes. En règle générale, ils réapparaissent au XII<sup>e</sup> siècle, alors que dans le Centre et le Sud de la France, les archéologues les remarquent dès le XI<sup>e</sup> siècle (J. CHAPELOT, M. FIXOT, H. GALINIE). On note un déclin de cette coutume dans le courant du XIV<sup>e</sup> siècle, mais ces niveaux sont mal isolés stratigraphiquement et il est fort probable que les formes céramiques, figées dans le courant du XIII<sup>e</sup> siècle, perdurent jusqu'au début du XV<sup>e</sup>, où les pâtes grésées font alors la différence ; dans ces conditions, nous aurions peut-être tendance à dater du XIII<sup>e</sup> siècle des productions du siècle suivant, lorsque les monnaies font défaut pour affiner la chronologie. De même, les vases à col en poulie (ou à bandeau), fréquents au XII<sup>e</sup> siècle, sont encore d'un usage courant dans la seconde partie du XIII<sup>e</sup> siècle.

Une partie de cette céramique est perforée après cuisson et contient du charbon de bois (fig. 250), mais quelques vases ont des perforations régulières faites avant le passage au four. Toutes ces poteries avaient d'abord une destination domestique, y compris les pots perforés (fig. 254) ; les traces d'utilisation se remarquent fréquemment. Cependant, il semble qu'à partir du XVIème siècle, l'emploi de vases de la production courante n'ayant jamais servi est général. Quant aux formes ouvertes, elles ne font leur apparition dans les tombes que tardivement ; il ne faut pas, pour autant, exclure que des bols, des écuelles en bois, aient été déposés un peu plus tôt mais, si c'est le cas, ces matériaux périssables ont disparu.

L'aspect rituel de ces dépôts céramiques n'échappe à personne : pots perforés ou non servant de vases-encensoirs (D. SCHWEITZ, 1981,



Tab. XXXVI : chronologie des dépôts céramiques selon leur typologie.

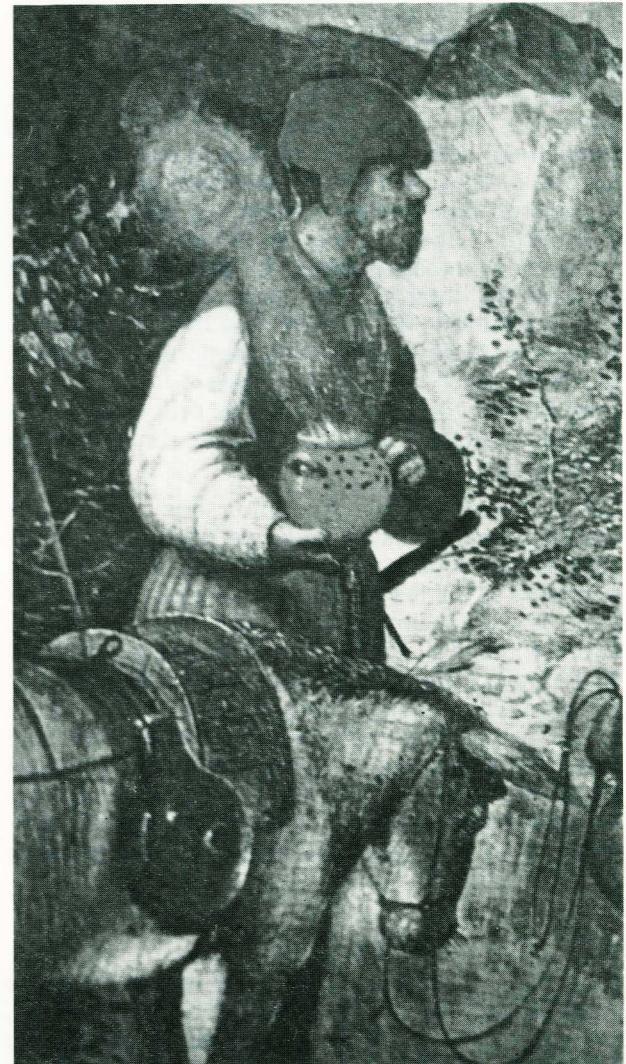


Fig. 264 : utilisation en brasero d'une céramique perforée ; XVI<sup>e</sup> siècle ; école flamande (*Musée du Louvre*).

pp. 27-40), les autres destinés à contenir de l'eau bénite. Le liturgiste de Mende explique les raisons de cet usage : eau bénite pour chasser les démons, «... encens pour éloigner ou dissiper la mauvaise odeur du corps, ou bien afin que le défunt soit censé avoir offert à son Créateur le parfum agréable des bonnes œuvres ou bien pour montrer que les prières des fidèles servent au défunt...» (G. DURAND, 1284, L VII, p. 112). Tout à fait curieuse et exceptionnelle, la cuve céphalique à cupules de chaque côté, mise au jour à Saint-Pierre-le-Puellier, à Tours (H. GALINIE, 1976b, pp. 16-19), concilie les recommandations de l'évêque DURAND de Mende : fixer la tête du défunt dans l'axe de son corps, en position de prière, et contenir, dans les alvéoles, du charbon de bois et de l'eau bénite.

Dans l'ensemble, la disposition des céramiques dans les tombes est anarchique ; bien qu'on rencontre plus souvent ces dépôts sur les membres inférieurs et sur les côtés, nous ne pouvons pas en tirer de conclusions concernant leur placement intentionnel (fig. 255). Dans quelques sépultures, à Champlieu (fig. 256), à Saint-Pierre de Senlis et au Montel, un souci d'organisation présidait au positionnement des poteries aux quatre coins de la fosse. A Champlieu, il s'agissait d'une inhumation en linceul de la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ou du début du XIV<sup>e</sup> siècle ; dans les deux autres cas, d'enterrements en cercueil bois, datés fin XV<sup>e</sup>-début XVI<sup>e</sup> siècle.

#### e-2) - La numismatique

C'est elle, ensuite, qui fournit le contingent le plus important des objets mobiliers. Certaines pièces, trouvées dans la terre de brassage, dans celle d'infiltration et les remblais, ne présentent aucun intérêt pour la datation relative ; seules les monnaies rencontrées au contact du squelette peuvent servir de *terminus post quem*. Bien souvent ces pièces, de faible valeur intrinsèque, en métal cuivreux ou en billon, sont très oxydées par la décomposition du cadavre et ne laissent que des traces

Fig. 255 : dépôt de coupelles du Beauvaisis sur un squelette du cimetière Saint-Pierre à Senlis ; XVI<sup>e</sup> siècle (photo Monique WABONT).

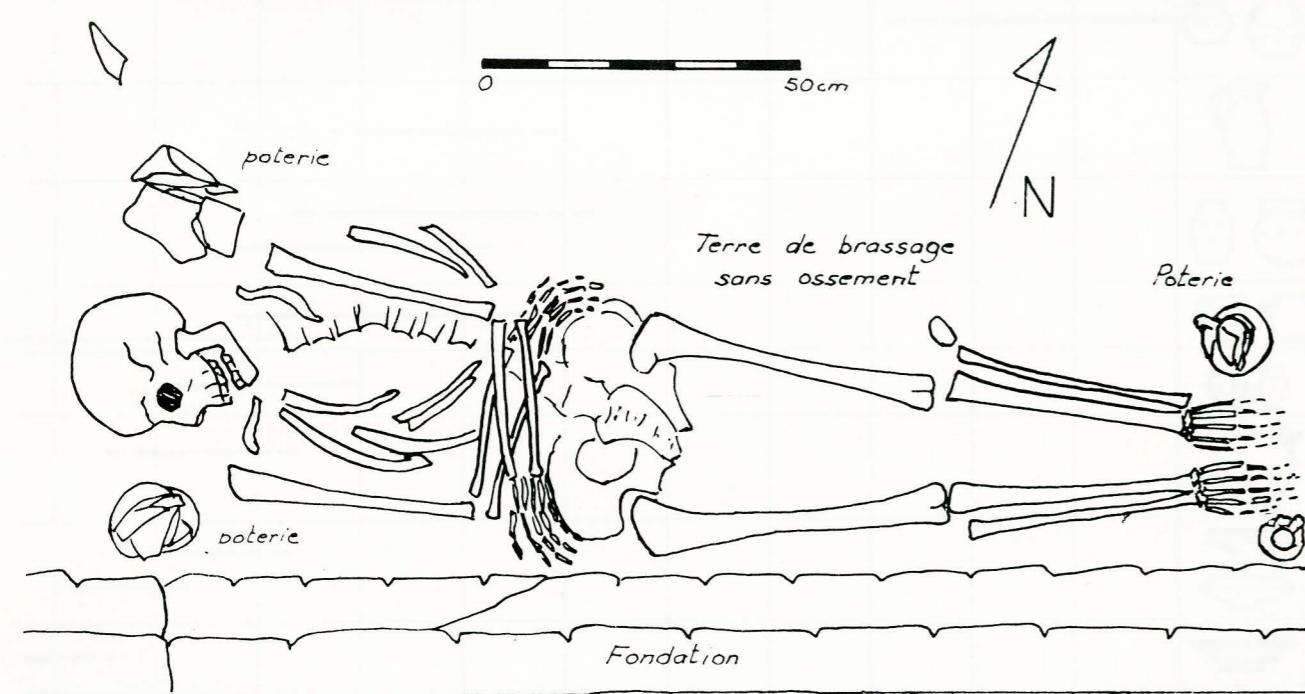
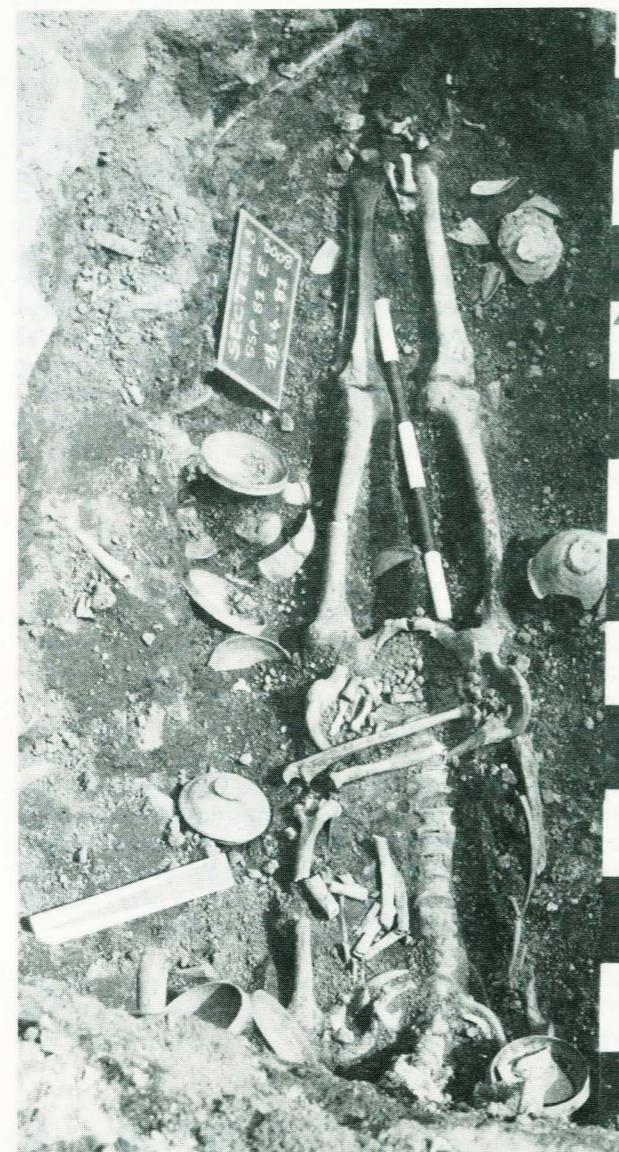


Fig. 256 : dépôt de poteries aux quatre coins d'une sépulture ; XIV<sup>e</sup> siècle ; Champlieu (dessin Marc DURAND).

sur les os. Elles peuvent être déposées sur l'élément mobile (fig. 257) ou sur le tronc, dans la main ou la bouche (fig. 258).

#### e-2-1) - Fréquence des dépôts

Les diagrammes de répartition des monnaies dans la nécropole de Sacy-le-Petit et dans les cimetières et églises de Champlieu et Senlis mettent en évidence l'absence du monnayage mérovingien et carolingien (tab. XXXVII). Le numéraire romain n'apparaît qu'à Champlieu et Saint-Pierre de Senlis et provient des couches sous-jacentes. A Sacy-le-Petit, quelques tombes renfermaient des monnaies du Bas-Empire, très usagées. Quant aux pièces du Moyen Age tardif et des Temps Modernes, il semble bien qu'elles soient déposées entre 30 et 80 ans après leur date d'émission. Dans les niveaux des XVII et XVIII<sup>e</sup> siècles, à l'intérieur de l'église Saint-Pierre, à Senlis, où nous possédons de bons repères stratigraphiques et un *terminus ante quem*, les inhumations *ad sanctos* cessant en 1749, la monnaie la plus récente rencontrée dans la terre de brassage d'une tombe à -140 cm sous le sol du XVIII<sup>e</sup> siècle, est un liard de Louis XIV, en cuivre, émis entre 1643 et 1715 ; une autre pièce, véritablement au contact d'un squelette, puisque trouvée dans sa main, est un liard du même règne émis entre 1653 et 1665. Il y a tout lieu de penser qu'un décalage de plusieurs décennies doit aussi exister, pour les sépultures plus anciennes, entre la date d'émission des monnaies et celle des enterrements auxquels elles correspondent.

#### e-2-2) - Signification rituelle

E. SALIN s'est fait le chef de file de la théorie considérant le dépôt monétaire dans les tombes mérovingiennes comme la continuation de la coutume romaine de l'offrande à Charon : «... un *aureus* de Gallien que la morte avait dans la bouche en guise d'*obole* à Caron (coutume empruntée aux Romains devenue fréquente chez les Germains)» (E. SALIN, 1952, pp. 228-230). B. YOUNG, citant H. STEUER, est d'un avis plus nuancé : «... que le monde germanique avait emprunté au romain, la coutume du dépôt d'une pièce de monnaie dans la tombe, mais avec une signification différente» (B. YOUNG, 1977, p. 42). Il ajoute même, un peu plus loin : «... les dépôts d'*obole* authentiques, ressemblant à la coutume romaine sont rares et sporadiques... Nous sommes d'accord avec A. VAN GENNEP pour refuser d'y voir une survivance de traditions anciennes... A l'époque mérovingienne, l'usage de placer dans la tombe une pièce de métal noble est une déformation germanique d'une tradition romaine, et on peut douter qu'elle ait conservé sa signification rituelle : en fait elle a été assimilée à la parure, c'est-à-dire à la personnalité du défunt» (p. 51).

De plus, il semble bien que cet usage était tombé en désuétude depuis longtemps dans le monde romain ; certains auteurs se gaussaient même de cette superstition. En examinant le mobilier numismatique du cimetière de Sainte-Agnès à Rome, fouillé au début du siècle, nous nous apercevons que les 906 tombes du III<sup>e</sup> siècle ne contenaient aucune monnaie ; celles du IV<sup>e</sup> siècle, au nombre de 806, en ont livré 3 (F. CHABROL et H. LECLERC, 1924-1953, p. 931).

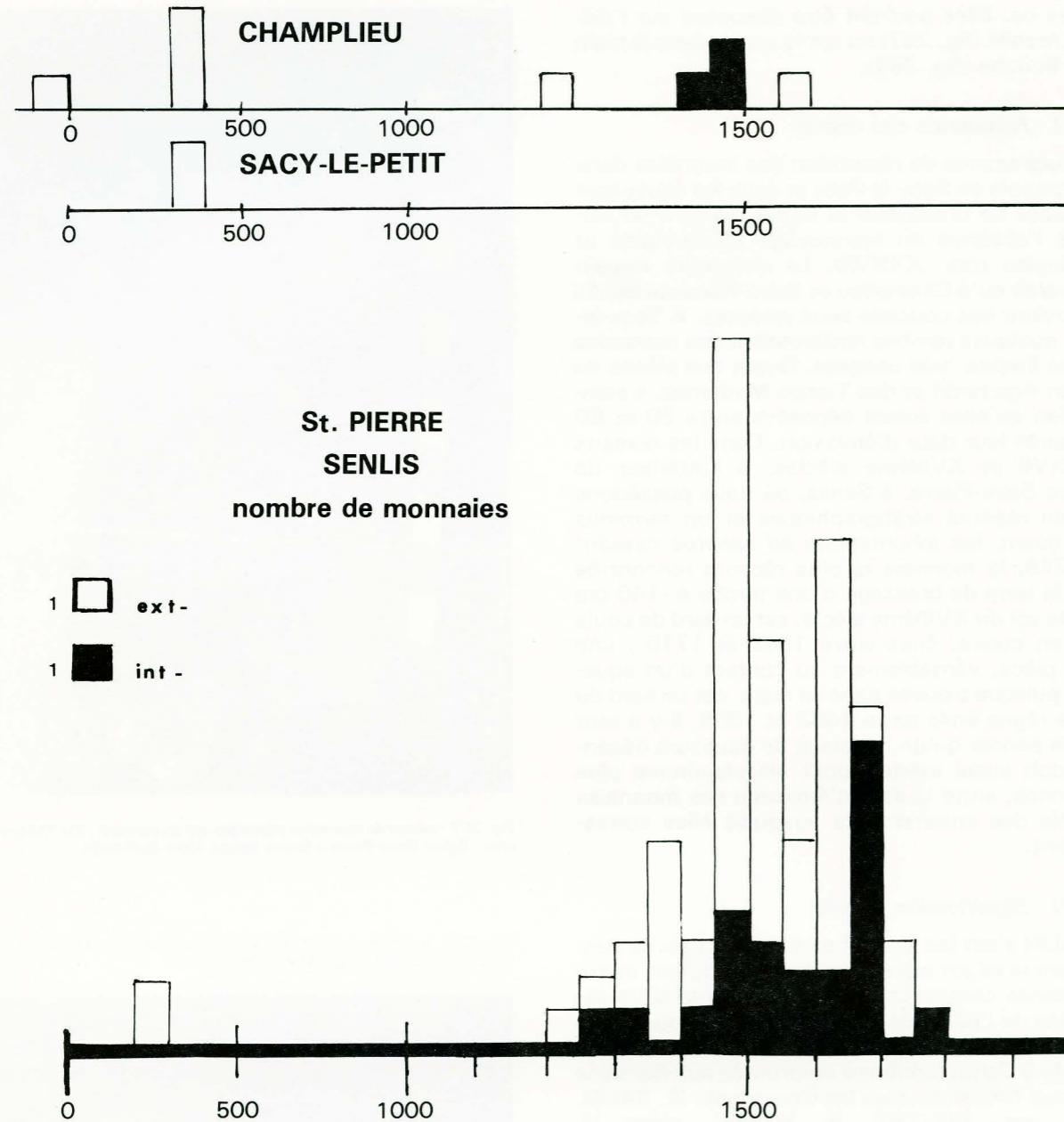


Fig. 257 : pièces de monnaies déposées sur un cercueil ; XV-XVI<sup>e</sup> siècles ; église Saint-Pierre à Senlis (photo Marc DURAND).

Fig. 258 : monnaie du XIII<sup>e</sup> siècle déposée dans la bouche d'un enfant ; Champlieu (photo Marc DURAND).



Pour le plein Moyen Age, nous émettons les mêmes réserves que B. YOUNG sur la période mérovingienne. Comment peut-on imaginer qu'une coutume funéraire romaine, complètement édulcorée, détournée de sa signification première durant le haut Moyen Age, puisse ressurgir dans les usages populaires 7 ou 8 siècles plus tard ? Il faut donc attribuer une autre signification symboli-



Tab. XXXVII : diagrammes de répartition des monnaies dans la nécropole de Sacy-le-Petit et dans les cimetières et églises de Champlieu et Senlis.

que aux dépôts monétaires médiévaux et rechercher dans les mentalités des motivations particulières à ce rite. L'homme du Moyen Age est mal dans sa peau : il a peur du péché, de la menace du diable ; psychologiquement, il ne sait jamais s'il est dans le bien ou le mal. Pour notre part, nous pensons que la notion de Purgatoire, à partir du XIVème siècle, lorsqu'il fut admis petit à petit qu'il pouvait exister une alternative autre que l'Enfer pour les âmes ni bonnes ni mauvaises (P. ARIES, 1977, p. 153 et 302), a contribué au développement de l'usage du dépôt monétaire. Le sort de l'âme n'étant plus définitivement réglé, si l'entourage du trépassé estimait qu'il lui restait une petite chance de gagner le Paradis en participant au rachat de ses fautes par un don, des prières, une obole, il y a tout lieu de penser que les vivants accomplissaient volontiers ce geste salvateur, d'où la présence sur le corps, le linceul ou le cercueil, de pièces de monnaie ; plus tard, aux XVI et XVIIème siècles, malgré l'engouement artistique et culturel pour l'Antiquité, ce rite ne retrouve pas sa

symbolique originelle. D'autre part, cet usage ne prend pas le caractère ostentatoire, cérémonieux, sociable, différent qu'à le dépôt de vases funéraires en grand nombre sur les tombes ; il demeure réservé aux proches, aux fidèles du défunt.

Enfin, dans l'hypothèse presque improbable d'une résurgence du rite païen ou de superstitions, le clergé n'aurait pas toléré dans les usages funéraires, pas plus que dans les autres d'ailleurs, l'intrusion d'une coutume qui aurait senti le soufre ; on l'a très bien vu pour les sanctuaires de rémission.

#### e-3) - La verrerie

Ce mobilier fragile et dégradable n'a été rencontré en place que dans deux sépultures à Saint-Pierre de Senlis (n° 22 et 37, doc. annexe XI d-e). A l'intérieur du bâtiment, le verre a pu se conserver et les formes être reconstituées ; dans le cimetière, le matériau, très fragmenté par les inhumations successives, était trop oxydé pour tenter une reconstitution.

#### e-3-1) - Typologie et datation

Tous les verres retrouvés sont du type «calice» (fig. 259) ; toutes ces coupes, sauf une, comportent un filet d'argent, incrusté plus ou moins haut sur le verre. Ils sont tous datables du XVIème siècle (80), datation tout à fait en accord avec celle des céramiques associées à ces tombes.

#### e-3-2) - Interprétation

Nous estimons qu'il ne faut pas voir dans ce mobilier funéraire des calices, au sens liturgique du terme, mais des objets personnels, présents adressés à des prêtres lors de leur ordination, comparables aux timbales offertes aux premiers communians par leurs parents. L'orientation inversée des tombes dans lesquelles les coupes en verre ont été trouvées nous font penser qu'il s'agit probablement de sépultures de curés desservants.

La seconde raison sur laquelle nous nous fondons pour écarter l'hypothèse de vases sacrés se trouve dans les écrits de l'évêque liturgiste du XIIIème siècle : «... Et le pape Séverin ordonna qu'on se servirait de vases de verre mais parce qu'ils étaient fragiles, le pape Urbain, avec le concile de Reims sta-

(80) Nous remercions M. BARLET, Conservateur au Musée des A.T.P., à Paris, de nous avoir communiqué cette datation.

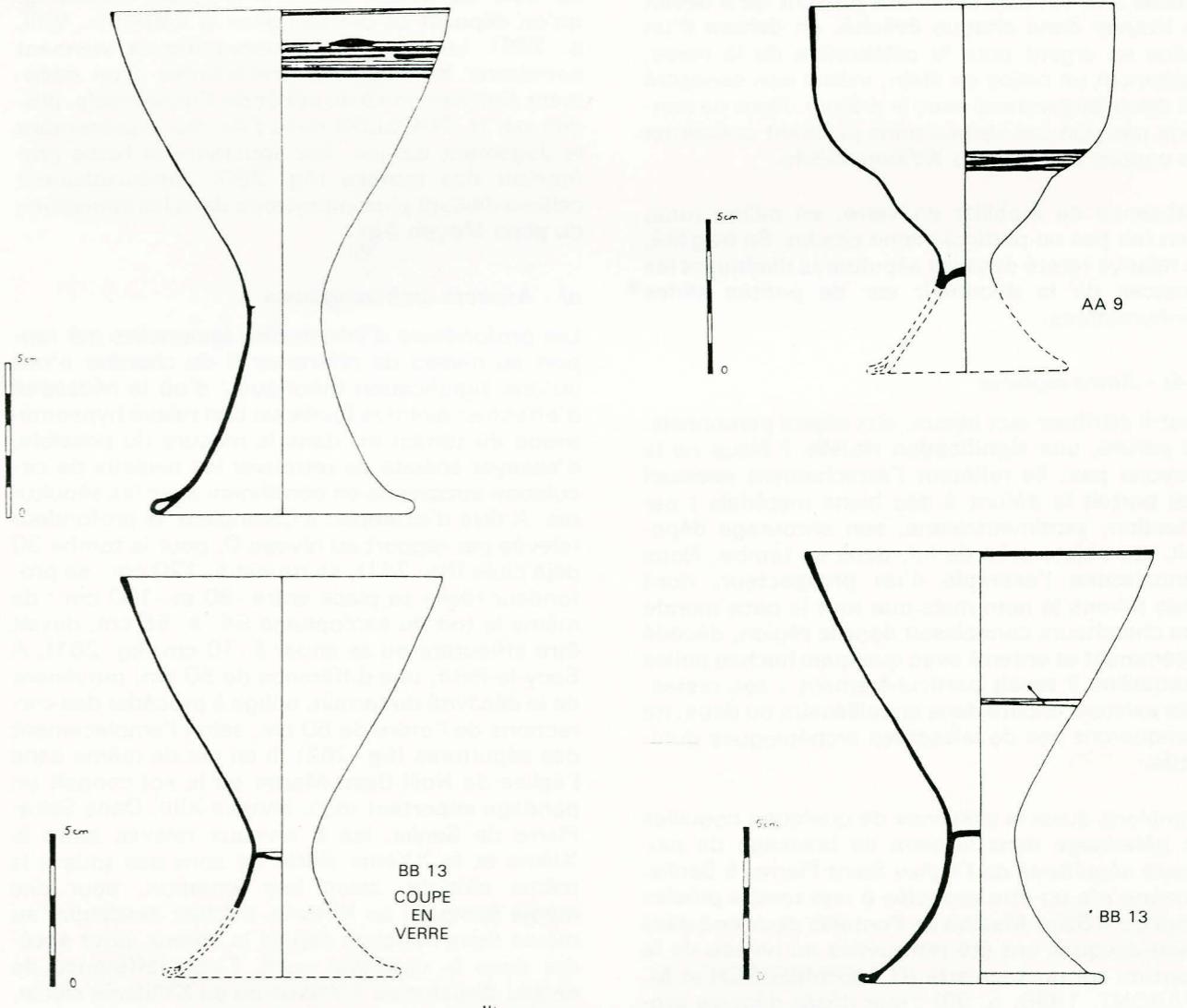


Fig. 259 : verrerie retrouvée dans les sépultures du bas-côté absidal nord de l'église Saint-Pierre à Senlis ; XVIème siècle (dessin Monique WABONT).

tua qu'on se servirait de vases d'argent ou d'or ; ou, en raison de la pauvreté des églises, de vases d'étain parce que ce métal ne rouille pas, et non pas cependant de vases de bois ou de cuivre. Le calice ne doit donc pas être de verre, à cause de sa fragilité et du danger où l'on est de répandre le sang du Christ, ni de bois, car c'est un corps poreux et spongieux et il absorberait le sang de Notre Seigneur ; ni d'airain ou de cuivre car la force du poison que produit ce métal provoquerait le vert de gris et le vomissement» (G. DURAND, 1284, L I-chap. III, p. 62). Il est clairement établi que les calices en verre sont abandonnés à la fin du XIII<sup>e</sup> siècle ; notre mobilier funéraire datant du XVI<sup>e</sup> siècle, nous pouvons donc écarter l'enfouissement d'objet du culte à cette époque. Cependant, il ne faut pas exclure cette coutume rituelle dans des tombes antérieures aux XI-XII<sup>e</sup> siècles. Notre région n'a pas fourni de calice et de patène dans les sépultures de cette période ; mais, les fouilles alpines en ont mis au jour près de Genève, à Satigny, et dans une église valdostaine, respectivement datées des VII-VIII<sup>e</sup> siècles et entre les IX et XI<sup>e</sup> siècles (C. BONNET, 1979, pp. 40-48). L'archéologue suisse pense qu'il s'agit d'inhumations d'ecclésiastiques mais n'écarte pas l'éventualité de tombes de laïcs. Il ajoute, citant Guillaume de Blois, évêque de Worcester, qu'à partir du premier quart du XIII<sup>e</sup> siècle, les évêques promulguent des statuts concernant l'usage des calices : «Il est expressément prescrit qu'il devait se trouver dans chaque évêché, en dehors d'un calice en argent pour la célébration de la messe, également un calice en étain, même non consacré qui devra être enterré avec le prêtre». Nous ne pensons pas que ces dispositions puissent concerner les coupes en verre du XVI<sup>e</sup> siècle.

L'absence de mobilier en verre, en milieu rural, n'en fait pas un particularisme citadin. Sa fragilité, sa relative rareté dans les sépultures diminuent les chances de le découvrir sur de petites séries d'inhumations.

#### e-4) - Autre mobilier

Faut-il attribuer aux bijoux, aux objets personnels, de parure, une signification rituelle ? Nous ne le croyons pas. Ils reflètent l'attachement excessif que portait le défunt à des biens matériels ; par affection, sentimentalisme, son entourage déposait ces objets près de lui, dans sa tombe. Nous connaissons l'exemple d'un prospecteur, dont nous tairons le nom mais que tout le petit monde des chercheurs connaît dans la région, décédé récemment et enterré avec quelques haches polies auxquelles il tenait particulièrement ; ses restes, s'ils existent encore dans un millénaire ou deux, ne manqueront pas de laisser les archéologues dubitatifs.

Signalons aussi la présence de quelques coquilles de pèlerinage dans la terre de brassage de plusieurs sépultures de l'église Saint-Pierre, à Senlis. Aucune n'a pu être associée à une tombe précise alors qu'à Saint-Maclou de Pontoise deux coquilles Saint-Jacques ont été retrouvées au niveau de la ceinture sur un squelette (D. VERMEERSCH et M. WABONT, 1986, p. 96) ; leur dépôt découle probablement des mêmes intentions que pour les autres objets personnels.

## B) - Les pratiques et les rites funéraires médiévaux

En plus des aspects techniques et rituels abordés lors de l'analyse des parties de surface et de celles enterrées d'une sépulture, il existe d'autres constats, en particulier sur la profondeur et l'orientation, saisis par l'archéologie sur l'un ou l'autre des éléments funéraires ou sur plusieurs à la fois ; ces pratiques, répondant le plus souvent à des contraintes techniques, peuvent revêtir une double signification ou se charger, avec le temps, d'une symbolique qu'elles ne possédaient pas à l'origine.

### 1°) - PROFONDEUR D'INHUMATION

En laissant de côté les tombes sous *tumuli*, réservées à une caste, l'archéologie mérovingienne a démontré que les inhumations étaient affleurantes ou peu profondes. Les sources historiques confirment ces constats : l'anecdote du prêtre Anastase enterré vivant dans un sarcophage de la crypte Saint-Cassius, à Clermont-Ferrand, ainsi que celle de la facilité du vol des bijoux dans une riche sépulture de la cathédrale de Metz (GREGOIRE DE TOURS, L IV-XII et L VIII-XXI) mettent implicitement en évidence la faible profondeur des enfouissements. D'ailleurs, le prélat mérovingien prend soin de signifier l'ouverture d'une tombe profonde que dans des conditions exceptionnelles : «... ensuite ayant fait creuser le sol à une profondeur de trois ou quatre pieds, il ordonna (Rauching) qu'on déposât ce cercueil dans la fosse» (L. V-III, p. 249). Les sources iconographiques viennent corroborer les analyses précédentes ; un document similaire, mais du début du XI<sup>e</sup> siècle, produit par H. FOCILLON dans l'*An mil*, représentant le Jugement dernier, fait apparaître la faible profondeur des tombes (fig. 260). Indéniablement celle-ci devient plus importante dans les sépultures du plein Moyen Age.

#### a) - Aspects archéologiques

Les profondeurs d'inhumation annoncées par rapport au niveau de référence 0 du chantier n'ont qu'une signification théorique ; d'où la nécessité d'effectuer avant la fouille un bon relevé hypsométrique du terrain et, dans la mesure du possible, d'essayer ensuite de retrouver les niveaux de circulation successifs en corrélation avec les sépultures. A titre d'exemple, à Champlieu, la profondeur relevée par rapport au niveau 0, pour la tombe 30 déjà citée (fig. 241), se trouve à -120 cm ; sa profondeur réelle se place entre -90 et -100 cm ; de même le toit du sarcophage S4, à -55 cm, devait être affleurant ou se situer à -10 cm (fig. 261). A Sacy-le-Petit, une différence de 50 cm, provenant de la déclivité du terrain, oblige à procéder des corrections de l'ordre de 50 cm, selon l'emplacement des sépultures (fig. 262). Il en est de même dans l'église de Noël-Saint-Martin où le sol connaît un pendage important (doc. annexe XIII). Dans Saint-Pierre de Senlis, les 8 niveaux relevés entre le XI<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle ne sont pas tous à la même altitude, selon leur situation, pour une même époque ; au XIII<sup>e</sup>, il fallait descendre au moins deux marches depuis le chœur, pour accéder dans le croisillon nord. Cette différence de niveau disparut au XVII<sup>e</sup> ou au XVIII<sup>e</sup> siècle.

En principe, le relevé de la profondeur se fait sur le fond de fosse mais, si celui-ci a été détruit ou si la

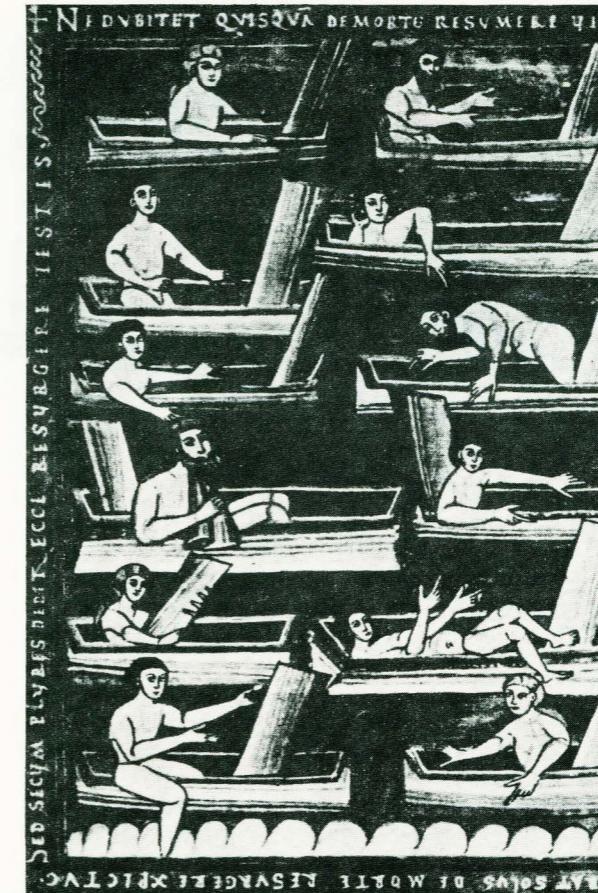
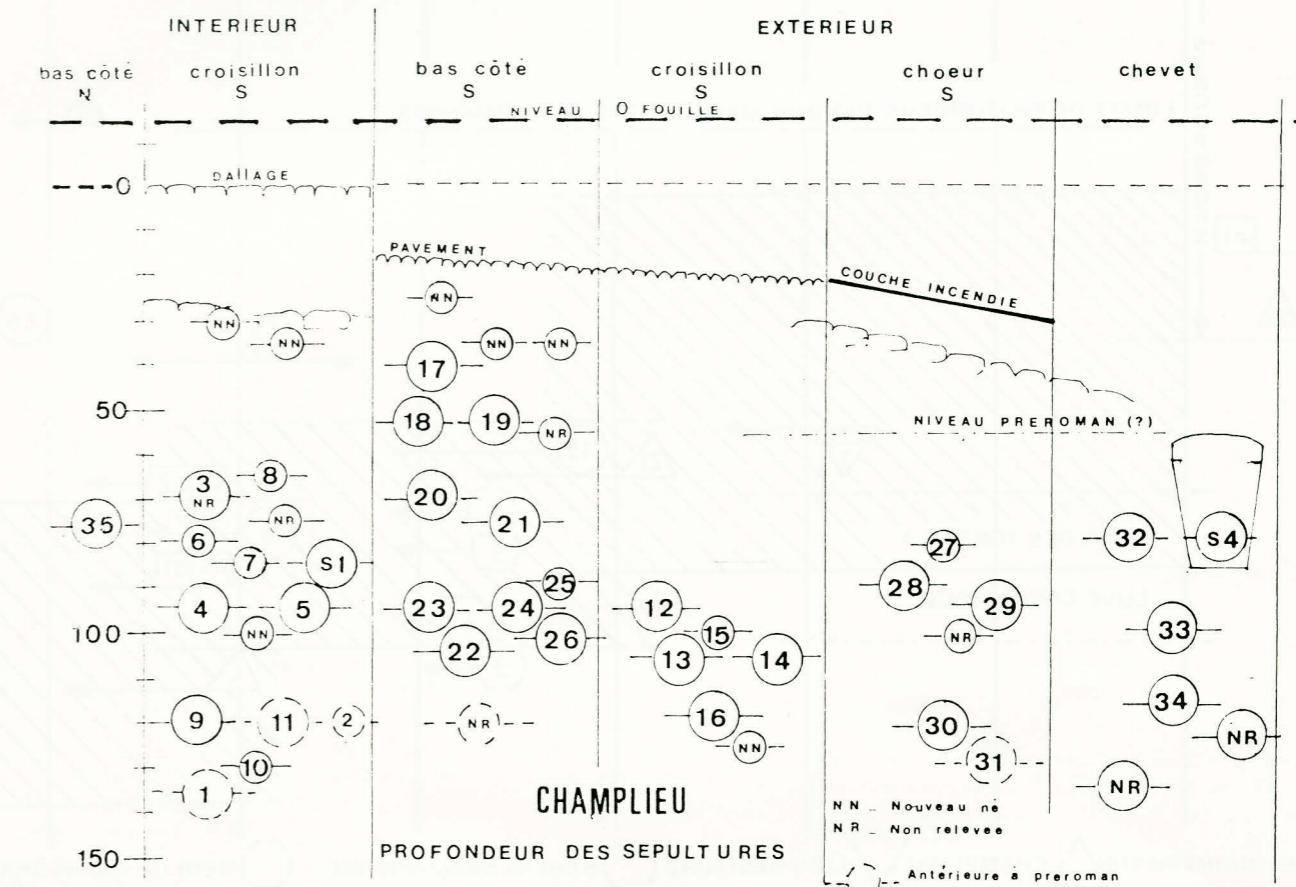


Fig. 260 : la résurrection des morts ; Evangéliaire de Vyšehrad (Prague) ; vers 1083 (document extrait de l'*An mil* de H. FOCILLON).

Fig. 261 : évolution des profondeurs d'inhumation à Champlieu.



présence de plusieurs squelettes se constate (fig. 238), il faut prendre la mesure sous les squelettes.

Le tableau XXXVIII illustre l'évolution des profondeurs d'inhumation depuis la fin du haut Moyen Age jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle.

#### b) Les mobiles

En dehors du fait que les exhaussements ou les abaissements des sols, dans les églises, aient placé les sarcophages profondément (-170 cm théoriques à Saint-Pierre de Senlis) ou plus haut que les sépultures médiévales (Rhuis), nous dégagons trois raisons essentielles, qui ne sont pas liées entre elles dans le temps, au creusement plus important des fosses.

La première, c'est le souci des populations mérovingiennes et carolingiennes de protéger leurs tombes contre les violations et les pillages. Elles les ont d'abord dissimulées sous des remblais, pas toujours efficaces ; c'est particulièrement visible à Montataire où un apport de terre, de 30 à 40 cm, a dissimulé les sarcophages qui devaient être affleurants. Ensuite, en creusant des fosses un peu plus profondes pour leurs nouvelles inhumations, elles sont arrivées au même résultat. L'abandon progressif de sanctions contre les pilleurs de tombes nous semble à l'origine de ces techniques dissuasives. Depuis l'Antiquité, les moyens dont dispose la société pour protéger ses morts sont d'ordre moral et légal : la protection, toute symbolique, des tombes reposait sur les principes de la croyance de la vie dans l'au-delà et de la foi dans la résurrection des corps, mais Rome s'était doté d'un arsenal pénal contre ceux qui ne respectaient pas ces con-

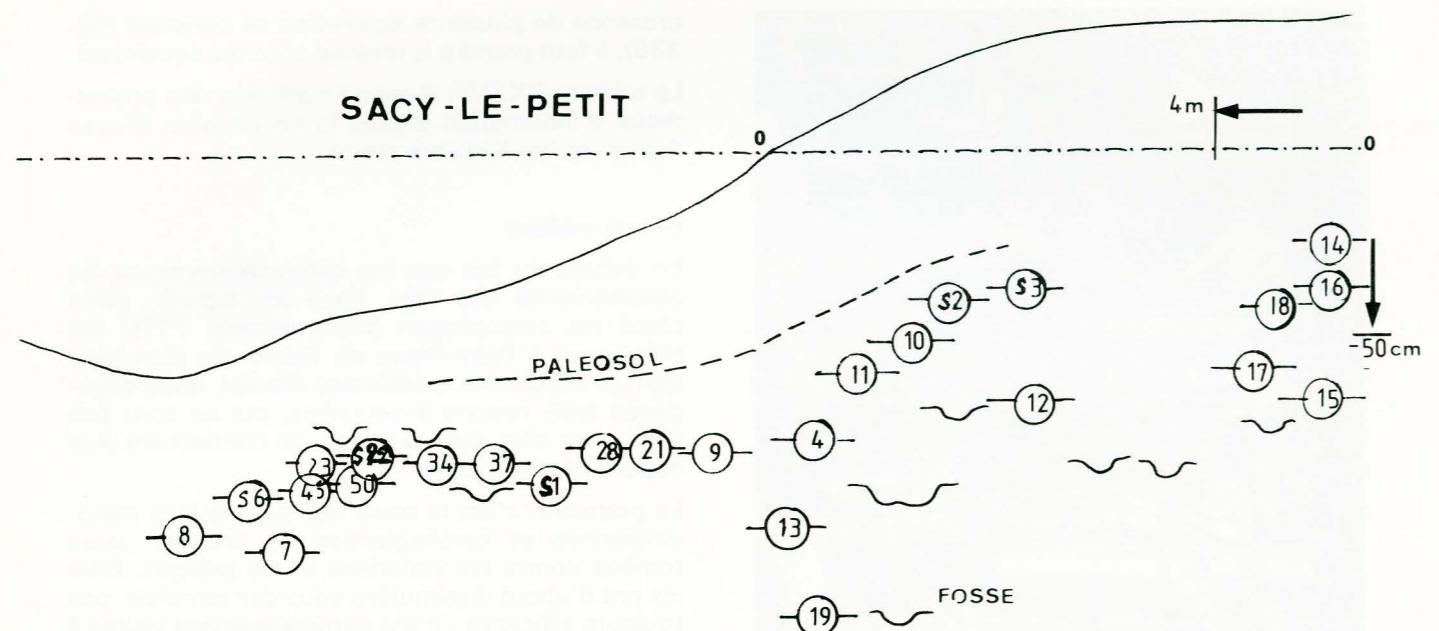
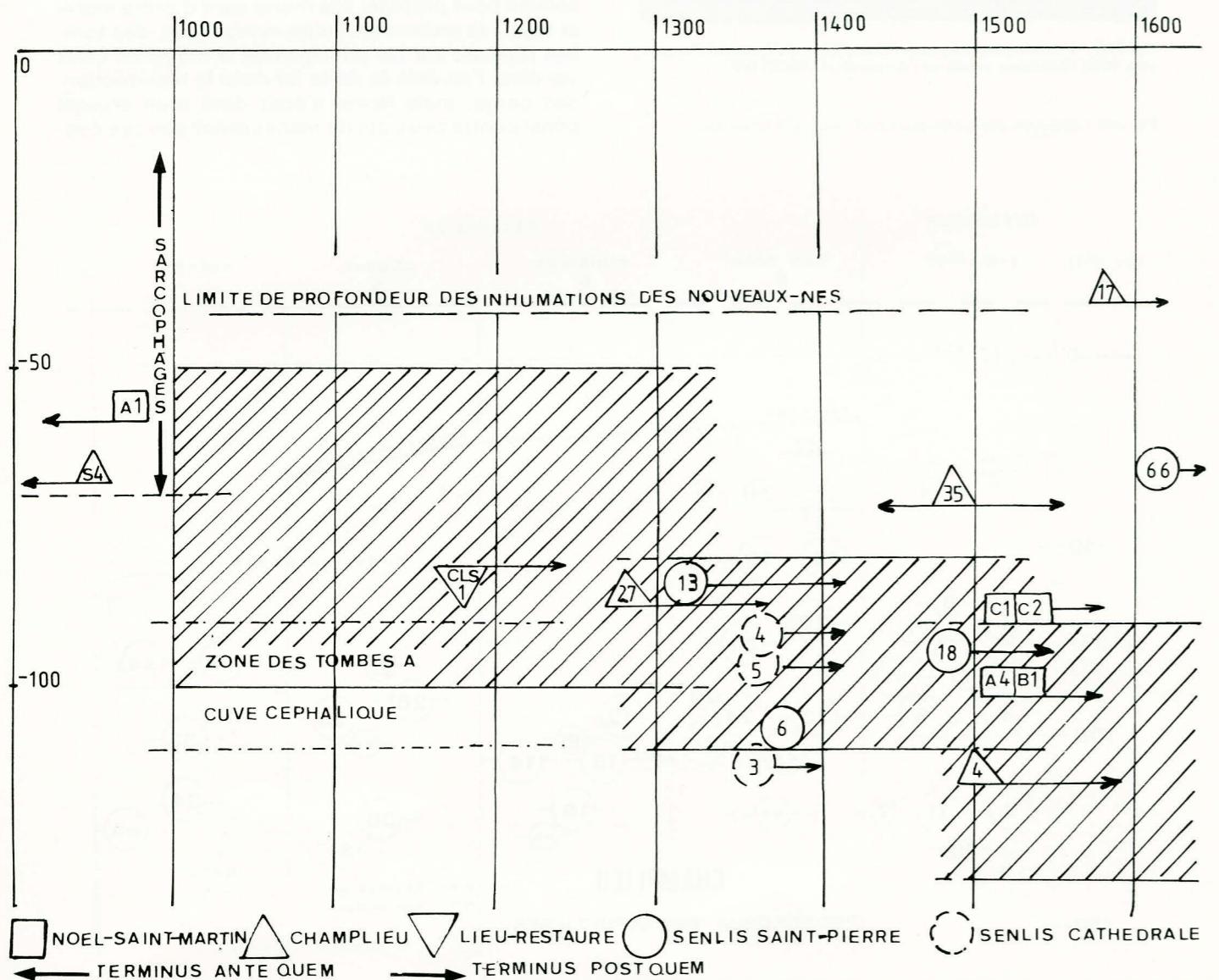


Fig. 262 : profondeurs d'inhumation réelles à Sacy-le-Petit.

Tab. XXXVIII : profondeurs moyennes des inhumations médiévales du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle ; dans les sigles, numéros des sépultures.



ceptions spirituelles. Sous l'Empire, les légistes dissavaient la violation du tombeau de celle du cadavre ; les peines encourues étaient les suivantes :

Tombeau	Cadavre
réparation des dommages	- mort pour les <i>vile</i> et les <i>honeste</i> si violation à main armée
amende de 100 aurei au minimum	- mort ou condamnation aux mines pour les <i>vile</i> - relégation pour les <i>honeste</i>

Sous les empereurs chrétiens les deux crimes sont assimilés aux mêmes peines et la répression aggravée, bien que la peine de mort fût supprimée de 349 à 356 ; elle fut rétablie ensuite. Chez les Francs l'amende allait de 2500 à 4000 deniers. Sous Charlemagne, les violateurs sont condamnés à la confiscation de la moitié de leurs biens (F. CABROL et H. LECLERC, 1924-1953, p. 157 et suiv.) ; ces pénalités sont sans effet sur des gens qui ne possèdent rien ou peu et elles tombent rapidement en désuétude. Au IXème siècle, on se contente d'un examen de conscience : «n'as-tu pas pillé ou violé une tombe ?».

Il faut donc placer après 800 les tendances à l'auto-protection des sépultures familiales et l'évolution vers des profondeurs d'inhumation plus importantes.

La seconde raison peut avoir des connotations rituelles. Le fait qu'on soit passé d'une aire cémétériale extensive à un périmètre consacré, limité autour de l'église, et le désir d'être enterré au plus près du lieu saint a constraint de gagner en profondeur ce qu'on perdait en surface. Les annexions du domaine des morts par les constructions privées ont joué dans le même sens. Le creusement des fosses, stabilisé entre 50 et 100 cm jusqu'au XIII<sup>e</sup> siècle, s'accentue aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles.

Enfin, bien qu'elle ne soit nettement attestée par les textes qu'au XVII<sup>e</sup> siècle (J.B. MESTRE, 1933, p. 8), une prophylaxie collective, pour lutter contre certaines épidémies, se traduit, en particulier, par une technique d'inhumation profonde qui se généralise ; archéologiquement, elle se vérifie à partir de la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

Il faut noter, aussi, la faible profondeur des sépultures d'enfants en bas âge, constante du XIème au XVIIème siècle.

Pour le haut Moyen Age, ni B. YOUNG, ni E. SALIN, sauf ce dernier pour constater que plusieurs niveaux d'inhumations peuvent se rencontrer dans les nécropoles (vol. II, pp. 187-189), n'ont abordé le problème de la profondeur des sépultures, estimant, sans doute, qu'aucune motivation rituelle ne s'y rattachait. Pour les périodes suivantes, il faut arriver à la même analyse : ce sont des considérations pratiques, désir de soustraire les tombes à la convoitise des pilleurs, manque de place et prophylaxie, qui sont à l'origine d'un approfondissement progressif de l'élément statique des sépultures.

#### 2°) - ORIENTATION

De même que la profondeur, l'orientation des sépultures a évolué entre le début et la fin du

Moyen Age, les constats se faisant sur le squelette ou l'élément statique, selon les possibilités de la fouille.

### *a) - Aspects archéologiques*

Par convention, par facilité et pour éviter des répétitions, la direction de la tête est annoncée en premier. En reprenant encore une fois l'exemple de la sépulture 30 de Champlieu (fig. 241), nous ne dirons pas que le squelette est orienté nord-ouest sud-est, tête au sud-est mais, seulement, SE-NW. Il en va de même pour les sarcophages, les tombes construites, les fosses dont la tête se différencie du pied ; dans les cas où l'élément statique est rectangulaire, ovalaire, il faudra être plus explicite.

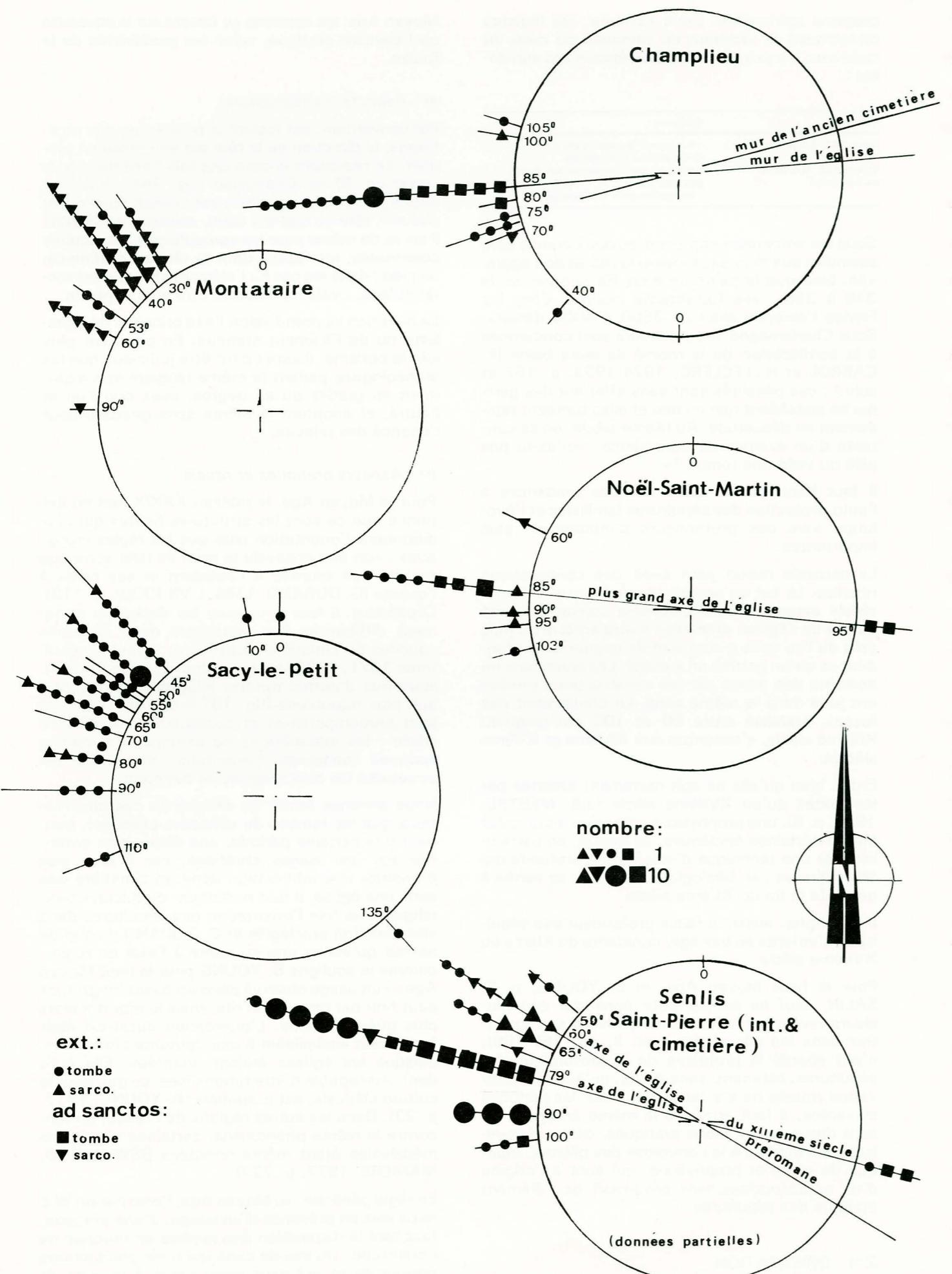
La direction se prend selon l'axe principal du squelette ou de l'élément statique. En poussant plus loin le purisme, il serait peut-être judicieux que les archéologues parlent le même langage et s'expriment en grades ou en degrés, mais non l'un et l'autre, et adoptent le même sens giratoire pour l'énoncé des relevés.

### *b) - Aspects pratiques et rituels*

Pour le Moyen Age, le tableau XXXIX met en évidence que ce sont les structures hautes qui conditionnent l'orientation plus que les règles liturgiques : «on doit ensevelir le mort de telle sorte que sa tête soit tournée à l'occident et ses pieds à l'ouest» (G. DURAND, 1284, L VII-XXXV, p. 113). Cependant, il faut remarquer les directions nettement différentes des squelettes dans certaines couches du cimetière Saint-Pierre à Senlis (sépultures 1071, 1129, sect. 1 ; doc. annexe XI j et l), alors que d'autres tombes adoptent une orientation plus rigoureuse (fig. 181 b et 186). Celles-ci sont contemporaines et postérieures au XIII<sup>e</sup> siècle ; les inhumations *ad sanctos* des mêmes époques conservent l'orientation dictée par les structures les plus longues du bâtiment.

Nous sommes fondé de déduire de ces observations que les tombes du cimetière prennent, pendant une certaine période, une disposition entérinée par les usages chrétiens, car il plus aisément d'orienter une inhumation dans un cimetière que dans une église. Il faut remarquer qu'aucun canon religieux ne fixe l'orientation des sépultures dans une direction privilégiée et G. DURAND de Mende ne fait qu'élever une coutume à l'état de règle ; comme le souligne B. YOUNG pour le haut Moyen Age : «un usage observé pendant assez longtemps peut finir par devenir un rite, mais le mot n'a alors plus guère de sens. L'orientation ouest-est était facilement assimilable à une coutume chrétienne, puisque les églises étaient orientées. Elle était donc susceptible d'être rationalisée, ce qui, pour la culture cléricale, est essentiel» (B. YOUNG, 1977, p. 23). Dans les autres régions de France, on rencontre le même phénomène, certaines sépultures médiévales étant même orientées SSW-NNE (G. MANIERE, 1977, p. 222).

En règle générale, au Moyen Age, l'orientation W-E nous met en présence d'un usage, d'une pratique, facilitant la disposition des tombes en fonction de l'orientation du lieu de culte qui n'est pas toujours rigoureuse et qui peut aussi varier à la suite de reconstructions (voir Saint-Pierre de Senlis ; doc. annexe XI-b). Cette direction, dans le sens du plus



Tab. XXXIX : orientations des sépultures relevées dans les nécropoles et cimetières de Champlieu, Montataire, Noël-Saint-Martin, Sacy-le-Petit et Senlis (Saint-Pierre). C'est la direction tête-pieds qui est figurée.

grand axe du bâtiment, évite de perdre de la place et d'entamer les substructions. Assimilé, transformé, porté au niveau d'un rite par les traditions populaires beaucoup plus que par la volonté de l'Église, cet usage perd son caractère technique dans le courant des X-XI<sup>e</sup> siècles. Cependant, archéologiquement, dans une nécropole ou un cimetière de plein champ, il serait aventureux, à la simple vue de l'orientation W-E d'une tombe, d'en conclure qu'il s'agit là d'un enterrement chrétien.

Nous avons observé, dans quelques sépultures *ad sanctos*, une orientation inverse (E-W au lieu de W-E), à Noël-Saint-Martin et Saint-Pierre de Senlis. Il y a tout lieu de penser — nous l'avons déjà fait remarquer — qu'il s'agit d'inhumations de curés. Nous n'avons pas connaissance de texte révélant les origines de cette coutume. Une relation des usages folkloriques champenois mentionne cependant : «... les tombes sont orientées est-ouest, la face du défunt regardant le levant, exception faite pour les prêtres que l'on enterrer en position inverse des autres» (L. GALLION, 1961-1965, p. 17) ; B. YOUNG, cite P. UEKO dans *Ethnography and Archaeological Interpretation of Funerary Remains*, 1969, p. 272, qui fait allusion à cette distinction pour la tombe du prêtre.

### 3° - DISPOSITION DU CORPS

Le constat archéologique a démontré que les différentes positions des avant-bras sur le corps du défunt revêtaient un caractère rituel particulier aux chrétiens, à partir de la fin du haut Moyen Age ; elles ont évolué au cours des siècles, passant d'une attitude symbolique, humble et recueillie à celle de la prière.

La position de la tête, maintenue dans l'axe du corps au moyen de pierres de calage, d'une tête-à-tête ou d'une cuve céphalique, répond à la même motivation de déférence et de recueillement. Il est inutile, à notre point de vue, de prêter une attention particulière à la position des jambes qui nous semble naturelle lorsque le mort est enveloppé d'un linceul, élément mobile certainement le plus fréquemment utilisé, référence à l'inhumation du corps du Christ dans un suaire ; la position allongée, jambes légèrement écartées se conçoit pour le dépôt d'un vase funéraire entre les pieds, dans les tombes mérovingiennes. De même, le corps placé en décubitus dorsal paraît la position du repos la plus normale. Il ne faut pas attacher d'importance à certaines extravagances rencontrées quelquefois, telles la position repliée, debout, à plat ventre, ces deux dernières n'ayant jamais été constatées dans nos cimetières ; elles demeurent le fait de quelques personnages originaux qui ont voulu se singulariser jusque dans la tombe.

### 4° - DÉPÔT FUNÉRAIRE

Le dépôt funéraire, à partir des XI-XII<sup>e</sup> siècles, répond à des mentalités qui ne sont plus du tout celles qui animaient la société du haut Moyen Age. L'archéologie retrouve dans les tombes des mobiliers très différents d'une époque à l'autre, les seuls objets de même nature étant la céramique et les monnaies. Nous avons vu qu'ils se chargent d'une toute autre signification dans les sépultures du plein Moyen Age où l'aspect pratique interfère

avec des considérations rituelles, en particulier la poterie. D'ailleurs, G. DURAND, lorsqu'il relate la coutume de placer des vases dans les tombes, s'il est clair sur la destination des pots à eau bénite qui écarte les démons, ne sait plus très bien quelle est la finalité des récipients contenant du charbon de bois et de l'encens : dissiper les mauvaises odeurs, c'est-à-dire un usage pratique, ou intercéder en faveur du défunt ? Dans l'esprit de ses contemporains, les deux fonctions devaient se confondre. On a donc assimilé, insensiblement, une pratique à un rite ; mais la profusion de céramiques dans les inhumations tardives revêt encore un autre caractère qui traduit une nouvelle évolution des mentalités. Ce sont le dernier hommage, le respect envers la personnalité du défunt, certainement aussi le poids des contraintes sociales qui amènent les vivants à déposer de nombreuses poteries dans la tombe.

Quant à la rubéfaction des fosses, personnellement, nous n'y voyons qu'un aspect technique : consolider les flancs et les bords de l'élément statique dans un terrain meuble. Les traces de foyer en surface rencontrées près de la sépulture d'enfant (n° 4) de Sacy-le-Petit (fig. 164 et doc. annexe XVIIb) peuvent très bien provenir d'un feu allumé par les fossoyeurs. Nous pouvons difficilement suivre les conclusions d'E. SALIN (1952, pp. 210-212) sur les «feux rituels» qu'il confond, d'ailleurs, avec les dépôts de charbon de bois. B. YOUNG, en ne mélangeant pas les deux aspects archéologiques, prend une position plus nuancée : «Nous admettons que les témoignages sont minces, mais si l'on explorait d'autres cimetières du Bas-Empire avec les techniques modernes, on en apprendrait sans doute davantage sur les origines du feu et du charbon de bois dans les tombes» (B. YOUNG, 1977, p. 36).

Pour le plein Moyen Age, nous n'avons jamais rencontré de charbon de bois sur les squelettes non accompagnés d'un dépôt mobilier, ou seulement quelques fragments dans la terre de comblement pouvant parfaitement provenir du contexte environnant. En revanche, dans les sépultures où la céramique est présente, les morceaux de charbon de bois se retrouvent fréquemment ; mais l'analyse du constat archéologique autorise plusieurs interprétations :

- soit le charbon de bois a été jeté volontairement dans la tombe ;
  - soit il provient de poteries renversées qui en contenait (fig. 250) ;
  - soit il a été propagé par les animaux fouisseurs ou déplacé lors d'inhumations successives.
- Sur des données aussi incertaines, il est difficile de se prononcer honnêtement.

Les sources écrites à notre disposition demeurent ambiguës : «On y met des carbons pour marquer que cette terre ne peut plus servir à un usage profane, car le charbon subsiste plus longtemps sur la terre que toute autre matière» (G. DURAND, 1284, LIII, chap. XXXVII). Mais cette phrase, venant à la suite de l'explication sur les poteries contenant du charbon de bois, laisse supposer qu'elle concerne seulement la matière renfermée dans celles-ci, ou bien qu'on déverse leur contenu sur la tombe ; implicitement, en l'absence de céramique, nous pouvons comprendre qu'il n'y a pas de dépôt de charbon de bois dans la tombe mais sur celle-ci.

Le dépôt monétaire demeure extrêmement rare en regard du nombre important de sépultures médiévales mises au jour et il ne faudrait pas surestimer son importance :

- à Rhuis, une seule monnaie (fin XVème siècle) a été trouvée dans une sépulture. Sur le nombre total d'inhumations cela représente 3,45 % ; ce chiffre est donné à titre indicatif ; en effet, il faut tenir compte que toutes les tombes n'ont pas été répertoriées et que, parmi celles qui ont été relevées, certaines sont plus anciennes que le plein Moyen Age ;
- à Noël-Saint-Martin, aucune monnaie n'a été rencontrée dans les sépultures. Elles proviennent toutes des niveaux de circulation ou d'entre les pavements de ceux-ci ;
- à Champlieu, 5 monnaies proviennent des fosses mortuaires soit environ 12 % du nombre d'inhumés. La même remarque qu'à Rhuis s'applique en ce qui concerne l'antériorité de certaines sépultures par rapport à la monnaie la plus ancienne (XIIIème siècle) et, si on tient compte du nombre de tombes détruites par rapport à celles en place, ce pourcentage descend aux environs de 4 % ;
- à Saint-Pierre de Senlis, dans l'église, 24 monnaies ont été découvertes dans les couches allant du XIIIème au XVIème siècle pour 60 sépultures en place. En appliquant un coefficient faible de destruction des tombes (12 pour 1) on obtient un chiffre de 3,33 %.

Fondés sur des estimations, ces pourcentages ont une valeur incertaine et surestiment fort probablement la réalité des choses.

#### 5°) - AMÉNAGEMENT DE LA TOMBE

La plus grande majorité des enterrements médiévaux s'effectuait dans des fosses en pleine terre, les défunt étant inhumés dans un linceul.

L'aménagement de l'élément statique traduisait le désir de distinguer la tombe de l'anonymat général des autres ; des considérations morales et sociales présidaient à son élaboration. La qualité de l'élément mobile, cercueil de bois, de métal, dénotait sûrement un statut social différent. Mais c'est certainement dans l'aménagement de surface que se perpétuait le souvenir de la qualité et de la personnalité du défunt ; cependant le poids des usages, celui des contraintes sociales et des mentalités devaient faire que toutes ces dispositions ne correspondaient pas obligatoirement à la condition réelle de l'inhumé du temps de son vivant.

#### C - Interprétation des pratiques et des rites funéraires

Si certaines pratiques d'inhumation conservent un caractère technique, en revanche quelques-unes deviennent des coutumes puis subissent l'influence des croyances. Il y a tout lieu d'avancer que, dans nos régions, les tombes construites en pierre, et même celles plus simplement matérialisées, découlent de l'usage ancien et fréquent du sarcophage mérovingien alors que les aménagements des fosses du plein Moyen Age par des coffrages de bois sont pratiquement inexistant dans une contrée où de grandes forêts sont attestées, sans doute possible, depuis les VI-VIIème siècles.

Avec l'apparition des cuves céphaliques, un aspect symbolique vient se greffer sur cette cou-

tume des tombes construites ou matérialisées, en pierre ; l'idée qu'il faut maintenir la tête droite et le corps en position de prière amène à concevoir des aménagements qui modifient la disposition et la morphologie des sépultures ; de même l'évolution des cercueils vers des formes, de plus en plus accentuées, rappelant le corps humain, répond à des mobiles rituels identiques.

En revanche, si les profondeurs d'inhumation évoluent à la fin de la période mérovingienne, pour des raisons déjà évoquées, elles demeurent pratiquement stables jusqu'aux XIV-XVème siècles. Ce sont, ensuite, des considérations d'ordre pratique, d'intérêt collectif, qui provoquent des modifications.

Dans le domaine nécrologique, l'influence des spiritualités a modifié des pratiques, mais il ne semble pas que des croyances, des rites, aient amené la conception non pas de techniques particulières, mais de matériels appropriés sauf, peut-être, pour l'élément de surface où la sculpture s'est mise au service du funéraire en créant les plates-tombes à gisant.

#### 1°) - LES RÉFÉRENCES AU PASSÉ

Au Moyen Age, le fait de déposer des céramiques contenant du charbon de bois semble bien avoir, à l'origine, une fonction pratique mais, très vite, ce geste revêt des intentions rituelles. Si l'emploi d'objets de même matière, de même usage, se retrouve à des époques antérieures, le dépôt n'a cependant aucune attache symbolique avec les rites du haut Moyen Age et encore moins avec ceux de l'Antiquité ; les vases contenant l'offrande alimentaire de la période gallo-romaine répondent à une signification totalement différente de celle attachée aux poteries à encens du Moyen Age et il ne faut pas chercher des réminiscences culturelles dans l'emploi d'objets utilitaires destinés aux usages domestiques dans la vie courante, quelle que soit l'époque. Ce n'est pas l'objet qui est chargé de symbole, c'est l'intention, le geste.

Nous venons de souligner la rareté du dépôt monétaire et d'exprimer, plus haut, les raisons qui le motivait. Certains ont avancé, sur sa très relative augmentation au XVIème siècle, que ce geste correspondait à une période où une recrudescence des pratiques de la sorcellerie et des sciences occultes est constatée. Sans nier ce fait de société, nous écartons que des références à l'obole à Charon puissent être proposées. Déjà, à l'époque mérovingienne, le dépôt monétaire avait perdu tout caractère le rattachant à l'Antiquité. De plus, nous ne pensons pas que des rites superstitieux aient longtemps échappé à la vigilance du clergé et à la procédure inquisitoriale.

#### 2°) - TRADITIONS ET ENTOURAGE SOCIAL

Le comportement religieux, adopté dans le courant de sa vie, conditionne l'admission de l'homme du Moyen Age à la sépulture chrétienne. En plus de ses dernières volontés, s'il les a exprimées, les décisions de l'entourage familial et les relations entretenues de son vivant avec son milieu professionnel ainsi que son statut social influent sur l'organisation de ses funérailles et le lieu de son enterrement.

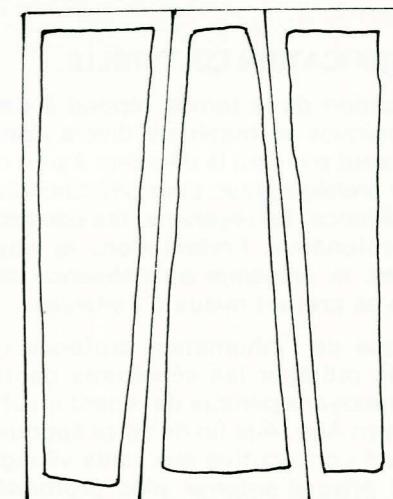
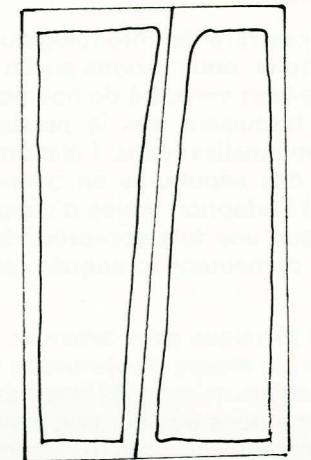
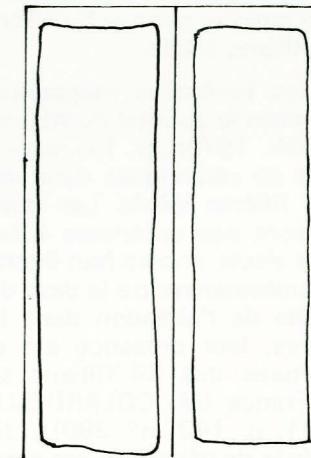
Le plus souvent, l'aménagement de la tombe est en accord avec les derniers désirs du défunt mais l'affirmation de la situation sociale, du prestige, la reconnaissance de ses vertus, le conformisme peuvent modifier l'agencement de la sépulture en la valorisant mais aussi en la dévaluant si ses relations familiales et sociales ont été mauvaises durant son existence.

Même les dernières volontés de personnages de très haut rang n'étaient pas toujours exaucées. Citons parmi les exemples historiques propres à notre région, celui de Louis V, exprimant le désir d'être enterré près de son père à Saint-Médard de Soissons, qu'Hugues Capet fit inhumer, pour des considérations politiques, à Saint-Corneille de Compiègne ; ou bien celui de Louis IX et de son fils aîné, qui émirent le vœu d'être enterrés simplement à Royaumont (Val-d'Oise), alors que la raison d'état les fit inhumer ailleurs. Dans son testament, Guillaume de Harcigny, le médecin de Charles VI, «veut et ordonne que sa sépulture et son corps être mis et enterré dedans l'église des Cordeliers à Laon, proche du lieu où le prescheur a accoutumé de prescher tous les dimanches ; et pour faire la sépulture ordonnée, il donne deux cents francs d'or ou plus si elle le coûte et qu'elle soit faite belle et honorable». Malgré une fortune considérable (près de 500 millions de nos centimes actuels) et le legs d'une somme importante pour réparer les fortifications de la ville, il est enterré dans le cimetière, certes devant l'église mais non dedans. Ce n'est qu'en 1627, année où le cimetière est désafecté, que les Cordeliers font démonter les principales pièces du tombeau pour les placer à l'intérieur de l'église où elles demeurent jusqu'en 1793 (M. THILLOIS, 1856, pp. 359-382).

Archéologiquement, il y a une chance sur trois pour que l'état de la tombe mise au jour reflète la condition sociale de l'inhumé et le niveau de vie qu'il entretenait de son vivant.

A cela s'ajoute le poids des traditions et l'immobilisme technologique dans ce domaine. Nous l'avons remarqué dans l'art de construire ; il devait en être de même dans l'élaboration des sépultures. Le décalage chronologique dans la représentation vestimentaire sur les plates-tombes incisées exprime bien le retard qui existait entre le quotidien et la technologie funéraire. Il est fort probable que l'utilisation du sarcophage, dans une région productrice comme la nôtre, a duré plus longtemps que dans celles qui les importaient. Les analyses de matériaux prélevés sur les sarcophages de Longueil-Annel et de Sacy-le-Petit démontrent qu'ils proviennent des environs de Ribécourt, à quelques kilomètres en amont de Longueil. Quant à ceux de Montataire, la carrière se trouve sous la nécropole (81). Le passage, des formes rectangulaires à celles trapézoïdales, est acquis à la fin du VIème siècle. Nous pensons, bien que notre sentiment ne soit pas partagé par certains spécialistes du haut Moyen Age, que cette évolution a des raisons technologiques : le grand nombre de sarcophages en trapèze rectangle dans les nécropoles autorise d'avancer que cette forme permet de débiter deux ou quatre cuves dans un bloc de pierre moins volumineux ; les emplacements des trous de louve relevés sur les cuves, à Montataire, en fournissent la preuve ; il en va de même pour les sarcophages en trapèze régulier (fig. 263). Alors

que l'anthropomorphisme de l'élément statique s'affirme dans d'autres régions à partir de la fin du VIIème siècle (G. DELAHAYE, 1984, pp.



**POSSIBILITÉS SELON LES FORMES RENCONTREES A MONTATAIRE**

Fig. 263 : différentes possibilités de débitage des sarcophages à partir d'un bloc de pierre.

(81) - L'étude des roches a été réalisée au laboratoire de géologie des bassins sédimentaires à l'Université P. et M. Curie (Paris VI) par M. BLONDEAU que nous remercions vivement. Les sarcophages de Longueil-Annel sont extraits du banc royal ou du vergelé (Lutécien moyen) ; ceux de Sacy proviennent du banc de Saint-Leu à *Ditrupa strigulata* (Lutécien moyen).

190-196), nous ne voyons pas son apparition avant le IX<sup>e</sup> siècle (Longueil-Annel, Noël-Saint-Martin). De même, les cuves céphaliques, signalées à Tours et à Pelissanne dès le IX<sup>e</sup> siècle, ne sont pas rencontrées dans le Sud-Est de l'Oise avant la fin du XII<sup>e</sup> siècle.

Enfin les poteries funéraires réapparaissent, au Sud de la Loire, dans le courant du XI<sup>e</sup> siècle, à Tours (H. GALINIE, 1976a, p. 11) alors que nous ne trouvons pas de céramiques dans les tombes avant la fin du XII<sup>e</sup> siècle. Les rares dépôts monétaires ne sont pas antérieurs à la seconde partie du XIII<sup>e</sup> siècle, encore faut-il tenir compte de leur durée d'utilisation entre la date d'émission théorique et celle de l'abandon dans la tombe. Quant aux verres, leur présence est constatée dans des sépultures des XII-XIII<sup>e</sup> siècles du Sud-Est de la France (M. COLARDELLE et J.F. REYNAUD, 1981, p. 142, n° 380) ; dans notre région aucun dépôt de verrerie n'est antérieur à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

A travers tous ces retards chronologiques, avant tout d'ordre culturel, nous serions enclin à déceler un conformisme bien enraciné de nos populations médiévales se traduisant par la persistance de méthodes traditionnelles dans l'élaboration des tombes (rareté des sépultures en tuiles, en coffrage de bois) et l'adoption timide d'usages rituels venus du Sud qui, une fois acceptés, deviennent coutumiers et demeurent pratiqués plus longtemps.

L'anthropologie physique peut diminuer, dans une certaine mesure, la marge d'incertitude qui règne sur la position sociale de certains inhumés ; en procurant des informations sur leur état sanitaire, elle permet des comparaisons avec les tombes avoisinantes et de déceler, en particulier, les groupes familiaux.

### 3<sup>e</sup> - SIGNIFICATION CULTURELLE

L'organisation de la tombe répond à des mobiles psychologiques et matériels divers dont le moribond ne peut pas être le décideur à part entière ; la méthode archéologique peut difficilement les mettre en évidence. En revanche, les constats portant sur la profondeur, l'orientation, la position des squelettes, la présence ou l'absence de mobilier funéraire se prêtent mieux à l'analyse.

La pratique de l'inhumation profonde répond au besoin de protéger les sépultures contre les pillages, les moyens pénaux devenant insuffisants au haut Moyen Âge. A la fin de cette époque, s'ajoute l'insécurité consécutive aux raids vikings ; l'habitude est prise d'enterrer plus profondément les tombes riches et les reliques pour les soustraire aux Normands (R. LOUIS, 1978, p. 5). Plus tard, c'est par souci prophylactique que la profondeur d'inhumation augmente. Cette évolution progressive ne recouvre pas de mobiles rituels.

La direction des tombes chrétiennes, près des lieux de culte orientés, répondait à une disposition rationnelle mais, rapidement, elle revêt un caractère symbolique qui lui fait perdre presque totalement son aspect pratique initial.

La position du corps répond nettement à des intentions spirituelles établies au fil du temps et que la ferveur religieuse amplifie. Jamais persuadé

d'avoir vécu dans le bien ou le mal, le chrétien du Moyen Âge, riche comme pauvre, tient à se présenter dans une position recueillie et déférante au Jugement dernier.

En ce qui concerne les dépôts funéraires, certains usages, d'ordre pratique, sont récupérés par la croyance et la crédulité populaire (vases à encens et à eau bénite), alors que d'autres possèdent une valeur symbolique, sentimentale, sans affinité véritable avec la religion (monnaies, verrerie).

Il est impensable qu'un syncrétisme religieux ait relié les rites funéraires médiévaux à ceux de l'Antiquité ; de même, établir des parallèles avec les coutumes du haut Moyen Âge demeure aventurieux. Les objets, bien qu'ayant normalement évolué dans leurs formes avec le temps, restent fondamentalement les mêmes : à titre d'exemple, la céramique funéraire médiévale ne renfermait plus que de l'eau bénite, du charbon de bois et de l'encens alors que celle retrouvée dans les tombes de l'Antiquité était destinée à contenir l'offrande alimentaire.

En résumé, peu de pratiques funéraires conservent leur sens d'origine ; elles se chargent au cours du temps, sans pour autant que l'Église en soit responsable, d'une valeur rituelle, qui fait perdre de vue leur fonction première. Très certainement venus du Sud, ces usages s'instaurent et se développent plus aisément dans les périodes troublées et économiquement difficiles, au moment des crises de société.

Pour la période allant du XI<sup>e</sup> au XVI<sup>e</sup> siècle, la tombe du «chrétien moyen», au Sud-Est de l'Oise, reste tout de même une fosse en pleine terre surmontée d'une croix de bois, sans mobilier funéraire ; elle contient un défunt disposé en decubitus dorsal dans un linceul, les avant-bras pliés sur l'estomac ou la poitrine (44 ou 55 et positions intermédiaires). Cependant, un calage du crâne, dans l'axe du corps, par des pierres posées de chant ou sous l'occiput est un trait spécifique de la sépulture du plein Moyen Âge, qu'on ne retrouve pas à une époque un peu plus haute.

### XI - CONCLUSION

Au terme de cette étude, avant de dresser le bilan obtenu par la voie archéologique, il est nécessaire d'en mesurer ses possibilités et ses limites, en fonction des méthodes de fouilles et des moyens dont nous avons disposé.

#### A - Possibilités et limites de l'archéologie funéraire médiévale

##### 1<sup>e</sup> - ASPECT TECHNIQUE

A notre sens, mieux que la fouille, la prospection aérienne et celle de surface apportent, à moindre frais, des renseignements importants sur l'organisation de l'espace construit médiéval en partant du repérage des nécropoles et des cimetières ; l'intervention archéologique ponctuelle demeure cependant indispensable afin d'établir des chronologies, qui ne sont pas des fins en soi, facilitant ainsi l'étude de la culture matérielle et permettant de valider des hypothèses anthropologiques et historiques.

Pour se cantonner exclusivement à notre propos — l'archéologie du cimetière médiéval — nous n'avons pas le sentiment que la fouille exhaustive d'une aire d'inhumations, si elle ne va pas de pair avec celle du lieu de culte adjacent, puisse apporter des renseignements suffisamment fondés, en particulier dans le domaine de la paléodémographie. Nous avons mis en avant les raisons qui s'opposent à des résultats fiables ; il est nécessaire d'en rappeler les principales : évolution dans le temps et l'espace du bâtiment cultuel, dispersion et choix des lieux d'inhumation pour la population, destruction ou disparition relativement rapide des ossements dans le cas d'une utilisation permanente et prolongée de l'aire réservée aux morts ; il convient de ne pas oublier que les squelettes retrouvés en connexion anatomique représentent la dernière phase d'enterrements avant un changement de niveau.

La théorie des échantillonnages représentatifs ne tient pas, non plus, face aux variations importantes des densités d'inhumations dans certains endroits privilégiés du cimetière ou de l'église par rapport à d'autres. Notre sentiment, sur des fouilles limitées, rejoint les réflexions réservées déjà émises par certains archéologues confrontés aux mêmes problèmes : «On observera toutefois que le mode même d'utilisation du Campo Santo aurait rendu extrêmement délicat, voire illusoire, l'emploi d'une méthode d'échantillonnage par secteurs limités» (Y. de KISCH, 1979, p. 34 à propos du grand cimetière d'Orléans ; P. COURBIN, 1982).

Heureusement, sur le plan ostéologique, tout n'est pas négatif dans la fouille d'un cimetière si on fixe à la recherche des objectifs, des horizons différents. Les premiers résultats obtenus sur les groupes familiaux et l'état sanitaire de la population paroissiale dans le cimetière Saint-Pierre à Senlis, sur les carences alimentaires des habitants de Champieu sont intéressants et procurent des renseignements sur les niveaux de vie médiévaux ; à ce titre, ils encouragent à poursuivre la politique des fouilles de sauvetage dans les nécropoles et les cimetières.

En ce qui concerne les tombes individuelles, nous avons vu que les techniques d'élaboration avaient très peu évolué et que la seule singularité se distinguait par l'emploi de cuves céphaliques. Les tombes construites, du XI<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècle, de Senlis, Champlieu, Lieu-Restauré, Chaalis, ayant renfermé les corps d'individus de conditions sociales diverses (laïcs, abbés, évêques) sont banalisées ; leur facture identique, sans originalité, soutient la comparaison avec celle du roi Philippe I<sup>er</sup>, à Saint-Benoît-sur-Loire (Loiret). Certainement, la différence dans la hiérarchie sociale devait se faire sentir et s'établir au niveau de l'élément de surface, rencontré tout à fait exceptionnellement par l'archéologue (gisant de Beauchamps). L'absence de cet élément, dans la quasi-totalité des cas, prive le chercheur d'un critère d'appréciation important. En se fondant uniquement sur le constat archéologique, c'est s'avancer beaucoup que d'attribuer à telle ou telle couche sociale, plutôt qu'à une autre, un type particulier de tombe construite. Sachant que, pour des convenances personnelles, familiales ou d'entourage, l'élaboration de la tombe est plus ou moins soignée, que le mobilier n'est pas toujours significatif (laïcs enterrés avec des vêtements de gens d'église, céramiques funéraires

ostentatoires, etc.), la marge d'incertitude devient trop importante, à notre gré, pour avancer, au-delà d'une typologie et d'une chronologie, des considérations sociologiques et ethnologiques.

### 2<sup>e</sup> - RELATION AVEC LES AUTRES DISCIPLINES

Si la lecture du document archéologique constitué par la tombe ne doit rien, ou presque, aux sources historiques, il n'en va pas de même lorsque l'étude du cimetière médiéval est abordée ; il vient se greffer, dans la plupart des cas, la présence du lieu de culte, solidaire du cimetière, qu'il est difficile, sinon impossible, de dissocier lorsque les problèmes de leur évolution concomitante sont soulevés ainsi que ceux du développement et de l'organisation de l'espace construit. Compte tenu du type de fouilles pratiquées jusqu'à présent, l'archéologue est redévable aux sources d'archives et d'histoire locale, de repères chronologiques pas toujours très fiables, qui le placent quelquefois en position inconfortable. Prenons l'exemple théorique d'un bâtiment dont l'incendie des structures hautes a été retrouvé stratigraphiquement par le fouilleur : cet accident, passé sous silence par les contemporains alors que la destruction de l'édifice à une date un peu postérieure aura été retenue et relatée, amènerait l'archéologue conciliant à s'appuyer sur les références historiques ; dans la mesure où il demeurerait sur ses positions en se fiant à son constat archéologique, l'historien, se fondant sur son texte, considérerait, pour reprendre les termes de R. FOSSIER «... l'archéologue comme myope».

Mais, en général, avec l'historien, le débat demeure ouvert. En revanche, il existe une catégorie d'érudits — les historiens d'art — avec qui tout dialogue devient impossible ; au niveau de la chronologie monumentale, ils font la loi, bien qu'ils n'accordent pas toujours «leurs violons» entre eux. Les différentes remises en question des datations du chevet de l'abbatiale de Morienval (F 68) et, plus récemment, celles de la crypte de Saint-Médard à Soissons (Aisne) sont là pour l'attester (W. JACOBSEN cité par D. DEFENTE, 1984). D'ailleurs, le responsable de la fouille ne partage pas l'avis de l'historien d'art allemand. En effet, les archéologues, lorsqu'ils s'appuient sur une stratigraphie ordonnée, peuvent remettre sérieusement en question la chronologie proposée par les spécialistes du monumental. Autre exemple, à Saint-Denis, dans l'église des Trois-Patrons, grâce à des séquences stratigraphiques indiscutables, ils ont pu avancer une datation haute pour le lieu de culte et prouver «... sa superposition à une église antérieure (en contradiction avec le plan des Monuments Historiques) dont la datation n'est, jusqu'ici, possible que par l'étude des clefs de voûte et voussoirs dont le type s'apparente à ceux des XIII-XIV<sup>e</sup> siècles» (O. MEYER et al., 1981b, p. 32).

Malheureusement l'archéologue demeure inféodé aux historiens d'art, en matière de datation des éléments architectoniques et décorés, en l'absence de stratigraphie lisible. C'est le cas à Rhuis (H 87), où l'église, implantée sur une nécropole, n'a pas pu être datée, dans ses parties les plus anciennes, avant le milieu du XI<sup>e</sup> siècle (D. VERMAND, 1978) en raison de considérations stylistiques prudentes (G. MICHELI, 1939) alors que des analogies avec l'art de bâtir dans la vallée du Rhin, à l'époque ottonienne, peuvent se recon-

naître et se justifier : «Pour sa part, l'archéologie allemande considère le Xème siècle comme le siècle d'un art déjà sensiblement différent, celui des Ottoniens qui commencèrent leur règne en 919. Sans vouloir contester l'originalité de l'art ottonien ni, à plus forte raison, annexer l'époque ottonienne à l'époque carolingienne, force nous est de dire que l'évolution de l'architecture, de la fin du VIIIème au début du XIème siècle, montre au contraire, une remarquable continuité» (C. HEITZ, 1980, p. 226). L'impossibilité de démontrer que les sarcophages de Rhuis étaient antérieurs, contemporains ou postérieurs au lieu de culte a obligé les archéologues à se référer à la date proposée par les historiens d'art, alors que plus d'un siècle de battement a existé dans les perspectives d'éification de ce bâtiment. Dans ces conditions, ajoutée aux incertitudes de l'investigation archéologique, la datation relative éventuelle des inhumations les plus anciennes de l'église de Rhuis deviendrait sujette à caution.

Si l'archéologue entre en désaccord avec les historiens d'art, comme le cas s'est produit pour la fouille de Saint-Arnoul à Crépy-en-Valois (P. RACINET, 1982 et 1985), la discussion s'avère plus que difficile du fait de leurs positions rigides et sans appel (E. VERGNOLLE, 1983, pp. 233-272).

Nous avons déjà évoqué les problèmes posés par l'étude paléodémographique, ainsi que ceux soulevés par les relations entre l'archéologie et l'anthropologie physique sans avoir besoin d'y revenir dans ce chapitre.

### 3°) - DATATION

Bien que n'étant pas une fin en soi, la datation est un élément important pour le déroulement de l'enquête archéologique ; l'absence de techniques fiables de datation absolue des ossements grève lourdement les résultats que procure l'examen ostéologique.

Sur les milliers, pour ne pas dire les dizaines de milliers de sépultures mérovingiennes mises au jour en Europe occidentale, trois tombes seulement sont datées de façon absolue (P. PERIN, 1980, pp. 166-168). Le bilan, pour les sépultures du plein Moyen Age, n'offre pas de meilleur résultat. A notre connaissance, il n'existe pas d'inhumation exactement datée dans le quart Nord-Est de la France. Exception faite des deux sépultures épiscopales, du XVIIème siècle, dans la cathédrale de Meaux (Seine-et-Marne), nous ne pouvons citer que la tombe de Rogon de Beauchamps décédé entre 1215-1223, plus vraisemblablement vers 1215-1216 et inhumé à Lieu-Dieu (Somme) ; bien que la publication concerne très peu l'élément enterré mais essentiellement le gisant, en carreaux glaçurés en place, sa position paraît devoir cautionner l'intégrité de la sépulture.

En revanche, les spécialistes du haut Moyen Age obtiennent des datations relatives remarquables, proches des datations absolues, en s'appuyant sur des chronologies typologiques fines du mobilier funéraire (P. PERIN, 1980 ; R. LEGOUX, 1982). P. PERIN fixe cependant «les limites inéluctables de l'enquête chronologique... ces remarques pouvant d'ailleurs s'appliquer aux inhumations d'autres périodes» (P. PERIN, 1980, p. 187). Il s'agit de comparer ce qui est réellement comparable (dans le temps et l'espace), de vérifier les concomitances

(par exemple l'évolution des mobiliers et celle des pratiques et des rites) et les identités (élaboration des fosses, etc), d'apprécier les décalages chronologiques inhérents aux imitations stylistiques et techniques.

Pour le plein Moyen Age, l'utilisation de cette méthode, reposant sur une évolution dans le temps d'un type de fossile-directeur, demeure aléatoire faute de jalons chronologiques sûrs et d'éléments datants précis. Les composants de la culture matérielle médiévale sont relativement bien connus — bien qu'il existe des lacunes au niveau des objets en matières périsposables — mais leur évolution chronologique demeure mal cernée, en particulier pour la céramique, faute de relations synthétiques sur la question. Les travaux de J. CARTIER et H. MORISSON sur la céramique du Beauvaisis postérieur au XVème siècle, ceux de J. NICOURT sur la production médiévale parisienne et de N. MEYER à Saint-Denis, ainsi que ceux menés dans la région Rhône-Alpes (M. COLARDELLE et all, 1975), où des comparaisons sont établies avec d'autres productions de l'Europe occidentale, combinent en partie ce vide. Cependant, dans l'ensemble, les médiévistes ne peuvent pas, au stade actuel de la recherche, proposer des fourchettes de datation aussi fines que celles obtenues sur les objets du haut Moyen Age. En outre, l'immobilisme technologique, entre le milieu du XVIème siècle et le début du XVIIIème (J. JACQUART, 1975, p. 215), lié à la stagnation de la créativité et des mentalités, ne facilite pas l'établissement d'une chronologie fine en matière de culture matérielle.

A notre sens, c'est là où réside la principale faille de l'archéologie funéraire médiévale ; mais nous pensons que ces limites étiquetées devraient s'élargir dans les années à venir grâce aux travaux menés dans les grands centres urbains et sur des chantiers d'une certaine envergure.

### B - Archéologie et histoire

L'intérêt que portent les historiens aux travaux archéologiques, en particulier à ceux émanant des fouilles de cimetières ou de nécropoles sur la période médiévale pauvre ou stérile en documents d'archives, est nuancé d'une certaine réserve, légitime quant aux appréciations (R. FOSSIER, 1982, pp. 93-109) et au «danger d'extrapoler à toute la France des conclusions qui doivent rester géographiquement limitées» (G. FOURQUIN, 1975, p. 322). Toutefois, lorsque des résultats ponctuels les intéressent, ils confortent leur démonstration grâce à ces derniers, même s'ils sont fragmentaires, provisoires ou s'ils concernent des épiphénomènes qu'il faut se garder de généraliser. Pour illustrer notre propos, sans esprit polémique, choisissons parmi les nombreux exemples que nous pouvons citer, celui relatif aux monnaies déposées dans les tombes : «Certains mettaient dans la bouche du mort une monnaie ou une hostie, souvenir durable maintenant l'usage de l'obole à Charon» (P. RICHE, 1973, p. 217). Ce propos donne l'impression qu'une minorité, non négligeable, d'individus perpétuaient des usages païens. Les fouilles de nécropoles christianisées et de cimetières médiévaux démontrent que c'est un phénomène rarissime. Pour notre part, sur plus de 2500 sépultures fouillées ces dernières années, nous n'avons rencontré qu'un seul exemple de

dépôt monétaire dans la bouche du mort (fig. 258), et encore concerne-t-il une tombe postérieure au XIIIème siècle ; en admettant aussi quelques cas d'hosties déposées de la même façon, et que la fouille ne peut pas déceler, il est évident que ce geste n'est le fait que d'une poignée d'individus voulant se singulariser. Il est bien certain, parfois, que des conclusions archéologiques formulées comme perspectives de recherche sont récupérées et que «... de résumé en résumé les hypothèses émises pour interpréter un document risquent de subir de graves déformations, ne serait-ce qu'en prenant un caractère affirmatif qu'elles n'avaient pas chez leur auteur» (G. FOURNIER, 1975, p. 6).

En ce qui concerne le Sud-Est de l'Oise, les résultats de prospections et de fouilles, fondés sur l'étude des nécropoles et des cimetières médiévaux, établissent que :

- 1°) La christianisation des campagnes n'a pas pu être archéologiquement décelée avant le courant du VIème siècle, alors que les historiens locaux la proposent à une date plus haute ;  
- 2°) Les églises rurales et urbaines n'ont pas obligatoirement succédé aux sanctuaires gaulois romanisés ou aux temples dédiés au Panthéon gréco-romain ; ce constat réfute les théories généralement admises de certains historiens (P. IMBART DE LA TOUR, 1900 ; G. LEGRAS, 1976) et les conclusions d'archéologues assimilant, un peu hâtivement nous semble-t-il, des substructures gallo-romaines, ou de tradition gallo-romaine, à des vestiges de *fana* et de temples. Le fait qu'on ne «trouve» pas, dans un secteur voisin du nôtre - et bien qu'il faille lui garder son originalité - de vestiges de sanctuaires antiques en milieu labouré ne prouve pas, pour autant, qu'ils n'ont pas existé ailleurs que sous les églises des villages actuels. En plus des exemples déjà cités de lieux de culte païen abandonnés, assez proches des habitats médiévaux (cf. supra p. 113), la fouille en cours de G.P. WOIMANT, à Estrées-St-Denis (fig. 25-13), démontre que plusieurs temples se sont superposés sur un *fanum* datant au moins de la Conquête (datation provisoire) ; cet ensemble antique se situe à moins de 500 m, à vol d'oiseau, au nord-est de l'église (G.P. WOIMANT, 1985).

Évidemment, il est toujours possible d'avancer que, sur le Forum romain, l'église San Lorenzo in Mirando s'est installée à la place du temple d'Antonin et de Faustine, mais l'argument peut se retourner avec l'église basse de San Clemente, qui côtoyait un mithraeum. Ailleurs qu'à Rome, des édifices religieux d'une certaine importance comme La Madeleine à Genève, ne sont pas établis sur des sanctuaires antiques mais sur des habitats civils et des nécropoles (C. BONNET, 1977, pp. 34-39). C'est aussi ce qu'il ressort des fouilles de la basilique Saint-Just à Lyon (M. LEGLAY et J.F. REYNAUD, 1972 ; C. BONNET et J.F. REYNAUD, 1972). En Picardie, aucun lieu de culte païen n'est formellement attesté sous une église et, en milieu urbain, les études menées sur Amiens au Bas-Empire n'en ont mis aucun en évidence (D. BAYARD et J.L. MASSY, 1983, pp. 264-270). Les travaux de J.L. MASSY remettent même en question l'emplacement et la date de fondation de la première *ecclesia* amiénoise ; ses conclusions rejoignent l'opinion de C. PIETRI (1975) «qui réfute les hypothèses traditionnelles selon lesquelles les

premiers lieux de culte se fixèrent à la périphérie des villes antiques et furent transférés ensuite au centre de la cité». Quant à Beauvais, les recherches conduites par CHAMI sur le site de la Basse-Oeuvre (*Archéologie Médiévale*, 1971 et 1973-74) démontrent l'édification de cette église sur les ruines d'un bâtiment gallo-romain, apparemment à vocation civile faute de renseignements plus explicites, après une période d'abandon.

Alors, sans omettre l'éventualité proposée par P. PERIN, qui peut quelquefois se présenter, d'oratoires installés dans une partie de certaines *villae*, notre surprise est grande de constater qu'en Pays de France, limitrophe de notre zone d'étude, la quasi-totalité des églises rurales soit installée sur des sanctuaires païens (R. GUADAGNIN, 1982, pp. 157-158).

- 3°) Le traitement informatique des données de fouilles et de prospection, corroboré par une démonstration topographique, établit que, sur 30 % environ du patrimoine archéologique nous concernant, 85 % des nécropoles du haut Moyen Age sont associées à l'habitat sous ses différents aspects. Il semblerait, en extrapolant nos chiffres et en pondérant certaines données (les fouilles ayant porté, jusqu'à présent, essentiellement sur des sites où les chances de rencontrer des vestiges mérovingiens étaient importantes), que nous arrivions à une moyenne de l'ordre de 70 à 75 %, où habitats et nécropoles sont impliqués.

Ces résultats attestent le rôle polarisateur de la nécropole dans la fixation de l'habitat, après une période de regroupement, à la fin de l'Antiquité, pour des raisons politico-économiques qu'il appartient aux historiens de développer alors que, jusqu'à présent, elles sont à peine esquissées (J.R. PITTE, 1983, pp. 92-93). A ce sujet, se pose le problème de savoir jusqu'où la démarche de l'archéologue peut aller. Doit-il émettre des hypothèses, des considérations historiques ou se contenter de livrer des informations ? En d'autres termes, l'archéologue est-il fournisseur de matière première, l'historien amenant la valeur ajoutée ? Ce débat n'a pas place ici ; il nous semble, cependant, qu'une collaboration plus étroite entre les deux disciplines permettrait de fixer les marges d'évolution de chacune.

Pour revenir à notre propos, cette période de stabilisation où la nécropole fixe, autour d'elle ou à proximité d'elle, les descendants des premières générations regroupées, demeure difficile à cerner archéologiquement dans le temps, faute de fouilles exhaustives dans notre aire de référence et surtout faute de ne s'être intéressé qu'à la nécropole et d'avoir négligé le ou les habitats correspondants. Il faut dire aussi que les structures légères et fragiles des constructions (J. CHAPELOT et R. FOSSIER, 1980 ; J.M. PESEZ, 1985) ainsi que le caractère précaire de celles-ci dans les édifices gallo-romains réoccupés, probablement de type bidonville, ne facilitent pas la recherche. Nous estimons cependant cette période relativement courte : entre le VIème et le VIIIème siècle, début du IXème au plus tard ; grâce à des données historiques, hagionymiques et toponymiques ajoutées dans le traitement informatique, les tableaux de contingences permettent d'avancer que la grande majorité des paroisses recensées au XIVème siècle sont déjà en place dans le courant du IXème siècle. Dans cette

partie du domaine royal, la préservation jalouse de l'espace forestier, qui représente encore près de 50 % de la superficie actuelle de notre zone d'étude (fig. 11) n'a pas permis aux essartages des XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> siècles de prendre la même ampleur qu'ailleurs. Les démembrements des grandes paroisses, à partir du X<sup>e</sup> siècle, comme les stigmatisent les chroniqueurs de la Province de Reims (HINCMAR, FLODOARD), ont certainement favorisé l'essor démographique de petites bourgades tenues jusque là pour des succursales.

Mais la christianisation profonde des campagnes, entre le VI<sup>e</sup> et le VIII<sup>e</sup> siècle, a joué un rôle décisif dans la cristallisation de cet habitat groupé. Cette conversion profonde au Dieu unique suppose la présence de lieux de culte qui prennent le relais de la nécropole, plus ou moins rapidement, lors de l'évolution, et non de la fixation, du paysage construit ; en effet, il faut tenir compte d'autres facteurs tels l'organisation des structures de commandement, les commodités de circulation, la richesse vive de la population, etc. Deux cas de figures se présentent : christianisation de la nécropole par l'implantation d'un lieu de culte sur son périmètre ou abandon progressif de celle-ci au profit d'un cimetière voisin de l'édifice chrétien, ce qui explique qu'aux séquences finales d'utilisation d'une nécropole de plein champ correspondent des types d'inhumation identiques, dans les niveaux les plus anciens, près ou dans les églises voisines.

Une enquête récente, menée dans l'ancien diocèse de Reims, va dans le même sens que notre constat : «les cimetières mérovingiens, par contre, peuvent presque toujours être mis en relation avec ces villages actuels ou disparus, dont ils sont le plus souvent tangents, et ils ne correspondent qu'exceptionnellement aux substructions antiques découvertes en pleine campagne, bien que la multiplication des labours profonds n'ait pu que favoriser leur localisation.

Ces cimetières mérovingiens coïncident très rarement, semble-t-il, avec des champs de sépultures de la fin de l'époque romaine (14 cas sur 168 cimetières, dont 3 en milieu urbain) ; ils apparaissent donc presque tous comme des créations nouvelles, intervenues généralement au cours du VI<sup>e</sup> siècle et peut-être plus tard, exceptionnellement à la fin du V<sup>e</sup> ou au début du VI<sup>e</sup> siècle...» (P. PERIN, 1982, pp. 74-75). Cependant l'interprétation historique proposée par l'auteur est un peu divergente de la nôtre ; il penche pour un regroupement d'une grande partie des populations dans l'habitat intercalaire (*les vici*) des *villae*, par définition dispersées. Si cette mutation s'est quelquefois produite dans notre secteur (Champlieu, Ivres peut-être), elle n'a pas été systématique ; de grands *vici*, comme ceux de «La Carrière-du-Roi», du «Mont-Berny» et d'autres, en forêts de Compiègne et d'Halatte, ont été totalement désertés. Du fait de la densité de l'habitat dispersé gallo-romain, il était obligatoire que certains de ces établissements soient réoccupés mais, pensons-nous, après une période d'abandon, comme à Saint-Martin-Longueau ou à Villeneuve-sous-Thury.

Des sondages menés au Moncel (commune de Pontpoint, H 84) et au nord de l'Oise, à Tricot, accréditent la présence d'un habitat groupé, datant au moins de l'époque carolingienne, qui ne soit pas établi sur un substrat antique. Il semble en

être de même à Quierzy-sur-Oise, dans l'Aisne (G. SAMSON, 1985).

- 4°) Nous avons noté la faible incidence qu'ont exercé d'autres centres attractifs, comme le château, l'ensemble château-église et la grosse unité de production (moins de 10 % de l'habitat médiéval groupé), ainsi que le rôle quasi nul des grandes fondations monastiques, pour attirer solidement une population. Nous nuançons cependant notre propos au sujet des systèmes défensifs de la première génération, du type levée de terre, motte castrale ou barrière d'épineux, dont les indices archéologiques ont presque tous disparu dans les réorganisations successives des espaces construits et cultivés. Nous ne pouvons pas, au vu de la faiblesse des documents archéologiques dont nous disposons, apprécier le poids exercé par ces défenses sur l'organisation de l'habitat du haut Moyen Age, lors des raids vikings en particulier ; il est fort possible que ces systèmes auto-défensifs aient été concurrentiels des premiers lieux de culte chrétien.

- 5°) Enfin, nous faisons part de notre réserve quant à une étude du peuplement des terroirs fondée en grande partie sur l'onomastique. Si, maniée avec prudence, l'hagonymie se révèle relativement fiable puisque, dans l'ensemble, aux titulatures réputées anciennes des églises correspondent, en général, des aires mortuaires du haut Moyen Age, en revanche la toponymie s'avère inefficace sauf pour le repérage de 50 % des nécropoles de plein champ.

Quant à l'archéologie de la tombe proprement dite, de préférence elle intéresse l'anthropologue. Il se dégage de nos observations de fouilles deux sortes de réflexions, l'une portant sur les pratiques d'inhumation et l'autre sur les sites s'y rattachant. Nous constatons que certaines pratiques, qui n'étaient que des évolutions techniques ou de bon sens, prennent, au fil des temps, un caractère rituel qu'elles n'avaient pas à l'origine, tels la disposition des fosses dans la direction du plus grand axe des édifices cultuels et l'usage des vases à encens dont les contemporains ne savaient plus très bien s'ils étaient destinés à chasser les mauvaises odeurs ou les démons.

Au niveau des techniques d'inhumation, le Moyen Age n'a rien inventé ; il faut seulement noter des profondeurs d'enfouissement de plus en plus importantes au fur et à mesure qu'on se rapproche des périodes modernes. La seule originalité semble être le traitement de l'élément de surface représenté par les gisants et les transis recouvrant certaines sépultures d'individus issus de couches privilégiées de la société médiévale. Mais cet élément superficiel n'est pas spécifiquement archéologique, et il ne doit pas faire perdre de vue que la matérialisation au sol de l'immense majorité des tombes du Moyen Age n'était qu'une simple croix de bois ou le léger bombement laissé par la terre mal tassée.

De l'élément enterré, la fosse en pleine terre, ou à peine aménagée, représente la forme la plus courante de la dernière demeure de l'homme du Moyen Age. Cependant, l'apparition des fosses anthropomorphes, des logettes pour la tête en pierres posées de chant, donnent un caractère original à une partie des tombes médiévales. Elles font leur apparition à la fin du IX<sup>e</sup> siècle ou au

début du X<sup>e</sup> siècle ; dans le Midi, ces dispositions sont courantes à cette époque (G. DEMIANS D'ARCHIMBAUD et M. FIXOT, 1981, n° 626, pp. 116-117). La variante à cuve céphalique monolithique paraît un peu plus récente ; elle ne semble pas remonter au-delà du XI<sup>e</sup> siècle. Quant au logement pour la tête (niche céphalique) taillé sur certains sarcophages, il serait d'un usage un peu plus ancien.

Un sarcophage de ce type, disposé le long d'une substruction de Saint-Médard à Soissons, paraît de peu postérieur à l'édifice, soit entre le IX<sup>e</sup> et le XI<sup>e</sup> siècle (B. ANCIEN et G. CORDONNIER, 1984). Un caractère rituel s'attache à cet agencement de la tombe ; il y a volonté de maintenir droite la tête du défunt.

Le mobilier funéraire se révèle, sinon rare, tout du moins proportionnellement peu abondant en regard du nombre d'individus inhumés. Il faut se garder d'accorder à ce matériel du plein Moyen Age une valeur rituelle similaire à celle qu'il aurait recouvert dans une société plus ancienne dont les mentalités différaient. N'oublions pas qu'entre l'abandon de la coutume de la «sépulture habillée» et les premiers dépôts funéraires du plein Moyen Age, il s'écoule plusieurs siècles pendant lesquels aucun objet n'est disposé dans les tombes. Il ne peut s'agir de résurgences de rites antiques ou d'un quelconque phénomène de syncrétisme religieux ; plus sûrement ces objets sont le reflet d'actes chargés de significations symboliques différentes.

Plusieurs siècles séparent la position des squelettes retrouvés en decubitus dorsal, avant-bras le long du corps ou sur l'aine (position 11 ou 22), considérée par P. PERIN comme étant la plus représentative du haut Moyen Age, de celle où les avant-bras sont placés de 33 à 55 (cf. tab. XXXIII pour la codification). Ces dispositions «hautes» deviennent courantes aux IX-X<sup>e</sup> siècles, en particulier les 33 et 44 (avant-bras croisés sur le bassin ou l'estomac). Elles sont attestées à Longueil-Annel, dans la phase finale d'utilisation de la nécropole et, dans le Midi, à Ganagobie dans les Alpes de Haute-Provence (G. DEMIANS D'ARCHIMBAUD et M. FIXOT, 1976) ; alors que la position 55 (avant-bras croisés sur la poitrine) se rencontre plus souvent, sans pour autant être majoritaire, au XIV<sup>e</sup> siècle, le placement en 33 perdure à cette époque. Les squelettes de l'église et du cimetière Saint-Pierre à Senlis le démontrent ; de même, hors de nos frontières, les exemples ethnographiques représentés par les bas-reliefs de la cathédrale d'Orvieto, (Italie) exécutés vers 1309-1330 (fig. 264), et les fresques «del Trionfo della Morte», dans le Campo Santo de Pise, peintes entre 1360 et 1380, le confirment. On pourrait multiplier à l'envi ces exemples dans tout l'Occident. Il en découle qu'en l'absence de matériel datant, il serait aventurieux, à la seule vue de la position des avant-bras, de se fonder sur celle-ci pour dater des sépultures du début ou de la fin du plein Moyen Age, bien que le placement en 55 soit une présomption qui nous rapproche des Temps Modernes.

C'est donc, le plus souvent, enveloppé nu dans un simple linceul qu'au terme de sa vie l'homme du



Fig. 264 : Représentation d'un squelette ayant les avant-bras en position 33 ; bas-relief de la façade de la cathédrale d'Orvieto (Italie) ; 3<sup>e</sup> quart du XIV<sup>e</sup> siècle. Les parties inférieures de ces bas-reliefs sont protégées par des panneaux en matière plastique transparente (photo Marc DURAND).

Moyen Age est descendu, allongé sur le dos et les avant-bras croisés sur le bassin, l'estomac ou la poitrine, dans une fosse en pleine terre approximativement orientée. Le plancher et le cercueil en bois, qui complètent l'élément mobile représenté par le linceul, connaissent un regain d'utilisation à partir des XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles.

Au-delà d'une typologie relativement bien cernée des différents éléments de la tombe médiévale, il ressort de ce travail un sentiment d'impuissance pour offrir, proposer, une chronologie serrée. Alors que les romanisants et les spécialistes du haut Moyen Age évoluent dans des tranches d'âges qui se comptent en décennies, pour la période postérieure au IX<sup>e</sup> siècle, les archéologues sont incapables de raisonner autrement qu'en centaines d'années. L'absence de stratigraphies ordonnées, la rareté des ensembles clos et un mobilier funéraire peu «parlant» (hormis les monnaies) sont, en grande partie, responsables de cette situation. Les enseignements que doit procurer l'étude ostéologique, sur l'état sanitaire et pathologique d'une population, risquent de subir une sérieuse sous-exploitation, faute d'une chronologie fine et cohérente.

Il convient donc, si l'archéologie funéraire médiévale ne veut pas voir sa recherche stagner, d'entretenir une concertation avec les spécialistes de l'archéométrie pour dégager des méthodes de datation plus efficaces. A notre sens, et ce sera le mot de la fin, cette démarche concertée est un préalable indispensable si les chercheurs désirent que la contribution de cette branche de l'archéologie de terrain soit recevable par les historiens et que ses résultats enrichissent nos connaissances sur les différentes couches de populations composant la société médiévale.

## XII - BIBLIOGRAPHIE

### A - Abréviations

- \* Bibliographie historique ou monographie d'intérêt local ou régional.
- *Bull. de l'AFAM* : Bulletin de l'Association française d'archéologie mérovingienne.
- *Bull. du C.A. Senlis* : Bulletin du Comité Archéologique de Senlis.
- *Bull. du GRHALP* : Bulletin du Groupe de recherches historiques et archéologiques de Louvres-en-Parisis.
- *Bull. Soc. archéo. et hist. de Soissons* : Bulletin de la Société archéologique et historique de Soissons.
- *Bull. Soc. hist. de Compiègne* : Bulletin de la Société historique de Compiègne.
- *C.A.P.* : Cahiers archéologiques de Picardie.
- *CRECB* : Centre de recherches et d'études de la céramique du Beauvaisis.
- *LAU* : Laboratoire d'archéologie urbaine (Tours).
- *Mém. S.H.A. de Senlis* : Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Senlis.
- *R.A.O.* : Revue archéologique de l'Oise.
- *R.A.P.* : Revue archéologique de Picardie.

### B - Archives

- Pour les 121 communes du Sud-Est de l'Oise, nous avons consulté :
- Archives départementales de l'Oise (Beauvais et Senlis)
  - Série C (administration provinciale)
  - Séries G et H (clergé séculier et régulier)
  - Série Q (domaines)
  - Les cadastres du XIXème siècle, dits napoléoniens (certains sont encore dans les mairies).
  - Archives nationales (Paris)
  - Séries N Oise et NN (cartes et plans)
  - EE F5
  - F 14bis 8443 (plan de Trudaine et Peronnet).
  - Musée Condé (Chantilly)
  - Fonds de cartes et plans
  - Musée Vivenel (Compiègne)
  - Cartes et plans du fonds Vivenel
  - Collection Philippot

### C - Imprimés et manuscrits

- AFFORTY Chanoine F. (1740-1786) - *Collectanea Sylvanectensis*, 25 vol. manuscrits, Bibliothèque de Senlis.
- AGACHE Roger (1970) - *Détection aérienne des vestiges préhistoriques, gallo-romains et médiévaux*, Soc. de préhistoire du Nord, Amiens ; 230 p.
- AGACHE Roger (1973) - «Résurrection des habitats antiques de l'Oise», *R.A.O.*, 4, Compiègne ; pp. 31-45.
- AGACHE Roger (1978) - *La Somme préromaine et romaine*, Soc. des Antiquaires de Picardie, Amiens ; 515 p.
- AGACHE Roger (1979) - «Nouveaux apports de prospections aériennes en archéologie préromaine et romaine de la Picardie», *C.A.P.*, 6, Amiens ; pp. 33-90.
- AGACHE Roger et al. (1980) - «Archéologie aérienne des plaines céréalières de l'Oise», *R.A.O.*, 18, Compiègne ; pp. 2-8.
- AGACHE Roger et BREART Bruno (1975) - *Atlas d'archéologie aérienne de Picardie*, 2 vol., Soc. des Antiquaires de Picardie, Amiens.
- \* AGOSTINI François (1978) - *La longue histoire d'Aumont-en-Halatte*, Imprimeries réunies, Senlis.
- AJOT José et BULARD Alain (1980) - «Les fouilles à l'église Saint-Lucien de La Courneuve», *Archéologie en Seine-Saint-Denis*, Office municipal, La Courneuve ; pp. 39-44.
- ALENUS-LECERF J. (1978) - «Le cimetière mérovingien de Hamoir», *Archaeologia Belgica*, 201-II, Bruxelles ; 84 p.
- ALENUS-LECERF J. (1985) - «Le cimetière de Vieuxville ; bilan des fouilles 1980-1984», *Archaeologia Belgica*, 1-1985, pp. 121-139.
- ANCIEN Anne-Marie et LEBOLLOCH Marie-Annick (1987) - «La sépulture collective S.O.M. de Verneuil-sous-Coucy (Aisne)», *R.A.P.*, 1-2 ; pp. 17-28.
- ANCIEN Bernard et CORDONNIER Geneviève (1984) - «Sauvetage de sépultures à Saint-Médard», *Bull. Soc. archéo. de Soissons*, 17 ; pp. 177-183.
- ANGOT Jean-Pierre et RAPIN André (1973) - «Un habitat abandonné au XVIIIème siècle : Le Montel - Les sépultures et le rituel d'inhumation», *R.A.O.*, 3, Compiègne ; pp. 17-26.
- \* ANONYME (1877) - «Cercueil en plomb de Chevreville», *Bull. du C.A. de Senlis* ; p. LXIV.
- \* ANONYME (1880) - «Objets d'art trouvés à Mermont, près de Crépy», *Bull. du C.A. de Senlis* ; pp. XLIV-XLVI.
- \* ANONYME (1912) - «P.V. de séance : tombes à Duvy-Bazoches», *Bull. du C.A. de Senlis* ; p. XXIX.

\* ANONYME (1975) - *L'abbaye Saint-Corneille à Compiègne*, Telliez, Compiègne ; p. 30, 42 et 48.

ARIES Philippe (1975) - *Essais sur l'histoire de la mort en Occident, du Moyen Age à nos jours*, Ed. du Seuil, Paris ; 237 p.

ARIES Philippe (1977) - *L'homme devant la mort*, Ed. du Seuil, Paris ; 468 p.

ARIES Philippe (1983) - *Images de l'homme devant la mort*, Ed. du Seuil, Paris ; 276 p.

AUBOIRE Guy (1982) - «Les découvertes archéologiques de la région parisienne étudiées d'un point de vue anthropologique», *Bull. et mémoires de la Soc. d'Anthropologie de Paris*, 9-XII, Paris ; pp. 57-74.

AUDOUZE Françoise (1976 et 1980) - «Fouilles du Buisson Campin à Verberie», *R.A.O.*, 8 et 19, Compiègne ; pp. 4-9 et pp. 13-14.

AUDOUZE Françoise (1979 et 1982) - «Fouilles du Buisson Campin», *Gallia préhistoire*, 22 et 25, C.N.R.S., Paris ; pp. 416-420 et pp. 275-277.

AUGUSTIN Saint (s.d.) - *La cité de Dieu*, Trad. du latin *De Civitate Dei* par L. Moreau, 1843-1845, 2 vol., Charpentier, Paris ; 437 et 588 p.

BAILLOUD Gérard (1976) - «Le Néolithique en Picardie», *R.A.O.*, 7, Compiègne ; pp. 10-27.

BAILLOUD Gérard et DEMOULE Jean-Pierre (1982) - «Vallée de l'Aisne : cinq années de fouilles protohistoriques», *R.A.P.*, n° spécial ; 280 p.

\* BALLAVOINE Patrice (1978) - «La tour Saint-Rieul», *R.A.O.*, 14, Compiègne ; pp. 6-7.

\* BALLIN Marcel (1960) - «A nouveau, la nécropole de Montataire», *Documents et Recherches*, 30, Creil ; p. 1.

\* BARDON Louis (1978) - «Esquisse d'une histoire de Rhuis», *R.A.O.*, 11, Compiègne ; pp. 26-33.

\* BARDON Louis et Nicole (1982) - «La paroisse Saint-Pierre de Senlis (Oise) au XVIème siècle, d'après ses registres paroissiaux», *R.A.P.*, 3, Amiens ; pp. 21-28.

BARRUOL Guy (1980) - «Carluc», *Les Alpes de lumière*, 68, Forcalquier, pp. 38-41.

BAVOILLOT Richard (1977) - «Sépultures vicomtales d'Orthes en l'abbatiale N.D. de Corhéra (Landes)», *Bull. de la Soc. de Borda*, 366, Dax ; pp. 159-194.

BAYARD Didier (1981) - «Le site de la Maisonnnette à Condé-sur-Aisne», *Archéologie médiévale*, XI, Caen ; pp. 262-263.

BAYARD Didier (1986) - «Introduction à l'étude du peuplement et de l'habitat rural en Picardie à l'époque mérovingienne», *AFAM*, 10, pp. 38-42.

BAYARD Didier et MASSY Jean-Luc (1983) - «Amiens romain», n° spécial, *R.A.P.*, Amiens ; 374 p.

BAYARD Didier, PITON Daniel et SCHULER Richard (1981) - «Le cimetière mérovingien de Moreuil (Somme)», *C.A.P.*, 8, Amiens ; p. 157-216.

BEAURAIN Georges (1928) - «Fouilles dans la chapelle des Templiers d'Ecoreau-Frettecuise (canton d'Oisemont)», *Bull. de la Soc. des Antiquaires de Picardie*, Amiens.

BEAURAIN Georges (1930) - «La léproserie du Quesne et quelques maladreries environnantes (Somme)», *Soc. des Antiquaires de Picardie*, III-IV, Amiens ; pp. 171-258.

BENZECRI J.P. et F. (1980) - *Pratique de l'analyse des données*, Dunod, Paris ; 424 p.

\* BERLAND Dom J.M. (s.d.) - *Morierval*, Nouvelles éditions latines, Paris ; 32 p.

BERNARD Honoré (1962) - *Rapport de fouille de Saint-Riquier ; campagne de Pâques 1962*, DRAH de Picardie, Amiens (non publié).

BERNARD Honoré (1978) - «Un site prestigieux du monde carolingien : Saint-Riquier», *C.A.P.*, 5, Amiens ; pp. 241-254.

BERNARD Honoré (1983) - «Les cathédrales de Thérouanne», *Archéologie médiévale*, 8, Caen ; pp. 5-45.

BIANCHINA Nicole (1980 et 1981) - «Saint-Frambourg de Senlis : étude historique et archéologique», *R.A.O.*, 20 et 22, Compiègne ; pp. 5-17 et 13-31.

BLANCHET Jean-Claude (1979) - «L'allée couverte S.O.M. du Bois de Thézy à Montigny-Lengrain (Aisne)», *C.A.P.*, 6, Amiens ; pp. 21-32.

BLANCHET Jean-Claude et DECORMEILLE André (1980) - «Les débuts du premier Age du Fer à Choisy-au-Bac», *Bull. de la Soc. royale belge d'anthropologie et de Préhistoire*, Bruxelles ; pp. 21-38.

BLANCHET Jean-Claude, DECORMEILLE André et MARQUIS Philippe (1980) - «Récentes découvertes du Néolithique danubien dans la moyenne vallée de l'Oise», *Bull. de préhistoire et protohistoire de Champagne-Ardenne*, n° spécial ; pp. 5-21.

BLANCHET Jean-Claude, BUCHSENSCHUTZ Olivier et MENIEL Patrice (1983) - «La maison de La Tène moyenne de Verberie (Oise)», *R.A.P.*, 1, Amiens ; pp. 96-126.

BLOCH Marc (1920) - *Rois et serfs*, Champion, Paris ; 224 p.

BOHME H.W., BOHNER K. et al. (1981) - *A l'aube de la France ; la Gaule de Constantin à Childéric*, Catalogue de l'exposition, Musées nationaux, Paris, 255 p.

\* BONNAULT D'HOUET Baron de (1895) - «Antoine Erlaut de Mareuil-Lamotte, évêque de Chalon-sur-Saône, confesseur de Catherine de Médicis», *Bull. de la Soc. hist. de Compiègne*, 8, Compiègne.

BONNET Charles (1977) - *Les premiers édifices chrétiens de La Madeleine, à Genève*, Julian, Genève ; 224 p.

BONNET Charles (1979) - «Calice et patènes d'étain retrouvés dans quatre sépultures du haut Moyen Age», *Bull. de l'Académie Saint-Anselme*, XLIX, Aoste ; pp. 39-48.

BONNET Charles et PRIVATI Béatrice (1979) - «La nécropole de Sezagnin GE (CH) ; derniers résultats de fouilles», *Archéologie suisse*, 2/4, Bâle ; pp. 179-185.

BONNET Charles et REYNAUD Jean-François (1972) - «Les fouilles médiévales de Saint-Just», *Archéologia*, 50, Dijon ; pp. 44-50.

BORDONOVE Georges (1975) - *La vie quotidienne des Templiers au XIIIème siècle*, Coll. VQ, Hachette, Paris ; 246 p.

BOUARD Michel de (1975) - *Manuel d'archéologie médiévale*, SEDES, Paris ; 340 p.

BOUREUX Michel (1973) - «Prospections aériennes dans la vallée de l'Aisne», *R.A.O.*, 4, Compiègne ; pp. 27-30.

\* BOURGEOIS Alfred (1867-1868-1870) - «Histoire de Crépy et de ses dépendances», *Bull. du C.A. de Senlis*.

BOURSIER Léon (1875) - «La Maladrerie (Creil)», *Bull. du C.A. de Senlis* ; pp. 103-131.

\* BOURSIER Léon (1883) - *Histoire de la ville et châtellenie de Creil*, Rééd. 1983, DN, Paris.

BRUNAUX Jean-Louis et MENIEL Patrice (1983) - «Le sanctuaire de Gournay-sur-Aronde (Oise) : structures et rites ; les animaux du sacrifice», *R.A.P.*, 1, Amiens ; pp. 165-173.

BUCAILLE Richard (1975) - «L'ostéologie humaine du bas Moyen Age : paléontologie ou anthropologie culturelle ?», *Études médiévales*, 13, Strasbourg ; pp. 11-17.

BUCHET Luc (1978) - «La nécropole gallo-romaine et mérovingienne de Frénouville (Calvados) ; étude anthropologique», *Archéologie médiévale*, 8, Caen ; pp. 7-53.

BUCHET Luc (1980) - «Une collaboration archéologue-anthropologue ; pour quoi faire ?», *Archéologie médiévale*, 10, Caen ; pp. 333-339.

BUCHET Luc (1981) - «Étude des squelettes découverts dans la basilique funéraire de Saint-Julien-en-Genevois (Haute-Savoie) ; informations apportées à l'historien», *Archéologie médiévale*, 11, Caen ; pp. 231-238.

BUCHET Luc et al. (1980) - «La récolte des vestiges osseux au cours des fouilles archéologiques», *Bull. de l'AFAM*, 3, Paris ; pp. 88-91.

CABROL Fernand et LECLERC Henri (1924-1953) - *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, 15 vol., Letouzey, Paris.

CADOUX Jean-Louis (1979) - «Informations archéologiques, circonscription de Picardie : le temple de Champlieu», *Gallia*, 37-2, Paris ; pp. 315-316.

CADOUX Jean-Louis et WOIMANT Georges-Pierre (1977) - «Une stratigraphie du temple (?) de Champlieu», *C.A.P.*, 4, Amiens ; pp. 111-123.

CAIX de SAINT-AYMOUR Victor Amédée de (1875) - «Notice sur d'anciennes tombes découvertes dans le cimetière de Montlévêque», *Bull. du C.A. de Senlis* ; pp. 269-292.

\* CAIX de SAINT-AYMOUR Victor Amédée de (1914) - «La seigneurie et le domaine de Bouillancy», *Bull. du C.A. de Senlis* ; pp. 89-121.

CARLIER abbé Claude (1764) - *Histoire du duché de Valois*, 3 vol., Bertrand, Compiègne.

CARTIER Jean (1978) - «Four du XVIIIème siècle au Détriot». *CRECB*, 5, Beauvais ; pp. VII-IX.

CAUCHEMÉ Victor (1902-1912) - *Description des fouilles archéologiques exécutées dans la forêt de Compiègne*, 4 vol., Progrès de l'Oise, Compiègne.

CAVILLON abbé A. (1899) - «Sépultures anciennes découvertes à Montlévêque», *Bull. C.A. de Senlis* ; pp. VIII-1 à VIII-8.

\* CAZELLE Raymond (1975) - «Robert de Lorris et la liquidation des Bouëteller de Senlis», *Mém. S.H.A. de Senlis* ; pp. 17-54.

CHAPELOT Jean et FOSSIER Robert (1980) - *Le village et la maison au Moyen Age*. Hachette, Paris.

CHAUNU Pierre (1978) - *La mort à Paris, XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles*. Fayard, Paris ; 543 p.

CHELINI Jean (1970) - *Histoire religieuse de l'Occident médiéval*, 2ème éd., collection U. A. Collin, Paris ; 511 p.

CHIERICHETTI Sandro (1979) - *La cathédrale*

- DOLD Robert (1978) - «La chapelle Saint-Germain de Querqueville (Manche)». *Archéologie médiévale*, 8, Caen ; pp. 95-116.
- \* DRIARD Alfred (1906) - «La Réforme à Senlis au XVI<sup>e</sup> siècle». *Bull. du C.A. de Senlis* ; p. VI.
- \* DUBOIS Dom Jacques (1982) - «Sainte Bathilde, reine de France, fondatrice de l'abbaye de Chelles». *Fédération des Soc. hist. et archéo. de Paris et de l'Île-de-France*, 32, Paris ; pp. 13-30.
- DUBY Georges (1967) - *L'an mil*. Collection Archives, Julliard, Paris.
- \* DUPUIS Ernest (1874) - «PV de séance : découverte archéologique à Montgrésin». *Bull. du C.A. de Senlis* ; pp. XIV-XVI.
- \* DUPUIS Ernest (1895) - *La seigneurie et le village de Pontarmé*. Dufresne, Senlis.
- \* DUPUIS Ernest (1896) - «Le hameau de Montgrésin». *Bull. du C.A. de Senlis* ; pp. 108-125.
- \* DUPUIS Ernest et MACON Gustave (1903) - «Commelles, La Chapelle-en-Serval et la Tuilerie de Commelles». *Bull. du C.A. de Senlis* ; pp. 1-92.
- DURAND Guillaume (1284) - *Rational ou Manuel des divins offices*. Traduction de C. Barthélémy, 1854, Vives, Paris.
- \* DURAND Marc (1976 a) - «La chaussée Brunehaut à Raray et à Bray (Oise)». *R.A.O.*, 8, Compiègne ; pp. 35-38.
- DURAND Marc (1976 b) - *Fouille dans la crypte de l'église de Pierrefonds*. Rapport à la DRAH de Picardie, non publié.
- DURAND Marc (1977) - «L'église de Noël-Saint-Martin». *R.A.O.*, 9, Compiègne ; pp. 13-48.
- DURAND Marc (1978 a) - «Les fouilles archéologiques dans l'église de Rhuis». *R.A.O.*, 11, Compiègne ; pp. 34-40.
- DURAND Marc (1978 b) - «Les tombes construites médiévales à cuve céphalique du sud-est de l'Oise». *R.A.O.*, 13, Compiègne ; pp. 41-44.
- DURAND Marc (1978 c) - *Découverte de sarcophages devant l'église de Verberie*. Rapport à la DRAH de Picardie, non publié.
- DURAND Marc (1979) - *Découverte de squelettes à Verneuil-en-Halatte*. Rapport à la DRAH de Picardie, non publié.
- DURAND Marc (1980) - «Informations archéologiques : Sacy-le-Petit, La Motte Rifflard». *R.A.O.*, 18, Compiègne ; p. 17.
- DURAND Marc (1986) - «Le terroir médiéval de Champfleury ; contribution archéologique». *R.A.P.*, 1-2 Amiens ; pp. 37-94.
- DURAND Marc (1987 a) - «Les structures du jardin de l'Evêché au nord de la cathédrale de Senlis (Oise)». *Mém. S.H.A. de Senlis* ; pp. 119-126.
- DURAND Marc (1987 b) - «Senlis et sa région ; état de la recherche», *Le paysage monumental autour de l'An mil*, Picard, Paris ; pp. 626-628 et 641.
- DURAND Marc (1987 C) - «La nécropole du haut Moyen Age et le moulin médiéval de Sacy-le-Petit (Oise)». *R.A.P.*, 1-2, Amiens.
- DURAND Marc et SCHULER Richard (1983 a) - «Inhumations du haut Moyen Age à Ivors». *R.A.P.*, 3, Amiens ; pp. 30-32.
- \* DURAND Marc et WOIMANT Georges-Pierre (1983 b) - «Éléments d'architecture médiévale dans l'ancien cimetière de Roberval». *R.A.P.*, 2, Amiens ; p. 28.
- DURVIN Pierre (1949) - *Sarcophages derrière le cimetière de Verneuil-en-Halatte*. Rapport à la DRAH de Picardie, non publié.
- DURVIN Pierre (1956 a) - «Les fouilles de l'abbatiale de Saint-Leu-d'Esserent». *Documents et Recherches*, 11 et 12, Creil ; pp. 1-7 et 1-3.
- \* DURVIN Pierre (1956 b) - «Découvertes gallo-romaines à La Chapelle-en-Serval». *Documents et Recherches*, 12, Creil ; pp. 5-6.
- DURVIN Pierre (1957) - «Les dernières découvertes sur la nécropole de Montataire». *Documents et Recherches*, 16 et 17, Creil ; pp. 6-7 et 1-2.
- \* DURVIN Pierre (1962) - «Fouille des sources de la Douy». *Documents et Recherches*, 37, Creil ; p. 6.
- DURVIN Pierre (1963) - «Des sépultures gallo-romaines à Senlis». *Documents et Recherches*, 39, Creil ; pp. 3-6.
- DURVIN Pierre (1967) - «Abbaye de Chaalis ; fouilles d'avril 1966». *Documents et Recherches*, 56, Creil ; pp. 3-11.
- \* DURVIN Pierre (1972) - «Cimetière antique à Lamorlaye». *Documents et Recherches*, 77, Creil ; pp. 37-38.
- DURVIN Pierre (1975) - *Le millénaire d'un sanctuaire : Saint-Leu-d'Esserent*. CRDP, Amiens ; 155 p.
- DUVAL-ARNOULD Louis (1972-1973) - «État et carte du diocèse de Soissons d'après les listes bénéficiaires de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle». *Mélanges de l'École française de Rome*, 84-85, s.b. ; pp. 325-359 et 159-266.
- ERLANDE-BRANDENBURG Alain (s.d.) - *Les rois à Fontevrault*. Catalogue de l'exposition, s.l. ; 32 p.
- ESQUIEU Yves et LAUXEROIS Roger (1975) - «La nécropole de Saint-Pierre à Alba (Ardèche)». *Archéologie médiévale*, 5, Caen ; pp. 5-44.
- \* FAUTRAT Léon (1891) - «Nanteuil, son abbaye et sa demeure seigneuriale». *Bull. du C.A. de Senlis* ; pp. 49-105.
- \* FAUTRAT Léon (1919-1920) - «Notes sur Chaalis». *Bull. du C.A. de Senlis* ; pp. 1-24.
- \* FEMOLANT Jean-Marie (1980) - «Vestiges d'un habitat gallo-romain à Apremont (Oise)». *R.A.O.*, 20, Compiègne ; pp. 21-22.
- FIXOT Michel et PROUST Jean (1971) - «Un site du haut Moyen Age provençal : Saint-Laurent de Pelissannes». *Archéologie médiévale*, 1, Caen ; pp. 189-239.
- \* FLAMMERMONT Jules (1879) - «Histoire de Senlis pendant la seconde partie de la guerre de Cent Ans». *Mémoires de la Société d'Histoire*, Paris.
- \* FLEURY Edmond (1853) - «La pierre tombale de Harcigny», *Bull. Soc. archéo. de Laon*, 3 ; pp. 255-258.
- \* FLEURY Michel (1974) - «Les fouilles récentes du square des Innocents». *Dossiers de l'Archéologie*, 7, Dijon ; pp. 64-75.
- \* FLEURY Paul Marie (1884) - *La collégiale de Saint-Thomas-le-Martyr-les-Crespy*. Payen, Senlis.
- FLODOARD (s.d.) - *Histoire de l'Église de Reims*, traduit du latin par M. Lejeune, 1854, 2 vol., P. Régnier ; 365 et 634 p.
- FOCILLON Henri (1970) - *L'An mil*. A. Colin, Paris.
- FOSSIER Robert (1970) - *Histoire sociale de l'Occident médiéval*. Collection U, A. Colin, Paris.
- FOSSIER Robert (1980) - *Géographie historique du village médiéval. Historiens et archéologues*. Colloque de 1978, CNRS, Paris ; pp. 231-234.
- FOSSIER Robert (1981) - voir DEBORD André.
- FOSSIER Robert (1982) - *Enfance de l'Europe, X-XII<sup>e</sup> siècles. Aspects économiques et sociaux*. 2 vol., Nouvelle Clio, PUF, Paris ; vol. 1, *L'homme et son espace* ; vol. 2, *Structures et problèmes* ; 1125 p.
- FOUCRAY Bruno (1983) - *Béthisy et Verberie au Moyen Âge*. Mémoire de maîtrise sous la direction de M.R. Fossier (Paris II), non publié ; 277 p.
- FOURNIER Gabriel (1970) - *L'Occident de la fin du Vème siècle à la fin du XIème siècle*, Coll. U, Colin, Paris ; 400 p.
- FOURQUIN Guy (1975) - «Le premier Moyen Âge». vol 1, pp. 291-371, in DUBY Georges et WALLON Armand - *Histoire de la France rurale*, 4 in vol., éd. du Seuil, Paris.
- «Le temps de la croissance». vol. 1, pp. 373-547. in DUBY Georges et WALLON Armand - *Histoire de la France rurale*, op. cit.
- FRANÇOIS Daniel et TOUZET Pascale (1978) - «Découvertes archéologiques à Beauchamp (Somme), abbaye du Lieu-Dieu». *C.A.P.*, 5, Amiens ; pp. 255-261.
- FRANÇOIS Jean-Luc et PERRIN Ginette (1976) - «Essai archéologique de datation des bâtiments de l'abbaye de Lieu-Restauré». *C.A.P.*, 3, Amiens ; pp. 363-389.
- FREDERIC Louis (réed. 1978) - *Manuel pratique d'archéologie*. Laffont, Paris, 430 p.
- \* FREMONT Jean-Michel et WOIMANT Bernard (1975-1976) - «Le vicus gallo-romain de La Carrière-du-Roi, en forêt de Compiègne». *R.A.O.*, 6 et 8, Compiègne ; pp. 44-56 et 45-49.
- GALINIE Henri (1976 a) - «Fouilles archéologiques sur le site de Saint-Pierre-le-Puellier (1969-1974)». *Bull. de la Soc. archéo. de Touraine*, 38, Tours ; pp. 3-20.
- GALINIE Henri (1976 b) - «Inhumations en caissons». *LAU*, 1, Tours ; pp. 16-19.
- GALINIE Henri (1979) - «Fouilles archéologiques à Tours (1978-1979)». *Bull. de la Soc. archéo. de Touraine*, 39, Tours ; pp. 204-249.
- GALINIE Henri et al. (1980) - «Fouilles archéologiques à Tours. Rapport préliminaire». *Bulletin de la Soc. archéo. de Touraine*, 39, Tours ; pp. 607-649.
- \* GALION L. (1961-1965) - «Usages funéraires à Champigny-les-Langres». *Bull. du Comité du folklore champenois*, 76-80, s.l.
- GARDIN Jean-Claude (1979) - *Une archéologie théorique*. Hachette, Paris ; 340 p.
- \* GERIN abbé Jules (1868) - «La lanterne des morts de Comelles». *Bull. du C.A. de Senlis*.
- GERIN abbé Jules et PUSSANT Jules (1872) - «L'ossuaire de la Charité». *Bull. du C.A. de Senlis* ; pp. 9-14.
- \* GIBERT Daniel (1981) - «L'église fortifiée de Feigneux (Oise)». *R.A.O.*, 25, Compiègne ; pp. 17-25.
- \* GIBERT Daniel (1986) - «Cinq caves du Moyen Âge et de la Renaissance dans la vallée de l'Automne (Oise)». *R.A.P.*, 3-4, Amiens, pp. 129-136.
- GIOT P.R. et LAUGOUET L. (1984) - *La détection du passé. La mesure du temps en archéologie*, GMPCA, Revue d'archéométrie, Université de Rennes 1 ; 188 p.
- GLABER Raoul (vers 1046) - *Histoires*. Prou, Paris, rééd. 1886.
- GRAVES Louis (1828) - *Précis statistiques sur le canton de Creil*, s.l.
- GRAVES Louis (1829) - *Précis statistiques sur le canton de Nanteuil*, s.l.
- GRAVES Louis (1834) - *Précis statistiques sur le canton de Pont-Sainte-Maxence*, s.l.
- GRAVES Louis (1840) - *Précis statistiques sur le canton d'Attichy*, s.l.
- GRAVES Louis (1841) - *Précis statistiques sur le canton de Senlis*, s.l.
- GRAVES Louis (1843) - *Précis statistiques sur le canton de Crépy*, s.l.
- GRAVES Louis (1850) - *Précis statistiques sur le canton de Compiègne*, s.l.
- GRAVES Louis (1851) - *Précis statistiques sur le canton de Betz*, s.l.
- GRAVES Louis (1856) - *Notice archéologique sur le département de l'Oise*. Guénegaud, Paris, rééd. 1974 ; 458 p.
- GREENHILL Frank Allen (1976) - *Incised Effigial Slabs. A Study of Engraved Stone Memorials in Latin Christendom, c. 1100 to c. 1700*, 2 vol., Faber and Faber, London ; 160 et 224 p.
- GREGOIRE DE TOURS (fin VI<sup>e</sup> siècle) - *Histoire des Francs*. Trad. de Robert Latouche, 2 vol., Les Belles Lettres, Paris ; rééd. 1979.
- GRENIER dom (1856) - *Introduction à l'histoire générale de la Picardie*, Soc. des Antiquaires de Picardie, Amiens ; 597 p.
- \* GROSS abbé (1881) - *Histoire civile et religieuse de la ville de Crépy-en-Valois*. Payen, Senlis.
- \* GRUART Léon (1977) - *Saintines dans la vallée de l'Automne*. s.l., 52 p.
- GUADAGNIN Rémy (1982) - *L'origine du village en Pays de France*. Thèse de III<sup>e</sup> cycle sous la direction de M. J.M. Pesez, 2 vol., bibliothèque de l'EHESS, Paris ; vol. 1, 305 p.
- GUIART Jean (1979) - *Rites de la mort*. Catalogue de l'exposition, musée de l'Homme, Paris ; 104 p.
- HAFFNER Alfred (1983) - «Les tombes à char celtesques du Rhin moyen». *R.A.P.*, 1, Amiens ; pp. 238-253.
- \* HAMARD abbé J. (1901) - «Notice sur la découverte du vicus romain Ratamagus à Hermes (Oise)». *Bull. C.A. de Senlis* ; pp. 150-170.
- \* HARMAND Jacques (1959) - «Le plus ancien château de Pierrefonds et ses problèmes». *Bulletin monumental*, 117, Paris ; pp. 165-202 et 245-264.
- \* HAYAUX DE TILLY (1877) - «Cimetière de Saint-Nicolas». *Bull. C.A. de Senlis* ; pp. LXII-LXIII.
- HEITZ Carol (1980) - *L'architecture religieuse carolingienne. Les formes et leurs fonctions*. Picard, Paris ; 288 p.
- HERBERT Géry (1978) - «Le folklore du Cambresis. Coutumes et traditions populaires». *Soc. de linguistique picarde*, XVI, musée de Picardie, Amiens.
- HUET Charles (1979) - «Fouilles à Saint-Rieul (Louvre)». *Bull. du GRHALP*, 3, Louvres ; pp. 51-83.
- HURST J.G. (1979) - «Wharram, a Study of Settlement on the Yorkshire Wolds». *Medieval Archaeology*, 8-1, London.
- IMBART DE LA TOUR Pierre (1900) - *Les paroisses rurales du IV<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> siècle*. Picard, Paris ; 354 p.
- JACQUART Jean (1975) - «Immobilisme et catastrophe». vol. 2, pp. 175-239, in DUBY Georges et WALLON Armand, *Histoire de la France rurale*, 4 vol., éd. du Seuil, Paris.
- JACQUINEZ Roger (1969) - «Fouille de la nécropole mérovingienne de Cuignières». *Documents et Recherches*, 63, Creil ; pp. 1-16.
- JANSSENS Paul (1978) - «Het merovingisch grafveld van Rosmeer». *Archaeologia Belgica*, 204 II, Bruxelles ; 75 p.
- JAUSSAUD-JOURNA Annie (1978) - «La population de Rhuis au XVII<sup>e</sup> siècle et jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle». *R.A.O.*, 11, Compiègne ; pp. 63-72.
- JORRAND Caroline (1976) - «Les sites fortifiés préhistoriques et proto-historiques en Picardie». *R.A.O.*, 7, Compiègne ; pp. 59-63.
- JORRAND Jean-Pierre (1986) - «Etude d'une série d'épingles post-médiévales découverte à Laon (Aisne)». *R.A.P.*, 3-4, Amiens ; pp. 139-141.
- JOURNA Robert (1979-1980) - *Rapports de fouilles de la nécropole de Longueil-Annel (Oise)*, DRAH de Picardie, non publié.
- JOURNA Robert et JAUSSAUD Michel (1973) - «La nécropole franque de Méliococq». *R.A.O.*, 4, Compiègne ; pp. 47-58.
- \* JOUVE Michel (1971) - «Coupe de la chaussée Brenhaut au Mont-Berny à Pierrefonds». *R.A.O.*, 1, pp. 30-32.
- KISCH Yves de (1979) - *Orléans*, *Archéologia*, 131, Dijon ; pp. 18-35.
- \* LAMBERT Émile (1972) - «Les anciennes voies romaines dans le département de l'Oise : de Senlis à Soissons». *Documents et Recherches*, 76, Creil ; pp. 14-20.
- \* LAMBERT Émile (1974) - «Les limites de la Picardie». *Documents et Recherches*, 83, Creil ; pp. 1-13.
- LANGLOIS Jean-Yves et al. (1986) - *Château de Beaumont-sur-Oise - Fouilles archéologiques ; rapport préliminaire*. Service départemental d'archéologie, Pontoise ; 93 p.
- LARDY Jean-Marie (1983) - «La nécropole d'Epais-Rhus (Val d'Oise)». *R.A.P.*, 1, Amiens ; pp. 127-158.
- LE BRAS Gabriel (1976) - *L'église et le village*, Flammarion, Paris ; 289 p.
- LEGLAY Marcel et REYNAUD Jean-François (1972) - «Les églises de Saint-Just». *Archéologia*, 48, Dijon ; pp. 47-51.
- LEGLAY Marcel (1975) - «La Gaule romaniée», vol. 1, pp. 191-285 ; in DUBY Georges et WALLON Armand, *Histoire de la France rurale*, 3 vol., éd. du Seuil, Paris.
- LEGOFF Jacques (1967) - *Civilisation de l'Occident médiéval*, Arthaud, Paris.
- \* LEGOIX abbé Joseph (1864) - «Des monuments dits celtiques, à propos du dolmen de Chamant, près de Senlis». *Bull. du C.A. de Senlis* ; pp. 95-114.
- LEGOUX René (1980) - «La nécropole mérovingienne de Cuignières (Oise). Chronologie par permutations matricielles et répartitions topographiques». *C.A.P.*, 7, Amiens ; pp. 211-222.
- LEGOUX René (1982) - «Les plaques boucles damasquinées de Bulles, Cuignières et Avrechy (Oise)». *R.A.P.*, 13, Amiens ; pp. 14-20.
- LEGOUX Yves (1973) - «Le cimetière mérovingien de Saine-Fontaine à Bulles (Oise)». *R.A.O.*, 3, Compiègne ; pp. 39-44.
- \* LEGRAND Ernest (1922) - *Histoire de Nanteuil-le-Haudouin*, Imprimeries réunies, Senlis.
- \* LEMAIRE Robert (1976 a) - *Paroisses et communes de France : Oise*, EHESS, Paris.
- LEMAIRE Robert (1976 b) - *Une vie d'archéologue*, Georges Matherat, CDDP, Beauvais.
- LEMOINE Monique (1980) - *Chronique de fouilles : cimetière de l'église Saint-Pierre à Senlis*. *R.A.O.*, 18, Compiègne ; p. 18.
- LEPREVOTS Rosine (1974) - «Tombes médiévales dans l'ancienne église et dans le cimetière des Saints-Innocents». *Dossiers de l'Archéologie*, 7, Dijon ; pp. 76-84.
- LEREDDE Henri et DJINDJIAN F. (1980) - «Traitement automatique des données en archéologie». *Dossiers de l'Archéologie*, 42, Dijon ; pp. 52-69.
- LE ROY LADURIE Emmanuel (1977) - *Montaillou, village occitan de 1294 à 1324*, Gallimard, Paris ; 642 p.
- \* LEULLIER abbé C. (1901) - «P.V. de séance du 14 nov. 1901 : au sujet de la lanterne des morts de Commelles». *Bull. du C.A. de Senlis* ; p. XXVII.
- \* LHOMME Patrick (1980) - «Fouille d'une cave médiévale abandonnée, à Pont-Sainte-Maxence». *R.A.O.*, 19, Compiègne ; pp. 30-31.
- LONGNON Auguste (1898) - *Pouillés de la province de Reims : diocèse de Soissons*, Imprimerie nationale, Paris.
- LONGNON Auguste (1904!) - *Pouillés de la province de Sens : diocèse de Meaux*, Imprimerie nationale, Paris.
- LONGNON Auguste (1908) - *Pouillés de la province de Reims : 1ère partie, évêché de Senlis ; 2ème partie, évêché de Beauvais*, Imprimerie nationale, Paris.
- LONGPERIER-GRIMOARD Alfred de (1866) - «Fouilles à l'abbaye de Chaalis». *Bull. du C.A. de Senlis* ; pp. VIII-XXIX.
- LORREN Claude (1980) - *Mondeville, Delle Saint-Martin (Calvados) ; campagne de fouille 1980*. CRAM, Caen ; 32 p.
- LORREN Claude (1981) - «Chronique des fouilles médiévales : Sacy-le-Petit (Oise) ; la Motte Rifflard». *Archéologie médiévale*, 11, Caen ; pp. 319-320.
- LORREN Claude (1982) - «L'église Saint-Martin de Mondeville (Calvados) ; quelques questions». *Mélanges d'archéologie et d'histoire médiévale*, Droz, Genève ; pp. 251-276.
- LOUAT Félix (1926) - «Ossements du faubourg Saint-Martin». *Mém. S.H.A. de Senlis* ; pp. LVIII-LIX.
- LOUAT Félix (1933) - «Découvertes de sarcophages à Rully-Chamicy». *Mém. S.H.A. de Senlis* ; pp. XXXVI-XXXVIII.
- LOUAT Félix (1934) - «Sur les squelettes découverts

- \* MACON Gustave (1919-1920) - «La Gombrie», *Bull. du C.A. de Senlis* ; pp. 25-79.
- \* MACON Gustave et PAULMIER Edmond (1909) - «Montépilloy, Plailly, Bertranfosse et Mortefontaine», *Bull. du C.A. de Senlis* ; pp. 115-148.
- \* MAGNE abbé Jean-Louis (1864) - «Pierres tombales de N.D. de Senlis», *Bull. du C.A. de Senlis* ; pp. 3-66.
- \* MAGNE abbé Jean-Louis (1928) - *Ancienne abbaye royale Saint-Jean Baptiste du Moncel*, Morien, Pont-Sainte-Maxence.
- MALSY Jean-Claude (1972) - «La nécropole mérovingienne de Chelles (Oise)», *R.A.O.*, 2, Compiègne ; pp. 75-83.
- MALSY Jean-Claude (1973) - «Une nécropole du haut Moyen Age à Jaulzy», *R.A.O.*, 3, Compiègne ; pp. 59-64.
- MANIERE Gabriel (1977) - «Un établissement des Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem, la Salvetat de Serres (Haute-Garonne)», *Archéologie médiévale*, 7, Caen ; pp. 179-227.
- MARGRY Amédée (1870) - «Sépultures de Montépilloy», *Bull. du C.A. de Senlis* ; p. LX.
- \* MARSY Arthur de (1892) - «Découvertes à Beauvaignes et Pont-Sainte-Maxence», *Bull. Soc. hist. de Compiègne*, 1, Compiègne ; p. 49.
- MARSY Arthur de (1901) - «L'ancien cimetière Saint-Jacques», *Bull. Soc. hist. de Compiègne* ; p. 94.
- MARTIN abbé E. (1897) - «La peste à Bonneuil en 1668», *Bull. Soc. hist. de Compiègne*, VI, Compiègne ; pp. 58-65.
- MASSET Claude (1974) - «Sépultures collectives préhistoriques en Picardie», *C.A.P.*, 1, Amiens ; pp. 19-32.
- MASSET Claude (1979) - «Problèmes actuels de la paléodémographie», *Bull. de l'AFAM*, 1, Paris ; pp. 76-78.
- MASSY Jean-Luc (1981) - «Informations archéologiques, circonscription de Picardie : Bulles (Oise)», *Gallia*, 39-2, CNRS, Paris ; pp. 268-269.
- MASSY Jean-Luc (1983) - «Informations archéologiques, circonscription de Picardie : Bulles, Montataire, Sacy-le-Petit (Oise)», *Gallia*, 41, CNRS, Paris ; pp. 240-252.
- MATHERAT Georges (1948 a) - «Les sarcophages de Malassise», *Mém. S.H.A. de Senlis* ; p. 27.
- \* MATHERAT Georges (1948 b) - «Liste des anciennes églises et chapelles de Senlis», *Mém. S.H.A.* ; pp. 9-12 et 23-24.
- \* MATHERAT Georges (1967) - *Les fortifications de Senlis*, 3 vol., CDDP, Beauvais.
- MATTHYS A. et HOSSEY G. (1971) - «L'église disparue de Saint-Martin à Lorcy (Arville)», *Archaeologia Belgica*, 130, Bruxelles ; 39 p.
- \* MELAYE Albert (1899) - «Lagny-le-Sec et sa commanderie», *Bull. du C.A. de Senlis* ; pp. 207-214.
- \* MESQUI Jean (1977) - «La fortification dans le Valois du XIème au XVème siècle et le rôle de Louis d'Orléans», *Bulletin monumental*, 135-II, Paris ; pp. 109-149.
- \* MESTRE Jean-Baptiste (1933) - *Histoire de la chapelle N.D. de Bon-Secours de Compiègne*, Progrès de l'Oise, Compiègne ; 59 p.
- \* MEURET Jean-Paul (1976) - *Les églises fortifiées de la Thiérache*, Soc. archéo. de Vervins et de la Thiérache, Vervins ; 150 p.
- MEYER Olivier et al. (1979) - *Archéologie urbaine à Saint-Denis*, MJC de Saint-Denis, non paginé.
- MEYER Olivier et al. (1980) - «Les fouilles urbaines de Saint-Denis». *Archéologie en Seine-Saint-Denis*, La Courneuve ; pp. 33-38.
- MEYER Olivier et al. (1981 a) - *Catalogue provisoire du musée de Saint-Denis*, Saint-Denis, non paginé.
- MEYER Olivier et al. (1981 b) - *Saint-Denis, fouilles urbaines, rapport d'activité 1980*, Imprimerie municipale, Saint-Denis ; 94 p.
- MEYER Olivier et al. (1982) - *1981, bilan d'une année de recherches archéologiques à Saint-Denis*, Catalogue de l'exposition, Saint-Denis ; 94 p.
- MEYER Olivier et al. (1983) - *Recherches archéologiques urbaines, rapport 1982*, Unité d'archéologie, Saint-Denis ; 199 p.
- MEYER Olivier et al. (1985) - *Saint-Denis ; recherches urbaines 1983-1985*, Ville de Saint-Denis ; 112 p.
- MICHELI Geneviève (1939) - *Le décor géométrique dans la sculpture de l'Aisne et de l'Oise au XIème siècle*, Haumont, Paris, 112 p.
- MILLET Émile (1876) - «Découverte d'un cimetière mérovingien à Nanteuil-le-Haudouin», *Bull. du C.A. de Senlis* ; pp. 61-71.
- MITARD Pierre-Henri (1983) - «La nécropole protohistorique de Genainville (Val d'Oise)», *R.A.P.*, 1, Amiens ; pp. 33-38.
- MOBERG Carl Alex (1976) - *Introduction à l'archéologie*, Maspéro, Paris ; 260 p.
- MOREAU Alexis (1876) - «Découverte de sarcophages à Chantilly», *Bull. du C.A. de Senlis* ; p. X.
- \* MOREAU-NERET André (1965) - *Crépy-en-Valois*, Nouvelles éditions latines, Paris ; 32 p.
- \* MOREAU-NERET André (1971) - *Histoire de l'abbaye de Lieu-Restauré*, Neyrolles, Paris ; 42 p.
- \* MOREL abbé Émile (1899) - «La division de la ville de Compiègne en trois paroisses en 1199», *Bull. de la Soc. hist. de Compiègne*, 9, Compiègne ; pp. 253-255.
- \* MOREL abbé Émile (1904 a) - *Cartulaires de l'abbaye Saint-Corneille de Compiègne*, 2 vol., Montdidier.
- \* MOREL abbé Émile (1904 b) - «Le saint Suaire de Saint-Corneille de Compiègne», *Bull. de la Soc. hist. de Compiègne*, 11, Compiègne ; pp. 109-152.
- \* MOREL abbé Émile (1914) - «Troisième volume du cartulaire de Saint-Corneille», *Bull. Soc. hist. de Compiègne*, 22, Compiègne.
- MORISSON Henri (1969) - «Pots et godets du Beauvaisis», *CRECB*, 3, Beauvais ; pp. 43-75.
- \* MULLER abbé Eugène (1880-1884) - *Monographie des rues, places et monuments de Senlis*, 4 vol., Payen, Senlis ; 743 p.
- MULLER abbé Eugène (1886) - «Découverte archéologique à la cathédrale de Senlis», *Bull. du C.A. de Senlis* ; pp. 123-130.
- MUSSET Lucien (1965-1971) - *Les Invasions, Les vagues germaniques (vol. 1) ; le second assaut contre l'Europe chrétienne (vol. 2)*, PUF, Paris.
- NEUMANN Pierre et GARCIA Francis (1974) - «Essai de datation des sépultures de l'abbaye rupestre de Saint-Roman de l'Aiguille», *Bull. de la Soc. d'hist. et d'archéo. de Beaucaire*, 40, Beaucaire ; pp. 3-13.
- NEVEU Hugues (1975) - «Déclin et reprise : la fluctuation biséculaire» ; pp. 11-173, vol. 2, «L'âge classique des paysans» sous la direction de E. Le Roy Ladurie in DUBY Georges et WALLON Armand, *Histoire de la France rurale*, 4 vol., éd. du Seuil, Paris.
- NICE Alain (1986) - «La nécropole mérovingienne de Goudelancourt-les-Pierrepont (Aisne)», *AFAM*, 10 ; pp. 57-63.
- NICOURT Jacques (1974) - «Productions médiévales des «potiers de terre» parisiens», *Dossiers de l'Archéologie*, 7, Dijon ; pp. 117-130.
- NICOURT Jacques (1986) - *Céramiques médiévales parisiennes*, J.P.G.F., Ermont, 366 p.
- OIRY Bernadette (1987) - «La nécropole médiévale Notre-Dame des Marais à Nanteuil-le-Haudouin (Oise)», *R.A.P.*, 1-2, Amiens ; pp. 108-110.
- PECHEUR abbé L.V. (1863-1895) - *Annales du diocèse de Soissons*, 10 vol., s.n., Soissons.
- \* PECOUL Auguste (s.d.) - «Les assemblées ecclésiastiques de Compiègne», *Bull. de la Soc. hist. de Compiègne* ; pp. 162-163.
- PERIN Patrick (1977) - «Les fouilles du jardin du Calvaire à Saint-Pierre de Montmartre», *Archéologie*, 107, Dijon ; pp. 7-15.
- PERIN Patrick (1980) - *La datation des tombes mérovingiennes*, Droz, Genève ; 433 p.
- PERIN Patrick (1981 a) - «Le peuplement en Gaule à l'époque mérovingienne : la question franque», *Archéologie médiévale*, 11, Caen ; pp. 125-145.
- PERIN Patrick (1981 b) - «L'assimilation ethnique, vue par l'archéologie», *Les dossiers, Histoire et Archéologie*, 56, Dijon ; pp. 38-47.
- PERIN Patrick (1982) - «Le peuplement du diocèse de Reims à l'époque mérovingienne», *Beihefte der Francia*, 11, Artemis Verlag München und Zurich ; pp. 62-80.
- PESEZ Jean-Marie (1981) - «Villagio», *Encyclopédia Einaudi*, 14 ; pp. 1046-1063.
- PESEZ Jean-Marie (1985) - «La terre et le bois dans la construction médiévale» in «Architecture de terre et de bois», D.A.F., 2, Paris ; pp. 159-168.
- \* PHILIPPE André (1931) - *L'abbaye de Saint-Jean-aux-Bois*, Bourson, Compiègne ; 235 p.
- \* PHILIPPOT Jacques (1937) - *Le prieuré Saint-Pierre des Minimes de Compiègne*, s.l., tiré à part ; 38 p.
- PICARD Jean-Charles (1980) - *La topographie chrétienne de la Gaule des origines à la fin du VIIème siècle : Senlis*, Coll. sous la direction de N. Duval et C. Piétrí, 2 vol., Paris X - Nanterre ; vol. 1 ; pp. 85-87.
- PIGANIOL André (1959) - «Informations archéologiques, Oise», *Gallia*, XIX-2, CNRS, Paris ; pp. 301-304.
- PITON Daniel (1985) - *La nécropole de Nouvion-en-Ponthieu*, Dossiers archéologiques ; 372 p.
- PITON Daniel et SCHULER Richard (1981) - «La nécropole de Nouvion-en-Ponthieu (Somme), IV-VIIème siècles», *C.A.P.*, 8, Amiens ; pp. 219-284.
- PITTE Jean-Robert (1983) - *Histoire du Paysage français*, vol. 1, Taillandier, 2 vol., Paris.
- \* PLESSIER Léon (1906) - «Sépultures de Jaux», *Bull. de la Soc. hist. de Compiègne*, 14, Compiègne ; p. 72.
- \* PLESSIER Léon (1911) - «Sarcophages de Giraumont», *Bull. de la Soc. hist. de Compiègne* ; p. 32.
- \* POPLIN François (1981) - «Un problème d'ostéologie quantitative : calcul d'effectifs initial d'après appariements», *Archéométrie*, 5, Paris ; pp. 159-165.
- PORTE Patrick et BUCHET Luc (1985) - «La nécropole du haut Moyen Age des Grands Peupliers à Hières-sur-Amby (Isère) ; étude d'une population dans son territoire», *Archéologie médiévale*, XV, Caen ; pp. 31-102.
- PRIVATI Béatrice (1983) - *La nécropole de Sezegnin*, Jullien, Genève ; 181 p.
- RACINET Philippe (1982) - «Les prieurés clunisiens en Picardie au Moyen Age et au XVIème siècle», *R.A.P.*, 4, Amiens ; pp. 199-230.
- RACINET Philippe (1983) - *Rapport de fouille du prieuré de Saint-Nicolas d'Acy*. DRAH de Picardie, non publié.
- RACINET Philippe (1985) - «Le prieuré Saint-Arnoul de Crépy : histoire et archéologie», *R.A.P.*, 1-2, Amiens ; pp. 121-131.
- RAYNAUD Claude (1984) - «La nécropole et l'habitat de Saint-Jean-des-Vignes à Montfrin (Gard)», *Archéologie médiévale*, XIV, Caen ; pp. 29-59.
- \* RENDU Z. (1875) - «Extraits de l'inventaire des titres de l'église de Tracy-le-Mont (Oise)», *Bull. de la Soc. hist. de Compiègne* ; pp. 133-136.
- RENET abbé (1880) - *Le Mont de Hermes, les Francs et les Romains. Fouilles exécutées en 1878 et 1879 par l'abbé Hamard. Étude Archéologique*, Beauvais ; 155 p.
- RICHÉ Pierre (1973) - *La vie quotidienne dans l'Empire carolingien*, Hachette, Paris ; 380 p.
- RIGAULT Pierre (1973) - «Découverte d'un sarcophage à Saint-Martin-Longueau», *Documents et Recherches*, 81, Creil ; pp. 9-15.
- ROBERT M. (1963) - «Le cimetière mérovingien d'Ivors», *Féd. des Soc. hist. et archéo. de l'Aisne*, 9, s.l. ; pp. 191-195.
- ROBLIN Michel (1966 a) - «Habitats disparus dans la région de Senlis», *Actes du 90ème congrès national des Sociétés savantes*, B.N., Paris ; pp. 221-257.
- ROBLIN Michel (1966 b) - *L'habitat ancien dans la région de Pont-Sainte-Maxence*, EPHE, VIème section, Paris ; pp. 1087-1110.
- ROBLIN Michel (1978) - *Le terroir de l'Oise aux époques gallo-romaine et franque*, Picard, Paris ; 346 p.
- \* ROTTE R. (1948) - «Notes sur la Réforme à Senlis», *Mém. S.H.A. de Senlis* ; pp. 57-65.
- ROUCY Albert de (1869-1873) - «Notes sur les fouilles exécutées à Gury en 1869», *Bull. de la Soc. hist. de Compiègne*, 1, Compiègne ; pp. 223-231.
- SALIN Edouard (1950-1959) - *La civilisation mérovingienne*, 4 vol., Picard, Paris ; vol. 2, «les sépultures», 417 p.
- \* SALMON Marie-José (1971) - *L'architecture des fermes du Soissonnais, son évolution du XIIIème au XIXème siècle*, Jean Palou, Sazeray ; 304 p.
- \* SAMSON Georges (1985) - «Essai de datation du site carolingien de Quierzy-sur-Oise (Aisne)», *R.A.P.*, 1-2, Amiens ; pp. 132-136.
- SAPIN Christian (1982) - «L'ancienne église de Saint-Pierre-l'Estrier à Autun», *Archéologie médiévale*, 12, Caen ; pp. 51-105.
- SAUTAI-DOSSIN Anne Véronique (1975) - «La céramique de la fin du Moyen Age à Vauclair», *Archéologie médiévale*, 5, Caen ; pp. 371-415.
- SIRAT Jacques (1964) - *Guide historique de Guiry-en-Vexin*, Musée archéologique de Guiry, Guiry.
- SIRAT Jacques (1979 a) - «Le Vexin français à l'époque mérovingienne», *Mémoires de la Soc. hist. et archéo. de Pontoise, du Val d'Oise et du Vexin*, 77 ; tiré à part non paginé.
- \* SIRAT Jacques (1979 b) - «Wy dit Joli-Village». *Mémoires de la Soc. hist. et archéo. de Pontoise, du Val d'Oise et du Vexin*, 78, s.l. ; pp. 1-14.
- \* SOREL Alexandre (1898) - «Les anciens cimetières de Compiègne», *Bull. de la Soc. hist. de Compiègne*, 8, Compiègne ; pp. 58-60.
- \* SOREL Alexandre (1900) - «Travaux vers l'ancien cimetière Saint-Antoine», *Bull. Soc. hist. de Compiègne*, 8, Compiègne ; p. 97.
- SOUBEIRAN Émile (1926-1937 et 1953) - *Archéologie du département de l'Oise*, 3 vol., Compiègne.
- SOULIER Philippe et al. (1979) - *Abbaye de Maubuisson à Saint-Ouen l'Aumone, Val d'Oise*, Service départemental d'archéologie, Pontoise ; 26 p.
- SOULIER Philippe et al. (1979) - *Abbaye cistercienne de Maubuisson, rapport de fouille de 1979*, Service départemental d'archéologie, Pontoise ; 97 p.
- \* SOURCE Groupe (s.d.) - *Vauclair*, Office départemental du tourisme, Laon ; 36 p.
- SCHWEITZ Daniel (1981) - «Vases funéraires médiévaux du musée de Vendôme (Loir et Cher) et «Dépôts funéraires médiévaux en Vendômois et dans le Centre»; *Revue archéologique du Centre de la France*, 20, Roanne ; pp. 19-26 et 27-40.
- THEVENOT Émile (1968) - *Divinités et sanctuaires de la Gaule*, Fayard, Paris.
- THILLOIS Marcel (1856) - «Étude biographique sur Guillaume de Harcigny», *Bull. de la Soc. archéo. de Laon*, 6 ; pp. 359-382.
- THOMAS Louis Vincent (1976) - *Anthropologie de la mort*, Payot, Paris ; 540 p.
- TOMASINI Jean-Marie (1987) - *Crépy-en-Valois ; mille ans d'histoire*, Corps 9 Éditions, La Ferté-Milon.
- VALLET Françoise (1977) - «Le mobilier de la nécropole mérovingienne de Jaulzy», *R.A.O.*, 10, Compiègne ; pp. 35-41.
- \* VATTIER abbé Amédée (1876) - *Cartulaire du prieuré de Saint-Christophe-en-Halatte*, Payen, Senlis.
- \* VATTIER abbé Amédée (1880-1882-1886-1887) - «Notes historiques sur le prieuré de Saint-Nicolas-d'Acy», *Bull. du C.A. de Senlis* ; pp. 227-301, 61-108, 3-80 et 159-169.
- \* VERBRUGGE abbé A. (1974) - «Vieux-Moulin», *Oise Tourisme*, 24, Beauvais ; pp. 35-40.
- \* VERGNET-RUIZ Jean (1969) - «Les anciennes églises de Senlis», *La Sauvegarde de Senlis*, 15, Senlis.
- VERGNOLLE Éliane (1983) - «Saint-Arnoul de Crépy : un prieuré clunisien dans le Valois», *Bulletin monumental*, 141-III, Paris ; pp. 233-272.
- \* VERMAND Dominique (1981) - «Les transformations gothiques de l'église de Rully», *Mém. S.H.A. de Senlis* ; pp. 2-10.
- \* VERMAND Dominique (1983) - *Étude archéologique de l'église de Saint-Vaast-de-Longmont*, ICO, Beauvais ; pp. 17-37.
- VERMEERSCH Didier (1982) - «Informations archéologiques : ancien cimetière de l'église Saint-Pierre», *R.A.P.*, 2, Amiens ; p. 31.
- VERMEERSCH Didier et WABONT Monique (1986) - «Report préliminaire sur la fouille du parvis de la cathédrale Saint-Maclou de Pontoise (Val d'Oise)», *Bulletin archéologique du Vexin français*, 19 ; pp. 91-100.
- \* VIEILLARD-TROIEKOUROFF May (1971) - «La chapelle du palais de Charles le Chauve à Compiègne», *Cahiers archéologiques*, 21, Paris ; pp. 89-108.
- WOIMANT Georges-Pierre (1984) - «Champlieu, les monuments publics», *R.A.P.*, 3-4, Amiens ; pp. 265-270.
- WOIMANT Georges-Pierre (1985) - «Le sanctuaire antique d'Estrées-Saint-Denis (Oise) ; campagnes de fouille de 1984 et 1985», *R.A.P.*, 3-4, Amiens ; pp. 139-142.
- YOUNG Bailey (1977) - «Paganisme, christianisation et rites funéraires mérovingiens», *Archéologie médiévale*, 7, Caen ; pp. 5-81.
- YOUNG Bailey (1978) - «Archaeology in a Urban Setting : Excavations at Saint-Pierre de Montmartre, Paris, 1975-1977», *Journal of Field Archaeology*, 5-3, Boston University, Massachusetts, USA ; pp. 319-329.
- ZADORA-RIO Elizabeth (1980) - «Les cimetières habités en Anjou aux XIème et XIIème siècles», *Actes du 105ème congrès national des Sociétés savantes*, Caen ; pp. 319-329.

### XIII - REMERCIEMENTS

Je tiens à exprimer ma reconnaissance à Monsieur Jean-Marie PESEZ, Directeur d'étude à l'EHESS, pour avoir encouragé et soutenu ma démarche. Ses séminaires sur «L'Archéologie du village médiéval» et «La culture matérielle du monde rural au Moyen Age», où le dialogue a toujours été de règle, m'ont ouvert des perspectives nouvelles de recherches ; grâce à son enseignement, j'ai pu apprécier l'archéologie du cimetière médiéval avec une optique différente.

Dans le cadre de ces séminaires, je suis redevable à Mademoiselle Françoise PIPONNIER de m'avoir fait profiter de son expérience en ce qui concerne le traitement des données archéologiques.

J'aurai une pensée émue pour Monsieur Philippe ARIES, professeur à l'EHESS, décédé en 1983 ; il m'avait toujours encouragé dans mes recherches et prodigué de bons conseils.

Parmi les nombreuses personnes à qui j'ai dû faire appel, je tiens à remercier Monsieur Roger AGACHE, ancien directeur des Antiquités préhistoriques de Picardie et Monsieur Jean-Luc MASSY, alors directeur des Antiquités historiques de Picardie, qui ont largement facilité mon travail en mettant leurs connaissances et leurs documents à ma disposition. J'associe à ces remerciements Monsieur Jean-Claude BLANCHET, directeur des Antiquités de Picardie, ainsi que Monsieur Georges-Pierre WOIMANT, archéologue départemental de l'Oise, qui m'ont aidé à poursuivre mes recherches.

Je remercie également les chercheurs d'autres régions qui ont bien voulu me fournir des renseignements complémentaires sur leurs travaux ; en particulier la Société archéologique de Beaucaire (Gard), Messieurs Charles BONNET, archéologue du canton de Genève (CH), Pierre DEMOLON (Douai), Henri GALINIE (Tours), Alain FERDIERE (Orléans), Claude LORREN (Université de Caen), Patrick PERIN et Bailey YOUNG (Paris et Association Française d'Archéologie Mérovingienne), ainsi que Monsieur Daniel SCHWEITZ pour ses informations sur la céramique funéraire vendômoise.

Je ne voudrais pas oublier mes camarades archéologues du CRAVO (Centre de Recherches Archéologiques de la Vallée de l'Oise), des sociétés archéologiques voisines, ainsi que ceux des départements limitrophes, en particulier Mesdames et Messieurs Jean-Louis BRUNAUX, Claudie DECORMEILLE-PATIN, Jean-Marc FEMOLAND, Jean-Luc FRANÇOIS, Robert JOURNA, Michel JOUVE, Bernard LAMBOT, Patrick LHOMME, Philippe RACINET, Marc TALON, Philippe SOULIER, Didier VERMEERSCH et Monique WABONT, ces trois derniers appartenant au Service départemental d'Archéologie du Val d'Oise, Denis DEFENTE, archéologue municipal de Soissons, Geneviève CORDONNIER, présidente de la Société archéologique de Soissons, Nicole et Olivier MEYER, archéologues à Saint-Denis (Seine-St-Denis), Pierre RIGAULT et Pierre DURVIN de la Société archéologique de Creil, Didier BAYARD, conservateur à la Direction des Antiquités historiques de Picardie et Bruno FOUCRAY, conservateur des fouilles à la Direction des Antiquités historiques

d'Ile-de-France. Je remercie aussi Monsieur Rémy GUADAGNIN qui m'a bien volontiers offert les résultats de ses recherches en Pays de France afin de les comparer aux miens.

Dans le domaine de l'archéométrie et des sciences para-archéologiques, j'ai été conseillé et aidé par Monsieur André DECORMEILLE qui a mis au point le programme informatique, par Monsieur Patrice MENIEL pour l'archéozoologie, par Messieurs Alphonse BLONDEAU pour la géologie et Jean CARTIER pour la céramique du Beauvaisis. Le matériel ostéologique humain a été étudié, ou est en cours d'examen, par les docteurs Jean-Claude ARNALDI, pédiatre, Jacques BOUTON, médecin légiste des départements de l'Oise et de l'Aisne, Marie-Antoinette DELSAUX, collaboratrice scientifique à l'Institut royal des Sciences naturelles de Belgique à Bruxelles et Michel JAUSSAUD, chirurgien-dentiste. Messieurs André RAPIN et Laurent URAN, du Laboratoire de paléométallurgie de Compiègne, se sont chargés de la restauration du mobilier métallique trouvé au cours des fouilles. J'ai pu avoir facilement accès aux collections des différents musées régionaux et nationaux grâce à l'obligeance de leurs conservateurs, dont Mesdemoiselles et Messieurs Richard SCHULER et Françoise GALIEGUE (Musée départemental de l'Oise, Beauvais), Lisa VAN HAEKE (Musée royal, Bruxelles), Raymond CAZELLE (Musée Condé, Chantilly), Christian LAPOINTE (Musée Vivenel, Compiègne), Caroline JORRAND (Musée de Laon), Françoise AMANIEUX (Musée d'art et d'archéologie, Senlis) et Françoise VALLET (Musée des Antiquités nationales, Saint-Germain-en-Laye).

En ce qui concerne les archives, Mademoiselle Hélène SIMON, archiviste départementale à Senlis, m'a grandement facilité la tâche en mettant à ma disposition tous les documents dont elle pouvait disposer et en me permettant la consultation des atlas cadastraux du XIXème siècle. Nicole et Louis BARDON se sont chargés, en particulier, du dépouillement des archives de l'église Saint-Pierre à Senlis et de leur exploitation statistique ; je leur dois beaucoup. Monsieur André HURAND a étudié les registres paroissiaux des communes voisines d'Acy-en-Multien.

Je tiens aussi à remercier toutes les personnes, trop nombreuses pour être citées, qui m'ont aidé au cours de ma prospection, dont les maires et les secrétaires de mairie des 121 communes de la rive gauche de l'Oise ainsi que Monsieur Daniel GIBERT qui m'a fourni des documents de première main sur les églises de Feigneux et Morcourt.

Que Madame Claudie DECORMEILLE-PATIN, qui s'est chargée de la réduction de nombreux plans et Monsieur Jean-Marc FEMOLAND, qui a effectué la quasi totalité des tirages photographiques, trouvent ici l'expression de mes remerciements amicaux ainsi que Mesdames et Messieurs Nicole et Louis BARDON, Claude BOULET, Sabine et Philippe RACINET qui ont accepté la charge ingrate de relire ce texte.

Enfin, j'aurai une affectueuse pensée pour mes proches, qui m'ont toujours encouragé, et plus que «supporté» pendant l'élaboration de ce travail.

Que toutes les personnes que j'ai pu oublier de remercier veuillent bien accepter mes excuses.